This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

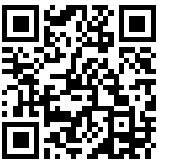

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

KAIS.KÖN.HOF BIBLIOTHEK
391.959-B
PERIOD.

f. 8° 1440

Digitized by Google

Österreichische Nationalbibliothek
+Z218542607

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ.

Digitized by Google

Metz. — F. Blanc, imprimeur de l'Académie impériale.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE METZ.

XLIIIe ANNÉE. — 1861-1862.

DEUXIÈME SÉRIE. — Xe ANNÉE.

LETTRES. — SCIENCES. — ARTS. — AGRICULTURE.

METZ.

ROUSSEAU-PALLEZ, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE,

Rue des Clercs, 14.

1862.

391959-B.

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE METZ,

Du Dimanche 11 Mai 1862.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LECLERC, PRÉSIDENT.

ÉLOGE DU MARÉCHAL DE BELLE-ISLE [1] *.

Artibus ingenuis augusta sacraria struxit (2).

Messieurs,

Appelé par vos suffrages à l'honneur inattendu de présider cette solennité annuelle, je ne crois pouvoir mieux faire que vous entretenir de notre illustre fondateur. Il est bien, il est sage, de jeter quelquefois sur le passé un de ces longs regards qui, en réveillant l'admiration et la reconnaissance pour les hommes grands et

* Voir les notes à la suite du discours.

Digitized by Google

utiles, inspirent aux autres, dans la mesure de leurs ressources et de leurs forces, la noble ambition de les imiter. Le bon exemple, parti de haut et de loin, exerce, au sein des nations, une salutaire influence qu'on ne saurait méconnaître, et que les Compagnies comme la nôtre doivent aviver et entretenir, ainsi que, dans l'ancienne Rome, les Vestales avivaient et entretenaient le feu sacré.

Je n'espère rien vous apprendre; vous connaissez tous M. de Belle-Isle. Pour écrire son histoire il faudrait des volumes, et, limité par le temps, je n'ai que quelques pages à lui consacrer. Dans cette vie si pleine, je ne m'arrêterai qu'aux faits capitaux ; de cette majestueuse figure, je ne saisirai que l'ensemble; d'autres dessineront le portrait, je me contenterai de l'esquisse ; puisse-t-elle ne pas paraître trop indigne de vous!

Un de mes prédécesseurs (3) s'était déjà, sans que je le susse, acquitté de ce soin pieux ; son œuvre, aussi bien pensée que bien écrite, a facilité la mienne, mais elle ne m'y a pas fait renoncer. L'Académie française ne se lasse point d'entendre l'éloge de Richelieu, et, dans une Académie voisine, celui de Stanislas reçoit toujours le plus sympathique et le plus respectueux accueil. Pourquoi nous montrerions-nous moins fidèles au culte des souvenirs?

I.

Louis (4) Foucquet, comte de Belle-Isle, naquit à Villefranche, en Rouergue, le 22 septembre 1684. Petit-fils du surintendant des finances, si fameux par son faste, ses prodigalités et ses malheurs, il ne recueillait point les immenses richesses dont s'inquiétait Colbert et dont s'of-

Digitized by Google

fensait le grand roi; de tant de splendeurs il ne lui restait rien, rien que la crainte d'une disgrâce et le poids d'une injuste et lointaine solidarité. Que pouvait-il attendre d'un maître qui maintenait son père, avec une obstination cruelle, loin de la cour, sans emploi, au fond d'une obscure province, dans une sorte de misère et d'exil ? Cette réflexion si simple réagit de bonne heure sur tous ses actes et il résolut de triompher, par la patience et par l'étude, des obstacles qu'il allait rencontrer; il se promit de ne devoir sa fortune qu'à lui-même et il tint parole ; et en le voyant plus tard s'élever, s'élever toujours, ses rivaux se rappelaient l'orgueilleuse devise de son aïeul, pour répéter entre eux, avec un secret dépit : *Quò non ascendet ?* (5)

C'est que la nature avait merveilleusement doué le jeune de Belle-Isle; c'est qu'aussi ses aptitudes diverses rencontrèrent bientôt, et presque toujours, l'occasion de se révéler et de le servir. Ses contemporains les moins bienveillants lui rendent justice, quand vaincus par l'évidence, au milieu de critiques injustes et d'insinuations blessantes, ils nous le montrent studieux, actif, infatigable; d'une intelligence qui s'appliquait à tout; d'une raison aussi ferme que son imagination était féconde ; plein de tact et de convenance dans ses démarches, de mesure et de réserve dans ses discours, de persévérance et de suite dans ses idées ; insinuant, poli, désireux de plaire aux grands comme aux petits; respectueux et prévenant envers ses supérieurs ; doux, cordial et simple avec ses égaux; secourable et bon pour ceux que le hasard de la naissance ou de la fortune plaçaient au-dessous de lui; oublieux d'une injure; reconnaissant du moindre service ; avide de succès et ne ménageant ni ses soins, ni sa peine, pour les mériter et les obtenir (6).

Chez le jeune de Belle-Isle la personne physique ajou-

Digitized by Google

tait encore à la valeur morale, en lui donnant ce prestige de la forme auquel les esprits les plus sérieux se laissent prendre, avant même que celui qui la possède ait agi ou parlé. Il était d'une taille élevée, bien fait, un peu maigre; non pas de cette maigreur qui indique la souffrance, mais de celle qui poétise la matière et provoque un tendre intérêt. Il avait de la distinction, de l'élégance, quelque chose du gentilhomme dans le maintien, dans les manières, dans le geste. Ses yeux bleus, grands, bien fendus, sa bouche moyenne et correctement dessinée, son nez légèrement retroussé, ses sourcils en arc, châtains et touffus, son front haut, son teint clair, composaient un ensemble qui, sans être la beauté même, plaisait, peut-être, davantage par les qualités de l'âme qu'il laissait pressentir et qu'il semblait refléter (7).

Ce pressentiment et ce reflet n'avaient rien de trompeur; les qualités aimables et solides qu'ils promettaient s'étaient développées dans les conditions les plus favorables, au bienfaisant contact, sous la main et sous le regard d'un saint évêque d'abord, d'une plus sainte femme ensuite : Mgr d'Agde, son grand-oncle, Mme Foucquet, sa grand'mère ; l'un vivant loin de son diocèse et privé de ses bénéfices ; l'autre se consolant de sa déchéance par les pratiques de la piété la plus austère et distribuant en aumônes ce que la confiscation ne lui avait point enlevé (8). Dans ce milieu rigide, où l'avenir apparaissait si sombre, où les aiguillons de la gêne succédaient aux jouissances enivrantes de la grandeur et de la plus éblouissante prospérité, un jeune cœur devait promptement mûrir et recevoir de ces impressions vives et profondes qui ne s'effacent jamais.

Dieu se plaît quelquefois à préparer ainsi les grands hommes ; il les soumet aux épreuves d'une existence malaisée et sévère, comme à la meilleure des initiations.

Digitized by Google

Si le jeune de Belle-Isle fût né dans le splendide hôtel de la surintendance ou sous les lambris dorés du palais de Vaux (9), il aurait vécu, peut-être, obscur, insignifiant, inutile au pays. La nécessité le plia sous son inflexible niveau et le travail s'offrit à lui comme un sauveur ; il lui demanda ses ressources, ses délassements et ses jouissances ; les lettres et les sciences, les sciences mathématiques surtout, se partageaient son temps ; les livres d'histoire, de politique, de stratégie militaire avaient pour lui un indicible attrait (10). Aussi se trouva-t-il prêt lorsqu'il fallut choisir une profession. Le moment était solennel : Charles II, roi d'Espagne, vieillard avant l'âge, venait de mourir à trente-deux ans, sans laisser de postérité; sous l'énergique pression du conseil de Castille qui redoutait un partage, malgré ses prédilections pour l'Autriche et ses antipathies pour la France, au milieu de mille intrigues, après bien des hésitations et des refus, de l'avis du pape et des cardinaux, il léguait sa couronne, comme on lègue une métairie, au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV; et, en acceptant ce riche mais dangereux héritage, le roi plus que sexagénaire faisait un dernier appel à ses sujets (11). Il n'en fallait pas tant pour décider du choix d'une carrière; le jeune de Belle-Isle préféra celle des armes à toutes autres ; et à une époque où la noblesse avait l'exorbitant privilége d'imposer à l'armée ses officiers, où des enfants achetaient une compagnie, quand ils n'achetaient pas un régiment, il se soumit sans regrets et sans murmures aux plus modestes débuts.

On le voit simple mousquetaire en 1701, à seize ans; un peu plus tard capitaine au régiment Royal-Cavalerie; en 1706, mestre de camp, c'est-à-dire colonel, d'un régiment de dragons, à l'attaque des lignes de Turin; et c'est avec le même grade qu'on le retrouve, en 1708, dans la

Digitized by Google

ville de Lille assiégée par le prince Eugène et défendue par le maréchal de Boufflers; il y reçut en pleine poitrine un coup de feu dont il a souffert toute sa vie (12). Cette blessure attira sur lui les regards de son chef, qui le fit nommer brigadier des armées du roi, en dépit de la redoutable concurrence d'un neveu de Colbert, que l'ombre du grand ministre semblait aider encore de son crédit et de sa haine (13).

Louis XIV commençait à aimer M. de Belle-Isle parce qu'il commençait à le connaître, et lorsqu'au lendemain des victoires de Villaciosa et de Denain il put honorablement conclure la paix, il l'envoya à Rastadt, près du maréchal Villars, chargé d'en arrêter les bases. Devenu, sans s'en douter, attaché d'ambassade, il se sentait déjà assez bien en cour pour se permettre d'annoncer directement la signature du traité à Mme de Maintenon qui, effrayée de cette grande lutte européenne, désirait en apprendre le terme presque autant que le vieux roi (14).

La fin du grand règne s'annonçait, du reste, à des signes certains, et elle concourut, plus que toute autre chose, à ouvrir devant M. de Belle-Isle un vaste et brillant horizon.

Le régent ne croyait pas, ou croyait peu, à la culpabilité du surintendant, et y crût-il qu'il se fût bien gardé d'en punir l'un de ses descendants, surtout quand celui-ci ne lui marchandait point son concours. Il venait, bien malgré lui, à l'instigation de Dubois et poussé à bout par les menées coupables d'Alberoni, de déclarer la guerre à l'Espagne; un grand nombre de généraux s'étonnaient que la France se décidât sitôt à ébranler un trône encore mal affermi et qui lui avait coûté tant d'or et de sang; ils hésitaient à combattre le petit-fils du feu roi. Sur ces entrefaites, M. de Belle-Isle se présente au Palais-Royal : « Serez-vous des nôtres? lui demande le duc

Digitized by Google

» d'Orléans; et il s'empresse de répondre : J'accourais » près de Votre Altesse pour lui demander la permission » de servir sous les ordres de M. le maréchal de Ber- » wick » (15). L'à-propos de cette réponse lui valut le grade de maréchal de camp (16) que justifia sa belle conduite au siége de Fontarabie et de Saint-Sébastien.

Autant il avait eu à se louer du Régent, autant il eut à se plaindre du duc de Bourbon et de Mme de Prie qui lui firent expier, par une détention injuste, son dévouement à un ministre malheureux (17). C'était la dernière et sérieuse entrave qu'il dut rencontrer dans sa longue et glorieuse carrière. Car il ne sortit de la Bastille que pour monter un à un tous les degrés du pouvoir et des honneurs.

Le cardinal de Fleury régnait sous le nom de son pupille; la bienveillante entremise de la duchesse de Lévis (18), nièce de sa mère, permit à M. de Belle-Isle de s'approcher du tout-puissant ministre ; ces deux hommes si divers d'origine, d'âge, d'habitudes, de caractère, s'entendirent et se plurent; une véritable intimité s'établit entre eux; le vieux prêtre ne pouvait se passer du jeune général; il l'admettait dans ses conseils; il suivait ses avis dans toutes les questions importantes ou délicates (19).

C'est ainsi qu'à partir de cette époque M. de Belle-Isle prit une part active à tous les actes mémorables de la monarchie. Au commencement de la guerre entreprise pour rendre à Stanislas le trône de Pologne (20), il marche l'un des premiers (21); il occupe Nancy (22); il s'empare de Trèves (23); il bombarde et réduit Traërbach (24); il ouvre la tranchée devant le fort qui couvre le pont de Philipsbourg (25). Et, à la fin, quand l'Autriche, deux fois vaincue, demande à traiter, il propose de fièrement inscrire en tête des préliminaires la cession de la Lorraine à la France (26); il triomphe à grand'peine de défaillances

Digitized by Google

aujourd'hui bien connues (27), défaillances séniles, sans excuse comme sans dignité ; et il attache son nom à l'une des conquêtes les plus brillantes et les plus utiles qui aient jamais illustré celui d'un négociateur (28).

La France va se reposer, et si elle rompt trop tôt cette trêve qui lui permet de refaire ses finances et ses forces, M. de Belle-Isle n'encourra pas du moins le reproche que l'histoire trompée lui a souvent adressé.

A la mort de l'empereur Charles VI, la pragmatique sanction assurait à Marie-Thérèse tout l'héritage de son père; dans le traité de Vienne, qui lui cédait la Lorraine, Louis XV l'avait solennellement reconnu et, sous aucun prétexte, il ne pouvait manquer à sa royale parole.

Ainsi pensait M. de Belle-Isle; pour lui la maison d'Autriche n'était plus ce colosse qui inquiétait Henri IV et Richelieu; il suffisait à l'équilibre européen de lui arracher la couronne impériale... et chose digne de remarque! de toutes les parties du programme qu'une politique aventureuse fit prévaloir à Versailles, celle-là est la seule qui ait été complétement remplie (29).

A l'élection dont se préoccupait le corps germanique, le candidat de la France était Charles-Albert, électeur de Bavière (30); après l'avoir fait, à la tête de nos troupes victorieuses, proclamer archiduc d'Autriche à Lintz, roi de Bohême à Prague (31), M. de Belle-Isle reçut la mission bien autrement difficile de le faire élire empereur à la diète de Francfort (32); et, par son habileté, sa sagesse et son zèle, il réussit à ce point que le roi de Prusse, étonné d'un résultat qu'il désirait, sans oser l'espérer, s'écria : « Il faut convenir que ce maréchal de Belle-Isle » est le législateur de l'Allemagne! » (33)

Mais la fortune si rapide du nouvel empereur, à peine à son apogée, touchait déjà à son déclin. Pendant que M. de Belle-Isle lui ceignait le front du diadème des Césars,

Digitized by Google

la reine de Hongrie électrisait les Hongrois, oublieux de griefs légitimes; reconquérait, avec leurs hordes indisciplinées, ses états héréditaires; reprenait partout l'offensive; détachait enfin de notre alliance, par l'abandon de la haute et basse Silésie, la Prusse, le Hanovre, la Hollande, la Saxe et le Danemarck (34).

Quand, après le couronnement de Charles-Albert, M. de Belle-Isle rejoignit ses troupes (35), il les trouva assiégées dans Prague, à moitié détruites par la fatigue, les privations et la maladie; le découragement était partout, la confiance nulle part; les munitions de guerre s'épuisaient; la famine menaçait de ses horreurs. A l'aspect de tant de misère le général se sent ému de pitié; deux fois il demande à capituler avec les honneurs militaires, et deux fois l'implacable Marie-Thérèse lui offre des conditions honteuses qu'il repousse avec l'énergie de l'indignation et du désespoir. Vainement il exécute des sorties quotidiennes, qui ressemblent à des batailles (36); vainement le maréchal de Maillebois lui fait entrevoir un prompt secours (37); une sorte de fatalité referme sur lui des murailles derrière lesquelles il faudra mourir. Prenant alors une résolution pleine d'audace et de grandeur (38), « après l'une des plus belles défenses dont parle l'histoire » (39), il médite et opère cette retraite « incroyable » (40) de Prague à Egra, « son principal titre de gloire, » au dire des gens du métier (41), puisqu'elle a été comparée à la retraite des Dix-Mille (42) et qu'en un jour elle le place au rang des plus illustres capitaines, avec la différence des temps, des lieux et des conjonctures, entre Xénophon et Moreau.

C'était le 16 décembre 1742; la nuit et un brouillard épais enveloppaient la ville de leurs ombres; le froid sévissait avec plus de rigueur encore que les jours précédents; M. de Belle-Isle, auquel la fièvre et une sciatique

Digitized by Google

ne permettent pas de monter à cheval (43), sort de chez lui en traîneau; il a, à l'avance et dans le plus profond mystère, tout prévu, tout préparé sur son lit de douleur; il ne lui reste qu'à juger, par un rapide et dernier coup d'œil, si ses ordres ont reçu une intelligente et complète exécution. Quatorze mille hommes l'attendent sous les armes; près d'eux trente pièces de campagne et trois cents voitures chargées de poudre, de projectiles, de bagages et de vivres, annoncent aux moins clairvoyants une expédition lointaine, mais dont personne ne connaît encore le but.

Le signal est donné et tout ce monde, hommes et choses, s'ébranle lentement, sans désordre et sans bruit. La configuration et la nature du pays ne comportent aucune de ces manœuvres savantes que l'art suggère au génie et qui diminuent le péril; on ne peut marcher qu'en une seule colonne, dont la longue file se déroule, pendant une lieue, sur un sol sillonné de ravins, durci par la gelée, couvert de neige, de verglas et de glace; dans ce tissu serré et mobile, on chercherait vainement le moindre interstice; le corps entier forme cinq divisions qui se suivent sans intervalle et que protègent deux avant-gardes et une arrière-garde, composées des meilleurs soldats. Chacune de ces divisions compte un nombre égal de fantassins, de cavaliers et d'artilleurs; elles doivent ainsi pourvoir à leur défense séparée, comme à la défense générale, et à la moindre alerte, par un mouvement à droite ou à gauche, se mettre en bataille et faire face à l'ennemi. Mais l'ennemi trompé, n'apprendra le départ qu'au bout de trente-six heures (44), et ses pandours, ses hulans, ses hussards, lancés au galop, atteindront seuls pour la harceler, sans cesse, en tête, en flanc, en queue, cette armée qui s'avance intrépide et calme, sans se laisser entamer jamais, jusqu'au moment où des mon-

Digitized by Google

tagnes inaccessibles la débarrasseront d'assaillants incommodes, toujours plus nombreux et le plus souvent tenus à distance par des coups de fusil et des volées de canon.

A cette extrémité de la plaine, deux routes se présentent et conduisent à Egra; mais le prince Lobkowitz en a fait rompre tous les ponts et nous surprendrait au passage d'une rivière si, entre ces deux routes, le général français n'en avait deviné une troisième, tortueuse, abrupte, à travers les précipices et les rochers. Nos soldats s'y engagent avec l'entrain de gens qui montent à l'assaut, et, après dix mortelles étapes, ils aperçoivent enfin le terme de leur marche plus pénible et plus meurtrière que le plus sanglant combat.

Honneur à eux! car ils amènent tous leurs canons et tous leurs drapeaux; ils amènent aussi des prisonniers et des otages comme font les vainqueurs; ils ne laissent derrière eux que les cendres des caissons et des chariots brûlés à mesure qu'ils devenaient inutiles, et les sept ou huit cents victimes nécessaires de la fatigue et du froid (45).

Par sa sollicitude, par sa prévoyance, par son exemple, M. de Belle-Isle a sauvé tous les autres et bien mérité de la patrie et de ceux qui mesurent l'éloge plus encore à la grandeur des difficultés qu'à l'importance des résultats (46).

Ce beau fait militaire valut à M. de Belle-Isle l'admiration de l'Europe, le titre de prince du Saint-Empire, l'ordre de la Toison d'or (47) et huit mois de captivité.

Il parcourait l'Allemagne pour y susciter des alliés à la France; arrêté sur la route de Cassel à Berlin, à un relai de poste, par un bourgmestre du Hanovre, l'Angleterre, qui connaissait son activité et son influence, ne craignit pas de le retenir prisonnier contre toutes les règles du droit des gens (48); elle le traitait comme autrefois

Digitized by Google

Duguesclin, et il aurait pu lui dire ce que le connétable disait au prince de Galles : « Votre injustice est un hom-» mage à ma puissance; vous me retenez parce que vous » avez peur de moi » (49).

M. de Belle-Isle reprit sa vaillante épée à l'heure où la France, maîtresse des Flandres et du Brabant, grâce à Maurice de Saxe, subissait au midi la honte et les douleurs d'une invasion étrangère; les Autrichiens et les Piémontais franchissaient les Alpes et dévastaient la Provence. Le vieux général accourt et va camper au Puget, à quatre lieues de Toulon que les Anglais assiégent; il rassemble les débris dispersés de notre armée; il rétablit, entre nos soldats et les soldats espagnols, la concorde un instant compromise par la mésintelligence de leurs chefs; il rend à tous la confiance et l'espoir; il leur procure des vivres; il forme des magasins laborieusement approvisionnés; puis, toutes ses mesures étant prises, il se porte en avant, dans un ordre admirable, surprend les Autrichiens à Castellane, les culbute partout et les chasse de poste en poste jusqu'au delà du Var. Mais ce n'est point assez pour lui d'avoir délivré notre territoire, il a une revanche plus complète à exiger; il envahit le comté de Nice, et, en inspirant au roi de Sardaigne la crainte de voir tomber du haut des Alpes sur sa capitale sans défense l'élite de nos troupes, il fait lever le siége de Gênes, notre fidèle alliée, que Marie-Thérèse voulait punir de sa révolte, comme si, pour cette grande et noble cité indignement traitée, la révolte n'était pas le plus légitime des droits et le plus saint des devoirs! (50)

La paix conclue sous les murs de Maëstrick arrêta M. de Belle-Isle dans sa marche, et après avoir présidé, à Nice même, un congrès dans lequel se réglèrent les restitutions et les reprises de chacun des belligérants, il remit à la Sardaigne, alors l'alliée de l'Autriche et notre

Digitized by Google

adversaire, ce riche comté que la Sardaigne, devenue notre obligée et notre amie, devait, en échange de la Lombardie conquise par nos armes, offrir à la France un siècle plus tard (51).

M. de Belle-Isle, qui était duc (52) et maréchal, depuis le commencement de la guerre, fut, quand elle se termina, élevé à la pairie (53), et cette faveur en présageait une dernière plus lourde à porter.

En 1758 (54), trois ans avant sa mort, il succéda comme ministre de la guerre au marquis de Paulmy. Au milieu de choix souvent déplorables et imposés par le caprice d'une favorite mobile et passionnée, Louis XV avait eu cette fois la main heureuse, aussi heureuse qu'elle pouvait l'être en présence d'extrêmes difficultés.

Le désordre régnait dans toutes les parties du service; l'indiscipline, le luxe, le favoritisme, la vénalité des emplois désolaient l'armée ; M. de Belle-Isle sonda toutes ces plaies d'une main ferme pour en connaître la profondeur et y appliquer le remède.

Après la regrettable capitulation de Minden, quelques officiers ayant obtenu des passe-ports pour se rendre à Paris et y passer l'hiver, il leur intima l'ordre de retourner près de leurs troupes restées prisonnières, afin de les défendre contre les exigences du vainqueur et de partager avec elles les tristesses de l'exil (55).

Les officiers n'étaient plus « ces rudes et farouches ba» tailleurs du seizième siècle, mais des petits-maîtres » libertins, légers, insouciants, railleurs » (56); ils se ruinaient en dépenses folles; la recherche de leur table, la fantaisie de leurs costumes, le nombre de leurs domestiques, de leurs maîtresses, de leurs équipages, de leurs chevaux, faisaient scandale à la ville et surtout en campagne (57). Une ordonnance, minutieusement et sévèrement libellée, mit fin à ces abus qui provoquaient les

Digitized by Google

plaisanteries de l'ennemi et insultaient à la misère du soldat (58).

Les capitaines sollicités par l'appât du gain vendaient leurs compagnies à chers deniers, et les chefs de corps, qui entraient le plus souvent en part du bénéfice, encourageaient ces honteux trafics connus sous le nom de *concordats ;* les lieutenants sans fortune perdaient ainsi toutes leurs chances à un avancement régulier et se décourageaient. Par une circulaire dont les termes indignés ne permettaient pas la désobéissance, les concordats furent proscrits (59).

Des ducs, des marquis, des comtes presque au maillot étaient titulaires des plus beaux régiments, au grand dommage de la dignité humaine et de la hiérarchie militaire si utile à maintenir. Un règlement nouveau décida que désormais, pour être colonel, il faudrait avoir servi sept ans, deux en qualité de lieutenant ou de cornette et cinq comme capitaine d'infanterie, de cavalerie ou de dragons (60) ; et dans l'application de ce principe salutaire, le ministre se montra inflexible ; il sut résister aux sollicitations les plus pressantes de ses amis et de ses frères d'armes. Un jour l'héritier du trône lui-même s'inclina devant l'énergie respectueuse de ses scrupules et de ses refus (61).

De ces hauteurs de l'administration M. de Belle-Isle descendait volontiers à des intérêts moins généraux ; il séparait les corps du génie et de l'artillerie malencontreusement réunis par l'un de ses prédécesseurs, le comte d'Argenson (62), et réglementait l'un et l'autre (63) ; il rappelait la maréchaussée à l'esprit de son institution (64) ; il introduisait de sages réformes dans les engagements militaires (65) et la levée des recrues (66) ; il modifiait d'une manière libérale les statuts trop restreints de l'École militaire (67) ; il assignait un uniforme aux médecins

Digitized by Google

attachés aux camps, pour ne plus les confondre avec les commis de l'armée (68) ; il faisait de l'épaulette le signe apparent et distinctif de chaque grade d'officier, avec le pressentiment que cette noble *guenille,* comme on la nommait alors, improviserait avant peu des héros (69); enfin, pour clore la série de ses innovations bienfaisantes, par une mesure qui illustrerait à elle seule un long ministère, il proposait au roi très-chrétien d'instituer l'ordre du mérite militaire en faveur des protestants (70).

Voilà, Messieurs, le ministre, le diplomate, le guerrier; je ne le suivrai pas plus longtemps sur le terrain des batailles, des ambassades et des améliorations ou des réformes; mon incompétence professionnelle m'y exposerait à des faux pas, sinon à des chutes, et j'ai hâte, d'ailleurs, de vous montrer M. de Belle-Isle dans son gouvernement de Metz, et de franchir un peu le seuil de sa vie civile, privée et domestique. C'est là qu'il se révèle tout entier; c'est là aussi qu'il a des droits spéciaux à notre gratitude et à nos respects.

II.

M. de Belle-Isle sollicita-t-il l'honneur d'exercer une autorité presque souveraine dans la province des Trois-Évêchés ? Je l'ignore; mais il n'y venait point en étranger, en inconnu ; il y retrouvait vivace et honoré le souvenir de son grand-père s'associant à la pensée de Richelieu, concourant, en qualité de conseiller, à établir le Parlement au milieu de clameurs intéressées et de résistances violentes, emportant enfin la réputation d'un magistrat énergique, instruit et habile, quand, en 1636, il se rendit à Paris où il devint successivement maître

Digitized by Google

des requêtes au Conseil d'état, procureur général au Parlement, et, pour son malheur et sa ruine, surintendant des finances (71). Deux grands-oncles de M. de Belle-Isle avaient aussi appartenu un instant à la magistrature messine, le premier comme chef du parquet, le second comme simple conseiller (72). Dans le passé ces trois personnages lui faisaient cortége, au moment où il prenait possession de son gouvernement, et contribuèrent, peut-être, à rendre toujours agréables, faciles et sûrs ses rapports avec une compagnie à laquelle le rattachait encore son titre de conseiller d'honneur.

Cette cordiale entente, toujours désirée et jusque-là assez rare, entre le chef militaire de la province et les organes de la justice, porta bientôt les plus heureux fruits; car, si l'un était puissant, les autres disposaient aussi d'un immense pouvoir, et rien ne féconde les bonnes intentions autant que le bon accord (73).

M. de Belle-Isle se mit à l'œuvre avec un zèle qui ne se démentit jamais. Il voulait faire de l'ancienne capitale de l'Austrasie l'inexpugnable rempart de la France du côté de l'Allemagne, en même temps qu'un centre de commerce, et la cité commode, spacieuse, salubre et toujours embellie de l'opulence, du travail et des arts ; il ne négligea rien pour atteindre ce double et louable but.

En homme de guerre, il devait commencer et il commença par les fortifications; il reprit pour les achever, en les modifiant un peu, sous l'inspiration de Cormontaigne, le système et les projets de l'illustre Vauban.

Deux forts ne tardèrent point à s'élever : le fort *Belle-Croix* (74), destiné à protéger toute la partie orientale de la ville ; le fort de la *Double-Couronne* ou *Fort-Moselle* (75), qui abrite cette *Ville neuve* si régulière, si simple, si richement dotée de tout ce qu'une sollicitude

Digitized by Google

libérale et éclairée a jamais inventé, pour le soldat valide et malade, de plus confortable et de plus ingénieux (76).

Après avoir assuré la défense de la place, M. de Belle-Isle en agrandit l'enceinte. Les portes n'avaient point alors l'élégante simplicité qui les distingue aujourd'hui ; chacune d'elles consistait en une sorte de château-fort avec créneaux, machicoulis, tourelles du moyen âge, et dont l'une restée debout nous offre encore un curieux spécimen. Deux de ces portes étaient déjà démolies, celles du *Pont-des-Morts* et du *Pontiffroy* (77) ; l'infatigable gouverneur en démolit deux autres, les portes *Saint-Thiébault* et *Mazelle;* et, en les reconstruisant plus loin vers la campagne, il laissa derrière elles un espace considérable qu'occupèrent en quelques années de somptueux hôtels, et, avec eux, la rue des *Prisons-Militaires,* la rue *Châtillon,* la rue du *Rempart-Saint-Thiébault* et la place de ce nom, la rue *d'Asfeld* et la place *Mazelle;* c'est-à-dire le quartier, sinon le plus populeux et le plus fréquenté, du moins le plus sain, le plus régulier et le plus beau (78). Cormontaigne s'y était ménagé, en bon juge, un modeste asile (79), comme pour avoir constamment autour de lui et sous les yeux l'une des parties de ses travaux qui lui fait le plus d'honneur.

A un autre aspect l'enceinte de la ville avait été profondément modifiée. Du *Pontiffroy* au *Pont des Morts* il ne régnait qu'un simple mur; M. de Belle-Isle y substitua un rempart auquel on a donné son nom, et ce fut justice ; car sa pensée ne s'arrêta avec plus de complaisance sur aucune des créations que Metz lui doit (80). Il voulut qu'une rue parallèle aux fortifications dominât le cours de la Moselle, la Double-Couronne, toute la plaine de Thionville ; et, pour lui assurer le bienfait de ce panorama magnifique, dans une lettre bien des fois reproduite (81), il prit soin de fixer lui-même la hauteur du parapet. Il

Digitized by Google

se plaisait à descendre ainsi aux plus petits détails ; et ces détails l'amenèrent bientôt aux améliorations nombreuses et urgentes que l'intérieur de la cité réclamait.

Avec lui l'air et le jour ne manqueront pas longtemps à cette grande forteresse ; les maisons aux étages surplombés tomberont une à une sous le marteau intelligent de l'architecte ; les rues tortueuses, étroites, inégales, humides, malpropres, souvent sans issues, changeront peu à peu de physionomie ; les unes s'élargissent et s'alignent (82), les autres s'abaissent, s'exhaussent, se nivellent (83) ; toutes voient disparaître les marches, les escaliers, les bancs, les mille étalages qui les obstruent et les gouttérots en saillie qui inondent les passants (84) ; d'autres voies de communication s'établissent (85) ; on répare les ponts (86), on en crée de nouveaux (87) ; on crée aussi des places publiques (88) ; on dégage les carrefours (89) ; on consolide et on pave les quais (90) ; on multiplie les fontaines (91) ; et, pour les alimenter, on demande tour à tour, et à grands frais, leurs eaux abondantes et vives aux sources de Plappeville, de Luzerailles, du Sablon, de Lessy et de Scy (92), non sans difficultés toujours renaissantes, dont M. de Belle-Isle conseille de chercher la solution en jetant les yeux sur l'aqueduc de Jouy, en imitant l'exemple, en suivant la trace du peuple-roi (93).

Afin de rendre partout l'exécution plus rapide, il adjuge la besogne à qui plus, à plusieurs entrepreneurs et à prix réduits (94) ; il associe les soldats de la garnison aux manœuvres bourgeois (95) ; s'il redoute une opposition malveillante et aveugle, il obtient un arrêt du conseil (96), il se transporte sur les lieux, il paye de sa personne, il fait travailler toute la nuit, aux flambeaux, et le matin les opposants se réveillent stupéfaits à la vue de ce qui s'est opéré à leur porte, sous leurs fenêtres,

Digitized by Google

pendant leur sommeil (97). Il sait que l'intérêt sera pour lui le meilleur des auxiliaires, et il intéresse à ses projets les hommes riches, auxquels il distribue gratuitement des terrains plus ou moins vastes, à la condition d'y bâtir dans un délai et sur un plan convenus (98).

De tous les lieux où M. de Belle-Isle a laissé sa vigoureuse empreinte, il n'en est pas qui aient subi une transformation plus complète que les environs de la cathédrale et *l'île du Saulcy*.

Aux abords de la vieille basilique que couvraient deux églises, une collégiale, trois chapelles, un vaste cloître et plusieurs maisons canoniales et particulières, il établit, malgré les protestations du chapitre, la place *d'Armes*, dont l'ornementation, un peu lourde, appartient à son successeur, le maréchal d'Estrées, ou plutôt à l'architecte Blondel (99).

Sur le sol marécageux, effondré, presque désert du Saulcy, il fonda l'hôtel de l'Intendance, le théâtre et ses deux pavillons symétriques, tout près du *jardin d'Amour*, ce jardin bizarre de forme, entouré d'eau, couvert de verdure, et dont l'ombre mystérieuse a été pour plus d'un promeneur du soir un attrait et un péril (100).

Quelque puissant qu'il fût, M. de Belle-Isle aurait échoué dans ses conseils et dans ses vues, s'il n'avait pas mérité la confiance respectueuse et dévouée des édiles du temps (101) ; mais il la possédait tout entière, et c'est à peine si on découvre entre eux et lui, de loin en loin, le moindre nuage ou le plus petit dissentiment. Il entretenait avec eux une correspondance active, continue, datée de Metz, de Paris, de Francfort, de Nice, d'un camp, de tous les points où l'appelait le service du roi. Il leur adressait tantôt les instructions les plus détaillées et les plus précises, tantôt les encouragements les plus affectueux et les plus flatteurs ; il ne leur ménageait pas

Digitized by Google

non plus les remontrances; et un jour qu'ils s'étonnaient de ce qu'un sieur de *Saint-Pierre* s'était plaint d'eux et avait porté jusqu'à lui ses doléances, il leur répondit : « Je ne vois pas.... qu'il y ayt rien de répréhensible » dans la lettre qu'il m'a écritte.... et ce ne peut jamais » être un crime à un particulier d'auertir pour le bien » public celuy à qui le Roy veut bien confier son auto- » rité » (102). Il leur enjoignait, dans une autre circonstance « de ne plus s'écarter de la justice, parce qu'agir » autrement c'était mal le servir » (103).

On ne saurait croire jusqu'où pénétrait l'œil attentif du restaurateur de la cité ; les objets de la plus minime importance provoquaient son assentiment ou son blâme; il s'indigne de ce qu'on a autorisé deux habitants, les sieurs *Marly* et *Oudet,* à construire des croisées et à recrépir leurs maisons soumises au recul ; il applaudit à la démolition prochaine de la *Croix-d'Or* et d'une partie du magasin qui y attenait (104).

Ces petits faits, que la biographie recueille et que l'histoire dédaigne, initient plus qu'on ne le suppose à la parfaite connaissance du fonctionnaire et de l'homme ; ils ne touchent ni à l'éloge, ni à la critique, mais ils ajoutent un trait de plus au caractère et ils complètent la vérité.

M. de Belle-Isle écrivait ses dépêches; quand il ne les écrivait pas, il les dictait, et il en dictait plusieurs à la fois, sur des sujets divers, tant il avait la mémoire exercée et l'esprit présent (105)! Il tenait à rendre sa pensée lui-même, et il ne tenait pas moins à ce que celle des autres lui arrivât sans intermédiaire ; car, dans la crainte d'indiscrétions trop communes, il ne permit jamais à personne de décacheter son volumineux courrier (106).

Quels labeurs, Messieurs, pour un homme auquel sa santé dès longtemps compromise imposait de continuelles

Digitized by Google

entraves (107)! Mais chez lui l'amour du devoir triomphait même de la douleur; elle le laissait calme, serein, accessible ; à quelqu'heure qu'on l'abordât on ne semblait jamais ni le contrarier, ni lui déplaire ; qu'on se recommandât à lui comme auteur d'une découverte utile, qu'on réclamât de lui un service ou une aumône, presque toujours il renvoyait content, sans se souvenir que plus d'un chevalier d'industrie avait abusé de son cœur (108).

S'il écoutait avec patience, il parlait facilement et volontiers, bien plutôt le langage des affaires que celui des discours pompeux et apprêtés (109). Pas plus dans sa conversation que dans ses actes, il n'apportait de l'entêtement ou de l'amour-propre : « Si je me trompe, di» sait-il, qu'on me le prouve et je me rétracte; » et on lui a souvent entendu répéter : « J'ai fait des fautes, » mais je n'ai jamais eu l'orgueil ridicule de ne pas » en convenir » (110).

La générosité et la tolérance composaient le fond de son excellente nature. Comme ministre, il put se rendre ce consolant témoignage qu'il avait vidé les prisons d'État et signé seulement trois ou quatre lettres de cachet (111). En religion, si, tout en détestant la Saint-Barthélemy et les Dragonnades, il approuvait la révocation de l'édit de Nantes, c'est parce qu'il voyait dans les calvinistes des sujets dangereux et rebelles *qui formaient plutôt un parti dans l'État qu'une secte dans l'Église* (112). Catholique fervent et sincère, il repoussa les avances que les jésuites et les jansénistes lui firent dans l'espoir de l'attirer à eux ; il ne se mêla qu'une seule fois, et très-indirectement, à leurs tristes querelles, pour concourir à une bonne action. Un homme éminent par la science, mais crédule comme tous les malades, le chevalier Folard, se rendit un jour, en compagnie d'une foule d'illuminés et d'enthousiastes, au cimetière de Saint-Médard,

Digitized by Google

sur le tombeau du diacre Pâris, afin d'implorer, par sa miraculeuse entremise, la guérison d'un rhumatisme aigu dont il souffrait ; les soldats du guet l'arrêtèrent ; M. de Belle-Isle l'apprit et il s'empressa de courir à Versailles et d'en rapporter un ordre d'élargissement. Heureux de témoigner par là sa profonde estime et sa vive sympathie à un vieux guerrier criblé de blessures et l'un de nos tacticiens les plus renommés (113).

Bien peu d'hommes ont moins que M. de Belle-Isle sacrifié au bien-être et au plaisir. A part les instants trop courts qu'il passait à son château de Bizy ou dans son domaine de Gisors, et qu'il consacrait à des études et à des expériences agricoles, il ne se reposait jamais; il dormait peu ; sa table n'était délicatement servie que pour les autres ; il dédaignait les chances et les émotions du jeu; les grâces et la beauté exerçaient seules sur lui un empire irrésistible et souvent partagé ; les agréments de sa personne, son habitude du grand monde, le tour enjoué et un peu hardi de ses propos en faisaient plus encore un séducteur qu'une victime ; mais, dans une cour corrompue, où le libertinage se décorait du nom de galanterie, où des courtisanes éhontées venaient s'asseoir sur les marches du trône, jamais ses amours n'ont éclaté en scandale et compromis personne. Si un jour il a soulevé le voile qui cachait sa faute, c'est qu'il fallait la réparer (114).

Le commerce des femmes épurait son goût ; nul ne s'entendait mieux que lui à organiser une fête officielle; il en offrit une splendide aux messins à la naissance du duc de Bourgogne ; elle dura plusieurs jours; noblesse et bourgeoisie y assistaient confondues ; et un témoin oculaire nous en a transmis la relation avec un entrain et une exactitude qui trahissent à chaque page son admiration et sa reconnaissance (115). Le voyage de Louis XV,

Digitized by Google

en 1744, avait fourni déjà au gouverneur de Metz l'occasion de montrer son savoir-faire; sous sa puissante impulsion la ville s'était en un instant couverte de guirlandes de fleurs, d'arcs de triomphe, de trophées, de portiques; chaque jour ménageait à l'auguste visiteur de plus chaleureuses ovations et de nouvelles surprises, dont le récit n'éveillerait plus la curiosité. Mais à cet événement local, qui faillit devenir un événement européen, se rattache une particularité que nos chroniqueurs du temps ont omise et que, par cela même, j'ai quelque plaisir à tirer de l'oubli. Le quatrième jour le roi tombe malade; en quelques heures les médecins désespèrent de le sauver; la religion lui offre ses consolations suprêmes; la reine accourt; Mme de Châteauroux est chassée et, pendant que d'autres, qui tout à l'heure se prosternaient aux pieds de la favorite, s'éloignent d'elle comme d'un être maudit, l'accablent d'injures et lui refusent, pour fuir, un des carrosses de la cour, M. de Belle-Isle la protége de son égide hospitalière, l'accompagne au dehors, la soutient, la console et lui prête sa voiture, ses gens et ses chevaux (116). Ces simples égards pour une femme déchue honorent plus son cœur que les pompes et les féeries d'une réception royale ne témoignent de son dévouement au prince et des ressources de son esprit.

Une fête n'était pas pour le gouverneur de Metz le coûteux étalage d'une vanité puérile; il y voyait une obligation imposée par les convenances et par sa position au premier représentant du chef de l'État, en même temps qu'un moyen de légitime influence. L'homme se laisse prendre aux distractions qu'on lui procure, il veut qu'on l'amuse... Cette conviction de M. de Belle-Isle explique son ardeur persévérante à doter la ville d'une salle de spectacle qui répondît à l'importance de sa garnison et à l'opulence de ses habitants. A la parcimonie inquiète

Digitized by Google

de ceux qui s'effrayaient de dépenses traitées par elle d'excessives il répétait, sans s'émouvoir : « C'est utile-» ment employer les deniers de la ville que de les faire » servir à l'amusement de ses citoyens et empêcher par » là des désordres qu'il est d'une bonne et sage politique » de prévenir... c'est semer pour recueillir » (117). Une fois le bâtiment achevé et les dispositions intérieures adoptées, après bien des essais et des péripéties, il amena de Paris des peintres et d'autres artistes chargés de travailler à de superbes décors. Il surveillait la composition du répertoire, le choix des acteurs et des pièces; il se faisait rendre compte des recettes, et quand, ce qui arrivait souvent, avec une régie aux abois ou un directeur en déconfiture, il fallait, par un nouveau subside combler un nouveau déficit, il formulait une fois de plus sa théorie des sacrifices nécessaires, et le conseil municipal d'alors agissait comme le conseil municipal d'aujourd'hui.... il payait (118).

Le goût des lettres s'alliait chez M. de Belle-Isle au goût des arts; il les protégeait en Mécène et il les cultivait en père de famille, en observateur sagace et en homme d'État; car au milieu de sa vie si laborieuse et si agitée, il a écrit des conseils à son fils, et sur les événements contemporains, sur ses voyages, sur l'éducation des princes, la religion, le choix des généraux et des ministres, la politique extérieure, la paix et la guerre, le commerce, la marine, les finances et l'administration de la justice, des mémoires qui malheureusement ne sont pas, d'une manière authentique et certaine, parvenus jusqu'à nous (119).

Il n'admettait pas le privilége de l'instruction au profit des classes riches; il pensait que le peuple avait, dans la limite de ses besoins, des droits égaux à ce bienfait des temps modernes, et il encourageait les écoles chrétiennes

Digitized by Google

avec autant de soin que, par l'érection du collége des chanoines réguliers, il assurait à la littérature française, latine et grecque, des maîtres expérimentés et des disciples nombreux (120).

Comment protéger les lettres sans aimer les livres! Aussi M. de Belle-Isle les aimait-il beaucoup; il les aimait en connaisseur, bien conservés, bien choisis, irréprochables; il recherchait les raretés et ne dédaignait pas les petits bonheurs du bibliophile. J'en cite une preuve entre cent et je l'emprunte à un souvenir du pays.

La première édition de la grande histoire de Lorraine de Dom Calmet, personne ne l'ignore, renfermait, dans l'origine, certains passages de nature à déranger les combinaisons généalogiques du duc Léopold et à blesser les susceptibilités jalouses du roi de France; elle fut soumise à l'examen d'une commission, et cette commission supprima quarante-cinq feuillets, dont quelques-uns disparurent sans retour, et dont d'autres, en plus grand nombre, furent remplacés par des cartons. M. de Belle-Isle ne possédait donc, comme tout le monde, qu'un exemplaire cartonné, incomplet, et il en éprouvait une contrariété que les amateurs seuls devinent; mais il se tenait trop au courant des choses littéraires pour ne pas savoir bientôt que les feuillets supprimés avaient été rémis à l'auteur, sous la condition de ne s'en jamais dessaisir, et il tenta près du bon abbé de Senones, avec l'autorité d'un gouverneur et la courtoisie d'un gentilhomme, une démarche que le succès devait couronner. Après avoir reçu du révérend père le complément de son livre, l'heureux maréchal lui écrivait une lettre pleine d'effusion et de reconnaissance; aux pages restées blanches ou tronquées par la censure, il pouvait enfin, à la différence de tant d'autres, substituer le texte original! (121) *rara juvant* (122).

Digitized by Google

L'amour de M. de Belle-Isle pour les arts et pour les lettres reçut à la fin de sa vie la plus précieuse des récompenses et la plus solennelle des consécrations. Le 30 juin 1749, l'Académie française lui ouvrit ses portes, après une élection dans laquelle son nom avait réuni l'unanimité des suffrages (123).

Son discours de réception, correct, simple, très-bref, ne contenait point, comme on l'a plus d'une fois affirmé, un remarquable éloge du cardinal de Richelieu, mais celui, moins facile, de Louis XV, que ne recommandaient ni les hautes vues, ni le ferme vouloir du ministre de son bisaïeul. La reconnaissance excuse, jusqu'à un certain point, la flatterie, quand celui qui se la permet ne flatte pas pour obtenir encore et n'a plus rien à désirer. Ici le récipiendaire avait atteint le faîte des grandeurs et, en prêtant à son maître toutes les vertus d'un monarque, il n'entendait tromper ni la postérité, ni ses nouveaux confrères, il prenait pour des vérités les illusions de son cœur (124).

Pour M. de Belle-Isle tout devenait une incitation à bien faire et à faire plus. A peine a-t-il pris possession de son fauteuil académique qu'il songe à aviver le foyer intellectuel au siége même de son gouvernement. Il y encourage, il y protége une réunion d'hommes laborieux et instruits qui, sous l'humble titre de *Société d'étude,* s'occupaient non-seulement d'histoire et de législation, mais encore de physique, de chimie, de botanique, dans l'intérêt industriel et agricole des Trois-Évêchés (125). Après avoir permis, de son autorité personnelle, à cet institut naissant de prendre le nom d'*Académie des sciences et des arts,* il rêve bientôt pour lui une sanction plus haute et il sollicite des lettres patentes qui l'élèvent au niveau des académies de Paris; il s'appellera, comme elles, *Académie royale,* ses membres jouiront des mêmes honneurs, priviléges et prérogatives, et, par grâce toute spéciale, ses

Digitized by Google

jetons de présence et ses médailles destinées à servir de prix porteront, non pas l'effigie du roi, selon l'usage, mais celle du fondateur (126).

M. de Belle-Isle méritait bien cette dérogation à la règle commune; car, non content d'aider la nouvelle Académie de son influence et de son crédit, il l'aidait encore de sa bourse ; il la dotait d'une rente annuelle de 3000 livres pour pourvoir à ses dépenses ordinaires et à ses besoins imprévus (127).

En annonçant cette bonne nouvèlle aux représentants de la cité, il leur rappelait en termes précis la nature et le but d'un établissement qu'il était fier d'avoir fondé : « Vous inspirerez, leur écrivait-il, à MM. les Membres de » la Société roiale combien il importe que la science se » mette au service de l'humanité. Vous leur direz aussi, » de ma part, que les lettres ne perdent jamais le sou- » venir de ce qu'on fait pour elles » (128). Il ajoutait plus tard, avec une sorte d'orgueil qu'autorisaient la faveur publique et de premiers succès : « Je suis heureux de pou- » voir démentir ce qui a été dit jusque dans ces derniers » tems par quelques hommes certes respectables, mais » trop peu au courant du mouvement de l'activité littè- » raire et scientifique dans la ville de Metz. J'avois à cœur » d'y assurer l'établissement d'une société qui soit asses » forte pour réunir et stimuler les amateurs de l'étude » et des recherches. C'est l'acte qu'il me tardoit le plus » d'avoir accompli et que j'aurois éprouvé le plus de » regret de laisser à un autre » (129).

Le Parlement s'empressa d'enregistrer les lettres patentes qui instituaient près de lui une compagnie savante dans laquelle son premier président entrait comme *membre né,* son procureur général et un président à mortier comme membres *honoraires,* un autre président à mortier et quatre conseillers comme membres *titulaires* (130).

Digitized by Google

Le mercredi 19 novembre 1760, après avoir assisté à une grande messe célébrée par le princier de la cathédrale, l'Académie inaugurait ses travaux dans l'une des salles du gouvernement, en séance solennelle, au son de la mutte, devant Messieurs de l'hôtel de ville et l'élite de la population (131).

L'Académie de Metz avait pour devise : *Utilitati publicæ* (132). Elle y resta constamment fidèle ; des œuvres considérables sortirent de ses mains ou furent imprimées à ses frais et sous ses auspices (133) ; sa renommée s'étendit de proche en proche ; les hommes les plus distingués par le talent et par la naissance ambitionnèrent l'honneur de lui appartenir (134) ; ses récompenses annuelles étaient enviées, les concurrents nombreux, et parmi les lauréats figurent des noms qui, en politique, dans les lettres et dans les sciences, ont acquis plus tard une incontestable célébrité : Rœderer, Lacretelle, Durival, l'historien de Stanislas, Bousmard, le défenseur oublié de Dantzig (135), l'abbé Grégoire, alors curé d'Embermenil (136), Robespierre, avocat à Arras, qui préludait, par d'innocentes luttes philosophiques et littéraires, au grand et terrible rôle que la révolution française lui destinait (137).

M. de Belle-Isle ne devait pas jouir longtemps des progrès de son œuvre ; il s'affaissait de jour en jour, bien moins encore sous le poids de l'âge que sous celui du chagrin. Il vit successivement descendre avant lui dans la tombe les êtres les plus chers, ceux qui auraient dû lui survivre et lui fermer les yeux :

Une épouse adorée et si digne de l'être que, dans un discours d'apparat, le premier président a pu dire d'elle, sans craindre de rencontrer un contradicteur, « qu'elle » faisait les délices et l'édification de la société » (138) ;

Un frère plus jeune, autre lui-même, avec lequel il

Digitized by Google

vivait dans une union si étroite qu'elle rappelle et qu'elle surpasse toutes celles que célèbrent la fable et l'antiquité (139);

Un fils unique enfin, l'appui de sa vieillesse, la gloire de son nom, l'héritier de ses charges, mort avant l'âge, comme meurent les braves, au champ d'honneur (140).

Quelque douloureux qu'ils fussent, ces coups répétés n'abattaient point son courage ; il s'inclinait avec une fermeté résignée sous la main de Dieu ; mais les déchirements de l'âme finirent par briser un corps usé par la maladie et le travail. Le 26 janvier 1761, il mourut en sage et en chrétien ; regretté de tous, regretté même d'un roi égoïste et insensible qui ne pouvait oublier ses services, mais regretté surtout des Messins qui eurent sa dernière pensée et son dernier bienfait. Il quitta la vie presqu'aussi pauvre qu'il y était entré; après avoir connu toutes les grandeurs, contracté les alliances les plus illustres et les plus riches, disposé de tous les moyens qui mènent à la fortune, il laissait à peine à son exécuteur testamentaire de quoi payer ses dettes et acquitter quelques legs pieux. Ce fait parvenu jusqu'à nous sans conteste vaut tous les panégyriques ; il dissipe les préventions, il désarme la calomnie, il prouve aux moins crédules, à ceux-là qui, plus difficiles que Voltaire et Frédéric, refusent de compter M. de Belle-Isle parmi les héros et les hommes de génie, qu'il fut du moins un homme pur, un homme intègre, un homme de bien (141).

Quelle joie pour lui, Messieurs, si, il y a moins d'une année, sorti un instant du sépulcre, il avait vu amoncelés dans une exposition universelle, non loin de sa demeure, les produits variés de l'horticulture, de l'industrie et des arts! Ses yeux ne se seraient point lassés à ce merveilleux spectacle dû à votre féconde initiative, et il aurait salué

Digitized by Google

dans l'Académie actuelle l'Académie d'autrefois. Que cette approbation d'outre-tombe nous encourage et nous soutienne ; il y aura toujours quelqu'honneur à la mériter, et elle perpétuera entre nous et ceux qui nous précèdent une nécessaire et glorieuse solidarité.

Digitized by Google

NOTES.

Ces notes ont pour but de faire connaître ce qui ne pouvait entrer dans le discours, déjà fort long, et cependant encore trop bref; elles permettront aussi, à ceux qui aiment ce genre de travail, de vérifier l'exactitude de mes affirmations et même de juger autrement que moi certaines circonstances, à peu près inédites, ou certains événements plus notoires, mais jusqu'aujourd'hui très-controversés.

(1) — Le nom du maréchal se lit orthographié de trois manières : *de Belle-Isle*, *de Bell'Isle*, *de Belleisle*. La seconde n'est que l'abréviation de la première et ne vaut pas mieux que la troisième, encore bien que celle-ci ait été adoptée par le maréchal dans toutes ses signatures. J'ai préféré celle dont les géographes se servent en parlant de l'île à laquelle la famille Foucquet empruntait son nom et son titre nobiliaire.

(2) — Dom Bernardin Pierron, *Templum metensibus sacrum, carmen*, p 43. Les faits et gestes du bienfaiteur de la ville de Metz ont inspiré au savant bénédictin quarante-sept autres vers qui ne manquent ni de verve ni de correction.

(3) — M. Emmanuel Michel, discours comme président, *Mémoires de l'Académie royale de Metz, année* 1846-1847, p. I-XXVIII.

Un autre membre de l'Académie, M. Chabert, a aussi consacré à M. de Belle-Isle une notice excellente d'une certaine étendue, à laquelle j'ai fait de nombreux et utiles emprunts. Cette notice intéressante, surtout au point de vue messin, et publiée d'abord

Digitized by Google

dans *l'Austrasie, Revue de Metz*, forme aujourd'hui un volume grand in-8° de 212 pages.

L'ancienne Académie avait elle-même payé son tribut à la mémoire de notre fondateur; mais l'oraison funèbre composée par M. Dumont, avocat, ancien conseiller-échevin de l'hôtel de ville, et très-probablement restée manuscrite, ne se trouve plus dans nos archives, auxquelles elle appartenait.

(4) — Tous ceux qui se sont occupés jusqu'à présent de M. de Belle-Isle lui ont donné les prénoms de *Charles-Louis-Auguste*, tandis qu'il n'en avait qu'un seul, celui de *Louis*, comme le prouve la copie fidèle de son acte de baptême que je dois à l'extrême obligeance de M. Rochin, procureur impérial à Villefranche, et que voici :

« Le mesme jour, vingt-quatre septembre 1684, feust baptisé » *Louis*, fils légitime et naturel de messire Louis Foucquet, che- » vallier marquis de Bellisle, et dame Catherine de Leui de » Charlus, mariés. Feust parrin monseigneur l'illustrissime et » reuerandissime Louis, euesque et conte d'Agde, maraine très » haute et très puissante dame Louise-Margueritte de Bethune » de Suilly, femme de très haut et très puissant seigneur Daillon » du Lude, duc et pair de France et grand mestre de l'artillerie, » et présanté au nom de la dite dame par dame Marie de Pomairol, » femme de messire Jean-Jacques de Colonges de Laurière, pré- » sident au présidial et séneschal de Rouergue; et nasquit le » vingt-deux du dit mois et an susdits. »

Signé : † Louis, euesque d'Agde. Degua, prêtre et vicaire.

Extrait du *registre des baptesmes, mariages et mortuaires de l'église de Nostre-Dame de Villefranche*, déposé aux archives de la mairie de cette ville.

(5) — Le marquis d'Argenson, *Mémoires et Journal inédit*, édition elzévirienne de Jannet, t. I, p. 138-139. Les armes du surintendant étaient *d'argent à l'écureuil de gueules grimpant sur un globe*, avec cette devise : *quò non ascendam?* M. de Belle-Isle écartelait les siennes, aux deuxième et troisième quartiers, *d'or à trois chevrons de sable* et il y accolait le plus souvent celles de sa

Digitized by Google

seconde femme, *d'argent à la fasce de gueules, brisé d'un lambel à trois pendants de gueules.*

(6) — Le marquis d'Argenson, t. I, p. 144-145 et t. II, p. 224-225, 365-367. — Le duc de Saint-Simon, *Mémoires complets et authentiques sur le siècle de Louis XIV et la régence, collationnés sur le manuscrit original, par M. Cheruel,* édition de Hachette, t. XVII, p. 108-109. Ces deux ouvrages, que ne recommandent point, en général, la bienveillance de leurs appréciations, fourmillent de renseignements curieux, et souvent contradictoires, sur M. de Belle-Isle.

Voir aussi Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV,* chap. VI, t. XIX, p. 62-63 des *Œuvres complètes,* édition de Renouard, et *Panégyrique de Louis XV,* même volume, p. 431. — Frédéric II, *Histoire de mon temps,* t. I, chap. I, p. 41. — Flassan, *Histoire de la diplomatie française,* t. V, p. 241. — Mais nul n'a traité le maréchal avec plus de convenance et de justice que le duc de Nivernois, dans sa réponse, en qualité de directeur de l'Académie française, au discours de réception de l'abbé Trublet, le 13 avril 1761; le R. P. de Neuville lui-même n'a pas été plus heureusement inspiré, lorsqu'il prononçait son oraison funèbre, dans l'église de l'hôtel royal des Invalides, le 10 avril 1761.

Comme tous ceux qui ont eu une fortune grande et inespérée, M. de Belle-Isle a rencontré, sur son chemin, beaucoup d'envieux et de détracteurs; et, malheureusement pour lui, c'est à travers leurs préventions jalouses et haineuses que, sans le vouloir et sans le savoir, presque tous les historiens modernes le jugent avec une excessive sévérité. Ils ne voient en lui qu'un habile discoureur, remuant, présomptueux, superficiel, plus fécond en projets qu'en ressources, rompu à tous les genres d'intrigues et de la plus insatiable ambition qui fut jamais. Une étude consciencieuse de sa correspondance, de ses actes, de l'ensemble de sa vie, m'a conduit à une opinion tout autre et je la crois plus équitable, plus vraie, plus conforme surtout aux traditions et aux sentiments du pays messin.

(7) — On connaît beaucoup de portraits de M. de Belle-Isle :

Digitized by Google

l'Académie en possède deux, l'un à l'huile qu'elle a acheté, le 29 avril 1839, au prix de 50 fr.; l'autre au pastel, fort bien conservé, qu'elle doit à la libéralité de M. Chabert; il y en a un troisième, à l'hôtel de ville, dans le cabinet de M. le Maire; et on assure que l'original, peint par Hypolite Rigaud, se trouve aux mains de M. Louis de Bertier, propriétaire à Lagrange, près Thionville.

Les gravures surtout sont nombreuses; je connais: 1° celle de Will, d'après Rigaud, en pied et in-folio; 2° celle de Moitte, d'après Latour, en pied et in-folio; 3° celle de Mellini, d'après Latour, en pied et in-folio; 4° celle de Mellini, en buste et in-4°; 5° celle de Vangelisty, en buste et in-4°; 6° celle de la galerie de Versailles, d'après Nivelon, en pied et in-4°; 7° la même, in-8°; 8° celle de la collection Desrochers, en buste et in-8°; 9° celle de Sysang, en buste et in-8°; 10° celle de Besoet, en buste et in-8°; 11° celle au trait de Landon, d'après Rigaud, en buste et in-12.

La collection de portraits lithographiés de Delpech comprend enfin deux portraits de M. de Belle-Isle dans les formats in-folio et in-8°.

(8) — Le duc de Saint-Simon, t. VII, p. 205, et t. XVII, p. 104-105. — Le marquis d'Argenson, t. I, p. 139-140. — *Lettres de M^me^ de Sévigné, de sa famille et de ses amis recueillies et annotées par M. Monmerqué,* édition de Hachette, t. I, p. 443.

Il semble que dans cette famille la sainteté fut héréditaire chez les femmes, car on se rappelle ce que M^me^ de Sévigné écrivait à M. de Pompone, le 20 novembre 1664, de la mère du surintendant: « M^me^ Foucquet la mère a donné un emplâtre à la reine, » qui l'a guérie de ses convulsions, qui étoient à proprement » parler des vapeurs. La plupart, suivant leur désir, se vont » imaginant que la reine prendra cette occasion pour demander la » grâce de ce pauvre prisonnier; mais pour moi, qui entends un » peu parler des tendresses de ce pays là, je n'en crois rien du » tout. Ce qui est admirable, c'est le bruit que tout le monde fait » de cet emplâtre, disant que *c'est une sainte que M^me^ Foucquet,* » *et qu'elle peut faire des miracles.* »

Après la mort du surintendant, sa femme, née de Castille, obtint, pour ses reprises, le domaine de Belle-Isle; mais cette île,

Digitized by Google

longue de six lieues, large de deux, « était la plus mauvaise terre » du monde, rapportant peu et étant, pour ainsi dire, sequestrée » entre les mains du roi, qui y tenoit garnison.

(9) — *Lettres de Mme de Sévigné*, t. I, p. 435-483. — Cheruel, *Mémoires sur la vie publique et privée de Foucquet, surintendant des finances, d'après ses lettres et des pièces inédites conservées à la bibliothèque impériale.*

Le château de Vaux surpassait en beauté et en richesse les résidences royales de Saint-Germain et de Fontainebleau; le surintendant y avait dépensé bien des millions et y donna une dernière fête, au milieu de laquelle, sans les supplications de la reine-mère, Louis XIV, ne se contenant plus à la vue de tant de profusion et de luxe, l'aurait fait immédiatement arrêter. Cette arrestation, du reste, suivit de près, et alors commença un long et scandaleux procès, avec des incidents et des alternatives, que notait, chaque jour, la plume émue de Mme de Sévigné et dont M. Cheruel vient de se constituer l'intelligent et consciencieux historien.

(10) — *La vie politique et militaire de M. le maréchal duc de Belle-Isle, prince de l'Empire, ministre d'État de S. M. T. C., etc.*, publiée par M. D. C***, seconde édition, p. 12.

Cette vie a été imprimée deux fois, à La Haye, en 1762, et se vendait chez la veuve Van Duren. Dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. III, p. 420, nº 19093, Barbier attribue avec raison ce livre à François-Antoine Chevrier, auteur lorrain bien connu. La seconde édition diffère de la première, par son format plus petit, par le nombre de ses pages, 271 au lieu de 264, et surtout parce qu'elle renferme en plus un portrait très-médiocre du maréchal, un titre avec d'assez belles armoiries, trois cartes beaucoup moins utiles que ne l'aurait été celle de Prague à Egra, et le dessin de la médaille commémorative de la délivrance de Gênes.

(11) — Torcy, *Mémoires pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de Riswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, La Haye, M.DCC.LVI, t. I, p 147-158. — Mignet, *Négociations relatives à la*

Digitized by Google

succession d'Espagne sous Louis XIV, ou *Correspondances, Mémoires et actes diplomatiques concernant les prétentions et l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*. Introduction, p. LXXVII-LXXIX. — Simonde de Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVI, chap. XXXVIII, p. 292-295. — Michelet, *Histoire de France au XVII^e siècle*, t. XIV, p. 180-186.

Le testament de Charles II, mort le 1^er novembre 1700, parvint, le 9 du même mois, à Fontainebleau, où se trouvait dans ce moment la cour de France. Pour « prendre la plus grande réso- » lution du siècle, » dit M. Mignet, Louis XIV réunit en conseil : le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères « qui se » prononça pour l'acceptation du testament; le vieux duc de » Beauvilliers, président du conseil des finances et gouverneur » des enfants de France, qui émit un avis contraire; le chance- » lier Ponchartrain, qui résuma les opinions différentes, sans » oser en embrasser aucune; le Dauphin, qui, poussé par l'amour » paternel et sensible à la gloire d'être fils et père de roi, parla » sans hésitation en faveur du testament. Louis XIV, longtemps » silencieux, décida. Sa décision resta trois jours secrète; il la » prit avec cette grandeur calme qui lui était naturelle. »

(12) — *Le grand Dictionnaire historique de Moreri*, édition de 1759, t. V, p. 768. — *Chronique militaire*, t. III, p. 333. — Le chevalier de Courcelles, *Dictionnaire historique et biographique des généraux français depuis le XI^e siècle, jusqu'en* 1822, t. VI, p. 103-105.

7 janvier 1702, capitaine au régiment Royal-Cavalerie. 11 janvier 1705, mestre de camp d'un régiment de dragons. — Il a un cheval tué sous lui à la canonnade de Huningue; il est blessé à la bataille de Friedlingen; il est blessé encore en montant, comme volontaire, à l'assaut du fort de Khel; il assiste au siége et à la prise d'Augsbourg; il reçoit un coup de sabre et il a un cheval tué sous lui à la bataille d'Hochstedt; il se bat à Cassano; il se bat à Calcinato, où il est blessé pour la quatrième fois; et il va l'être plus dangereusement, pour la cinquième, sur les remparts de Lille.

(13) — Le marquis d'Argenson, t. I, p. 140 et t. II, p. 105-106.

Digitized by Google

La nomination de M. de Belle-Isle porte la date du 12 novembre 1708. Son concurrent était le marquis de Maillebois, fils de M. Desmarets, contrôleur général des finances, et neveu de Colbert. — La rivalité des deux familles se devinait à une allégorie peinte sur les lambris du château de Vaux, où l'on voyait *une couleuvre*, emblème des Colbert, *poursuivant un écureuil*, emblème des Fouquet.

M. de Belle-Isle devint mestre de camp général des dragons, le 5 juillet 1709.

(14) — *Vie politique et militaire*, p. 15-18.

En informant Mme de Maintenon de cette heureuse nouvelle, il n'oubliait pas Mme de Belle-Isle à laquelle il écrivait le même jour, 7 mars 1714 : « Enfin, madame, le grand ouvrage de la paix » est terminé ; notre maréchal, qui négotie comme il combat, s'en » est tiré à merveille, et ceux qui ont vu l'état déplorable de la » France et les succès de ses ennemis, conviendront du moins » que nous savons réparer nos pertes. Je vous envoye, par le » courier que M. le Maréchal adresse au Roi, un extrait de cet » important et glorieux traité. Je sais que vous n'avez que les » agrémens de votre sexe et que vous ne rendrez ma lettre » publique, que lorsque vous serez seure de ne plus commettre » d'indiscrétion..... Remettez vous même l'incluse à Mme de » Maintenon et faites rendre par un de vos gens les deux autres » à leur destination. »

Il s'agit ici de la première femme de M. de Belle-Isle, Henriette-Françoise de Durfort-Sivrac, qu'il avait épousée le 21 mai 1711 ; elle pouvait être discrète, mais elle n'était ni aimable, ni belle, si on en juge par ce portrait peu flatté qu'en fait le duc de Saint-Simon, t. IX, p. 310 : « elle étoit riche, extrêmement laide, » encore plus folle. Elle s'en entêta et ne le rendit pas heureux, » ni père. Son bonheur l'en délivra quelques années après. »

(15) — *Vie politique et militaire*, p. 19-21.

(16) — Moreri, t. V, p. 768. — Le marquis d'Argenson, t. I, p. 141. — Le grade de maréchal de camp, qu'il obtint le 8 mars

Digitized by Google

1718, ne fut pas la seule faveur dont le régent l'honora; il fut encore nommé, le 31 mai 1719, gouverneur de Huningue.

(17) — *Vie politique et militaire*, p. 22. — Le marquis d'Argenson, t. I, p. 142. — De Sismondi, t. XXVII, chap. XLV, p. 534-535.

Le Blanc, secrétaire d'État de la guerre, que Mme de Prie, jalouse de sa mère, dont elle avait été la rivale, fit rechercher pour sa sa comptabilité, comme complice d'un commis infidèle, et que le Parlement « acquitta avec autant de passion que ses amis en » mettoient à le persécuter. »

(18) — Le duc de Saint-Simon, t. XVII, p. 107-108.

Cette dame de Levis, née Chevreuse, avait épousé le neveu de Mme de Belle-Isle, la mère; elle était dame du palais, et, après avoir vécu à ce titre « dans les continuelles privances de Mme de Maintenon et du roi, » elle devint l'amie intime du cardinal de Fleury. Elle aimait M. de Belle-Isle jusqu'à l'entêtement, et, avant de le rapprocher du premier ministre de Louis XV, elle l'avait, sans aucun doute, servi déjà, d'une manière efficace, sous le règne précédent.

(19) — *Vie politique et militaire*, p. 47, 64-66, 72. — *Testament politique du maréchal duc de Belle-Isle*, chap. I.

Le cardinal de Fleury pouvait si peu se passer de M. de Belle-Isle, que le général aspirant à une ambassade, le vieux ministre lui dit: « je me garderai bien de vous éloigner, j'ai trop besoin de quel- » qu'un à qui je puisse confier mes inquiétudes. » Il lui offrit à la même époque la place de gouverneur du Dauphin, et on regrette qu'il ne l'ait point acceptée, quand on rencontre sous sa plume des maximes comme celles-ci:

« Si le prince qu'on élève n'a pas un cœur corrompu, ni des » défauts essentiels, il faut travailler à en former un honnête » homme, avant que de penser à en faire un roi..... Il faut sur- » tout qu'il sache qu'il est homme avant qu'on lui apprenne qu'il » est souverain; ce sentiment fortifié par ses vertus personnelles, » l'engagera, d'abord à regarder les autres hommes comme ses » égaux.

» On doit lui apprendre que la forme du gouvernement qu'il

Digitized by Google

» trouve établi et autorisé à son avénement à la couronne est la » loi inviolable qu'il doit observer.

» Le droit de faire des remontrances suppose le devoir de les » entendre et la nécessité d'y avoir égard, quand elles sont » fondés sur la justice et sur la misère des peuples. »

(20) — *Mémoires du maréchal de Villars*, collection Michaud et Poujoulat, t. IX, p. 431-444. — Le marquis d'Argenson, t. II, p. 44-45. — Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, chap. IV, p. 46-50. — L'abbé Proyart, *Histoire de Stanislas Ier, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*, chap XI et XII. — Aubert, *la Vie de Stanislas Leszczinski, surnommé le Bienfaisant, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*, p 195-292 — Anquetil, *Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI*, t. VIII, p. 386-391, édition Jannet et Cotelle. — Le comte d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. IV, chap. XXXIX, p. 383-394, édition in-8°.

Au commencement de 1733, la France était fatiguée de la paix, qu'avait su maintenir en Europe la politique intéressée de Fleury et de Robert Walpoole; les jeunes seigneurs, les généraux du dernier règne surtout, désiraient la guerre, lorsqu'un événement imprévu la fit déclarer. L'heureux rival de Stanislas Leszczinski, Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, était mort le 1er février; les nobles palatins mécontents de la maison de Saxe et voulant, d'ailleurs, régénérer chez eux le pouvoir par l'élection d'un prince national, songèrent à replacer sur le trône le beau-père de Louis XV, si la France en exprimait le vœu. Ce vœu, le maréchal de Villars finit par l'arracher, sous la forme d'une adhésion muette, à l'apathie du jeune roi qu'il savait humilié de son mariage avec la fille, plus âgée que lui, d'un prince retombé au rang des simples particuliers. Mais, au lieu d'envoyer Stanislas en Pologne, comme le protégé d'une grande nation, on le laissa partir, d'une manière mystérieuse, travesti en marchand. Il n'en fut pas moins élu à l'unanimité des voix, le surlendemain de son entrée à Varsovie, le 12 septembre. En apprenant cette élection, la czarine Anne fit avancer ses troupes et élire, à Praga, par

Digitized by Google

quelques traîtres, le fils du feu roi, qui promettait l'investiture de la Courlande à son favori Biren ; et Stanislas, abandonné de ses partisans, alla demander un refuge à Dantzig, dont il s'échappait cinq mois plus tard, comme par miracle, à travers mille dangers, après avoir vu périr, sans arriver jusqu'à lui, les quinze cents hommes destinés à soutenir sa cause.

La France ne pouvait subir cet outrage ; et trop éloignée de la Russie pour lui en demander la réparation, elle s'attaqua à l'Autriche qui y avait concouru. C'est à ce moment que M. de Belle-Isle entre en campagne sous les ordres du maréchal de Berwick.

(21) — Moreri, t. V, p. 768. — *Vie politique et militaire*, p. 25. — M. de Belle-Isle était lieutenant général des armées du roi depuis le 25 décembre 1731.

(22) — Moreri, t. V, p. 768. — *Vie politique et militaire*, p. 33-37. — Salaberry, *Biographie universelle de Michaud*, t. IV, v° de Belle-Isle, p. 105. — Le comte d'Haussonville, *Documents historiques et pièces justificatives*, t. IV, p. 625-626.

Louis XV avait député M. de Verneuil vers la Duchesse douairière de Lorraine pour solliciter son assentiment, au moins tacite, à la présence de nos troupes dans les états de son fils, le duc François, gendre futur de l'Empereur, près duquel il se trouvait ; en quittant la princesse, l'envoyé de la France écrivit à M. de Belle-Isle, qui attendait à Frouard le résultat de cette entrevue et qui occupa Nancy dès le lendemain, 13 octobre 1733, après un simulacre de résistance de la part du gouverneur, M. de Custine. Le général français obtint, non sans quelques difficultés, une audience de la duchesse prévenue contre lui, et, dans un entretien devenu peu à peu plus confiant et plus intime, il l'engagea, pour faire respecter sa neutralité, à mettre, à l'entrée et à la sortie des villes et sur toutes les grandes routes, des poteaux aux armes de Lorraine et de Bar.

(23) — Moreri, t. V, p. 768. — *Vie politique et militaire*, p. 39. — Le baron d'Espagnac, *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, M.DCC.LXXV, t. I, p. 68. — 8 avril 1734.

Digitized by Google

(24) — Moreri, t. V, p. 768. — *Vie politique et militaire*, p. 39. — Le baron d'Espagnac, t. I, p. 68-69.

La petite ville de Traërbach, dont on fit sauter les portes, le 9 avril 1734, au moyen de pétards, est défendue par un château-fort d'un accès difficile et dans les fossés duquel Maurice de Saxe faillit périr; M. de Belle-Isle reçut lui-même une légère blessure d'un éclat de palissade. Le gouverneur, comte de Hochfeld, retiré dans la partie la mieux défendue de la forteresse, ne se rendit que le 2 mai; on lui accorda les honneurs de la guerre; on lui permit aussi d'emmener avec lui deux foudres d'excellent vin, dont l'un, ayant peine à passer à travers la brèche, fut vidé en un clin d'œil par nos soldats appelés à en aider le transport.

(25) — Le baron d'Espagnac, p. 74-76. — *Vie politique et militaire*, p. 41-46. — Moreri, t. V, p. 768. — *Mémoires du maréchal Villars*, collection Michaud et Poujoulat, t. IX, p. 445.

Après avoir ouvert la tranchée le 1er juin 1734, devant le fort qui couvrait le pont de Philipsbourg et s'en être rendu maître le troisième jour, M. de Belle-Isle ne cessa de prendre part à tous les travaux de ce siége mémorable que le prince Eugène, désormais inférieur à lui-même, n'osa faire lever en livrant une grande bataille et que termina une capitulation, rendue nécessaire par nos efforts et nos progrès, le 18 juillet. — L'armée française eut à regretter son commandant en chef, le maréchal de Berwich, tué d'un coup de canon, le 12 juin, au moment où il jugeait par lui-même, vers sept heures du matin, de l'état d'une sape commencée pendant la nuit précédente. La nouvelle de son décès arracha au maréchal Villars, qui se mourait dans une auberge de Turin, quand il aurait voulu mourir sur un champ de bataille, cette exclamation empreinte d'un noble regret: « *Cet homme là a toujours été heureux!* » — Pendant le reste de la campagne, M. de Belle-Isle, à la tête d'un camp volant, harcela sans cesse l'armée ennemie et l'empêcha, par l'habileté et la hardiesse de ses manœuvres et de ses marches, de franchir le Rhin, d'envahir l'Alsace et d'y lever des contributions.

Digitized by Google

(26) — Le marquis d'Argenson, t. I, p. 143. — *Vie politique et militaire*, p. 58.

Le cardinal de Fleury consulta quatre fois M. de Belle-Isle, et quatre fois M. de Belle-Isle insista pour que la Lorraine fût cédée à la France. — Les préliminaires, dont l'article 1er a consacré cette importante cession, furent signés, à Vienne, le 3 octobre 1735; mais le traité lui-même, qui répugnait au jeune duc de Lorraine, ne le fut que le 15 février 1737.

(27) — Le comte d'Haussonville, t. IV, c. XXXIX, p. 399-431.

(28) — Moreri, t. V, p. 768. — *Vie politique et militaire*, p. 47, 62-63.

Aussi, M. de Belle-Isle, qui avait reçu des mains du roi, dans le cours de la campagne, le 1er janvier 1735, la croix et le collier de l'ordre du Saint-Esprit, obtint-il plus tard, comme une récompense toute naturelle de ses services, le commandement en chef de la Lorraine et du Barrois. L'aîné des neveux du cardinal de Fleury fut le gouverneur civil de la nouvelle province.

(29) — *Testament politique*, chap. IV.

« Cette guerre, à laquelle il a plu au testateur du cardinal » Albéroni de me donner une grande part, a été entreprise contre » mon avis, je le proteste ici à la face des nations; lorsque M. le » Cardinal, le ministre le plus indécis qui fut jamais, me consulta » sur le parti que le roi avoit à prendre, j'opinai pour que nous » nous respectassions nous mêmes, en tenant ce que nous avions » promis; il est vrai qu'en souhaitant qu'on soutînt l'héritière de » Charles VI dans la crise où il paraissoit qu'elle alloit se trouver, » j'insistai fort pour que le grand-duc de Toscane ne fût point » empereur, parce que ne pouvant alors prévoir le traité de Ver- » sailles, du 1er mai 1756, il étoit naturel de penser que François » de Lorraine, une fois empereur, feroit passer dans sa famille, » comme par droit de succession, le sceptre de l'empire, dont » l'influence peut beaucoup dans les affaires de l'Allemagne; il » suffisoit donc de maintenir l'impératrice régnante dans ses pos- » sessions; mais la politique ne vouloit pas que nous rendissions

Digitized by Google

» le trône impérial héréditaire dans la maison de Lorraine, qui
» n'est autre que celle d'Autriche. La pluralité des suffrages pré-
» valut, parce qu'on imagina faussement qu'on ne pouvoit garantir
» la pragmatique sanction et s'intéresser à l'électeur de Bavière,
» relativement à la dignité d'empereur, dont M. de Fleury flatta
» ce prince; il fut donc résolu qu'on feroit la guerre..... »

J'ai suivi cette version, parce que je la crois de M. de Belle-Isle lui-même; parce qu'elle revêt ainsi, dans ma pensée et dans sa bouche, le caractère, non pas, peut-être, d'un témoignage proprement dit, mais au moins celui d'une protestation énergique et précise; parce qu'enfin, si je ne me trompe, personne avant moi ne l'a donnée, et qu'il importe à la vérité historique, que les juges d'un homme, dont le nom appartient à l'histoire, ne le condamnent pas sans l'entendre et sans avoir sous les yeux tous les documents du procès.

A supposer d'ailleurs, comme l'affirment presque tous les historiens, qu'il ait poussé à la guerre, il y mettait des conditions qui l'auraient rendue heureuse et courte; il demandait cent mille hommes et cent millions; et le parcimonieux cardinal lui donna quarante mille hommes et dix millions; et, non content de lui refuser les ressources indispensables au succès, il le contrariait dans ses résolutions les plus efficaces et les mieux entendues, d'après ceux-là même qui, faisant de la politique et de la stratégie rétrospective, blâment ou approuvent avec la certitude de ne plus se tromper. Ainsi, par exemple, quand, après s'être emparé de Lintz, il voulait assiéger Vienne sans défense, où la terreur régnait, et que Marie-Thérèse avait abandonné pour fuir en Hongrie, le vieux ministre, entouré de ses ennemis et de ses rivaux, lui enjoignait de renoncer à ce projet d'une exécution infaillible et de se porter sur le Danube. Cet ordre parut à M. de Belle-Isle si déraisonnable, qu'il fit partir aussitôt l'un de ses meilleurs officiers avec cette pressante dépêche :

« Monsieur le Cardinal, il est encore temps de révoquer l'ordre
» de lever le siége de Vienne, l'armée n'en est point instruite, et
» cela ne peut nuire aux opérations de la campagne victorieuse
» que nous venons de faire. Les ennemis sont convaincus que

Digitized by Google

» nous attaquerons Vienne et que nous en serons bientôt maîtres ; » il faut toujours tenter ce que l'ennemi craint. Ce n'est pas là le » cas des partis mitoyens ; le roi de Prusse vient de s'emparer de » la Silésie ; imitons notre allié, en nous emparant de Vienne, qui » est mal fortifié du côté où nous l'attaquerons. Il n'y a que la prise » de Vienne qui puisse rendre la paix à l'Europe ; nous fermons » le chemin aux Hongrois ; nos armées victorieuses ne feront » plus qu'un voyage pour s'emparer du reste de l'Empire et le » roi verra en peu de temps ses projets amenés à leur fin ; mais il » n'y a pas un moment à perdre, révoquez l'ordre de la levée du » siège..... Je regarde la prise de Vienne comme tellement im- » portante que je ne fais pas de difficulté de détacher en courrier » M. de Chevert, lieutenant-colonel du régiment de Beauce, pour » que cet officier distingué puisse rendre compte au roi de la » position de l'armée et de la nécessité absolue de se rendre » maître de la capitale autrichienne. Pesez dans votre sagesse » toutes ces considérations, Monsieur le Cardinal, et renvoyez- » moi M. de Chevert aussitôt que vous aurez reçu les ordres du » roi. »

En même temps qu'il écrivait au ministre, dont il pressentait la résistance, le malheureux général s'adressait en termes désolés à Mme de la Tournelle, depuis Mme de Châteauroux :

« Madame la Marquise, je désespère de faire couronner l'élec- » teur de Bavière, si S. M. ne révoque point l'ordre inepte qu'on » lui a arraché ; j'ai été tenté, je vous l'avoue, de feindre de ne » pas l'avoir reçu, et d'aller en avant. La seule chose qui m'ait » arrêté, est l'inconstance de la victoire et la crainte de compro- » mettre la gloire de mon souverain. Je combats ses ennemis et » les miens l'entourent. Un prêtre, Madame, ne se connoît point » à commander une armée ; que le roi s'en rapporte, dans cette » occasion, à de vieux militaires, qui ont blanchi sous le harnois ; » ils lui diront que celui qui laisse refroidir le courage force la » victoire à l'abandonner. Je voudrois qu'un boulet de canon » m'eût fait sauter la cervelle ; je serois mort pour mon roi et » pour ma patrie et je n'aurois pas la douleur de voir échouer » une opération commencée sous de si heureux auspices. Que

Digitized by Google

» diront les Saxons qui nous ont si bien secondés ? Que diront » les Bavarois que nous avons engagés dans cette guerre? Que » dira le roi de Prusse ? Faites entrevoir tout cela au roi, Madame, » et sauvez la France de la honte dont le vieux cardinal veut la » couvrir. »

La réponse de Mme de la Tournelle n'est pas moins instructive :

« Je me suis bien gardée, mon cher comte, de montrer votre » lettre au roi ; elle étoit trop vivement écrite contre le cardinal » pour que je pusse le faire sans danger pour vous. M. de Chevert » a été admis au petit conseil qui s'est tenu chez le roi aussitôt » son arrivée. Le cardinal a expliqué très-avantageusement les » motifs qui l'avoient déterminé à engager le roi à donner l'ordre » de lever le siége de Vienne. M. de Chevert, avec infiniment de » talent, a tâché de détruire l'impression qu'avoit faite le cardinal. » Le roi étoit prêt à se rendre à votre avis ; mais M. d'Argenson » et Maurepas se sont rangés du côté du cardinal, et le roi a fléchi. » J'ai su cela de S. M. elle-même, qui doit vous écrire pour » vous donner de nouveaux ordres. Je vous engage, mon cher » comte, à vous y conformer ; vous trouverez dans votre génie des » moyens de parer aux sottises du vieux mentor : je dis *sottises*, » parce que je vous crois, et parce que M. de Chevert, qui a l'air » de la candeur même, m'a assuré que les opérations de la cam- » pagne étoient manquées par ce maudit ordre..... Le roi m'a » dit qu'il vous enjoignoit de faire le siége de Prague ; qu'il étoit » plus facile que celui de Vienne..... Adieu, mon cher comte, » courage et persévérance mènent loin : vous possédez ces deux » qualités ; j'espère donc que votre premier courrier nous annon- » cera une nouvelle victoire. »

M. de Belle-Isle annonçait, en effet, à Mme de la Tournelle, la prise de Prague et le couronnement de l'électeur de Bavière, roi de Bohême et empereur.

« .... Charles VII est maintenant au comble de la gloire ; mais » il ne suffit pas de l'avoir fait roi de Bohême et empereur, il faut » maintenir les couronnes sur sa tête. Hélas ! avec le peu de » troupes et le peu d'argent que le cardinal de Fleury donne pour » de si grandes opérations, il faut des miracles pour se soutenir.

Digitized by Google

» J'avois promis au roi, mon maître, de faire couronner son protégé; j'ai tenu parole, et l'on a manqué à toutes celles que l'on » m'avoit données. N'importe, je continuerai, autant qu'il me sera » possible, à faire respecter le nom françois. Mais je vous en supplie, Madame, faites en sorte qu'on m'envoie de la cavalerie; » sans cavalerie, je ne puis résister. Il faut aussi, Madame, que » vous pressentiez le roi sur la conduite du roi de Sardaigne; je » sais, à n'en pas douter, qu'il est prêt à s'unir avec la reine de » Hongrie. Les rois ne peuvent tout voir par eux-mêmes, et quand » leurs ministres n'ont pas plus de bonne foi que ceux de Louis XV, » ils sont très à plaindre: alors les opérations les mieux combinées n'ont aucun succès. Voilà la position où je me trouve. » Je n'ai d'espoir qu'en vous, Madame; votre âme, faite pour les » grandes choses, concevra facilement dans quelle perplexité je » dois me trouver, après avoir amené Charles VII au plus haut » degré de gloire, d'être obligé de demander grâce aux ennemis » que j'aurais vaincus. »

Pour faire apprécier le mauvais vouloir du ministère, à l'endroit de M. de Belle-Isle, il suffirait d'enregistrer ces paroles du marquis d'Argenson, t. II, p. 226 et 383:

« Le cardinal restreint toute l'entreprise d'Allemagne avec une » lésinerie qui fera tout manquer... Nos petits ministres imaginant peu et n'exécutant rien pour un si vaste projet, furent » effrayés de l'ascendant que prenoit le maréchal de Belle-Isle; » ils se concertèrent pour nuire à son crédit. On lui promettoit » tout quand il étoit à la cour, et dès qu'il étoit parti on en » retranchoit la majeure partie. Rien n'étoit plus vrai cependant » qu'une pareille entreprise ne pouvoit réussir que par la *prodigalité* et la *soudaineté;* c'eût été l'affaire d'une seule campagne » si le conseil en avoit bien adopté l'esprit et ne l'eût point traversé, comme il a fait. »

(30) — Henri Martin, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1789, t. XV, liv. XCV, p. 231, note, 4e édition.

La France exécutait en cela quatre traités secrets, des 2 février 1714, 12 novembre 1727, 15 novembre 1733, 16 mai 1738,

Digitized by Google

par lesquels elle s'était engagée à assister la maison de Bavière, dans le cas où la descendance masculine de la maison d'Autriche viendrait à s'éteindre.

(31) — Anquetil, *Histoire de France*, t. VIII, p. 409-410. — Henri Martin, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1789, p. 243-244. — Jules Nollet-Fabert, *La Lorraine militaire*, t. I, p. 9-10.

Le couronnement eut lieu le 19 décembre 1741. Prague était tombé aux mains des Français, dans la nuit du 25 au 26 novembre, au moyen d'une escalade confiée à un lorrain, le lieutenant-colonel Chevert, né à Verdun, le même que M. de Belle-Isle venait d'envoyer au cardinal de Fleury pour le convaincre de la nécessité de prendre Vienne d'abord. On connaît les instructions si laconiques et si fermes de cet intrépide officier au grenadier qui devait le premier franchir la muraille : « Tu monteras par là, » on te criera qui vive ! une fois, deux fois, trois fois ; ne réponds » pas et avance toujours ; la sentinelle te mettra en joue, tirera, » te manquera ; tu te précipiteras sur elle, tu la tueras et je suis » là pour te soutenir. » Le grenadier exécute de point en point la consigne ; Chevert le suit avec quelques braves, court du rempart à une porte voisine qu'il ouvre à la cavalerie de Maurice de Saxe, et Prague est à nous.

(32) — Barbier, avocat au parlement, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, publié par la Société de l'Histoire de France*, t. II, p. 282, 287-288. — Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, chap. VI, t. XIX, p. 68-69. — *Vie politique et militaire*, p. 123-126. — *Oraison funèbre de très haut et très puissant seigneur Charles-Louis-Auguste Foucquet de Belle-Isle, duc de Gisors, pair et maréchal de France, etc., prononcée dans l'église de l'hôtel royal des Invalides, le* 10 *avril* 1761, par le R. P. de Neuville, de la compagnie de Jésus, p. 16-18, 44. — Le duc de Nivernois, *Réponse au discours de l'abbé Trublet. Recueil des harangues prononcées par Messieurs de l'Académie françoise dans leurs réceptions et en d'autres occasions, depuis l'établissement de*

Digitized by Google

l'Académie jusqu'à présent, 1764, t. VI, p. 468. — *Correspondance inédite de M^me^ de Châteauroux*, t. I, p. 160-161.

4 janvier 1742, élévation de l'électeur de Bavière à l'empire, sous le nom de Charles VII. L'ambassade de Francfort fut l'une des époques les plus heureuses et les plus brillantes de la vie de M. de Belle-Isle. Nommé maréchal de France, le 11 février 1741, pour l'autoriser davantage près de la diète, il étala aux yeux de l'Allemagne étonnée, une magnificence presque royale; douze pages et un nombre considérable de gentilshommes composaient sa suite; la maréchale qui l'avait accompagné faisait, avec une grâce parfaite, les honneurs d'un salon où tous les hommes influents se donnaient rendez-vous et où s'agitaient les plus sérieux intérêts. « Il semblait être, dit Voltaire, plutôt un des premiers électeurs » qu'un ambassadeur de France; il avait ménagé toutes les voix » et dirigé toutes les négociations; il recevait les honneurs dus » au représentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. » Et M. de Nivernois ajoute: « J'ai vu, dans les cours d'Allemagne » où il avait soutenu nos intérêts avec éclat, sa personne chérie, » son nom respecté, et les traces, après quinze ans, subsistantes, » de la confiance et de l'estime universelles qu'il avait acquises » par sa manière de négocier; elle était, comme son caractère, » généreuse, droite, courageuse et sincère, sans variations parce » que ses principes étaient fixes, sans équivoque parce que ses » vues étaient nettes, sans inquiétude parce qu'il connaissait toute » l'abondance et la sûreté de ses moyens, sans impatience parce » qu'il savait que les affaires ont un point de maturité qu'il faut » attendre et qu'il est dangereux de prévenir. »

(33) — *Vie politique et militaire*, p. 97. — Voltaire, *Correspondance avec le roi de Prusse*, t. LX, p. 78-79.

C'est à la même époque, 13 mai 1741, que Frédéric II écrivait à Voltaire: « J'ai vu et beaucoup entretenu le maréchal de » Belle-Isle qui sera, dans tout pays, ce qu'on appelle un très- » grand homme. C'est un Newton pour le moins en fait de guerre, » autant aimable dans la société, qu'intelligent et profond dans » les affaires, et qui fait un honneur infini à la France sa nation » et au choix de son maître. »

Digitized by Google

(34) — De Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVIII, chap. XLVIII, p. 230-246. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. XV, liv. XCV, p. 239-242. — Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, chap. VI, t. XIX, p. 65-66. — Traité de Breslaw, 11 juin 1742.

(35) — *Histoire de mon temps*, t. I, p. 260-261. — *Vie politique et militaire*, p. 129-131.

Avant de s'enfermer dans Prague, M. de Belle-Isle signala son retour à l'armée par un avantage qui fit à nos revers une courte, mais consolante diversion. Le prince Lobkowitz assiégeait Frawemberg ; cette place avait une certaine importance ; M. de Belle-Isle décida son collègue et son ancien, le maréchal de Broglie, à la secourir ; et le général autrichien nous ayant offert la bataille pour n'être pas surpris dans son camp, fut battu à Sahay et obligé de fuir à toutes jambes vers Budweis. Cette défaite, à l'occasion de laquelle le lieutenant de Marie-Thérèse ordonna un *Te Deum*, comme s'il était victorieux, acheva de détruire la vieille et prestigieuse réputation des cuirassiers autrichiens qui « passaient » autrefois pour les piliers de l'empire ; » mais elle n'améliora presqu'en rien notre situation désormais compromise par la défection de la Prusse et le traité de Breslaw.

(36) — *Vie politique et militaire*, p. 148-150.

La plus fameuse de ces sorties fut celle du 22 août 1742, dans laquelle les assiégés, conduits par le duc de Biron, tuèrent à l'ennemi 1500 hommes, en mirent 10000 hors de combat, renversèrent tous ses ouvrages d'approche et lui enlevèrent des canons et des drapeaux.

(37) — *Vie politique et militaire*, p. 152-163. — De Sismondi, t. XXVIII, chap. XLVIII-XLIX, p. 246-247, 258-259.

Le maréchal de Maillebois qui avait, avec 40000 hommes, envahi la Westphalie pour contraindre le Hanovre et la Hollande à la neutralité, et dont la mission se trouvait accomplie, reçut l'ordre de marcher au secours de Prague ; mais arrivé à Egra, soit que les instructions de Versailles le rendissent timide, soit que le souvenir d'une ancienne rivalité attiédit son ardeur, il renonça tout

Digitized by Google

à coup à sa jonction avec M. de Belle-Isle et se rejeta sur la Bavière, où il établit ses quartiers d'hiver, après en avoir chassé les Autrichiens. A Paris, où l'on rit des choses les plus sérieuses et les plus tristes, l'armée du maréchal de Maillebois s'appelait l'armée des *Trinitaires* ou *des Mathurins*, parce que les religieux de cet ordre, fondé en 1198 par Jean de Matha et Félix de Valois, se consacrent *à la rédemption des captifs*.

Pendant ce temps le vieux cardinal cherchait à désarmer la colère de Marie-Thérèse, dans une lettre qu'il a depuis désavouée, en lui dénonçant l'héroïque défenseur de Prague comme l'unique auteur « d'une guerre qui était contraire à son goût et à ses » principes. » Cette étrange confidence, répandue dans toute l'Allemagne et qui livrait le cabinet de Versailles à la risée de l'Europe, ne provoqua de la part de M. de Belle-Isle que cette réponse aussi modérée que généreuse : « Il est bien permis de » manquer de mémoire à quatre-vingt-neuf ans. »

(38) — *Campagne de Messieurs les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle, en Bohême et en Bavière*, t. VI, p. 291. — Dans une dépêche du 29 décembre 1742, au marquis de Breteuil, ministre de la guerre, M. de Belle-Isle rend ainsi compte des motifs de sa détermination :

« .... Voyant par toutes les nouvelles que j'ai pu avoir, que nous » ne faisons rien sur le Danube capable de retirer M. de Lobko- » witz, j'ai bien prévu que les difficultés de la retraite ne feroient » qu'augmenter par un plus long délai ; je n'ai été retenu que par » mon impuissance d'agir et de monter à cheval, connaissant, » comme j'ai fait, toutes les difficultés et tous les dangers d'une » pareille entreprise, pour laquelle il faudroit que le chef eût » plutôt deux corps qu'un ; mais l'horreur d'une capitulation » inévitable m'a fait passer par-dessus toute considération et j'ai » témérairement pris sur moi l'événement d'une démarche à la- » quelle je ne pouvois travailler que par des tiers. »

(39) — Le marquis d'Argenson, t. II, p. 389.

(40) — Id. Id. id.

Digitized by Google

(41) — Louis Susane, *Histoire de l'ancienne infanterie française*, t. I, p. 284.

(42) — Le baron d'Espagnac, t. I, p. 342-343. — *Vie politique et militaire*, p. 176-177. — Voltaire, *Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de* 1741, t. XIX, p. 398. — Id., *Panégyrique de Louis XV*, même vol., p. 431. — Id., *Dictionnaire philosophique*, v° Xénophon, t. XXXVIII, p. 528-530. — De Courcelles, *Dictionnaire historique*, t. VI, p. 113.

(43) — *Campagne de Messieurs les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle*, t. VI, p. 125-126.

Dès le 25 octobre 1742, en exprimant sa profonde douleur de ne pouvoir accepter le commandement dont on lui envoyait la patente et dignement répondre aux vues de S. M. il écrivait déjà : « Ma santé est dans un tel excès d'épuisement que j'ose » dire qu'il faut autant de volonté que j'en ai pour avoir agi » comme j'ai fait avec les douleurs que je ressentois pendant le » siége et y avoir pu suffire jusqu'au bout..... j'éprouve une » insomnie continuelle, avec de vives douleurs de mon rhuma- » tisme à la hanche et aux reins, ce qui m'oblige à garder la » chambre depuis trois semaines, et je crois qu'il s'agiroit de ma » vie que je ne pourrois me tenir un grand quart d'heure à cheval. »

(44) — Le baron d'Espagnac, t. p. 341-342. — *Vie politique et militaire*, p. 165-166.

Une autre circonstance concourut encore au salut de notre armée, en rendant la poursuite des assiégeants moins facile et plus lente. Par l'exécution continue de travaux de défense, M. de Belle-Isle avait tellement convaincu le prince Lobkowitz de son intention de passer l'hiver à Prague, que, pour hiverner plus commodément lui-même, le général autrichien n'hésita point à se retirer au delà de la Moldaw et à enlever les ponts que le choc incessant de gros glaçons menaçait de rompre, de telle sorte que quand il apprit notre retraite il lui fallut un temps assez considérable pour rétablir sa communication entre la rive qu'il occupait et la rive le long de laquelle nous nous retirions.

Digitized by Google

(45) — Voltaire, *Éloge funèbre de tous les officiers qui sont morts dans la guerre de* 1741, t. XIX, p. 409-413. — Henri Martin, t. XV, liv. XCV et XCVI, p. 253 et 404-407.

Toutes les victimes de la fatigue et du froid ne moururent point sur la route, ou dans les hôpitaux de la Bohême ; beaucoup d'autres s'éteignirent plus tard, au sein de leurs familles, après avoir traîné une vie languissante et attristée. De ce nombre fut Vauvenargues, moraliste plein de douceur et de charité, philosophe chrétien par le sentiment, sinon par le dogme, l'émule de Pascal, de Larochefoucauld, de la Bruyère, et l'ami de Voltaire qui lui écrivait le 4 avril 1744 : « Si vous étiez né quelques années plus tôt, mes » ouvrages en vaudraient mieux. »

(46) — *Campagne de Messieurs les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle*, t. VI, p. 280-285, 289-294 et t. VII, p. 1-16.

Il existe plusieurs relations officielles de la retraite de Prague à Egra, écrites par M. de Belle-Isle lui-même, et j'emprunte à l'une d'elles, la plus complète et la moins connue, les passages suivants, qui me paraissent repousser d'une manière catégorique les reproches d'imprévoyance et d'inhumanité auxquels quelques historiens modernes se sont laissés trop facilement entraîner.

« ... J'ai cherché à donner le change à l'ennemi et tandis que » je ne songeois qu'à sortir, j'ai fait toutes les démonstrations de » quelqu'un qui veut faire un établissement solide ; j'en supprime » ici tous les détails ; ce n'a pas été la partie la moins difficile, » parce qu'il falloit que je travaillasse aux deux contraires à la fois » et que mon véritable objet fût caché, en tâchant de persuader » l'autre. J'ai fait reconnaître tous les chemins qui conduisent de » Prague à Egra, il y en a deux ordinaires, auxquels le prince de » Lobkowitz a donné toute son attention ; j'ai cherché tous les » moyens de pouvoir en prendre un troisième, au milieu des deux » autres ; il m'a fallu y envoyer des généraux intelligents et dé- » guisés et lorsque j'ai vu qu'il n'y avoit plus de diversion à espérer » de nos armées du Danube et de Bavière, et que plus je différerois » et plus les obstacles s'augmenteroient, et que ma retraite pouvoit » devenir impraticable, j'ai pris décisivement toutes mes mesures,

Digitized by Google

» et ai mis mon armée en marche la nuit du 16 au 17, menant avec » moi onze mille hommes d'infanterie, trois mille chevaux, ca- » valiers, dragons ou hussards, trente pièces de campagne à la » *Suédoise*, avec tout leur attirail, des chariots chargés de car- » touches, pierres à fusils, etc., des caissons pour du pain, ou du » riz pour six jours, le trésor, l'hôpital ; le tout comprenant en- » viron trois cents voitures et six mille mulets ou chevaux de bât » d'équipages.

» J'avois fait prendre aux troupes, en partant, du pain et du » riz pour six jours et je conduisois avec moi des bœufs, pour » distribuer la viande journellement ; j'en ai donné une livre par » jour, à chaque soldat, pour suppléer au pain ; je leur ai aussi » fait donner du lard et de l'eau-de-vie et une seconde distri- » bution de riz dans la marche ; j'avois fait ficeler secrètement » du foin, j'en ai fait prendre à toute la cavalerie et aux équipages » pour deux jours et pour quatre jours d'avoine.

» Quoique j'aie laissé dans Prague une garnison de plus de » quatre mille hommes, elle n'étoit composée que de convalescents, » infirmes et malingres, qui n'eussent jamais pu faire deux jours » de marche ; cette précaution étoit d'ailleurs nécessaire pour la » sûreté de nos hôpitaux et des effets que je ne pouvois emporter, » comme aussi pour faire diversion et empêcher que le prince » Lobkowitz ne fût averti sur-le-champ de mon départ. J'omets le » détail d'une infinité de précautions qu'il m'a fallu prendre pour » dérober ma marche, en quoi j'ai parfaitement réussi ; le prince » Lobkowitz ayant cru que ce n'étoit qu'un grand fourrage, n'a su » la vérité que le 18. J'avois fait alors huit grandes lieues, car » après que j'eus joint les troupes, à la pointe du jour, par un » brouillard et un verglas qui rendoient ma marche extrêmement » pénible, je la continuai jusqu'à *Tachlowitz*, où je surpris un » régiment de cuirassiers, qui eût été enlevé, sans le brouillard » qui facilita sa retraite ; on en tua une vingtaine, on fit dix-sept » prisonniers et l'on prit vingt-deux chevaux. Comme le pays est » fort ouvert et qu'il y a douze ou quatorze lieues de plaine à tra- » verser, ayant affaire à un ennemi qui avoit plus de huit mille » chevaux frais et sans bagages, j'avois partagé mon armée en

Digitized by Google

» cinq divisions, deux avant-gardes et une grosse arrière-garde ; » chaque division composée d'une brigade d'infanterie de deux » mille deux ou trois cents hommes, de deux brigades de cavalerie » d'environ cinq cents chevaux, d'une brigade d'artillerie de six » pièces et des équipages des officiers généraux et des troupes de » la division. Ma première avant-garde étoit composée alternati- » vement de mes carabiniers ou dragons, de mes hussards et de » dix-huit à vingt compagnies de grenadiers, et la seconde avant- » garde des gardes ordinaires et du campement.

» Il faut observer que le pays est fait de façon qu'il est im- » possible de marcher sur plus d'une colonne ; il est aisé de com- » prendre la file que doit tenir tout ce que je viens de détailler et » c'est pour cette raison que mon armée étant partagée en divisions, » j'étois toujours en état de faire face en force à la tête, à la queue » et le long de ma colonne, parce que faisant à droite ou à gauche, » selon le côté où paraîtroit l'ennemi, je me trouvois toujours » en bataille, mes armes mêlées, infanterie, cavalerie et canon, » couvrant mes équipages que je faisois mettre derrière et c'est ce » qui est en effet arrivé ; car à mon départ de Tachlowitz, le 18 » au soir, les ennemis firent mine d'attaquer mon arrière-garde » avec quantité de hussards et de croates, soutenus par douze » escadrons de cuirassiers avec leurs étendards. Mes grenadiers » qui étoient postés derrière mes chariots, firent feu si à propos, » ce qui, joint à quelques volées de canon, a obligé les ennemis » à se retirer en désordre hors de la portée ; ils attaquèrent le » même jour, et presque en même temps, le centre de ma colonne » à la troisième division, où étoient la brigade d'*Auvergne* et » celles de la *Reine* et d'*Orléans*, cavalerie ; le comte de Bavière, » qui la commandoit, fit mettre ses troupes en bataille et tirer du » canon, ce qui les écarta sur-le-champ. Ils se présentèrent aussi » en assez grand nombre à l'avant-garde, où ils furent chargés » encore avec plus de vigueur ; tout cela ralentit un peu la marche » et fit que l'arrière-garde n'arriva qu'un peu après minuit ; la » terre étoit couverte de neige ; l'armée fit néanmoins ce jour-là » six grandes lieues, ce qui obligea à ne partir le lendemain qu'à » midi.....

Digitized by Google

» ..... J'arrivai à onze heures du soir à *Teusing*, où je restai » encore jusqu'au lendemain à midi pour laisser le temps aux » troupes de faire leur soupe, de bien manger et dormir. C'est là » que j'appris que le prince Lobkowitz avoit fait rompre et brûler » les ponts de *Carlsbadt*, sur la rivière d'*Eger* et tous ceux de la » route de *Pilsen*, où il avoit jeté plusieurs milliers de chasseurs, » croates ou pandours, n'ayant jamais voulu croire que j'eusse pu » passer par le chemin que j'avois tenu ; celui qui me restoit à » faire étoit encore bien pis.....

» J'ai omis de dire qu'à mesure que j'ai fait faire des distri- » butions, j'ai fait brûler les voitures qui n'eussent pu passer et » qui m'embarrassoient beaucoup ; par la même raison je fis » également brûler les caissons.....

» ... Enfin, par précaution et pour faciliter la capitulation, » j'ai emmené avec moi vingt personnages des plus notables, » chargés de tous les ordres de la ville, pour me servir d'otages » et de représailles de ce qui se passeroit après mon départ ; » tout cela joint à toutes les autres précautions secrètes et à la » bonne conduite qu'a tenue M. de Chevert, auquel j'avois laissé » en partant le commandement de la place, a produit ce que » j'avois prévu, qui est, qu'il a obtenu une capitulation très- » honorable..... »

Ce fut, en effet, à M. de Chevert, qui avait pris Prague, que M. de Belle-Isle confia le soin de rendre cette place à des conditions honorables ; et, pour obtenir ces conditions, le brave colonel menaca de faire sauter la ville avec lui, si elles lui étaient refusées. On le savait capable d'exécuter cette menace, et le prince Lobkowitz, désireux de sauver la capitale de la Bohême, s'empressa de lui accorder tout ce qu'il demandait. Le nom de notre intrépide compatriote se lie ainsi à deux des plus glorieux épisodes de la guerre de la succession d'Autriche.

(47) — *Vie politique et militaire*, p. 178. — 11 février 1743.

(48) — Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, chap. XIV, t. XIX, p. 114-115. — *Vie politique*, p. 183-186. — Théophile Lavallée, *Histoire des Français*, liv. III, sect. III, ch. II, §§ 9 et 10.

Digitized by Google

Marie-Thérèse venait de conclure à Worms, avec l'Angleterre, la Sardaigne et l'électeur de Saxe, un traité d'alliance dans le but avoué de défendre la pragmatique sanction et l'équilibre européen, et avec le secret espoir de reprendre la couronne impériale à Charles VII, la Silésie à la Prusse, la Franche-Comté, la Lorraine et l'Alsace à la France. A cette nouvelle ligue, Louis XV et le roi de Prusse opposèrent l'*union de Francfort*, que M. de Belle-Isle cherchait à fortifier et à grandir, quand il fut arrêté, le 20 décembre 1744, par le bailli d'Elbingerode, petit bourg du Hanovre, et conduit en Angleterre, où il demeura prisonnier, dans le château de Windsor, mais entouré des attentions les plus délicates, jusqu'au 17 août 1745, malgré les réclamations de l'empereur et des cabinets de Versailles et de Berlin. — Dans les mêmes circonstances, l'ambition la plus étrange faisait de Voltaire un diplomate et le marquis d'Argenson l'envoyait à Frédéric.

(49) — Cuvelier, la *Vie de vaillant Bertran Du Guesclin*, publiée par E. Charrière, dans la collection des *Mémoires inédits de l'Histoire de France*, v. 13367-13655.

(50) — Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, chap. XX, p. 166-167. — *Vie politique et militaire*, p. 198-226. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. XV, liv. XCV, p. 299-300 et 319-320.

Général en chef, intendant, munitionnaire, M. de Belle-Isle sait pourvoir à toutes les exigences d'une situation désespérée. Il se procure les choses nécessaires aux soldats, en empruntant, en son nom, cinquante mille écus; il assure la nourriture des chevaux, en faisant venir de plus de quarante lieues des fourrages à *dos d'hommes*, parce que les mulets, ordinairement employés au transport des foins, en consommeraient en route plus de moitié; il se concilie enfin la bienveillance des populations, en imposant à ses troupes la plus sévère discipline; au milieu d'un hiver rigoureux, en l'absence d'autres combustibles, il ne permet pas de couper un seul arbre fruitier pour se chauffer, et, quand dans le comté de Nice, on lui propose de brûler les oliviers, en souvenir et en représailles des dévastations que l'ennemi a commises dans la Provence et dans le Dauphiné, il impose silence

Digitized by Google

à son interlocuteur par cette noble réponse : « N'imitons, Monsieur, que les bons exemples. »

(51) — *Vie politique et militaire*, p. 231. — Le marquis d'Argenson, t. III, p. 186-187.

Le congrès de Nice fut tenu en exécution de l'article VIII du traité de paix signé à Aix-la-Chapelle, le 18 octobre 1748. Au début des conférences, le marquis d'Argenson, alors ministre des affaires étrangères aurait voulu qu'on assignât à M. de Belle-Isle un rôle moins secondaire et qu'on le chargeât de traiter. Il est, « disait-il, puissant en moyens, et en activité. Il subjuguera les « conseils par son éloquence ; il leur parlera *comme j'aurois dû leur « parler*. C'est le seul homme capable de nous tirer du mauvais « pas où nous sommes engagés. »

(52) — Moreri, t. V. p. 768.— Mars 1742, duc de Gisors.

(53) — De Courcelles, t. VI, p. 115. — 24 avril 1749.

(54) — L'avocat Barbier écrivait dans son curieux journal, le 26 mars 1758, t. IV, p. 258 : « Le roi a donné le détail « des affaires de la guerre à M. le maréchal de Belle-Isle, « homme très-habile, qui étoit déjà ministre d'État, mais qui a « soixante-seize ans ! » — Henri Martin, t. XV, p. 526, reporte la nomination au 29 février 1758, tandis que M. de Courcelles, t. VI, p. 115, la fixe au 3 mars. Cette dernière date me paraît être la vraie.

(55) — *Vie politique et militaire*, p. 236-237.

(56) — Louis Susane, *Histoire de l'ancienne infanterie française*, t. I. p. 282.

(57) — Archenholtz, *Histoire de la guerre de sept ans*, p. 119.

(58) — ORDONNANCE *pour régler les équipages et les tables dans les armées*. Versailles, 3 juin 1758. Archives.

Digitized by Google

(59) — *Lettre-circulaire à tous les colonels d'infanterie au service du roi*, fin de mai 1758. — *Vie politique et militaire*, p. 245-251.

(60) — RÉGLEMENT *sur l'ancienneté de service que devront avoir les officiers qui seront proposés pour commander des régiments.* Versailles, 29 avril 1758. Archives.

(61) — *Vie politique et militaire*, p. 243.

(62) — ORDONNANCE *pour séparer le corps du Génie de celui de l'Artillerie.* Versailles, 5 mai 1758. Archives.

(63) — ORDONNANCE *concernant le corps royal de l'Artillerie.* Versailles, 5 novembre 1758. Archives. — ORDONNANCE *concernant le corps du Génie et les compagnies de sapeurs et de mineurs.* Versailles, 10 mars 1759. Archives.

(64) — ORDONNANCE *sur la discipline, subordination et service des maréchaussées du royaume.* Versailles, 19 avril 1760. — *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'à la révolution de* 1789, par MM. Isambert, Decrusy et Taillandier, t. XXII, n° 794, p. 299.

(65) — ORDONNANCE *pour la réforme des abus qui se commettent dans les engagements militaires.* Versailles, 27 mars 1760. Recueil du conseil d'État.

(66) — ORDONNANCE *pour la levée des recrues dans les différentes provinces du royaume.* Versailles, 25 novembre 1760. Recueil du conseil d'État.

(67) — DÉCLARATION *concernant l'École royale militaire.* Versailles, 24 août 1760. — *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XXII, n° 798, p. 303-305. — L'École militaire avait été fondée, sous le ministère du comte d'Argenson, en janvier 1751, même recueil et même volume, n° 665, p. 242-246.

M. de Belle-Isle voulait compléter l'instruction des officiers par l'établissement d'*Académies militaires*, où les généraux, les colonels et les capitaines après dix ans de commission, auraient

Digitized by Google

discuté entre eux, en s'aidant des Commentaires de César, des œuvres de Vauban, des mémoires de Montécuculli, de Folard, de Feuquières, de Berwick, du prince Eugène, de Villars et même des Rêveries du maréchal de Saxe, toutes les questions relatives à la guerre, à la défense et à l'attaque des places, au choix d'un champ de bataille, à la science des campements, aux moyens d'opérer une retraite ou de profiter d'une victoire. *Testament politique*, chap. III. Et on ne s'étonne pas de son désir de former des officiers quand on connaît l'idée qu'il se faisait de leur influence et de leur action. « Tout dépend du chef, et de cent » batailles perdues, il n'y en a pas cinq qu'on peut imputer à la » honte des troupes; *soldats du pape, soldats génois*, dit-on, *tous* » *mauvais soldats;* contes en l'air! Il n'y a pas un fantassin de la » sainte Église ou de la sérénissime république de Gênes qui ne » valût un de nos grenadiers, s'il étoit bien mené; et il n'est pas » un grenadier françois qui ne méritât le titre humiliant de soldat » du pape, s'il étoit mal discipliné ou mal conduit. L'officier fait » le soldat, le général forme l'officier, vérité essentielle que les » princes ne perdent jamais de vue qu'à leur détriment. » (*Testament*, chap. VI.)

(68) — *Vie politique et militaire*, p. 255-256.

(69) — Louis Susane, t. I, p. 298. — 12 janvier 1759.

(70) — ORDONNANCE *portant création de l'ordre du Mérite militaire*. Versailles, 10 mars 1759. — *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XXII, n° 760, p. 280-282.

Le préambule de cette ordonnance explique que les officiers de la religion protestante « ne pouvant être admis dans l'ordre » de Saint-Louis, parce que, suivant l'institution de cet ordre, » l'entrée ne doit en être ouverte qu'aux seuls catholiques, » S. M. a voulu les dédommager par une distinction de même » espèce, qui soit un témoignage public de son estime et de » sa considération. » Et pour que l'assimilation entre les deux ordres soit entière :

Digitized by Google

Art. 3. . . . « Il y aura dans l'ordre du Mérite militaire trois » degrés supérieurs l'un à l'autre, comme dans l'ordre de Saint- » Louis, où un chevalier peut monter à la dignité de comman- » deur et un commandeur à celle de grand'croix...

» Art. 4. Tous ceux que S. M. aura jugé à propos d'admettre » au premier de ces degrés auront une croix d'or sur un des côtés » de laquelle il y aura une épée *en pal*, avec ces mots pour lé- » gende : *pro virtute bellicâ;* et sur le revers une couronne de » lauriers, avec cette légende : *Ludovicus XV instituit* 1759; et » ils la porteront attachée à la boutonnière avec un petit ruban » couleur de bleu foncé, sans être ondé. Ceux qui monteront au » second degré, la porteront attachée à un large ruban de la » même couleur, mis en écharpe, et ils seront au nombre de » quatre seulement. A l'égard de ceux que S. M. fera passer au » troisième degré, ils porteront, indépendamment de ce grand » cordon, une broderie d'or sur l'habit et sur le manteau, et ils » seront au nombre de deux seulement. »

Une ordonnance du roi, en date des 28 novembre-6 décembre 1814, a remis en vigueur celle du 10 mars 1759, en assignant à la décoration du Mérite militaire le même ruban qu'à la décoration de Saint-Louis. Une seconde ordonnance des 22 mai-3 juin 1816 détermine le rang que prendront, entre eux, dans les cérémonies publiques, les membres des ordres royaux de Saint-Louis, du Mérite militaire et de la Légion d'honneur.

(71) — Emmanuel Michel, *Biographie du parlement de Metz*, p 171-172.

(72) — Emmanuel Michel, *Biographie du parlement de Metz*, p. 172.

(73) — ANNALES DE METZ, *depuis l'an* 1724 *inclusivement*, par feu Baltus, notaire, ancien conseiller-échevin de l'hôtel de ville, *pour servir de supplément aux Preuves de l'histoire de Metz*, p. 6-7 et 30. — Emmanuel Michel, *Histoire du parlement de Metz*, p. 342-344.

M. de Belle-Isle fut pourvu de la charge de gouverneur et de lieutenant général des évêchés de Metz et de Verdun le 9 mars

Digitized by Google

1733; il prêta serment, le 17 même mois, entre les mains de S. M.; et il fit enregistrer ses provisions au parlement de Metz, le 18 mai suivant. Mais, dès le 13 octobre 1727, à la suite d'un camp de plaisance formé sur les bords de la Moselle, à Richemont, près Thionville, il suppléait déjà le vieux maréchal Yves d'Alègre, comme une sorte de coadjuteur avec future succession; et, pour lui rendre son intérim plus facile, il avait, à la date précitée, reçu le titre de commandant en chef dans les Trois-Évêchés, et dans les prévôtés, villes et dépendances de Thionville, Montmédy, Marville, Château et Bouillon, Longwy, Sarrelouis, Sierck et Marsal. Ainsi s'expliquent les nombreux travaux qu'on lui attribue, et avec raison, quoique antérieurs à 1733.

(74) — *Annales de Metz*, p. 18-19, 30-31.

La première pierre du fort BELLE-CROIX, élevé sur l'emplacement de l'ancien village de Saint-Julien, fut posée par M. de Bavière et Mme la comtesse de Belle-Isle en 1731, et le nouveau village de Saint-Julien était entièrement bâti et achevé pour les vendanges de 1733.

(75) — *Annales de Metz*, p. 8, 22.

Le fort MOSELLE, dont M. de Belle-Isle avait posé la première pierre le 29 juin 1728, à l'angle droit d'un bastion, fut achevé en 1731, et différents particuliers reçurent aussitôt le terrain nécessaire à la création d'une grande rue, appelée aujourd'hui la *rue du Fort* ou *de Paris*.

(76) — *Annales de Metz*, p. 4-6, 20-21, 25, 28, 45, 50, 82, 319-327.

1732-1734, l'hôpital militaire, ses annexes. — 1732-1734, 1740, les casernes. — 1737-1740, l'église, sous l'invocation de saint Simon, et les deux corps de logis y attenant où les chanoines réguliers de Saint-Pierremont, titulaires de la cure, fondèrent un collége, pour lequel M. de Belle-Isle obtint, en mai 1755, avec d'importantes immunités, le titre de *collége royal de Saint-Louis*. Ce collége acquit bientôt une grande réputation et fit la plus redoutable concurrence au collége de Saint-Symphorien dirigé

Digitized by Google

d'abord par des laïcs, puis par les jésuites, puis par les bénédictins de Saint-Vannes.

Les soins donnés à la ville neuve ne faisaient point oublier l'ancienne, et celle-ci s'enrichissait à son tour des casernes *Chambière*, 1727-1733, 1732-1736, et de la caserne *Coislin*, due à la munificence aussi constante qu'éclairée d'un saint prélat, 1726-1731.

(77) — *Annales de Metz*, p. 54-55. — 1738.

(78) — *Annales de Metz*, p. 62-68, 79-80, 91. — 1739-1742.

(79) — Chabert, *l'Austrasie*, t. V, p. 229.

La maison de Cormontaigne occupait une partie du jardin actuel de M. le baron de Salis, plus du côté de la rue *des Prisons-Militaires* que de la rue *du Rempart-Saint-Thiébault;* non loin de là, à l'angle de la rue *Châtillon*, on remarque encore aujourd'hui le magnifique hôtel construit par l'abbé de Châtillon pour servir de retraite à ses religieux en temps de guerre et que la ville a acheté, le 5 juin 1778, pour y loger les premiers présidents du parlement.

(80) — *Annales de Metz*, p. 51. — 1737.

(81) — Cette lettre, très-développée et bien des fois reproduite, appartient en original à M. Dufresne, conseiller de préfecture, qui me l'a confiée, ainsi que beaucoup d'autres, avec une obligeance parfaite dont je me plais à le remercier ici; elle porte la date du 17 novembre 1736 et elle est adressée à M. d'Araincourt, procureur du roi au bureau des finances.

(82) — *Annales de Metz*, p. 11, 26, 34, 37-38, 46, 50, 99, 116, 121, 134, 225, 239-240, 273-276. — M. F. M. Chabert, *Notice sur Charles-Louis-Auguste Foucquet, duc de Belleisle, avec un précis historique des travaux et des embellissements exécutés dans la ville de Metz, de* 1727 *à* 1761, p. 196.

1728, les rues *Derrière-le-Palais* et *de la Pierre-Hardie;* 1732, la rue *Derrière-le-Palais;* 1734, la rue *de la Bonne-Ruelle;*

Digitized by Google

1735, les rues *de la Tour-aux-Rats, de Braillon* et *de la Tête-d'Or;* 1736, la rue *Nexirue;* 1737, les rues *Serpenoise, des Prêcheresses, de l'Esplanade, aux Ours;* 1744, la rue neuve *de Chauelurelle;* 1747, la rue *Vigne-Saint-Avold;* 1749, la rue *du Plat-d'Étain;* 1751, la rue *Fournirue;* 1754, la rue *du Plat-d'Étain;* 1754-1755, la rue *de la Garde;* 1759-1760, les rues *de la Chèvre, des Clercs, du Heaume, du Lancieu, aux Ours, de la Princerie, Taison;* etc., etc.

(83) — *Annales de Metz,* p. 12-13, 50-51, 260-261, 266-269.

1729, la place *de Chambre,* les rues *des Roches, de l'Abreuvoir* et *de la Pierre-Hardie;* 1737, la rue *de la Haute-Pierre;* 1755-1756, les rues *Neuve, du Four-du-Cloître, du Haut-Poirier, Chêvremont, des Carmes-Dechaux, de la Vieille-Tappe, Fournirue,* la place *Saint-Jacques.*

(84) — *Annales de Metz,* p. 12, 25-26, 50, 163. — Ordonnances du bureau des finances des 1er avril 1732, 18 juin 1737, 24 mars 1749, 4 août 1752.

(85) — *Annales de Metz,* p. 28, 46, 49-50, 62, 104, 123-125, 230-231.

1732, la rue *des Fumiers;* 1737, les rues *d'Eltz, des Bénédictins;* 1738, la rue *de Gisors;* 1739, la rue *du Pont-des-Roches* ou *de la Comédie;* 1745, la rue *Sainte-Glossinde;* 1749, la rue *Neuve-Saint-Louis;* 1754, la rue *des Jardins.*

(86) — *Annales de Metz,* p. 38-39, 47, 82, 99-101, 126-128.

1735, le pont *de Grève* et le pont *des Portières;* 1737, le pont *Moreau;* 1740, le *moyen pont des Morts;* 1745, le pont *des Basses-Grilles* ou *pont Royal;* 1750, le *Pontiffroy.*

(87) — *Annales de Metz,* p. 51, 62.

1737, le pont *Saint-Marcel;* 1739, le pont *de Chambre* ou *des Roches.*

(88) — *Annales de Metz,* p. 55, 58, 61-62, 116, 122. — Emm. Michel, discours, p. VI.

1738, les places *du Pont-des-Morts, de la Comédie et de*

Digitized by Google

l'Intendance; 1747, la place *des Charrons;* 1749, la place *Saint-Martin.* Le *jardin d'Amour,* qui est contemporain de la place de la Comédie, dont il forme une dépendance, n'a été livré au public qu'en 1750, « temps auquel la ville y a fait mettre des bancs de » pierre ; » M. de Belle-Isle en prenait un soin tout particulier et en fit élaguer les jeunes arbres en 1753, par un homme habile qu'il envoya tout exprès de sa terre de Bizy.

(89) — *Annales de Metz,* p. 117.

Notamment en 1748-1749, celui où aboutissent les rues *du Pont-Sailly, du Champé* et *des Allemands.* M. de Belle-Isle écrivait à cette occasion, de Nice, le 11 janvier 1749, à MM. du bureau des finances : « J'espère être cet été prochain à portée de juger » du bon effet que produira la démolition de l'illot Saint-Martin » que vous me promettez devoir être faitte à la saint-Jean et de » trauailler avec vous aux moyens les plus conuenables pour » effectuer le projet de l'agrandissement de la petite place à la » descente du Pont Sailly qui doit procurer, auec le coup d'œil » agréable, le dégagement dont vous reconnaissez l'utilité pour » les trois rües qui y aboutissent, » (*Collection Dufresne.*)

(90) — *Annales de Metz,* p. 68, 82, 184, 271.

1739, le quai *Saint-Pierre;* 1740 et 1755, le quai *Saint-Louis;* 1753, le quai du *Fort-Moselle.*

(91) — *Annales de Metz,* p. 33, 108-110. — 1734 et 1746.

(92) — *Annales de Metz,* p. 27-28, 70-78, 102-104.

(93) — Chabert, *Notice,* p. 65.

Lettre de M. de Belle-Isle à Messieurs les conseillers-échevins, le 27 août 1745 : « La question de la suffisance des eaux dans » Metz m'a beaucoup occupé. Il seroit bien agréable pour moy, » Messieurs, si vous pouuiez en accroistre l'abondance, en même » tems qu'augmenter les fontaines de la ville. *Peut estre si uous* » *poussiez vos estudes vers le vieil ouvrage romain qui se voit* » *proche de* Jouï, *ces estudes vous seroient profitables,* mais il

Digitized by Google

» ne faudroit pas pour cela abandonner ce qui a été fait ailleur » jusqu'à present, particulierement les trauaux aux sources de » Scy. Je n'ignore pas le peu d'argent que vous auez à dépenser, » aussy je serois heureux d'en obtenir de l'État pour cette cir- » constance, bientôt je uous informeray de mes nouueaux des- » seins... »

(94) — *Annales de Metz*, p. 237.

(95) — Chabert, *Notice*, p. 10.

(96) — *Annales de Metz*, p. 226-228.

(97) — *Annales de Metz*, p. 268. — Nuit du 9 au 10 aoû t1755.

(98) — *Annales de Metz*, p. 22. 46-47, 64.

(99) — *Annales de Metz*, p. 225-239. — C. A. Bégin, *Histoire de la cathédrale de Metz*, t. II, p. 334-340. — Auguste Prost, *Blondel et son œuvre*, p. 38-49 et 56-77.

(100) — *Annales de Metz*, p. 47, 56, 61-62, 131, 182-183, 258-259. — M. Viville, *Dictionnaire du département de la Moselle*, t. I, p 463. — Tessier, *Essai philologique sur les commencements de la typographie à Metz et sur les imprimeurs de cette ville*, p. 52-56.

L'Hôtel des spectacles commencé en 1739 sur les plans et dessins du sieur Oger, ingénieur et inspecteur des bâtiments de la ville, a été inauguré par un bal, le jeudi 3 février 1752, et par une première représentation théâtrale le dimanche suivant. — Les pavillons qui touchent de chaque côté à cet hôtel et qui complètent avec lui la décoration de la place de la Comédie, sont postérieurs de quelques années, 1753-1755. — *L'Hôtel de l'intendance*, construit de 1739 à 1742, brûlé au mois de septembre 1803 et reconstruit en 1806, comprend aujourd'hui l'hôtel et les bureaux de la Préfecture.

Avant que ces différents édifices ne constituassent un remarquable ensemble, on ne voyait guère, dans l'*île du Saulcy*, que des chantiers de bois, une tuerie commune à tous les bouchers de Metz, deux moulins, la maison où se distribuait l'étape aux

Digitized by Google

troupes et cette autre maison qu'Abraham Fabert avait fait « ériger » et bastir sienne, pour l'embellition et décoration de la uille, sur » la place des deux petites grangettes gissants au petit Saulcy, » à lui cédée à cens et perpétuité, » en vertu d'une transaction du 21 octobre 1603. Par cette transaction, Fabert renonçait à exiger de la ville, moyennant la cession susdite, les trois cents écus à lui promis pour l'impression d'un livre aujourd'hui fort recherché à cause de ses gravures et de son plan, et dont voici le titre : *Voyage du Roy à Metz, l'occasion d'iceluy : ensemble les signes de resiouyssance faits par ses habitans, pour honorer l'entrée de Sa Majesté.* Par Abr. Fabert, 1603.

(101) — Emmanuel Michel, *Histoire du parlement*, p. 343. Les édiles du temps étaient *Messieurs du bureau des finances de la généralité de Metz*, dont les décisions se portaient en appel au parlement.

(102) — Collection de M. Dufresne : *Lettre de M. de Belle-Isle à Messieurs du bureau des finances, Paris, le 9 avril 1733.*

(103) — Chabert, *Notice*, p. 43.

(104) — Collection de M. Dufresne : *Lettre de M. de Belle-Isle à Messieurs du bureau des finances, Paris, le 7 avril 1738 :*

« Quant au motif de ce que la compagnie a permis à *Marly* » en 1735 et à *Oudet*, représenté par *Gibout* en 1734, de faire » des croisées et de recrépir leurs maisons, c'est de quoy j'aurois » lieu de me plaindre parce qu'après tout ce que je vous ay dit, » Messieurs, à plus d'une reprise du projet général que j'auois » pour l'élargissement des rües et de la nécessité que nous » agissions de concert et que vous voûlussiez bien ne point » donner d'allignement sans m'en faire part, en attendant que » le plan détaillé de toutes les rües de la ville, au quel je fais » trauailler depuis quatre ans, fût acheué, vous auriez bien pu » ne pas donner cette permission à ces deux particuliers en 1734 » et 1735 ; mais tout ce qui peut résulter de cette permission, » c'est qu'il ne seroit pas juste de les obliger à démolir à présent, » à moins qu'on ne trouuât moïen de les y engager de bon gré ;

Digitized by Google

» c'est aussy à quoy je ne pense point; mais ils doiuent rester » en saillie jusqu'à ce que le cas s'en présente et ce n'a jamais » été une raison proposée ny receüe en pareille matière qu'à » cause que cette saillie annoncera que ces maisons doiuent un » jour estre coupées et que cette annonce les dépréciera en cas » de vente, l'on doiue pour cela faire auancer les maisons voi- » sinnes dans la rüe au même niveau et laisser subsister, par cette » fausse considération, le mal que l'on est occupé de détruire. » La ville de Paris est pleine de pareilles saillies qui sont très- » défectueuses tant qu'elles subsistent, mais par la suite du » temps elles auront une fin et les rües se trouueront plus larges. » Il en doit estre usé de même pour les deux maisons de *Gibout* » et de *Marly*, ainsy que pour toutes les autres de la ville qui se » trouueront dans le cas de ne pouuoir être coupées à présent. » C'est par cette raison que j'ay fait trauailler aux plans détaillés » de chaque rüe, pour qu'en grande connaissance de cause, l'on » puisse former un plan général qui soit déposé à votre greffe, » et qui, après auoir été bien discuté, examiné et constaté, fasse » une loy et une règle pour le présent et pour l'avenir; c'est » ce que j'espère qui pourra être fini dans le courant de cette » année, mais il ne faut pas en attendant laisser gâter la besogne » par des motifs aussy frivoles que ceux dont vous me parlez de » *Marly* et de *Gibout* auxquels on ne demande rien... »

Même collection. *Lettre de M. de Belle-Isle à M. d'Araincourt, procureur du roi au bureau des finances, Paris, le* 1er *janvier* 1733 :

« Je suis très satisfait de la viuacité auec laquelle vous vous » estes portés à faire démolir toute l'encogneure de la *Croix d'or* » et de la boutique voisine. Rien n'est plus loüable que le zèle » avec lequel vous avez trauaillé en cette occasion pour le bien » public... »

Le 13 décembre 1732, il écrivait déjà, de son château de Bizy, au même fonctionnaire :

« Il n'y a rien de mieux que le jugement que vous vous pro- » posez de faire rendre au bureau des finances pour la démoli- » tion de la *Croix d'or* et de la plus grande partie de la boutique » qui y est contigüe... »

Digitized by Google

(105) — Le marquis d'Argenson, t. I, p. 144 : « Il lasse les » secrétaires les plus infatigables, dictant à plusieurs à la fois. »

Parmi les nombreuses lettres que j'ai vues, les unes, quelquefois très-longues, sont entièrement de la main de M. de Belle-Isle, et sur les autres, écrites par une main étrangère, il ajoute souvent lui-même une ou deux lignes, soit pour les compléter, soit pour donner au destinataire la certitude qu'elles expriment bien sa pensée.

(106) — On en trouve la preuve dans ce post-scriptum qu'il crut devoir mettre, le 23 août 1754, à une lettre adressée à M. l'abbé de Saint-Ignon ; collection de M. Dufresne :

« Personne n'a uu uotre lettre ; c'est toujours moy qui ouure » touttes mes lettres. »

(107) — Le marquis d'Argenson, t. I, p. 144 : « Son tempérament a paru jusqu'à présent délicat, son estomac faible, » sa poitrine attaquée. Depuis la blessure qu'il reçut au siége de » Lille, il paroît obligé à de grands ménagemens de santé, et les » observe en effet, lorsque les circonstances ne le forcent pas » à y renoncer ; mais, dès qu'il se sent animé par le désir de » s'acquérir de la gloire et de faire réussir un plan d'ambition, » l'activité de son âme lui fait trouver des forces que lui refuse » la faiblesse de son corps. Il travaille continuellement, ne dort » point..... »

(108) — *Testament politique*, ch. I.— *Vie politique et militaire*, p. 200.— Auguste Prost, *J. F. Blondel et son œuvre*, p. 51-55.

Il n'en est point qui ait plus audacieusement trompé M. de Belle-Isle que Jean Gautier, se disant architecte du roi Stanislas, et dont M. Auguste Prost a, après Durival et le duc lui-même, raconté l'histoire avec cette verve moitié sérieuse, moitié plaisante, qui est souvent l'un des attraits de sa conversation.

M. de Belle-Isle accueillit moins bien le grossier flatteur qui, pendant sa campagne de Provence, lorsqu'il faisait venir au Puget les fourrages à dos d'hommes, lui apporta un exemplaire des

Digitized by Google

Prophéties de Nostradamus dans lequelle on lisait, sur un feuillet imprimé après coup, ces deux mauvais vers :

En mil sept cent quarante-sept,
Le provençal sera mulet.

(109) — Le marquis d'Argenson, t. II, p. 224 :

« C'est un esprit juste, précis, grave, s'exprimant avec netteté et force. »

M. le duc de Nivernois, *Réponse à l'abbé Trublet :*

« Sa mémoire, meublée de tout ce qui lui avoit passé par les » mains ou sous les yeux, n'avoit rien perdu de cette immense » collection dont les matériaux rendoient son entretien précieux » pour quiconque cherche à s'instruire. On pouvoit, on devoit » l'interroger avec confiance, parce qu'il aimoit à répandre ses » trésors. Il étendoit ses récits avec plus ou moins de complaisance en raison de la distance des temps, et les anecdotes les » plus reculées étoient celles qu'il se plaisoit le plus à détailler. » Ainsi, il parloit très-volontiers de ce qu'il avoit fait jadis, rarement de ce qui l'occupoit actuellement, jamais de ce qu'il » méditoit de faire..... Il s'exprimoit avec cette facilité entraînante que donne la parfaite possession des matières qu'on traite ; » il écrivoit avec cette clarté qui est la vraie élégance du style » des affaires, non pas avec cette élégance qui est le fruit de » l'art, de l'étude et du raffinement de l'esprit. »

(110) — *Vie politique et militaire*, p. 268.

(111) — *Testament politique*, chap. I.

(112) — *Testament politique*, chap. II.

(113) — *Vie politique et militaire*, p. 23-25. — Charles Lacretelle. *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, t. II, liv. VI, p. 97, 4e édit.

Jean-Charles de Folard, surnommé le *Végèce français*, auteur de l'*Histoire de Polybe, avec commentaires ;* Paris, 1723-1730, 6 vol. in-4°. C'est lui qui a le premier enseigné le système d'attaque en colonnes serrées et puissamment contribué par là à modifier la tactique européenne.

Digitized by Google

(114) — Le marquis d'Argenson, t. II, p. 201. — Le duc de Saint-Simon, t. XVII, p. 108. — *Vie politique et militaire*, p. 270.

(115) — C'est le notaire Baltus, dans ses *Annales de Metz*, p. 143-159.

(116) — Soulavie, *Mémoires de Richelieu*, t. VII, chap. II, p. 31-42. — *Mélanges historiques*, article Châteauroux, t. II, p. 261. — *Journal de ce qui s'est fait pour la réception du Roy dans sa ville de Metz, le 4 aoust 1744, avec un recuëil de plusieurs pièces sur le même sujet et sur les accidens survenus pendant son séjour*, p. 32. — *Correspondance inédite de Madame de Châteauroux*, t. II, p. 150-152. — Simonde de Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVIII, chap. XLIX, p. 314-319.

La duchesse de Châteauroux était la quatrième fille de la maison de Nesle qui devint la maîtresse de Louis XV; mais plus belle, plus intelligente, plus ambitieuse, plus fière que ses sœurs, elle n'admit point, comme elles, une sorte d'incestueux partage dans les faveurs du roi; elle voulut régner seule sur ce cœur sans énergie et sans noblesse pour lui inspirer, au profit de la France, quelque chose de viril et de grand. Elle avait commencé cette œuvre méritoire, en le menant en Flandres, et elle la continuait en courant avec lui au secours de l'Alsace.... De là la jalousie et la haine qui attendaient, avec une secrète impatience, l'occasion de briser ce fragile pouvoir; une maladie, d'apparence mortelle et habilement exploitée, la leur offrit à Metz. Les ennemis de Mme de Châteauroux ne se contentèrent pas de son renvoi, ils soulevèrent contre elle l'opinion, et sans la fermeté dévouée de M. de Belle-Isle, elle se voyait en butte à tous les outrages et à tous les périls.

Mme de Lauraguais, qui accompagnait sa sœur, raconte ainsi leur départ :

« Comme on étoit persuadé que le roi ne renverroit pas Ma-
» dame de Châteauroux sans de fortes raisons, on les a employées
» toutes, et surtout le danger où il se trouvoit. M. de Richelieu
» a eu beau le rassurer et lui protester qu'on exagéroit pour le
» priver de la présence de son amie, la peur s'est emparée du

Digitized by Google

» roi; il a été frappé de terreurs religieuses et n'a pas eu le cou-
» rage de résister à la cabale. M. de Richelieu a fait inutilement
» de nouveaux efforts; S. M. lui a répondu : « Que voulez-vous,
» chacun le désire, il le faut bien; je vous recommande Madame
» de Châteauroux. »

» Tout était parfaitement combiné. On annonça l'arrivée de la
» reine; cela détermina ma sœur à partir; mais cela ne se pouvoit
» sans danger. La veille elle avoit été insultée fortement en
» sortant de l'église: le peuple remplissoit le temple pour re-
» demander à Dieu son roi, et quoique Madame de Châteauroux
» fût enveloppée dans ses coëffes, elle fut reconnue et reconduite
» jusqu'à chez elle avec des huées indécentes.

» Le comte d'A..... n'a plus gardé de mesure: une heure
» auparavant il étoit aux pieds de la duchesse, et, lorsqu'il a
» cru ne pouvoir plus la craindre, il s'est chargé de lui intimer
» l'ordre de se retirer; il l'a fait avec la hauteur d'un courtisan
» qui insulte l'idole qu'il avoit été forcé d'encenser.

» Madame de Châteauroux a montré plus de grandeur que dans
» l'instant de son triomphe : « *Si je pouvois penser*, lui a-t-elle
» dit, *qu'un courtisan put rendre les choses avec vérité, je vous*
» *chargerois de dire au roi que ses moindres désirs seront toujours*
» *pour moi des ordres. S. M., je l'espère, sera rendue à l'amour*
» *de ses sujets, et appréciera la conduite de ceux qui l'entourent.*
» Elle lui a tourné le dos, sans attendre sa réponse.

» Dans cette circonstance, MM. de Richelieu et de Belle-Isle
» se sont montrés seuls nos amis. Une chose qu'on croira diffici-
» lement et qui prouve, sans réplique, l'esprit de la cour, c'est
» qu'on nous a refusé une voiture aux écuries du roi; une heure
» avant elle auroit commandé et auroit été obéie.

» Aucun de ceux qui briguoient un de ses regards n'a osé
» venir partager sa douleur; *enfin, sans M. de Belle-Isle, qui*
» *nous a prêté une voiture et fourni de ses propres chevaux*,
» nous eussions encore été à Metz lors de la cérémonie religieuse
» projetée et exécutée pour déterminer le renvoi de la duchesse.. »

Pendant que Mme de Châteauroux cherchait à se remettre d'émotions cruelles, à Plaisance, chez Pâris Duverney, son ami,

Digitized by Google

le roi entrait en convalescence et recevait, non pas d'un poëte de carrefours, comme on l'a prétendu, mais d'un ministre de Dieu, le surnom dont il n'était pas digne, et que l'histoire, trop indulgente, lui a cependant conservé. Le 25 août, la reine assistant à un sermon chez les jésuites, le prédicateur, M. Josset, chanoine de la cathédrale, lui adressa un compliment dans lequel il disait de Louis XV :

« Non, jamais prince ne fut plus sincèrement regretté, plus » amèrement pleuré, plus ardemment demandé ; et si l'histoire » lui donne un jour quelque titre, quel titre mieux mérité, plus » justement acquis, et qui fasse plus d'honneur à un roi, que celui » de Louis LE BIEN-AIMÉ. »

Ce mot, répété de bouche en bouche, fut bientôt le cri de la France, et Vadé, le chantre des poissardes, n'en a point été l'inventeur, il n'en a été que l'écho.

(117) — *Lettre de M. de Belle-Isle à MM. les échevins de Metz. Paris, le* 11 *février* 1754, citée par Baltus, p. 208.

(118) — *Annales de Metz*, p. 131, 174, 203-221. — Chabert, *Notice*, p. 116-134.

L'hôtel des spectacles coûta à la ville des sommes énormes, qu'augmentèrent encore l'ignorance et l'improbité d'un sieur Virlois, architecte de Paris, substitué à Oger, de la manière la plus malencontreuse et la plus injuste, par l'intendant, M. de Creil. Il fallut refaire tout ce que cet homme avait fait et payer les ouvriers dont il avait touché et dissipé le salaire.

Le spectacle fut d'abord très-suivi, mais peu à peu ce beau zèle diminua, et le premier directeur ayant fait faillite, ou à peu près, on dut mettre le théâtre en régie et placer à sa tête le syndic royal ou procureur du roi de l'hôtel commun. — Dans la suite, la ville fatiguée d'une administration onéreuse s'en déchargea de nouveau sur un directeur auquel elle fournit une subvention.

On ne lira pas sans curiosité le budget des dépenses et des recettes du théâtre en 1754 :

Digitized by Google

« Gages des acteurs et actrices, par mois. 4,606ᵗᵗ
» Appointements des receveurs, répéti-
» teurs, portier, etc..... 150
» Au chandelier..... 400
» Frais extraordinaires de magasin, etc.,
» environ..... 300
» Total..... 5,456ᵗᵗ
» ce qui forme pour les douze mois de l'année.... 65,472ᵗᵗ
» La recette à la porte de la comédie a produit
» par mois, l'un portant l'autre, environ... 1,200ᵗᵗ
» Les abonnements de la garnison, en-
» viron..... 2,000
» Les abonnements particuliers, environ. 250
» Total par mois..... 3,450ᵗᵗ
» ce qui a fait pendant l'année, un produit de..... 41,400ᵗᵗ
» Déficit à la charge de la ville..... 24,072ᵗᵗ

Le passé, comme on voit, était plus triste encore que le présent.

(119) — *Vie politique et militaire,* avis du libraire, p. IX-X, 60, 197-198, 232. — Voltaire, *Lettres à M. Damilaville et au comte d'Argental, Ferney, les* 11 *et* 27 *novembre* 1761. *Correspondance générale,* t. LI, p. 275 et 287. — Idem, *Mélanges littéraires. A M... sur les prétendues lettres du pape Ganganelli, Clément XIV, le* 2 *mai* 1776, t. XLIII, p. 542-543, note de l'éditeur Renouard. — *Dictionnaire des œuvres anonymes et pseudonymes,* t. I, p. 186, nº 2437, et t. III, p. 313, nº 17690. — Jacques Lelong, *Bibliothèque historique de la France,* édition de 1768-1778, t. II, p. 625, nᵒˢ 24781-82-83. — *Almanach des gens d'esprit pour l'année* 1763. — *Biographie universelle* de Michaud, 1ʳᵉ édit., t. IV, p. 105.

Quoique la *Vie politique et militaire* renferme plusieurs allusions très-directes *aux mémoires* de M. de Belle-Isle, quoique M. Salaberry en atteste l'existence dans la *Biographie universelle* de Michaud, quoiqu'un autre biographe aille plus loin encore et les dise imprimés en Angleterre, j'ai vainement cherché à me les procurer ou, au moins, à savoir où ils posent. Aucune biblio-

Digitized by Google

thèque publique ou particulière, aucunes archives étrangères ou françaises, n'ont pu me les montrer, et je crois fermement qu'ils se résument dans le *Testament politique*, publié douze fois pendant l'année 1762.

Ces éditions successives et si promptes témoignent assez de l'importance et de l'autorité que les contemporains attachaient au *Testament politique;* ils en entendaient autour d'eux désigner l'auteur, et s'ils n'y avaient vu que ses idées personnelles, sans relations avec les idées et les principes de celui dont il invoquait le patronage et le nom, il semble manifeste qu'ils l'auraient accueilli avec moins d'empressement et de faveur.

Chevrier a hautement revendiqué la rédaction du *Testament politique;* Barbier la lui attribue, et personne depuis un siècle, à part Voltaire, ne songe à la lui contester; la *forme* lui appartient donc, il nous apprend lui-même, jour par jour, ce qu'elle lui a coûté de labeur à Bruxelles; mais le *fond* reste la propriété de M. de Belle-Isle. Ce grand seigneur, qui aimait à écrire, a dû laisser, à l'exemple des grands seigneurs de son temps, sinon des *Mémoires* proprement dits, du moins des notes étendues dont Chevrier s'est aidé, comme il s'est aidé aussi, peut-être, de ses conversations et de ses récits; on s'en convainc à chaque instant, par la citation d'anecdotes ou de faits que le maréchal seul pouvait connaître et qu'il a pu seul aussi écrire ou raconter.

Le *Codicille* m'inspire beaucoup moins de confiance; encouragé par le prodigieux succès de sa première œuvre, Chevrier en a tenté une seconde, sans prendre garde que, dans sa précipitation extrême, il exposait le prétendu testateur à se contredire en plus d'un endroit essentiel. Le *Codicille* ressemble moins à un livre sérieux qu'à un pamphlet; sous l'armure et sous le manteau du duc et pair de France, le philosophe du dix-huitième siècle et l'écrivain satirique se devinent et ne font pas la plus petite illusion.

Un de mes bons amis, M. Gillet, vice-président du Tribunal de Nancy, qui s'occupe depuis très-longtemps de Chevrier, déchirera bientôt tous les voiles, et ce qu'il m'a lu de sa curieuse et savante notice m'autorise à affirmer que je serai, avec lui, en parfaite conformité d'opinion.

Digitized by Google

Les douze éditions du *Testament politique* ont toutes le même format, in-12; elles ont toutes aussi le même texte, moins aux chapitres III et VIII, deux petites notes sans intérêt, lesquelles ne se rencontrent pas toujours; il n'existe entre elles d'autre différence que celle des caractères et de la pagination; on n'a pas même pris la peine d'assigner son rang à chacune par un numéro ou par un chiffre, et nul ne saurait dire s'il possède la seconde édition plutôt que la onzième; de telle sorte qu'il devient impossible de renvoyer à l'une ou à l'autre, avec la certitude de faciliter les recherches du lecteur.

Le *Codicille* n'a pas été aussi souvent reproduit; on le trouve pour la première fois dans le même volume que le *Testament politique* et la *Vie politique et militaire* sous ce titre : *Le Codicille et l'Esprit* ou *Commentaire des maximes politiques de M. le maréchal de Belle-Isle, avec des notes apologétiques, historiques et critiques.* — De ces deux derniers ouvrages, *l'Esprit* ou *Commentaire des maximes politiques de M. le maréchal de Belle-Isle* vaut encore moins que *le Codicille*.

Si M. de Belle-Isle n'a point laissé de *Mémoires*, il n'a cessé de provoquer chez les autres d'utiles travaux. On lui doit un projet et des études sur la réunion, par des canaux, de la Sarre à la Seille, de la Moselle à la Marne et de la Marne à la Seine. On lui doit aussi de magnifiques cartes, tracées à la main dans des proportions considérables, du vaste territoire soumis à son commandement militaire; quelques-unes ont péri faute de soins, mais les autres, au nombre de six, confiées à notre intelligent bibliothécaire M. Clercx, sont dans un état très-satisfaisant de conservation et offrent les données les plus exactes et les plus minutieuses à ceux qu'intéresse la topographie du pays.

En même temps que M. de Belle-Isle avait sous les yeux les villes, les villages, les rivières, les chaussées, les forêts, les montagnes, tous les points stratégiques des Trois-Évêchés et de la Lorraine, il voulut s'instruire des origines, des institutions, des coutumes, des mœurs de ces deux provinces, et il demanda aux érudits et aux fonctionnaires des renseignements, dont la riche collection manuscrite fait actuellement partie des archives de la

Digitized by Google

préfecture de la Moselle. — M. Dufresne a eu l'heureuse idée de publier déjà dans *l'Austrasie*, année 1856, t. IV, p. 134-146, avec une note explicative, ce qui concerne la ville de Toul. Je lui souhaite des imitateurs.

C'est encore dans la même pensée et dans le même but que M. de Belle-Isle chargea un expert, mandé de Paris, du récolement et de l'inventaire des chartes, vieux titres, registres, tirés des archives municipales et du *grand moutier*. Il recommandait, dans une lettre du 19 avril 1738, qu'on apportât « la plus active » vigilance » à l'examen et au classement de tous les actes et papiers récolés et inventoriés, afin de pouvoir ensuite « mettre » de côté ceux ayant une importance politique pour l'État et de » restituer à qui de droit le bien de la cité, c'est-à-dire celles » des pièces ayant rapport surtout à ses intérêts privés. »

(120) — *Annales de Metz*, p. 319-327. — Chabert, *Notice*, p. 110.

En 1747 M. de Belle-Isle procura *aux frères des écoles chrétiennes ou de charité* une maison spacieuse et commode pour y ouvrir leur école, dans le quartier Saint-Marcel. Il n'est peut-être pas non plus hors de propos de rappeler ici qu'en autorisant la fondation du collége Saint-Louis, il y réservait douze places dont Louis XV et Stanislas disposeraient, à titre gratuit, en faveur de jeunes gentilshommes sans fortune.

(121) — Dom Fangé, *la Vie du très-révérend père D. Augustin Calmet, abbé de Senones*, p. 451-452. — Noël, *Mémoires pour servir à l'histoire de Lorraine*, n° 1, p. 2-4. — Aug. Digot, *Notice biographique et littéraire sur Dom Augustin Calmet, abbé de Senones. Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 2e série, t. II, p. 57-61. — *Lettre de M. de Belle-Isle à Dom Calmet*, Metz, le 14 avril 1740.

Après avoir lu cette lettre, on ne s'explique guère comment M. Noël a pu croire que le gouverneur de Metz avait réclamé, pour les détruire, les feuillets supprimés, et faire d'un remercîment très-explicite presqu'un abus d'autorité.

(122) — Martial, lib. IV, épig. 29.

Digitized by Google

(123) — *Vie politique et militaire*, p. 232.

M. de Belle-Isle succédait à M. Amelot, ministre des affaires étrangères, et il vint s'asseoir dans le fauteuil n° 34 qu'avaient occupé avant lui Godeau, Fléchier, Nesmond, et qu'occupèrent après lui l'abbé Trublet, Saint-Lambert, Maret, Lainé, Dupaty, Alfred de Musset, et M. de Laprade.

(124) — *Recueil des pièces d'éloquence et de poésie qui ont remporté les prix de l'Académie française depuis* 1747 *jusqu'en* 1753, in-12; Paris, 1753, p. 129 et suiv.

Plus tard, en qualité de directeur de l'Académie, M. de Belle-Isle eut à répondre au comte de Bissy, jeune militaire, que son excellente traduction du *Patriotisme* avait désigné aux suffrages de la docte assemblée. Il le félicita « de chercher tous les moyens » d'être utile, surtout à un âge et dans une profession où, souvent » trop occupé de se rendre agréable, l'on finit presque toujours » par rester frivole. » Et, en lui recommandant l'assiduité aux séances, il ajoute : « Que ne puis-je moi-même en donner l'exemple » et suivre mon inclination. J'y donne du moins mes regrets, et » des regrets sincères, dans la forte persuasion où je suis com- » bien les lettres servent à la gloire des empires. »

(125) — L'Académie royale de Metz a commencé comme l'Académie française, et il semble que Pellisson parle de toutes deux dans le t. I, ch. I, p. 5-12 de son *Histoire de l'Académie françoise;* Paris, MDCCXXIX.

(126) — Bégin, *Histoire des sciences, des lettres, des arts et de la civilisation dans le pays messin*, p. 553-559. — Chabert, *Notice*, p. 200-203. *Lettres patentes du roi portant établissement d'une Société royale des sciences et des arts dans la ville de Metz, fondée par M. le maréchal duc de Belle-Isle, données à Versailles au mois de juillet* 1760. — Les statuts, en trente-neuf articles, avaient été approuvés le 28 juin précédent.

(127) — Chabert, *Notice*, p. 203-207.

22 octobre 1760, acte authentique par lequel M. de Belle-Isle

Digitized by Google

« fait donation entre vifs, pure, simple et irrévocable, à la Société » royale des sciences et des arts de la ville de Metz, de trois » mille livres de rente annuelle et perpétuelle, au principal, au » denier vingt, de soixante mille livres due au donateur, sur les » biens, domaines et revenus de la ville de Metz et à lui cons- » tituée par contrat passé le 25 avril de la présente année.. »

(128) — *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, année 1860-1861, p. 473-474. *Lettre de M. de Belle-Isle à MM. les échevins de Metz*, le 2 août 1860.

(129) — *Vie politique et militaire*, p. 265-266. — *Codicille politique de M. le maréchal duc de Belle-Isle*, chap. III. — M. le duc de Nivernois, *Réponse au discours de l'abbé Trublet*. — Chabert, *Notice*, p. 209. — *Lettre de M. de Belle-Isle à M. de Saintignon, procureur général des chanoines réguliers de la congrégation de Saint-Sauveur et prieur de la maison de Saint-Louis, le 27 novembre* 1760.

M. de Belle-Isle terminait sa lettre par ces mots :

« *Exprimés à ces Messieurs de l'Académie toute mon amitié* » *pour leurs bons services;* je compte sur leurs efforts pour » qu'après moy on continue la prospérité d'une ville que j'ai » beaucoup affectionnée. S. M. a bien voulu commander mon » portrait pour estre placé à Versailles. Je vous enverray pro- » chainement (si cela n'a été fait, car j'avois donné des ordres à » cet esgard) le portrait en pied que vous m'avés demandé pour » estre mis dans la salle de vos séances à l'hôtel de ville. *Ma* » *pensée est toujours au milieu de vous* et se reportera constam- » ment vers la bonne ville de Metz, tant que je conserveray » souffle de vie. »

M. de Belle-Isle ne pouvait, à l'avance, plus victorieusement répondre à cette supposition de Chevrier qu'il avait fondé l'Académie de Metz en quelque sorte malgré lui, et qu'en mourant il en regrettait assez l'existence pour révoquer, dans son codicille, la donation destinée à la soutenir.

M. le duc de Nivernois, qui était intimement lié avec M. de Belle-Isle et qui a connu sa dernière pensée, nous apporte, d'ail-

Digitized by Google

leurs, le témoignage le plus autorisé et le plus digne de foi, quand il dit :

« Sans cultiver les lettres, M. de Belle-Isle, étoit bien loin de » les dédaigner et il honoroit sincèrement ceux qui les cultivent. » La ville de Metz possède un monument précieux de son amour » pour les lettres dans cette Académie née sous ses yeux, formée » par ses soins, fondée par ses bienfaits, dont il a dirigé toutes » les vues, tous les travaux vers l'utilité publique. C'est là, c'est » à cet objet sacré, que M. de Belle-Isle rapportoit tous ses » vœux, toutes ses pensées, tout son être..... »

(130) — *Journal de Metz pour l'an de grâce mil sept cent soixante-un*, p. 145-146. — Bégin, *Histoire des sciences*, p. 560-561.

L'enregistrement eut lieu le 28 août 1760. — Le premier président, *membre né*, était alors M. Mathieu de Montholon ; le procureur général, membre *honoraire*, M. le Goulon de Champel ; le président à mortier, aussi membre *honoraire*, M. Pière de Jouy ; les membres *titulaires*, MM. le président à mortier de Chazelles, Bouttier, Michelet de Vatimont, Pière de Chaté, conseillers laïcs, et l'abbé de Saintignon, conseiller clerc.

(131) — *Journal de Metz*, p. 141-144.

(132) — Article 24 des statuts :

« Les jetons auront de même à perpétuité, d'un côté, l'effigie » du fondateur, et de l'autre seront gravés trois génies, dont l'un » figurera les fortifications, le second la décoration intérieure de » la ville, et le troisième les arts de premier besoin, caractérisés » plus particulièrement par leurs instruments, et pour devise : » *utilitati publicæ*. »

(133) — Entre autres, l'*Histoire générale de Metz par des religieux Bénédictins, de la congrégation de Saint-Vannes*, 6 vol. in-4°. — Le *Recueil des édits, déclarations, lettres patentes et arrêts du conseil enregistrés au Parlement de Metz ; ensemble des arrêts de règlement rendus par cette cour, etc.*, 5 vol. in-4°. — Les *Antiquités de Metz*, ou *Recherches sur l'origine des médiomatriciens ;*

Digitized by Google

leur premier établissement dans les Gaules, leurs mœurs, leur religion, 1 vol. in-8°. — *Le Vocabulaire austrasien pour servir à l'intelligence des Preuves de l'Histoire de Metz, des loix et atours de la ville, etc.*, 1 vol. in-8°. — Le *Templum metensibus sacrum, carmen*, 1 vol. in-8°.

(134) — Bégin, *Histoire des sciences*, p. 560-567 :

MM. le duc de Nivernois, le président Hénault, le marquis de Mirabeau, le comte de Tressan, de Fourcroy, de Calonne, le duc de la Rochefoucauld, Emmery, Barbé-Marbois, Vicq d'Azir, l'abbé Soulavie, de Pastoret, Lacépède, etc., etc.

(135) — Bégin, *Histoire des sciences*, p. 580. — Dumont, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. IV, p. 334.

M. de Bousmard, alors capitaine du génie à Verdun, fut couronné deux fois, la première en 1787, la seconde en 1788.

(136) — Bégin, *Histoire des sciences*, p. 579.

Au concours de 1788, il fallait indiquer *les moyens de rendre les Juifs plus utiles et plus heureux en France*. L'Académie décerna trois prix : l'un à Zalkind Hourwits, juif polonais résidant à Paris : l'autre au sieur Thiery, avocat à Nancy ; le troisième à l'abbé Grégoire. Le Mémoire de celui-ci a été imprimé avec ce titre : *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, in-8°, Metz, 1789.

(137) — Bégin, *Histoire des sciences*, p. 578-579. — *Biographie universelle de Michaud*, t. XXXVIII, 1re édit., p. 233.— *Mémoires de l'Académie de Metz, année* 1838-1839, p. 389.

Les questions à résoudre en 1784 étaient celles-ci : *Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit le coupable? Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile? Dans le cas où on se déciderait pour l'affirmative, quels seraient les moyens de parer aux inconvénients qui en résultent?* — Robespierre partagea le prix *ex æquo* avec Lacretelle ; son mémoire imprimé à Amsterdam et à Paris, en 1785, a été réimprimé depuis par l'Académie de Metz, en 1839.

Digitized by Google

(138) — Emm. Michel, *Histoire du Parlement de Metz*, p. 353. — Moreri, t. V, p 768. — Archives de la ville, *Lettre de M^me^ de Belle-Isle à Messieurs les échevins de la ville de Metz, Plombières, le 3 septembre* 1753. — *Oraison funèbre de très haute et très puissante dame Madame la maréchale duchesse de Belle-Isle, prononcée, le 5 mars* 1756, *dans l'église cathédrale de Metz, par le* P. Cherubin Bergeron, récollet. In-4°. Metz, M.DCC.LVI, Joseph Collignon.

M. de Belle-Isle avait épousé en secondes noces, le 15 octobre 1729, Marie-Casimire-Thérèse-Geneviève-Emmanuelle de Béthune, alors âgée de vingt ans, et veuve elle-même de François Rouxel de Medavy, marquis de Grancey.

Jamais union ne fut mieux assortie et plus heureuse. La duchesse prêtait à son mari le plus utile concours dans l'accomplissement de tous ces devoirs secondaires que les femmes savent si bien comprendre et si bien remplir. Ange de douceur, de charité et de sagesse, elle ne laissa jamais une infortune sans consolation, une misère sans soulagement, une tentation ou une défaillance sans appui ou sans conseil. Elle était aimable, elle était belle, elle possédait « ces grâces puissantes qui gagnent les cœurs après » avoir enchanté les yeux. » Elle apportait chez elle, dans ses relations quotidiennes avec le monde, cette politesse exquise et cet art infini qui traitent chacun selon son désir et selon son droit. Elle ne perdait aucune occasion de témoigner aux Messins son affection et son dévouement; dans une lettre qu'on aime toujours à relire, écrite de Plombières, où elle cherchait un remède à une maladie incurable, elle se disait leur *concitoyenne*, elle aurait voulu se dire leur *mère*. Aussi quand le maréchal la perdit avant l'âge, s'associèrent-ils, par les plus unanimes et les plus touchantes démonstrations, à sa profonde et légitime douleur.

Madame de Belle-Isle est morte le 5 mars 1755.

(139) — Le marquis d'Argenson, t. I, p. 146. — Le duc de Saint-Simon, t. XVII, p. 110. — *Vie politique et militaire*, p. 215-223. — Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, chap. XXII, t XIX, p. 176-179. — *Biographie universelle*, t. IV, p. 107, 1^re^ édition.

Digitized by Google

Charles-Louis-Armand Foucquet, chevalier de Belle-Isle, né à Agde, le 19 septembre 1693. — Il avait, peut-être, « plus de vues, » d'étendue et de solidité dans les projets que son frère, mais » bien moins de liant, de souplesse, de moyens de séduire et de » persuader..... Aussi, dans les grands succès ne prenoit-il » qu'une part de cadet. »

« L'union des deux frères ne fit des deux qu'un cœur et » qu'une âme, sans la plus légère lacune et dans la plus parfaite » indivisibilité et tout commun entre eux, biens, secrets, conseils, » sans partage, ni réserve, même volonté en tout, même autorité » domestique, toute la vie. »

Après avoir délivré la Provence, quand M. de Belle-Isle résolut d'inquiéter le roi de Sardaigne par une diversion sur Turin, il en chargea son frère, avec le désir de lui créer un titre au maréchalat. La petite armée d'invasion devait pénétrer en Piémont en passant entre *Fenestrelle* et *Exiles*, mais elle fut arrêtée dans sa marche par le *col de l'assiette*, où quatorze bataillons piémontais se tenaient abrités derrière un retranchement en bois et en pierres sèches. Les prodiges de la valeur la plus héroïque échouèrent devant cet obstacle que du gros canon aurait pu seul renverser ; pendant deux heures, les Français revinrent à la charge, mitraillés à bout portant par un ennemi qui échappait à leurs coups. Près de cinq mille hommes y périrent, tous les colonels, la plupart des autres officiers ; et le général en chef, blessé aux deux mains, tachait, dans son désespoir, d'arracher les palissades avec ses dents, lorsqu'il reçut lui-même le coup mortel. — C'était le 19 juillet 1747.

(140) — *Vie politique et militaire*, p. 209-211, 253. — *Oraison funèbre de très-haut et très-puissant seigneur Louis-Marie Foucquet, comte de Gisors, etc, prononcée le 9 août 1758, dans l'église cathédrale de Metz, par le R. P. Charles, de la compagnie de Jésus*, in-4°, Metz, M.D.CC.LVIII, Joseph Collignon. — Emm. Michel, *Discours*, p. XVII-XXIV. — Et *Histoire du Parlement de Metz*, p. 348-357.

Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors, né à Paris, le 27 mars 1732. — Il devait succéder à son père dans la charge de gouverneur de Metz, aux termes de lettres de provision du 9 mai 1753. Une

Digitized by Google

éducation libérale et sérieuse avait fécondé en lui le germe des qualités les plus solides et les plus brillantes ; l'avenir s'offrait à lui riant et facile... Il eût, sans doute, continué dans son gouvernement les traditions paternelles, s'il n'eût pas été tué à la malheureuse journée de Creveld, le 23 juin 1758, à la tête de son beau régiment de carabiniers.

M. de Belle-Isle avait eu de Mlle de Béthune un second fils, Marie-Auguste Foucquet, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, né le 6 juin 1734 et mort à Metz le 19 juin 1739.

(141) — *Vie politique et militaire*, p. 266-267.— Le chevalier de Courcelles, t. VI, p. 115. — Le marquis d'Argenson, t III, p. 182. — Aubin-Louis Millin, *Antiquités nationales*, t. III, nº XXVI, pl. 5, p. 22-25. — Emm. Michel, *Biographie du Parlement de Metz*, p. 172.

M. de Belle-Isle n'est pas mort à Paris, dans son hôtel rue de Lille, nº 54, mais à Versailles, et ses cendres reposent avec celles de sa seconde femme et de son fils aîné, dans le chœur de l'église collégiale de Notre-Dame de Vernon, où l'on voyait en 1791, et où l'on voit peut-être encore aujourd'hui, leur tombeau.

Avant de mourir, le vieux ministre de Louis XV lui légua tous ses biens, comme pour les faire remonter à leur source. Le roi n'hésita point à accepter ce legs qui semblait enfreindre les règles de l'étiquette et de la hiérarchie sociale, mais inspiré par la reconnaissance et que grevait d'ailleurs des dettes considérables, dont le payement importait à l'honneur de l'État. Car ces dettes M. de Belle-Isle les avait contractées presque toutes pendant son ambassade de Francfort, afin de soutenir dignement, au milieu d'un congrès de princes, l'éclat du nom français ; et depuis on l'a vu pourvoir encore aux premières nécessités de la guerre de Provence, à l'aide d'un emprunt souscrit en son nom personnel.

Il faut aussi le reconnaître, M. de Belle-Isle était très-généreux ; le marquis d'Argenson lui reproche « de prêcher toujours la dépense et de tailler dans le grand ; » il aimait le beau, il aimait surtout le bien et il le faisait quelquefois sans calculer assez ses ressources. Les cris du pauvre allaient droit à son cœur ; je n'invoquerai que deux faits, tous deux relatifs à notre cité et dont j'ai

Digitized by Google

la preuve écrite : Le 22 février 1745, le maître-échevin, Claude Pagel, le remercie d'un envoi de 60,000# destinées à l'acquisition de blé, pendant les années calamiteuses 1741-1742 ; et le 17 octobre 1759, en transmettant à la ville 20,000#, pour ses établissements charitables, il rehaussait le prix de cette libéralité par cette émouvante lettre d'adieu :

« .... J'éprouve, Messieurs, avant de quitter la vie, le besoin » de vous exprimer ma vive reconnoissance des preuves d'intérêt » et d'attachement dont vous m'avez honoré pendant ma longue » carrière. J'aurois souhaité de finir mes jours parmy vous, mais » j'ay dü accepter le poste auquel il a plü à S. M. de m'elever. Je » conserverai jusqu'à mon dernier soupir cette heureuse mémoire » du cœur qui me rappelle la part que les habitants de Metz ont » prise dans les regrets qui ont été unanimement donnés à la perte » de mon fils bienaymé.... Mes derniers moments seront entourés » de votre estime affectueuse, puisque, Messieurs, vous avez bien » voulu me dire que des habitants de Metz je m'étois fait une fa- » mille. Rapportez à vos administrés, je vous supplie, mon amitié » sincère pour eux et assurez les qu'on ne peut rien ajouter aux » sentiments que vous me connoissez pour votre ville et pour » vous mêmes. »

Le nom de M. de Belle-Isle ne s'est pas éteint avec lui dans la province des Trois-Évêchés ; il y avait appelé, en qualité de lieutenant général au gouvernement des ville et évêché de Metz, un de ses arrière-cousins, René-François, comte de Foucquet, maréchal des camps et des armées du roi, gendre du conseiller au Parlement Jean-Gabriel-Georges de Lesseville et aïeul de M^me^ la vicomtesse Louis de Bertier, de Lagrange, près Thionville.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ANNÉE 1861-1862,

PAR M. ÉMILIEN BOUCHOTTE, SECRÉTAIRE.

Messieurs,

Le secrétaire auquel j'ai eu l'insigne honneur de succéder, dans une mission qui réclame toute votre indulgence, terminait le compte rendu des travaux de l'année dernière, en revendiquant pour l'Académie, avec un légitime orgueil, sa part d'initiative et d'influence sur les grandes assises de l'activité mosellane.

Cette magnifique Exposition a duré près de cinq mois, communiquant à la ville de Metz un mouvement et une activité qui la rendaient momentanément l'égale des plus brillantes cités.

L'histoire de cette importante solennité reste à faire, et l'honneur de cette œuvre revient de droit au membre de la Commission générale, M. Marcus, qui tenait en main les rênes d'une administration difficile et délicate. En attendant ce souvenir de l'un des grands événements du pays, l'Académie se borne à constater que l'instruction industrielle et artistique a rencontré de nombreux éléments de progrès, et que les habitants de la Moselle ont

Digitized by Google

rapidement saisi les avantages qu'ils pouvaient puiser dans cette Exposition.

L'espace occupé par le palais de l'Industrie, véritable chef-d'œuvre d'architecture, a reçu de nombreux et sérieux visiteurs, chacun portant son attention vers les objets qui rentraient le plus dans le centre de ses préoccupations favorites. L'Agriculteur, par exemple, a rencontré dans ses explorations bien des sujets de méditation. On avait réuni sous ses yeux l'ensemble le plus complet des instruments, des machines et des procédés qui appartiennent à l'industrie nourricière. Il est supposable que notre département, déjà si fertile, recevra dans ce sens l'empreinte indélébile de l'année 1861.

Une autre tentative de la Commission est également destinée à porter ses fruits. Des conférences littéraires et scientifiques ont eu lieu ; la parole d'hommes distingués s'est fait entendre au milieu d'un public attentif et profondément impressionné.

Cette expérience a victorieusement démontré que les élèves des Poncelet, des Bergery, des Woisard, etc., avaient légué à leurs enfants une curiosité traditionnelle toujours prête à les grouper autour de la chaire du professeur.

Les fêtes elles-mêmes étaient plus qu'une simple cause de plaisir et de distraction ; elles renfermaient un enseignement. La dernière d'entre elles, surtout, a laissé une émotion persistante. Les chars de l'armée, transportant les arts et l'industrie, étaient l'expression la plus saisissante de la mission qui est confiée à un grand peuple. Ce magnifique spectacle frappant tous les yeux, montrait comment les admirables principes de la civilisation chrétienne se répandent sur la surface du globe terrestre pour arracher à une dégradante immobilité les nations qui ne vivaient que de traditions séculaires.

Digitized by Google

La ville de Metz a repris sa physionomie habituelle, chacun retournant à ses occupations. On en est aux souvenirs ; à cette heure on pense, on médite, et l'Académie espère recueillir à la suite de cette mémorable année un ensemble de travaux qu'elle est heureuse d'encourager.

Personnel.

Il est douloureux de commencer le compte rendu de cette année, en signalant la perte d'un homme qui s'était attaché de cœur à l'Académie, et comptait parmi ses membres depuis trente-quatre ans. M. le colonel du génie Gosselin, continuateur du cours de mécanique industrielle fondé par M. le général Poncelet, professeur pendant de longues années à l'École d'application du génie et de l'artillerie, était rentré à Metz en 1852 pour y jouir de sa retraite. Sa vie s'est terminée en laissant à l'Académie un dernier témoignage de son aptitude remarquable pour les sciences mathématiques. M. le colonel Susane, en acceptant la mission d'écrire sa notice biographique, assure à votre compagnie un souvenir digne de l'homme qu'elle regrette.

M. Barral, ancien élève de l'École polytechnique, où il avait rempli très-jeune encore les fonctions de répétiteur de chimie, était membre correspondant de l'Académie depuis 1844; en le nommant membre honoraire, vous avez désiré vous attacher, par des liens plus étroits encore, le compatriote dévoué qui s'est signalé comme professeur et comme propagateur des saines doctrines agricoles, pendant l'Exposition de 1861.

Parmi les nouveaux membres titulaires vous comptez:

M. de Saint-Martin, qui consacre son talent, avec un dévouement infatigable, à créer une géographie de la Moselle;

M. le docteur Isnard, l'habile médecin militaire qui a

Digitized by Google

su laisser de si honorables souvenirs à Brescia pendant la glorieuse campagne d'Italie ;

M. Simon-Favier, dont les titres sont nombreux, car il avait produit, comme membre agrégé, de bons et utiles renseignements sur l'agriculture.

M. le capitaine Vignotti ne se sépare pas de vous ; son service l'éloigne seulement; il est ainsi passé dans la classe des associés libres non-résidants.

D'heureuses circonstances ont rappelé à Metz ou dans ses environs, deux anciens membres de l'Académie : M. Lapointe et M. l'intendant Robert, qui prennent également le titre d'associés libres résidants.

Comme membres correspondants vous avez fait d'heureuses admissions. Vous avez nommé dans cette classe :

M. Nicklès, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Nancy, et auteur de beaux travaux, parmi lesquels se distinguent ses *Importantes recherches sur les électro-aimants,* la *Diffusion du fluor,* l'*Isomorphisme du bismuth avec l'antimoine et l'arsenic ;*

M. le docteur Ernest Auburtin, auteur de plusieurs travaux sur les sciences médicales ;

M. Gaspard Bellin ;

M. de Lacretelle.

M. Pelte a quitté Metz, mais il a tenu à conserver des liens qui le rattachent à l'Académie ; de membre agrégé-cultivateur il est devenu correspondant.

Vous venez d'être encore frappés dans la personne de M. Huguenin, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. Notre confrère s'est éteint à un âge où l'homme est dans toute sa force pour recueillir les fruits d'une érudition profonde, en occupant un rang distingué dans l'enseignement universitaire. M. Chabert répond à votre désir en préparant la notice nécrologique qui doit rappeler les travaux de M. Huguenin.

Digitized by Google

Histoire et Géographie.

Les travaux historiques occuperont une place importante dans les Mémoires de 1862. Nous pouvons nous en féliciter, car l'histoire, qui montre l'avenir de l'humanité, avec d'autant plus de vérité qu'elle a mieux expliqué son passé, est d'une essence éminemment progressive. Les lacunes, les erreurs même qu'elle renferme, se révèlent ou prennent une nouvelle importance à chaque conquête de l'esprit humain; et l'amour du vrai inspire aux générations successives le besoin de mieux comprendre l'enchaînement des événements qui dépendent des siècles précédents.

Le dix-neuvième siècle a déjà rassemblé une assez grande somme de découvertes dans les sciences physiques, pour que l'historien de notre temps retouche avec succès la page de ses devanciers. Tout s'enchaîne dans notre monde, parce que la loi du divin créateur est une; l'homme terrestre étant lié aux destinées de cette planète, il faut admettre que l'histoire de la terre prépare celle de l'être humain. Remercions donc M. Woirhaye d'avoir consacré sa plume si nette et si éloquente à expliquer la voie dans laquelle l'histoire moderne doit entrer pour remplir sa mission.

Sous le titre d'*Introduction à des études sur l'histoire universelle,* nous avons parcouru des yeux les assises de l'histoire.

La terre n'a donné place, dans ses premiers âges, qu'à la vie minérale, à cette vie qui s'explique grâce aux recherches des géologues. Peu à peu la surface du globe terrestre s'est solidifiée et refroidie. L'eau, qui joue un rôle si important dans la composition des liquides, des végétaux et des animaux, a pu se condenser, servant ainsi

Digitized by Google

de milieu aux premiers êtres organisés. C'est alors que les premiers types du règne végétal sont apparus ; d'époque en époque ils se sont succédé en se multipliant et en préparant la constitution de l'atmosphère nécessaire à l'existence des animaux terrestres. En partant de l'origine du monde, on voit que la vie de la matière revêt progressivement des formes plus variées et plus complexes ; enfin, lorsqu'on arrive à l'apparition de l'homme, on aperçoit un être dont la nature est encore plus insaisissable. La matière n'est plus seule en jeu dans son organisme ; le créateur semble avoir voulu le doter d'une vie privilégiée. L'homme a des aspirations qui ne se révèlent dans aucune autre espèce d'animaux ; il vit non-seulement par sa propre individualité, mais il prend part encore à une vie collective, et les sociétés ne sont à bien dire que des êtres multiples à l'infini, dont la constitution est d'autant plus puissante que l'harmonie dans toutes ses parties est mieux observée.

Ainsi, depuis l'origine du monde jusqu'à l'époque de la naissance de l'homme, la loi immuable paraît être le progrès. Après l'apparition de notre espèce, comment entrevoir les conséquences de cette même loi ? La solution de ce problème est intimement liée à la parfaite connaissance de l'homme depuis son origine jusqu'à nos jours. Dans ce cadre immense de l'histoire universelle quels faits doivent surtout fixer notre attention ? Il faut principalement s'attacher à l'examen des sentiments et des idées de chaque époque ; rechercher les créations successives de la pensée humaine pendant la suite des âges. Mais, pour marcher dans cette voie, il ne faut pas perdre de vue que la vraie matière de l'histoire est l'ensemble des observations et des découvertes que les hommes ont faites dans la nature, dans eux-mêmes et dans Dieu.

Notre honorable confrère s'attache à montrer les grandes

Digitized by Google

divisions que comporte l'histoire. Les caractères du climat et les croyances religieuses, expression la plus générale de la pensée d'un peuple ou d'un groupe de peuple, permettent de séparer l'ancien continent en trois grandes parties.

Ces trois parties sont : 1° l'Europe chrétienne, qui a reçu sa première éducation par les mains de la Grèce et de l'Italie ; qui s'est éclairée ensuite des pures doctrines sorties de la Palestine, et qui a su profiter même des gouttes du sang vigoureux inoculé sur notre sol par les invasions des Barbares.

2° L'Asie orientale qui, semblable au sépulcre du passé, contient les quatre grandes religions panthéistiques et matérialistes qui s'obstinent à ne rien demander aux lumières et aux inspirations de l'avenir.

3° L'Asie centrale, septentrionale et orientale, avec l'Afrique comme espèce d'immense appendice. Ce vaste pays renferme les sectateurs du mahométisme, croyance qui a eu le malheur d'honorer les brutalités de la force ; mais qui a puisé dans sa foi en un seul Dieu, des élans de courage et une dignité de caractère, par lesquels s'expliquent les succès des anciens musulmans.

L'histoire doit, d'un autre côté, se diviser en deux grandes époques, séparées par l'an 410 de l'ère vulgaire. En deçà de cette date commence l'histoire moderne avec ses âges successifs ; au delà se déroule l'histoire ancienne qui présente d'admirables développements scientifiques, mais qui se résume dans l'oppression des nationalités par la conquête barbare et l'asservissement des individus par l'esclavage.

A partir de l'année 410, l'Europe d'occident semble entrer dans une période d'enfance régénératrice ; elle oublie la science et perd en même temps la force qui avait répandu tant d'éclat sur la domination gréco-ro-

Digitized by Google

maine ; elle puise dans le christianisme une nouvelle éducation de l'âme, mais se méprend sur ses doctrines. En effet, les hommes du moyen âge, dans l'ardeur de leur foi en une vie supérieure, méprisent la vie terrestre. Portés vers le surnaturel, ils dédaignent ou persécutent la science qui conduit à la connaissance de ces lois immuables par lesquelles Dieu gouverne le monde ; enfin, par l'effet des luttes de peuples à peuples, ils méconnaissent cette liberté forte et généreuse qui avait été si féconde en nobles inspirations dans le monde antique de la Grèce et de l'Italie. Mais vers le quinzième siècle un progrès immense, résultant du travail occulte des siècles précédents, vient à se manifester. Le goût de la science renaît, et les aspirations vers la liberté reparaissent dans l'Europe occidentale. C'est ainsi que l'histoire moderne se rattache étroitement à celle du moyen âge, de manière à ne former qu'un seul tout. Cet ensemble est plein de jeunesse; et comme aux yeux de ceux qui étudient l'Évangile, le monde moderne est loin d'avoir accompli son œuvre, il marche avec confiance vers la conquête d'un meilleur avenir.

Au nom de Louis XI un souvenir familier et populaire fait apparaître un malade coiffé d'une calotte, enveloppé d'un manteau fourré et marmotant des patenôtres, ou suspendu au bras de Tristan l'Hermite et visitant ses cachots pour se distraire. Le règne de ce Louis XI n'a pas commencé en 1461, il est compris entre 1480 et 1485. On passe ainsi sous silence les meilleures années du monarque pour ne le voir qu'à son déclin.

Si l'on veut porter sur ce souverain un jugement équitable, il faut l'envisager tout entier et ne pas oublier qu'il vivait dans un temps où les rois, sacrés à Reims, croyaient encore sincèrement qu'ils étaient pourvus, par la grâce de Dieu, non-seulement du don de guérir les écrouelles,

Digitized by Google

mais aussi d'un pouvoir sans limites, et du droit de vie et de mort sur leurs sujets de tous rangs.

M. le colonel Susane a été généreusement inspiré en comparant le Louis XI des romanciers au Louis XI des chroniqueurs. Au sein de notre société moderne, rien n'était plus équitable que de songer à réhabiliter un prince dont Duclos a dit : « Si son règne a fait mur- » murer une quarantaine de familles, plus de cinq cent » mille ont dû s'en féliciter ! »

Lorsqu'on se prépare à apprécier consciencieusement la vie d'un homme, il importe de tenir compte de l'éducation qu'il a reçue, du milieu dans lequel il a vécu, et des mœurs de ceux qui l'entouraient. En étudiant le règne de Charles VII, on comprend les tendances et les idées qui ont dû naître chez son fils. En lisant la vie de ses contemporains, presque tous cruels, violents ou cauteleux, Louis XI paraît pâle à côté d'eux. Charles le Téméraire, Guillaume de Lamarck, Ferdinand le Catholique et Sixte IV le surpassent en œuvres criminelles. Si la France des privilégiés de cette époque a pu maudire le règne de Louis XI, il appartenait à notre siècle de saluer dans la personne de ce monarque le fondateur de la politique moderne.

M. Susane joint à ce portrait une esquisse de Jeanne d'Arc, cette héroïque jeune fille! Elle aussi s'est dévouée à Jacques Bonhomme, et cependant Voltaire l'a persiflée dans sa jeunesse. En l'admirant aujourd'hui notre génération ne personnifie-t-elle pas en elle la France et ses aspirations généreuses !

M. de Bouteiller n'a renoncé à ses fonctions de secrétaire que pour reprendre plus activement ses études favorites, et en apporter les fruits à l'Académie.

Au milieu des déblais enlevés à la citadelle on a trouvé une bombarde en fer, qui est entourée de cercles de

Digitized by Google

même métal, et munie de deux petits tourillons. Notre confrère a pensé que cette pièce faisait partie d'une batterie défendant la ville de Metz en 1552, à l'époque du siége dirigé par Charles-Quint.

Au sujet de cette communication, M. le colonel Susane a fait remarquer combien les procédés industriels du seizième siècle méritent déjà l'attention des hommes compétents. Des similaires de ce modèle figurent au musée d'artillerie; il serait donc possible et heureux pour l'enseignement de le conserver dans l'un des établissements militaires de notre ville.

A côté de cette communication, M. de Bouteiller, dans une intéressante notice sur les Célestins, donne un aperçu rapide et complet de l'origine, du développement progressif et enfin de la chute de cet ordre célèbre dans la cité messine.

L'église des Célestins, bâtie sur l'emplacement où se trouve, depuis la fin du dix-huitième siècle, l'arsenal de construction du génie, fut fondée au quatorzième siècle par Bertrand, surnommé le Hungre. L'établissement, après une brillante période d'accroissement, arriva, à la suite d'une administration peu intelligente, et surtout à cause de l'état politique du pays, à cacher, sous une apparence de prospérité, des causes sérieuses de ruines qui, s'augmentant sans cesse, forcèrent monseigneur de Montmorency à proposer au roi la suppression de l'Ordre, suppression qui fut ordonnée le 9 décembre 1774. A partir de ce moment, le couvent et ses dépendances furent complétement dévastés ; tombé dès 1811 en la possession du génie, cet établissement prit alors l'aspect que nous lui voyons encore, et qu'un plan général d'améliorations heureusement combiné ne tardera pas à modifier sensiblement.

A l'historique de cette communauté, M. de Bouteiller

Digitized by Google

ajoute le tableau que d'actives et consciencieuses recherches lui ont permis de faire sur l'église et le caractère de son architecture. Il y joint le détail des richesses qu'elle renfermait, et signale comme ornements aux clefs de voûte, des médaillons à personnages d'un très-bon style, dont cinq ont été sauvés, grâce à la bienveillance de MM. les officiers, et remis au musée archéologique de la ville.

M. Abel a fait passer sous les yeux de l'Académie des cartes qui représentent l'historique des fortifications de la ville de Metz. Le point de départ de ces travaux remonte à l'année 882. Hérard de Bar-le-Duc, Vauban et Cormontaigne ont successivement établi les défenses de la ville. La construction du fort Belle-Croix date de 1735.

Les inscriptions épigraphiques répondent au double objet de récompenser les belles actions en consignant leur souvenir sur les monuments publics et d'inspirer à chacun, par ces exemples, un noble sentiment d'émulation. L'Académie, inspirée par cette conviction, a désiré rappeler le nom de deux hommes que la ville de Metz compte parmi ses plus illustres défenseurs. Grâce à la bienveillante autorisation de S. E. le Ministre de la guerre on peut lire, des deux côtés de la porte Serpenoise, les épigraphes qui signalent à la postérité le brillant épisode du siége de Charles-Quint en 1552, dans lequel le duc de Guise repousse victorieusement l'armée espagnole au moment d'un assaut, et l'acte de dévouement du boulanger Harel sauvant Metz surprise par l'ennemi le 9 avril 1473.

M. de Saint-Martin poursuit avec une persévérance digne des plus grands éloges son projet de doter le département de la Moselle d'une collection complète de cartes intéressant la géographie locale. Il a fait don à l'Académie, cette année, de différentes cartes sur les voies romaines et sur les cours d'eau de la contrée.

Digitized by Google

Archéologie et Numismatique.

M. Clercx a produit de curieux détails sur une pierre tombale du douzième siècle, découverte près de l'oratoire des Templiers, et représentant un chevalier du Temple avec son épitaphe qui a été exactement déchiffrée par M. de Salis et l'auteur de cette communication.

M. Chabert a fait d'intéressantes recherches dans le domaine de la numismatique.

Thionville, colonie teutone, puis maison de plaisance de Charlemagne, fut définitivement réunie à la France à la suite de la bataille de Rocroi, pour prix de la capitulation accordée aux Espagnols par M. le duc d'Enghien. Des médailles et un jeton furent frappés en souvenir de ce mémorable événement qui, selon le conseiller d'État Jean Silhon, mettait le pays messin à l'abri des entreprises du Luxembourg.

La seconde ville de notre département possédait, pour permettre de franchir la Moselle, un pont couvert en bois, dont la construction remonte à l'année 1684.

M. Lejoindre, ingénieur en chef des ponts et chaussées, fut chargé de substituer à ce monument historique, qui menaçait ruine, un pont en pierre. Il fut secondé dans ce remarquable travail par notre autre confrère M. Plassiard. L'inauguration de ce magnifique ouvrage d'art eut lieu le 1er novembre 1846; une médaille commémorative fut consacrée au souvenir de cette fête.

Il appartenait également à M. Chabert d'offrir à l'Académie une notice sur la médaille de l'Exposition universelle de Metz. Il a su donner à cette communication un caractère qui témoigne de l'intérêt que motivait la brillante solennité de 1861.

Digitized by Google

Belles-Lettres.

M. de Gérando a fait hommage à l'Académie d'un manuscrit inédit de son père, intitulé : *Considérations philosophiques sur les voyages.* L'auteur, après avoir rappelé que les voyages ont eu leurs partisans et leurs détracteurs, s'attache à démontrer que leur grande utilité est de dégager notre esprit de l'esclavage où il languissait; de lui rendre l'activité qui lui est propre; d'accroître le fonds d'idées dont nous sommes pourvus; et d'enrichir notre expérience par l'observation de faits nouveaux pour nous, en même temps qu'ils nous apprennent mieux les égards que nous devons à nos semblables, et la dépendance où nous sommes vis-à-vis d'eux.

M. de Gérando esquisse à grands traits l'utilité spéciale des voyages pour le philosophe, l'économiste, le commerçant, le naturaliste, le philanthrope, l'artiste, etc. Il met ensuite en contraste leurs fâcheux effets sur les hommes superficiels, dont l'esprit reste au milieu de tant de richesses aussi vide et aussi pauvre qu'au moment du départ.

M. Soleirol vous a offert un ouvrage de feu son frère, intitulé : *Molière et sa troupe,* renfermant de curieuses et inédites particularités sur notre grand poëte comique.

Le concours de poésie présente, cette année, un grand nombre d'œuvres de mérite; aussi éprouvez-vous la légitime satisfaction de récompenser les plus marquantes entre toutes. L'honneur de motiver votre décision solennelle et de proclamer le nom des lauréats est réservé au rapporteur de votre commission. Il faut se borner ici à espérer dans l'avenir une réponse au chaleureux appel qu'il adressait, dans cette même enceinte, l'an dernier, aux plus fervents amis des belles-lettres.

Digitized by Google

Agriculture.

L'agriculture s'est encore enrichie cette année d'utiles travaux qui, pour la plupart, ont eu à emprunter leurs éléments principaux à la science. Il doit en être ainsi, car de nos jours les progrès de la chimie l'ont amenée à un point qui lui permet d'expliquer un grand nombre des phénomènes de la végétation, et de diriger le cultivateur dans les procédés qu'il faut préférer.

La mesure adoptée dès l'année 1854 par le gouvernement, en autorisant dans ce département la culture d'une nouvelle plante, le *Tabac,* appelait l'attention de l'Académie sur cette question. Une commission fut nommée afin de rechercher les meilleurs moyens de guider les cultivateurs dans un nouveau genre d'exploitation, qui est une cause de prospérité pour plusieurs départements de la France. M. le docteur Dieu, rapporteur de cette commission, a produit un travail qui est un véritable traité de la culture du tabac; il l'a rédigé avec la remarquable clarté qu'il sait mettre dans tous ses écrits.

Ce traité indique l'ensemble de conditions qu'il faut rencontrer au point de vue du climat et du sol pour obtenir des résultats satisfaisants.

Afin de démontrer ce que l'on peut espérer obtenir dans le département de la Moselle par l'effet de la culture du tabac, l'honorable rapporteur présente l'ensemble des résultats constatés jusqu'à ce jour; d'où il résulte que le produit brut par hectare pourrait atteindre 1400 fr. et qu'il tomberait difficilement au-dessous de 940 fr. Les frais de culture, par contre, ne dépasseraient pas la somme de 901 fr. L'avantage immédiat est donc incontestable; sans oublier qu'après l'enlèvement de la récolte, le sol

Digitized by Google

conserve un pouvoir nutritif qui rejaillit sur les produits des années suivantes.

Vous vous rappelez, Messieurs, qu'après la lecture de cette communication, M. de Chastellux est venu vous en demander l'impression à un grand nombre d'exemplaires, afin de pouvoir les répandre dans le département. Cette proposition, après votre agrément, a été réalisée et l'administration départementale a prêté son appui pour fixer l'attention des agriculteurs sur cette intéressante question qui a trouvé exceptionnellement place dans les Mémoires de l'an dernier.

M. Terquem vous a appris qu'un arrêté municipal défendait de verser désormais dans la Moselle des produits qui sont bien plus favorables au développement des végétaux qu'à la nutrition des poissons. Vous avez tous rendu hommage à la prudence du magistrat qui a pris une mesure aussi sage. Il est juste de signaler, à cette occasion, un beau mémoire de M. Dieu, dans lequel il démontre, avec la dernière évidence, les conséquences fâcheuses de cette ancienne coutume. Nous devons donc nous féliciter de ce qu'une nouvelle source d'engrais soit ainsi assurée à l'agriculture mosellane.

La viticulture est à l'ordre du jour de vos travaux, et déjà des mémoires considérables ont été produits dans ce sens. M. Abel, ne trouvant pas la question suffisamment élucidée, est venu vous proposer de la remettre à l'étude. A l'appui de son opinion, il vous a communiqué un historique de la culture des vignes dans ce département; en même temps il s'est efforcé de démontrer quels avantages on retirerait, dans les pays vignobles, d'un emploi familier des analyses gleucométriques.

On écrit beaucoup sur l'agriculture, mais à côté des livres ou mémoires qui apportent des idées nouvelles, il en est d'autres qui ont pour objet de mettre cette science

Digitized by Google

à la portée des praticiens, en empruntant aux ouvrages originaux leurs plus saillantes parties. Travailler dans ce sens est une œuvre délicate ; on se trouve placé entre la difficulté de former un tout à l'aide de matériaux hétérogènes et celle de rester inintelligible, malgré une concision nécessaire. L'Académie est souvent consultée sur des ouvrages de cette nature, et cette année elle a remis à M. Raillard le soin d'apprécier les *Entretiens familiers d'agriculture et d'horticulture* de M. Lefèbre-Bréand. L'honorable rapporteur a signalé les difficultés qu'a rencontrées le publiciste, et tout en rendant justice aux bonnes parties que son traité renferme, il a dû exprimer le désir que M. Lefèbre-Bréand retouche à son œuvre.

M. Simon-Favier vient de clore cette série de travaux académiques par une note sur les plantations des promenades et des boulevards. Cette question est toute d'actualité, au moment où l'on songe à modifier la physionomie de l'Esplanade, cette magnifique promenade que l'on envie à notre cité.

L'honorable membre critique, avec juste raison, le défaut d'harmonie que l'on constate dans la plupart des plantations ; il attribue les formes trop dissemblables des arbres appartenant cependant à une même espèce, à l'habitude de les obtenir par semis.

M. Simon-Favier, guidé par sa grande expérience et appuyé dans sa manière de voir par l'approbation sans réserve de M. Dubreuil, proposerait de recourir aux greffes ; cette méthode assurerait des sujets de même forme et de même aspect.

Un mémoire sur les baux à ferme a été l'objet d'un sérieux examen de la part de votre Commission, ainsi que le témoigne le rapport de M. Dieu dont vous avez voté l'impression.

Espérons que l'auteur du travail verra que votre

Digitized by Google

décision est un premier encouragement; quelques heures de méditation lui vaudront, certainement, un succès complet l'année prochaine.

Sciences.

C'est, je crois, payer un légitime tribut de regrets au confrère dont vous vous êtes séparés si récemment, que commencer ce chapitre en signalant l'œuvre posthume de M. le colonel Gosselin. Jusqu'à ses derniers instants ce mathématicien érudit a su dominer l'influence d'une maladie mortelle et appliquer son esprit aux questions qui avaient été pour lui un constant objet de prédilection.

Sous ce titre : *Examen sommaire sur la formation et sur la chaleur interne du globe terrestre,* M. le colonel Gosselin s'est spécialement attaché à rechercher l'évaluation du temps que mettrait la terre à atteindre le soleil, sous l'action unique de la force d'attraction. En tenant compte de la valeur variable de cette force, qui est fonction du carré de la distance des deux astres, à chaque instant du mouvement de la terre, on arrive à la solution suivante : La terre atteindra le soleil en soixante-quatre jours soixante-cinq centièmes. Un autre résultat, remarquable par le peu de différence qu'il présente avec celui de Cavendish, fixe pour la densité de la terre le nombre de 5,62. On sait que le célèbre physicien anglais était arrivé à 5,69.

Cette coïncidence très-remarquable entre la conclusion des deux auteurs mérite une grande attention et indique que l'on doit trouver dans le dernier travail de votre confrère d'utiles enseignements.

M. Méline, ancien inspecteur de l'Académie universitaire, vous a fait hommage d'une collection de cahiers préparés pour les exercices de calcul. Par cette méthode les élèves se familiarisent graduellement avec les difficultés

Digitized by Google

des quatre opérations fondamentales de l'arithmétique. M. le général Didion, rapporteur de la commission que vous aviez constituée, fait le plus grand éloge du système d'instruction proposé par M. Méline qui a judicieusement pris en considération les heureux résultats que produit, dans l'enseignement primaire, la méthode de calligraphie de M. Taiclet.

M. André se livre, depuis vingt ans déjà, à des recherches extrêmement intéressantes sur la consommation de la viande de boucherie à Metz. Ce genre d'étude, qui est du domaine de la statistique, permet, en suivant le régime alimentaire, d'apprécier le degré de bien-être des populations et de prévoir ce que l'avenir exigera de l'agriculture.

Si l'on compare les cinq années de 1842 à 1847 aux cinq dernières qui viennent de s'écouler, on trouve une augmentation de consommation de 18 kilogrammes par an et par individu, c'est-à-dire plus de 40 pour cent, et cela malgré l'accroissement du prix de la viande. Cette marche progressive dans le commerce de la boucherie invite nécessairement les cultivateurs à développer l'élève du bétail. Or, les agronomes sont d'accord aujourd'hui pour reconnaître que le sol n'atteint son maximum de productions qu'à la condition de fournir simultanément des végétaux et des animaux qui laissent sur le terrain des principes fécondants. N'est-il pas heureux de constater que, contrairement à ce que l'on suppose souvent, les intérêts des producteurs et des consommateurs se trouvent en parfaite harmonie.

M. Terquem a communiqué à l'Académie la suite de ses longues et minutieuses recherches sur les Foraminifères, coquilles microscopiques jouant aujourd'hui le même rôle qu'aux temps anciens, à l'époque des grands monstres marins. Le calcaire des environs de Paris est uniquement

Digitized by Google

formé de débris de ces foraminifères qui sont réunis par millions dans 30 centimètres cubes de ce carbonate. C'est également par l'effet de ces coquilles que des ports et des rades sont aujourd'hui obstrués.

M. Terquem ne s'est pas contenté d'enregistrer les genres et les espèces que renferment les marnes liasiques de nos environs; il a cherché à connaître, dans les temps anciens ou modernes, quel terrain ou bassin présentait une identité de productions avec ces marnes. Il résulte de ce travail que le bassin de Rimini, sur l'Adriatique, présente la plus parfaite analogie avec nos lias : même température, même genre de coquilles. De plus, les conditions de vitalité sont les mêmes dans les deux terrains, car l'analyse a démontré qu'on retrouve dans les coquilles fossiles les mêmes résidus de l'alimentation que dans les coquilles vivantes. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que ce genre de recherches, à l'aide des renseignements fournis par les terrains anciens, a pris son origine dans notre département.

Vous avez reçu de M. le docteur Maréchal et de M. J. Didion, son collaborateur, un cinquième fascicule sur les maladies endémiques du pays messin. Ce travail, qui imite ses aînés par l'intérêt qu'il comporte, a d'autant plus de valeur que, s'il est préférable de le compter parmi les communications scientifiques, il ne rentre pas moins par un côté philosophique dans le domaine de l'histoire.

M. le docteur Haro a été malheureusement empêché de terminer sa réfutation du système de Gall. Cependant ses communications suffisent pour indiquer un certain rapprochement entre les partisans et les détracteurs de la phrénologie. Il faut plutôt voir, dans l'état actuel de la discussion, une nécessité qui incombe aux phrénologues de présenter un corps de doctrine solidement établi et conforme aux exigences de notre époque, que la négation

Digitized by Google

d'une corrélation intime et immédiate entre le moral et le cerveau chez l'être humain. Espérons qu'une découverte importante viendra un jour résoudre la difficulté qui sépare des hommes réunis d'opinions sur tant d'autres phénomènes physiologiques, tels que la circulation du sang et la nutrition.

M. Belhomme a produit une note sur l'Urtica nivea, plante à fibres textiles, originaire du Japon. Dans la Moselle cette plante ne peut, il est vrai, servir qu'à l'ornementation des jardins ; mais il serait possible de la cultiver sur une grande échelle dans les parties les plus chaudes de la France. Cette espèce d'ortie fournit des fibres d'une finesse et d'une force remarquables.

Architecture.

A côté des concours de poésie, d'archéologie et d'agriculture qui présentent cette année des résultats si satisfaisants dans leur ensemble, vient se placer celui d'architecture. Vous aviez proposé comme sujet dans ce genre la construction d'une école rurale.

Un projet très-sérieusement étudié a mérité votre attention ; une mention lui était légitimement acquise dans notre rapport.

Tel est, Messieurs, l'ensemble des travaux qui ont fixé votre attention pendant le cours de cette année. Si j'ai été assez heureux pour en faire pressentir la valeur, peut-être trouverez-vous qu'ils sont déjà une première réponse à l'espoir que je manifestais au début de ce compte rendu sur l'influence bienfaisante de l'année 1861.

Digitized by Google

RAPPORT

DE LA

COMMISSION[1] DES CONCOURS DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE,

PAR M. DE BOUTEILLER.

Messieurs,

L'Académie a le droit d'être satisfaite de la manière dont la partie lettrée et laborieuse du public, à laquelle s'adressait son appel, y a répondu cette année. Il y avait longtemps que le concours littéraire n'avait présenté ni cette variété ni cette importance. Il y avait longtemps que votre Commission n'avait eu à louer des qualités aussi réelles, à rendre hommage à des talents aussi distingués, et je suis heureux, pour ma part, que la même voix qui, l'an dernier encore, déplorait avec amertume la stérilité trop prolongée de cette partie de nos concours, ait aujourd'hui à exprimer un sentiment tout contraire et à constater avec joie que la moisson a été abondante ; à dire que nous avons trouvé plus d'un épi de pur froment dans les gerbes que nous ont apportées les travailleurs.

I.

L'Académie, qui se glorifie d'avoir eu sa grande part dans l'impulsion donnée à la belle œuvre que Metz a

[1] Cette commission était composée de MM. Blanc, Prost et de Bouteiller, *rapporteur*.

Digitized by Google

accomplie l'an dernier avec de généreux efforts couronnés par le succès, avait désiré voir consacrer aussi dans ses Mémoires le souvenir de cet épisode brillant de la vie de notre cité, dans une pièce de vers qui le prît pour objet, et le programme de vos concours demandait au génie de nos poëtes de s'exercer sur ce beau sujet, d'un intérêt tout actuel et tout local : *L'Exposition universelle de Metz en 1861.*

Deux pièces de vers portant ce titre nous ont été présentées; l'une ayant pour épigraphe : *Salve, magne parens, frugum que, vîrum que Mosella;* l'autre : *Gloria in excelsis Deo et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.*

La première, en vers alexandrins, affecte la forme d'une épître; on voit que son auteur a vécu dans une intime et intelligente fréquentation des classiques, et son style s'en ressent heureusement.

Après avoir, dans un début quelque peu solennel, fait valoir les titres de la poésie à une faveur qu'on semble souvent lui marchander, il faut l'avouer, en un siècle assez positif, l'auteur fait une supposition qui n'est point nouvelle, mais qui s'applique toujours heureusement. Il suppose un bourgeois de Metz du seizième siècle revenu à la lumière au moment où notre ville, transformée, radieuse, pleine de mouvement, de vie, de bruit, appelait les populations à venir assister aux splendeurs de son Exposition. Il lui fait admirer tous les perfectionnements exposés par l'industrie, toutes les élégances de l'art, toutes les fêtes multipliées par d'infatigables activités, puis il termine par l'énergique et patriotique expression des sentiments qu'un bon citoyen sait éprouver pour sa ville natale ou pour sa patrie d'adoption. Tel est le plan de cette pièce qui compte environ deux cent cinquante vers et dans laquelle votre Commission a trouvé à louer une sage ordonnance, un style pur, une poésie élégante

Digitized by Google

et des idées élevées. Peut-être eût-elle désiré y trouver un peu plus de mouvement et de passion; mais telle qu'elle est, cette pièce fait honneur à son auteur et met très-convenablement en lumière l'œuvre à la glorification de laquelle elle est consacrée.

La seconde pièce lui a causé une impression moins favorable; le défaut qu'elle y a surtout rencontré, c'est une emphase en certains points fatigante et une exagération que nous n'avons pas pu méconnaître, quelque convaincus que nous fussions de la grandeur du sujet. L'auteur a, dans une partie de sa pièce, dont le reste est écrit en alexandrins, employé le vers de six pieds, coupe malheureuse qui, à l'audition, semble multiplier à l'infini les rimes féminines ou les césures fausses.

L'Exposition du Palais de l'Industrie occupe une place plus importante dans cette pièce que dans la première. Un grand nombre d'objets parmi ceux qui y étaient étalés sont décrits avec soin, et il en est même quelques-uns devant lesquels la foule sera passée indifférente, tel que le blé provenant d'une sépulture égyptienne, qui y font l'objet d'un passage assez développé. La pièce se termine, elle aussi, par un appel chaleureux à notre vieille cité et par des vœux expressifs pour sa prospérité et sa gloire.

Comme composition, cette œuvre ne manque pas de mérite, on y rencontre l'expression des sentiments les plus honnêtes et des vues les plus droites; la forme en est sage, mais un peu dénuée d'originalité. La poésie est régulière, les rimes assez heureusement accouplées; on peut seulement reprocher à l'auteur d'avoir abusé des adjectifs. Il ne s'y rencontre presque pas de nom qui n'ait son épithète à sa suite. En somme, malgré des qualités auxquelles votre Commission rend pleinement justice, elle a trouvé à cette pièce une infériorité marquée sur la pre-

Digitized by Google

mière, tant sous le rapport de la conception que sous celui de la versification.

En conséquence, elle a l'honneur de vous proposer de donner à la première pièce, portant pour épigraphe : « *Salve, magne parens.* . . . . . » un prix consistant en une médaille de vermeil, et d'insérer son œuvre dans le volume de vos Mémoires.

Conformément à ces conclusions, l'Académie a accordé une médaille de vermeil à M. Collignon, ancien principal du collége de Verdun, à Metz.

II.

A la suite de ce concours spécial, l'Académie avait proclamé dans son programme qu'elle accueillerait toute pièce littéraire en vers ou en prose. Cet appel a été entendu par cinq autres auteurs qui sont venus lui présenter des pièces de poésie d'importance variée, et ces pièces, au nombre de sept, ont été de notre part l'objet d'un examen attentif.

La première pièce qui nous ait été soumise porte pour titre : *L'Ennui,* et pour épigraphe : *Fouette cocher, dit la Folie, et me voilà sur le chemin.* Cette petite pièce se compose de trois strophes de quatre vers alexandrins et de quatorze vers de huit pieds. Elle est facilement écrite, elle décrit avec vérité et avec une philosophie légère à la surface, mais assez sérieuse au fond, un état dont chacun de nous a sans doute fait quelquefois l'expérience. La versification en est correcte et non pas dénuée d'élégance; cependant le croisement des rimes, qui est très-irrégulier, lui ôte un peu de son charme à la lecture à haute voix. Votre Commission a trouvé dans cette bluette une œuvre fort agréable, mais trop peu importante pour pouvoir compter dans un concours sérieux.

Digitized by Google

La seconde est une œuvre pleine de fantaisie et d'originalité, intitulée : *Le Vin et l'Eau.* Elle a pour devise : *De Dieu vient la science, il en reçoit la gloire.* C'est un combat de paroles entre une carafe d'eau de fontaine et une bouteille de vieux vin, dans lequel elles ne se ménagent pas les vérités les plus dures. Cette pièce, qui compte environ deux cent cinquante vers, est très-facilement écrite et agréablement composée. Elle renferme des traits véritablement comiques et des saillies d'un bon esprit français. . . . . j'allais dire gaulois. Mais il y a des inégalités nombreuses ; à côté d'un trait spirituel, d'un vers découpé à l'emporte-pièce, on en trouve d'autres qui languissent et se traînent. Ce qui est le plus grave, et ce qui pouvait cependant être évité facilement, ce sont des rimes hasardées, des vers auxquels il manque un pied, d'autres qui en ont un de trop, de légères violations de la grammaire ; ce sont, en un mot, des *incorrections* que nous devrions demander à l'auteur de réparer si sa pièce devait être insérée dans vos Mémoires. Enfin, nous avons regretté qu'il n'ait pas terminé sa pièce par un trait final qu'il eût aisément trouvé dans son imagination et qui eût par exemple montré l'Eau et le Vin se disputant encore dans le verre où ils sont mêlés, jusqu'à ce que le *vieux monsieur,* les ait mis d'accord en les avalant. Telle qu'elle est, et malgré ses imperfections, cette poésie est loin d'être sans valeur, ni comme invention, ni comme facilité de versification. Ce n'est pas l'œuvre de tout le monde.

La troisième pièce porte pour titre : *l'Eburonie,* et a pour devise walloune : *Qwand ji chanta m'patroie ji codu des lauris.* C'est une ode en l'honneur de l'antique capitale des Éburons, de la ville de Liége ; elle comprend vingt-cinq strophes, sans compter un long dithyrambe, remplies d'une passion exaltée pour la patrie et pour ses

Digitized by Google

splendeurs. Rien n'est plus digne d'éloge que le sentiment d'amour qui emporte un citoyen pour sa terre natale; il participe à la grandeur et à la sainteté de l'amour filial; mais il y a cependant des bornes que les sentiments les plus hauts doivent savoir respecter, et ces bornes-là, l'auteur de l'Eburonie les a franchies sans trouble. Ni Rome, ni Athènes, ni Paris, ni Venise, ni les villes les plus célèbres, ni les peuples les plus illustres n'ont été l'objet d'exaltations semblables à celles que Liége lui inspire. Mais sans lui chercher plus longtemps querelle pour une passion qui, après tout, l'honore, il faut bien dire aussi que votre Commission a trouvé à signaler dans son œuvre plus d'une imperfection, d'une nature moins excusable, et qu'en somme, il ne lui a pas paru possible de vous demander d'ajouter un fleuron à la couronne de l'Eburonie en la personne d'un de ses enfants.

La quatrième pièce, qui est intitulée : *André Chénier,* et porte pour épigraphe : *Tout génie est martyr,* a pour objet d'établir une fois de plus, et sur un illustre exemple, que tout être marqué du signe du génie est marqué en même temps du signe du malheur. Après cette consécration « de tout génie au martyre, » l'auteur place dans la bouche d'André Chénier un long monologue où il exprime ses colères, ses douleurs, puis sa résignation dans des vers imprégnés de l'amour du bien et du droit, de la haine de la violence et de l'horreur du crime. Mais pourquoi avoir donné à ses vers, par le choix qu'il a fait de son sujet, le voisinage écrasant des *Iambes* et des *Idylles?* Pourquoi nous avoir forcés à entendre malgré nous, pendant que nous lisions cette pièce, une voix qui murmurait à notre oreille les *Adieux de la Jeune captive?* En présence de ces admirables vers, il ne nous était pas possible de savoir à l'auteur tout le gré qu'il méritait peut-être d'avoir refait des choses qui, présentes dans

Digitized by Google

la mémoire et dans le cœur de tout le monde, portent l'empreinte ineffaçable du génie, et auxquelles, après lui, il ne faudrait plus toucher.

Le cinquième auteur, qui a choisi pour épigraphe ce vers expressif : *Le champ de l'avenir attend des mains viriles,* nous a présenté trois pièces qui font voir son talent sous des aspects différents et tous favorables. La première, de cent soixante-dix vers, intitulée *la Petite fille,* est inspirée par ce que le sentiment a de plus délicat, de plus doux, de plus saint. Il n'y a rien à y reprendre ; il n'y a qu'à louer, à se sentir attendri, à être charmé.

La troisième pièce, de plus de deux cents vers, portant pour titre : *Ode française,* s'inspire à un des sentiments les plus nobles et les plus hauts que le cœur de l'homme connaisse ; c'est l'amour de la patrie qui la dicte, non pas l'amour banal et emphatique qui ne cherche qu'à aligner les vers d'un dithyrambe, mais le vrai amour qui a de ces accents qui remuent le cœur ; l'amour qui ne se berce pas dans les béates expressions d'une admiration factice, mais celui qui voit la blessure, qui la sonde, qui verse une larme sur elle et qui, voyant qu'elle n'est pas mortelle, pousse au ciel un cri de reconnaissance et d'espoir. C'est là de la poésie, française comme son nom, c'est-à-dire qu'on n'y trouve que ce qui s'appelle franchise, noblesse, grandeur, dévouement.

Entre ces deux pièces, il en est une troisième qui est intitulée *la Foire.* Cette pièce est un tableau villageois élégamment et facilement écrit, d'une poésie correcte et d'une composition agréable ; mais après les sérieuses émotions qu'avaient excitées en nous les deux autres œuvres du même auteur, il ne nous était pas possible d'y voir autre chose que le produit d'une imagination ingénieuse servie par un talent poétique distingué. Nous ne vous en parlons donc et ne la louons que pour mémoire.

Digitized by Google

D'après l'étude que nous avons faite des pièces du concours et les impressions qu'elles nous ont fait ressentir, impressions que j'ai cherché à résumer dans le rapport qui précède, j'ai eu l'honneur de vous proposer, au nom de la Commission :

1° De donner une médaille de vermeil, grand module, à l'auteur des trois pièces portant pour épigraphe : *Le champ de l'avenir attend des mains viriles*, et d'insérer la première et la troisième pièce dans le volume de vos Mémoires ;

2° D'accorder une mention honorable à l'auteur de la pièce intitulée : *L'Eau et le Vin*, et de publier également sa pièce lorsqu'il l'aura purifiée des incorrections qui la déparent.

Conformément à cette proposition, l'Académie a accordé une médaille de vermeil, grand module, à M. Millien, de Beaumont-la-Ferrière, et une mention honorable à M. de Landremont, à Metz.

III.

J'ai encore à vous demander, Messieurs, une récompense méritée par un travail des plus sérieux et des plus intéressants. C'est le résultat du concours ouvert par vous au sujet de l'histoire et de l'archéologie locales. Comme réponse à une des questions de ce concours, vous avez reçu un mémoire intitulé : *L'arrondissement de Sarreguemines, études d'histoire et de géographie. — Première étude. Les Ruines du canton de Bitche*, et portant pour épigraphe : *Etiam periere ruinæ.*

L'auteur s'est attaché à retrouver dans la poudre des archives les traces de localités disparues, nombreuses dans l'arrondissement de Sarreguemines, et à fixer leur emplacement sur un sol qui n'en a pas conservé de ves-

Digitized by Google

tiges. Ses recherches, dans lesquelles on ne sait si l'on doit le plus admirer l'érudition ou la sagacité, se sont fixées sur cinquante-huit localités jadis habitées et maintenant disparues. Son travail est complété et rendu parlant par l'exécution de cartes qui présentent, de la manière la plus expressive, la topographie ancienne et moderne du pays. Les ouvrages historiques et diplomatiques, latins, français et allemands, les archives des communes, celles des villes étrangères voisines de la Lorraine allemande lui ont fourni tous les secrets recélés sous leur ténébreuse poussière. Malgré la forme simple et sobre qu'il a adoptée, la lecture de ses notices offre beaucoup d'intérêt, par suite du grand nombre de faits qu'elles présentent, du caractère de certitude parfaite qui leur est imprimé et de la clarté qui y est répandue à flots sur des faits hier encore ignorés. Mais nous ne nous sommes pas arrêtés à ce mérite, pour ainsi dire extérieur. Nous avons vérifié les recherches patientes et difficiles qu'a exigées un pareil travail, le nombre des sources auxquelles il a fallu avoir recours, la solidité des déductions, l'ingéniosité des hypothèses, et c'est en toute connaissance de cause que nous sommes venus vous dire que l'auteur de ce mémoire a fait faire un pas sérieux à la connaissance de nos antiquités locales et qu'il y a déployé un remarquable talent. J'ai donc eu l'honneur de vous demander, au nom de la Commission, de vouloir bien lui accorder une médaille de vermeil et de faire paraître son œuvre dans le volume de vos Mémoires.

Conformément à ce rapport, l'Académie a accordé une médaille de vermeil à M. Jules Thilloy, procureur impérial à Sarreguemines.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

DE LA

COMMISSION D'ARCHITECTURE

PAR M. HANRIOT.

Messieurs,

La Commission [1] que vous avez chargée d'examiner les projets de constructions communales présentés pour prendre part au concours de 1862, a eu l'année dernière à s'occuper déjà d'un travail semblable; mais aucun des concurrents n'ayant satisfait aux conditions de votre programme, vous n'avez pas jugé devoir accorder la récompense offerte et vous avez laissé le concours ouvert pour l'année 1862.

Votre Commission a bien voulu me faire l'honneur d'être près de vous son interprète, et je me félicite qu'elle m'ait ainsi fourni l'occasion de vous remercier d'avoir appelé l'attention de MM. les Architectes sur une question qui se lie d'une manière étroite à celle d'une bonne organisation des écoles rurales.

Deux mémoires seulement ont été adressés à l'Académie. L'auteur du mémoire portant pour suscription l'*Abeille*, a présenté trois projets désignés sous les nos 1, 2 et 3.

[1] Cette Commission était composée de MM. Salmon, Raillard, Chabert et Hanriot, *rapporteur*.

Digitized by Google

Le projet n° 1 comprend : une école pour soixante-douze garçons, une école de filles pour le même nombre d'élèves, une salle d'asile, deux logements avec leurs dépendances, la salle des réunions du conseil municipal, le cabinet des archives et le magasin de la pompe à incendie.

Les deux classes occupent le rez-de-chaussée du bâtiment principal, situé entre cour et jardin ; elles sont établies sur caves voûtées, l'air et la lumière y pénètrent facilement par trois larges fenêtres percées de chaque côté. Elles ont 9 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur et 4 mètres de hauteur, ce qui donne par élève, ainsi que le prescrit le règlement, une surface de 1 mètre carré et un volume d'air de 4 mètres cubes.

Les lieux d'aisances peuvent être facilement surveillés de l'intérieur de la classe.

Le logement du maître et celui de la maîtresse sont à l'étage, avec la salle du conseil municipal, le cabinet du maire et celui des archives. Ils comprennent chacun une cuisine, une salle à manger et deux chambres à coucher ; toutes ces pièces sont disposées de manière à en rendre l'usage commode et agréable.

Les deux écoles, et la mairie placée entre l'une et l'autre de manière à les séparer complétement, ont chacune leur entrée, une cour, un vestibule et un escalier distincts.

La salle d'asile, détachée du bâtiment principal, occupe, avec les dépendances du logement des sœurs, un petit pavillon latéral qui fait pendant à celui où se trouvent les remises de l'instituteur et de la pompe à incendie.

Un mur de 3 mètres de hauteur sépare le jardin en deux parties, l'une réservée à l'instituteur et l'autre aux institutrices. Ce mur partage aussi en deux parties le puits commun à toute la maison.

De vastes greniers règnent dans toutes les parties supérieures de ces trois bâtiments.

Digitized by Google

Ce plan est bien conçu dans son ensemble et les différentes parties en sont disposées avec beaucoup d'ordre et une symétrie parfaite. Il remplit toutes les conditions de votre programme, à l'exception d'une seule ; mais celle-ci a une importance telle que son omission suffit sinon pour annuler tout le reste, du moins pour en rendre l'exécution à peu près impossible. Elle exigerait en effet, d'après le devis joint au plan, une dépense de 46816 fr. 96 c., c'est-à-dire à peu près le double de ce que doit coûter une construction de ce genre. Rien que pour le petit bâtiment destiné à renfermer les dépendances du logement de l'instituteur et la remise de la pompe à incendie, le devis porte une somme de 5310 fr. Sans doute, il convient qu'à la campagne un instituteur ait, dans les dépendances de sa cuisine un fournil et une buanderie et qu'il puisse disposer d'une petite écurie ; mais faut-il pour cela lui bâtir, à côté de sa maison, un pavillon spécial où il aura son fournil, sa buanderie, une remise, une écurie, une porcherie, une poulerie et une basse-cour? Il ne saurait que faire de dépendances aussi vastes. Si nous voulons obtenir des communes qu'elles accordent aux instituteurs ce qui leur est réellement nécessaire, évitons de demander pour eux le superflu.

Le bâtiment principal a 33 mètres de longueur sur 9 mètres de profondeur et 9 mètres de hauteur comptés depuis le sol jusqu'à la corniche, et coûterait à lui seul plus de 30000 fr. On n'aurait pas été obligé de lui donner ces proportions et de le soutenir à l'intérieur par quatre murs de refend, si, au lieu de prendre sur le rez-de-chaussée une superficie de 100 mètres carrés pour les trois vestibules et les trois escaliers, on y avait placé, à côté des classes, les deux cuisines et leurs salles à manger, ce qui eût été plus commode pour l'instituteur et les institutrices, et si on avait installé moins grandement le

Digitized by Google

service de la mairie, qui occupe tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage une surface de 155 mètres carrés.

Le service ne serait nullement compromis lors même que MM. les Conseillers municipaux ne se rendraient pas dans la salle de leurs délibérations par un magnifique escalier à deux rampes et que M. le Maire n'aurait pas, pour son usage personnel, un cabinet spécialement réservé à côté de celui des archives. La prison municipale ne nous paraît pas non plus tout à fait indispensable ; cependant, pour peu qu'on y tienne, nous l'accorderons volontiers.

En opérant ces réductions et toutes celles que prescrit une sage économie, ce qui réduirait considérablement les dépenses, l'auteur du projet parviendrait facilement à le modifier de manière qu'il puisse s'appliquer, ainsi que vous le demandez, aux communes du département.

Le même auteur a rédigé deux autres projets, l'un pour une école de garçons et l'autre pour une école mixte, qui sont en quelque sorte des portions détachées du premier. Ils remplissent moins bien leur objet et donnent lieu aux mêmes observations.

Le deuxième concurrent a présenté aussi un travail consciencieux et recommandable sous plusieurs rapports, dans lequel il a suivi scrupuleusement les indications de votre programme et les prescriptions de la circulaire ministérielle du 30 juillet 1858, relative aux maisons d'école. Il n'a éludé aucune difficulté et a cherché à les résoudre toutes ; mais il a été moins heureux que son compétiteur dans la solution qu'il en a donnée, et, par conséquent, nous croyons devoir le placer après celui-ci.

En résumé, les mémoires envoyés à l'Académie, pour le concours de 1862, ont une supériorité marquée sur ceux qu'elle a reçus l'année dernière. Votre Commission a constaté avec satisfaction ce progrès ; et, quoique

Digitized by Google

cette fois encore le but n'ait pas été atteint, l'un des concurrents s'en est approché d'assez près pour mériter que ses efforts soient récompensés. En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer de décerner une médaille d'argent à l'auteur du projet portant le nº 1 et ayant pour suscription *l'Abeille*.

Conformément à cette conclusion l'Académie a accordé à M. D. Millet, architecte à Metz, auteur du projet portant pour épigraphe l'*Abeille*.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1861.

ÉPITRE

A MM. LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ,

PAR M. COLLIGNON.

Salve, magne parens, frugum que, virum que Mosella.
AUSONE.

Après l'accueil flatteur et le succès immense
Qu'ont obtenus à Metz les Arts et la Science,
La Poésie aussi devait avoir son tour;
Messieurs, c'est grâce à vous qu'elle aura son grand jour.
Cette faveur a droit à sa reconnaissance;
Car, au temps prosaïque où nous vivons en France,
On ne la gâte point; et l'autel de Mammon
Voit plus d'adorateurs que celui d'Apollon.
Triste erreur! car enfin c'est à la Poésie,
A ses nobles élans qu'ici-bas notre vie
Emprunte ce qu'elle a de grâce et de grandeur.
Doux parfum de l'esprit, rayonnement du cœur,
La Charité, l'Amour, c'est elle! La Victoire
Sans elle fait horreur; et la plus pure gloire,
La plus sainte lui doit ses lauriers les plus beaux.
Elle ennoblit nos arts, nos plaisirs, nos travaux;
Et son prestige heureux qui charme et qui console
Prête, même aux tombeaux, sa brillante auréole.
Vous, Messieurs, qui l'aimez, vous, dont le dévouement
Des œuvres de l'esprit s'occupe assidûment,

Digitized by Google

Vous ne pouviez pas voir avec indifférence
Ce qui fit de tout temps la gloire de la France.
Vous avez donc voulu qu'un noble amusement
De vos solennités fût le couronnement,
Et que la Poésie, en consacrant vos fêtes,
D'un âge de travail célébrât les conquêtes.
Parfois, en contemplant ces produits précieux,
Et de récents progrès ces témoins merveilleux,
Ces machines, partout à nos yeux exposées,
Mon esprit s'égarait en d'étranges pensées :
Pour mieux apprécier mon temps, pour le bénir,
Du passé j'évoquais un lointain souvenir;
Je revoyais l'époque où vécut Henri quatre,
Lorsque Metz essayait encor de se débattre
Sous des lois qui pesaient alors à sa fierté.
On dit qu'en ce temps-là, Messieurs, votre cité
Était un vrai chaos d'édifices gothiques,
De pignons crénelés et d'obscures boutiques,
D'impasses, de recoins où truands et filous,
A la barbe du guet faisant leurs meilleurs coups,
Étaient sûrs de trouver en tout temps un asile.
Voyager n'était point alors chose facile.
Le bourgeois de chez lui rarement s'éloignait,
Ou si quelque devoir parfois l'y contraignait,
Il lui fallait, montant un bidet de louage,
Subir tous les ennuis d'un pénible voyage.
Le paysan d'alors, mal nourri, mal vêtu,
Par des soldats rôdeurs vexé, pillé, battu,
Pour se refaire avait la dîme et la corvée.
Par d'ignorantes mains la terre cultivée
Restait, la guerre aidant, stérile; et de ce temps
Les malheureux voyaient, tous les six ou sept ans,
La famine aux yeux creux, à la dent meurtrière,
S'asseoir livide et morne au seuil de leur chaumière.
De quel œil stupéfait un des bourgeois d'alors,
Revenu tout à coup des demeures des morts,

Digitized by Google

Eût-il revu sa ville et plus grande et plus belle?
Et ce gaz qui, la nuit, en tous lieux étincelle;
Et ces beaux magasins qu'on voit de toutes parts,
Appeler l'acheteur et tenter les regards:
Ces ponts, ces hôpitaux ouverts à l'indigence;
Et ces vastes marchés où règne l'abondance.
Qu'eût-il dit en voyant élevés à grands frais,
Et pour trop peu de temps, ces immenses palais
Où l'Art et l'Industrie étalaient leurs merveilles,
Fruits de tant de travaux et de soins et de veilles?
Ces mille objets divers; ces glaces, ces émaux,
Ces meubles élégants, ces bronzes, ces cristaux,
Des caprices du goût, monuments éphémères.
Il se fût rappelé les Sphinx ou les Chimères,
En voyant la vapeur dont les puissants efforts,
De machines sans nombre animant les ressorts,
Au docile métal semblaient donner la vie.
S'il eût vu ces jardins où la foule ravie
Admirait chaque jour des prodiges nouveaux;
Ces gazons toujours verts, ces jaillissantes eaux;
Et ce luxe de fleurs étalant leur parure;
Et le soir, circulant sous la pâle verdure,
Des flots de spectateurs qu'inondaient de clartés
Les feux éblouissants du Bengale empruntés.
Si par un simple fil il eût vu la pensée
Dans un autre hémisphère en un moment fixée;
S'il eût pu voir enfin courir, plus prompts que l'air,
Ces longs et lourds convois, vrais ouragans de fer,
De qui les larges flancs ne contenaient qu'à peine
Les foules qui venaient sans fatigue, sans gêne,
Jouir, à peu de frais, avec sécurité
Des spectacles qu'à tous offrait votre cité;
Il me semble, Messieurs, que de tant de prodiges
L'aspect seul à notre homme eût donné des vertiges
Et plus peut-être... à moins toutefois qu'il n'eût eu
L'esprit vif et solide, et ce bon sens du cru

Digitized by Google

Dont quelque part Ausone, en chantant la Moselle,
A parlé dans ses vers. A ce bon sens fidèle
Votre ville, Messieurs, la première a compris
Qu'à ces brillants concours de Londre et de Paris
Quelque chose a manqué; car la seule opulence
Y pouvait prendre part; qu'ainsi du bien immense
Et des grands résultats de ces solennités
Des hommes, par millions, restaient déshérités.
Que de ces saints tournois des Arts, de l'Industrie
Si la pratique un jour s'étend, se multiplie,
Tous les hommes alors, en convives amis,
Aux banquets du progrès sans obstacles admis,
Goûteraient librement les fruits de la science.
Dans le grand mouvement qu'inaugura la France,
Et qui, fondant entre eux les intérêts divers,
D'une éternelle paix doit doter l'univers,
Parmi tant de cités d'un ordre secondaire,
Metz, et c'est là sa gloire, a pris rang la première.
Épreuve périlleuse, et dont pouvaient douter
Ceux qui l'avaient conçue et qui l'osaient tenter!
Mais Metz n'hésita point; sa noble confiance
Était justifiée; elle voyait d'avance
Tous ses fils, animés d'une commune ardeur,
Se porter à l'envi garants de son honneur.
Votre cité vit luire alors une journée
Qui, dans ses souvenirs, n'a pas de sœur aînée,
Quand la foule joyeuse escortait ces chanteurs,
Des combats de la voix harmonieux lutteurs,
Qui, de tous les pays, venaient, ardents athlètes,
Par leurs savants concours inaugurer vos fêtes.
Car dans le même temps que les produits des Arts
Des esprits sérieux attiraient les regards,
Des fêtes, des concerts renouvelés sans cesse,
Aux amis du plaisir offraient leur douce ivresse.
Tantôt, sous l'aviron de canotiers rivaux,
Au loin, de la Moselle on voit blanchir les eaux;

Digitized by Google

A leurs ardents efforts mille voix applaudissent,
Et jusqu'au Saint-Quentin les hourras retentissent.
Tantôt, à l'heure aimée où le calme du soir
Change votre beau fleuve en un vaste miroir
Qui réfléchit du ciel les voûtes étoilées,
De feux étincelants cent barques pavoisées,
Reflétant dans les eaux leurs brillantes couleurs,
Retracent à nos yeux Venise et ses splendeurs.
Parfois, en reportant ma pensée en arrière,
Je crois entendre encor la musique guerrière
De ces concerts du soir, dont les bruyants éclats
D'enfants remplis de grâce animaient les ébats,
Tandis qu'en souriant, plus d'une mère heureuse
Surveillait les plaisirs de la troupe joyeuse.
Vous avez vu, Messieurs, cent mille spectateurs,
Avides d'un plaisir qui n'est pas sans frayeurs,
Suivre d'un œil ému l'agile aéronaute
Qu'un seul moment d'oubli, la plus légère faute
Eût jeté devant eux sanglant et mutilé.
Vous avez entendu tout un peuple assemblé,
Pressé sur les gradins d'un vaste amphithéâtre,
Par les bruyants transports d'un accueil idolâtre
Applaudir au talent des maîtres du savoir.
On dit avec raison que *vouloir* c'est *pouvoir :*
Metz fait mieux ; il en est une éclatante preuve ;
Car sa grande entreprise, à qui plus d'une épreuve
Devait être, a-t-on dit, funeste dès l'abord,
A marché vers le but sans crise, sans effort,
Et Metz l'a, de tout point, noblement accomplie.
Tel un vaillant semeur dont la tâche est remplie,
Jette sur les sillons des regards satisfaits,
Se repose, et sourit à l'espoir des bienfaits
Dont ses champs ont reçu la féconde semence.

Salut, noble cité, boulevard de la France,
Que n'a jamais flétrie un insolent vainqueur !

Digitized by Google

Reine d'une contrée à qui, dans sa faveur,
Le ciel a prodigué des biens dont l'abondance
Exaltait autrefois ta fière indépendance.
Le blé couvre tes champs, les vignes tes coteaux.
J'entends mugir au loin, sous les pesants marteaux,
Le fer étincelant forgé pour les batailles
Ou qui d'un sol fécond doit ouvrir les entrailles.
De ce sol plus avant fouillez les profondeurs,
Et bientôt, sous le pic des robustes mineurs,
La houille, en larges blocs, riches dons des vieux âges,
Le grès, la chaux, le sel utile à tant d'usages,
Vous paieront largement vos soins et vos efforts.
La Moselle a vu naître et fleurir sur ses bords
Des saints et des héros, des savants, des artistes,
D'éloquents orateurs et d'éminents légistes;
Et si jamais la guerre éclatait contre nous,
Comme autrefois, ô Metz! tes fils marcheraient tous
Pour chasser l'étranger et punir son audace;
Car tes champs sont peuplés d'une vaillante race;
Car c'est la joie au front que tes fils, nés soldats,
Du foyer paternel s'élancent aux combats.
O Metz, tu méritais ces brillants avantages!
Puissent-ils, avec toi, braver le cours des âges!
Puissent, en même temps, noble et fière cité,
S'accroître ton renom et ta prospérité!
Puisse enfin, pour payer tes efforts par la gloire,
Dans les fastes futurs, la Muse de l'histoire,
A nos vrais bienfaiteurs ouvrant un Panthéon,
Parmi leurs noms aimés graver aussi ton nom!

Digitized by Google

LA PETITE FILLE,

PAR M. ACHILLE MILLIEN.

Les deux pièces suivantes ont été adressées à l'Académie avec l'épigraphe : *Le champ de l'avenir attend des mains viriles.*

I.

Où l'a-t-elle donc mis, cet argent que naguère
Elle faisait si haut résonner, — toute fière
De montrer dans sa main, qu'elle ouvrait à demi,
Le précieux cadeau du vieillard, son ami? —
Sa mère en souriant l'a près d'elle appelée
Pour lui dire : « Vois-tu là-bas, sous la saulée,
Malade, presque nu, vois-tu cet indigent?
Comme il serait heureux s'il avait ton argent!... »
— D'abord elle n'a pas répondu ; mais ensuite
Au pauvre mendiant elle a porté bien vite
La pièce de vingt sous qui brillait au soleil.
Maintenant la voici venir, le front vermeil,
Courbant d'un pas léger l'herbe de la pelouse ;
Elle accourt, elle vole... et la fleur est jalouse
De pencher à ses pieds son calice embaumé.
Elle tient à la main une rose de mai
Et le bleu papillon qui la frôle de l'aile,
La caresse et la suit jusque sous la tonnelle
Où le lierre grimpant enlace ses anneaux
Au vieil orme rempli du babil des linots.

Digitized by Google

II.

Heureuse es-tu, charmante; heureuse ta famille!
Le ciel dans tes grands yeux reflète son azur
Et ton cœur est une urne, ô ma petite fille,
Une urne d'or où brûle un encens toujours pur.

C'est un lys virginal, enfant aux tresses blondes,
Un lys embaumant l'air de ses chastes senteurs,
Et qui, caché dans l'ombre au bord des calmes ondes,
N'entend pas l'ouragan rugir sur les hauteurs.

C'est une source vive où coulent sans mélanges,
— Comme un limpide flot réfléchissant les cieux, —
La charité qui fait descendre à toi les anges,
La Prière par qui tu montes auprès d'eux.

Répands donc en nos cœurs ta gaîté familière;
Répands, lys fleurissant, tes parfums les plus doux,
Répands autour de toi l'encens et la prière,
Répands la charité, donne et console-nous!

III.

Console-nous, cher ange, et fais briller ta joie
Au milieu de nos jours trop souvent obscurcis;
Messagère du ciel, Dieu lui-même t'envoie
Pour chanter devant nous en marchant dans sa voie
Et relever nos fronts moins chargés de soucis.

Rappelle-toi que Dieu, sur nous veillant en père,
Ne veut pas que le mal soit longtemps triomphant:
S'il le souffre parfois, toujours il le tempère;
Sous les pas du glaneur l'épi jonche la terre
Et le pauvre a besoin des regards de l'enfant.

Toute plante a sa fleur, toute fleur ses aromes —
Les pauvres sont pareils aux épis oubliés

Digitized by Google

Dans ce grand champ du monde où sont semés les hommes ;
Nous passons sans les voir, aveugles que nous sommes,
Et, comme un chaume sec, nous les foulons aux pieds.

Souvent leur œil est morne et sourde leur parole ;
Mais quand leur sein gonflé va déborder de fiel,
Vient un enfant qui pose en leur main son obole,
Leur parle avec sa voix qui chante et qui console
Et dans leur coupe amère épanche un peu de miel.

Alors s'épanouit leur âme confiante :
Dans la foule étrangère elle trouve un ami ;
Elle espère, elle prie, elle est plus patiente...
Va donc glaner pour Dieu, naïve et souriante,
Les cœurs que l'on oublie, ô sœur de Noémi !

IV.

O toi, petite enfant, si frêle et si charmante,
Tu connaîtras les jours où l'âme se lamente,
Tu sentiras aussi le doigt de la douleur !
Faut-il que sans pitié l'implacable tourmente
Effeuille ce rameau qui n'est pas dans sa fleur !

Ton ingénuité, — robe que l'on t'envie, —
Faut-il que, déchirée aux ronces de la vie,
Elle reste en lambeaux sur le chemin obscur !
Que ton beau ciel se voile et que la paix ravie
Laisse une femme en pleurs au lieu d'un enfant pur !

Ah ! ce cœur portera son lourd fardeau d'alarmes !
Ah ! ces yeux pétillants se terniront de larmes !
Ton sein se meurtrira sous les serres du deuil !...
Tu prendras pour amie, en implorant ses charmes,
La Résignation veillant sur un cercueil !

Vivre est souffrir !... Enfant, ne grandis pas, demeure
A l'âge bienheureux où les larmes qu'on pleure
Ne laissent dans notre âme, en séchant, rien d'amer ;

Digitized by Google

Où les illusions nous bercent d'heure en heure,
Sans redouter demain, sans regretter hier !

Plutôt que de flétrir en notre humaine fange
Ta candeur innocente, et d'avoir en échange
De vrais pleurs à verser, — libre de tes liens,
Prends la meilleure part, ouvre l'aile, ô bel ange
Et vole d'un essor vers les cieux d'où tu viens !

V.

Les cieux s'entr'ouvriraient à ta voix bien connue,
Fauvette de retour aux bosquets reverdis,
Le bon Dieu, d'un sourire accueillant ta venue,
Te mettrait à ses pieds dans son beau Paradis.

Dans son beau Paradis où jamais ne résonne
Le bruit de nos sanglots et le glas de nos pleurs ;
Où la mort n'entre pas ; où le printemps rayonne,
Sans orage et sans nuit, sur d'immortelles fleurs !

C'est là que tout enfant, brillant comme un blanc cygne,
Chantant sous les rameaux comme un gai rossignol,
Près du petit Jésus accourt au premier signe,
Au milieu des soleils qu'il effleure en son vol.

Les perles devant lui roulent en flots limpides ;
Et la Vierge d'azur, que tu vois sur l'autel,
Le prend sur ses genoux, ferme ses yeux candides
En posant à son front un baiser maternel.

Ah ! pour toi Dieu ferait croître des fleurs vermeilles,
Des bouquets inconnus plus splendides que l'or...
Les veux-tu ? Perles, fleurs, l'Eden et ses merveilles ?...
Non, reste près de nous, reste ici, reste encor !

Songe à ton père, enfant, surtout songe à ta mère,
Quand tu voudras franchir nos étroits horizons :

Digitized by Google

Que tes regards au ciel demandent la lumière,
Mais reste en nos chemins et foule nos gazons.

Nous saurons, si ton cœur a besoin d'un dictame,
Te cueillir tant de fleurs, te donner tant d'amour!...
Pourquoi t'en irais-tu, puisqu'ici-bas ton âme
Vit moins de notre nuit que du céleste jour?

Les Anges, tu les vois venir dans chaque songe;
Ils descendent dans l'ombre où plus d'un suit tes pas;
Et quand, dans l'éther bleu, ton doux regard se plonge,
Tu parles au Seigneur qui te répond tout bas.

De Jésus, à l'autel, vers toi le front se penche:
Sa mère, qui se tient debout devant la croix,
T'a déjà, m'as-tu dit, dans sa chapelle blanche,
Fait signe de la main et souri quatre fois. —

Si la terre a ses maux dont toute âme est victime,
La Vertu les allége avec le saint espoir,
Et même les malheurs ont leur douceur intime
Et retrempent le cœur, s'ils naissent du devoir!

VI.

Quand de ses flambeaux d'or le firmament s'éclaire,
Quand tu vas t'endormir dans l'ombre tutélaire
Du grand crucifix noir qui veille à ton chevet,
Je vois le Christ sur toi baisser son doux visage,
Comme au temps où l'enfant venait à son passage
Et que son bras divin sur son front se levait.
L'angelus clot le soir en tintant la prière,
Les anges de la nuit vont fermer ta paupière,
Ta mère vient sans bruit t'embrasser, te bénir;
Le souris commencé reste en fleur sur ta bouche,
Tu dors dans l'innocence... et moi, près de ta couche,
J'aime à faire pour toi des rêves d'avenir.
J'aime à te voir choisir la meilleure des voies

Digitized by Google

Ouvrir ton cœur naïf au vol des saintes joies,
La pudeur dans les yeux, ignorante du mal,
Je te vois saluer ce jour, beau d'espérance,
Où riant avec toi, mais pleurant en silence,
Ta mère apprêtera l'oranger nuptial.
Épuiser vite, hélas ! un bonheur éphémère,
Mais toujours, tendre épouse, et toujours, jeune mère,
Marcher sans chanceler dans la foi du Seigneur;
Boire l'épreuve amère au terrestre calice,
Vivre de dévouements, t'offrir en sacrifice,
Faire de ton foyer l'asile de l'honneur !
Combattre vaillamment le combat de la vie;
Modeste sans regret et simple sans envie,
Aplanir tout obstacle en courbant les genoux;
Et, de l'amour sacré dont s'embrase ton âme,
Répandant alentour la chaleur et la flamme,
Douce consolatrice, être un guide pour tous.
Puis lorsque les hivers et les peines vaincues
Auront passé, creusant de leurs serres aiguës
Des rides à ton front, sans dessécher ton cœur,
Demander au Seigneur, — au Dieu qui rémunère, —
Le repos qu'il accorde aux lutteurs de la terre,
Le prix de l'ouvrier, la palme du vainqueur !
Comme un reste d'encens qui parfume le temple,
Laissant derrière toi l'odeur du bon exemple,
Tu livres à tes fils ton pieux souvenir
Et cherches, libre enfin des entraves du monde,
Le bonheur, qui déjà de son reflet inonde
Ton regard que la mort n'osera point ternir !
Ta mère pour toujours va retrouver sa fille :
Son ombre vient des cieux s'unir à ta famille
Qui reçoit en pleurant l'adieu du dernier jour;
Je te vois sur ce lit, méprisant la souffrance,
Pour la dernière fois parler de l'espérance
Et mourir, jeune encor de courage et d'amour !
Béni sera ton nom après ta vie éteinte !

Digitized by Google

Adieu, femme vaillante ! au revoir, âme sainte !...
— Mais pendant que je songe à ton destin, — alors
Un gracieux sourire ouvre tes lèvres roses
Et tu dis en tenant tes paupières mi-closes :
« Le soleil est levé, qu'il ferait bon dehors ! »

Digitized by Google

Digitized by Google

ODE FRANÇAISE,

PAR M. ACHILLE MILLIEN.

I.

Mon cœur vibre d'orgueil, ô ma mère, ô Patrie !
Je te vois triomphante et ceinte de clarté,
Sur tes fils glorieux tendre ta main chérie
Et marcher au soleil de l'immortalité ;

Au grand soleil qui luit sans ombre et sans nuage
— Immuable au milieu du ciel de l'avenir, —
Sur les sommets qu'au prix d'un sublime courage
Les peuples au bras fort peuvent seuls conquérir !

A toi les saints ! A toi les martyrs et les justes !
A la France, vous tous, grands d'esprit ou de cœur,
O héros de l'idée, ô prêtre aux mains augustes,
O chercheur, ô poëte, ô guerrier, — ô vainqueur !

Tu tiens du vrai progrès l'égide tutélaire.
Si Dieu règne infini dans son éternité,
Tu règnes dans le temps : quinze fois séculaire,
Ton front n'a point perdu son antique fierté.

Quand ta voix, éclatant sur un champ de bataille,
Jette ce mâle cri connu de l'univers,
Ce cri qui retentit plus haut que la mitraille, —
La victoire tressaille et plane dans les airs.

Digitized by Google

Mais, de nobles desseins sans relâche occupée,
Tu veux que l'équité guide toujours ta main :
Tu te souviens que Dieu t'arma de son épée
Pour combattre en son nom et frayer son chemin.

Et ton glaive, planté dans le sol qu'il féconde,
Dans le sol renaissant des peuples transformés,
Grandit comme un rameau pour abriter le monde,
Brille comme une croix aux yeux des opprimés !

Marche, ô mère ! En avant ! Maîtresse de l'espace,
Jette le grain au vent et sème l'avenir :
Regarde : devant toi chaque siècle qui passe
S'incline en élevant la voix pour te bénir.

Et quoique de mes vers nul ne garde mémoire,
Je chante la splendeur de tes jours éternels,
Rêveur que nul n'entend, — mais jaloux de ta gloire,
Comme l'est un enfant des baisers maternels !

II.

Terre où fleurit encore
La générosité,
France, à ton nom sonore,
Mes chants sont près d'éclore
En mon cœur exalté !

Le soleil qui t'inonde
Fait, dans tes seins fumants
Qui nourrissent le monde,
Germer la moisson blonde,
Germer les dévouements !

Pour le droit qu'on opprime
Si le sang doit couler,
O mère magnanime,
Tu fournis la victime
Fière de s'immoler.

Digitized by Google

De l'antique vaillance
Quand tombe l'étendard,
Ta main sans défaillance
Le prend et le balance
Au-dessus du rempart.

Tu l'arroses, Patrie,
Du sang victorieux
De ta veine meurtrie,
Car la chevalerie
Est fille de tes cieux !

De tes fastes la foule
Forme une chaîne d'or
Que la muse déroule ;
Chaque jour qui s'écoule
D'un anneau l'orne encor.

A toute heure, l'histoire
A les regards sur toi...
Conserve la mémoire
De tes siècles de gloire,
De tes siècles de foi !

III.

Tout peuple qui combat pour une cause sainte
Et qui, fidèle au droit, ne veut pas le trahir,
La Pologne qui prie en étouffant sa plainte,
L'Irlande, pour sa foi, joyeuse de souffrir ;
Tout peuple torturé t'invoque et te salue
En relevant vers toi son front déshérité :
Pour lui tendre la main, France, tu fus élue
Et c'est ton sol fécond qu'aime la liberté.

Elle a, la liberté, les ailes de l'archange ;
Messagère divine, elle descend des cieux ;
Insensés qui cherchez ses traces dans la fange,

Digitized by Google

Pour la suivre en son vol levez plus haut les yeux!
C'est elle qui répand l'énergie en nos âmes,
Anime dans les cœurs les grandes passions,
Retrempe, vivifie et brûle de ses flammes
La mollesse qui fait la mort des nations!

Lorsque la liberté fuit sans trouver d'asile
Et qu'un spectre sanglant en usurpe le nom,
Quand la blanche vertu que l'impudeur exile,
Remonte vers le ciel en se voilant le front,
Le délire s'abat sur la foule abusée,
La terreur se répand comme un souffle de feu;
On entend s'écrier la justice offensée
Et le jour est venu des vengeances de Dieu!

IV.

France, crains-tu ce jour? Plus d'une fois la fièvre
A coulé dans ta veine et brûlé sur ta lèvre!
Séduite par la voix de quelques imposteurs,
Elle a déjà quitté les sereines hauteurs
D'où son front resplendit au monde comme un phare.
Maudit soit qui la trompe et maudit qui l'égare!
Maudit soit qui lui met un voile sur les yeux
Et la mène à l'abîme au lieu d'aller aux cieux!
Si jamais l'on voyait sur notre noble terre
La multitude osant nier le droit austère
Et la vérité sainte et son culte immortel,
Offrir son sacrifice à quelque infâme autel;...
Si le Verbe trahi demeurait sans lévite,
Regardant triompher l'égoïsme hypocrite;...
Si le peuple servile et veuf de liberté
N'avait plus d'énergie et de virilité
Que pour rouler, sans honte, aux fanges de la rue,
En y cherchant de l'or, son immonde cohue;...
S'il n'était plus qu'un lâche adorateur du fait
Et si l'art éternel.... — Ah! qu'en avez-vous fait?

Digitized by Google

L'art, la splendeur de Dieu, qu'on fuit et qu'on méprise,
Dont personne n'entend la parole incomprise!...
Et la foi que l'on raille! et l'espoir égaré
Qui nous guidait jadis de son flambeau sacré
Et qui va maintenant, hagard, de route en route,
Sans pouvoir dissiper les ténèbres du doute!...
O France, est-ce un mensonge? est-ce une illusion?
Ton grand peuple, on l'a dit, manque à sa mission!
On montre ton soleil pâlissant dans la brume;
Et si de ta splendeur le foyer se rallume,
Vient un souffle empesté qui l'éteint, nous laissant
Errer, la tête basse et le pied languissant!

V.

Rêveur, ami des bois, ami des solitudes,
Toi qui faisais chanter les pipeaux des bergers
Et qui, loin de la ville et des inquiétudes,
Murmurais tes accords sous l'ombre des vergers;

Toi qui coulais tes jours à suivre dans les nues
Le vol de l'alouette, à courber sous tes pas
Les fleurs que sème avril, à voir passer les grues
Qui s'en vont comme nous, voyageurs d'ici-bas;

Pourquoi, sourd au babil des grives familières
Que poursuit la glaneuse en disant son refrain,
— Quittant pour aujourd'hui tes prés et tes bruyères,
Attacher à ta lyre une corde d'airain?

Hélas! j'ai vu s'enfuir tous les riants mensonges
Qui naissaient devant moi sous les fleurs du printemps
Et la voix des cités, effrayant mes doux songes,
Me montre un sol qui tremble et des cieux palpitants.

Songeur trop soucieux, mûr avant les années,
J'écoute s'élever une sourde clameur,
Comme un sinistre chœur de haines déchaînées
Ou les cris d'un blessé qui se plaint et qui meurt.

Digitized by Google

J'entends un bruit lointain gronder tel qu'un tonnerre,
Tel que le vent d'hiver dans la nuit des forêts...
Horizon, horizon, abaisse ta barrière !
Avenir, avenir, ouvre-moi tes secrets !

Dans la terre où le soc se promène en silence,
Un germe déposé s'élabore et j'entends
Frémir la vive glèbe et sourdre la semence...
La plante va surgir au soleil du printemps !

Un arbre grandira sur tes flancs, ô Patrie,
Ses rameaux porteront fleurs et fruits tour à tour;
Fruits d'espoir ou de deuil? fruits de mort ou de vie?
Fruits de bien ou de mal? de vengeance ou d'amour?...

Mille étranges lueurs, dans les jours où nous sommes,
— Rayons de l'aube, éclairs dans le ciel ténébreux, —
Brillent à nos regards et présagent aux hommes
Quelque chose de grand, de terrible ou d'affreux.

Signe-toi comme au temps des pieuses conquêtes,
Garde pour t'abriter la croix du Golgotha
Où vinrent se briser tant de folles tempêtes
Depuis que de Jésus le sein y palpita.

Sois forte, prends un cœur digne de toi, ma France !
Pour l'épreuve naissante affermis ta vigueur :
J'ai commencé pour toi l'hymne de l'espérance,
Mon chant va-t-il finir par un cri de frayeur !

VI.

Oui, malgré moi ma voix s'échappe en traits de flamme
Et les mots menaçants jaillissent de mon âme !
En vain je veux voiler mon regard et je dis :
Sommes-nous maintenant venus aux temps prédits
Où les fleurs du poison, croissant sur notre terre,
Donneront le vertige au peuple qui s'attère?
Est-il vrai qu'héritiers des géants des vieux jours,

Digitized by Google

Leurs beaux fleurons de gloire à nos fronts sont trop lourds?
Que, lambeau par lambeau, nous jetons dans la boue,
— Avant que la pudeur nous rougisse la joue,
Sans qu'un dernier remords nous étreigne le cœur, —
Les restes dédaignés de leur robe d'honneur?
Nous avons en chantant détruit, pierres à pierres,
L'édifice élevé par leurs mains ouvrières;
Mais si de leur labeur nous n'avons rien gardé,
Nous endormirons-nous sans avoir rien fondé!...
Je crie, en leur donnant l'étreinte fraternelle,
A tous ceux qui n'ont pas sous leur froide mamelle
Un morceau de métal à la place du cœur;
A ceux qui, sous les yeux d'un vain peuple moqueur,
Marchent le front levé, droits dans leur conscience,
Et ne craignent pour nous que notre insouciance:
— Amis, fils comme moi d'un siècle qui vend tout,
Il faut que notre honneur antique soit debout,
Que notre volonté dompte les destinées!
Mon front n'a pas subi l'épreuve des années;
Comme vous je suis fier et je sens comme vous
Dans mon sein un cœur chaud palpiter à grands coups.
Secouez, jeunes gens, la torpeur d'une foule
Qui ne veut que du pain, des jeux, de l'or qui roule!
Il en est temps, amis! souffrirez-vous encor
Qu'on dise que la France a perdu son essor;
Que son flanc d'où coulaient à flots vie et lumière
Est un débris glacé d'insensible poussière;
Que son sceptre se brise, inutile et trop vieux?
Moi, je veux en jurer par le sang des aïeux:
Que, jeune de splendeur, superbe et souveraine,
Elle ait ses champions, couronnés dans l'arène;
Qu'elle ait sa majesté comme en son plus beau jour!
Lutteurs, brûlants de foi, d'espérance et d'amour,
A l'œuvre!.. Pourquoi suis-je un combattant débile,
Un poëte au bras faible, un rêveur inhabile?
Mais vous, à l'œuvre!... amis, ressuscitez le beau!

Digitized by Google

Lazare à votre voix va sortir du tombeau :
Allez ! que l'indolent s'épouvante et recule ;
Il n'est plus devant vous de colonnes d'Hercule :
Une ère va s'ouvrir, de fertiles travaux,
De viriles vertus et de jours triomphaux !

Et vous, patrons du sol où court la vive sève,
Assis dans la lumière et ceints de nimbes d'or,
O Clotilde et Louis ! O Jeanne et Geneviève !
Priez et bénissez : la France est reine encor !

Ombrageant de lauriers votre tête sereine,
Héros, vous qui siégez au-dessus de la mort,
Godefroy, Charlemagne et Bayard et Turenne,
Enorgueillissez-vous : la France est reine encor !

Grands esprits qui, couverts d'une gloire pareille,
Vers le saint Panthéon avez pris votre essor,
Bossuet et Pascal, Fénelon et Corneille,
Enorgueillissez-vous : la France est reine encor !

O Dieu, par qui son astre est à jamais splendide,
De vos grâces sur elle épanchant le trésor,
Vous qui la protégez d'une invincible égide,
O Dieu, soyez béni : la France est reine encor !

Digitized by Google

LE VIN ET L'EAU,

PAR M. DE LANDREMONT.

(Une salle de restaurant où se trouve une table couverte de sa nappe et de son service ; un garçon s'occupe à nettoyer une bouteille de vieux vin.)

LA BOUTEILLE DE VIN AU GARÇON.

C'est bon, c'est bon, garçon, ne me frottez pas tant,
A me trop nettoyer vous perdez votre temps.
Sur mon cristal terni cette couche mousseuse
Est le cachet certain de ma liqueur fameuse ;
Et les vrais connaisseurs me proclament bien haut,
Être un bon vin, caché derrière les fagots,
Quand mes flancs rebondis sont couverts de poussière,
Et qu'un trop vil insecte y file sa lisière. . . . . .
Mais qu'apportez-vous là dans ce riche flacon ?
Est-ce un nouveau confrère ? Enseignez-moi son nom ?

LE GARÇON.

Ma foi, mon pauvre vieux, sauf à vous faire injure,
Ce n'est tout simplement que de l'eau toute pure.

Digitized by Google

LE VIN.

Comment? Qu'avez-vous dit? Ai-je bien entendu?
A mes côtés de l'eau? Je suis un vin perdu!
Faut-il sur mes vieux jours voir ma vieille ennemie
Assise à mes côtés? Ah! cruelle ironie!
Je frémis, je bouillonne en mon affreux malheur,
Et ce sanglant affront excite ma fureur.

L'EAU.

Calme-toi, pauvre sot: vraiment tu perds la tête
Et troubles sans raison le festin qui s'apprête:
Je crois qu'il serait bon qu'une prudente main
Mît un peu de mon eau dans ton orgueilleux vin.

LE VIN.

Je voudrais bien t'y voir, vieille sempiternelle,
Toi qui n'es bonne au plus qu'à laver la vaisselle!
Ton liquide, enfermé dans ce trop beau flacon,
Serait pour mon nectar un horrible poison.
Comme moi, tu ne sais embellir une table,
Rendre le cœur content et l'humeur agréable,
Échauffer les esprits, inspirer de bons mots,
Par de joyeux vivats réveiller les échos;
Animer une danse où brille la jeunesse,
Et chasser le chagrin par une douce ivresse.
Je suis reçu partout: sans moi point de banquet,
Pas de royal festin, de joie au cabaret:
Toi, sans discernement, tu donnes ton breuvage
A l'homme, à la prairie, à l'animal sauvage;
Et caches en ton sein, par trop souvent fangeux,
Des monstres effrayants, des reptiles hideux.
Moi, je choisis mon monde, étant de noble race;
De mon royal blason on suit partout la trace;

Digitized by Google

A la ville, à la cour, à la table des rois,
On redit mes hauts faits, on chante mes exploits!
Je m'appelle Pomard et Sillery-Champagne,
Nuits et Côte-Rôtie, admirable montagne;
Frontignan dit Muscat, Madère, Clos-Vougeot,
Sauterne, Roussillon, enfin Château-Margot.
Je ne saurais compter mes titres à la gloire,
Le nombre en est trop grand, tu ne voudrais y croire!

L'EAU.

Vraiment, mon vieux garçon, ton vin est babillard,
Ton discours est trop long, plein d'emphase et sans art;
Tu m'appelles, ingrat, laveuse de vaisselle?
Bien, j'accepte de toi cette injure nouvelle:
Ne te souvient-il plus qu'au fond de tes tonneaux,
Il reste trop souvent d'épais et noirs dépôts?
Je rince ta futaille et je la rends bien nette,
Et sans moi tu serais une horrible piquette,
Un breuvage infernal à déchausser les dents,
A dégoûter de toi, les bêtes et les gens!
Tu fais, dis-tu, danser aux fêtes des villages?
Mais, hélas! trop souvent tu brouilles les ménages:
Si tu vas à la cour, tu vas au cabaret,
Et l'on sait, mon garçon, l'on sait ce qu'il en est!
Je puis m'enorgueillir, sans que cela te blesse,
De posséder aussi des titres de noblesse:
Je m'appelle Luxeuil et Bourbonne-lès-Bains,
Bagnères-de-Luchon qu'aiment les souverains;
Bade, Vichy, Mondorff, Aix, La Caille et Plombières,
Et mes eaux en ces lieux au malade sont chères;
Le malade. . . . . c'est toi, malheureux insensé,
Qui causes tous les maux dont il est oppressé!
Oui, ta liqueur maudite, et traîtresse et cruelle,
Engendre le typhus, la goutte et la gravelle;
Et tes adorateurs demandent à mes eaux

Digitized by Google

La santé qu'ils n'ont plus, le remède à leurs maux.
Et maintenant, petit, targue-toi d'importance,
Parle de tes hauts faits avec ta suffisance;
Il sera bien acquis, d'un mutuel accord,
Que je donne la vie et tu donnes la mort!

LE VIN.

Ouf! ouf! Je n'en puis plus! Mais c'est de la furie
Que vouloir soutenir pareille menterie;
Ah! tu donnes la vie et je donne la mort?
Souviens-toi que tes eaux, sous le puissant effort,
D'un vent impétueux que l'orage accompagne,
S'élancent en fureur au loin dans la campagne,
Renversant sous leur choc les villes, les hameaux,
Les vergers, les moissons, les champs et les troupeaux;
Et des petits enfants arrachés à leurs mères,
Ballottés par le flot dans leurs couches légères,
Déchirant tous les cœurs par leurs cris douloureux,
Sont poussés à la mort par un torrent fougueux! . . . . .
Le fils n'a plus de père et la mère est sans fille;
Partout des malheureux sans abri, sans famille,
Des peuples éperdus s'écroulent les maisons,
La plaine est égalée à la cime des monts;
Et des siècles entiers ce funeste rivage
Montrera de tes eaux le terrible ravage!
Noé, mon pauvre père, a connu ta fureur;
Il vit le monde entier, dont il fut le sauveur,
Succomber sous tes coups, englouti dans l'abîme
Que tes vagues creusaient en dépassant la cime
Des monts les plus puissants à jamais écrasés,
Sous le poids de tes flots l'un sur l'autre entassés.
Cet affreux cataclysme a changé tout le monde:
La mer devint le sol, la terre devint l'onde;
Le ciel fut obscurci par de sombres brouillards
Et des maux inconnus sont nés de toutes parts.

Digitized by Google

Viens dire maintenant, dans ta folle ironie,
Que je donne la mort, que tu donnes la vie !

L'EAU.

Ah ! ah ! vieil ennemi, ton discours est mordant.
Tu gardes contre moi ta plus mauvaise dent;
Mais, pauvre vieux garçon, tu ne sais ton histoire,
Ou bien dans tes flacons tu laisses ta mémoire.
Oui, j'ai causé des maux, j'en conviens avec toi ;
Mais, du Dieu tout-puissant, j'en ai reçu la loi :
Je deviens dans sa main la foudre vengeresse
Et montre sa justice aux lois que l'on transgresse.
J'ai fait périr le monde, il était corrompu;
Mais j'ai sauvé du moins autant que je l'ai pu.
J'ai porté dans mes bras ton père et sa nacelle,
Ingrat, que ta mémoire est vraiment peu fidèle !
Qu'elle oublie aisément mes immenses bienfaits,
Regarde, et tu verras tout le bien que je fais.
En fertiles ruisseaux parcourant la prairie,
J'y sème la verdure et lui donne la vie ;
J'arrose les vallons, les plaines, les guérets,
J'apporte la fraîcheur aux arbres des forêts.
Sans moi le laboureur n'aurait plus de culture
Et tout dépérirait dans l'aride nature.
Bien plus, d'un pôle à l'autre, en promenant mes eaux,
J'emporte sur mon sein tous ces nombreux vaisseaux
Renfermant dans leurs flancs tous les peuples du monde,
Et je les réunis dans une paix profonde.
Ces peuples étrangers en traversant les mers
Échangent en trafic tous leurs produits divers,
Et je deviens pour eux source de leur fortune ;
Tu bouillonnes, mignon ; mon discours t'importune,
Mais je n'ai pas fini Regarde ce moulin :
C'est moi qui fais tourner, et du soir au matin,
Ce joyeux babillard qui te moud ta farine;

Digitized by Google

Et sans moi, vieil ingrat, tu verrais la famine.
Dans ces bassins, mon eau convertie en vapeur,
A ces monstres de fer sert de puissant moteur.
Là, j'offre à l'industrie une utile assistance,
Par les chemins de fer j'abrége la distance,
Anime le commerce et féconde les arts. . . . . .

LE VIN.

Qu'un peu de poudre aux yeux obscurcit les regards!
Ah! tu devrais rougir, si tu n'étais si pâle,
De prendre ces grands airs que ton orgueil étale.
Oui, ton calme affecté n'est que sombre fureur,
Trahison, infamie, effroyable noirceur.
Hélas! que de vaisseaux, devenus tes victimes,
Ont sombré sous tes coups jusqu'au fond des abîmes!
Le nombre en est bien grand de ces monstres de fer
Qu'anime ta vapeur et qu'inventa l'enfer,
Qui, brisant leurs parois, puissants comme la foudre,
Écrasent les mortels et les mettent en poudre!
Je n'ai jamais connu de pareilles fureurs,
Je n'ai jamais causé de semblables malheurs.
Perfide, quant à toi, chaque jour tu t'abreuves
Des pleurs des orphelins et des larmes des veuves!
En poursuivant ton cours tu sèmes sous tes pas
Le sombre désespoir, les ruines, le trépas.

L'EAU.

Arrête, malheureux, cesse ton infamie
Et respecte au moins celle à qui tu dois la vie.
Je donne à ton vieux cep, difforme et tortueux,
La sève qui produit tes raisins savoureux,
Et sans moi tu serais une plante inutile,
Un bois mort, corrompu, demeure du reptile.
Quand de fleurs et de fruits je couvre ton vieux tronc,

Digitized by Google

Toi tu jettes l'opprobre et l'injure à mon front !
O fils dénaturé, si tu n'aimes ta mère,
Crains au moins de sentir le poids de sa colère !

LE VIN.

De qui ? De toi ?

L'EAU.

Oui, de moi.

LE VIN.

Ma colère s'enflamme et je sens dans ma tête
Mon champagne mousser et gronder la tempête.

L'EAU.

Qu'un peu d'eau se mélange avec ton vin mousseux,
Elle saura calmer l'ardeur de si beaux feux.
Tu parles sans raison, comme un vin en colère :
Tu m'accuses de maux que je ne pouvais faire.
Est-ce ma faute, à moi, si l'homme est imprudent,
S'il agit sans calcul et sans discernement ?
Et s'il me conduit mal pourquoi m'en faire injure ?
De tous ces grands malheurs ma conscience est pure.
Je sers l'homme et me plie à ses plus dures lois,
De ma force expansive il abuse parfois.
Mais, comme toi, jamais je ne fis d'homicide ;
Et même de Noé, n'es-tu pas parricide ?
En recevant le jour, trop funeste boisson,
Tu fis perdre à Noé le calme et la raison ;
De l'enfant qu'a maudit ce trop malheureux père
La race de ses fils porte encor la colère !

LE VIN.

Ah coquine ! Ah pécore ! Un si sanglant affront
Fait monter la rougeur et l'écume à mon front.

Digitized by Google

L'EAU.

Tu t'emportes beaucoup, ton humeur est bien aigre ;
Prends garde que ton vin ne devienne vinaigre.
Mais tais-toi, malheureux, ne vante plus ton jus,
Souviens-toi des autels de l'immonde Bacchus :
A quels débordements poussais-tu tes Bacchantes
Dans leur délire affreux et leurs fêtes sanglantes?
L'homme qui te connaît, pour son triste malheur,
Est un homme perdu, sans raison, sans pudeur :
Il ne chérit plus rien, pas même sa famille ;
Insulte ou met à mort ou sa femme ou sa fille !
Et puis que veux-tu dire avec ton doux nectar ?
On connaît, mon mignon, les mélanges de l'art.
Pauvre malade, va, l'oïdium te tue,
La santé t'abandonne et c'est peine perdue
Qu'enseigner un malade accablé comme toi.

LE VIN.

Je suis malade, moi ?
Oh ! champagne, en ton sein fais bouillonner la foudre,
Frappe cette insolente et la réduis en poudre.

(A ce moment le bouchon de la bouteille saute au plafond en faisant une formidable explosion ; mais à l'instant un vieux monsieur, qui écoutait la dispute depuis le commencement, s'élance, rattrape au vol le bouchon, l'applique solidement sur la bouteille, prend une chaise, met ses lunettes sur son nez, aspire une forte prise de tabac d'Espagne, s'assoit à la table, met à sa droite la bouteille de vin, à sa gauche la carafe et leur tient à peu près ce discours :)

LE VIEILLARD.

Écoutez mes enfants les conseils d'un vieillard.
Pour avouer ses torts il n'est jamais trop tard.

Digitized by Google

Vous avez tort tous deux. Le vin est trop colère.
Et l'eau, qu'on croit si douce, est souvent bien amère.
Voyons à quel propos ce sabbat infernal,
Ces menaces, ces cris, cet affreux bacchanal,
A rendre les gens sourds? Ma foi, pour peu de chose.
C'est vilain, mes enfants, se fâcher quand on cause.
Il faut dans la dispute être toujours prudent,
Sage, aimable et discret, mais sans emportement:
Habile à se défendre et leste à la réplique,
Mais toujours en mesure et suivant la logique.
Tandis que vous, enfants, dénigrant vos bienfaits,
Ne voyez que le mal et ses tristes effets.
Hélas! vous oubliez qu'en ce malheureux monde,
Et le mal et l'erreur ont racine profonde;
Et qu'il est ici-bas un arrêt bien fatal.
Chaque chose a son bien, chaque chose a son mal;
Et quoique vous fassiez, de cette loi commune,
Il vous faut supporter les revers la fortune.
Faites alors, enfants, le bien que vous pouvez;
Cherchez en vos efforts maintes fois éprouvés
A combattre du mal la funeste influence;
Et pour mieux réussir en cette expérience,
Gardez le mal pour vous; empruntez au prochain
Tout ce qu'il a de bon, tout ce qu'il a de bien:
Donnez à votre cœur cette noble pâture
Et vos instincts mauvais changeront de nature;
Non pas le premier jour, non pas sans grands combats
Mais bien de chute en chute, avançant pas à pas.
Employez pour le bien votre force expansive,
Et la vertu chez vous n'en sera que plus vive.
C'est du Dieu tout-puissant l'immuable décret,
Qu'il n'est point aux héros donné de temps d'arrêt;
Qu'il leur faut avancer de combat en victoire;
Que la victoire, seule, a des droits à la gloire.
Allons, enfants, cessez ce débat orageux,
D'un mutuel accord embrassez-vous tous deux:

Digitized by Google

Que l'eau prenne du vin la chaleur bienfaisante,
Que le vin prenne à l'eau la douceur qu'on lui vante;
En mêlant vos liqueurs tout n'en ira que mieux:
Le repas plus paisible en sera plus joyeux.

(Ayant ainsi parlé, le vieux monsieur verse dans un grand verre le vin et l'eau auxquels il vient de faire ce beau discours; il boit le tout d'un seul trait, remet son verre sur la table et s'endort.

Ainsi finit ce grand combat du vin et de l'eau que j'ai eu l'honneur de vous raconter.)

Digitized by Google

LES

RUINES DU COMTÉ DE BITCHE,

PAR M. JULES THILLOY.

Etiam periere ruinæ. . . . . .
LUCAIN, *Pharsale*, lib. IX.

AVANT-PROPOS.

Un jour, en étudiant la carte de l'arrondissement de Sarreguemines[1], je remarquai avec étonnement un large cercle blanc, inhabité, qu'entourent les villages de Rahling, Schmittwiller, Etting, Bining, Enchenberg et Montbroun. — Au centre de ce cercle, au milieu des champs, s'élèvent deux chapelles isolées : *Alt-Kirch*, la Vieille-Église, et *Weyer-Kirch*, qu'au premier moment j'étais tenté de traduire par ces mots : L'Église-de-l'Étang[2]. Mais, à cet endroit, la configuration du sol ne semble

[1] Carte de l'état-major, feuille 54, canton de Rohrbach.
[2] Weiher-Kirch. — Il existe une chapelle de ce nom près de l'ancien étang de Bitche.

Digitized by Google

pas permettre qu'un étang ait jamais existé ; cette traduction était donc inexacte, et d'ailleurs elle n'expliquait rien.

Plus tard, — en m'occupant d'autres recherches, — je trouvai une liste des villages de la seigneurie de Bitche au douzième siècle. J'y vis bien des noms aujourd'hui oubliés, et entr'autres *Wigere*. Ce fut pour moi comme un trait de lumière. Wigere-Kirch, Weyer-Kirch, n'était-ce pas l'humble église d'un village détruit qui s'élevait jadis au milieu du cercle blanc ? — J'examinai cette question avec quelque soin et avec beaucoup de plaisir. — Comme toujours, je fus entraîné plus loin que je n'aurais voulu l'être. Une recherche en amena une autre. J'ai été ainsi conduit à étudier la topographie de cinquante-huit localités, jadis habitées et qui n'existent plus.

Je n'ai pas toujours été heureux dans mes investigations. Pour quelques-unes de ces localités, mes efforts ont été inutiles ; — pour d'autres, je n'ai pu présenter que des conjectures plus ou moins spécieuses ou solides ; — pour le plus grand nombre, je crois être arrivé à un résultat et avoir fourni la preuve de ce que j'avance.

Qu'on me permette de le dire, la tâche était ingrate. Souvent je n'avais qu'un nom pour point de départ, — et c'est ici mon début dans cette étude si difficile des siècles reculés. J'ose donc solliciter un peu d'indulgence.

J'ai des remercîments à adresser à bien des personnes, pour le bienveillant concours qu'elles m'ont si obligeamment prêté ; mais je dois surtout exprimer ma gratitude à M. l'Inspecteur des forêts Fürst, qui a bien voulu

Digitized by Google

mettre à ma disposition un admirable manuscrit du dix-septième siècle [1], document précieux où j'ai puisé en abondance des idées, des arguments et des preuves.

1er août 1861.

[1] *Atlas du comté de Bitche*, 3 volumes in-fo, grand aigle. — *Mémoires sur les forêts de Bitche*, 2 vol. in-fo.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES RUINES DU COMTÉ DE BITCHE.

Si l'on se reporte aux plus anciens documents relatifs à l'histoire du comté de Bitche ; — si l'on consulte les auteurs qui se sont occupés de sa géographie, — l'on rencontre les noms de villages qui ont disparu et dont le souvenir est éteint dans le pays même où ils ont existé.

Si, d'un autre côté, l'on fait appel à la mémoire du peuple, l'on retrouve la tradition des lieux habités dont aucun monument écrit n'a conservé le souvenir, et dont le sol lui-même n'a gardé aucune trace apparente.

Il m'a semblé curieux de chercher à tirer de l'oubli ces villages qui ne sont plus, — de replacer leur nom sur la carte de France, et, à défaut de leur histoire, de reconstituer au moins leur topographie.

En poursuivant ces recherches, j'ai rencontré les traces de quelques établissements religieux, et les ruines de ces grandes forteresses qui couronnaient les cimes des Vosges, ou qui défendaient les routes militaires. — J'ai recueilli leurs noms au passage. Je n'ai pas eu la prétention d'écrire l'histoire de ces châteaux et de ces monastères ; — mon seul désir a été de retrouver et de faire connaître un chapitre ignoré de l'ancienne géographie de notre pays.

Digitized by Google

LES VILLAGES.

I.

La seigneurie, habituellement nommée Comté de Bitche, avait, au douzième siècle, des limites plus étendues que celles que lui ont assignées plus tard les différents traités dont elle a été l'objet. Elle comprenait la terre de Lemberg (aujourd'hui Bavière), détachée un siècle plus tard et donnée en fief aux comtes de Deux-Ponts, et tout le pays situé entre la Bliese et le Schwolb, de Gersheim à Hornbach.

Partant des environs de Pirmasens, la frontière descendait au sud vers Fischbach, Nieder-Steinbach et Neuhoffen, passait entre Bœrenthal et Mouterhausen, coupait la forêt vers l'ouest en suivant à peu près la limite actuelle du département du Bas-Rhin jusqu'à Oermingen et l'embouchure de l'Eichel; puis remontant brusquement au nord, elle traversait à l'ouest de Wieswiller l'espace compris entre la Sarre et la Bliese, atteignait cette dernière rivière un peu au-dessus de Bliesbrucken, en remontait le cours jusqu'à Gersheim; enfin, tournant au nord-est, elle arrivait à la Schwartzbach, au-dessus de Neu-Hornbach et regagnait Pirmasens[1].

II.

Bien des villages existaient, dès cette époque reculée, dans ce pays qui sortait à peine de la barbarie.

Locvillare est cité dans la vie de saint Pirmin qui vivait au milieu du huitième siècle[2];

[1] La question des frontières de Bitche sera l'objet d'une étude séparée.

[2] Grollii, *Origines bipontinæ*, I, p. 16, 18, 47, seq.

Digitized by Google

Rimilinga, Rymelingen est mentionné dans une charte de l'empereur Lother en 855[1], et paraît avoir existé du temps de Charlemagne;

Lantolfinga et *Medilinesheim* sont nommés avec Wahalisheim, Felishalba, Roslogow et Appenchiricha, dans une donation faite en 888[2] par Arnulf ou Arnould, roi de Germanie;

Vrrebach figure dans une charte de l'empereur Otto le Grand de l'an 973[3].

Les documents du douzième siècle révèlent l'existence de *Sturtzelbronn,* fondé en 1135 par le duc Simon de Lorraine[4];

Schorbach, dont l'église porte la date de 1143;

Wuelfling, donné en 1145 à l'abbaye de Sturtzelbronn[5];

Bredebach, nommé en 1152 dans une charte de l'abbaye de Wadgasse[6] avec Hesemingen (Sarreinsming).

Deux documents, en particulier, vont nous être une source féconde :

1° Une lettre écrite vers 1150 par le duc Matthieu de Lorraine au comte Volmar de Saarwerden[7] donne les noms des villages suivants, tous compris dans la seigneurie de Bitche :

Botembach, — Lutzwire, — Vilmunster, — Brenstel-

[1] Croll, I, 18, 53.

[2] Croll, I, 19, 55. Ces derniers villages étaient situés hors de la seigneurie de Bitche.

[3] Croll, I, 19, 63, 128. On retrouve Vrrebach avec Blysebrucken en 1131.

[4] *Notice de Lorraine,* v° Sturtzelbronn.

[5] *Id.* v° Wuelfling.

[6] Kremer, *Genealogische geschichte des alten Ardennischen Geschlechts,* II, 294.

[7] D. Calmet, *Histoire de Lorraine,* Preuves, sous l'an 1150. — Croll, *Orig. bip.,* I, 199. — Kremer, *Ard. gesch.,* II, 293.

Digitized by Google

bach, — Medelesheim, — Gelbach, — Wisenwire, — Rudelkirge, — Bedebur, — Rorbach, — Wigere, — Criegelsbach, — Mabrunnen, — Radingen, — Oldingen, — Wergesenge.

2° Une délimitation des frontières, faite par les ordres du même duc Matthieu, en 1170[1], révèle en outre l'existence des villages suivants, qui s'élevaient sur la lisière de la grande forêt des Vosges, du côté de la Lorraine :

Steinbach, — Nunhoven, — Hundenesse, — Ligesbach, — Smalendal, — Kirsbach, — Durnen, — Walsburn, — Butewire.

Tel est, d'une manière aussi exacte que possible, l'état des lieux habités dans le comté de Bitche au moment où s'ouvrait le treizième siècle.

III.

De ces villages, beaucoup existent encore et leur identité ne semble pas pouvoir être discutée :

1. *Botembach,* aujourd'hui Bavière ;
2. *Bredebach,* Breidenbach (canton de Volmunster) ;
3. *Brenstelbach,* Bremschelbach (Bavière) ;
4. *Butewire,* Boussewiller (canton de Volmunster) ;
5. *Gelbach,* Gailbach, Ober et Nieder (le premier, canton de Volmunster, le second, en Bavière) ;
6. *Lantolfinga,* Brandelfing (canton de Rohrbach) ;
7. *Ligesbach,* Liesbach (canton de Bitche) ;
8. *Locvillare, Lutzwire,* Loutzwiller (canton de Volmunster) ;
9. *Mabrunnen,* Montbronn (canton de Rohrbach) ;
10. *Medilinesheim,* Medelsheim (Bavière) ;

[1] *Alsatia diplomatica,* II, CCLXXIII. — *Charta de finibus Lotharingiæ in Vosago.*

Digitized by Google

11. *Nunhoven,* Neuhoffen (Bas-Rhin);
12. *Radingen,* Rahling (canton de Rohrbach);
13. *Rimilinga, Rymelingen,* Rimling (canton de Volmunster);
14. *Rohrbach* (chef-lieu du canton de ce nom);
15. *Rudelkirge,* Guiderkirch (canton de Volmunster);
16. *Schorbach* (canton de Bitche);
17. *Steinbach,* Ober et Nieder (Bas-Rhin);
18. *Sturtzelbronn* (canton de Bitche);
19. *Vrrebach,* Urbach (canton de Volmunster);
20. *Vilmunster,* Volmunster (chef-lieu du canton de ce nom);
21. *Walsburn,* Walschbronn (canton de Volmunster);
22. *Wisenwire,* Wieswiller (canton de Sarreguemines);
23. *Wuelfling*, Wœlfling (canton de Sarreguemines).

IV.

Neuf villages manquent donc dans ce récolement des lieux habités antérieurement à l'an 1200, ce sont:

Bedebur, — Criegelsbach, — Durnen, — Hundenesse, — Kirsbach, — Oldingen, — Smalendal, — Wigere, — Wergesenge.

Il n'ont pas été mentionnés par l'histoire; leur nom n'a jamais figuré sur une carte géographique; leurs ruines se sont effacées sous le sillon de la charrue ou ont été recouvertes par les grands arbres de la forêt; — leur souvenir lui-même s'est éteint dans la mémoire des populations.

V.

Plus tard, et à des époques indéterminées, d'autres villages encore ont existé. — Presque tous se sont fondés,

Digitized by Google

ont été habités et ont disparu sans avoir laissé d'autres traces de leur passage qu'un nom souvent contesté.

Pour quelques-uns, ce nom a été conservé par les auteurs qui se sont occupés de l'histoire de Lorraine.

Le président Alix, dans sa *Description du comté de Bitche,* cite:

Kaltenhausen, — Rohr.

Dom Calmet, dans sa liste des villes, placée en tête de la *Notice de Lorraine,* donne les noms de:

Paffenhall, — Remerswiller, — Reyersberg, — Walle.

L'édit du mois de juin 1758[1], comprend dans ses nomenclatures:

Mihuwiller, — Würsching.

Durival, dans sa *Description de la Lorraine,* indique:

Hasselthal, — Horn.

Certaines autres localités n'ont laissé d'autre souvenir que le nom de leur ban ou territoire, transmis par la tradition. Ces traditions, encore vivantes au milieu du siècle dernier, et dont quelques-unes existent encore, révèlent les noms de:

Eidenheim, — Fussbach, — Lambertsbronn, — Landweiler, — Lickershoff, — Meren, — Parelle (la cense de), — Trusch, — Würschweiller.

Je vais examiner successivement chacun de ces noms; je dirai aussi quelques mots des bains de Walschbronn, autrefois si célèbres[2]. Le village de ce nom existe encore, mais les sources minérales ont disparu; c'est là une ruine d'une autre nature que celles que j'ai énumérées jusqu'à présent, — mais qui m'a semblé devoir être étudiée.

[1] *Ordonnances de Lorraine,* VIII, 291.

[2] Les Romains ont connu Walschbronn. On y a récemment trouvé des médailles et monnaies de l'impératrice Faustine, de Gallien et sa femme Salonina, de Posthumus et d'Aurélien.

Digitized by Google

Malgré les inconvénients qu'il peut présenter, j'ai cru devoir adopter l'ordre alphabétique comme plus commode pour les recherches.

VI.

BEDEBUR.

Bedebur est cité, par la charte de 1150, au nombre des villages de la seigneurie de Bitche. Il paraît avoir fait partie de ce que l'on nommait *Sant-Pirmin'sland*, le domaine de Saint-Pirmin [1], groupe de paroisses dépendant de l'abbaye de Hornbach, — et portait alors le nom de *Bedeborn*.

En 1496 [2] il était encore compté, sous le nom de *Bedebron*, au nombre des paroisses de l'archiprêtré de Hornbach.

D. Calmet, dans sa liste des villes, se borne à cette brièvе mention : « *Beddenborn*, Metz, à l'abbaye de Horn- » bach. »

Aujourd'hui, le nom de Bedeborn est complétement inconnu et l'on ignore dans quelle partie du pays de Bitche le village était situé [3].

[1] Croll, *Orig. bip.*, I, 16, note C.

« St-Pirmin'sland. Consistebat hœc regio ex novem curtibus quæ » germanicè audiunt Hœfe, seu stylo recensiori Schultheisereyen. » Fuerant vero sequentes : Der oberste Hof oder die Freyheit zu » Hornbach, Pirmasentz, Medelsheim, Altheym, Nünsweiller, » Contwykt, Urbach, Ickesheim, Altenhornbach und Bedeborn, » ein Hof. »

De ces villages, Pirmasentz, Medelsheim et Altheim seuls ont fait partie de la seigneurie de Bitche.

[2] Archives de Bitche. — *Requête à la cour souveraine de Lorraine des 7 et 8 août 1772.*

[3] Il y avait en Alsace deux villages de ce nom, tous deux ruinés; l'un, près de Zutzendorf (Saverne), l'autre, dans le canton de Truch-

Digitized by Google

Si l'on en croit une charte de l'abbaye de Wissemburg, de l'an 967 [1], Bedebur aurait existé au milieu des montagnes boisées du revers oriental des Vosges. Croll [2], de son côté, pense trouver les restes de ce village sur le sol bavarois, dans l'ancienne ferme de Bedingen, près de Alt-Hornbach. — La première de ces propositions me paraît devoir être écartée, la localité désignée par la charte de 967 est beaucoup trop à l'est du pays de Bitche pour pouvoir être le village cherché.

Quant à la seconde, Croll ne l'émet que sous forme de supposition, sans l'appuyer d'aucune preuve, d'une manière plutôt dubitative qu'affirmative, et il faut avouer que le rapprochement des noms ne donne pas grande force à sa supposition [3].

Ne doit-on pas plutôt chercher Bedeborn dans le village actuel de Bettwiller (Bedweiler, Bettweiler)? — S'il n'existe aucune preuve décisive, voici les raisons qui peuvent venir appuyer cette proposition:

Dans l'ordre adopté par la lettre de 1150, les noms des villages sont classés assez méthodiquement d'après leur position géographique, en allant de l'ouest à l'est et en descendant du nord au sud. Eh bien! dans cette énumération, Bedebur se trouve placé au milieu de Gail-

tersheim (*Als. illust.*, II, 242, 454). Un troisième, dans la Meurthe, entre Fenestrange et Berthelming, porte aujourd'hui le nom de Bettborn ou Bettpert.

[1] *Alsat. diplom.*, CXLVIII. — Charta quâ limites prœdiorum abb. Weissemburg. Designantur (interpolée).

Schœpfflin, *Alsatia illustrata*, I, 650, 716. Le nom de Bedebur est reproduit dans une charte de la même abbaye de 1067.

[2] Croll, *Orig. bip.*, I, 16 (note).

[3] Croll ne sait pas davantage si Urbach, également compris dans le St-Pirmin'sland, désigne Urbach, canton de Volmunster, ou Auerbach, dans le voisinage de Deux-Ponts.

Digitized by Google

bach, Wieswiller, Guider-Kirch, Rohrbach, groupe de villages tous encore existants aujourd'hui; c'est précisément la situation géographique de Bettwiller.

De plus, Bettwiller, comme Bedeborn, était une paroisse de l'archiprêtré de Hornbach [1], et il ne paraît dans le Pouillé de l'évêché de Metz que lorsque Bedeborn n'y figure plus.

En 1760, le duc de Deux-Ponts était encore collateur de la cure de Bettwiller, *aux droits du chapitre de Hornbach,* alors même qu'après l'extinction des comtes de Deux-Ponts-Bitche et le partage de leurs domaines, Bettwiller avait été attribué au duc de Lorraine par les commissaires chargés en 1617 de la délimitation des frontières.

Enfin, le nom de Bedeburn ou Bedebron signifie fontaine de la prière; — or, la source de la fontaine communale de Bettwiller s'appelle encore aujourd'hui Bretteborn ou Brettebrunnen [2], et le pré où est la chambre de cette fontaine se nomme Brettewies. C'est évidemment le nom légèrement corrompu de Betteborn.

Ne peut-on pas admettre que Bedeborn détruit, comme nous le verrons plus loin, avec tous les villages voisins, vers la fin du quinzième ou le commencement du seizième siècle et reconstruit cent ans plus tard, aura changé de nom, ou plutôt de terminaison, et se sera appelé Bedeweiler, et plus tard Bettwiller [3]?

[1] Pouillé de l'évêché de Metz de 1760. — *Inventaire de Lorraine.* Mss de la Bibl. de Metz, II, 927, 928.

[2] *Born,* dans l'ancien langage, *Burn,* source; *Brunnen,* autrefois *Brun,* puits. Bronn est une terminaison francisée.

Bedeborn, Betteborn, fontaine de la prière, de *beten,* prier Dieu.

Bretteborn, fontaine de la planche.

[3] Je ne dois pas dissimuler que Schultz (der Bliesgau, p. 78) fait mention — mais sans en donner le texte et sans en indiquer la source

Digitized by Google

VII.

CRIEGELSBACH.

Criegelsbach, que l'on trouve aussi écrit Griegelsbach [1], est également rangé par la lettre de 1150, au nombre des villages. — Selon la charte de 1170, la limite de la grande forêt du pays de Bitche allait de « Breidenstein [2] » à Criegelsbach, et de Griegelsbach à Kirsbach, » en se dirigeant de l'est vers l'ouest; c'est donc à l'ouest du Breitenstein qu'il faut chercher l'emplacement de ce village.

Presqu'à la limite du département du Bas-Rhin, — dans un vallon du ban de Rahling et un peu au sud-ouest du moulin de Metschbrück, la carte de l'état-major montre une ferme nommée Hammer ou le Marteau. A la fin du siècle dernier cette ferme dépendait encore d'une enclave relevant de la seigneurie de Diemeringen (Empire) [3]. L'Atlas de Bitche [4] la désigne sous le nom de *Griesbach-Hammer* et toute la colline voisine porte le même nom de Griesbach.

N'est-ce point là (en tenant compte de la contraction

—d'un titre de 1445 où il est question de Bedewilre. — Ne s'agit-il pas ici peut-être du village de Beckweiler ou Beckwiller, situé près de Altheim (Bavière), que D. Calmet, dans sa *Notice de Lorraine* (v° Altheim), a confondu avec le village français et qu'il a également écrit Bettwiller? Beckwiller existait dès 1318 (Croll, I, 303).

[1] Charte de 1170, citée plus haut.

[2] Le Breidenstein est un Men-hir situé sur le territoire de Meisenthal, au point où la route n° 13 pénètre dans le département du Bas-Rhin.

V. Schweighœuser, *Antiquités de l'Alsace,* Bas-Rhin, p. 131 et pl. 30.

[3] Cette enclave comprenait les censes de Griesbach, Altmatt, Neumatt et la forêt située au milieu d'elles, le tout territoire de la commune actuelle de Montbronn.

[4] Feuille 124.

Digitized by Google

de la syllabe gel) le nom de Criegelsbach et probablement le seul souvenir du village détruit?

Aujourd'hui le nom de Griesbach commence à s'effacer. Le canton ne s'appelle plus que *das Thal,* le Vallon, et la ferme que *Hammer*, le Marteau ; mais la tradition d'un village en ce lieu existe et a été ranimée par la découverte assez récente, et à peu de distance de Hammer, de débris d'habitations — et d'un cimetière où l'on a trouvé un cercueil en pierre [1].

La destruction de Criegelsbach doit remonter à une époque bien reculée, puisque le territoire n'a conservé ni le nom ni le souvenir de son ban.

VIII.

DURNEN.

Durnen, que mentionne la charte de 1170, est absolument inconnu. Je n'ai pu trouver nulle part la moindre trace de son existence.

Son nom (Dornen, épines), placé dans cette charte entre ceux de Kirsbach et de Butewire, pourrait faire supposer que ce village (si jamais il a existé) était au plus épais du massif de forêt compris entre le Schwolb et la Horn. Ce n'est toutefois qu'une simple conjecture, puisque Durnen n'a pas laissé le souvenir le plus fugitif.

IX.

EIDENHEIM.

« Les terres du ban d'Eidenheim, dit l'Atlas de Bitche [2], » sont limitées au midi par la forêt de Kleeberg, — au

[1] Renseignements du maire de Rahling.

[2] Atlas, feuilles 142, 143. — *Mémoires,* II, 89.

Digitized by Google

» nord par le ruisseau principal de la vallée de Münzthal » qui fait la séparation des prés de la Hart et de Mont- » bronn.

» Cette partie renferme les vestiges d'une ancienne » église qui a une perche carrée[1]. Le cimetière était » environné d'un mur, dans lequel est un chêne de dix » pieds de tour.

» Superficie : Prés.	30ª	14ᵖ
» Terres.	20	17
» Total. . .	50	31 »

Ce petit ban tout entier était compris dans le vallon resserré entre la Hart de Montbronn et la forêt de Kleeberg. L'on y voyait encore au siècle dernier les vestiges « la mazure » d'une ancienne verrerie.

Eidenheim a probablement été l'une des verreries primitives établies au fond des forêts de Bitche, dans le courant du seizième siècle. Ces verreries, détruites par la guerre, se sont rebâties de 1660 à 1720, mais presque toutes sur un emplacement différent de celui qu'elles avaient d'abord occupé[2].

X.

FOUSBACH.

Fousbach ou Fussbach est sans doute le nom d'une ancienne cense qui a disparu. Aucune tradition de village

[1] Toutes les superficies empruntées à l'Atlas de Bitche sont mesurées en arpents et en perches.

L'arpent contient 100 perches et la perche est de 22 pieds; il vaut 0ʰ,51072. En mètres carrés, l'arpent vaut 5107ᵐᶜ,20 et la perche 51,07. L'hectare vaut 1ª,95802.

[2] *Ursprung der Glasshütten von Saint-Louis, Meisenthal und Goetzenbrück,* par Georges Walter, brochure lithographiée, 1830.

Digitized by Google

ne se rattache à ce petit territoire. Le ban de Fussbach est nommé dans un procès-verbal d'abornement judiciaire[1] du mois d'août 1726; — il en est également fait mention dans l'arrêt du conseil de Lorraine du 18 juin 1771 [2].

L'Atlas de Bitche délimite le ban de Fousbach de la manière suivante [3]:

« Il a au nord les bans de Kalhausen et de Ettingen » qui sont limités par le ruisseau qui les sépare;

» Au midi, celui de Schmittwiller;

» A l'orient, les prés d'Ettingen;

» A l'occident, il est séparé du ban de Lambertsbronn » par un ruisseau.

» Superficie : Bois.	54ª	54ᵖ	
» Paquis.	45	47	
» Prés.	17	93	
» Terres.	35	38	
» Total. . .	153	32	»

Aujourd'hui les bois ont été défrichés.

Je n'ai parlé de Fousbach, sur lequel toutes les traditions se taisent, que dans l'espoir d'attirer l'attention et de provoquer des investigations plus heureuses que les miennes.

XI.

HASSELTHAL.

« Hasselthal, vallon habité et rempli de baraques, entre » Althorn et Moderhauz, » dit Durival [4].

[1] Archives de la commune d'Achen. Procès-verbal d'abornement des bans d'Achen, Bening, Singling, etc., par Jean-Antoine Guichenon, avocat, etc., commissaire à cet effet, 7-9 août 1726.

[2] *Ordonnances de Lorraine,* XII, 437.

[3] Atlas, pl. 82, 100, 101. — *Mémoires,* II, 439.

[4] Durival, *La Lorraine,* III, 189.

Digitized by Google

En 1753, ces baraques avaient disparu et la vallée était inhabitée. « Cette gorge est unie et gazonnée, dit l'Atlas » de Bitche[1]; elle a été ci-devant cultivée. »

Il est probable que pendant l'invasion suédoise le Hasselthal a servi d'asile et de refuge momentanés aux malheureux habitants des villages détruits.

Depuis quelques années la ferme de Hasselthal a été construite dans le vallon, au point où il se réunit à la vallée de Breidenbach[2].

XII.

HORN.

« Horn, village ruiné du comté de Bitche, vers Mo- » terhauz; on en voit encore des ruines[3]. »

Horn, dont l'origine est inconnue, a été détruit par les Suédois en 1633. — Un siècle plus tard le village commença à se repeupler. Quelques baraques, groupées autour d'une vieille chapelle, prirent le nom d'*Alt-Horn* (Vieux-Horn)[4] et furent l'origine du hameau de ce nom qui s'est étendu en suivant le cours du ruisseau et qui fait partie de la commune de Sarreinsberg.

Il est probable que la population campée à Hasselthal quitta peu à peu ce vallon écarté et vint se réunir aux habitants du village renaissant.

XIII.

HUNDENESSE.

Il m'a été impossible de recueillir le moindre rensei-

[1] *Mémoires de Bitche,* I, 899; Atlas, f. 172.

[2] Carte de l'état-major, f. 54. — Creutzer, *Statistique du canton de Bitche,* p. 217.

[3] Durival, *La Lorraine,* III, 203.

[4] Atlas de Bitche, f. 171.

Digitized by Google

gnement sur ce nom tout à fait inconnu. D'après la place qu'elle occupe dans l'énumération des villages limites, cités par la charte de 1170, cette localité devait être située entre Neuhoffen (Bas-Rhin) et Liesbach (canton de Bitche). J'ai fait de vaines recherches sur le territoire des communes de Sturtzelbronn et de Bœrenthal. — Si Hundenesse a été un lieu habité, il était bien certainement situé hors de l'arrondissement de Sarreguemines, et probablement dans le canton actuel de Niederbronn (Bas-Rhin).

XIV.

KALTENHAUSEN.

« *Kaltenhausen ünder Bitsch,* » Kaltenhausen-sous-Bitche, dit, en 1442, l'empereur Friederich, dans une charte par laquelle il permet d'y établir un marché hebdomadaire [1].

« Kaltenhausen, villette sise au pied de la montagne, » dit le président Alix dans sa *Description de Bitche,* et un peu plus loin il ajoute : « La ville de Bitche appelée » Kaltenhausen. »

En effet, la ville de Bitche allait naître.

Une requête des habitants de « *Kalthaus assis soubs » Bitsch* », en date du mois de décembre 1604 [2], et un compte du domaine de Bitche, en 1626 [3], démontrent qu'outre cette villette, un autre hameau, nommé Rohr ou le Rozeau, et un faubourg avaient été construits au pied de la montagne elliptique que couronne le fort de Bitche. Ces trois hameaux, incendiés par les Suédois le 6 sep-

[1] Bernhard Hertzog, *Edelsasser Chronick,* V. 47.
[2] Archives de la ville de Bitche.
[3] Ma bibliothèque.

Digitized by Google

tembre 1633, se sont bientôt reconstruits, et par leur développement et leur réunion, ont donné naissance à la ville de Bitche. — Le nom de Kaltenhausen s'est effacé peu à peu et la cité nouvelle a définitivement adopté le nom si connu de l'antique manoir de ses seigneurs. (V. infrà Rohr.)

XV.

KIRSCHBACH.

Au nord du ban de Montbron, un espace de terrain assez vaste est désigné par l'Atlas de Bitche[1] sous le nom de ban de Kirschbach. Ce ban, occupé en partie par la forêt de Kurtersch-Wald, comprenait une partie des bans actuels de Bining et de Rohrbach.

« Le ban de Kirschbach[2] a au nord celui de Rohr-» bach;

» Au midi, Montbronn, principauté de Lixheim;

» A l'orient, il est limité de ceux de Mihweiller et de » Gischberg par le ruisseau de Mihweillerthal;

» A l'occident, il est séparé des bans de Weyer et de » Bieningen par le vallon de Siebersthal.

» Il contient :	Bois.	414[a]	94[p]
	» Prés.	87	90
	» Terres. . . .	343	36
	» Total. . .	846	20 »

C'est bien évidemment là le ban du village de Kirschbach mentionné dans la charte de 1170.

Le procès-verbal d'arpentage de 1726, déjà cité[3], parle

[1] Atlas, f. 104, 105, 106, 124, 125.

[2] *Mémoires*, II, 19.

[3] Archives d'Achen.

Digitized by Google

du vieux ban de *Kirschbronn*[1] que les habitants de Biening ont ascensé avec celui de Rohrbach, et il en donne une délimitation parfaitement conforme à celle que présente l'Atlas de Bitche.

Il y a donc identité entre les lieux indiqués sous les noms de Kirschbach et de Kirschbronn.

Mais sur quel point précis du ban était situé le village de Kirschbach ? — Nul indice certain ne vient l'indiquer. — On conçoit, du reste, qu'après tant de siècles les hameaux du comté de Bitche, en partie construits en bois, ont pu disparaître sans laisser de traces de leur existence.

D'après la disposition des lieux, on est tenté de croire que Kirschbach s'élevait non loin de l'un des deux ruisseaux qui limitent son ban. — A l'est de ce ban, sur l'autre rive du ruisseau de Mihweiller-Thal, s'étend le petit ban de Gischberg ou Guischberg, ferme bâtie en 1736 par les moines de Sturtzelbronn. Guischberg ne serait-il pas un souvenir de Kirschbach ?

Au fond du vallon, sur la limite des deux bans, on a vu s'élever successivement un moulin, une forge, une cense[2]; est-ce la tradition du hameau de Kirschbach qui s'est transmise jusqu'à nous ?

Un peu plus haut, sur la colline, vers la ferme de Felsenhoff, l'on rencontre des masses de pierres brutes amoncelées sans aucun ordre ; seraient-ce les débris informes et méconnaissables du village détruit ?

Quoi qu'il en soit, et encore bien que l'on ne puisse en préciser l'emplacement, le village du douzième siècle a positivement existé sur le ban qui a conservé presque

[1] Un titre de 1613, dont nous donnerons plus loin le texte, parle de *Keisbrowwer-ban;* c'est évidemment une mauvaise leçon de Kirsbronner-ban.

[2] Atlas de Bitche, f. 105.

Digitized by Google

jusqu'à nos jours le nom de Kirschbach ou de Kirschbronn.

XVI.

LAMBERTSBRONN.

« Au nord[1], le ban de Lambertsbronn est limité par » le ruisseau d'une gorge nommée Lange-Weissenbronn;

» Au midi, la forêt de Langenwald (aujourd'hui Bas- » Rhin);

» A l'orient, le ruisseau appelé Scheidgraben le sé- » pare du ban de Schmittwiller;

» A l'occident, il est limité du ban d'Oermingen (Bas- » Rhin) et de celui de Kalhausen par un chemin courbe.

» Superficie : Prés	6ª	44ᴾ	
» Terres.	84	89	
» Total. . .	91	33	»

Ce ban est aujourd'hui confondu avec celui de Kalhausen. Le nom même de Lambertsbronn paraît ne plus être usité dans la commune. — Ce nom est probablement celui d'une ancienne cense dont on a perdu le souvenir. — J'en ai fait mention par les motifs qui m'ont porté à parler du ban de Fussbach et dans l'espoir de provoquer des recherches nouvelles.

XVII.

LANDWEILER.

L'existence d'un village de ce nom est révélée par le procès-verbal d'abornement judiciaire des 7-9 août 1726[2] dont il a déjà été fait mention.

[1] Atlas, f. 100. — *Mémoires*, II, 453.
[2] Archives d'Achen.

Digitized by Google

« Suivant la teneur des titres des habitants de Bening, » il se trouve justifié qu'à l'orient de Singling en tirant » du côté du village de Bening, l'ancien ban de *Land-* » *weiller* est situé, si vray que suivant qu'il nous a été » remarqué, les vestiges du village de Landweiller actuel- » lement ruiné subsistent encore, d'où il résulte que les » prétendues bornes ne font point la séparation du ban » de Bening d'avec celui de Singling, puisque celui de » Landweiller est intermédiaire et attenant à celui de » Singling, preuve si certaine de pareil fait que par le » registre de recettes de rentes du domaine de Bitche, » de l'année 1627, il est justifié que les bans desdits » Singling, Landweiller et Olding, ont été ascensés par » un seul et même ascensement comme étant attenant » les uns aux autres, celui de Landweiller étant entre » celui d'Olding et Singling.... [1]. »

Les vestiges dont parle ce document ne consistent plus qu'en énormes monceaux de pierres sans forme appréciable. — Le nom de Landweiler est oublié, mais la tradition confuse d'un village sur ce point est restée dans l'esprit des habitants des communes voisines.

XVIII.

LICKERSHOFF.

Le Lickershoff [2] était une cense de la paroisse de Walschbronn, à trois quarts de lieue de ce village. — Elle était située à gauche du vallon de Lichersbach qui passe à Breidenbach, presqu'à l'extrémité et à la jonction de son ruisseau au-dessous de la cense de Dorst.

[1] Il est assez remarquable que l'Atlas de Bitche ne fasse aucune mention du ban de Landweiler. La tradition s'en était-elle donc éteinte de 1726 à 1752?

[2] Atlas de Bitche, f. 26, 42. — *Mémoires*, II, 323.

Digitized by Google

« Le ban de Lickershoff était borné au nord par le » ban de Trousch;

» A l'ouest, par celui de Breidenbach;

» Au midi, il était séparé du ban de Waldhausen par » la Lichersbach;

» A l'est, de celui de Walschbronn par la rivière de » Horn.

» Il contenait: Bois.	11ª	08ᵖ
» Prés.	34	32
» Terres.	143	35
» Habitations.	»	79
» Total.	189	54 »

Le nom seul de Lickershoff paraît avoir disparu. Le lieu qu'il désignait porte aujourd'hui le nom de Dorsterhoff ou cense de Dorst [1].

XIX.

MEREN.

« Le ban de Meren [2] est limité par les bans de Guising, » au nord; — de Rohrbach, à l'ouest et au sud; — de » Helling et de Petit-Rederching, à l'est.

» Il comprend: en prés. . . .	111ª	55ᵖ
» en terres. . . .	135	70
» Total. . . .	247	25 »

Aujourd'hui, ce ban a été partagé entre les communes de Bettwiller et de Petit-Rederching.

A côté du ban de Meren, vers Guising, se trouve le lieu dit *Hof-Gûth*, bien de la ferme; — vers Hœlling, une

[1] Il y a deux censes de Dorst: l'une est située près du hameau de ce nom; l'autre, un peu plus éloignée, est l'ancien Lickershoff.

[2] Atlas de Bitche, f. 68, 69, 37. — *Mémoires*, II, 157.
Les gens du pays prononcent et écrivent Merren-ban.

Digitized by Google

montagne porte le nom de *Toden-Krierfeld* (champ des morts ou des guerriers morts); ces indications suffiraient par elles seules, pour indiquer que sur le ban de Meren a existé un lieu habité. L'emplacement de ce lieu peut même être déterminé par des débris de constructions et des traces de jardins encore entourés de vieux murs, au lieu dit Merenwies (pré de Meren), entre Guising et Rohrbach, et tout près du lieu dit Hof-Gûth.

Ces constructions, qu'ont-elles été? — On l'ignore. Les ruines qui subsistent, trop importantes pour une simple ferme, ne sont pas assez étendues pour un village. La tradition prétend qu'il a existé là un couvent; malheureusement pas un nom du sol ne vient appuyer cette tradition. Si on l'admet, ne peut-on pas penser que sur les ruines antiques d'un établissement religieux, — une ferme s'est élevée, ferme qui a elle-même disparu en laissant son nom au ban?

XX.

MIHWEILER.

L'*Inventaire de Lorraine,* manuscrit de la bibliothèque de Metz, analyse, à la date de 1613, des lettres reversales de l'ascensement du vieux ban de Mühweiller [1].

« Mihuwiller, cense, commune de Rohrbach, » dit, en 1779, Durival [2] qui emprunte ce nom à l'édit du mois de juin 1751 [3].

« Mihweiller, ban sans habitations », dit l'Atlas de Bitche[4], et il ajoute: « Il a au nord, celui de Klein-Reder- » ching;

[1] II, 986. Ce document est rapporté plus loin.
[2] *La Lorraine,* III, 277.
[3] *Ordonnances de Lorraine,* VIII, 291.
[4] Atlas de Bitche, f. 87, 88, 106, 107, 126, 127. — *Mémoires,* II, 35.

Digitized by Google

» Au midi, celui de Guischberg et en est séparé par » les vallons et gorge de Glassethal et Absthal;

» A l'orient, encore Riderchingen et le ban d'Enchenberg;

» A l'occident, il est limité par le ruisseau de la vallée » de Mihweiller[1] des bans de Rohrbach et de Kirschbach.

» Dans son étendue il contient:

» Bois en état.	315 9	489a 93p	
» Vuide et clair.	194 4		
» Prés		42	68
» Terres		567	50
» Total.		1100	11 »

Le procès-verbal d'abornement de 1726 parle à plusieurs reprises du ban de Myhweiller et dit que: « le » ruisseau de Mimbach, en descendant jusqu'à Guisch» berg, faisait la séparation entre ce ban et celui de » Kirschbronn..... »

Mihweiler a donc existé comme lieu habité. A-t-il été un village ou une simple cense, comme le disait Durival, à la fin du siècle dernier? — L'étendue de son ban doit faire supposer que c'était au moins un fort hameau. — Les renseignements que fournissent les lieux donnent de la force à cette supposition. — Dans le vallon nommé Mihweiler-Thal, un peu au nord du moulin actuel de Lux-Mühl, on trouve des ruines enfouies sous le sol et que la charrue met à jour. — Une source, au milieu de ces débris, a conservé le nom de *Dorfbron* (la Fontaine-du-Village), et le coteau voisin s'appelle encore le *Toden-Berg* ou Montagne-des-Morts. C'est là que la tradition veut qu'ait existé un village qui renfermait au moins 300 habitants.

[1] Le ruisseau de Mimbach.

Digitized by Google

La carte de l'état-major indique une chapelle située un peu au nord du Lux-Mühl, et au point précisément où tous les renseignements s'accordent à placer le village de Mihweiler. Cette chapelle, qui paraît remonter à une haute antiquité, était complétement ruinée, lorsqu'il y a peu d'années des habitants de Rohrbach formèrent le projet de la relever et de l'agrandir. On a rebâti les murs et refait le toit, mais la chapelle n'a point été achevée.

XXI.

OLDINGEN.

Oldingen est, en 1150, au nombre des villages du domaine de Bitche[1].

Au treizième siècle, il n'appartient plus à cette seigneurie.

En 1291[2] le comte Simon IV de Sarbrück confirme le domaine que le chevalier Jean de Rozières, son vassal, avait assigné à sa femme, fille du chevalier de Fontenai, sire de Bassompierre, sur la vouerie de Herbitzheim, Keskastel et Oldingen.

En 1342[3] Oldingen faisait partie de domaines que Jean II, comte de Sarbrück, donna en fief à Boemond, Jean et Nicolas, sires de Dagstul, domaines que leur père avait déjà possédés auparavant. Il y est, comme en 1291, réuni à Herbitzheim et Keskastel.

En 1376[4], il est également compris, sous le nom de

[1] Croll, *Orig. bip.*, I, 202. Il suppose à tort (note M) que le nom d'Oldingen est une mauvaise leçon d'Oedingen, Etting.

[2] Fr. Köllner, *Geschichte des Nassau-Sarbrück'schen Landes*, p. 112.

[3] Kremer, *Ardenn. gesch.*, II, 455. — Fr. Köllner, *Gesch. des N. Sarbrück'schen Landes*, 141.

[4] Kremer, *Ibid.*, II, 537. — Fr. Köllner, *Ibid.*, 145.

Digitized by Google

Uldingen, avec Herbitzheim et Keskastel, dans l'énumération des fiefs donnés par le comte Jean II de Sarbrück, à Jean de Brück, sire de Hinguesange, Henri de Fleckenstein, Jean et Jacob de Ruldingen, sires de Benestroff, aux droits des sires de Dagstul.

En 1613[1], des lettres reversales d'ascensement, données par les communes de Rahling, Rohrbach, etc., parlent du vieux ban d'Oldingen en même temps que du vieux ban de Mihweiler.

Le procès-verbal de bornage de 1726[2], déjà plusieurs fois cité, indique en partie les limites du vieux ban d'Oldingen. « Il est ascensé, dit-il, aux habitants de Bening » et de Rahling, mais il est possédé pour la plus grande » partie par ces derniers. »

L'Atlas de Bitche me paraît avoir établi de la manière la plus indiscutable la situation de l'ancien village de Oldingen[3]. Il le place autour d'une chapelle indiquée par la carte de l'état-major[4] sous le nom d'Altkirch, la Vieille-Église, entre Bining et Rahling[5].

« Il y a dans la vallée de Rahlingen, dit l'Atlas, une » petite chapelle où l'on dit quelquefois la messe, dédiée » à saint Hubert. Elle est ancienne. Il y avait autrefois » tout proche un village qu'on nommait Oldingen, qui » est entièrement détruit ; il ne reste plus sur place que » des tas de pierres.

» A la rive droite de la vallée de Rahlingen, ajoutent

[1] *Invent. de Lorraine*, II, 986, *vide infrà*.

[2] Archives d'Achen. Ce village y est nommé tantôt Oldingen, tantôt Aldingen; cette dernière leçon paraît une faute de copie.

[3] F. 83, 102, 103.

[4] F. 54. Vis-à-vis le vingt-quatrième kilomètre de la route départementale nº 8 et à 1 kilomètre sur le côté gauche de cette route.

[5] Le docteur Namur a publié récemment une notice sur une monnaie carlovingienne trouvée à Altkirch.

Digitized by Google

» les Mémoires[1], et au retour d'une gorge que l'on » nomme Ingefeld[2], sont les mazures des habitations » d'Oldingen. De ces vestiges il ne reste plus qu'une » petite chapelle dédiée à saint Hubert.

» Le ban d'Oldingen a, au nord, le ban de Beningen;
» Au midi, celui de Rahlingen;
» A l'orient, celui de Weyer;
» A l'occident, celui d'Ettingen.

» Superficie : Prés.	71ª	72ᵖ
» Terres. . . .	421	61
» Total. . .	493	33 »

XXII.

PAFFENHALL.

« Paffenhall, village dans le finage d'Achen, » selon dom Calmet[3].

Ce village, s'il a jamais existé, n'a laissé aucun souvenir.

Le radical paff[4], avec des terminaisons diverses, se rencontre dans beaucoup de communes, appliqué à diverses parties de leur territoire; ainsi:

Paffen-berg, à Bitche;
Paffen-döll, à Kalhausen;
Paffen-köll, à Ormeswiller;
Paffen-thal, à Singling, à Rimling, à Walschbronn;
Paffen-weyer, à Haspelscheidt.

[1] *Mémoires*, II, 457.
[2] La carte porte: In gesel, Oldingerdorf.
[3] D. Calmet, Liste des villes.
[4] Le mot paff (pluriel paffen), corruption de l'ancien mot allemand Pfaff, prêtre, a aujourd'hui un sens grossier et injurieux; c'est plus que *frocard*. Dans l'ancien langage il n'avait pas cette acception outrageante.

Digitized by Google

Aucune de ces dénominations n'a impliqué l'existence d'un village ou d'un lieu habité; elles désignaient seulement des propriétés religieuses ou des biens dont la jouissance avait été abandonnée au curé. (Voyez plus loin. — *Les Couvents*, v° Paffenthal.)

XXIII.

PARELLE (LA CENSE DE).

La cense de Parelle était située tout près de Bitche, à l'entrée de la vallée d'Egelshard, vers l'endroit où la route de Niederbronn est resserrée par les montagnes du Kindel et du Kœnigsberg, au nord, et du grand et du petit Lemberg, au sud[1].

L'Atlas de Bitche la nomme Bareil's-hoff. Ses bâtiments étaient déjà détruits en 1753; — il en restait cependant des traces: « la mazure dite Bareilshof[2]. » Son territoire en friche « percru de bouleaux » comprenait :

« Terres labourables.	84ª	32ᵖ
» Mauvaise futaye, taillis et places vuides.	24	10
» Total. . .	108	42 »

Cette cense fut construite par le sieur Parelle ou Parel, commis de la fourniture des lits militaires de la place de Bitche, en vertu d'une autorisation donnée le 15 juin 1692, par M. de la Goupillère, intendant de la province de la Sarre. — Parelle commença par bâtir « une » barraque éloignée seulement d'un coup de mousquet » de la ville de Bitche, » — puis il opéra des défrichements qui suscitèrent, en 1695, les réclamations des bourgeois de Bitche[3].

[1] Atlas de Bitche, f. 112, 123.

[2] *Mémoires*, II, 290, 296.

[3] Archives de Bitche. *Requête des bourgeois de Bitche à M. de la Goupillère*, 1695.

Digitized by Google

En 1698[1], après la paix de Ryswick, les bourgeois de Bitche revendiquèrent la propriété de cette cense, en se fondant sur la disposition du traité de paix, portant que chacun devait rentrer dans sa possession légitime. Le duc Léopold renvoya l'affaire au bailliage d'Allemagne.

Un peu au nord de la cense de Parelle, entre le gros et le petit Kindelberg, une autre ferme paraît avoir existé[2]. Elle provenait des défrichements faits par le comte du Repaire, gouverneur de Bitche de 1680 à 1698. « A » cette époque, dit le comte de Bombelles[3], les bourgeois » de Bitche partagèrent entr'eux les terres défrichées par » M. du Repaire... La ferme qu'il avait fait bâtir pour » engranger les fruits provenant de 265 arpents qu'il » avait fait défricher, et dont il jouissait, fut abandonnée » au nommé Lafleur, son ancien domestique, qui vivait » encore en 1741. Ce particulier mourut sans enfants, » et la jouissance de cette ferme est restée au comman- » dant de Bitche... »

Dix ans plus tard, il n'en existait plus aucune trace, car ni l'Atlas de Bitche, ni les Mémoires qui l'accompagnent, n'en font la moindre mention.

XXIV.

REMSCHWEILER.

Une charte de 1273 parle du village de Rimeswilre, où étaient situés des biens appartenant à l'abbaye de

[1] Archives de Bitche. *Requête des bourgeois de Bitche à S. A. S. le duc de Lorraine,* ordonnancée le 4 octobre 1698 par le duc Léopold. En 1698 Parelle habitait Marsal.

[2] Renseignement de M. Becker, juge de paix à Bitche.

[3] Mémoire manuscrit sur le canton de Bitche. — Creutzer, *Statistique du canton de Bitche,* p. 105.

Digitized by Google

Hornbach. Croll[1], qui cite cette charte, démontre qu'il ne peut s'agir du village de Rimschweiler, près de Deux-Ponts; — puis, cherchant où pouvait être situé Rimeswilre : « *Villa quæ haud amplius supersit,* » dit-il. Il ajoute cependant, à titre de renseignement, qu'un pont de bois, sur la *Trualb,* porte le nom de Rimsweiler-Steeg.

La Trualb est le ruisseau qui vient d'Eppenbronn et passe à Walschbronn; c'est donc dans cette partie de la forêt de Bitche qu'il faut faire des recherches.

« Remerswiller, village ruiné de la mairie de Wals-
» bronn, a dit D. Calmet[2].

» Ramsweiler, ajoute Durival[3], village détruit, entre les
» communes de Walschbron, Waldhausen, Boussewiller
» et Liederscheidt. »

Ce renseignement est exact.

L'Atlas de Bitche[4], au point indiqué, donne le ban de Remschweiller.

« Il a au nord, ceux de Walschbronn et Waldhausen;
» Au midi, Bussweiler;
» A l'orient, Liederscheidt;
» A l'occident, encore le ban de Waldhausen.
» Il est enclavé dans les quatre bans.

» Superficie :	Bois.	148ª	90ᵖ
	» Prés.	41	67
	» Triesch.	10	40
	» Terres.	238	73
	» Total. . .	439	70 »

[1] *Orig. bip.*, II, 122.
[2] Liste des villes.
[3] *La Lorraine,* III, 345.
[4] Feuilles 59, 60, 61. — *Mémoires,* II, 359.

Digitized by Google

» Le Roy a un tiers de la dixme, et l'abbaye de Sturt-
» zelbron deux tiers.

» Les habitants des villages ci-dessus sont possesseurs
» des terres et des prés de ce ban depuis un temps im-
» mémorial, et jouissent en commun de la pâture, de
» même que dans les boqueteaux.

» Les habitants de Waldhausen possèdent 158 arpents
» de terres et 11 de prés ;

» Ceux de Walschbronn, 42 de terres et 2 et demi
» de prés ;

» Ceux de Boussewiller, 79 de terres et 9 de prés ;

» Ceux de Liederscheidt, 168 de terres et 78 de prés,
» mesure du pays, qui est celle d'Allemagne, plus grande
» que celle de Lorraine.

» L'on ne remarque aucunes mazures, tas de pierres
» ou autres marques qui puissent faire connaître s'il y a
» eu aucun village de ce nom. »

XXV.

REYERSBERG.

« Reyersberg, hameau à deux lieues de Bitche », d'après D. Calmet[1].

Ce nom est inconnu. Le savant bénédictin a-t-il voulu parler de Redelberg ou Riedelberg, qui, jadis, dépendait de la paroisse de Walschbronn, et qui n'est plus français? — Il y a bien le village de Reyerswiller, dans la grande vallée de ce nom, mais pas une hauteur du voisinage ne porte le nom de Reyersberg.

[1] Liste des villes.

Digitized by Google

XXVI.

ROHR.

« *Ror alias le Rozeau,* village de la mairie de Schor- » bach. » Ainsi s'exprime le président Alix, et il est à remarquer que cette mention n'est reproduite ni par D. Calmet ni par Durival. Le président Alix est cependant exact. L'existence de Rohr est constatée par Bernard Hertzog, qui, dans sa relation du siége de Bitche, en 1447, rapporte que le comte Friederich, « en s'échappant de sa » forteresse surprise par l'ennemi, tomba sur les rochers, » et parvint à Rohr, où seulement il reprit connaissance, » après s'être évanoui trois fois[1]. »

Mais où ce village était-il situé? — Il ne faut pas le chercher dans les environs de Bitche; il faut le voir dans la ville de Bitche elle-même. J'ai déjà fait pressentir cette solution au mot Kaltenhausen.

Il est certain, en effet, qu'outre Kaltenhausen, diverses constructions s'étaient élevées au pied de la montagne elliptique que couronne le fort de Bitche.

Le président Alix s'est servi (p. 174) de cette locution : « Le fauxbourg de Rohr. » Une requête des habitants « de Kalthaus assis soubs Bitsch » du mois de décembre 1604, revendique à leur profit un droit de passage contre les habitants du *Rozeau et faulbourg dudit Bitche*[2].

Un compte manuscrit du domaine de Bitche, en 1626[3], parle à plusieurs reprises de « *Kaltenhausen soub Bitche,* » *Rozeau et faulbourg.* »

Enfin, une autre requête, sans date, mais qui paraît

[1] *Edels. chron.* V, 43. « Fülen beide herab auf den Felsen, » kamen zu Rhor..... »

[2] Archives de Bitche.

[3] Ma bibliothèque.

Digitized by Google

être aussi de 1604[1], est plus précise encore. Les habitants de la « ville basse de Bitche dite Kalthaus » revendiquent divers droits contre les habitants de « *Rohr, faubourg de Bitche* », et plus loin « du *faubourg de Rohr.* »

Ainsi les trois hameaux, primitivement séparés, se sont étendus, réunis, confondus, et ont formé la ville actuelle de Bitche.

XXVII.

SMALENDAL.

L'énumération de la Charte de 1170 fait supposer qu'à cette époque Smalendal était un lieu habité.

Aujourd'hui, le Schmalenthal est un vallon situé entre Bœrenthal et Mouterhausen, un peu au-dessous du point où vient aboutir le vallon de la Lindel. Il y existe une seule maison, bâtie il y a environ soixante ans. Les ruines des fondations d'un moulin se voyaient encore il y a peu d'années à l'entrée du vallon. — Dans la mémoire des populations, on retrouve la tradition très-vague de l'existence en ce lieu d'un hameau de Schmalenthal[2]; ce serait le Smalendal de 1170.

XXVIII.

TROUSCH.

Trousch ou Trusch. « Ce ban[3] est limité au nord par » celui de Rolbingen;

» Au sud, par ceux de Breidenbach et de Lickershoff;

» A l'est, par celui de Riedelsberg et la Horn;

» A l'ouest, par celui de Schweyen.

[1] Archives de Bitche.

[2] Renseignements du maire de Bœrenthal.

[3] *Atlas de Bitche,* f. 25, 26, 27, 41. — *Mémoires,* II, 384.

Digitized by Google

» La superficie comprend :

» Bois.	159[a]	72[p]
» Prés.	27	23
» Terres.	379	4
» Total. . . .	565	99 »

La tradition du pays garde le souvenir d'un hameau situé dans le vallon qui descend du Gross-wald vers le bois de Birck (vallon qui, selon l'Atlas de Bitche, porte le nom de Trouscher-thal), — et place ce hameau à peu près au centre d'un triangle formé par Rolbing, le Gross-wald et les censes de Dorst[1].

Les débris de constructions que la charrue rencontre encore chaque jour, donnent à cette tradition un certain degré de probabilité.

XXIX.

WALLE.

« Hameau à deux lieues de Bitche », selon D. Calmet[2].

Ce nom est probablement une mauvaise leçon de Walleck, nom assez souvent employé pour indiquer les censes qui sont au pied des rochers et des tours de Waldeck.

Wallecken, dit l'édit de 1751[3].

Walleck, dit Durival[4].

XXX.

WALSCHBRONN (LES BAINS DE).

« Au village de Walschbronn[5] souloient être des baings

[1] Renseignements de M. Kehl, juge de paix à Volmunster.

[2] Liste des villes.

[3] *Ordonn. de Lorraine*, VIII, 254.

[4] *La Lorraine*, III, 409.

[5] Extrait des *Déclarations fournies des mairies, etc., de la terre et seigneurie de Bitche*, 18 juin 1577 (ma bibliothèque).

Digitized by Google

» jadis fort fréquentés pour la guérison de ceux qui les » visitoient ou recevoient et notamment les paralytiques » et percluz des membres. L'on a depuis peu d'années » laissé ruiner le puits qui pour moins de cinquante » francs pourrait être remis en état. Au fonds d'iceluy » se trouve un grand nombre de pierres qui y sont ainsi » naturellement noirâtres et dures, lesquelles étant mises » par l'espace d'un quart ou d'une demi-heure en eau » tiède, deviennent molles et maniables comme cire et » ont odeur retirant sur celuy de la poix résine; — ils » appellent cela Berg-wachs qui est autant que Cire ou » Bitume de montagne. Joignant ledit puits est assise une » belle et grande maison appartenant à Monseigneur, à » laquelle souloit résider le maître desdits baings et y est » encore le lieu où étoient les cuves à baigner. Le fo- » rêtier de cette contrée la tient à titre de location et » y tient taverne : il est nécessaire de la faire réparer » en plusieurs endroits aultrement se ruinera en peu » de temps. »

« Walschbronn était autrefois renommé et fréquenté, » dit M. de Bombelles[1], par un grand nombre de per- » sonnes infirmes, à cause d'une source d'eau savon- » neuse et sulfureuse dont les bains étaient salutaires » principalement pour les rhumatismes et pour ceux qui » avaient les membres affectés..... »

« Ce qui rend cet endroit remarquable, ajoute Dom » Calmet[2], c'est une source d'eau minérale et l'huile de » pétrole qui découlent de la montagne. Cette source » était autrefois très-fréquentée et elle a été célébrée par » d'habiles médecins. — On voyait encore en 1590 les » vestiges des bains qu'on y avait construits; depuis ce

[1] *Mémoire sur Bitche.*
[2] *Notice de Lorraine,* v° Walsbronn.

Digitized by Google

» temps-là le bassin où se rassemblaient les eaux salu-
» taires avait été comblé et couvert du chemin public. »

« La fontaine de pétrole blanc, dit enfin Durival[1], est
» au pié d'un petit jardin fermé de murs au-dessous du
» château. L'eau était reçue dans un bassin de bois[2].
» Elle était très-fréquentée autrefois et même connue des
» Romains... Le village ayant été ruiné dans le siècle der-
» nier par les troupes palatines, la fontaine est tombée
» dans l'oubli: le bassin était comblé et couvert par le
» chemin public. — Sous le règne de Stanislas, l'on
» pensa recouvrer ce trésor. Le prince envoya sur les
» lieux le sieur Baligand, son ingénieur, qui fit, au
» mois de mars 1756, la recherche du bassin ; il le
» découvrit..... »

Disons plutôt que l'ingénieur Baligand crut le découvrir; — le bassin réparé, le pétrole ne vint qu'en petite quantité et finit par disparaître.

De nos jours, on a cherché à retrouver cette précieuse source minérale; — la question a même été agitée au sein du Conseil général de la Moselle[3]. L'on demandait un crédit pour faire des fouilles; un membre fit observer que MM. les ingénieurs Reverchon et Jacquot se sont livrés à beaucoup de recherches qui n'ont point été couronnées de succès; — on attribue même aux travaux exécutés par les médecins de Nancy qui accompagnaient l'ingénieur du roi Stanislas, le tarissement de la source.... La question fut renvoyée à l'Académie impériale de Metz et aux ingénieurs des mines dont on désira avoir l'avis.....

[1] *La Lorraine*, II, 257.

[2] *La Statistique de la Moselle*, par le comte Colchen (p. 173), prétend que le bassin avait été construit au milieu de la cour du château.

[3] Séance du 26 août 1857.

Digitized by Google

XXXI.

WERGESENGEN.

Wergesengen [1], lieu inconnu. Croll [2] suppose que ce village pourrait être Gesengen ou Guising. — Serait-ce peut-être Wising que Durival [3] dit être une cense ancienne et qu'il nomme Wisengen ou Wigensen?

D'un autre côté, D. Calmet en reproduisant la lettre de 1150 dit [4]: « Wergesengen alias Hottenbach. » A-t-il voulu écrire Hollenbach et parler de Holbach, annexe de Siersthal? C'est là un problème que je me contente de poser sans essayer de le résoudre.

XXXII.

WIGERE. — WEYER

Wigere est dénommé dans la lettre du duc Matthieu, en 1150. « Wigere, sine dubio Weyer, dit Croll [5], nescio » ubi sit. »

D. Calmet dans sa Liste des villes dit: « Weyer, village » ruiné, mairie de Rollingen (Rahling). »

Le vieux ban de Weyer est mentionné avec ceux de Mihweiller et d'Oldingen, dans les Lettres reversales déjà plusieurs fois citées, de l'ascensement de 1613 [6].

Durival [7] au mot Janans, s'exprime en ces termes: « Cense, communauté de Rahling... Cette métairie s'ap- » pelait Wayer. »

[1] Lettre de 1150.
[2] *Orig. bip.*, I, 202.
[3] *La Lorraine*, III, 440, 452.
[4] Preuves sous l'an 1150 et note.
[5] *Orig. bip.*, I, 202 et note H.
[6] *Invent. de Lorraine*, II, 986.
[7] *La Lorraine*, III, 208.

Digitized by Google

L'Atlas de Bitche[1], d'accord avec toutes ces indications, montre autour des censes de Janans, un vaste territoire appelé ban de Weyer, au milieu duquel se trouve Weyer-Kirch[2], l'humble église du village détruit.

La feuille 118 porte même cette mention : « La mazure » de l'église de l'ancien village de Weyer : il se voit en- » core plusieurs mazures... »

« Weyer était autrefois un village, lit-on dans les Mé- » moires[3], les mazures duquel se trouvent encore. Les » habitations ne sont plus qu'un tas de pierres; — il ne » reste plus que quelques débris d'une petite église. Le » fief de Janans est établi depuis quelques années sur ce » ban. »

« Le ban de Weyer a au nord, ceux d'Oldingen et de » Béningen;

» Au midi, ceux de Rahlingen et de Montbronn;

» A l'orient, la rigole de la fontaine et gorge du nom » de Hirschbronn le sépare du ban de Montbronn; du » même côté le ruisseau du vallon de Silberthal le limite » du ban de Kirschbach;

» A l'occident, encore les bans de Rahlingen et d'Ol- » dingen.

» Superficie dudit ban :

» Bois[4]	167a	10p
» Prés	330	24
» Terres	852	17
» Habitation du gentilhomme de Janans » et jardin	13	74
» Total	1363	25 »

[1] Feuilles 103, 104, 118, 123 et 124.
[2] Carte de l'état-major, f. 54.
[3] Tome II, 81.
[4] Ces bois n'existent plus.

Digitized by Google

» Le domaine seul a la dîme sur le ban de Weyer. »

Il est souvent question du vieux ban de Weyher dans le procès-verbal d'abornement de 1726, déjà plusieurs fois cité [1]. Les limites que lui assigne ce document sont parfaitement conformes à celles qu'a tracées l'Atlas de Bitche. « Ce ban est ascensé, dit-il, aux communes de » Rahling et de Bening. » — Mais l'on voit, par l'exposé, que la première de ces communes avait la prétention d'exclure complétement sa voisine, et qu'elle lui contestait toute part dans la jouissance des terrains ascensés.

Weyer, au quinzième siècle, ne faisait point partie du domaine des sires de Bitche ; il dépendait de la seigneurie de Diemeringen, qui elle-même relevait de l'Empire.

En 1421 [2] Henri, sire de Vinstingen (Fenestrange), donna en engagère à Philippe Ier, comte de Nassau-Sarbruck, Diemeringen, le château et la ville, Dellingen, Bütten, Wellerdingen et *Wyher* [3].

XXXIII.

WURSCHINGEN.

Würschingen ou Wursching était une cense située à environ 1200 mètres de Rimling, sur le chemin qui de ce village va à Gros-Rederching et à l'embranchement du sentier qui conduit à Guising [4]. Cette cense n'avait pas de ban séparé.

[1] Archives d'Achen.

[2] Fr. Köllner, *Geschichte des Nassau Sarbruck'schen Landes*, 187, 190.

[3] Tous ces villages, voisins de Rahling, existent encore dans le Bas-Rhin.

[4] *Atlas de Bitche*, f. 50.

Digitized by Google

« Les terres du Würschingerbüsch conte-
» naient. 68a 94p
» Un boqueteau dépéri qui n'était plus
» qu'un paquis. 10 73
» Les prés dits Würschingenwies. . . . 68 16
» Total. . . . . 147 83 »

Cette cense est mentionnée dans l'édit du mois de juin 1751, sous le nom de Werching [1].

Durival [2] la nomme Wersching et la carte de Cassini [3] Wirschingen.

Elle a été détruite vers 1809.

XXXIV.

WURSCHWEILER.

Il existe sur le ban de Bitche, une montagne nommée Würschweiler-Berg. « Au nord [4], elle se termine en
» rondeur sur le chemin venant du vallon de la Muss-
» bach, vers le moulin de Schwing-Mühl.

» Au midi, elle est séparée de la montagne du Hunds-
» Kopff par une gorge sans eau et le sentier de Haspels-
» cheidt.

» A l'orient, le vallon de la Mussbach la sépare des
» montagnes couvertes de bois de la forêt de Haspels-
» cheidt.

» A l'occident, les prés, étang et marais de la gorge
» de Damen-Capeller-Thal la séparent des montagnes de
» Gros et Klein-Otterbill, et ensuite la vallée de Bitche.

» Sa superficie est de 517a 74p. »

[1] *Ordonn. de Lorraine,* VIII, 291.
[2] *La Lorraine,* III, 451.
[3] Feuille Landau.
[4] *Mémoires,* II, 185.

Digitized by Google

L'Atlas de Bitche [1] indique au pied du revers occidental de la montagne un point « où était autrefois le village de » Würschweiler, dont il ne reste plus aucun vestige. En ce » lieu le bois est fort épais et plus beau qu'aux environs. »

Un peu au sud-ouest de ce point, l'on rencontre le moulin du Bœuf, ou Ochsenmühl [2] et tout auprès s'élevait jadis une chapelle que l'on nommait Damen-Capelle ou chapelle de madame de Renoncourt.

XXXV.

Qui a fait ces ruines? — Quand ont péri ces villages? Il est difficile de le dire d'une manière précise. — A ces questions, la voix du peuple répondra: « c'est l'œuvre des Suédois! » — La voix du peuple se trompe; — elle rapporte à une époque relativement récente, des faits de beaucoup antérieurs; elle confond dans une catastrophe dont le souvenir est encore vivant, les désastres successifs des siècles précédents.

Certes, l'invasion suédoise a ravagé toute la province de la manière la plus effroyable; la peste qui l'a suivie a achevé l'œuvre des terribles destructeurs. Après 1635, le pays de Bitche tout entier n'est plus qu'un vaste désert « où l'on rencontre plus de bêtes fauves que d'hommes [3] »; les villages rasés, incendiés ont été abandonnés et leurs ruines sont muettes. — Ce n'est que longtemps après, et bien lentement, que de rares habitants y sont revenus. Il a fallu le bienfaisant arrêt du conseil de 1682 [4] pour repeupler le pays et reconstruire les villages. Et pourtant

[1] *Atlas,* f. 76, 94, 95.

[2] Ce moulin est également connu sous le nom de Würschweiler-Mühl.

[3] M. de Bombelles, *Mém. sur Bitche.*

[4] 8 avril 1682, *Règne de Louis XIV.*

Digitized by Google

l'invasion suédoise n'a pas seule fait toutes ces ruines. La description du comté de Bitche, donnée en 1577, par le président Alix, nous en fournit la preuve.

Après l'extinction de la maison de Deux-Ponts-Bitche, chargé de tenter une transaction entre le duc de Lorraine et le comte de Hanau, le président Alix paraît avoir eu pour mission de reconnaître et de constater l'état de la terre de Bitche; il a laissé un document aussi exact que curieux de géographie et de statistique contemporaines. — Eh bien! la nomenclature du président Alix ne comprend pas un seul de tous ces villages. Ni Weyher, ni Oldingen, ni Landweiler, ni Kirschbach, ni Mihweiler, ni aucun des autres noms que j'ai recueillis ne se rencontrent dans son travail. Ne faut-il pas en conclure qu'ils avaient disparu dès 1577 et longtemps avant les Suédois?

Un document plus précis vient compléter cette démonstration :

« Le 12 mars 1613 [1] lettres reversales par les habitants » des communautés de Rollingen (Rahling), Rohrbach, » Bieningen, Rederchingen, Achen et Kalhausen, à cause » qu'il a plu au duc Henri de leur ascencer.... les *vieux* » *bans* [2] *qui sont ès environs desdits villages* et *des quels* » *ils jouissent de passé,* savoir: Weyerban, Kirsbronner » ban [3], Muhweiller et Oldingen, pour iceux en jouir, » moyennant 70 malder d'avoine de cens..... »

Il faut donc chercher ailleurs que dans l'invasion suédoise la cause de toutes ces ruines.

L'histoire de Lorraine n'enregistre malheureusement

[1] *Invent. de Lorraine,* II, 986. Acte reçu par Hueter, notaire.

[2] Cette expression, les Vieux bans, appliquée aux mêmes lieux, se retrouve dans l'abornement de 1726 et dans l'arrêt du conseil du 18 juin 1771 *(Ordonn. de Lorraine,* XII, 423*)*.

[3] L'*Inventaire de Lorraine* écrit Keisbrowwerban; c'est une faute de copie évidente.

Digitized by Google

que trop de guerres désastreuses. Sans remonter aux luttes privées du moyen âge, — les ravages des grandes compagnies au quatorzième siècle; — l'invasion des Anglais et celle des Armagnacs au quinzième suffiraient déjà pour expliquer ces destructions [1].

Mais d'autres catastrophes ont frappé plus particulièrement, et d'une manière presque périodique, ce malheureux pays.

Au milieu du quinzième siècle, des contestations s'élevèrent entre le pfaltzgraf Louis le Noir, duc de Deux-Ponts, et le comte Jean III de Nassau-Sarbruck, au sujet de la seigneurie de Diemeringen que le comte tenait en engagère. La guerre éclata en 1461. Le pfaltzgraf envahit les pays contestés et les ravagea de la manière la plus épouvantable. Herbitzheim, Keskastel, Diemering et leurs dépendances furent pillés, incendiés, détruits [2], et nous avons vu qu'Oldingen dépendait de Herbitzheim, et que Weyer appartenait à la seigneurie de Diemering. — Entre la Bliese et l'Eichel, sur le passage des troupes ennemies, se trouvaient Bedborn, Meren, Landweiler, Kirsbach; ces villages durent être en partie détruits dans cette guerre dévastatrice, dont un chroniqueur de Sarbrück (Andreë) nous a conservé le souvenir.

En 1525, lors de la guerre des Paysans ou des Anabaptistes [3], les populations du comté de Bitche se sou-

[1] On rapporte à cette époque la destruction du hameau de Singling qui n'a été reconstruit qu'au bout de trois cents ans et qui, au commencement du dix-huitième siècle, n'avait que dix habitants.

[2] Fr. Köllner, *Gesch. des Sarbr. Landes,* 210. — Ad. Köllner, *Gesch. der Herschafft Stauf,* 189.

[3] Connue aussi sous le nom de guerre des Rustauds. V. *Pilladii Rusticiados,* II, 26.

Digitized by Google

levèrent en masse, se joignirent aux révoltés allemands[1], et se livrèrent avec eux aux plus affreux excès sur les églises et les monastères. L'abbaye de Sturtzelbronn, l'antique monastère de Herbitzheim furent détruits de fond en comble[2]. Le comte Rheinhart de Bitche, réfugié à Vic, auprès du duc Antoine, disait « dans son langage » allemand, que de 6000 hommes qu'il avait devant dans » ses terres, il n'en avait pas six qui lui obéissent..... » On sait l'issue de cette jacquerie; elle s'éteignit dans des torrents de sang. Puis le duc Antoine permit au comte Rheinhart « de punir et châtier corporellement pour » cette fois ceux de ses sujets qui avaient adhéré au » parti des paysans d'Allemagne et qui avaient fait ir- » ruption en Lorraine[3]. »

L'histoire ne dit pas quels furent ces châtiments exceptionnels, mais il n'est que trop facile de les deviner[4].

Soixante ans plus tard, un autre fléau s'abattait sur nos malheureuses provinces. Au moment des grandes luttes de Henri IV contre la ligue, les protestants d'Allemagne organisèrent à plusieurs reprises, dans le duché de Deux-Ponts, de petits corps d'armée qu'ils envoyaient au roi de France. En 1591, une troupe d'environ 10000 hommes, sous le commandement du prince Christian d'Anhalt, traversa la Lorraine allemande, et par haine des Guises et des Catholiques, pilla et détruisit

[1] Hertzog, *Edels. chron.*, II, 169. — D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, II, 1156.

[2] Sturtzelbronn date de 1135; Herbitzheim figure sous le nom d'Heribodesheim dans le partage de 870 entre Charles le Chauve et Louis le Germanique.

[3] *Invent. de Lorraine*, II, 453; X, 2e p., 230. Cette autorisation est à la date du 8 janvier 1525-1526.

[4] Hertzog, *Edels. chron.*, II, 170, 171, donne les conditions faites à ses sujets par l'électeur palatin.

Digitized by Google

tout ce qui appartenait à la maison de Lorraine. Des bandes de ces aventuriers, au lieu de poursuivre leur route vers Paris, se cantonnèrent un instant sur les bords de la Sarre, et les chroniques nous ont conservé le souvenir de leurs dévastations[1].

A toutes ces calamités, en quelque sorte périodiques, joignez les famines et les pestes que l'histoire enregistre à la suite de chaque guerre et qui ont si cruellement sévi dans nos provinces, vous y trouverez des causes plus que suffisantes pour expliquer la destruction de ces hameaux clair-semés dans la forêt de Bitche. Une paix prolongée leur eût permis de se reconstruire et de se repeupler; l'effroyable invasion suédoise (1632) survint comme un torrent dévastateur. Pendant trois ans, la malheureuse Lorraine allemande subit tout ce que la guerre au dix-septième siècle présentait d'horreurs, tout ce que la barbarie la plus sauvage peut allier à la cruauté la plus raffinée[2].

Quarante ans plus tard, les Français devaient, par système de guerre, reproduire ces calamités. « Le maréchal » de Créquy (1677) fit démolir et brûler tous les villages; » les paysans furent réduits à se réfugier comme des » bêtes fauves dans les bois et les montagnes; une mul- » titude de femmes et d'enfants périrent de misère[3]. »

La paix se rétablit enfin, et une administration paternelle et bienfaisante vint faire oublier tant de calamités. Les tristes restes des populations, sortant du plus profond des forêts où elles avaient cherché un asile, n'es-

[1] B. Hertzog, *Edels. chron.*, II, 239, août 1591. Le capitaine Flavani pilla et incendia Forbach et Saint-Avold; le capitaine Temple s'empara de Bliescastel, etc.

[2] Manuscrit de Henri Champlon, curé d'Ottonville, dans *la Revue d'Austrasie*, 1854, p. 7 et 274.

[3] Henri Martin, *Hist. de France*, XIII, 508.

Digitized by Google

sayèrent plus de rallumer leurs foyers depuis si longtemps éteints; ils se groupèrent autour de ceux de leurs villages qui avaient le moins souffert ou qui offraient le plus de conditions de vitalité. — De cette nouvelle répartition des populations datent presque toutes les grandes communes du comté de Bitche. Un siècle de paix compléta leur développement. Pendant ces années de prospérité, les récits de la veillée racontèrent aux enfants les malheurs qu'avaient subis les pères. Peu à peu l'histoire de toutes ces catastrophes s'altéra et se confondit dans la mémoire des populations; les noms et les dates s'oublièrent. — Les Suédois avaient fait souffrir à un peuple tout ce qu'il est possible de souffrir ; leur souvenir ne fut plus rappelé qu'avec un sentiment d'épouvante et d'horreur, et la tradition fit du nom des Suédois l'image et le symbole de la destruction elle-même.

LES COUVENTS.

I.

A la fin du septième siècle, le pays de Bitche était encore un désert affreux, inhabité, couvert de forêts impénétrables, retraite des loups et des ours, des sangliers et des aurochs. Peu d'années après, des légions de moines, sortis des monastères de Saint-Nabor, de Tholey, de Wissembourg[1], attaquèrent sur tous les points la grande forêt des Vosges et, la serpe et l'Evangile à la main, pénétrèrent au plus profond du désert. Un siècle plus tard, saint Pirmin et les moines de Gemünd[2], re-

[1] Saint-Nabor (Saint-Avold) fondé vers 540; Tholey en 596-627; Weissenburg en 623.

[2] Gemünd (Hornbach) date de 750.

Digitized by Google

montèrent les affluents de la Bliese, et vinrent établir leurs ermitages au milieu des défrichements.

De ces ermitages, les uns sont parvenus jusqu'à notre époque, objets de la vénération populaire[1]; — d'autres, développés, agrandis, ont donné naissance aux hameaux, aux paroisses; — d'autres, enfin, sont devenus de petits monastères qui n'existent plus aujourd'hui.

Plus tard, des fondations pieuses, plus favorisées par le temps et les hommes, ont marqué dans l'histoire religieuse du pays, — sont parvenues jusqu'à notre époque, et n'ont péri que sous les yeux de nos contemporains.

Je ne veux ni ne puis écrire ici l'histoire de ces lieux consacrés; fidèle à mon plan, je me bornerai à d'humbles notes sur ceux qui ont disparu et qui nous ont transmis à travers les âges leur nom et leur souvenir.

II.

BITCHE.

La fondation du couvent de Bitche est attribuée à Henri de Bourbon, duc de Verneuil, évêque de Metz de 1621 à 1652. Si l'on en croit Meurisse[2], ce monastère fut d'abord occupé par des Capucins. Donné plus tard[3] à des religieux Augustins, il subsista jusqu'à la Révolution,

[1] Sainte-Vérène ou Sainte-Véronique, près d'Enchenberg; Guiderkirch, et probablement la Hermescapell, près de Wising.

[2] *Hist. des évêques de Metz,* 763.

[3] Bénéd., *Hist. de Metz,* III, 284. — M. Creutzer (*Statistique du canton de Bitche,* p. 118) dit que l'établissement de ce couvent ne remonte qu'à 1655. Comment en aurait parlé Meurisse, mort en 1644? Il est probable que, fondé au commencement du dix-septième siècle pour les Capucins, il aura été donné aux Augustins vers 1651.

Digitized by Google

époque à laquelle il renfermait neuf religieux et quatre frères lais.

L'église et les bâtiments claustraux n'ont point été détruits ; ils sont aujourd'hui affectés à un collége ecclésiastique.

III.

KLOSTERBACH.

« Closterbach, ancien couvent de moines, situé dans » le ressort de la mairie de Biningen », dit Dom Calmet[1].

Ce nom signifie Ruisseau-du-Monastère; il est absolument inconnu dans le pays. Je n'ai pu trouver une trace, un souvenir qui fût un indice de l'existence ou de la situation de ce couvent. Pas un canton de terres ou de forêts ne porte un nom qui puisse servir d'indication ou de repère.

IV.

MEREN.

En traitant du village ou de la cense de ce nom, j'ai dit que la tradition prétend qu'un couvent ait jadis existé entre Rohrbach et Guising, au lieu actuellement dit Merrenwies. L'on y voit les ruines encore très-visibles de grandes constructions et des jardins encore entourés de murs.

Ce lieu était compris dans le ressort de l'ancienne mairie de Biningen ; — serait-ce peut-être le Closterbach de D. Calmet, dont je n'ai pu trouver la moindre trace ?

[1] Liste des villes.

Digitized by Google

V.

OLBERDING.

Il existe, sur le territoire de Gros-Rederching, une chapelle gothique dont la construction semble remonter au treizième siècle. Cette chapelle, dit la tradition[1], a jadis servi d'église à un couvent de femmes. Lors de l'invasion suédoise, le couvent fut incendié et l'église saccagée. Les religieuses s'étaient réfugiées au pied de l'autel; elles y furent toutes massacrées, et un siècle plus tard la trace de leur sang était encore apparente sur les dalles du sanctuaire.

Quoi qu'il en soit de cette tradition, il est bien évident que la catastrophe qu'elle rappelle doit remonter à une époque de beaucoup antérieure au dix-septième siècle et à l'invasion suédoise. Ni l'ouvrage déjà cité du président Alix, ni le Pouillé de l'évêché de 1571, ne parlent du couvent d'Olberding; il avait donc péri depuis longtemps.

Olberding est aujourd'hui une ferme; — l'on n'y voit aucune trace de bâtiments claustraux, mais la chapelle existe toujours[2].

VI.

PAFFENTHAL.

Le territoire actuel de la commune de Singling comprend un vallon nommé le Paffenthal. Traversant l'ancien

[1] J'ai trouvé cette tradition mentionnée dans des pièces qu'a bien voulu me communiquer M. l'abbé Lemmé, curé de Gros-Rederching.

[2] Cette chapelle est interdite par suite d'une question de propriété soulevée entre le possesseur actuel et la fabrique de l'église de Gros-Rederching.

Digitized by Google

ban de Landweiler, il se dirige vers la commune de Achen. — Ce vallon présente un assez vaste amoncellement de ruines [1]. Une butte formée de briques, de tuiles et de fragments de maçonnerie, est évidemment tout ce qui reste d'un vaste bâtiment entouré de jardins. — Un grand chemin, large de près de 8 mètres, part de Singling et aboutit au Paffenthal; un embranchement s'en détache et se dirige vers l'ancien village de Landweiler.

La tradition du pays prétend qu'un couvent a existé sur ce point; on ajoute qu'à une époque récente, l'on y a trouvé un cœur en argent, probablement un ex-voto.

VII.

STURTZELBRONN [2].

Cette antique et célèbre abbaye de l'ordre de Cîteaux fut fondée en 1135, à la demande de saint Bernard, par le duc Simon Ier de Lorraine, au plus profond de la forêt de Bitche. Lieu de sépulture des premiers ducs de Lorraine, enrichie par leurs bienfaits et les dons pieux des petits princes des environs, elle acquit bientôt une grande célébrité. — Son opulence, son isolement en firent l'objet de toutes les convoitises. Depuis le douzième siècle, elle se vit souvent pillée et dévastée; plusieurs fois elle fut détruite, par les Grandes compagnies, au quatorzième siècle; en 1525 par les Anabaptistes; — par les protes-

[1] Renseignements de M. Johann, conducteur des ponts et chaussées à Sarreguemines.

[2] Voyez sur Sturtzelbronn : Hertzog, *Edels. chron.*, III, 51; D. Calmet, *Notice*, vo Sturtzelbronn, et *Histoire de Lorraine*, passim. Voir aussi les deux articles publiés par M. G. Boulangé, dans la *Revue d'Austrasie*, tomes II et III, et quelques autres notices insérées au *Bulletin archéologique de la Moselle*, 1858, p. 92; 1859, p. 196; 1860, p. 108.

Digitized by Google

tants d'Allemagne lors des guerres de la réforme, enfin en 1633 par les Suédois. — Inhabitée pendant de longues années, elle fut reconstruite par ses abbés commendataires Fournier et Mahuet au commencement du siècle dernier, et était riche et florissante au moment de la Révolution.

Vendus comme biens nationaux, l'église du monastère et les bâtiments claustraux furent démolis par spéculation. De toute l'ancienne splendeur de Sturtzelbronn, il ne reste plus qu'une chapelle devenue l'église du village et quelques pans de murs écroulés, — tristes débris, ruines prosaïques et vulgaires, au milieu d'une vallée pittoresque et charmante.

VIII.

TROUSCH.

J'ai parlé de l'ancien village de Trousch ou Trusch qui était situé entre les communes de Rolbing, Riedelberg, Breidenbach et Schweyen. — Les habitants du pays prétendent qu'un couvent de femmes a existé sur le même ban, à l'angle est du bois dit le Gross-Wald, au lieu où l'on voit encore aujourd'hui une petite chapelle. Ils attribuent aux Suédois la ruine de ce petit couvent; — mais il est bien certain que Trousch et ses religieuses avaient disparu longtemps avant le dix-huitième siècle.

LES CHATEAUX.

I.

Jusqu'à présent, je ne me suis occupé que des villages ou des fondations religieuses ; le comté de Bitche renferme encore d'autres ruines moins humbles par leur origine, plus fameuses par leur destinée, mais presque aussi effacées : celles des châteaux qui couronnaient les mon-

Digitized by Google

tagnes, des forteresses à l'ombre desquelles se sont élevés les villages. Sauf Waldeck et Falkenstein qui existent encore en partie, ces ruines n'offrent au voyageur désappointé que quelques pierres couvertes de mousse, un souvenir, un nom.

Fidèle à mon plan, je ne dirai de leur histoire que ce qui sera indispensable pour reconnaître leur identité.

II.

De ces châteaux, les uns sont situés dans la partie découverte du pays, à l'entrée de la grande forêt des Vosges : ils défendaient les voies de communication qui sillonnaient le comté de Bitche. Ainsi Lotthringen s'élevait à la jonction des routes de Gemünd[1] et de Castres[2], près de Rimling; — Epping, Weiskirch, Eschweiler dominaient la vallée du Schwolb; — Rahling et Lemberg commandaient les chemins qui conduisent en Alsace. Ils remontaient sans doute aux premiers âges de la féodalité; peut-être avaient-ils été bâtis sur les ruines des camps ou des forts dont les Romains avaient jalonné leurs voies militaires. — Constructions lourdes, massives et sombres, ces forteresses servaient, sous les faibles successeurs de Charlemagne, de demeures, j'allais dire de repaires, à de petits seigneurs, aujourd'hui oubliés, qui tyrannisaient le pays.

A la fin du onzième siècle, les comtes d'Alsace, depuis ducs de Lorraine, devinrent les souverains héréditaires de cette baronnie et les suzerains de tous ces petits seigneurs. A cette époque, une révolution se fit dans l'art de la guerre: partout les tours hautes et élancées sur la cime des rocs remplacèrent les vieux donjons et les épaisses masses de pierre en rase campagne. — D'un

[1] Sarreguemines.
[2] Bliescastel.

Digitized by Google

autre côté, la civilisation avait pénétré plus avant dans les montagnes et les forêts du pays de Bitche. La vallée d'Egelshard, celle de Sturtzelbronn, mieux connues, étaient devenues les voies nouvelles des communications avec l'Alsace; la ligne de défense se déplaça et se porta plus avant vers les sommets des Vosges. Le château de Bitche fut reconstruit; Falkenstein, Waldeck, Arnsperg, Ramstein s'élevèrent, et leur masse élégante [1] et solide nous a transmis ses débris à travers les âges.

Quelques-uns de ces châteaux sont situés hors des limites actuelles de l'arrondissement de Sarreguemines, mais tout près de sa frontière; j'ai cru devoir en faire mention, les uns parce qu'ils étaient compris dans les anciennes limites de la baronnie, les autres parce qu'ils ont appartenu aux comtes de Deux-Ponts, en leur qualité de sires de Bitche [2].

III.

ARNSBERG (LE GRAND).

Le château d'Arnsberg ou Arnsperg était situé sur le territoire de la commune de Bærenthal, à l'extrême pointe sud-est de l'arrondissement, et au sommet d'une montagne dont la pente domine la vallée de Zinzel. La carte de l'état-major le désigne sous le nom de *Château ruiné*[3].

Deux familles d'Alsace ont porté le nom de ce château[4]:

[1] Alexis Monteil, *Histoire des Français de divers États, les Grands châteaux,* I, ép. XIX. — Guizot, *Histoire de la civilisation,* III, 122.

[2] Ce sont: Arnsperg (le petit), — Blumenstein, — Hohenfels, — Lützelhart, — Schœneck.

[3] F. 54.

[4] Hertzog, *Edels. chron.,* III, 52.

Digitized by Google

La maison d'Arnsperg, éteinte vers le quatorzième siècle[1]; et la maison Fessler d'Arnsperg, éteinte en 1544[2].

Jean et Philippe, comtes d'Œttingen, landgraves d'Alsace, vendirent, en 1332, à Louis et Jean, sires de Lichtemberg, et à Hermann, leur cousin, — Arnsperg et ses dépendances, ainsi que Niederbronn et Brumath[3].

Les sires de Lichtemberg donnèrent le château d'Arnsperg en arrière-fief aux sires de Uttweiler, en 1358[4].

A l'extinction de la maison de Lichtemberg (1480), le comte Simon Wecker de Deux-Ponts-Bitche et le comte de Hanau se partagèrent les seigneuries qu'elle avait possédées. Le château d'Arnsperg demeura en commun avec Lichtemberg et Winstein[5].

Arnsperg, mentionné dans les lettres d'investiture données aux sires de Lichtemberg par les empereurs d'Allemagne, de 1405 à 1480[6], figure encore, bien que ruiné, dans les lettres patentes accordées en 1717 au comte de Hanau par le roi Louis XV, comme fief dépendant de la baronnie de Lichtemberg[7].

[1] Hertzog, VI, 152.

[2] Id., id. 169.

[3] Id., II, 24. — Schœpflin, *Als. illust.*, II, 232.

[4] Schœpflin, *Als. illust.*, II, 675.

« Götz, Fridericus, Nicolaus, Otto et Heyckelmannus de Uttweiler Arnspergensium nobilium in feudis quæ ab imperio tenebant à Carolo IV. Imp. an 1358 designati sunt. » C'est évidemment par erreur que Hertzog (VI, 210) indique à cet acte la date de 1458.

[5] Schœpflin, *Als. illust.*, II, 234, note H.

[6] Les lettres patentes données en 1405 par l'empereur Rupert à Louis, sire de Lichtemberg, ne parlent que de la *moitié* d'Arnsperg. Il en est de même des lettres patentes de 1717. Toutes les autres patentes impériales disent simplement Arnsperg.

[7] *Als. diplom.*, MDLI.

Digitized by Google

IV.

ARNSBERG (LE PETIT).

Situé au nord et tout près d'Obersteinbach (Bas-Rhin), entre Lutzelhart et Wasenstein [1], le petit Arnsberg occupait l'extrémité d'un grand rocher, dont la pointe avancée « s'élève à plus de 130 pieds [2] ».

Il appartint d'abord à la noble famille de Wasichenstein. En 1335 [3], les gardiens de la paix publique enlevèrent de force le château d'Arnsperg à Cuno de Wasichenstein, pour le punir d'avoir rompu la paix.

Arnsperg fut un long sujet de discordes entre les sires d'Ochsenstein et l'abbaye de Wissembourg. Plus tard, il appartint aux comtes de Deux-Ponts-Bitche, héritiers de la baronnie d'Ochsenstein [4].

Lors du partage de la succession de Bitche, en 1606, le duc de Lorraine, Charles III, abandonna au comte de Hanau-Lichtemberg, les ruines du petit Arnsperg [5].

V.

BITCHE-LE-VIEUX.

« Bitche-le-Vieux, dit D. Calmet [6], est un château ruiné » proche de Limberg [7]. »

[1] Carte de Cassini, f. Landau.

[2] Schweighœuser, *Antiq. de l'Alsace,* Bas-Rhin, pl. 38, p. 165.

[3] Schœpflin, *Als. illust.,* II, 232.

[4] Le dernier sire d'Ochsenstein est mort en 1485.

[5] Schœpflin, *Als. illust.,* II, 176, 232. « ..... duabus vetustis ac » jacentibus ædibus parvæ Arnsperg et Lützelhard renunciat... »

[6] *Notice de Lorraine.* Liste des villes.

[7] Lemberg, près Bitche. Ce village ne doit pas être confondu avec Lemberg, près de Pirmasens (Bavière), ancien fief des comtes de Deux-Ponts et fréquamment cité dans l'histoire de la Lorraine.

Digitized by Google

» Il y a près de Lemberg les ruines d'un ancien châ-
» teau appelé Bitche-le-Vieux », ajoute Durival[1].

Au nord-ouest de Lemberg, en effet, sur une hauteur nommée le Schloss-Berg[2], se voyaient encore il y a un siècle « trois mazures d'un château qui se nommait Alt-
» Schloss. Il y a encore partie d'un fossé qui l'environnait;
» l'autre partie est applanie par le labourage. » Les débris occupaient un espace d'environ 30 mètres sur 40.

On ne sait rien de plus de l'histoire de ce château.

En 1297-1302, le comte Eberhard de Deux-Ponts acquit, par voie d'échange, du duc de Lorraine Ferry III, la seigneurie de Bitche qu'avait possédée Rainald de Lorraine, comte de Castres, mort en 1274, et le château fameux depuis longtemps « ubi comes de Castris residere solebat.[3] »

Suivant une tradition rapportée par M. de Bombelles[4], le comte Eberhard, aussitôt après cette acquisition, vint s'établir dans son nouveau domaine. « Le comte, ajoute
» M. de Bombelles, qui aimait passionnément la chasse,
» trouva la solitude de la montagne du bassin de Bitche
» si convenable à son goût, qu'il y fit bâtir le château
» qui existait encore au dix-septième siècle. »

Le château primitif de Bitche, *Bytis castrum*[5], la résidence du comte Raynald, ne s'élevait donc pas sur la montagne que couronne aujourd'hui le fort de Bitche.

Dom Calmet[6] et l'Inventaire de Lorraine[7] disent tous

[1] *La Lorraine*, III, 229.

[2] *Atlas de Bitche*, f. 129.
Schlossberg, montagne du château; Alt-Schloss, vieux château.

[3] Kremer, *Ardenn. gesch.*, II, 154. Permutatio inter Eberhardum comitem, etc.

[4] *Mémoire sur le comté de Bitche.*

[5] *Als. diplom.*, CCCIX. — *Ch. abb. de Neuburg*, a° 1172.

[6] *Notice de Lorraine*, v° Lichtemberg.

[7] II, 383.

Digitized by Google

deux qu'en 1339, Agnès de Lichtemberg, comtesse de Deux-Ponts et dame de Bitche, tenait en fief du duc Raoul de Lorraine *l'ancien château* de Bitche, sur lequel Simon, comte de Deux-Ponts, son mari, lui avait assigné 1 000 marcs d'argent de douaire [1].

Cet *ancien château,* n'est-ce pas Bitche-le-Vieux ? — La forteresse qui domine Lemberg ne serait-elle pas le vieux donjon qui remontait aux premiers âges de la féodalité et dont le nom et l'antique renommée furent absorbés par le château plus moderne de Bitche actuel [2] ?

VI.

BLUMENSTEIN.

Les ruines de ce château se trouvent dans le duché de Deux-Ponts, un peu au sud du village de Gebüg, tout près de la frontière française actuelle [3].

Il paraît avoir été un arrière-fief du château de Lindelbronn, propriété des comtes de Deux-Ponts, puis des sires de Bitche [4].

En 1347 [5], Anselm de Blumenstein, avec le consentement du comte Walram de Deux-Ponts, transmit sa part

[1] Kremer, *Ard. gesch.,* II, 159, rapporte le texte des lettres de douaire de 1334. Ces lettres disent simplement : « Uff unsere Burg » zu Bitsche », sur notre château de Bitche. L'expression *vieux château* paraît empruntée aux reprises de 1339.

[2] L'Atlas de la haute et basse Allemagne, de Tassin (1633, f. 39), place *Bitsch* au lieu occupé par Lemberg, et Kaltenhausen au lieu où se trouve aujourd'hui Bitche; mais cet Atlas n'est pas un argument...

[3] Cassini, f. Landau.

[4] Lindelbronn, canton d'Annweiler (Bavière rhénane). Au quinzième siècle cette forteresse appartenait en commun aux comtes de Deux-Ponts-Bitche et de Leiningen.

[5] Hertzog, *Edels. chron.,* VI, 246, v° Fleckenstein.

Digitized by Google

de Blumenstein au sire Henri de Fleckenstein, pour le cas où il mourrait sans enfants. Plus tard, l'église de Wissembourg et les sires de Lichtemberg eurent aussi des parts dans ce château qui finit par appartenir en entier aux barons de Fleckenstein.

Blumenstein était déjà en ruines au seizième siècle; — Hertzog[1] l'appelle : « Ein zerbrochen Haûs », un château détruit.

VII.

EPPING.

« On y voit, dit Durival[2], les vestiges d'un vieux châ-» teau et d'une tour forte. »

Aujourd'hui ces ruines elles-mêmes ont disparu. Cependant sur le ban du village, au canton nommé Burg (la forteresse), on trouve, sous le sol, des briques, des restes de voûtes; on y a même rencontré des fragments de statues grossièrement sculptées.

Cet emplacement est situé entre Epping et Uttweiler (Bavière), sur un plateau élevé que traversait jadis une route se dirigeant du nord au sud, et à laquelle la tradition donne le nom de Kœnigs-strasse[3].

Il n'y a jamais eu de sires d'Epping ; ce château ne serait-il pas le donjon des vieux sires de Uttweiler, qui héritèrent, comme nous l'avons vu, du grand Arnsberg[4]?

[1] Hertzog, III, 58. — Schœpflin, *Als. illust.*, II, 274.

[2] *La Lorraine*, III, 127.

[3] La Königs-strasse reliait probablement Deux-Ponts à la grande voie de Gemünd à Rimling et Ingwiller.

[4] Uttweiler n'avait qu'une habitation moderne, mais pas de vieux château.

Digitized by Google

VIII.

ESCHWEILER.

« Il y a des ruines d'un ancien château[1]. »

Histoire absolument inconnue. L'on rencontre des sires d'Eckeswilre ou Ecksiwilre en 1271 et 1296[2].

L'habitation moderne construite près du château d'Eschweiler appartenait à M. le baron Witzthum d'Egersberg, mort il y a peu d'années, et dont les ancêtres avaient hérité des biens des barons de Fleckenstein, lors de l'extinction de cette maison au commencement du dix-huitième siècle[3].

IX.

FALKENSTEIN.

Falkenstein est situé sur le territoire de la commune de Bærenthal, au nord de Philippsbourg, au milieu de la forêt de Waldeck. Son histoire et sa position même ont été confondues par les géographes avec celles de plusieurs châteaux du même nom[4].

La Statistique de la Moselle[5] détermine ainsi sa position géodésique :

Latitude. . .	49°	00′	21″
Longitude. .	5	13	51
Altitude . . .	386m,9		

[1] Durival, *La Lorraine,* III, 129.

[2] Kremer, *Ard. gesch.,* II, 355-383.

[3] Schœpflin, *Als. illust.,* II, 625. Henri Jacques, dernier baron de Fleckenstein, mourut en 1720. Sa fille, Julie-Sydonie, avait épousé Ignace-Louis de Vitzthum d'Egersberg.

[4] Il y a Falkenstein en Luxembourg, Falkeinstein sur le Taunus, Falkenstein du Donnersberg, etc. C'est ce dernier qui paraît avoir absorbé l'histoire des autres.

[5] Chastellux, I, p. 26.

Digitized by Google

Construit au sommet d'une roche conique, à demi caché par les grands arbres de la forêt, Falkenstein présente encore des ruines imposantes. — De larges fossés creusés dans le roc, des souterrains, de hautes murailles couronnées d'une plate-forme d'où l'on jouit d'un point de vue magnifique, tels sont les restes du vieux donjon que Hertzog [1] croit être le berceau de l'ancienne et illustre maison de Falkenstein.

L'histoire de Falkenstein est à peu près inconnue.

L'on croit en rencontrer la première mention en 1128 [2].

Jacob et Henri, chevaliers de Falkenstein, sont nommés dans des chartes de 1316 et 1317 [3].

Le château fut assiégé et pris dans le cours de ce même quatorzième siècle par Louis et Sigmond de Lichtemberg, en guerre avec Hesse de Falkenstein [4].

Vers 1560, Balthasar de Falkenstein, le dernier de son nom [5], vendit le château, les bois environnants et tout ce qui en dépendait à Philippe, comte de Hanau-Lichtemberg, et à Jacob, comte de Deux-Ponts, sire de Bitche, de Lichtemberg et d'Ochsenstein. — L'on croit que peu d'années après cette vente, en 1566, Falkenstein fut incendié par la foudre [6].

X.

GENTERSBERG.

Gentersberg ou Guendersberg est aujourd'hui une ferme située sur le territoire de la commune de Ilan-

[1] *Edels. chron.*, III, 50, 58; VI, 242.
[2] Schœpflin, *Als. illust.*, II, 232.
[3] Ibid. — Kremer, *Ard. gesch.*, II, 413.
[4] Hertzog, V, 8.
[5] Balthasar de Falkenstein mourut en 1583.
[6] Creutzer, *Statistique du canton de Bitche*, p. 137.

Digitized by Google

willer. Ses bâtiments sont d'une assez grande étendue et semblent avoir été construits au commencement du siècle dernier. Ils occupent l'emplacement d'un château féodal qui existait dans les premières années du quinzième siècle, — et leurs caves renferment encore d'énormes piliers et des arcades ogivales qui appartiennent à la construction primitive [1].

Le château de Gentersberg a été possédé par des bâtards de l'un des sires de Bitche (probablement du comte Hanneman II); ils en ont pris le nom, et l'on rencontre les Bitsch, dits Gentersberg, depuis 1445 jusqu'à la fin du seizième siècle. A cette époque ils étaient seigneurs de Weidesheim [2].

En 1577, le président Alix parle du château et de la cense de Gentersberg, dans la forêt du même nom, entre les villages de Hanwiller, Lengelsheim et Breidenbach.

Après l'extinction de la maison de Deux-Ponts-Bitche, les ducs de Lorraine disposèrent du fief de Gentersberg. En 1620 [3], le duc Henri donna la cense, sous condition de rachat, pour 4000 florins, à Louis de Carelle, gentilhomme de sa chambre, lieutenant du gouverneur de Bitche. Il n'est fait aucune mention du château qui semble avoir été détruit antérieurement à cette date.

XI.

HANWILLER.

« Sur le ban de Hanwiller et sur la côte sud-ouest de » ce village [4] existe l'emplacement d'un ancien château,

[1] Renseignements de M. Desgranges, agent voyer en chef de l'arrondissement.

[2] Schultz, *Der Bliesgau*, 78. — Kremer, *Ardenn. gesch.*, II, 147. — Humbracht, *Rheinisch Adel*, vis Enschringen et Mauchenheimer.

[3] *Invent. de Lorraine*, II, 463, 465.

[4] *Atlas de Bitche*, f. 77.

Digitized by Google

» entouré de fossés creusés dans le roc et dont les ves-
» tiges sont très-peu reconnaissables. »

Quelque douteuse que soit cette indication, j'ai cru devoir la relever. — Il est très-possible que jamais château n'ait existé sur ce point, et que les vestiges constatés par les auteurs de l'Atlas de Bitche ne soient que les restes d'un camp ou d'un des nombreux ouvrages de défense élevés pendant les guerres du dix-septième et du dix-huitième siècles[1].

XII.

HASPELSCHEIDT.

A 4 kilomètres au nord-est de Bitche et à 1 500 mètres environ au sud-ouest de Haspelscheidt est une montagne qui porte le nom de Schloss-Berg[2]. La tradition se tait complétement sur les ruines qui la couronnent et qui sont désignées sous le nom de Alt-Schloss. Ces ruines consistent en une vaste enceinte en pierres brutes de 300 mètres de long sur 160 de large. Le parapet qui l'entoure a une hauteur d'environ 5 mètres et est formé de pierres amoncelées. Aucune d'elles ne porte l'empreinte du ciseau.

M. Boulangé, qui a donné dans la Revue d'Austrasie[3] une description détaillée du *Vieux-Château,* croit y voir, non pas les ruines d'un édifice, mais bien un *Ring* complet, c'est-à-dire un retranchement des Huns d'Attila.

[1] Voir le Mémoire du comte de Bombelles.

[2] Atlas de Bitche, f. 95.

[3] *Revue d'Austrasie,* 1853, 615.

La gorge qui sépare le Schloss-Berg de la montagne de Litzelmuss et qui défend l'escarpement méridional du Schloss se nomme encore *le Ring* (*Mém. sur les forêts,* I, 528, 552).

Digitized by Google

XIII.

HOHE-WEYERSBERG.

Au sommet de la montagne du Grün-Hohe-Weyersberg[1], entre Egelshart et Mouterhausen, se voyait encore à la fin du siècle dernier, un château avec quatre tours en partie démolies. C'est le Hohe-Weyersberg ou Wihersperg[2]. Il paraît avoir été bâti par Jacob, dernier comte de Deux-Ponts-Bitche, qui s'y tenait dans le temps du rut des cerfs[3].

« Le haut Weyersberg, dit le président Alix[4], est à » un quart de lieue de Mouterhausen ; il se composait » de quatre coins de corps de logis où se trouvaient » quatre pavillons ou tourrions où sont quatre poëles » avec chambres. Il a été basti en bois et terre enduit de » chaux et se ruine de jour en jour. »

XIV.

HOHENFELS.

Hohenfeltz ou Hochenfeltz qui, dès le treizième siècle, appartenait aux sires de Ettendorf et Hohenfels[5], était un ancien fief des sires de Bitche[6].

En 1397[7], Jean l'aîné, sire de Lichtemberg, avec ses

[1] *Atlas de Bitche,* f. 149. Le sommet voisin se nomme le Dörer hohe Weyersberg.

[2] Voir la carte de l'*Histoire d'Alsace,* de Laguille.

[3] M. de Bombelles, *Mémoire.*

[4] *Description de Bitche,* 1577.

[5] Schœpflin, *Als. illust.,* II, 250. Friederich de Ettendorf, en 1293, datait, de son château de Hohenfels, une charte en faveur de Rudolf de Fleckenstein.

[6] Hertzog, *Edels. chron.,* V, 135, 136.

[7] Ibid., III, 11.

Digitized by Google

frères Jean et Louis, Simon le jeune, comte de Deux-Ponts-Bitche, et Bemond, sire de Ettendorf, jurèrent une burgfriede au château de Hohenfels.

En 1408[1], Rheinbold de Ettendorf vendit Hohenfels à Henri, sire de Fleckenstein.

En 1542, le château ruiné et le village de Dambach passèrent aux Dürckheim qui en étaient déjà seigneurs en partie.

Hohenfels était situé au sud-ouest du village de Dambach[2] (Bas-Rhin); ses ruines couvrent le sommet de plusieurs rochers qui séparent la vallée de Dambach de celle de Philippsbourg. « Plusieurs chambres sont taillées » dans le roc, et l'on y distingue un cachot affreux dans » lequel on descendait les prisonniers par une ouverture » perpendiculaire, dont le haut paraît avoir été fermé » par un énorme couvercle de pierre[3]. »

XV.

LOTTHRINGEN.

« Sur la montagne plus prochaine de Rumelingen » (Rimling), dit le président Alix[4], se voient encore les » ruines d'un château qui y souloit être appelé Lot- » thringen et a retenu ledit nom jusques à huy. »

« 1570. Ascensement de la place où étoit un château » appelé Lotthringen, dit l'Inventaire de Lorraine[5], au- » dessus du village de Rumelingen, avec les fossés et les

[1] Hertzog, V, 135, 136.

[2] Cassini (f. Landau) place un peu à l'ouest de Hohenfels, une autre ruine qu'il nomme Hofels. C'était probablement une des parties du château principal.

[3] Schweighœnser, *Antiquités de l'Alsace,* Bas-Rhin, p. 162.

[4] *Description de la Lorraine.*

[5] *Invent. de Lorraine,* II, 430, 922.

Digitized by Google

» dépendances, par Jacques, comte de Deux-Ponts, sei-
» gneur de Bitche, à Klingers-Hans, demeurant audit
» Rumling, moyennant deux chapons de rente au jour
» de la St Martin. »

L'Atlas de Bitche ne porte pas trace de ces ruines et n'en fait pas mention.

Les chroniqueurs n'ont jamais prononcé le nom de cette forteresse, qui paraît remonter aux premiers âges de la féodalité.

En 954[1] un grand combat fut livré près de Rimling, et probablement sous les murs de Lotthringen, entre Chunrad, duc et comte de Worms, fils de Werinher VI le Salike, — et Bruno, archevêque de Cologne, qui se disputaient la Lorraine. Chunrad fut complétement vaincu.

Le château de Lotthringen se trouvait à l'extrémité sud-ouest du village de Rimling, dans la direction de Rohrbach, au lieu dit aujourd'hui le Schlossberg, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique. — Le terrain qu'il avait occupé a été vendu pendant la Révolution ; les débris qui s'y trouvaient furent enlevés, servirent de matériaux, et le sol, nivelé, a été rendu à la culture.

XVI.

LUTZELHARD.

Lutzelhard était situé près de la route de Bitche à Wissembourg, dans le département actuel du Bas-Rhin.

Des restes d'une tour élevée et d'autres édifices considérables couronnent un rocher escarpé haut de près de 30 mètres, et long d'environ 100 mètres. — On monte à la tour par une porte et une galerie taillées dans le

[1] Reginon, *Chron. ad ann.*, 954. — Croll, *Orig. bip.*, I, 19, 113.

Digitized by Google

roc; du côté de l'est, un mur parallèle au roc est soutenu par des contre-forts très-saillants[1].

Lutzelhard appartenait, dans l'origine, aux sires de Wasselnheim, qui, en 1363, le vendirent à Henri de Fleckenstein[2].

Plus tard, il appartint aux sires de Bitche, et ses ruines passèrent, en 1606, au comte de Hanau, avec celles du petit Arnsberg[3].

XVII.

MOUTERHAUSEN.

Le château de Mouterhausen a été bâti en 1505, par le comte Jacob de Deux-Ponts-Bitche, dans la vallée, sur le bord du ruisseau[4].

« La maison de Moderhauz, dit le président Alix[5], » consistait en belles grandes cuisines et poëles au » nombre de neuf, accompagnés, pour la plupart, de » leur chambre et cabinet. Cette maison de plaisir, bâtie » au milieu d'un étang à truites, se ruinera de bref » si elle n'est mieux entretenue. »

Une partie des ruines existe encore au milieu d'un marais qui a remplacé l'étang.

Sur le sommet de la montagne qui domine Mouterhausen, à l'ouest, se voyaient également les ruines d'une *Jœgerhaus* (maison de chasseur).

[1] Creutzer, *Statistique du canton de Bitche*, p. 146.

[2] Hertzog, *Edels. chron.*, VI, 212. — Schœpflin, II, 675. Il donne la date de 1373.

[3] *Vide suprà*, Arnsperg (le petit).

[4] *Atlas de Bitche*, f. 164. — M. de Bombelles.

[5] *Description de Bitche.*

Digitized by Google

XVIII.

PHILIPPSBOURG.

« Philippsbourg, dit Hertzog[1], est une belle maison » de plaisir et de chasse, avec jardins et étang, qui a été » bâtie par le comte Philippe III de Hanau, sire de Lich- » temberg l'aîné, et qui a reçu son nom. »

Le comte Philippe vécut de 1514 à 1590[2].

Lors du partage de 1606, le duc de Lorraine renonça, en faveur du comte de Hanau, à la propriété de Philippsbourg[3].

Les ruines de cette habitation existent encore aujourd'hui; les murs du jardin sont à demi-écroulés et l'étang s'est changé en tourbière...

XIX.

RAHLING.

Au milieu du village de Rahling, et sur la rive gauche du ruisseau, se voient les ruines du château qui, bien qu'abandonné, existait encore au siècle dernier[4].

« Le château, construit en 1119, suivant l'époque qui » se trouve dans la chapelle (castrale), est à quatre faces » de trois perches dix pieds de face, et d'une perche » vingt-et-un pieds de côté, hors d'œuvre. — Sur l'es- » carpe du fossé est un mur d'enceinte percé de cré- » neaux, avec des guérites aux angles. L'entrée est à » double porte; le fossé qui l'environne est de trois

[1] *Edels. chron.*, III, 50.

[2] Hertzog, *Edels. chron.*, V, 86.

[3] Schœpflin, *Als. illust.*, II, 232.

[4] *Atlas de Bitche*, f. 122. Cet atlas place le château à l'est du village; aujourd'hui les constructions se sont étendues de ce côté.

Digitized by Google

» perches de largeur ; sa dépendance consiste en un » petit jardin potager contre le canal du moulin, et d'un » verger derrière. Les bâtiments, appartenances et dépendances, occupent 4ª 3ᵖ. Ce château appartient au » domaine. »

XX.

RAMSTEIN.

Entre Philippsbourg et Bærenthal, sur une hauteur qui domine ce dernier village, au nord, sont les ruines du château de Ramstein[1].

Ramstein fut d'abord la propriété de la famille qui en portait le nom.

En 1317, Wernher et Uchterus de Ramstein sont nommés dans une charte des sires de Falkenstein[2].

En 1335, le château était en la possession d'un sire de Falkenstein, en guerre avec la cité de Strasbourg. Les Strasbourgeois en firent le siége, s'en emparèrent, et démolirent la forteresse. « Welches doch ein gutes » Felsz-haus was », dit le chroniqueur[3].

Au quinzième siècle, Ramstein appartenait par moitié à la famille de Botzenheim et aux sires de Lichtemberg, ainsi que le village de Bærenthal[4].

[1] Cassini, f. Landau.

Ce château ne doit pas être confondu avec Ramstein près de Scherwiller, construit en 1293 par Otto de Ochsenstein, qui passa en 1361 aux Zorn de Bulach et fut détruit par les Strasbourgeois en 1420. — Voir Königshofen, *Els. chron.*, XVe anmerckung, 870, 880.

[2] Kremer, *Ard. gesch.*, II, 413.

[3] Königshofen, V, 322. — Hertzog, VIII, 125.

[4] Schœpflin, *Als. illust.*, II, 251, 271.

Digitized by Google

Michel de Botzenheim vendit en 1513, à Philippe de Ramstein, sa part du château, ainsi que le village de Zinswiller.

Construit au sommet d'une montagne conique, sur une plate-forme longue et extrêmement étroite, Ramstein consistait en un donjon carré, défendu par deux tours placées aux extrémités du rocher. On y arrivait par un escalier taillé dans le roc qui existe encore aujourd'hui[1].

XXI.

ROTHENBURG.

Le château de Rothenburg était situé sur la montagne appelée Rothenberg ou Rodenberg, située au nord de Falkenstein.

Cassini[2] le nomme Rodenbronn ; dans le pays, il paraît être désigné sous le nom de Roth-Schlœssel[3].

Ce château remonte au neuvième siècle. Vers l'an 912, l'évêque de Strasbourg, Othbert, chassé par ses sujets révoltés, se réfugia à Rothenburg, et peu de temps après y fut assassiné[4].

Rothenburg appartenait en partie, — au quatorzième siècle, — au comte Walram de Deux-Ponts qui, en 1353, abandonna sa part à Gerhard Harnasch de Weiskirchen[5].

En 1369, Rothenburg fut pris et détruit par les Strasbourgeois[6].

[1] *Bulletin archéologique de la Moselle,* 1860, p. 117.

[2] F. Landau. Ce château est souvent confondu avec Rothenburg ou Rougemont (Haut-Rhin).

[3] Creutzer, *Statistique du canton de Bitche,* p. 147.

[4] Hertzog, *Edels. chron.,* IV, 73. — Le P. Laguille, *Histoire d'Alsace,* I, 130.

[5] Schœpflin, *Als. illust.,* II, 274. Charta in tabulario Dürckheim.

[6] Königshoffen, *Els. chron.,* V, 328. — Hertzog, *Edels. chron.,* VIII, 127. Il donne la date de 1368.

Digitized by Google

Ce château paraît avoir donné son nom à la famille Blick de Rothenburg, qui avait plusieurs fiefs des sires de Bitche, et qui ne s'éteignit qu'au dix-septième siècle[1].

XXII.

SCHOENECK.

Situé au nord-est de Neuhoffen (Bas-Rhin), ce château a donné son nom aux sires de Schœneck, qui s'éteignirent vers 1468[2].

Il appartint ensuite à Jean, sire de Lichtemberg, et après l'extinction de cette maison, en 1480, — il passa à Simon Wecker, comte de Deux-Ponts et sire de Bitche.

Schœneck était un fief de l'évêché de Strasbourg. En 1517, le comte Reinhardt, fils de Simon Wecker, le donna en arrière-fief à Wolff Eckbrecht de Dürckheim. Le château était alors à demi-ruiné; il paraît avoir été réparé de 1545 à 1547[3].

Le château de Schœneck fut détruit par les Français en 1677, pendant les guerres contre la Hollande[4].

XXIII.

WALDECK.

Le château de Waldeck, souvent nommé Walleck[5], — est situé sur le territoire de la commune d'Egelshardt. Il s'élève au sommet d'un rocher escarpé, auprès de la

[1] Hertzog, IV, 75; VI, 220. — Schœpflin, II, 171, 665.

[2] Ibid., *Edels. chron.*, III, 54; VI, 265.

[3] Creutzer, p. 148. — Schœpflin, II, 249, 704.

[4] Baquol, *Alsace ancienne et moderne,* v° Niederbronn. « Et » tous les manoirs des Vosges, » ajoute l'auteur.

[5] Schœpflin, III, 274; *Notice de Lorraine,* v° Waldeck.

Digitized by Google

vallée d'Erbsenthal. Au siècle dernier on voyait encore « deux tours entières de 80 pieds de haut, une citerne » et des logements dans le roc[1]. » Aujourd'hui il ne reste plus qu'une seule de ces tours.

En 1316[2], Waldeck appartenait à Jean et Conrad, sires de Kirkel, de la maison de Saarwerden.

En 1337-1338[3], Berthold de Buscheck, évêque de Strasbourg, était en lutte avec le chapitre de sa cathédrale au sujet de la place de prévôt (dom-probst) que le chanoine Jean de Lichtemberg disputait au neveu de l'évêque, Ulrich de Signaw. Une nuit, Jean de Lichtemberg et Conrad de Kirkel, custor de la cathédrale, firent envahir la demeure de l'évêque, à Haslach, — enlevèrent le prélat et le conduisirent d'abord à Waldeck, puis à Kirkel, où il fut jeté dans un cachot, détenu pendant seize semaines et mis à rançon.

Les sires de Kirkel s'éteignirent en 1387; leurs fiefs passèrent aux électeurs palatins qui les partagèrent en 1398, avec le comte Simon Wecker de Deux-Ponts-Bitche[4].

En 1592[5], Waldeck était en la possession des comtes de Hanau.

La Statistique de la Moselle détermine ainsi la position géodésique de Waldeck :

Latitude. . . .	49°	01′	05″
Longitude. . .	5	11	28
Altitude. . . .	367^{m},2		

[1] *Notice de Lorraine,* v° Waldeck.
[2] *Mémoire sur les forêts de Bitche,* II, 611.
[3] Königshofen, *Els. chron.,* VI, 259. — Hertzog, *Edels. chron.,* VI, 175.
[4] Schultz, *Der Bliesgau,* 53.
[5] Hertzog, III, 50.

Digitized by Google

XXIV.

WALSCHBRONN.

« Tout proche du village de Walschbronn[1] et sur une » petite colline, souloit être un château d'assez bonne » apparence, bâti puis cinquante ou soixante ans en ça, » par feu le comte Georges, frère du comte Jacques der- » nier, et n'y reste pour ce jourd'huy que les tours et » murailles avec un corps de logis qui sont de bonnes » pierres de taille, ledit comte Jacques l'a laissé ruiner, » et n'y a qu'un an ou environ, les sieurs d'Offracourt et » Receveur de Bitche ont fait vendre partie du bois qui » se pourrissoit. »

Ces lignes, extraites d'une pièce ayant un caractère authentique, sont à peu près conformes à ce qu'écrivait à la même époque le président Alix[2]: « Sur une petite » colline contigue à Walsbron restent les tours et mu- » railles d'un chasteau de bonne apparence basti depuis » 60 ou 70 ans en ça, par feu le comte Jacques dernier, » lequel l'a laissé ruiner. »

Ailleurs, le président Alix appelle ce château *Walsburg*.

M. de Bombelles, reproduisant la première version, attribue la construction du château « au comte Georges, » frère cadet du comte Jacques, qui avait la seigneurie » de Walschbronn dans son apanage[3]. »

Ces indications de l'origine du château de Walschbronn me semblent également erronées.

Le comte Jacob, dernier sire de Bitche, né en 1510, mort en 1570, ne pouvait avoir bâti un château soixante

[1] Extrait de la *Déclaration des mairies, etc., de la terre et seigneurie de Bitche*, 18 juin 1577.

[2] *Description de Bitche.*

[3] *Mémoires.*

Digitized by Google

ou soixante-dix ans avant l'époque à laquelle écrivait le président Alix (1577); les mêmes motifs s'opposent plus encore à ce que le comte Georges, frère cadet du comte Jacques, puisse être regardé comme le fondateur de Walschbronn [1].

Dom Calmet [2] rapporte que ce château a été bâti en 1490. Je crois cette assertion assez près de la vérité.

Le château de Walschbronn ne fut jamais achevé et ne tarda pas à tomber en ruines. Il en reste encore aujourd'hui quelques pans de murailles et les débris d'une forte tour carrée encore intacte au siècle dernier [3] et dont le comte de Bombelles aurait voulu faire un poste militaire.

La célèbre source de pétrole de Walschbronn coulait au pied du château.

XXV.

WEIDESHEIM.

Tout au commencement du seizième siècle, le château de Weidesheim appartenait à la famille de Bitsch dite Gentersberg, qui descendait de bâtards des sires de Bitche. Les Gentersberg le possédaient encore en 1574. Il passa ensuite à la maison de Betendorf. — Jean Wilhelm de Betendorf le reprit, en 1606, du duc Henri de Lorraine, après l'extinction de la maison de Deux-Ponts-Bitche [4].

Le vieux château ruiné a été remplacé à la fin du dix-huitième siècle, par une habitation moderne.

[1] Je n'ai nulle part trouvé mention de l'existence de ce comte Georges.

[2] *Notice de Lorraine,* v° Walschbronn.

[3] *Atlas de Bitche,* f. 44.

[4] *Invent. de Lorraine,* II, 423, 463, 465.

Digitized by Google

XXVI.

WEISKIRCH.

Ce château appartenait en 1323, à Gerhard Harnasch de Weiskirch [1]. En 1353 [2] Gerhard Harnasch de Weiskirch, probablement fils du précédent, céda la moitié de son donjon au comte Walram de Deux-Ponts, en échange d'une part dans le château de Rothenburg et dans la grande forteresse de Drachenfels [3] qui était alors en Burgfriede.

Weiskirch passa bientôt aux mains des sires de Bitche, et fut vendu, en 1428, par le comte Simon Wecker, à Alheim et Hertwig Eckbrecht de Dürckheim, sous réserve d'hommage [4].

Les familles Esch et Eckbrecht de Dürckheim se partagèrent plus tard cette seigneurie qui, au dix-septième siècle, appartenait au chancelier de Deux-Ponts, Henri Schwebel [5].

On ne sait plus dans le pays, quand a disparu le vieux château; un petit monticule, autrefois entouré de fossés et aujourd'hui encore bien visible, est tout ce qui reste de l'ancienne forteresse des Harnasch de Weiskirch.

[1] Croll, *Orig. bip.*, II, 313.

[2] Ibid.

[3] Le Drachenfels, célèbre forteresse au delà de la Lauter, détruite par les Strasbourgeois en 1335, en même temps que Rothenburg, et dont les ruines furent vendues en 1344 au comte Walram de Deux-Ponts.

[4] Schœpfflin, *Als. illust*, II, 251.

[5] *Notice de Lorraine*, v° Weiskirch. — Schœpfflin, II, 251, note H. — *Invent. de Lorraine*, II, 99.

Digitized by Google

XXVII.

Qui a fait ces ruines? — A quelle époque ces châteaux se sont-ils écroulés? —Nul ne peut le dire d'une manière précise. Bien des causes successives, la marche des événements, l'action du temps, la main des hommes ont amené la destruction de ces antiques manoirs. — Les uns, vieilles forteresses de la grande époque féodale, furent abandonnés par leurs propriétaires; ils ne répondaient plus aux besoins de leur temps à raison soit de leur situation, soit de leur mode de construction. Tel dut être le sort de Lotthringen et du Vieux-Bitche.— D'autres, ont violemment péri, pris d'assaut, démantelés, rebâtis, puis détruits encore: ainsi Ramstein et Rothenburg. — D'autres, peut-être, ont été renversés, lorsqu'en 1356 « fust le grant crollement à Mets et à Baisle et cheurent » bien septante huit forteresses au long du Rin [1]. » — Quelques-uns ont succombé sous les seuls efforts du temps. L'extinction de la maison de Deux-Ponts-Bitche, l'éloignement des comtes de Hanau, la *non-résidence* des ducs de Lorraine, nouveaux seigneurs directs, amenèrent l'abandon et la ruine de Hohe-Weyersberg, Mouterhausen, Philippsbourg, Walschbronn, qui tombèrent de vétusté. — Les derniers enfin, Schœneck, Falkenstein peut-être, et les châteaux des Vosges de la basse Alsace, eurent au commencement du dix-septième siècle, la fortune suprême d'arrêter un instant les armées de Gustave Adolphe et de Richelieu, — et un peu plus tard celles de Louis XIV. Ils s'écroulèrent pour ne plus se relever. Les Suédois, en 1633; — le maréchal de la Force, en 1635; — le maréchal de Créquy, en 1677, les firent démanteler et

[1] *Chronique du doyen de Saint-Thiébaut,* sous l'an 1356.

Digitized by Google

détruire. Derniers vestiges de la féodalité, ils disparurent avec les seigneurs féodaux.

Ces exécutions militaires firent pour nos provinces ce que l'ordonnance du 31 juillet 1626 [1] avait fait pour la France: elles changèrent la destinée du pays. L'unité de gouvernement remplaça la multiplicité des dominations; à la puissance féodale des maisons de Bitche et de Hanau, l'une éteinte, l'autre refoulée en Allemagne, succéda la souveraineté désormais incontestée des ducs de Lorraine. A partir de cette époque, plus de destructions, plus de ruines; partout la régénération et la vie. Les sages mesures administratives des intendants de Louis XIV ouvrent au comté de Bitche une ère nouvelle de prospérité. De tous côtés la forêt se défriche, les villages s'élèvent, les industries se créent, les routes se percent, le pays se transforme. — Le règne semi-séculaire de Léopold et de Stanislas va effacer les derniers vestiges d'une époque de désolation et de misère, — et préparer l'avénement de la France dans une province qu'elle n'a point encore possédée, et qui doit lui appartenir à jamais!

[1] Cette ordonnance, datée de Nantes, décida que les fortifications des villes et châteaux inutiles à la défense des frontières et propres à servir de retraite aux perturbateurs de la paix publique, seraient détruites et démolies.

Digitized by Google

TABLE.

	PAGES.
AVANT-PROPOS	154
LES RUINES	157
LES VILLAGES	158
Bedebur	163
Criegelsbach	166
Durnen	167
Eidenheim	167
Fousbach	168
Hasselthal	169
Horn	170
Hundenesse	170
Kaltenhausen	171
Kirschbach	172
Lambertsbronn	174
Landweiler	174
Lickershoff	175
Meren	176
Mihweiler	177
Oldingen	179
Paffenhall	181
Parelle	182
Remschweiler	183
Reyersberg	185
Rohr	186
Smalendald	187
Trousch	187
Walle	188
Walschbronn (les bains de)	188
Wergesengen	191
Wigere-Weyer	191
Wurschingen	193
Wurschweiler	194
Qui a fait ces ruines?	195
LES COUVENTS	200
Bitche	201
Klosterbach	202
Meren	202
Olberding	203
Paffenthal	203
Sturtzelbronn	204
Trousch	205
LES CHATEAUX	205
Arnsberg (le grand)	207
Arnsberg (le petit)	209
Bitche-le-Vieux	209
Blumenstein	211
Epping	212
Eschweiler	213
Falkenstein	213
Gentersberg	214
Hanwiller	215
Haspelscheidt	216
Hohe-Weyersberg	217

Digitized by Google

Hohenfels 217
Lemberg (V. Bitche-le-Vieux) ..... »
Lotthringen 218
Lützelhard 219
Mouterhausen 220
Philippsbourg 221
Rahling 221
Ramstein 222
Rimling (V. Lotthringen) »
Rothenburg 223
Schœneck 224
Waldeck 224
Walschbronn 226
Weidesheim 227
Weiskirch 228
Qui a fait ces ruines ? 229

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. LE COLONEL GOSSELIN,

PAR M. SUSANE.

Théodore-François Gosselin, né à Rouen le 10 juin 1791, et décédé à Metz, le 14 février 1862, fut admis en 1810 à l'École polytechnique avec le numéro 34 dans une promotion qui comptait cent soixante-sept élus. L'année suivante, il passait avec le quatrième rang dans la première division, et, au 1er octobre 1812, le classement résultant des examens de sortie proclamait son nom à la tête de toute sa promotion.

C'est une grande affaire que de sortir le premier de l'École polytechnique. De nos jours, le vainqueur dans cette lutte glorieuse reçoit, en séance publique de l'Académie des Sciences, un exemplaire des œuvres du grand Laplace. Son nom est répété par toutes les voix de la presse, et dès ce moment la célébrité commence pour lui. Dans tous les temps, les services publics qui se recrutent à l'École se sont disputé la possession du jeune triomphateur, et l'ont reconnu comme porteur d'un certificat de capacité hors ligne et d'un brevet de fortune.

Pourquoi la fortune s'est-elle montrée si avare à l'égard de Gosselin? — C'est qu'on était en 1812.

Digitized by Google

Né dix ans plus tôt, il eût probablement parcouru une brillante carrière militaire. — Né dix ans plus tard, il serait certainement entré, en quittant l'École polytechnique, dans le corps des mines ou dans celui des ponts et chaussées, et sa remarquable aptitude aux sciences mathématiques, à une époque caractérisée par de si nombreux et si magnifiques travaux, l'eût sans doute fait marcher de front avec nos plus éminents ingénieurs.

En 1812, la France était arrivée à l'apogée de sa puissance; le continent européen était soumis et suivait presque tout entier nos drapeaux. Il ne restait plus à vaincre que l'insaisissable Angleterre, et sa dernière alliée, la Russie. Une armée de six cent mille hommes venait de passer le Niémen et marchait sur Moskou. Tous les cœurs étaient émus, dans l'attente de prodigieux événements. On prévoyait des luttes terribles à soutenir, des difficultés gigantesques à surmonter; mais, après cela, le triomphe définitif et le repos d'Hercule. Des français de vingt ans ne résistent jamais aux tentations de la gloire et du patriotisme. Dans cette année 1812, celui qui allait être le premier de l'École polytechnique et avoir le droit de choisir avant tous ses concurrents, avait demandé à entrer dans l'armée. Il obéissait aux généreux entraînements de la jeunesse, au sentiment d'un grand devoir à remplir vis-à-vis du pays et de l'empereur; et c'est ainsi que Gosselin manqua sa fortune, fournissant une fois de plus la preuve que les circonstances font plus de la moitié de la valeur apparente d'un homme.

Avant même qu'il eût rejoint l'École d'application de Metz, son sort était décidé. La nuée imperceptible qui se balançait à l'horizon, et qui à peine avait attiré l'attention inquiète de quelques hommes expérimentés, était devenue l'ouragan terrible qui, en moins d'une année, devait détruire les fruits de vingt ans de victoires, et, pour un quart

Digitized by Google

de siècle, la durée de la vie d'un soldat, effacer la France de la liste des puissances actives. Gosselin n'entrait dans l'armée impériale que pour la voir mourir, et voir mourir avec elle les beaux rêves d'avenir qu'un éclatant début l'avait autorisé à caresser.

Les neiges et les fleuves glacés de la Russie avaient fait leur affreuse besogne. Gosselin ne passa que six mois à l'École d'application, et fut envoyé le 5 juillet 1813 au corps d'observation de Bavière, commandé par le maréchal Augereau. Le jeune lieutenant y fut chargé d'une partie des travaux de défense entrepris pour mettre la ville de Würtzbourg à l'abri d'un coup de main. Le 26 septembre, tant nos revers avaient fait de vides, il fut nommé chef du génie de la division Sémelé, et il assista en cette qualité au combat de Naumbourg, aux quatre journées de la bataille de Leipzig et à toutes les affaires de notre triste retraite sur le Rhin jusqu'à la bataille de Hanau.

Pendant le long blocus de Mayence, il fut employé aux travaux défensifs de Costheim, se trouva aux combats de Hocheim et Costheim, et faillit mourir du typhus. Revenu à Metz en juin 1814 avec la 2e compagnie du 1er bataillon de mineurs, il fut bientôt dirigé sur Saint-Omer, où sa compagnie entra dans la formation du 1er régiment du génie.

Cette opération achevée, le lieutenant Gosselin fut détaché à la direction de Brest, et, le 21 septembre, il devint chef du génie à Morlaix. Pendant la courte campagne de 1815, on l'envoya vers le général Clauzel, qui commandait le corps d'observation des Pyrénées et qui lui donna la mission d'établir des lignes pour la défense de la vallée de l'Ariége. Après Waterloo, il fut successivement attaché aux directions de Brest et de Cherbourg, et ce fut dans cette dernière ville que vint le trouver son brevet de capitaine, grade auquel il fut promu le 27 décembre 1816,

Digitized by Google

et qu'il ne devait échanger que vingt-deux plus tard contre celui de chef de bataillon.

Gosselin était depuis le 15 juin 1819 chef du génie à Dieppe, lorsque le colonel Brulley de Saint-Rémy, directeur à Cherbourg, qui connaissait tout son mérite, le redemanda en 1822. Il s'agissait de rédiger sur la place de Cherbourg et sur la défense générale du Cotentin des projets, dont les immenses travaux exécutés aujourd'hui indiquent l'importance. Notre confrère gagna là sa croix de chevalier de la Légion d'honneur, qui lui fut accordée le 23 mai 1825, grâce à la chaleureuse entremise du général Rohault de Fleury, qui, en qualité d'inspecteur général, avait eu à examiner les projets et avait donné sa haute approbation au travail de Gosselin.

Au commencement de 1825, le capitaine Gosselin, qui, jusque-là avait trouvé une consolation aux déceptions de la fortune dans des emplois qui le tenaient aussi près que possible de sa famille et de son pays d'origine, fut appelé au commandement d'une compagnie du 3e régiment du génie alors en garnison à Metz, dans cette ville qui allait devenir son pays d'adoption, et où il devait, par un séjour continu de seize ans, conquérir ce droit de bourgeoisie, que la noble cité accorde avec tant d'empressement aux officiers de l'artillerie et du génie.

Dès l'année suivante, et sur la demande expresse du général Sabatier, Gosselin fut appelé à faire partie de l'état-major de l'École d'application, et il cumula ses fonctions journalières auprès des élèves avec celles d'adjoint au professeur de mécanique.

Ce professeur était alors l'illustre Poncelet. Gosselin accepta avec crainte, mais en même temps avec un vif sentiment d'orgueil et de reconnaissance, une position qui le signalait comme le futur successeur de M. Poncelet, et qui lui faisait entrevoir enfin une voie vers un avenir

Digitized by Google

digne d'un lauréat de l'École polytechnique. Cette position d'adjoint qu'il occupa pendant plusieurs années, loin de le conduire au but de ses espérances, devint l'occasion d'un des déboires les plus amers qu'il ait eus à ressentir.

Les deux armes de l'artillerie et du génie ne sont pas toujours sœurs autant qu'elles devraient l'être. Cela tient à ce que les limites qui séparent leurs attributions sont, sur plusieurs points, difficiles à définir. Ayant toutes les deux, avec une vitalité très-différente, une égale envie de vivre, et de vivre sans être diminuées l'une au profit de l'autre, elles dépensent quelquefois une partie de leur temps et de leur science à nourrir des procès de mur mitoyen. Chargées de fournir concurremment des professeurs à leur école commune, il semblerait que ce qu'elles auraient eu toujours de plus naturel et de plus avantageux à faire, eût été de prendre, de bon accord et sans arrière-pensée, les capacités là où elles se trouvaient, sans regarder à l'étoffe du plastron. Il n'en avait pas toujours été ainsi, et le ministre, en présence de difficultés qui menaçaient de devenir sérieuses, dut procéder à leur égard à la manière de Salomon dans un jugement célèbre. Il partagea les cours entre les deux armes, et le cours de mécanique, plus spécialement utile à l'artillerie, lui fut attribué. C'est ainsi que Gosselin, déjà déçu dans sa légitime ambition de fortune militaire, vit lui échapper la chance qui avait semblé lui être offerte d'arriver à une notoriété scientifique dans l'exercice d'un cours qui, depuis trente ans, a déjà conduit deux de ses professeurs à l'Institut.

Un dédommagement lui était dû. Il eût pu se faire longtemps attendre si M. Français ne fût mort subitement au commencement de 1833. Le conseil d'instruction de l'École saisit l'occasion avec empressement, et nomma d'office Gosselin professeur d'art militaire et de géodésie,

Digitized by Google

nomination qui fut confirmée le 30 mars par le ministre. C'est après avoir professé ce cours pendant cinq ans ; c'est après l'avoir remanié de fond en comble et en avoir fourni, en 1834, une rédaction qui lui valut, de la part des présidents des Comités des deux armes, des éloges et des vœux pour son prochain avancement, que Gosselin fut enfin promu au grade de chef de bataillon, le 24 août 1838.

Il conserva encore pendant près de trois ans sa position de professeur. Nommé, le 17 février 1841, commandant de l'École régimentaire du génie à Metz, il passa, le 28 février 1843, chef du génie à Châlons-sur-Marne, fut nommé officier de la Légion d'honneur le 14 avril 1844 (il était chevalier depuis dix-neuf ans), lieutenant-colonel le 28 février 1847, et chef du génie à Verdun le 30 juillet 1848. C'est dans cette position qu'il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite, le 31 décembre 1849, avec quarante et un ans de services et trois campagnes.

La fatalité avait poursuivi Gosselin jusqu'à cette dernière étape de sa vie militaire.

Des anciens priviléges accordés aux officiers de l'artillerie et du génie, comme compensation des études difficiles et coûteuses que leur éducation exige et des chances plus faibles d'avancement qu'offrent des corps où le mérite est plus uniformément répandu, un seul restait debout. Les lieutenants-colonels n'étaient retraités qu'à soixante ans comme les colonels, tandis que ceux de l'infanterie et de la cavalerie l'étaient à cinquante-huit. Cette mesure avait d'ailleurs sa justification dans la nature des attributions dévolues au plus grand nombre des officiers supérieurs des deux armes, qui occupent dans les établissements des emplois où l'expérience et l'activité intellectuelle rendent encore de très-utiles services, même lorsque la vigueur corporelle a disparu. En 1849, le mi-

Digitized by Google

nistre décida un jour que tous les lieutenants-colonels de l'armée, sans exception, seraient mis à la retraite à cinquante-huit ans, et Gosselin, qui avait eu un instant le droit d'espérer qu'il parviendrait au grade ambitionné de colonel du génie, fut compris dans l'exécution d'une mesure qui ne devait être appliquée qu'une fois, le ministre ayant, après une nouvelle étude de la question et par une appréciation bienveillante des droits acquis, rapporté peu de temps après une décision qui ne devait devenir définitivement la règle que douze ans plus tard!

Gosselin avait, et non sans motifs, un sentiment très-vif des torts de la fortune à son égard. Ce dernier coup, et les regrets qui accompagnent l'idée d'une existence moins bien remplie qu'elle eût pu l'être, avaient jeté sur ses dernières années un nuage de tristesse qui ne se dissipait guère qu'au sein de notre Compagnie ou au contact des officiers d'artillerie et du génie de la jeune génération. Au milieu de ses anciens élèves, comme parmi ses confrères, il était sûr de rencontrer des amis sympathiques et de recueillir les marques d'estime et d'affection qu'il méritait, et dont il avait besoin. C'est assurément ce besoin qui a déterminé le colonel Gosselin, après sa mise à la retraite et lorsqu'il dut se résigner à vivre séparé de ses fils lancés dans d'honorables carrières, à venir achever ses jours à Metz. Il était certain de s'y trouver en famille.

Gosselin était arrivé à Metz en 1825, l'année même de la création de ces cours industriels qui ont eu une influence si considérable sur le développement intellectuel de ce pays, et qui l'ont placé pour longtemps à un niveau qui n'est pas ordinaire dans les provinces, même dans le rayonnement des villes de premier ordre. Ces cours avaient été organisés sous le patronage libéral de l'Académie, et ils ont fourni leur utile carrière, grâce au

Digitized by Google

talent et au dévouement désintéressé d'un grand nombre des membres qui la composaient. L'Académie désirait par-dessus tout alors attirer dans son sein des hommes capables de continuer son œuvre de prédilection, et son attention ne devait pas tarder à se fixer sur Gosselin.

Notre regretté confrère, en dehors des travaux officiels dont il avait été chargé, s'était déjà fait connaître par une notice sur le pont-levis de M. Derché, qui avait eu les honneurs de l'insertion dans le *Mémorial de l'officier du Génie*. Avant cette notice, l'emploi du pont-levis Derché était impraticable. Il avait répondu, en 1826, à une question mise au concours par le Comité des fortifications, par un mémoire sur le tracé graphique et pratique des tranchées dans les attaques des places, qui obtint le prix, une médaille d'or de la valeur de 600 fr., et dont l'importance parut si grande à cette époque, que le ministre décida que le travail de Gosselin demeurerait secret. Il n'a été imprimé dans le *Mémorial* qu'en 1844.

L'année suivante, M. Poncelet, dont Gosselin était l'adjoint à l'École d'application, le chargea de rédiger les leçons de mécanique industrielle professées par lui à l'hôtel de ville. Cette rédaction, claire et substantielle, dont la publication par voie de lithographie commença en 1828, fut considérée par l'Académie comme un très-grand service rendu à sa noble entreprise, et elle appela Gosselin, dans cette même année 1828, à prendre place dans les rangs de ses membres. Il ne tarda pas à faire partie du bureau et, quatre ans plus tard, en 1832, il était déjà appelé à l'insigne honneur de la présidence.

Nous pouvons tous rendre témoignage que jamais notre Compagnie ne compta dans son sein un membre plus assidu, plus dévoué, plus disposé que lui à accepter les missions, souvent délicates et fastidieuses, de rendre compte à ses confrères, dans des rapports consciencieu-

Digitized by Google

sement étudiés, des mémoires et ouvrages relatifs aux sciences mathématiques et industrielles, qui sont journellement soumis au jugement de l'Académie. Plusieurs de ces rapports ont été pour Gosselin l'occasion de travaux considérables, et ont abouti à de nouveaux mémoires résumant, pour l'époque où il écrivait, l'état de quelques questions scientifiques importantes.

Je n'entreprendrai point d'analyser le dossier considérable dont le colonel Gosselin a enrichi pendant trente ans les archives de l'Académie. Il suffira, pour rappeler l'étendue de ses services et la variété de ses connaissances, de citer les principales œuvres qu'il a laissées :

1829. Rapport et Mémoire sur un projet de bateau à vapeur présenté à l'Académie par le chef de bataillon en retraite Landormy. Ce Mémoire était, à l'époque où il fut donné, l'un des plus complets qui existât sur la matière.

1830. Rapport sur un moteur tournant sous l'eau.

1831. Considérations sur le lancement des projectiles très-lourds; travail plein de recherches curieuses sur les effets des anciennes machines comparés à ceux de l'artillerie moderne.

1832. Mémoire sur les scieries.

1832. Rapport sur l'établissement des roues à la Poncelet.

1832. Rapport sur les cours industriels de Metz.

1833. Rapport sur une machine à battre les grains.

1834. Cours d'art militaire et de géodésie à l'usage des élèves de l'École d'application de l'artillerie et du génie.

Cet ouvrage, approuvé comme on l'a dit plus haut par les Comités des deux armes, était accompagné de Leçons sur l'usage et la vérification des instruments de lever et de nivellement.

Digitized by Google

1834-35-36. Rapports sur les travaux annuels de l'Académie de Metz.

1837. Mémoire sur la pratique de la gnomonique; travail de la plus grande utilité pour le service des troupes dans les camps, et présenté sous un point de vue aussi simple que nouveau.

1839. Notice sur un appareil inventé par M. de Saulcy père, pour lire, à toute heure du jour, le temps moyen ou le temps vrai sur un cadran solaire quelconque.

1853. Notice sur le mouvement de rotation de la terre; mémoire astronomique et philosophique inspiré par la belle expérience exécutée, en 1851, au Panthéon, par M. Foucault.

1857. Considérations sur les effets souterrains de la poudre; œuvre de prédilection de l'auteur, son adieu au corps du génie.

1858. Nouvel examen sur la densité moyenne de la terre. Reprenant le problème autrefois traité par Cavendish, Gosselin arrive à une densité moyenne notablement supérieure à celle trouvée par le physicien anglais, et concordant, à deux centièmes près, avec celle qui aurait été déterminée par Bailly, si l'on s'en rapporte aux souvenirs de Beudant.

L'esquisse que je viens de tracer de la vie et des travaux de Gosselin semblerait à tout le monde incomplète, si je n'ajoutais pas que, malgré les mauvaises chances qui l'ont poursuivi toute sa vie et malgré la gravité de ses études, notre confrère était naturellement gai et plaisant, avec bonhomie, sans prétention, quand il se trouvait dans un milieu à sa convenance. Mathématicien d'instinct et d'esprit, il lui arrivait — pourquoi ne pas le rappeler? ce léger travers ne se rencontre-t-il pas chez

Digitized by Google

presque tous les hommes adonnés aux combinaisons et aux transformations des éléments du calcul ? — il lui arrivait de traiter les syllabes et les mots d'une phrase comme les lettres d'une équation, et il tombait souvent sur des rencontres singulières et inattendues. Rompu à l'exercice des formules algébriques, il s'en faisait un jouet, et dépensait quelquefois, pour se délasser, une somme prodigieuse de science à la recherche de la solution de quelque problème bizarre. Je ne citerai qu'un seul de ces problèmes, celui dont il nous communiquait l'élégante solution peu de jours avant la fatale attaque qui l'a conduit à la tombe, et avec lequel il a fait ses adieux à sa chère Académie.

Les vieillards reviennent volontiers aux souvenirs de leur jeunesse. Arrivé au bout de sa carrière, et tournant le dos à un avenir qui n'avait plus rien d'attrayant, Gosselin, remontant à son beau temps de l'École polytechnique, se ressouvint un jour d'une curiosité scientifique, offerte en 1809 au monde savant par M. Dubois-Aimé, et qui était restée sans solution satisfaisante. Il s'agissait de trouver l'équation de la courbe décrite par un chien qui, s'étant éloigné de son maître, cherche à le rejoindre. Un être illuminé par l'intelligence apprécierait en pareil cas la position du point où le maître doit arriver dans le temps nécessaire pour être rattrapé, et il marcherait en ligne droite sur ce point. L'instinct du chien n'admet pas un pareil calcul ; l'animal a toujours l'œil fixé sur son maître ; il doit à chaque instant changer de direction, et par conséquent décrire une courbe.

En rappelant les tentatives faites, il y a cinquante ans, sur cet objet, et en posant son équation, Gosselin laissait échapper cette réflexion philosophique, qu'il s'appliquait sans doute à lui-même, et qui résume, en effet, si bien

Digitized by Google

l'histoire de sa vie : « — Ce sont là des œuvres qui ne mènent à rien, mais qui fournissent une preuve consolante de cette vérité : c'est que les élèves de la mère-école ont souvent travaillé pour la science elle-même, et non pas seulement pour des titres et des honneurs. »

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1862-1863.

L'Académie impériale de Metz décernera une MÉDAILLE D'OR ou une MÉDAILLE D'ARGENT aux auteurs qui auront convenablement traité un sujet rentrant dans ce programme :

Lettres.

I. Une composition littéraire en vers ou en prose.

Histoire.

II. *Biographie* de l'un des hommes, aujourd'hui décédés, qui ont appartenu au pays messin par la naissance ou par des services éminents rendus à la cité, et qui se sont illustrés soit dans les fonctions civiles ou militaires, soit dans les sciences, les lettres, les arts ou l'industrie.

III. Histoire du commerce messin.

IV. Passage d'Attila à Metz.

NOTA. En dehors de ces questions, l'Académie prendra en considération tout *travail historique relatif à la province*, qui lui aura été adressé et qui lui paraîtra digne de récompense.

Sciences.

V. — Description statistique de l'un des cantons du département, au point de vue de l'histoire naturelle, de l'agriculture, de l'industrie, ainsi que l'état physique et moral et des mouvements de la population.

VI. — Influence des chemins de fer sur une ville telle que Metz.

Digitized by Google

Arts.

VII. — Projets de constructions communales pouvant s'appliquer, dans leur ensemble ou par portion, au plus grand nombre des villages du département, et comprenant :

1° Une salle d'école de garçons, le logement de l'instituteur et de sa famille, avec les dépendances nécessaires dans une école rurale ;

2° Une salle d'école de filles, le logement de l'institutrice ou des institutrices, avec les accessoires ;

3° Une salle d'asile ;

4° La salle de réunion du Conseil municipal et le cabinet des archives ;

Un Mémoire explicatif sera joint aux plans, ainsi qu'un devis estimatif de la dépense.

La dépense ne devra pas dépasser 25000 francs pour le projet complet (1, 2, 3 et 4) ; 20000 francs pour une école de garçons, avec mairie et école de filles (1, 2 et 4), et 14000 francs pour une école mixte avec mairie (1 et 4).

L'échelle des plans, coupes et élévations, devra être d'un centimètre pour mètre.

NOTA. On trouvera des indications utiles dans l'ouvrage intitulé : *De la construction des maisons d'école, de leur conservation et de celle des mobiliers d'école*, par M. Salmon ; et l'on devra consulter la circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, en date du 30 juillet 1858, pour l'étude des dispositions de détail.

VIII. Études sur les constructions rurales affectées à la grande et à la petite culture, au point de vue de la salubrité, de l'économie et des facilités de l'exploitation. Le travail devra être spécialement approprié au département de la Moselle. On pourra lui donner la forme d'un mémoire accompagné de plans, ou celle d'un projet régulier s'appliquant à une exploitation d'une étendue fixée entre 40 et 150 hectares.

Agriculture.

IX. Quelles seraient les conditions les plus utiles à insérer dans les baux sous le rapport de leur durée, et des garanties nécessaires au propriétaire pour la conservation de ses terres, et au fermier pour que celui-ci puisse donner à ses cultures l'essor nécessaire ?

Digitized by Google

X. Mémoire descriptif, avec plan, d'un travail d'irrigation exécuté dans le département de la Moselle, sur une étendue de 5 hectares au moins. Le mémoire devra indiquer :

La composition du sol et du sous-sol;

La pente du terrain et celle des rigoles d'irrigation et des collecteurs;

Les travaux de terrassements faits pour le nivellement général du terrain;

La quantité d'eau dérivée par l'irrigation et celle rendue au cours d'eau alimentaire;

Les ouvrages fixes ou les machines établis pour opérer la dérivation;

La dépense de premier établissement, d'entretien et les frais de main-d'œuvre d'emploi des machines s'il y a lieu.

La production du sol avant et après l'organisation du système d'arrosage.

Travaux pratiques.

L'Académie décernera une MÉDAILLE D'OR ou une MÉDAILLE D'ARGENT :

I. Aux propriétaires ou cultivateurs qui auront obtenu les meilleurs résultats de travaux d'irrigation exécutés sur 3 hectares de prairies au moins.

II. Aux cultivateurs qui auront introduit dans leur exploitation l'emploi des vidanges et accompli une suite de travaux suffisants pour permettre de bien apprécier les résultats produits par ces engrais.

III. Aux personnes qui auraient obtenu les résultats pratiques les plus satisfaisants par la pisciculture dans le département de la Moselle.

IV. A celles qui auraient le plus fait pour l'acclimatation, dans notre département, de certaines plantes utiles qui n'y ont point encore été introduites ou qui n'y vivent que d'une manière tout exceptionnelle.

V. A celles, enfin, qui auraient découvert, dans le département de la Moselle, des gisements de calcaire capables de fournir à bon

Digitized by Google

marché des ciments de qualité supérieure susceptibles d'être exploités en grand et placés dans des conditions satisfaisantes pour l'écoulement des produits.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les mémoires devront être adressés, avant le 1er mars 1863, au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque.

Suivant l'usage, les concurrents ne devront pas se faire connaître. Chaque mémoire portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur: ce billet ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant, quant aux travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, les concurrents pourront se nommer, afin que l'Académie soit à même de constater avec eux l'exactitude des résultats obtenus.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les Membres titulaires et les Associés libres résidants n'ont pas droit aux prix proposés; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les Membres correspondants et les Associés libres non-résidants sont admis à concourir pour les prix.

Metz, le 15 mai 1862.

Le Secrétaire, *Le Président,*

EMILIEN BOUCHOTTE. MÉZIÈRES.

Digitized by Google

COMPOSITION DU BUREAU

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1862-1863.

Président d'honneur : M. le baron JEANIN, Préfet de la Moselle.

Président titulaire : M. MÉZIÈRES.

Président honoraire : M. LECLERC.

Vice-Président : M. le Baron de GERANDO.

Secrétaire : M. Émilien BOUCHOTTE.

Secrétaire-Archiviste : M. CLERCX.

Trésorier : M. CHABERT.

M. LEGOUT, agent, rue des Clercs, 2.

Digitized by Google

Digitized by Google

AGRICULTURE.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA VIGNE

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE,

PAR M. CHARLES ABEL.

Les trois grandes productions du département de la Moselle sont ses céréales, ses fers, ses vins. L'Académie de Metz s'est toujours fait un devoir d'en favoriser le développement; elle s'est attachée surtout à la culture de la vigne qui, sous notre climat, constitue un véritable tour de force.

En 1859, l'Académie de Metz s'est demandé si l'art de cultiver la vigne et de faire le vin ne restait point stationnaire dans notre contrée. Il lui a semblé que la viticulture et la vinification avaient encore des progrès à faire. En conséquence, sous forme de questions méthodiquement présentées, l'Académie a fait appel à la pratique des viticulteurs mosellans pour obtenir d'eux des renseignements sur les améliorations estimées possibles et sur les essais tentés plus ou moins heureusement par l'œnologie des bords de la Moselle.

Le résultat obtenu par cette enquête a été incomplet, même après l'habile rapport de M. Huot. Très-peu de personnes ont répondu à l'appel.

Il reste à faire faire un pas de plus à cette question

Digitized by Google

viticole. C'est un devoir pour l'Académie de continuer près de ses membres l'enquête qu'elle avait entreprise au dehors. Ceci est de tradition dans notre société.

Le 30 septembre 1768, Lepayen entretenait l'Académie de Metz d'une philippique contre les échalas démesurément élevés du pays messin.

Le 10 avril 1769, lors de sa réception comme membre titulaire, M. le conseiller Bertrand de Boucheporn crut ne pouvoir mieux choisir pour sujet de discours que la *taxe des vins dans le pays messin et les contrats à façon ou crants* qui liaient les propriétaires et les vignerons, deux institutions que l'on considérait, avec quelque raison, comme entravant les progrès de la viticulture messine. J'ai découvert dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Clément quelques-uns de ces contrats inédits où l'on partageait la récolte à mi-muid, à tiers muid. Ces documents nous instruisent sur la situation qui était faite dès le quatorzième siècle aux vignerons de la Moselle.

En 1775, l'Académie de Metz proposait comme sujet de concours une étude sur la culture la plus convenable à la vigne relativement au climat, à la température, au sol du pays messin, et elle couronnait, le 25 août suivant, le travail d'un avocat de Nancy, Durival le jeune, qui indiquait les améliorations à introduire dans les vignobles du pays messin, au point de vue de la plantation, de la taille, de l'ébourgeonnement des ceps de vigne.

Devenu membre de l'Académie de Metz, Durival lui communiqua, le 17 novembre 1783, un mémoire sur le décuvage des vins, critiquant la coutume locale de tirer le moût par le bas des cuves et prétendant qu'il était plus rationnel de prendre ce jus vineux par le haut des cuves, suivant la méthode bourguignonne, qui permettait au gaz acide carbonique de rester constamment en contact avec le vin nouveau et rendait la fermentation plus régulière.

Digitized by Google

En 1786, l'Académie de Metz demandait quelle était la forme la plus avantageuse à donner à un pressoir, de façon à occuper le moins d'espace possible et de manière à produire le plus grand effet en n'employant qu'une force médiocre. Ce problème fut résolu par J. B. Jaunez, architecte à Metz et propriétaire de vignes sur le mont Saint-Quentin. Le pressoir Jaunez fut perfectionné par son auteur et couronné à nouveau par l'Académie de Meaux.

Au mois de novembre 1820, M. Chambille, membre de l'Académie, lui donnait communication d'une expérience qu'il venait de faire dans sa propriété de Plappeville. C'était le système de Mlle Gervais qu'il avait mis en pratique, c'est-à-dire la couverture hermétique des cuves à laquelle était adapté le chapiteau d'un grand alambic surmonté d'un réfrigérant enveloppé d'eau fraîche, dans laquelle venait se dissoudre le gaz acide carbonique produit en excès par la fermentation, tandis que les vapeurs alcooliques et odorantes se condensaient dans la curcubite et retombaient en pluie rafraîchissante sur la vendange. En présence de plusieurs membres de l'Académie, après une fermentation de dix-sept jours, M. Chambille leva l'appareil et analysa un demi-litre du liquide qui s'y trouvait. Ce liquide était limpide, avait un goût agréable de pomme de reinette, et il pesait 16 degrés et demi à l'aréomètre de Beaumé. Traité par l'acide gallique, il s'est coloré en violet très-foncé et a gardé sa saveur alcoolique. A la distillation, ce liquide a donné une espèce de kirsch très-agréable, pesant 26 degrés. Le 4 février 1821, M. Chambille faisait un second rapport, démontrant l'avantage du vin fait au système Gervais et de l'eau-de-vie obtenue des marcs d'après ce système.

En 1822, l'Académie de Metz priait de faire connaître tout ce qui intéressait la culture de la vigne dans le dé-

Digitized by Google

partement de la Moselle, et quels étaient les plants qui devaient être cultivés de préférence.

En 1823, l'Académie demandait quels étaient les meilleurs moyens de donner aux vins blancs du pays messin une qualité et une apparence approchant de celle des crus de Champagne.

En 1824, l'Académie proposait au concours une étude comparée sur le système de fermetures des cuves à la Gervais, à la Dom Casbois et sur les cuves découvertes. Cette question était fortement débattue depuis longtemps, puisqu'en 1775, un viticulteur nancéïen faisait part au public que la meilleure manière de faire bien rouge, consistait à mettre un couvercle de planches laissant du jour entre elles. On y écrasait le raisin, le vin coulait au travers, on jetait une partie des marcs hors de la cuve, on balayait le reste, puis on recouvrait le tout de couvertures de laine.

En 1825, la question fut remise au concours en ces termes: L'expérience ayant démontré qu'il est avantageux de couvrir les cuves, la Société accordera une médaille à l'auteur d'un bon abrégé manuel sur les moyens les meilleurs et les plus économiques de faire le vin en couvrant les cuves.

En 1826, l'Académie de Metz demandait un mémoire sur les incisions annulaires et longitudinales pour éviter la coulure de la vigne.

Un autre travail plus important encore était proposé comme sujet de concours: c'était l'Ampélographie mosellane. L'Académie demandait un travail comprenant les noms de toutes les espèces de vignes cultivées dans le département de la Moselle, avec leurs synonymes anciennement employés dans nos vignobles ou actuellement en usage dans les autres contrées de la France. L'Académie réclama en outre une Étude historique de l'origine de

Digitized by Google

chaque espèce de vigne et ses vicissitudes, et un Aperçu sur la disparition des bonnes espèces et leur remplacement par la grosse race.

Plusieurs membres de l'Académie firent de nombreuses communications intéressantes sur les questions d'œnologie mises au concours. En 1825, M. Herpin présentait à l'Académie du vin mousseux, façon champagne, fait à Peltre, et composait en 1835 un ouvrage ex professo sur ses procédés. M. Bouchotte exposait les résultats obtenus par l'incision annulaire ; ce que confirmait la recherche de M. de Maud'huy en 1827.

En dehors de l'Académie de Metz, des efforts isolés ont été tentés. J. B. Jaunez publia, en 1816, le *Manuel du vigneron du département de la Moselle,* ouvrage dans lequel cet ancien lauréat de l'Académie de Metz réunit méthodiquement toutes les observations qu'il avait faites sur la culture de la vigne dans la Moselle pendant une pratique de trente années. Déjà Bidet, en publiant à Ay (Champagne), en 1759, son *Traité sur la culture de la vigne et sur la façon de faire le vin,* faisait connaître des extraits de mémoires, qui lui avaient été fournis, sur la culture de la vigne dans le pays messin par des propriétaires de la Moselle.

En 1842, dans sa *Flore de la Moselle,* M. Holandre essaya de donner le catalogue des différentes variétés de vignes du pays messin, et il divisait nos cépages en trois groupes : petits noirs, — gros noirs, — blancs.

M. Collignon (d'Ancy) publia en 1846, et dans le cours des années suivantes, divers mémoires, afin de démontrer la possibilité et l'avantage de remplacer l'échalassement des ceps de vignes par l'emploi de fils de fer, tendus à l'aide d'un raidisseur de son invention.

Rajeunissant l'œuvre de Jaunez, M. le baron Dufour publia en 1851 son charmant petit livre de la *Culture de*

Digitized by Google

la vigne dans le département de la Moselle. Sous ce titre modeste, le traité de M. Dufour renferme les renseignements les plus clairs et les plus vrais sur nos raisins et sur nos vins ; le tout encadré d'épisodes très-finement écrits. Ne s'inquiétant des vignobles étrangers que pour s'en faire des points de comparaison, M. Dufour s'est préoccupé surtout de ce qui se passe dans nos métairies. Passant en revue les divers procédés employés par les principaux viticulteurs de la Moselle, il rend à chacun ce qui lui est dû et cite particulièrement M. Lanternier, à Guentrange, M. Limbourg, à Kontz, M. Thiva, à Lessy.

Dix ans plus tard, M. Pistor recommençait une nouvelle étude des vignes de la Moselle, en comparant leur culture avec les moyens en usage dans le Palatinat et en insistant sur la propagation des bonnes espèces de raisin. Pour être complet, citons l'opuscule de M. Cheuvreusse, qui avait pour but, en 1854, de préconiser dans la Moselle la culture de la vigne sans supports.

Que conclure de cette énumération de travaux inspirés par la viticulture mosellane? C'est qu'il n'y aurait qu'à condenser ces divers écrits pour obtenir à peu de frais un volume qui deviendrait, pour les crus de la Moselle, ce qu'est le *Traité sur la culture de la vigne* de Chaptal, pour le Bordelais et le Languedoc, le *Manuel du vigneron* du comte Odart, pour la Touraine, et la *Culture de la vigne et vinification* du docteur Guyot, pour la Champagne.

C'est cette monographie des vignobles de la Moselle que l'Académie de Metz demandait en 1826 et qui est encore à faire. Espérons que nous verrons un jour ce vœu accompli, à la grande joie des propriétaires et des vignerons de la Moselle qui, laissant de côté la routine, introduiront dans leurs métairies des méthodes rationnelles et progressives. Pour aider à la réalisation de ce vœu, autant qu'il est en moi, j'apporte à la connaissance de l'Académie des docu-

Digitized by Google

ments inédits qui sont autant de titres de noblesse pour nos vignobles, et je viens lui communiquer des expériences œnologiques qui me sont propres.

Ce n'est point spontanément que nos collines se sont couvertes des pampres de la vigne. Les recherches faites au sein de la terre pour découvrir de la houille, à Carling, par exemple, conduisent l'explorateur jusqu'au sol primitif; à sa surface on rencontre des fougères, des poissons, des arbres fossiles, des troncs de chêne, de sapin, mais pas de ceps de vigne, quoiqu'à Sarrebruck on ait trouvé un tronc de palmier.

La vigne a pris naissance en Asie, suivant la tradition biblique. De là elle se répandit en Grèce, en Italie, sur le littoral de la Méditerranée. Elle pénétrait dans l'intérieur des Gaules quand, en 92 après Jésus-Christ, survint l'ordre de l'empereur Domitien d'avoir à arracher toutes les vignes plantées dans ce pays pour laisser le plus de terre possible à la culture du blé. Cet ordre, peu réfléchi, fut exécuté pendant deux siècles. Probus, pour entretenir la vigueur de ses légions, que la paix laissait inactives, leur fit replanter de vignes les coteaux gaulois en 282. C'est à cette époque que nous pouvons, avec quelque certitude, faire remonter l'origine de la vigne sur les bords de la Moselle. On vit alors les Gallo-Romains élever, dans leur reconnaissance, des temples et des statues en l'honneur de Bacchus. On a trouvé, à Arlon, des bas-reliefs se référant au culte de ce dieu, et j'ai assisté moi-même à la découverte d'un autre bas-relief analogue, mis à jour en 1854 par les fouilles du chemin de fer à Hettange (Grande). J'ai, le premier, rendu compte de cette trouvaille archéologique.

La culture de la vigne envahit avec une telle rapidité la région septentrionale des Gaules que l'empereur Julien se délecta du vin récolté aux environs de Paris.

Digitized by Google

Les vignes étaient déjà si prospères au quatrième siècle sur les rives de la Moselle, que leur aspect frappa le poëte Ausone, au point de lui rappeler les environs de Bordeaux, sa patrie. La renommée du vin gaulois ne tarda pas à pénétrer dans les forêts de la Germanie, et parvint à exciter la convoitise des fils d'Odin, ces éternels buveurs de bière. Il fallut qu'au cinquième siècle un empereur romain publia la fameuse loi *ad barbaricum* qui défendait à tout gallo-romain d'envoyer au delà du Rhin, du vin et de l'huile aux Barbares, même pour en goûter. En réponse à ce décret impérial, qui dénote la naïveté des temps, les Francs, les Burgundes, les Visigoths vinrent goûter le vin sur place. Une fois maîtres du terrain, ils se proclamèrent protecteurs de nos vignes et ils édictèrent des amendes contre ceux qui arracheraient un cep ou voleraient des raisins.

Au sixième siècle, Venance Fortunat, visitant la cour des rois d'Austrasie qui se tenait à Metz, décrit avec complaisance la beauté des coteaux vignobles qui fermaient l'horizon le long de la vallée de la Moselle.

L'église cathédrale en possédait une grande partie, et quand, en 745, l'évêque Chrodegand fonda le couvent de Gorze, il lui donna des vignes à Scy et à Chazelles avec les vignerons et vigneronnes attachés à la glèbe des métairies. Il détacha encore du domaine de la cathédrale les vignes de Millery (Meurthe) pour en faire cadeau au monastère de Gorze qui reçut aussi celles de Thiaucourt, sur le Ru-de-Mad, en 761, celles d'Augny, en 857, de Verny et Failly, en 914, celles d'Arnaville, en 858, de Voisage, en 864, du Sablon, en 880.

L'abbaye de Gorze obtint des vignes dans le vallon de la Fensch à Fontoy, Budange, Edange, Morlange, en 959, et à Rosselange-sur-l'Orne, en 975.

L'abbaye Saint-Arnould ne fut pas moins bien partagée,

Digitized by Google

car en 848 elle recevait des vignes à Maizelle, à Saint-Julien, en 892 à Ars, en 869 elle obtenait les dîmes de vin à Jussy, pour se procurer, dit la charte, le vin nécessaire au sacrifice de la messe.

L'abbaye Notre-Dame, de Mouzon, reçut d'Adalberon, archevêque de Reims en 973, dix métairies de vignes à Rozérieulles et deux à Chatel-Saint-Germain. Le pape Jean, en confirmant cette donation, déclare qu'elle a été faite pour que les religieux eussent de l'excellent vin à boire. La réputation des vignes de Rozérieulles ne peut être contestée, puisqu'elle est établie par une bulle papale dès le dixième siècle.

L'abbaye Sainte-Croix possédait aussi des vignes à Rozérieulles dès 1121, ainsi qu'au Ban-Saint-Martin, à Plantières, à Saint-Julien.

L'abbaye de Sainte-Marie, elle aussi, possédait des vignes à Rozérieulles dès le treizième siècle, ainsi qu'à Arry, Sommy, Sillegny et Pournoy-sur-la-Seille.

L'abbaye de Sainte-Glossinde avait dès 953 des vignes à Saint-Maximin et à Queuleu.

En 977 l'abbaye des religieuses de Saint-Pierre possédait des vignes sur le mont Saint-Quentin, près du village de Longeville. En 1224 elle était propriétaire de vignes à Norroy, près de Pagny, et en cette qualité elle était tenue à la garde du château de Preny, ce qui était peu praticable pour des nones. Aussi en 1293 le duc de Lorraine convertit leur obligation de chevauchée et de guet en deux chariots de vin.

En 991 l'abbaye de Longeville-lès-Saint-Avold recevait le vignoble de Magny, sur la Seille; en 1121 celui de Vantoux, en 1285 celui d'Altroff, sur la Nied.

Dès le dixième siècle l'abbaye de Metloch récoltait du vin à Oudren, Lemestroff, Breistroff, Hettange (Petite), Hunting, Monneren, Budeling, au pied du Hackenberg, et à Inglange.

Digitized by Google

L'abbaye Saint-Maximin, de Trèves, avait en 963 des vignes près de Preisch, et en 994 à Burmerange et à Elvange.

L'abbaye Saint-Vincent jouissait de vignes sur le mont Saint-Quentin, à Chazelles, en 1177, et à Ancy et Vallières, en 1180.

En 1125 l'abbaye de Saint-Denys se faisait réintégrer en la possession des vignes de Sierck. Leur vin était renommé, aussi les ducs de Lorraine y avaient-ils de nombreuses métairies, ainsi qu'à Rudling, en face, de l'autre côté de la Moselle.

En 1223 les vignes de Beuvange, sous Saint-Michel, étaient la propriété de la collégiale de Saint-Sauveur.

L'hôpital Saint-Nicolas possédait des vignes en 1162 à Plappeville, ainsi que l'abbaye Saint-Symphorien.

L'hôpital Saint-Nicolas en possédait aussi à Scy et à Lessy.

On donnait en 1256 à l'abbaye de Saint-Pierremont une vigne à Rombas, et en 1266 une à Noueroy-le-Vinous, c'est-à-dire à Norroy-le-Vigneron, que nous appelons fautivement Norroy-le-Veneur.

Des vignes existaient dès le douzième siècle aux environs de l'abbaye de Bouzonville, dans le village de Kyrviller. Ce monastère avait surtout des vignes à Sierck, ainsi qu'à Vormeldange, sur la Moselle, non loin de Sierck.

L'abbaye de Rethel avait aussi des vignes considérables dans cette région, à Kontz, et l'abbaye d'Echternach au village de Berg.

L'abbaye de Villers-Bettnach reçut en 1226, de Rodolph, chanoine de Trèves, un vaste domaine près de cette ville, à la condition de cultiver les vignes des environs de Villers, de ne jamais les vendre et d'en boire chaque jour du vin pour que les religieux eussent plus de cœur à travailler et à prier Dieu pour le donateur.

Digitized by Google

En 1251 l'abbaye du Saint-Esprit, de Luxembourg, acceptait le don d'une vigne à Sentzich, et en 1284 elle y adjoignait la meilleure vigne de la montagne appelée Luck.

De même que les ducs de Lorraine étaient fiers de leurs vignes de Sierck, de même les ducs de Luxembourg avaient en grande estime leurs vignes des environs de Thionville, situées sur le coteau de Guentrange. L'un d'eux, Henri, en démembra une partie en 1271, au profit de l'abbaye de Clairefontaine, pour tenir lieu de dot à sa fille qui s'était faite religieuse dans ce couvent. Ce vignoble de Guentrange, dépendance de l'ancien *Theodonis villa,* fut planté par Charlemagne qui tenait à ce que chacune de ses villas eût son vignoble composé d'espèces choisies. C'est ainsi qu'il fit venir d'Orléans du raisin pour le transplanter à Rudesheim. Dans cette villa ce raisin s'est propagé et métamorphosé. C'est lui qui sert à faire le fameux vin de Johannisberg, tandis que les vins d'Orléans ne sont plus bons que pour la salade. Encore aujourd'hui ce raisin s'appelle, sur le Rhin, Orleaner ou Riesling, c'est la Petrecine des Français.

Nos chartes monacales nous permettent de remarquer que tous nos bons crus du département de la Moselle, Scy, Rozérieulles, Augny, Magny, Guentrange, Kontz, Rosselange, Inglange, existent depuis près de mille ans.

Il nous reste à voir comment s'est comportée la vigne sous notre latitude depuis des siècles. C'est ici le cas de consulter nos chroniques ; malheureusement leurs renseignements ne remontent pas au delà du quatorzième siècle. Mais ils suffisent pour nous montrer combien nos vignes ont eu à souffrir du froid sous notre climat. Les vignes de la Moselle ont été gelées en 1296 et en 1362, le 30 septembre 1392, en avril 1406, en septembre 1429, le 2 mai 1430, le 7 avril 1434, en 1435, le 22 mai 1441, le 3 mai 1443, le 3 avril 1446, en 1455, en août 1477,

Digitized by Google

en 1480, en 1490, le 24 avril 1493, en 1502, le 16 septembre 1509, en 1510, en 1512, en 1524. Nos ancêtres considéraient ce désastre comme une punition du ciel, ce qui était très-rationnel; mais ce qui l'était moins c'était le motif de la punition. Les vignes ayant gelé le 2 mai 1430, au milieu d'une superbe préparation, on regarda comme certain que ce malheur n'était advenu que parce que plusieurs marchands de Metz avaient ouvert boutique en ce jour, qui était celui où se célébrait la translation des reliques de saint Clément, premier évêque de Metz.

Nous retrouvons, le 7 avril 1434, les vignes gelées de nouveau par suite du péché de plusieurs qui avaient travaillé le vendredi saint dans les vignes pour gagner trois sols, contre le commandement de l'Église. Ce détail est curieux, en ce qu'il nous indique quel était le salaire quotidien des vignerons messins au quinzième siècle. Le 22 mai 1441 on remarqua que la gelée sévit avec plus de force sur les vignobles de Scy et de Chazelles, parce que lors des Rogations plusieurs vignerons, au passage de la procession, jouaient et juraient dans la taverne d'Aubertin Petit. Aussi furent-ils emprisonnés et condamnés à une amende de cent florins.

En 1446 toutes les vignes furent gelées dans un rayon de cinquante lieues autour de Metz. Ce désastre provint des sorcières qui avaient donné leur âme au diable et usaient de maléfices. Du moins c'est le chroniqueur qui le dit. Ce n'était pas une illusion, puisqu'il y en eut plusieurs de prises et brûlées au pont des Morts, après avoir été examinées par l'inquisiteur de la foi et avoir fait les aveux les plus complets, notamment Catherine la laveresse, qui se reconnut sorcière après avoir été torturée au physique, il est vrai, par la question. Aujourd'hui on ne torture plus les accusés de cette manière, mais on les met au secret.

Digitized by Google

Les vignes gelèrent en 1455, spécialement au Sablon. On fit alors des processions et des prières expiatoires, ce qui valait mieux que de brûler des sorcières. On revint à ce singulier moyen de calmer la colère de Dieu en 1487 : une pauvre femme de Rozérieulles fut la victime expiatrice. On recommença en 1512, et toutes les accusées confessèrent avoir, par leur accointance avec le diable, causé la gelée des vignes. Leurs interrogatoires existent encore. Mais il paraît que ce remède était peu efficace puisque les vignes gelèrent les années suivantes. Nos chroniqueurs nous relatent aussi plusieurs années comme remarquables par leurs chaleurs et par la précocité des vendanges s'effectuant au mois d'août. Le phénomène le plus curieux en viticulture qu'aient vu nos contrées, est sans contredit ce qui eut lieu en 1484. Après les vendanges, vers le 8 octobre, les vignes, sous l'influence d'une chaleur incompréhensible, donnèrent de nouveaux bourgeons et on vendangea une seconde fois cette année.

Notre historique ne serait pas complet si nous ne racontions les mesures administratives dont la vigne et le vin furent l'objet dans la Moselle. En 1482, les magistrats de Metz réduisirent le nombre des cabarets à quatre-vingt. Le 17 mars 1494, la municipalité s'occupa de taxer les journées des vignerons. Dès le douzième siècle on ne vendange dans le pays messin que lorsque les bans sont brisés ; seulement plusieurs communautés religieuses avaient droit de vendanger à leur gré ; de ce nombre étaient le chapitre de la cathédrale, l'abbaye Saint-Arnould.

L'évêque de Metz avait le droit de vendre seul son vin pendant certaines semaines, en vertu de ce qu'on appelait le droit de ban vin.

Le 25 novembre 1338, les magistrats messins publièrent une ordonnance, que vu la grant foison de vi-

Digitized by Google

gnes, devaient être arrachés avant Noël les raisins appelés *golz* et *ayles,* et que seraient conservés seulement le *fromental blanc* et le *noir.*

Les *golz* sont les noirgots, ou gouais ou gros-bec, et les *ayles* les liverdun, ou héricé noir ou grosse race, peut-être les gamets, qu'à la même époque les ducs de Bourgogne proscrivaient de leurs États, se qualifiant de seigneurs immédiats des meilleurs vins de la chrétienneté, ou même princes des bons vins.

Le *fromental blanc,* toléré dans le pays messin, est ce qu'on appelle aujourd'hui l'auxerrois blanc. Il doit son nom de *fromental* à la couleur fauve de ses graines, couleur qui rappelle celle du froment.

Les raisins noirs du pays messin, au quatorzième siècle, étaient le *pinot* et le *morillon noir;* ainsi nommés à cause de leur ressemblance, le pinot avec une petite pomme de pin, le morillon avec une petite morille.

Le pinot est tellement le raisin type au moyen âge, que tous nos imagiers chargés de sculpter de la vigne sur la pierre de nos églises gothiques ont toujours représenté le pinot et ses feuilles, comme on peut le voir dans les chapiteaux des colonnes de la cathédrale de Metz.

Quoique tombé sous la domination française, le pays messin n'en vit pas moins ses vignobles l'objet de dispositions répressives. L'année 1566 ayant été très-peu fertile en blé, Charles IX décida que désormais le tiers seul de chaque commune rurale serait attribué à la culture de la vigne. Il appartenait à l'auteur de la Saint-Barthelemy de partager les idées de l'exécrable Domitien.

L'impopularité de cette ordonnance fut telle qu'en 1577 Henri III chercha à en atténuer la rigueur en recommandant aux gouverneurs de provinces « d'avoir attention qu'en leurs territoires les labours ne fussent » délaissés pour faire plants excessifs de vignes. »

Digitized by Google

Louis XIV, le 13 janvier 1670, donna l'ordre d'avoir à arracher les mauvais cépages de raisin blanc dans toute la France. Cette ordonnance ne fut enregistrée à Metz que deux années plus tard, le 14 décembre 1672, par le parlement, qui décida que seraient extirpés tous les ceps de raisin blanc, à la réserve des *fromentaux* de Sainte-Ruffine et des *aubins* de Peltre, Crépy et Magny. Il y eut de la résistance, et pendant sept années cette ordonnance resta sans exécution. Le 7 novembre 1679 la chambre de police de Metz voulut sévir contre les délinquants. Mais peines inutiles ! tous les raisins blancs étaient dits des *fromentaux* et des *aubins*. Il fallut qu'en 1722 le parlement de Metz, pour en finir, rendit un arrêt solennel, toutes les chambres assemblées en présence des officiers du bailliage et de l'hôtel de ville, portant ordre de par le roi d'arracher tous les cépages autres que les noirs et les auxerrois. Cette dernière espèce de raisin est le pinot gris qui a été importé d'Auxerre dans le coteau de Dornot. et qui, près de Trèves, produit le fameux vin de Piesporter, sous le nom de Libanon, comme étant originaire du Liban.

Cette croisade contre le raisin blanc ne s'arrêta point là. En 1757 le parlement de Metz rendit un nouvel arrêt qui ordonnait non-seulement d'arracher tout cépage blanc, mais même les cépages noirs de Gauls, Liverdun, Saint-Nicolas et gros-bec.

Enfin parut la loi du 12 juin 1791 qui permit aux viticulteurs de choisir à leur gré les cépages; alors les gamets pénétrèrent en Bourgogne et le pays messin a été envahi par la grosse race, le gros-bec, le meunier, l'héricé. Les uns déplorent cette invasion qui fait que bientôt on ne trouvera plus, dans la Moselle, que de ce vin dont parle Boileau :

> Et qui rouge et vermeil, mais fade et doucereux,
> N'avait rien qu'un goût plat et qu'un déboire affreux.

Digitized by Google

Les autres (et de ce nombre se rangent les marchands de vin de Metz) se félicitent de voir, au détriment du pinot et du morillon, nos collines se parer de la blanche feuille, se parfumer du gros-bec et s'orner de l'infâme gamet, parce que ces raisins résistent aux gelées et donnent, chaque année, une récolte assurée qui produit ce qu'on appelle pompeusement vin de commerce, pour ne pas dire vin de cabaret.

En 1486, quand on démolit les chapelles romanes du chœur de la cathédrale de Metz, on mit à jour plusieurs sépultures d'évêques, notamment celle de Philippe de Floranges, inhumé en 1297. Ce prélat avait été enseveli, suivant l'usage, avec tous ses ornements pontificaux, la crosse d'une main, un calice dans l'autre. On trouva dans le calice un liquide qui, examen fait, n'était rien autre que du vin. Il avait conservé une couleur rougeâtre et une assez grande force alcoolique. C'était vraisemblablement du vin de pays. Pourquoi y avait-il été mis, nous l'ignorons. Ce qui nous importe c'est de constater que ce vin, qui avait séjourné en terre près de deux siècles, sans se décomposer, était un produit des pinots mosellans. Les raisins de grosse race n'auraient pas pu donner une semblable liqueur.

C'est le moment ou jamais d'éclairer l'opinion publique sur ce culte de la grosse race, dans un ouvrage *ad hoc*. Pourquoi n'a-t-on pas encore publié un tableau méthodique des différentes espèces de raisins cultivées dans la Moselle, soit depuis peu, soit dans les temps anciens? J'ai cherché à composer un croquis de ce tableau, en attendant que d'autres, plus compétents, le complètent. Il faudrait que l'Ampélographie mosellane fût accompagnée de planches lithochromiques représentant les principales variétés de nos raisins.

Ce qui est encore à désirer de voir introduire dans le

Digitized by Google

Manuel du vigneron de la Moselle, ce serait un Exposé méthodique des nouveaux procédés, mis loyalement en regard des anciens. Ainsi il y aurait, dans cet ouvrage, de beaux et bons chapitres à écrire sur l'échalassement ancien en quinconce, à cuveau, en ligne, sur le nouvel échalassement à fil de fer, sur les ceps des vignes sans support.

Il y aurait aussi à appeler l'attention sur l'emploi des paillassons pour préserver les vignes de la gelée. Il y aurait aussi à s'occuper du système de taille tardive du docteur Guyot pour échapper aux gelées et aux dépenses des paillassons. Il y aurait aussi à parler de l'effet de l'incision annulaire sur la coulure.

La vinification est encore plus riche en nouveaux procédés que la viticulture, grâce aux progrès énormes qu'a faits la chimie végétale depuis quelques années. Il y aurait aussi de beaux et bons chapitres à insérer dans le *Manuel du vigneron mosellan* en ce qui touche l'égrappage des raisins, la fermeture des cuves, le sucrage des vins, l'emploi du gleuco-œnomètre et de l'alambic Salleron.

Grâce aux systèmes Durival, Collignon, Lasolgne, Pidancet (de Montoy), Thiva et Trouillet, la question des échalassements dans la Moselle a été l'objet d'assez nombreuses discussions; il ne s'agirait que de condenser les observations critiques et louangeuses auxquelles chaque système a donné lieu. Cette question a été suffisamment étudiée. Il n'en est pas de même de celle du paillassonage du docteur Guyot qui n'a pas même figuré dans l'enquête viticole de l'Académie de Metz. La vulgarisation de ce procédé serait un véritable bienfait pour notre région viticole si l'on parvient à le rendre peu dispendieux. Remarquons qu'avant les cours d'arboriculture professés par M. Dubreuil, nos pêchers étaient très-fréquemment décimés par le froid. Depuis ces cours, l'usage des pail-

Digitized by Google

lassons s'est répandu, et la récolte annuelle de pêches est assurée, comme on peut le voir, chez M. Jacquin, à Scy, chez M. Bompard, à Rozérieulles. Dans cette dernière localité, M. Gérardot a même imaginé un métier à tisser les paillassons, qui permet de les obtenir à bas prix et très-rapidement. Cette invention a été mentionnée honorablement à l'Exposition d'horticulture de 1861. Depuis dix ans M. Bompard, à Rozérieulles, a appliqué le paillassonage à des abricotiers en haut-vent, plantés le long de fils de fer, et a trouvé que ce système n'exigeait pas une grande main-d'œuvre. En sorte qu'avec les vignes plantées en fil de fer, d'après le système Collignon, le paillassonage est très-praticable. Mais il est encore assez dispendieux et ne peut être mis en pratique que pour des fins cépages dont on est sûr de vendre le vin à un prix relativement élevé. Malheureusement le goût des acheteurs de vin se pervertit par les vins de grosse race. « Faire » des vins fins dans notre région, — dit M. Huot, — n'est » pas toujours un avantage; si un marchand de vin vient » dans nos caves il préférera toujours les mixtes, souvent » ceux de grosse race. »

L'Académie de Metz a demandé, dans ces derniers temps, à être éclairée sur la pratique de l'égrappage. Il fut répondu que l'égrappage est abandonné en Bourgogne. Mais on a oublié d'en donner la véritable raison, c'est que, comme l'a dit un viticulteur du pays, le gamet a tué la Bourgogne. Ce cépage grossier force, chaque année, les Bourguignons à introduire dans leurs vins plus de 80 000 kilogrammes de sucre de fécule. Je connais un viticulteur aux portes de Metz qui, en 1861, a été obligé de mettre dans son vin de grosse race 1400 kilogrammes de glucose. On comprend alors que ce même fabricant de vin repousse l'égrappage. En effet, il exagère la dose de sucre, il lui faut bien conserver le plus possible de tannin et de tar-

Digitized by Google

trate de potasse pour aider à la fermentation de sa masse de glucose.

Je ne dis pas qu'il faille égrapper chaque année et sur toute la totalité de la vendange. Cela dépend de la maturité de la rafle, maturité qui se reconnaît à la couleur brune de la queue du raisin. Mais, sauf des années exceptionnelles, la rafle des raisins de la Moselle reste toujours verte. L'égrappage, dans ce cas, enlève au vin son excès de tartrate de potasse. Quant au tannin, ce sont les pepins qui le communiquent surtout au vin.

L'égrappage déchire les raisins au contact de l'air, il rend la fermentation plus rapide dans les années froides. Le vin de raisins égrappés est plus délicat et plus tôt propre à être bu, ce qui est un grand triomphe, d'après Olivier de Serres.

Le cuvage des vins est une délicate opération, et cependant, dans le département de la Moselle, on en est resté encore à l'enfance de l'art. On ne couvre la cuve qu'avec une couche de raisins, qui finissent par fermenter et tournent à l'aigre. C'est encore la méthode suivie par nos campagnards.

L'un d'eux me disait qu'il n'y avait que les gens à capote qui avaient le droit de ne pas avoir de chapeaux dans leurs cuves. Ils reconnaissent que fermer sa cuve est préférable, mais pour eux c'est trop cher. Pourquoi ne pas leur indiquer la méthode bourguignonne, qui est la plus simple et nullement coûteuse? Elle consiste à écraser dans le fond de la cuve, avec des sabots, quelques hottes de raisins que l'on recouvre ensuite de toute la vendange non foulée. On étend sur le tout une couche de terre glaise ; quand celle-ci est brisée, le vin est bon à faire. En effet, les raisins broyés jouent le rôle de levain, la fermentation gagne de proche en proche sans être acéteuse, et l'argile, suivant la remarque des Grecs

Digitized by Google

(*Géoponiques*, chap. XII, livre VII), fait le vin doux et durable.

En admettant qu'on ne veuille pas introduire dans le pays la méthode bourguignonne, on peut au moins vulgariser l'usage des vignerons de Guentrange, qui consiste à fouler le raisin noir le troisième jour et à couvrir la cuve avec des toiles de lessive, dites cendriers, et des couvertures de laine, en foulant la vendange trois fois par jour pour l'aviner.

La méthode de fermeture de cuve la plus rationnelle est celle imaginée à Metz, avant la Révolution, par Dom Casbois, perfectionnée, à Montpellier, par Mlle Gervais, en 1828, employée par M. Bompard, à Rozérieulles, depuis 1835, et simplifiée, à Guentrange, par M. Lanternier, depuis 1840.

Tout le monde connaît ce système à double couvercle en bois avec une bonde hydraulique et une couche de terre glaise pour luter le couvercle extérieur. Il est bien singulier, pour ne pas dire plus, de voir des viticulteurs de la Moselle s'être donnés, en 1861, comme inventeurs et vulgarisateurs d'un procédé connu et pratiqué depuis un siècle dans le pays. Il est encore bien plus singulier d'avoir vu, à la dernière Exposition de Metz, un jury médailler et féliciter, dans le procès-verbal, certain exposant, de son invention du système Gervais, simplifié par M. Lanternier, décrit déjà en 1851 par M. Dufour et employé par tous les grands propriétaires de Guentrange, de Volkrange et des environs, depuis plus de vingt ans. Cet épisode de l'exposition viticole de Metz me rappelle un mot d'un champenois, qui disait : « Il ne suffit pas » de faire du bon vin, il faut savoir le faire mousser. »

Dans ces cuves fermées on surveille d'abord la fermentation à l'aide de la bonde hydraulique, dont on interroge les gloussements, puis on pèse le liquide à l'aide du gleu-

Digitized by Google

comètre, en prenant du moût par un petit robinet placé dans le flanc de la cuve.

La connaissance du gleucomètre n'est pas assez répandue. C'est un excellent instrument pour connaître la densité du moût. Voici en quels termes en parle M. le docteur Guyot [1] :

« C'est aux mesures gleucométriques que l'on doit » recourir pour déterminer la valeur relative des raisins » des divers cépages, l'époque précise de la maturité » absolue des raisins. Le gleucomètre doit être le guide » obligé du viticulteur dans le choix de ses cépages et » dans la détermination de l'époque de sa vendange.

» On ne doit pas craindre de multiplier les opérations » gleucométriques tous les ans, à chaque période de » maturité qui précède la vendange et pendant tout le » cours de la vendange, des pressurages et de la cuvaison ; » chaque opération doit être inscrite dans un livre spé- » cial avec le nom du pays, de la vigne et du cépage. » Ces opérations et leur comparaison, après quelques » années, offriront un enseignement des plus importants » pour les progrès de la viticulture et de l'œnologie. » Le gleucomètre est la balance qui indique la richesse » des moûts, comme l'alcoomètre est la balance qui in- » dique la richesse des vins ; et bien que cette richesse » pondérable ne constitue ni la finesse ni la qualité des » jus, elle représente néanmoins l'élément le plus im- » portant des vins, le sucre, qui devra plus tard en cons- » tituer la force en esprit. »

A ces considérations générales du docteur Guyot, qu'il me soit permis d'ajouter des observations pratiques que j'ai entreprises depuis bientôt vingt ans sur les vins de Guentrange et que j'ai continuées sur ceux de Rozé-

[1] *Culture de la vigne et vinification* du Dr Guyot.

Digitized by Google

rieulles. Voici le tableau des degrés gleucométriques des vins de la Moselle que j'ai, le premier, composé :

ANNÉES.	VINS ROUGES		VINS BLANCS.
	de PINOT, MORILLON NOIR et AUXERROIS.	D'ÉRICÉS, GAMETS, GROSSE RACE.	
1834	12°,50	» »	11° »
1846	11°,50	» »	10° »
1848	11° »	» »	9° »
1852	11°,25	3°,75	» »
1853	8° »	4°,50	» »
1854	9° »	3°,75	» »
1855	7°,75	1° »	» »
1856	8° »	1° »	» »
1857	10°,50	7° »	9°,5
1858	11° »	8° »	» »
1859	10°,50	6° »	» »
1860	7°,50	2° »	» »
1861	11° »	9°,5	9°,5

J'ai analysé à l'alambic Salleron les deux vins extrêmes de la Moselle pour leur bonté et la maturité du raisin, ceux de 1860 et 1861, et je suis arrivé à former le tableau inédit suivant :

TRIBU DES CHASSELAS.

CHASSELAS DORÉ.

Synonymes : De Fontainebleau, — de Thomery, — Chasselas blanc. — *En allemand :* Diamant traube, — Krach gutedel. — *Localités :* Tous nos jardins de maître.

Gleucomètre : (1861), 10°,5.

Alcoomètre : 8°,5.

Digitized by Google

CHASSELAS BLEU.

Synonymes : Frankenthal, — Boulonnet, — Troussiau. — *En Allemagne :* Schwarz blauer, — Welscher.
Gleucomètre : (1861), 8°,5.
Alcoomètre : 6°,8.

CHASSELAS ROUGE.

Rare dans la Moselle.

CHASSELAS ROSE.

Synonyme : Tokai. — *Allemagne :* Tramontaner. — Dans quelques jardins de la Moselle.

TRIBU DES MUSCATS.

MUSCAT BLANC. — MUSCAT ROUGE.

Très-communs dans le midi de la France. — Se trouvent dans plusieurs jardins de la Moselle.

TRIBU DES PINOTS.

PINOT NOIR.

Synonymes : Franc pinot (Yonne), — Auvernat noir (Haut-Rhin, Orléans), — Plan noble (Indre-et-Loire). — *Allemagne :* Schwarz kleuwner (Alsace). — *Localités :* Scy, Lessy, Lorry-devant-le-Pont, Guentrange, Rozérieulles.
Gleucomètre : (1860), 8°; (1861), 11°.
Alcoomètre : (1860), 6°,50; (1861), 10°,5.

PINOT GRIS.

Synonymes : Auxerrois gris, — Gris de Dornot, — Fromental (Champagne), — Griset (Loiret), — Fauvet (Jura et Meurthe). — *Allemagne :* Grauer kleuwner (Alsace), — Ruhlander. — Libanon. — *Localités :* Dornot, Guentrange, Rozérieulles, Chazelles.
Gleucomètre : (1860), 6°,75; (1861), 11°,25.
Alcoomètre : (1860), 5°,50; (1861), 10°,2.

PINOT BLANC.

Synonymes : Chardenet (Côte-d'Or), — Noirien (Yonne), — Auxerrois blanc, — Fromental. — *Localité :* Devant-les-Ponts.
Gleucomètre : (1861), 9°,50.
Alcoomètre : (1861), 9°,8.

Digitized by Google

TRIBU DES MORILLONS.

MORILLON NOIR.

Synonymes : Franc noir, — Gros plant doré (Épernay), — Cibouleau noir, — Tendre fleur, — Petit noir. — *Localités :* Rude-Mad, Thiaucourt, Rozérieulles, Augny, Guentrange, Lessy, La Ronde.

Gleucomètre : (1860), 7°,50; (1861), 10°,5.

Alcoomètre : (1860), 5°,97; (1861), 11°,90.

MORILLON HATIF.

Synonymes : Printanier, — Précoce-Madeleine.

MORILLON TACONNÉ.

Synonymes : Meunier, — Blanchefeuille, — Blanc (Épernay), — Farineuse ou Farnese. — *Allemagne :* Jacobstraube. — *Localités :* Sainte-Ruffine, Novéant.

Gleucomètre : (1860), 6°,5; (1861), 10°.

Alcoomètre : (1860), 4°,1; (1861), 8°,80.

VERT NOIR.

Synonymes : ? — *Allemagne :* Grunedle. — *Localités :* Nouilly, Vantoux, Vallières, Saint-Julien.

Gleucomètre : (1861), 7°,5.

Alcoomètre : 8°,10.

TEINTURIER.

Synonyme : Teintvin. — *Localité :* Augny.

TRIBU DES HEMMES.

HEMME BLANC.

Synonymes : Hemme vert, — Patte de mouche. — *Localités :* Klang, Guentrange, Lagrange, Kanfen.

HEMME JAUNE.

Synonyme : Le Révérend. — *Localités :* Rethel, Sierck, Kontz, Ganderen, Berg, Sentzich.

HEMME ROSE.

Synonymes : Rouge blanc. — Chiavener (Alsace). — *Localités :* Kontz, Montoy.

Digitized by Google

TRIBU DES AUBAINS.

AUBAIN BLANC.

Synonyme : Blanc de Magny. — *Localités :* Magny, Peltre, Crépy, Bionville.
Gleucomètre : (1861), 8°,50.
Alcoomètre : 10°,1.

TRIBU DES GAMETS.

GROS-BEC.

Synonymes : Simoro, — Noir de Lorraine, — Noirgot.
Gleucomètre : (1860), 4°,5; (1861), 9°,75.
Alcoomètre : (1860), 2°; (1861), 9°.

GROS GAMET.

Synonymes : Liverdun, — Gouais, — Grosse race. — *Localités :* Devant-les-Ponts, Saint-Julien, Pont-à-Mousson.
Gleucomètre : (1860), 2°; (1861), 9°,5.
Alcoomètre : (1860), 1°,25; (1861), 6°,80.

Il ne faut pas croire que ces dosages du gleucomètre et de l'alcoomètre n'aboutissent qu'à des recherches de laboratoires. Ces expériences ont un côté pratique facile à saisir. J'ai trouvé, par une moyenne de dix années, que le vin des bonnes années dans la Moselle ne doit pas dépasser 12 degrés au gleucomètre, 10 degrés à l'alcoomètre. J'ai constaté que le vin des mauvaises années ne donne que 7 degrés au gleucomètre et 5 à l'alcoomètre. Tout le problème à résoudre dans ces mauvaises années est de ramener le moût à l'indication gleucométrique de 12 degrés, ce qui se fait en ajoutant 1 kilogramme et demi de glucose par hectolitre de moût. Cette opération n'est faisable qu'avec les raisins de petite race qui ont dans leur pulpe assez de matière colorante et odorante pour donner du bouquet et de la couleur, tandis que la même opération faite avec du moût de raisin de

Digitized by Google

grosse race, donne un liquide peu coloré, assez fort en alcool, mais sans le moindre bouquet.

Telle est la communication que j'ai cru devoir faire à l'Académie, pensant qu'il est de notre devoir à tous de faire progresser notre viticulture et de restituer à nos vins son antique réputation, surtout maintenant que des traités vont faire baisser les barrières de la Belgique, de la Prusse et du grand-duché de Luxembourg.

31 octobre 1861.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA

CONSOMMATION DE LA VIANDE DE BOUCHERIE

DANS LA VILLE DE METZ

PENDANT LES ANNÉES 1859, 1860, 1861,

PAR M. ANDRÉ.

Messieurs,

La dernière notice que j'ai donnée à l'Académie, sur la consommation de la viande de boucherie par les habitants de la ville de Metz, s'arrête à l'année 1858.

Je vais avoir l'honneur de vous soumettre la continuation de ce travail pour les années 1859, 1860 et 1861, en m'appuyant sur les relevés de l'octroi, que M. Purnot, préposé en chef, a bien voulu me donner comme par le passé. Permettez-moi de rappeler ici son obligeance et de l'en remercier.

Le Concours régional et l'Exposition universelle, qui ont eu lieu dans cette dernière année, ont attiré à Metz un certain nombre d'étrangers. Ce nombre, qu'il serait curieux de connaître, ne peut être déterminé par les recettes à l'entrée du Concours et de l'Exposition, d'abord parce que, dans la somme de 174274 fr. qui a été perçue, il y a les droits payés par les messins, ensuite parce que

Digitized by Google

la même personne a pu faire plusieurs visites, enfin parce que les prix d'entrée ont varié suivant les jours de la semaine. J'ai pensé qu'il serait possible d'arriver à une approximation suffisante, en comparant la consommation des choses nécessaires à la vie, et comme il n'y en a pas de plus régulière, de plus officiellement constatée que celle de la viande, j'ai essayé d'en tirer quelques aperçus; vous jugerez tout à l'heure si mes calculs ont résolu le problème d'une manière acceptable.

Je n'ai pas besoin de répéter qu'il n'y a rien ici de hasardé ou d'hypothétique. Les animaux entrant en ville pour l'abattoir sont comptés et pesés; le droit d'octroi s'établit sur le poids brut; il ne peut donc y avoir d'inexactitude sur cette première donnée. Quant au poids net, il est évalué d'après un rendement moyen qui n'a pas varié. Il est, comme les années précédentes, de:

52k26	pour cent du	poids brut	pour les	Taureaux;
55 47	—	—	—	Bœufs;
48 70	—	—	—	Vaches;
59 »	—	—	—	Veaux;
48 48	—	—	—	Moutons;
80 »	—	—	—	Porcs;
57 »	—	—	—	Agneaux, Chevreaux et Porcs de lait.

On peut donc avoir confiance dans les résultats qui ressortiront de la comparaison des années.

Mais auparavant je vais rappeler, à titre de renseignement sur le commerce général, comme je l'ai fait dans les notices précédentes, les importations en France des bestiaux étrangers, d'après les états publiés par M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, après en avoir défalqué les exportations.

Digitized by Google

ÉTAT des Importations générales, déduction faite des Exportations.

DÉSIGNATION.		ANNÉES 1859.	1860.	1861.
Bœufs et taureaux...	Nombre.	8217	11334	24976
Vaches.....	—	39838	40373	52469
Veaux et Génisses....	—	27278	31674	37616
Moutons.....	—	393206	413840	504316

On voit que les importations, à l'inverse de ce qui s'est passé dans les années de 1854 à 1858, ont pris, chaque année, plus d'extension; on ne peut pas supposer que l'élevage en France ait été réduit, puisque les progrès de l'agriculture existent et ne sont contestés par personne; il faut donc nécessairement en conclure que la consommation de la viande en France s'est accrue, chaque année, depuis 1859.

Si, en nous renfermant dans nos localités, nous cherchons quelle a été la part ou la proportion des importations par les bureaux de douane de la direction de Metz, nous trouvons les chiffres ci-après:

Digitized by Google

DÉSIGNATION.	ANNÉES			PROPORTIONS PAR CENT avec les importations générales		
	1859.	1860.	1861.	1859.	1860.	1861.
Bœufs et Taureaux. Nombre	1367	2945	2227	16,63	25,98	8,92
Vaches..... —	2705	4780	5294	6,79	11,78	10,09
Veaux et Génisses. —	1768	3421	2890	6,48	10,80	7,68
Moutons..... —	57164	74640	82080	14,59	18,03	16,26

Il résulte de cette comparaison que le nombre de bestiaux entrant en France par les bureaux de douane de la direction de Metz, qui a été en décroissant depuis 1854 jusqu'en 1858, comme je l'ai indiqué dans ma précédente notice, a une tendance contraire depuis 1859, notamment pour l'importation des vaches et des moutons; quant à celle des bœufs et des taureaux elle est notablement réduite.

Voici maintenant, par année, les états de la consommation de la viande en ville:

Digitized by Google

TABLEAU N° 1.

DÉSIGNATION.	ANNÉE 1859.			ANNÉE 1860.			ANNÉE 1861.		
	Nombre.	Poids brut moyen.	Poids net total.	Nombre.	Poids brut moyen.	Poids net total.	Nombre.	Poids brut moyen.	Poids net total.
		KILOG.	KILOG.		KILOG.	KILOG.		KILOG.	KILOG.
Taureaux	700	538 8	209472	633	560 2	188875	442	567 4	135585
Bœufs	2333	558 3	722617	2497	581 7	805808	2468	581 »	795496
Vaches	5237	367 9	938512	3967	390 4	756219	5166	384 6	967815
Veaux	19608	67 7	424147	10143	76 1	455535	11351	74 7	500518
Moutons	21487	32 8	341892	19314	34 2	320725	23265	33 7	385159
Porcs gras	9565	108 2	828307	10426	103 9	867371	9343	103 3	772840
Agneaux, Chevreaux et Porcs de lait	9601	7 4	40552	7824	7 4	33362	6893	7 4	29128
Viande dépecée	»	» »	123595	»	» »	155115	»	» »	119498
			3629094			3583008			3704039

NOTA. — La conversion du poids brut en poids net a été opérée d'après les bases indiquées plus haut.

Digitized by Google

On peut remarquer que le poids moyen des animaux est plus faible en 1859 qu'en 1860. Cette dernière année a même été plus favorable à l'élevage que 1861, par suite des pluies tombées dans les mois de juillet et août, qui ont préparé les pâturages d'automne.

La consommation en 1861 a été plus forte qu'en 1860, à cause de la présence des étrangers à Metz; l'excédant porte principalement sur la viande de vache. Les Flamands prétendent que cette viande est préférable à celle du bœuf; je ne sais si cette préférence a quelque valeur et si elle était du goût des consommateurs, mais, d'après les chiffres, il est certain que le bouillon et le bœuf qui leur ont été servis ne pouvaient être en très-grande partie que du bouillon et de la viande de vache. La statistique est comme les enfants terribles, elle ne peut dissimuler la vérité.

TABLEAU N° 2. — *Consommation du Gibier et de la Volaille.*

DÉSIGNATION.		ANNÉES 1859.	1860.	1861.	EXCÉDANT de 1861 sur 1860.
Sangliers.....	Kilog.	755	1292	1771	479
Chevreuils.....	—	1883	1673	1872	199
Lièvres.....	Nombre.	4386	4388	5717	1329
Lapins.....	—	997	1562	2373	811
Coqs d'Inde.....	—	3714	2976	3000	24
Oies.....	—	25063	25994	33742	7748
Poulets et Canards....	—	81529	82852	99277	16425
Perdreaux et Bécasses.	—	3919	2876	3602	726
Pigeons.....	—	13586	14828	20197	5369

Digitized by Google

La population de la ville de Metz, d'après le recensement de l'année 1856, était de. . . . 44176 habitants.
Le recensement de 1860 donne. . 44565 —

Augmentation en quatre ans. 389 —
ou 97 habitants par année.

TABLEAU N° 3. — *Nombre de Consommateurs.*

DÉSIGNATION.	ANNÉES		
	1859.	1860.	1861.
Population de la ville.....	44467	44365	44662
La garnison de Metz, d'après les états de présence établis par l'intendance militaire.....	8643	8114	8285
Total du nombre de consommateurs.	53110	52679	52947

Digitized by Google

TABLEAU N° 4. — *Répartition.*

	ANNÉES		
	1859.	1860.	1861.
	KILOG.	KILOG.	KILOG.
La quantité de viande consommée suivant le tableau n° 1 est de.....	3629094	3583008	3704039
A déduire la consommation faite par les troupes de la garnison, à 91 kilog. par homme et par an, d'après la base établie dans les notices précédentes...	866513	738374	753935
Reste pour la consommation par les habitants.....	2762581	2844634	2950104
Cette quantité, divisée par le nombre des habitants indiqué tableau n° 3, donne pour chacun, par an, en moyenne....	62k126	63k831	
En supposant que la consommation des habitants a pu être en 1861 la même qu'en 1860, elle donnerait à 63 kilog. 831 une quantité de.....			2850817
Il resterait donc pour la consommation faite par les étrangers venus en ville lors de l'Exposition.....			99287
En outre de cette quantité de 99287 kilog. de viande de boucherie, il est entré en ville en 1861 plus de gibier et de volaille qu'en 1860; la différence est indiquée dans le tableau n° 2.			
A reporter.....			99287

Digitized by Google

Report. 99287k

Il est nécessaire d'en fixer le poids, qui n'a pas été constaté à l'entrée. J'ai consulté des gens fort au courant des marchés, et, d'après les renseignements qu'ils m'ont donnés, voici comment le calcul approximatif pourrait être établi :

DÉSIGNATION.	Nombre.	Poids moyen.	Poids total.	
		KILOG.	KILOG.	
Sangliers..... Kilog.	»	»	479	
Chevreuils.... —	»	»	199	
Lièvres..... Nombre.	1329	3 500	4651	
Lapins ..... —	811	3 »	2433	
Coqs d'Inde. —	24	4 »	96	56798
Oies ..... —	7748	4 »	30992	
Poulets et Canards....	16425	1 »	16425	
Perdreaux et Bécasses.	726	» 250	181	
Pigeons .... —	5369	» 250	1342	

Total. 156085

On peut donc évaluer la consommation faite par les étrangers, pendant les dix jours du Concours régional et les cent vingt jours de l'Exposition, à 156085 kilog. de viande.

Il s'agit maintenant de déterminer quelle a pu être la quote-part de chacun. Elle est évidemment plus forte que la moyenne annuelle de 63 kilog. 831 trouvée pour chaque habitant de la ville, ou de 0 kilog. 175 grammes par jour et par tête, parce que dans le nombre des habitants il y en a qui mangent peu de viande ou même qui n'en mangent pas du tout, ce qui réduit la quotité moyenne.

Il faut aussi considérer la consommation faite par les

Digitized by Google

étrangers comme supérieure à celle des soldats de la garnison, calculée à 91 kilog. par an ou 250 grammes par homme et par jour, parce qu'on fait entrer dans la nourriture de ceux-ci une assez forte proportion de soupe et de légumes dont la plupart des étrangers, pendant leur séjour à Metz, se sont probablement abstenus. Il me semble que l'on approcherait de la vérité en calculant la consommation de ces derniers entre 300 et 350 grammes par tête et par jour, soit, en moyenne, 325 grammes. Dans ce cas la quantité de 156085 kilog., divisée par 325 grammes, donnerait un nombre de journées de consommation de 48027 qui, divisé par 130 jours, établirait la présence de trois cent soixante-dix étrangers en moyenne par chaque journée, non compris les habitants des campagnes environnantes qui arrivaient à Metz dans la matinée du dimanche et quittaient la ville dans l'après-midi, sans y avoir consommé autre chose que des rafraîchissements.

Si on veut bien se rappeler l'animation que les étrangers ont donnée à notre paisible ville de Metz, et surtout à notre belle promenade, pendant la durée du Concours régional et celle de l'Exposition, et la foule qui assistait à nos fêtes, on sera disposé à considérer ce chiffre comme étant plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

En supposant, de plus, que chaque étranger a fait une dépense moyenne d'environ 10 fr. par jour, leur présence aurait versé dans le commerce près d'un demi-million de francs dont les restaurateurs et les hôteliers de la ville, si délaissés depuis l'établissement du chemin de fer, ont dû tirer un grand profit.

RÉSUMÉ.

1° On peut supposer, par le nombre croissant de l'importation en France des animaux de boucherie, que la

Digitized by Google

consommation de la viande, considérée dans sa généralité, va en augmentant.

2° Le département de la Moselle participe pour une forte part dans cette amélioration.

3° La consommation de la viande en ville a suivi la progression suivante :

1re Période :	En 1842	47k43g	2e Période :	En 1852	62k39g
—	1843	43 »	—	1853	61 10
—	1844	43 24	—	1854	59 48
—	1845	45 59	—	1855	58 30
—	1846	47 58	—	1856	62 51
—	1847	49 39	—	1857	62 93
—	1848	48 65	—	1858	68 29 [1]
—	1849	55 23	—	1859	62 12
—	1850	59 65	—	1860	63 81
—	1851	65 48	—	1861	63 81
Moyenne de 10 ans.		50 52	Moyenne de 10 ans.		62 47

4° La moyenne des dix années, de 1842 à 1851, est de 50 kilog. 52; elle s'élève, dans les dix années suivantes, à 62 kilog. 47, c'est une différence de 11 kilog. 95 ou 23,67 pour cent entre les deux périodes décennales. Mais si l'on se reporte à mes premiers relevés, de 1842 à 1845, donnant une moyenne de 44 kilog. 81, et qu'on les compare à la moyenne des cinq dernières années, qui dépasse 63 kilog., on voit que la consommation de la viande en ville s'est accrue d'environ 18 kilog. par tête ou plus de 40 p. °/₀, et cela malgré l'augmentation d'au moins 25 p. °/₀ sur le prix. Il faut en conclure qu'il s'est fait un heureux changement dans les habitudes de la popu-

[1] L'année 1858 présente le chiffre le plus élevé, à cause de la pénurie de fourrages résultant de la grande sécheresse. Les cultivateurs ont été forcés de vendre une partie de leur cheptel.

Digitized by Google

lation, et que l'aisance s'est généralisée dans une forte proportion qu'il m'est agréable de constater.

5° Enfin il résulte des calculs approximatifs, que la moyenne du nombre des étrangers qui ont visité le Concours régional et l'Exposition a été d'environ trois cent soixante-dix par jour, et que la somme versée par eux dans la circulation représente à peu près un demi-million de francs. Le conseil général et le conseil municipal doivent se féliciter d'avoir voté les sommes suffisantes pour donner à l'Exposition la magnificence qui a attiré tant de monde et a produit des résultats si avantageux au commerce.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'AGRICULTURE,

PAR M. DIEU.

Messieurs,

L'Académie a mis au concours de l'année 1861-62 une question de prix ainsi conçue : « Quelles seraient les » conditions les plus utiles à insérer dans les baux, sous » le rapport de leur durée, et des garanties nécessaires » au propriétaire pour la conservation de ses terres, et » au fermier pour que celui-ci puisse donner à ses cul- » tures l'essor nécessaire? »

Cette question paraît bien simple, au premier abord, et cependant lorsqu'on vient à l'étudier au point de vue de l'état actuel des baux de fermage dans le département, on est tout surpris de voir qu'elle s'adresse à des intérêts sérieux, et que de sa bonne solution dépendent des modifications radicales et profondes dans l'avenir de l'agriculture; dans la fécondité du sol; et, en définitive, dans l'augmentation de la richesse du pays. Cette question est essentiellement pratique ; l'Académie, en la posant, a donné une preuve de plus de sa constante sollicitude pour l'agriculture. Il faut, pour y répondre, une grande expérience et des connaissances variées et étendues ; il faut avoir réfléchi profondément sur les conséquences utiles

Digitized by Google

ou funestes de la durée longue ou courte d'un bail ; il faut avoir étudié les assolements, afin de conseiller le choix le plus propre au pays ; il faut avoir apprécié l'importance de la culture des prairies artificielles, qui permettent au cultivateur de nourrir assez de bestiaux pour fumer largement la terre ; il faut apprendre au propriétaire combien est grand l'intérêt qu'il a à bien connaître la nature chimique du sol, afin qu'il puisse insérer dans son bail des clauses qui obligent le fermier à restituer annuellement au sol ce que celui-ci lui donne sous la forme de récolte ; il faut, en un mot, que dans les clauses d'un bail, tout soit prévu et calculé en vue de la réalisation de ce double intérêt : enrichir le fermier tout en augmentant la valeur du fonds, c'est-à-dire le capital du propriétaire. N'est-il pas vrai que l'Académie, en provoquant indirectement l'étude approfondie de toutes ces grandes questions, et j'en passe d'aussi importantes, s'est rappelée que l'un des buts qu'elle poursuit est la prospérité de l'agriculture dans le département ?

Or, Messieurs, l'Académie a reçu un travail en réponse à la neuvième question de son programme, et la Commission qui l'a examiné m'a chargé d'être son interprète auprès de vous. J'ai accepté cette mission, comptant sur la bienveillance à laquelle vous m'avez habitué, quoiqu'elle ait été rendue délicate par mon opinion personnelle qui n'a pas été en harmonie (pourquoi ne le dirai-je pas) avec celle de la majorité de la Commission. En effet, la première impression que j'ai éprouvée, après avoir médité ce mémoire, lui a été on ne peut plus favorable. M'attachant peu à la forme, je pensais que la solidité du fonds et la manière large avec laquelle l'auteur a attaqué la solution des plus graves questions, devaient faire passer sur quelques négligences dues certainement à la rapidité de la rédaction, et même sur quelques omissions regretta-

Digitized by Google

bles ; et, obéissant à une impression plus généreuse que sage, je le reconnais aujourd'hui, j'aurais voulu que l'on décernât un prix à ce mémoire.

Votre Commission, plus prudente que moi, convaincue que l'auteur se présenterait l'année prochaine avec plus d'avantages, a décidé de vous proposer que l'Académie donnerait à l'auteur une marque d'estime, d'encouragement et de satisfaction, en insérant dans le recueil annuel de ses mémoires le rapport qui concerne son travail. Alors, en laissant la question au concours, elle peut être convaincue qu'elle recevra un travail plus complet, mûri par une plus longue expérience, et qui fera certainement taire toutes les hésitations.

Dans la détermination de votre Commission, que l'auteur le sache bien, il n'y a rien que de très-honorable pour lui ; car elle l'a apprécié comme un athlète qui avait approché du but sans l'atteindre tout à fait; comme un concurrent capable d'élucider toutes les grandes questions soulevées par le problème; comme un auteur, enfin, digne d'aspirer à une récompense plus complète que celle d'une simple mention honorable.

Dans ces conditions, Messieurs, j'ai pensé qu'il ne serait pas opportun d'analyser ce mémoire dans tous ses détails, et qu'il suffirait de vous en donner une idée générale, en signalant dans ce rapide aperçu les principaux points qui laissent à désirer.

L'auteur, qui a fait preuve d'une érudition de bon aloi, attaque toutes les questions avec une grande netteté; sa manière est généralement large et hardie, et ses têtes de chapitre sont bien choisies et bien accentuées. Il fait ressortir avec une grande habileté tous les avantages du bail à longue durée ; mais, dans le modèle de bail qu'il donne il a oublié de prévoir le cas de mort du fermier ou celle du propriétaire. C'est là une lacune très-regret-

Digitized by Google

table, car cette prévision est d'une importance capitale dans les longs baux. Il suffira de signaler cette omission à l'auteur pour qu'il la répare dans son prochain travail, en en étudiant toutes les conséquences.

On commence généralement à comprendre aujourd'hui que les arbres ne sont bien placés que dans les forêts ou dans les vergers ; dans les endroits, enfin, où le propriétaire ne veut demander au sol rien autre que la prospérité de l'arbre. L'auteur, qui combat si bien tous les abus entés sur les vieilles coutumes, à omis de parler des inconvénients très-sérieux qui sont attachés à l'existence de ces arbres séculaires que l'on voit encore trop fréquemment, dans notre département, au milieu des champs destinés à la culture. Dans son modèle de bail, si remarquable à tant de titres, il parle bien de la destination des arbres morts ou renversés, de la tonte des haies, etc. ; mais il faudrait que, dans l'intérêt du propriétaire comme dans celui du fermier, toutes les questions relatives aux haies et aux plantations fussent traitées dans le cours du travail et prévues dans le modèle de bail.

Un autre desideratum est relatif au livre de ferme. L'auteur en parle bien, mais pas assez longuement ; et il nous paraît utile de faire ressortir tous les avantages d'une comptabilité régulière, qui permette au fermier de se rendre un compte bien exact de la culture de chaque pièce de terre, de l'élève du bétail, des ventes, des achats, de la distribution des fumiers, etc., etc.

Un mot relatif aux avantages et aux inconvénients des pigeons aurait encore trouvé une place utile dans ce travail.

L'auteur nous a paru avoir attribué trop d'inconvénients à la culture des plantes textiles et oléagineuses dans les trois dernières années du bail. Sans doute, ces cultures sont plus épuisantes que d'autres ; mais où sont

Digitized by Google

les inconvénients, si vous connaissez bien la nature du sol, et si vous savez toujours lui restituer ce qu'il vous a donné sous la forme de récoltes? Il veut un long bail, et il a parfaitement raison ; il veut que le cultivateur reste fermier du même terrain pendant dix-huit ans au moins, et c'est une bonne chose ; parce que, dit-il, il faut au cultivateur six ans pour mettre la terre en bon état ; six ans pour rentrer dans ses avances, et six ans pour réaliser des bénéfices. Mais si cette théorie est vraie lorsqu'on l'applique aux propriétaires et aux fermiers qui, abandonnant les vieilles coutumes des baux à courte durée, veulent entrer dans cette voie nouvelle et féconde, elle ne nous paraît plus aussi juste lorsqu'un nouveau fermier succède à l'ancien. Est-ce qu'il faudra encore six ans à celui-ci pour remettre la terre en état? Si c'est là votre pensée, où sont les avantages du propriétaire ? Il a fait un long bail dans la prévision que tout tendra à augmenter la valeur de son fonds, et voilà qu'il faut encore six ans au nouveau fermier pour mettre la terre en état, même en interdisant à l'ancien, dans une certaine mesure, la culture des plantes oléagineuses! Nous n'avons pas la prétention de soutenir que l'auteur n'est pas dans le vrai ; mais nous aurions voulu lui voir indiquer d'une manière plus complète les moyens de réparer les pertes que vient de faire le sol en vous donnant une récolte de lin, de colza, etc. A coup sûr, une dissertation approfondie à propos de la culture de ces plantes épuisantes, serait accueillie avec beaucoup d'intérêt dans un pays où on en cultive beaucoup, trop, peut-être, et nous aurions vu avec une vive satisfaction détailler les raisons pour ou contre une culture que l'on accuse déjà d'avoir épuisé en partie la plaine de Thionville.

Enfin, et c'est par là que nous terminons, l'auteur a oublié la culture du tabac ; or, de deux choses l'une, ou

Digitized by Google

cette culture existe déjà sur la ferme que vous allez louer, ou elle peut entrer dans vos prévisions. Dans l'un ou l'autre cas le bailleur et le preneur n'ont-ils pas un intérêt à prévoir les conséquences de cette culture ?

En soumettant à l'auteur ces observations, nous avons l'espoir qu'elles lui feront découvrir des horizons nouveaux, et nous avons la conviction que les brillantes qualités qu'il a déployées dans son mémoire, recevront l'année prochaine une récompense digne de lui et en harmonie avec l'importance de la question elle-même.

15 Avril 1862.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA

CULTURE DES ARBRES D'AVENUE,

PAR M. SIMON-FAVIER.

Messieurs,

Les plantations des promenades et des boulevards intéressent vivement les habitants des villes.

Chez nos concitoyens, cet intérêt s'est traduit toutes les fois que des mesures ont été prises pour l'entretien ou la modification de nos promenades, par des observations souvent peu réfléchies, adressées soit à l'administration municipale, soit au public par la voie de la presse.

Personne n'a oublié l'élégant plaidoyer que M. le colonel Brosset écrivit, en vers faciles, en faveur des marronniers de l'Esplanade, dont il s'était fait le charmant, mais peu sérieux défenseur.

Chacun se rappelle l'explosion d'indignation que souleva, naguères encore, la taille si nécessaire des tilleuls de l'Esplanade.

Il y a quelques jours, enfin, lorsqu'il s'agissait simplement d'établir sur la promenade un bassin jugé nécessaire à la distribution des eaux de Gorze, l'administration a été subitement assaillie d'un grand nombre de projets, qui ne proposaient rien moins que l'entière rénovation des jardins.

En présence de ces marques nombreuses d'intérêt, il

Digitized by Google

n'est pas hors de propos d'entretenir l'Académie d'une question qui est intimement liée à la plantation des promenades et des boulevards, je veux parler de l'éducation des arbres d'avenue.

Je désire encore, par là, rappeler à l'Académie l'intérêt qu'elle doit porter aux jardins et aux embellissements de la ville, auxquels elle reste, selon moi, beaucoup trop étrangère.

Pendant le séjour à Metz de M. le professeur Dubreuil, j'ai fait avec lui de fréquentes promenades dans les environs de la ville.

Dans ces excursions, les arbres qui bordaient les routes que nous suivions ou qui étaient plantés sur les glacis, étaient naturellement l'objet des observations du savant arboriculteur qui tantôt en louait, tantôt en blâmait la taille ou l'élagage.

Je lui faisais remarquer combien ces arbres étaient différents de formes, et combien cette irrégularité nuisait à l'effet des plantations.

Puis, recherchant la cause de cette difformité, je l'attribuais à l'emploi qu'on fait habituellement d'arbres obtenus par le semis.

Pour y remédier, disais-je, pour arriver à obtenir des plantations régulières, il faudrait changer ce mode de culture, il faut greffer tous ces arbres.

M. Dubreuil approuva cette nouvelle culture, et il me dit qu'elle méritait d'être signalée et qu'à l'avenir elle serait comprise dans son enseignement.

Si l'on jette, en effet, un coup d'œil sur les arbres plantés en ligne sur les promenades, sur les routes, sur les glacis, on est frappé de la diversité des formes que présentent les arbres de la même espèce plantés dans les mêmes conditions, et de l'irrégularité qui en résulte pour l'aspect général de la plantation.

Digitized by Google

Ici un arbre a les branches pendantes; un autre les présente obliques ou verticales ; la tête de l'arbre est tantôt droite, tantôt penchée ou tortueuse ; le feuillage en varie autant que les branches et les tiges, et signale parfois quelques individus par des particularités bizarres, comme celles du marronnier dit du 20 mars, qui fait depuis si longtemps les délices des béotiens modernes.

On sait déjà d'où cela provient : les variétés des arbres d'avenue, comme celles de tous les arbres et des arbustes, sont engendrées par les semis ; tous les arbres employés dans les plantations en lignes sont généralement élevés de semis ; de là toutes ces formes si diverses, et ces nombreuses différences dans les diverses parties des arbres de la même espèce.

Il faut, si l'on veut élever des arbres qui présentent tous, au contraire, les mêmes dispositions dans leurs branches, dans leur feuillage et dans leur port, renoncer à l'ancienne culture et recourir à la greffe.

Les greffes de l'espèce devront être prises sur un arbre type, choisi d'avance comme remplissant le mieux les conditions que l'on désire obtenir sous les différents rapports, de la forme, de l'aspect et du produit.

Cet arbre sera choisi parmi ceux qui présenteront une végétation vigoureuse, dont les branches seront bien disposées à l'entour de la tige, dont le feuillage sera ample et d'une belle nuance, enfin celui dont l'ensemble paraîtra être la perfection de l'espèce.

Les tilleuls, les ormes, les frênes, les marronniers devront être, de toute nécessité, élevés de cette manière ; quant aux autres espèces, cela n'est pas aussi rigoureusement nécessaire ; mais, cependant, il serait mieux de les greffer aussi , car toutes les espèces tendent plus ou moins à varier, et il suffit, dans une plantation, de ren-

Digitized by Google

contrer quelques arbres différents pour que l'uniformité en soit rompue.

Quant à la culture des arbres d'avenue qui sont ordinairement élevés de bouture, comme les peupliers et les platanes, si l'on veut les cultiver avec soin, il est préférable de ne prendre les boutures que sur le même arbre ou sur les arbres qui ont le plus de rapport entre eux ; ces arbres doivent être choisis également parmi les plus beaux de l'espèce.

Des arbres élevés avec ces précautions permettront, bien certainement, d'établir des plantations en ligne qui présenteront une régularité parfaite, et des avenues d'un ensemble qui ne laissera rien à désirer.

Digitized by Google

JOURNAL

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A METZ, PENDANT L'ANNÉE 1861,

PAR M. LAVOINE,

Chef du bureau de l'administration de l'École d'application de l'Artillerie et du Génie,

ET M. ANDRÉ,

Commis-écrivain au même bureau.

Hauteur de la cuvette du baromètre au-dessus du niveau moyen de la mer, 183^{m},11.

Cette hauteur a été déduite, par des nivellements topographiques, de l'altitude de 26^{m},25 pour le zéro de l'échelle du pont de la Tournelle, à Paris.

Digitized by Google

Les Observations météorologiques, que l'Académie publie dans ses Mémoires, sont précieuses à cause de leur continuité et de leur exactitude. Elles ont été faites de 1825 à 1851 par M. Schuster, ancien membre de l'Académie, et continuées, depuis 1852 jusque vers le milieu de 1861, par M. Lavoine, qui avait succédé à M. Schuster dans les fonctions de chef du bureau de l'administration de l'École impériale d'application de l'Artillerie et du Génie.

Homme exact et consciencieux, M. Lavoine a apporté, dans cette continuation de l'œuvre commencée par un autre, autant de soins et de ponctualité que s'il se fut agi de son œuvre personnelle. Dépourvu d'ambition, il n'a pas cherché à se faire un titre, de ce travail important autant qu'ingrat, pour solliciter l'honneur de remplacer son prédécesseur à l'Académie. Toutefois la valeur de son œuvre mérite que cette Société conserve, dans ses Mémoires, le souvenir de celui qui l'a exécutée et dont la vie, entièrement consacrée à l'accomplissement de ses devoirs, peut servir d'exemple aux plus zélés des serviteurs de l'État.

Jean-Baptiste-Adolphe Lavoine est né, le 1er mars 1808, aux Bains, canton d'Arles. Son père, vieux soldat du premier empire, était, quand il mourut, concierge des bâtiments militaires à Perpignan, et le jeune Lavoine était employé, comme écrivain et dessinateur, dans les bureaux du génie de cette place. Dans l'espoir d'acquérir promptement une position qui lui permît de venir au secours de sa mère *, Lavoine entra, le 2 juin 1826, immédiatement après la mort de son père, comme enrôlé volontaire au 2e régiment du génie. Le colonel se l'attacha bientôt comme secrétaire; mais notre jeune soldat préférait, aux faveurs que cette position pouvait attirer sur lui, les récompenses dues aux services de guerre. Aussi, vingt et un mois après son entrée au corps, il obtint de faire partie de l'expédition de Morée, pour laquelle il partit, le 15 mars 1828, avec le grade de sergent-fourrier. Six mois plus tard il fut nommé sergent et resta en Morée, oublié dans ce grade, jusqu'à son retour en France, le 22 février 1831. La seule action militaire à laquelle il lui fut donné de prendre part fut la tentative d'escalade de Coron.

Six semaines après son retour il était fait sergent-major et suivait sa

* Dès qu'il fut nommé garde, M. Lavoine fit à sa mère une pension qu'il augmenta progressivement.

Digitized by Google

compagnie, détachée successivement à Thionville, à Lyon et à Perpignan. C'est là qu'il reçut, le 15 juin 1834, sa nomination de garde de troisième classe et sa destination pour Abbeville. Le 11 novembre 1836, promu garde de deuxième classe, il fut envoyé à la place de Metz, puis attaché, le 7 octobre 1842, à l'École d'application. Il devait y terminer sa carrière, le 7 août 1861, à l'âge de cinquante-trois ans, après avoir été nommé successivement garde de première classe le 28 avril 1845, chevalier de la Légion d'honneur le 26 août 1851, garde principal le 5 août 1854, et chef du bureau de l'administration le 21 avril 1857.

Les *états de service* que nous venons d'énumérer n'ont rien que de très-ordinaire; mais ce qui l'était moins c'est le zèle et la conscience de cet excellent serviteur qui, pendant plusieurs années, sut mener de front les fonctions de garde du génie et de chef du bureau de l'administration jusqu'au moment où, ayant fait valoir ses droits à la retraite militaire, il put être nommé titulaire du dernier emploi. Doué d'un jugement droit et d'une grande aptitude de travail, d'un caractère modeste et réservé, quoique plein de franchise et de dignité, il sut, dans ces fonctions délicates, se concilier l'estime et l'affection de tous, supérieurs ou inférieurs. Les qualités de son cœur étaient égales à celles que nous venons de signaler. On peut en juger par les regrets si vifs de sa femme et de ses enfants.

Atteint, depuis plusieurs années, d'une maladie d'intestins, très-grave, conséquence probable d'un travail sédentaire trop continu, il avait toujours lutté contre des souffrances qui eussent abattu une nature moins énergique que la sienne; mais le sentiment du devoir dominait tout chez lui, et il ne quitta son service que deux jours avant sa mort, vaincu dans cette lutte inégale de la volonté humaine contre les douleurs d'une maladie mortelle.

Les Observations météorologiques ne seront pas interrompues. Elles ont été continuées, jusqu'au 9 mars 1862, par M. André, commis-écrivain au bureau de l'administration, que M. Lavoine avait initié aux observations, et qui, zélé, consciencieux et aimé comme son chef, devait, à moins d'un an de distance, le suivre dans la tombe. Depuis lors elles ont été faites et elles seront continuées par M. Baur, maître de dessin et chef du bureau des dessinateurs à l'École d'application.

Digitized by Google

JANVIER	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	expr. en millim
1	735,47	7,4	734,41	7,0	733,21	6,0	8,0	6,0	»
2	742,06	- 7,0	742,96	- 5,4	744,12	- 5,0	- 3,8	- 7,0	17,85
3	751,38	- 9,3	752,24	- 6,0	751,74	- 3,7	- 3,5	- 9,6	»
4	747,48	- 4,2	746,15	0,0	745,04	- 0,5	0,0	- 7,5	»
5	745,70	- 8,2	745,96	- 7,0	746,15	- 7,0	- 6,4	-10,6	»
6	747,52	-12,4	745,15	- 8,4	746,75	- 7,0	- 7,0	-13,0	»
7	748,80	- 7,0	748,99	- 4,4	748,88	- 4,4	- 4,0	- 9,0	»
8	754,31	-11,2	754,46	- 9,0	754,46	- 8,0	- 8,0	-11,2	»
9	755,99	-12,5	755,38	- 6,0	755,26	- 5,4	- 5,0	-13,4	»
10	755,58	- 5,0	755,14	- 4,0	755,11	- 4,0	- 4,0	- 8,0	»
11	754,03	- 5,4	754,10	- 6,0	755,92	- 5,2	- 5,2	- 6,0	»
12	752,52	- 5,5	751,62	- 3,0	750,72	- 3,6	- 2,5	- 6,5	»
13	744,67	- 7,0	745,74	- 5,0	742,40	- 4,7	- 4,0	- 8,2	»
14	742,01	- 6,0	742,50	- 4,0	742,21	- 4,0	- 3,2	- 9,7	»
15	745,68	- 9,0	745,20	- 6,0	744,72	- 5,0	- 4,8	-11,2	»
16	745,41	-12,0	746,08	- 8,3	745,98	- 7,0	- 6,5	-12,5	»
17	749,59	- 5,5	749,67	- 2,4	749,69	- 2,6	- 2,0	-11,0	»
18	751,89	- 2,2	752,56	- 1,4	752,52	- 1,7	- 1,2	- 4,0	»
19	752,87	- 8,7	752,67	- 6,8	752,62	- 5,0	- 5,0	-10,2	»
20	754,11	- 6,0	755,10	- 3,3	755,75	- 3,0	- 2,2	- 9,2	»
21	759,04	- 6,0	758,81	0,0	758,55	1,0	1,4	- 6,5	0,20
22	756,85	1,0	756,49	1,7	755,99	1,0	1,7	0,6	»
23	754,94	0,0	755,11	0,3	754,87	0,0	0,7	- 0,2	»
24	754,51	- 2,6	754,52	- 1,2	754,32	- 1,0	- 1,0	- 3,0	»
25	754,66	- 3,5	754,82	2,0	754,35	5,0	5,4	- 6,2	»
26	753,85	7,0	756,58	8,0	757,04	7,0	8,2	2,0	0,50
27	756,50	5,5	755,90	7,8	755,50	7,5	8,0	4,6	»
28	756,41	3,2	756,22	5,0	756,03	4,8	5,0	3,0	»
29	754,77	0,8	754,49	2,0	754,15	2,0	2,2	0,0	»
30	753,87	- 2,0	754,17	- 0,3	755,49	0,0	0,0	- 2,2	»
31	754,94	- 1,2	755,00	- 0,3	754,57	0,0	0,0	- 1,3	»
Moyennes	751,06	- 4,34	751,54	- 2,08	750,84	- 1,72	- 1,25	- 5,84	

Plus grande hauteur du baromètre 759,04
Plus petite idem..... 733,21
Moyenne idem..... 751,08
Période..... 0,22

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Pluie.	O. S. O. a. f.	Pluie assez continue. Neige la nuit.
	Nuages.	N. N. E.	
	Clair.	N. N. E.	
	Éclaircies.	O. N. O.	Gelée blanche.
5	Nuages à l'horizon.	N.	Un peu de neige vers 9 h. du matin.
	Clair.	E. S. E.	Givre.
	Couvert.	S. S. O.	Quelques flocons par intervalle.
	Clair.	N.	
	Clair.	N. E.	
10	Couvert.	E.	
	Couvert.	N.	
	Clair.	E. S. E.	
	Quelq. petits nuages.	E.	Gelée blanche.
	Couvert.	S. S. E.	
15	Couvert.	E. N. E.	Quelques flocons dans la matinée.
	Clair.	N.	
	Couvert.	N.	
	Couvert.	N. E.	
	Beau.	N. N. E.	Gelée blanche.
20	Couvert.	S. O.	Gelée blanche. Qq. flocons de 10 à 11 h. du m.
	Nuageux.	S.	
	Couvert.	O.	
	Couvert.	O.	
	Couvert.	S. E.	
25	Nuages.	S. E. a. f.	Givre. Un peu de pluie pendant la nuit.
	Couvert.	O. S. O.	
	Couvert.	S.	
	Brouillard.	E.	
	Brouillard.	E.	
30	Brouillard.	S. E.	
	Brouillard.	S. E.	

Nombre de jours		État des vents à midi.		Pluie par les vents ci-contre.		
de pluie, neige, etc.	4	N, NNO, NO, ONO,	6	31	»	18,55
tonnerre	»	O, OSO, SO, SSO,	6		0,50	
gelée	25	S, SSE, SE, ESE,	9		0,20	
		E, ENE, NE, NNE,	10		17,85	

Digitized by Google

FÉVRIER	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE expr. en millim
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	755,62	- 0,2	756,10	1,4	756,10	3,2	3,2	- 1,3	»
2	757,87	3,0	758,86	4,0	759,46	5,0	5,2	0,0	»
3	759,74	- 2,0	759,45	- 1,0	758,50	1,0	1,2	- 3,3	»
4	751,66	- 3,0	749,99	- 0,7	748,00	2,3	2,8	- 3,3	»
5	747,68	1,0	747,66	2,6	746,49	3,0	3,2	- 3,7	»
6	742,31	3,5	741,74	9,3	740,75	10,0	11,0	- 0,2	»
7	741,16	6,0	741,16	7,4	741,14	7,4	8,0	5,0	0,85
8	740,05	2,0	739,33	7,0	738,42	8,5	8,7	0,4	»
9	736,45	1,5	735,55	6,6	735,42	8,4	9,3	1,5	»
10	745,92	0,0	745,42	4,8	745,10	4,0	5,0	- 1,2	
11	740,47	- 1,0	738,83	- 0,2	737,59	- 0,2	0,6	- 3,3	0,55
12	739,78	- 3,0	740,61	- 0,2	740,75	0,7	1,4	- 5,2	
13	741,33	3,0	742,26	4,8	742,64	3,7	4,8	- 4,0	
14	751,84	3,0	752,02	6,0	751,45	6,2	7,8	2,5	7,95
15	744,24	4,2	745,68	8,4	742,77	9,7	10,0	0,5	»
16	745,66	6,5	745,98	9,4	744,56	8,3	10,0	5,6	0,63
17	745,68	4,0	744,82	9,0	742,70	10,0	10,5	2,3	0,07
18	742,25	2,0	742,22	6,5	741,64	9,0	9,0	0,2	»
19	742,32	3,0	742,11	9,0	741,16	10,5	11,0	0,6	»
20	742,80	6,5	745,00	8,8	742,98	9,0	9,0	3,5	0,10
21	743,69	8,3	743,68	10,7	743,45	11,2	11,5	3,0	0,20
22	743,80	8,5	743,58	9,5	742,94	10,2	10,7	8,4	4,50
23	741,20	9,2	740,96	13,8	739,69	14,0	15,0	6,7	0,35
24	743,75	7,5	744,47	9,0	744,89	9,5	9,7	6,5	»
25	748,00	5,5	747,81	9,2	746,70	9,2	10,0	1,7	»
26	745,02	7,0	745,50	7,2	745,62	7,5	7,8	6,6	»
27	747,70	6,0	747,64	7,0	746,70	7,0	7,3	5,5	»
28	745,52	4,2	745,09	6,0	743,98	7,0	8,4	3,5	0,20
Moyennes	745,35	3,45	745,25	6,26	744,70	6,61	7,57	1,37	

Plus grande hauteur du baromètre 759,74
Plus petite idem..... 735,42
Moyenne idem..... 745,09
Période..... 0,63

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Couvert. Brouillard.	S.	
	Nuageux.	O. N. O.	
	Brouillard.	N.	Gelée blanche. Givre.
	Couvert.	S.	
5	Couvert.	S. O.	Gelée blanche.
	Beau.	S.	Gelée bl. Un peu de pluie pendant la nuit.
	Nuageux.	S.	
	Nuageux.	S.	Gelée blanche.
	Nuageux.	N.	
10	Nuageux.	N.	Gelée blanche.
	Nuageux.	N.	Gelée blanche. Neige de 8 h. 30 m. à 10 h. du m. et pendant la nuit.
	Nuages.	O. S. O.	Gelée blanche. Quelq. flocons pendant la nuit.
	Pluie.	S. O.	Pluie le matin et le soir. Gr. vent de 7 à 11 h.
	Couvert.	S.	
15	Couvert.	S. E.	Gelée blanche. Pluie pendant la nuit.
	Éclaircies.	S.	Un peu de pluie vers 6 h. 30 m. du soir.
	Nuageux.	S. E.	
	Couvert.	S.	Gelée blanche.
	Voilé et nuages.	S. E.	Gelée blanche. Quelques gouttes pend. la nuit.
20	Couvert.	S. E.	
	Couvert.	S. S. O.	Pl. le mat. et le soir. Vent a. f. de 8 h. à 11 h.
	Pluie.	S.	Id. pendant une grande partie de la journée.
	Nuageux.	S. E.	
	Couvert. Nuageux.	S. O.	
25	Couvert.	E.	
	Couvert.	N. E.	
	Couvert.	N. O.	Pluie fine vers 7 h. du soir.
	Éclaircies.	S. O.	Id. de 4 à 7 h. du soir.

Nombre de jours		État des vents à midi.			Pluie par les vents ci-contre.	
de pluie, neige, etc.	11	N, NNO, NO, ONO,	6		»	
tonnerre	»	O, OSO, SO, SSO,	6	28	0,95	15,40
gelée	9	S, SSE, SE, ESE,	14		14,45	
		E, ENE, NE, NNE,	2		»	

Digitized by Google

MARS.	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE expr.
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	en millim
1	747,53	5,2	747,04	8,0	745,56	9,0	9,4	1,6	0,85
2	745,50	6,0	747,78	7,2	748,44	7,5	8,8	2,6	3,15
3	745,98	7,6	742,50	9,8	741,17	11,0	11,0	2,8	3,25
4	744,28	6,0	745,50	4,0	743,54	4,7	7,5	4,5	0,45
5	754,81	2,0	754,85	5,5	752,61	6,2	7,2	- 0,8	2,20
6	751,10	5,5	750,54	7,0	749,38	8,0	8,4	3,0	0,20
7	744,48	5,4	746,07	5,0	747,47	6,8	8,0	5,2	6,35
8	752,37	4,0	751,69	8,6	750,61	8,5	9,5	1,0	0,30
9	754,26	6,5	754,85	9,0	754,85	9,0	10,5	4,0	1,40
10	752,42	5,4	749,68	11,0	746,37	13,0	13,0	- 0,2	»
11	736,62	6,5	732,98	7,0	730,47	6,0	9,0	4,4	1,85
12	731,46	3,0	730,27	5,4	729,91	4,5	5,7	1,5	8,40
13	733,61	3,0	733,32	5,7	739,02	3,0	6,2	1,8	0,83
14	731,89	2,0	731,77	5,2	731,86	3,0	6,2	- 2,8	1,20
15	732,49	2,0	732,37	4,7	731,99	6,0	6,0	- 0,3	0,12
16	730,83	6,5	730,26	10,0	748,86	10,0	10,3	2,4	0,08
17	748,57	5,4	747,96	9,5	745,24	8,0	10,0	3,0	1,95
18	735,95	3,4	735,85	5,5	735,30	5,0	8,0	2,6	3,85
19	726,95	4,5	725,52	8,0	725,21	8,0	9,0	0,7	1,70
20	737,81	5,5	739,69	8,0	740,74	8,0	9,0	3,0	4,55
21	731,46	6,0	732,64	6,7	733,02	7,4	8,0	5,0	19,60
22	740,19	4,5	740,41	6,5	741,04	7,5	9,0	- 0,2	0,65
23	747,65	4,0	747,50	10,0	746,14	11,7	11,9	- 0,2	0,32
24	745,23	7,0	744,18	15,0	741,97	17,0	17,2	1,0	»
25	744,20	7,4	743,83	13,0	742,14	15,0	15,0	3,2	»
26	739,99	9,7	739,05	13,0	737,97	14,4	15,0	7,0	»
27	736,68	12,0	736,14	14,2	735,50	14,0	15,2	8,0	0,20
28	735,95	11,5	735,97	16,0	735,79	17,0	18,2	7,0	0,90
29	738,11	11,5	738,18	13,5	738,15	15,5	19,5	7,0	3,35
30	741,48	8,5	741,40	10,0	741,00	10,0	10,0	7,8	4,55
31	740,13	9,0	739,89	11,0	739,21	12,0	14,0	6,0	7,75
Moyennes	743,16	6,01	742 82	8,80	742,21	9,24	10,51	2,89	

Plus grande hauteur du baromètre 754,83
Plus petite idem..... 723,21
Moyenne idem..... 742,73
Période..... 0,95

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	S. O.	Gel. bl. Pluie, grésil et vent t. f. pend. la nuit.
	Nuageux.	O. f.	Grésil par intervalles.
	Couvert.	O. S. O. f.	Pluie par intervalles.
	Pluie, grésil.	O. N. O f.	Pluie, grésil et vent très-fort par intervalles.
5	Nuageux.	O.	Gel. bl. Pluie fine la nuit à partir de 5 h. du s.
	Couvert.	S. O.	Pluie fine par intervalles.
	Couvert.	N. O. t. f.	Grande tempête à 2 h. du mat. Pluie, grésil, neige par intervalles.
	Couvert.	S. O.	Qq. gouttes à 7 h. du m. Pluie pend. la nuit.
	Nuageux.	N. O. a. f.	
10	Voilé.	O. S. O.	Gelée blanche.
	Couvert, pluie.	S. O. f.	Pluie, neige fondue, grésil et vent très-fort.
	Couvert.	O. N. O.	Grésil à 11 h. 30 m. Pluie et neige p. la nuit.
	Couvert.	N. O.	Neige après midi.
	Couvert.	N. N. O.	Forte gelée blanche. Neige après midi.
15	Couvert.	S.	Quelques gouttes le soir à partir de 4 h.
	Couvert.	O. S. O.	Pluie pendant la nuit.
	Nuageux.	O.	Id. Grand vent.
	Nuageux.	O. a. f.	Neige et grésil par intervalles.
	Éclaircies.	O. S. O. f.	Pluie, grésil et vent très-fort par intervalles.
20	Nuageux.	O. N. O. a. f.	Id. toute la nuit. Grand vent.
	Pluie.	O. f.	Id., grésil, neige et grand vent p. la nuit.
	Couvert, grésil.	O. S. O.	Gelée blanche. Grésil par intervalles.
	Beau.	S. S. O.	Gelée blanche.
	Clair.	S. E.	Gelée blanche.
25	Voilé.	E.	
	Couvert.	N.	Pluie pendant la nuit.
	Nuageux.	S.	Averse à 1 h. 30 m. après midi.
	Nuageux.	S. S. O.	
	Nuageux.	N. O.	Tonnerre à 11 h. 30 m. Forte averse et grêle.
30	Pluie.	N.	Pluie pend. une grande partie de la journée.
	Couvert.	S.	Id. de 7 h. à 9 h. du matin.

Nombre de jours		État des vents à midi.			Pluie par les vents ci-contre.	
de pluie, neige, etc.	26	N, NNO, NO, ONO,	10	31	31,08	80,00
tonnnerre.....	1	O, OSO, SO, SSO,	16		40,85	
gelée.....	6	S, SSE, SE, ESE,	4		8,07	
		ENE, NE, NNE,	1		»	

Digitized by Google

AVRIL.	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maximum.	minimum.	expr. en millim
1	740,67	9,0	741,52	10,5	741,92	11,0	13,0	7,0	0,25
2	744,65	9,0	744,52	14,0	744,07	13,0	15,0	4,8	0,05
3	743,68	9,0	744,78	13,0	745,04	13,0	14,0	7,8	3,85
4	745,44	9,2	744,52	14,0	743,48	15,0	16,0	3,8	»
5	743,12	10,0	743,22	11,5	743,43	12,0	13,0	7,8	0,10
6	748,63	7,0	748,66	10,0	748,30	12,0	13,0	5,0	»
7	750,75	6,5	750,73	11,0	750,20	13,0	13,0	1,3	»
8	752,93	6,2	752,65	12,6	752,57	11,0	13,0	1,4	»
9	754,25	7,0	754,77	9,0	754,79	8,0	10,0	3,4	»
10	755,51	5,2	755,33	10,0	754,33	11,0	11,0	0,0	»
11	754,47	8,2	753,65	13,0	752,21	14,0	14,5	1,6	»
12	751,95	8,0	750,53	13,0	749,54	12,0	14,0	2,0	»
13	748,74	10,0	748,33	15,0	747,54	16,0	16,0	4,5	»
14	749,53	9,0	748,74	15,0	748,50	16,4	16,4	3,5	»
15	749,96	10,0	749,54	14,0	748,90	16,0	17,0	4,5	»
16	753,69	10,0	753,80	16,0	753,41	18,0	18,0	4,6	»
17	754,29	10,5	753,25	17,0	751,94	19,0	19,0	3,7	»
18	750,46	10,0	749,44	16,0	747,78	17,0	17,2	4,6	»
19	747,91	10,5	747,02	14,5	745,90	15,0	15,0	3,7	»
20	750,71	6,5	750,28	10,0	748,90	11,0	11,4	1,2	»
21	745,40	5,5	741,56	12,0	739,23	13,0	13,5	- 0,2	»
22	739,53	6,5	739,65	10,0	739,39	10,0	11,5	4,0	0,85
23	740,00	7,7	740,02	10,0	739,83	11,0	12,0	2,8	»
24	743,92	8,8	745,90	12,4	743,68	13,0	13,3	3,5	»
25	747,22	9,8	746,90	15,0	745,66	16,0	17,1	3,5	»
26	746,42	13,0	746,49	15,2	746,70	14,5	16,4	9,3	»
27	749,53	9,5	748,15	11,1	746,17	12,2	13,3	5,0	»
28	745,16	7,0	745,04	10,0	744,29	11,5	12,4	3,5	0,65
29	747,36	6,0	748,40	5,6	748,44	8,5	10,5	2,0	0,05
30	753,25	7,8	753,37	9,4	752,73	10,2	10,5	- 0,7	»
Moyennes	748,23	8,41	747,95	12,26	747,30	13,17	14,06	3,63	

Plus grande hauteur du baromètre 755,51
Plus petite idem..... 739.23
Moyenne idem..... 747,83
Période..... 0,93

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	O. S. O.	Pluie avant le jour. Qq. gouttes à 5 h. du soir.
	Nuageux.	S.	Qq. gouttes à 7 h. 1/2 du m. Tonnerre à 1 h. 3/4.
	Nuages.	S. O. a f.	Pluie la nuit jusqu'à 8 h. du matin. Coup de vent à 4 h. 30 m. du soir.
	Nuages.	S. S. O.	
5	Couvert.	N. O.	Quelques gouttes dans la matinée.
	Beau, quelq. nuages.	N.	
	Beau.	E.	Gelée blanche.
	Nuageux.	N. N. E.	Gelée blanche.
	Nuageux.	E. N. E a. f.	
10	Nuageux.	E. a. f.	
	Beau.	E. N. E. a. f.	
	Nuageux.	N. N. O.	
	Quelq. nuages rares.	N. N. E.	Quelques gouttes avant le jour.
	Clair.	N.	
15	Nuages.	N.	
	Clair.	E.	
	Clair.	E.	
	Clair.	N.	
	Beau.	N. N. E.	
20	Clair.	E. N. E.	
	Voilé à l'horizon N.	N.	
	Nuageux.	N. E.	Pluie vers 1 heure du matin.
	Couvert.	N. N. E.	
	Nuageux.	N. N. O.	
25	Lég. voilé et nuageux.	N. O.	
	Nuageux.	N. O.	
	Nuageux.	N.	Id. pendant la nuit.
	Nuageux.	N.	
	Couvert.	N.	Gelée blanche. Pluie et neige le matin.
30	Nuageux.	N.	Gelée blanche.

Nombre de jours		État des vents à midi.			Pluie par les vents ci-contre.	
pluie, neige, etc.	7	N, NNO, NO, ONO,	14	30	0,80	5,80
tonnerre.....	1	O, OSO, SO, SSO,	3		4,10	
gelée.....	2	S, SSE, SE, ESE,	1		0,05	
		E, ENE, NE, NNE,	12		0,85	

Digitized by Google

MAI.	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE expr. en millim
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	753,59	9,5	753,25	15,0	752,15	14,4	16,2	0,8	»
2	751,27	11,0	750,62	14.0	749,57	13,5	14,6	8,0	»
3	749,44	7,0	748,10	8,0	748,48	10,0	10,2	3,8	»
4	742,08	6,0	742,45	9,0	741,96	7,2	9,5	3,8	11,50
5	743,80	4,0	744,10	5,0	744,50	5,0	8,0	1,8	2,05
6	747,08	6,5	746,74	10,0	745,60	11,0	11,5	1,8	0,40
7	744,56	8,5	743,62	11,0	742,72	10,0	11,0	5,7	»
8	742,60	8,0	742,16	10,5	741,52	11,0	11,0	5,0	»
9	741,58	9,5	740,45	15,5	739,20	18,0	18,0	1,6	»
10	739,57	11,0	739,81	14,5	739,02	16,0	18,4	10,0	4,45
11	739,58	16,0	739,29	22,0	739,72	16,2	22,0	10,0	0,05
12	741,88	17,5	741,76	21,5	741,76	20,0	22,5	11,0	3,15
13	746,84	16,5	747,25	20,0	747,82	20,0	21,5	13,0	8,85
14	753,10	9,5	755,15	12,7	752,86	13,5	13,5	9,5	»
15	753,41	11,0	752,52	15,0	751,24	17,0	17,2	4,0	»
16	750,38	11,0	749,13	15,5	747,70	19,0	19,5	4,7	»
17	746,54	14,4	745,84	14,0	745,33	12,0	16,5	10,0	»
18	749,91	9,0	749,83	12,0	749,44	13,0	13,5	3,0	0,95
19	752,13	9,5	752,15	13,0	752,26	13,5	14,0	3,7	»
20	754,79	10,0	754,75	16,0	754,12	18,0	18,6	2,7	»
21	754,43	16,0	754,49	17,0	753,88	18,5	19,5	10,0	0,05
22	749,69	16,0	749,64	16,4	749,36	18,0	19,0	12,5	»
23	749,74	16,0	749,38	19,5	747,86	20,5	21,5	9,0	0,17
24	743,44	18,0	743,50	18,0	742,94	19,0	19,0	9,0	»
25	744,02	13,0	743,84	20,0	742,22	21,0	21,5	7,0	»
26	744,74	18,0	744,98	24,0	744,87	25,0	25,5	10,5	»
27	746,70	20,0	746,28	26,0	745,90	28,0	28,0	11,6	»
28	745,12	19,0	745,16	24,0	743,93	25,0	25,8	17,0	0,10
29	743,47	20,5	741,95	24,5	741,51	23,0	26,0	16,0	1,05
30	744,40	19,0	743,95	22,0	743,56	22,0	23,0	15,0	5,90
31	743,88	17,0	745,66	22,5	745,52	22,0	23,0	13,0	»
Moyennes	746,94	13,16	746,64	16,39	745,97	16,78	18,0	7,82	

Plus grande hauteur du baromètre 754,79
Plus petite idem..... 739,02
Moyenne idem..... 746,52
Période..... 0,97

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Voilé p. part. et nuag.	N. O.	Gelée blanche.
	Couvert.	N. O.	Quelques gouttes à 7 h. 30 m. du soir.
	Couvert.	O.	Orage à 9 h. du soir. Pluie abondante.
	Nuages.	N. N. O. a. f.	Grésil à 6 h. du soir.
5	Couvert, q. gouttes.	N. a. f.	Neige pendant la nuit. Pluie et neige le jour.
	Nuages.	N.	Gelée blanche.
	Couvert.	O. N. O.	
	Nuages.	N. N. O.	
	Nuages.	S. E.	Gel. bl. Coup de vent à 8 du s. Pluie la nuit.
10	Pluie.	S. S. O.	Pluie toute la matinée.
	Couvert.	S. S. O. f.	Id. à 1 h., 8 h. du soir et la nuit.
	Nuages.	S. S. E.	Id. pendant la nuit.
	Éclaircies.	N. N. O.	
	Nuages.	N. N. O.	
15	Nuages.	N. N. E.	
	Beau.	N.	
	Couv., quelq. gouttes	O. N. O.	Id. de midi à 2 h.
	Éclaircies.	N. N. O.	Gelée blanche.
	Nuages.	N. E.	
20	Quelq. petits nuages,	N. N. O.	Gelée blanche.
	Éclaircies.	N. N. O.	Quelques gouttes de 4 h. à 6 h. du matin.
	Couv., quelq. gouttes	N. O.	Un peu de pluie de midi à 1 h.
	Nuages.	E. N. E.	
	Couvert.	N. N. O.	
25	Petits nuages rares.	S. O.	
	Beau.	S. O.	
	Quelq. petits nuages.	O.	
	Nuages.	S. E.	Quelques gouttes dans la matinée.
	Nuages.	S. O.	Tonnerre à 2 h. 30 m. du mat. Averse à 1 h.
30	Nuageux.	N. O.	Orage à 8 h. Tonnerre, pluie.
	Nuages.	O. N. O.	

Nombre de jours		État des vents à midi.		Pluie par les vents ci-contre.	
de pluie, neige, etc.	13	N, NNO, NO, ONO,	19	29,68	
tonnerre.....	2	O, OSO, SO, SSO,	6	4.20	38,65
gelée.....	»	S, SSE, SE, ESE,	5	4,60	
		E, ENE, NE, NNE,	3	0.17	
			31		

Digitized by Google

JUIN.	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE expr. en millim
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	744,30	19,0	743,10	24,2	742,47	23,6	24,8	11,0	7,63
2	745,78	15,3	744,27	17,9	743,73	17,1	23,5	11,6	»
3	746,20	15,5	746,31	13,0	746,36	15,9	23,5	9,6	7,05
4	748,50	14,5	748,03	19,0	747,79	17,4	20,5	8,5	0,45
5	746,76	16,2	746,59	19,0	745,28	17,1	20,2	8,6	0,05
6	745,91	15,8	743,07	19,1	742,42	17,9	20,1	8,5	0,25
7	745,00	17,0	743,53	20,1	742,51	19,6	20,5	12,6	4,53
8	742,58	18,5	742,08	22,8	741,24	23,9	25,4	9,6	»
9	741,62	19,5	744,02	19,9	742,57	18,0	23,9	13,6	0,25
10	745,95	15,2	746,79	19,0	746,87	19,8	20,9	12,1	1,10
11	750,46	17,1	750,78	18,8	751,38	19,8	20,7	12,1	»
12	753,50	16,8	753,53	20,1	752,41	22,2	23,6	9,0	»
13	750,37	21,0	749,68	25,7	748,56	26,3	26,8	11,6	»
14	748,25	22,0	747,47	26,9	744,35	27,5	29,9	12,6	»
15	746,59	22,9	746,08	27,2	746,66	28,6	30,4	15,1	»
16	747,96	23,2	745,95	26,2	745,03	26,4	28,7	14,8	3,45
17	746,45	21,7	745,12	28,5	744,71	26,1	28,8	14,7	0,46
18	746,77	22,6	748,22	27,5	747,19	28,0	28,9	15,0	»
19	747,23	24,9	747,11	28,8	746,23	28,7	30,5	15,2	»
20	746,98	25,2	746,22	30,0	745,92	30,9	31,8	16,9	»
21	746,31	25,7	745,84	31,4	745,25	30,4	33,0	18,0	»
22	744,35	25,0	745,85	30,3	742,18	30,9	31,7	17,4	»
23	742,38	23,6	741,06	25,4	741,29	21,0	31,0	17,1	12,60
24	744,73	18,9	745,62	20,8	745,96	21,7	24,0	14,6	2,40
25	746,16	20,0	745,31	26,3	744,44	25,6	27,0	13,4	»
26	741,11	20,9	740,83	18,5	739,93	20,2	26,3	14,6	1,05
27	738,70	18,2	738,55	22,6	737,70	23,0	25,1	13,3	9,00
28	740,05	20,0	740,12	21,7	740,48	20,5	24,0	12,0	»
29	740,56	18,0	741,43	16,9	740,77	17,0	21,9	13,6	1,40
30	743,79	16,7	744,42	17,6	744,10	18,0	19,0	12,9	3,75
Moyen[es]	745,31	19,70	745,15	22,84	744,52	22,77	25,54	12,98	

Plus grande hauteur du baromètre 753,50
Plus petite idem..... 737,70
Moyenne idem..... 744,99
Période..... 0,79

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuages.	S. O.	Pluie vers 8 h. du soir et la nuit.
	Nuageux.	O. S. O.	Quelques gouttes de pluie de 3 h. à 7 h. du s.
	Éclaircies.	S. S. O.	Pluie vers 10 h. du matin. Averse et grêle de 11 h. à midi.
	Nuages.	S.	Tonnerre éloigné à 2 h. 1/4. Un peu de pluie.
5	Couvert.	N.	Un peu de pluie l'après-midi.
	Éclaircies.	N. N. E.	Pluie fine à partir de 6 h. du soir.
	Éclaircies.	O.	Id. de 5 h. à 7 h. du matin.
	Nuages.	S. S. O.	Qq. gouttes de pluie le s. Tonn. éloigné (S).
	Éclaircies.	S. O.	Pluie à partir de 5 h. du m. Orages à 1 h. 15 m. et 3 h. 40 m. du soir.
10	Nuages.	S. O. a. f.	Quelques gouttes de pluie à 12 h. 40 m.
	Éclaircies.	O. S. O. a. f.	
	Nuageux.	N. N. E.	
	Nuages.	E. N. E. a. f.	
	Clair.	E. N. E. f.	
15	Quelq. part. voilées.	E.	Tonnerre éloigné le soir pendant 2 h.
	Nuageux.	E. S. E.	Un peu de pluie le matin. Orage à 5 h. 30 m.
	Nuages.	N.	
	Nuageux.	N. N. E.	
	Nuages.	S. E.	Quelques gouttes de pluie vers 11 h. du soir.
20	Clair.	S. S. O.	
	Lég. voilé à l'horizon.	S. a. f.	
	Nuages.	S. O.	Orage à 7 h. 15 m. du soir. Tonnerre, pluie.
	Nuageux.	S. O.	Pluie dans la journée et la nuit.
	Nuages.	S. O. t. f.	Un peu de pluie dans la matinée.
25	Nuageux.	S. O.	
	Pluie.	S.	Tonnerre éloigné (S) à 9 h. du m. Pluie depuis 10 h. du mat. Orage à 3 h. 15 m. du soir.
	Nuageux.	S. E.	Pluie de 9 h. 30 m. à 10 h. 15 m. du matin.
	Nuageux.	N. O. a. f.	
	Pluie.	S. O.	Id. à partir de 11 h. du matin.
30	Nuageux.	N. O. a. f.	Id. fine le mat. Averse à 8 h. du soir. Pluie de 1 h. à 3 h. du matin.

Nombre de jours		État des vents à midi.			Pluie par les vents ci-contre.	
e pluie, neige, etc.	20	N, NNO, NO, ONO,	4	30	4,26	55,24
tonnerre	7	O, OSO, SO, SSO,	14		36,80	
gelée	»	S, SSE, SE, ESE,	6		13,93	
		E, ENE, NE, NNE,	6		0,25	

Digitized by Google

JUILLET	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-num.	expr. en millim
1	750,11	13,4	751,25	15,9	751,34	18,8	19,3	10,6	1,65
2	748,54	17,7	747,75	20,9	746,93	18,6	22,3	10,7	»
3	745,44	16,0	745,60	17,2	744,97	17,6	21,8	11,6	8 10
4	741,86	17,0	740,36	21,5	738,15	22,2	25,0	8,8	2,02
5	736,82	20,1	736,37	17,8	735,56	19,3	24,2	14,6	1,00
6	739,28	18,7	738,92	22,8	737,68	23,5	25,2	11,0	5,35
7	738,81	17,0	738,67	19,6	738,08	19,0	24,1	11,8	1,35
8	743,96	17,4	743,66	18,3	742,36	18,7	20,1	12,6	6,25
9	740,15	16,3	741,92	16,1	742,50	17,1	20,2	13,6	19,35
10	747,00	16,9	747,28	21,0	747,06	22,0	22,0	11,5	2,45
11	747,40	18,7	746,58	22,0	746,36	22,3	22,8	13,3	»
12	742,72	20,0	741,50	25,0	740,29	26,0	26,7	12,0	»
13	739,93	19,0	739,72	21,0	739,24	19,0	23,0	15,0	»
14	741,10	19,0	741,17	23,0	741,27	24,0	24,0	12,6	0,70
15	740,92	20,0	741,30	19,0	741,19	22,0	23,0	16,0	1,65
16	741,56	17,0	741,67	19,0	741,97	17,5	21,0	15,0	1,90
17	746,60	18,0	746,96	22,0	746,84	23,0	23,0	14,2	3,65
18	745,28	20,0	744,77	23,5	744,48	22,5	24,5	14,0	»
19	744,14	20,5	744,11	24,5	743,67	24,0	25,0	14,0	»
20	742,57	21,5	742,80	21,5	742,81	24,0	24,8	13,5	0,05
21	745,40	21,0	745,77	25,0	744,89	25,0	25,8	14,6	»
22	745,34	22,0	745,02	25,0	744,89	25,0	26,0	16,5	1,30
23	741,71	25,0	741,96	23,5	741,81	21,0	23,5	16,0	»
24	746,97	19,0	747,06	21,5	746,59	22,6	23,0	13,3	8,45
25	746,40	22,0	745,51	25,0	744,11	25,0	27,0	16,2	»
26	740,27	19,0	740,18	21,8	740,13	20,5	23,0	16,0	5,15
27	743,17	18,0	743,17	20,0	742,97	20,5	22,0	13,5	4,10
28	738,76	18,2	744,50	14,7	746 48	18,0	18,2	14,0	1,55
29	750,91	17,4	750,40	23,0	750,16	23,0	24,0	10,0	0,95
30	746,98	19,4	746,74	27,0	747,03	27,0	28,0	11,4	»
31	749,12	19,0	749,86	18,6	749,90	21,0	21,5	15,8	10,40
Moyennes	743,85	18,78	743,79	21,18	743,60	21,60	23,35	13,35	

Plus grande hauteur du baromètre 751,34
Plus petite idem..... 735,56
Moyenne idem..... 743,75
Période..... 0,25

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Couvert.	N. O.	Un peu de pluie dans la matinée.
	Couvert.	O. N. O f.	Pluie par intervalles le jour et la nuit.
	Éclaircies.	O. N. O.	Averse à 2 h. 30 m. après midi.
	Nuages.	S. E.	Pluie fine la nuit par intervalles.
5	Couvert.	S. S. O. a. f.	Id. fine par int. le mat., la soirée et la nuit.
	Nuages.	S.	Id. dans la soirée et une partie de la nuit
	Éclaircies.	S. S. O. a. f.	Id. par intervalles dans la journée.
	Couvert.	S. S. O.	Qq. goutt. à 3 h. 20 du s. Pl. à p. de 9 h. du s.
	Couvert.	N. O.	Pluie le matin. Tonnerre éloigné de 2 h. 30 m. à 3 h. Averse vers 8 h. du soir.
10	Éclaircies.	N. O.	Quelques gouttes vers midi.
	Nuageux.	S. O.	Quelques gouttes de 7 h. à 8 h. du matin.
	Nuageux.	S. E.	
	Couvert, pluie.	S. S. O.	Pluie par intervalles.
	Nuageux.	S. S. O.	Id. pendant la nuit.
15	Couvert, pluie.	S.	Id. à 11 h. du matin et pend. la nuit. Éclairs et tonnerre vers 9 h. du soir.
	Pluie.	O. S. O. a. f.	Pluie par intervalles.
	Nuageux.	O. S. O. a. f.	Id. pendant la matinée.
	Nuageux.	O. S. O. a. f.	
	Nuageux.	S. S. O.	
20	Couvert.	S.	Plusieurs coups de tonn. le mat. Qq. gouttes.
	Nuageux.	S. S. O.	
	Nuageux.	S. O.	Pluie le matin avant le jour.
	Couvert.	O. S. O.	Forte averse à 5 h. 30 m. du soir.
	Couvert.	S. O.	
25	Couvert.	O. S. O.	
	Couvert.	S. S. O.	Pluie de 7 h. à 10 h. du mat. Forte averse à 3 h. Pluie. Grand vent.
	Nuageux.	O. S. O.	
	Couvert.	O. N. O f.	Tonn. à 6 h. 30 m. du m. Pluie et vent tr. f.
	Nuageux.	S.	
30	Quelques nuages.	O. S. O.	Quelques gouttes à 8 h. du soir.
	Pluie.	S. O.	Orage pend. la nuit. Quelq. gouttes après midi

Nombre de jours		État des vents à midi.		Pluie par les vents ci-contre.	
de pluie, neige, etc.	21	N, NNO, NO, ONO,	6	31,75	
tonnerre	5	O, OSO, SO, SSO,	19 (31	30,45	87,77
gelée	»	S, SSE, SE, ESE,	6	25,57	
		E, ENE, NE, NNE,	»	»	

Digitized by Google

AOUT.	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE expr. en millim
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	751,41	18,5	750,54	25,5	749,84	24,2	24,5	11,2	0,05
2	745,33	22,0	744,21	28,5	745,21	30,4	30,8	15,0	»
3	749,38	16,4	749,46	20,0	750,00	21,0	21,5	15,4	21,75
4	752,18	19,5	752,08	23,0	751,73	24,0	24,2	12,2	»
5	748,66	20,0	747,59	27,5	746,97	27,0	28,3	13,4	»
6	749,30	22,0	749,18	27,6	748,85	27,9	28,4	16,1	»
7	748,75	21,1	747,97	28,5	746,81	28,6	30,0	14,5	»
8	745,82	22,8	745,48	25,0	744,57	24,1	26,3	17,7	1,55
9	748,12	22,0	747,79	24,5	747,97	24,8	25,2	18,9	0,40
10	748,85	21,2	748,92	25,7	748,95	25,0	25,9	18,3	0,03
11	747,98	20,8	748,52	27,0	748,92	28,8	29,8	14,3	»
12	746,57	21,5	745,47	30,8	744,65	32,4	32,5	13,9	»
13	746,09	24,0	747,00	26,7	746,97	27,1	28,3	20,0	»
14	749,18	23,0	748,99	26,8	747,71	29,0	29,8	16,5	»
15	745,75	27,8	745,63	29,5	745,46	29,9	30,5	16,7	»
16	744,20	23,7	742,65	31,0	741,08	33,4	33,4	16,8	»
17	747,28	19,0	748,42	20,2	749,08	22,2	22,3	16,7	13,55
18	751,17	23,7	751,12	24,2	747,88	25,3	26,4	13,1	»
19	746,74	22,2	746,47	26,6	746,04	26,9	27,5	14,5	»
20	749,47	17,4	749,82	21,8	749,69	21,0	22,3	11,8	»
21	752,17	17,0	752,06	21,0	751,79	20,9	22,0	10,2	»
22	753,31	16,0	753,75	20,0	753,22	21,0	22,1	9,7	
23	752,35	19,6	751,49	24,3	750,11	24,3	25,2	9,9	
24	748,77	17,2	748,08	17,9	747,99	17,4	19,1	9,8	0,10
25	749,31	16,0	748,84	17,0	748,82	18,3	19,0	10,4	
26	752,18	17,0	752,07	19,5	751,57	18,2	20,0	11,7	
27	753,98	17,1	754,16	21,3	753,94	21,8	22,7	11,6	
28	751,01	18,0	749,15	24,2	747,87	25,1	25,3	9,0	»
29	746,84	21,3	746,53	29,0	746,53	28,6	30,4	9,1	»
30	751,55	19,8	752,06	22,8	751,91	22,6	23,9	9,0	»
31	754,36	16,0	753,50	22,6	752,05	23,0	23,2	12,0	»
Moyen^es	749,29	20,11	748,99	24,44	748,45	24,97	25,83	13,53	

Plus grande hauteur du baromètre 754,36
Plus petite idem..... 741,08
Moyenne idem..... 748,91
Période..... 0,84

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Quelq. petits nuages.	E.	
	Nuageux.	S. E.	Qq. goutt. vers 3 h. du m. Orage à 7 h. du s.
	Nuageux.	O. S. O. a. f.	Éclairs et tonnerre continus pendant une 1/2 h. Vent très-fort. Pluie abondante.
	Beau.	S. O.	
5	Clair.	S. E.	
	Clair.	N. O.	
	Nuages.	O.	Orage vers 9 h. du s. Éclairs et tonnerre continus une partie de la nuit. Vent t. f. Pluie.
	Nuageux.	O. a. f.	Grand vent. Pluie de 8 h. à 9 h. du soir et vers 2 h. du matin.
	Nuageux.	N. O. a. f.	Pluie vers 6 h. du m. et le s. Vent très-fort.
10	Nuageux.	N. O.	Id. fine par intervalles le matin.
	Beau.	O.	
	Beau.	S. S. E.	
	Nuageux.	O.	
	Nuages.	E. N. E.	
15	Nuages.	S. O.	
	Nuages.	E.	Éclairs vers 9 h. du s. et la nuit. Grand vent.
	Couvert.	N. O.	Orage à 5 h. 1/2 du mat. Éclairs, tonn., pluie.
	Nuages.	N. E.	
	Clair.	N. O.	
20	Nuageux.	O. N. O. a. f.	
	Nuages.	N. O.	
	Nuageux.	N.	
	Nuages.	O. S. O. a. f.	Pluie fine vers 9 h. du soir et la nuit.
	Couvert.	N. O. f.	Quelq. gouttes vers 7 h. du soir. Grand vent.
25	Nuageux.	N. O. a. f.	Quelq. gouttes à 11 h. 20 m. du mat. et le s.
	Éclaircies.	O. S. O a. f.	Quelques gouttes vers midi et vers 8 h. du s.
	Éclaircies.	S. O.	
	Beau.	E.	
	Voilé par parties.	O. S. O.	
30	Nuageux.	N. O.	
	Nuages.	N.	

Nombre de jours		État des vents à midi.		Pluie par les vents ci-contre.	
e pluie, neige, etc.	9	N, NNO, NO, ONO,	12	14,08	
tonnerre	3	O, OSO, SO, SSO,	11	31	25,30	57,43
gelée	»	S, SSE, SE, ESE,	3	»	
		E, ENE, NE, NNE,	5	0,05	

Digitized by Google

SEPTEM.	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE expr. en millim
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	749,80	18,0	749,39	22,0	748,98	22,9	23,1	8,4	»
2	747,51	18,2	746,62	25,8	745,29	27,4	27,5	9,7	»
3	744,41	20,9	744,05	29,0	743,72	27,3	29,1	9,4	»
4	748,55	19,4	748,71	22,4	748,39	22,3	23,0	9,3	»
5	748,69	19,8	749,04	20,3	749,95	22,1	22,7	16,8	0,02
6	746,81	18,7	744,38	26,2	742,19	28,0	28,0	12,0	»
7	746,55	16,9	747,12	17,9	748,24	19,3	20,4	12,1	0,15
8	750,00	16,0	749,43	17,0	749,21	19,0	20,2	9,4	1,30
9	748,18	14,8	747,41	21,9	746,14	22,1	22,5	8,9	»
10	745,13	15,5	743,44	16,7	743,05	18,9	19,7	8,8	1,50
11	743,44	14,0	744,02	18,1	745,74	20,0	20,6	10,0	»
12	749,35	13,0	749,76	19,1	750,28	19,0	20,6	7,2	»
13	753,59	14,6	752,36	21,0	750,88	21,9	22,0	7,5	»
14	746,32	15,0	746,12	14,9	745,38	16,0	16,9	7,5	1,50
15	744,32	14,4	742,91	16,0	742,55	18,3	19,1	9,6	0,55
16	743,66	10,8	743,84	12,5	743,71	12,6	14,2	6,5	0,95
17	746,61	13,5	746,65	13,5	746,74	14,5	15,3	9,6	9,70
18	750,51	13,6	750,88	13,8	750,72	15,6	16,0	7,5	5,90
19	751,21	15,3	751,93	17,8	749,78	19,2	20,0	9,2	»
20	747,89	12,1	747,13	17,1	745,71	19,0	19,1	5,4	»
21	744,75	15,0	744,54	18,8	743,42	18,3	19,8	10,5	0,05
22	741,42	13,7	740,95	14,0	741,31	16,4	16,5	9,9	1,95
23	741,95	16,2	739,53	16,7	739,92	15,2	16,8	11,3	2,30
24	738,83	15,0	739,41	17,5	739,24	17,0	18,1	11,4	48,55
25	736,07	13,3	735,95	15,1	735,86	15,9	16,0	11,0	6,95
26	740,27	13,8	740,73	16,9	741,08	16,0	17,3	8,7	0,05
27	746,74	11,0	746,64	16,3	746,73	16,6	17,5	7,0	»
28	749,03	10,4	748,27	16,4	746,95	17,8	18,4	5,7	»
29	747,84	14,0	747,79	16,7	747,58	18,2	18,5	8,2	»
30	747,90	14,0	747,42	20,6	746,36	22,0	22,2	8,2	»
Moyennes	746,16	15,0	745,87	18,41	745,44	19,29	20,04	9,22	

Plus grande hauteur du baromètre 753,59
Plus petite idem..... 735,86
Moyenne idem..... 745,83
Période..... 0,72

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Clair.	E.	
	Clair.	N. E.	
	Nuages.	O. S. O f.	
	Éclaircies.	O. S. O. f.	Quelques gouttes vers 6 h. 30 m. du matin.
5	Éclaircies.	O. S. O.	Pluie fine dans la matinée.
	Petits nuages rares.	S. S. E.	Éclairs à 10 h. du soir. Tonnerre éloigné. Grand vent la nuit.
	Nuageux.	O. S. O f.	Pluie fine de 3 h. à 4 h. 30 du m. Deux averses après midi.
	Nuageux.	N. O.	
	Nuag. et voilé p. part.	S. S. O.	
10	Couvert.	N. N. E.	Pluie fine par intervalles dans la matinée.
	Nuageux.	N. N. E.	
	Nuages.	N. N. E.	
	Nuages.	S. S. O.	
	Couvert.	S. O.	Id. le matin à partir de 5 h.
15	Nuageux.	O. S. O. a. f.	Petite averse à 1 h. 30 m. du mat. Pluie fine pend. le jour. Tonn. él. à 1 h. s. Pl. et grêl.
	Couvert.	O. S. O.	Pluie à part. de 6 h. 30 du m. et pend. la journ
	Nuageux.	O. N. O. f.	Id. d'averses par interv. pendant la journée.
	Nuageux.	N. O.	Un peu de pluie fine de 11 h. à 11 h. 30 du m.
	Nuageux.	N. E.	
20	Nuages.	S. S. O.	Quelques gouttes à 9 h. du soir.
	Fortement nuageux.	S. O.	Pluie à 6 h. du mat., à 6 h. du soir et de 10 h. à 11 h. 45 m.
	Couvert.	S. O. a. f.	Pluie par interv. le jour et la nuit. Gr. vent.
	Couvert.	S. O. f.	Id. et grand vent par int. le jour et la nuit.
	Nuageux.	O. S. O. a. f.	Id. abond. le mat. jusqu'à 8 h. 30 m. Pluie fine de 6 h. à 10 h. du soir.
25	Nuageux.	S. S. O.	Pluie la matinée à partir de 3 h. 30 m. et à 4 h. après midi.
	Nuageux.	S. O.	
	Nuages.	N. E.	
	Clair (f. voilé à l'hor.)	N. E.	
	Nuages.	S.	
30	Clair.	E.	

Nombre de jours		État des vents à midi.		Pluie par les vents ci-contre.	
de pluie, neige, etc.	14	N, NNO, NO, ONO,	3	16,90	
tonnerre.....	2	O, OSO, SO, SSO,	16 (30)	63,20	81,40
gelée.....	»	S, SSE, SE, ESE,	2	»	
		E, ENE, NE, NNE,	9	1,30	

Digitized by Google

OCTOB.	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 9 H. DU MAT.		TEMPÉRATURE		PLUIE expr. en millim
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	744,69	14,4	743,53	18,8	742,28	21,0	21,0	8,1	»
2	744,08	18,6	743,88	23,1	744,39	23,0	24,6	12,4	»
3	749,00	16,3	749,08	18,9	748,67	20,5	20,6	12.4	»
4	749,95	17,5	749,52	19,8	748.44	19,0	20,4	11,9	»
5	748,95	13,0	748,80	17,9	748,42	18,5	19,0	8,8	»
6	751,31	14,0	751,10	16,5	750 91	17,9	18,2	10 5	»
7	750,69	15.5	750,42	21,0	750,56	23,4	24,0	10,8	»
8	748,52	14,9	747,75	19,8	746,02	23,0	23,1	10,1	»
9	749,70	18,2	748,84	21,0	748,21	22,2	22,6	13,7	»
10	748,69	18,4	747,29	22,3	745,95	22,9	24,0	14,7	2,90
11	742,42	18,9	742,20	22,8	741,57	21,9	23,0	13,6	»
12	751,26	14,0	752,56	16,6	753 19	18,7	19,0	11,4	2,70
13	752,96	9,4	752,21	15,5	751,42	18,5	19,9	4,8	»
14	751,88	11,0	750,89	19,0	749,98	19,7	20,0	7,5	»
15	751,12	10,2	750,55	17,2	750,18	17,0	17,5	7,6	»
16	751,16	10,0	750,92	16,8	749,98	17,9	18,1	6,2	»
17	751,05	12,0	750,97	15,0	750,55	16,9	18,0	6,3	»
18	750,51	9,9	749,93	15,3	749,09	16 6	17,1	5,3	»
19	748,41	9,1	747,79	14,2	746,78	15,8	16,2	5,6	»
20	746,20	8,9	745,88	12,0	745,56	14,3	14;7	4,0	»
21	744,84	8,9	744,50	14,9	744,17	15,8	17,1	4,0	0,02
22	747,86	13,8	746,85	19,0	746,59	18,1	19,5	4,0	»
23	751,75	10,0	751,77	13,9	751,17	13,3	15,5	3,9	3,80
24	751,96	11,1	751,94	12,8	751,81	12,5	13,1	7,7	»
25	751,38	5,1	750,56	10,4	749,78	13,0	13,1	2,1	»
26	749,56	4,0	748,74	9,4	748,10	10,4	10,6	0,9	»
27	746,41	4,0	746,01	8,3	746 68	9.4	9,7	– 0,3	»
28	745,41	2,8	744,64	8,6	744,26	8 3	9,2	– 0,7	»
29	740,20	5,9	740,11	6,5	740 08	7,1	7,2	– 0,8	3,25
30	742,27	7,0	742,54	8,2	742,01	8,4	8,5	4,2	»
31	742,20	7,1	742,09	6,9	742,00	8,0	8,1	4,0	0,02
Moyennes	748,26	11,40	747,86	15,55	747,57	16,55	17,18	6,93	

Plus grande hauteur du baromètre 753,19
Plus petite idem..... 740,08
Moyenne idem..... 747,83
Période..... 0,89

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Quelq. part. lég. voil.	E.	
	Nuages.	O. S. O.	Quelques gouttes à 8 h. du matin.
	Éclaircies.	N. E.	Fort coup de vent de 2 h. à 3 h. du matin.
	Éclaircies.	E. N. E.	
5	Couvert.	E.	
	Légèrement voilé.	N. E.	
	Voilé à l'horizon.	N. N. E.	
	Nuageux.	S. S. E.	
	Nuages.	S. S. O.	Un peu de pluie de 9 h. à 10 h. du matin.
10	Lég. voilé p. parties.	S.	Pluie de 1 h. à 5 h. du mat. Coup de vent de 1 h. à 2 h. du matin.
	Couvert.	S. S. O. a. f.	Un peu de pluie vers midi. Pluie de 4 h. 30 m. du soir à 2 h. du matin.
	Nuages.	O. S. O.	
	Clair.	N. N. E.	
	Quelq. pet. nuag. rar.	E.	
15	Clair, q. nuag. à l'hor.	E.	
	Voilé par parties.	E. N. E.	
	Nuageux.	N.	
	Clair.	E.	
	Clair.	E. N. E.	
20	Légèrement voilé.	E. N. E.	
	Fort[t] voilé à l'horizon	N. N. E.	Un peu de pluie vers 8 h. 15 m. du matin.
	Voilé par parties.	S. E.	Quelques gouttes vers 1 h. du matin. Pluie de 6 h. du soir à 6 h. du matin.
	Nuages.	S. S. O.	
	Couvert.	E. N. E.	
25	Clair.	N. N. E.	Gelée blanche.
	Clair.	E. N. E.	Gelée blanche.
	Quelq. part. voilées.	N. N. E.	Gelée blanche.
	Clair.	E. N. E.	Forte gelée blanche.
	Couvert.	N. E.	Pluie pendant la matinée, depuis 1 h.
30	Couvert.	N. N. O.	Un peu de pluie vers 6 h. du soir.
	Pluie.	N. N. O.	Pluie fine à 7 h. 30 m. du matin et à midi.

Nombre de jours		État des vents à midi.		Pluie par les vents ci-contre.	
de pluie, neige, etc.	8	N, NNO, NO, ONO,	5	0,02	12,69
tonnerre	»	O, OSO, SO, SSO,	5 (31)	6,50	
gelée	3	S, SSE, SE, ESE,	3	2,90	
		E, ENE, NE, NNE,	20	3,27	

Digitized by Google

NOVEM.	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE expr.
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	en millim
1	736 92	7,2	736,48	8,1	736,38	8,0	8,2	4,6	»
2	732 66	4,9	732,36	6,0	731,86	7,2	8,9	1,2	2,20
3	737,95	5,1	737,48	5,8	737,14	6,5	7,0	2,6	0,43
4	749,28	4,5	749,64	6,8	749,37	7,0	7,4	1,6	1,85
5	750,42	4,5	749,60	6,9	747,61	8,3	8,4	0,8	»
6	745,22	7,8	744,26	8,3	742,43	8,7	8,8	2,7	1,85
7	737,95	9,0	737,55	9,2	736,03	8,8	10,2	2,8	3,35
8	732,71	10,0	732,75	9,9	732,08	10,3	10,6	4.7	29,70
9	732,26	6,3	733,59	7,8	735,28	8,0	10,0	5,2	20,50
10	740,21	6,0	740,35	7,5	740,36	8,1	8.2	0,4	0,90
11	744,24	8,9	744,78	10,5	745,36	10,1	10,5	5,9	0,12
12	745,52	7,0	744,15	8,9	742,64	10,0	11,5	3,7	0 55
13	742,01	10,3	739,75	12,8	737,17	15,5	16,5	7,7	5,10
14	735.30	8,8	734,85	8,7	734,46	9,8	11,0	6.9	0,60
15	734,07	5,0	734,22	6,8	734,89	5,5	7,1	3.8	0,27
16	735,57	6 5	735,78	6,2	745,15	6,2	8,0	2.0	5,00
17	742,28	2,9	742,31	5,0	742,42	6,5	7,0	0,5	0,40
18	752,57	1,0	753,18	2,0	754,20	3,4	3,5	- 0,9	0,80
19	762,07	- 2,0	761,60	1,3	760,54	1,2	1,4	- 3,9	»
20	757,94	- 5,5	757,05	1,5	755,61	2,9	3,0	- 5,7	»
21	751,93	0,0	750,63	4,8	749,03	7,2	7,3	- 4,5	»
22	743,86	8 0	742,98	9,5	740,83	10,0	10,9	2,5	»
23	736,27	7,2	735,75	8,8	735,77	8,0	9,0	6.3	14,75
24	740,89	5,0	740,40	5 6	739,67	5,8	5,9	3,4	»
25	752,74	0,0	752,18	3,1	751,57	2,1	4,0	- 2,0	0,10
26	746 58	5,1	745,92	7,9	745,14	9,1	9,2	- 1,4	0,15
27	744,74	10,4	744,28	11,0	743,76	10,9	11,2	8,1	5,95
28	744,76	7,9	745,57	8,0	746.51	7,1	8,1	7,5	8,50
29	750,31	4,1	750,06	4,8	749,32	7,7	7,7	1,0	0,50
30	749 82	10,1	749,25	11,0	748,71	11,4	11,6	4,5	»
Moyennes	743,63	5,27	743,29	7,15	743,04	7,71	8,40	2,40	

Plus grande hauteur du baromètre 762,07
Plus petite idem..... 731,86
Moyenne idem..... 743,32
Période..... 0,59

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Couvert.	S. S. O.	Pluie par intervalles. Grêle, pluie et grand vent à 7 h. du soir.
	Couvert.	S. O.	Pluie pend. la soir. Gr. vent le soir et la nuit
	Couvert.	S. O. a. f.	Id. à partir de 2 h. 30 ap. midi et pend. la n.
	Nuages.	S. O.	
5	Couvert.	S.	Gelée blanche.
	Pluie.	S.	Pluie fine et coups de vents par intervalles.
	Pluie.	O. S. O.	Id. le jour. Pluie abondante la nuit.
	Pluie.	O. S. O.	Id. pendant la journée et la nuit.
	Couvert.	S. O.	Id. fine pendant une partie de la journée.
10	Nuages.	S.	Gelée blanche. Pluie à 5 h., 8 h. et à 10 h. du soir; grand vent ensuite.
	Nuageux.	S. O.	
	Couvert.	S.	Pluie fine par int. à partir de 5 h. 30 m. du m.
	Couvert.	E.	Id. la matinée et la nuit. Grand vent la nuit.
	Nuageux.	S. O. a. f.	Id. par intervalles. Vent très-fort.
15	Couvert.	S. O. f.	Id. fine ou averses par int. Raffales la nuit.
	Couvert.	S. O.	Id. par interv. de 8 h. du mat. à 8 h. du s.
	Éclaircies.	S. O.	Gelée bl. Neige de 1 h. 3/4 à 3 h. après midi.
	Légèrement voilé.	N. N. O.	
	Clair.	E. N. E.	Gelée blanche.
20	Clair, horiz. f. voilé.	S. S. O.	Gelée blanche.
	Clair.	S. S. O.	Gelée bl. Grand vent vers 2 h. du matin.
	Couvert.	S. S. O.	Pluie fine vers 3 h. du soir. Pluie abondante et grand vent la nuit.
	Éclaircies.	S. O.	Un peu de pluie vers 11 h. du matin.
	Couvert.	S. O.	Petite gelée bl. Pluie à 9 h. 45 m. du mat. et de 2 h. à 4 h. du soir.
25	Nuages.	S. S. O.	Gelée blanche.
	Couvert.	S. S. O.	Grésil vers 6 h. du mat. Pluie la matinée et la nuit. Vent violent.
	Pluie.	S. S. O.	Pluie fine par intervalles le jour et la nuit.
	Pluie.	N. N. E.	Id. fine pendant une partie de la journée.
	Couvert.	S. S. O.	
30	Couvert.	S. O.	Id. la nuit à partir de 11 h du s. et vent t. f.

Nombre de jours		État des vents à midi.		Pluie par les vents ci-contre.	
de pluie, neige, etc.	21	N, NNO, NO, ONO,	1	0,80	
tonnerre.....	»	O, OSO, SO, SSO,	22	84,04	101,19
gelée.....	6	S, SSE, SE, ESE,	4	2,75	
		E, ENE, NE, NNE,	3	13,60	
			30		

Digitized by Google

DÉCEM.	A 9 H. DU MAT.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		TEMPÉRATURE		PLUIE
Jours du mois	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	bar. à 0°.	ther. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	expr. en millim
1	749,00	9,6	749,01	9,1	748,90	8,9	9,2	4,4	3,65
2	757,71	4,1	757,64	5,7	757,43	4,5	6,0	2,0	»
3	755,31	- 1,6	754,57	0,9	755,91	2,6	3,0	- 3,9	»
4	753,57	- 0,2	753,00	2,0	752,16	1,9	2,9	- 2,5	»
5	745,04	- 3,3	743,12	- 1,6	741,16	- 1,4	- 1,3	- 4,6	»
6	744,45	0,3	743,45	2,0	742,63	1,5	2,1	- 2,6	2,80
7	753,45	1,3	752,70	4,6	754,74	7,8	8,2	- 2,5	12,93
8	741,09	9,9	740,67	11,0	740,45	9,8	11,3	5,4	0,95
9	748,89	7,9	748,57	10,3	748,14	10,9	11,3	4,5	10,65
10	748,99	5,7	748,57	8,8	748,20	9,4	9,8	4,7	»
11	750,85	3 7	750,96	6,9	751,49	7,7	8,1	2,1	»
12	752 54	8,1	751,91	10,2	751,10	9,6	10,9	6,4	»
13	744 08	5 0	742,89	9 5	742,70	10,0	10,5	2,7	»
14	748,61	7,8	748,80	9,4	749,27	9,7	10,9	5,6	»
15	752,60	5,3	751,97	7 8	751,90	8,1	9,2	4,0	»
16	751,62	5,8	751,36	7,5	750,67	6,6	8,1	4,2	0,80
17	752,52	3 9	751,88	5,2	750,69	7,5	8,0	1,8	»
18	743,37	5,0	741,72	5,8	740,74	6,8	7,0	4,0	0,70
19	744,78	2,9	745,85	4,6	747,42	3,7	15,0	1,9	0,86
20	752 83	0,2	753,13	2,2	753,63	1,2	2,9	- 1,0	»
21	753,06	- 2,2	752,47	0,3	751,41	0,6	1,1	- 3,4	»
22	751,32	- 2,9	751,17	- 1,3	751,01	1,6	1,7	- 6,2	»
23	752,25	0,6	752,60	1,9	752,45	1,6	1,9	- 6,0	»
24	754,18	- 1,6	755 79	0,9	753,05	1,0	1,6	- 3,7	»
25	755 37	- 1,4	752 95	1,8	751,75	2,7	3,0	- 3,2	»
26	752,96	- 3,0	752,29	0,5	752,46	1,0	2,3	- 5,0	»
27	757,85	- 5,0	757,99	1,0	752,85	1,5	1,9	- 6,0	»
28	757,24	- 2,3	757,08	1,3	756,81	1,0	2,1	- 3,7	»
29	756,45	- 5 3	756,19	- 2,1	755,96	- 0,5	- 0,3	- 6,9	»
30	755 38	- 7,0	755,10	- 2,3	754,02	0,9	1,0	- 7,8	»
31	755,84	- 1,1	755,24	- 0,1	754,70	- 0,1	0,2	- 4,2	»
Moyennes	750,68	1,60	750,27	3,99	749,80	4,51	5,15	- 0,65	

Plus grande hauteur du baromètre 757,99
Plus petite idem..... 732,70
Moyenne idem..... 750,25
Période..... 0,88

Digitized by Google

DATES.	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
1	Nuageux.	S. O.	
	Nuages.	N. E.	
	Clair.	N.	Gelée blanche.
	Clair.	E. N. E.	Idem.
5	Couvert.	S. E.	Idem. Neige la nuit à p. de 5 h. 15 s.
	Couvert.	S. S. O.	Pluie et neige le soir. Pluie la nuit.
	Pluie.	S. O.	Id. abondante le jour et fine la nuit.
	Pluie.	S. S. O.	Id. fine le jour, abondante le soir et la nuit.
	Nuages.	S. S. E.	
10	Fortement voilé.	S. E.	
	Couvert.	S. E.	
	Nuages.	S. S. O.	
	Couvert.	S.	Petite gelée blanche.
	Éclaircies.	S. S. O.	Quelques gouttes vers 6 h. 30 m. du matin.
15	Couvert.	N. N. O. f.	Pluie par int. la nuit depuis 5 h. Vent ass. fort.
	Nuages.	O. N. O.	
	Couvert.	S. S. O.	Id. fine le soir et la nuit par intervalles.
	Nuages.	S. O. a. f.	Id. fine par intervalles.
	Nuageux.	N. E. a. f.	Vent très-fort pendant la nuit.
20	Nuages.	E. N. E. a. f.	Petite gelée blanche.
	Clair.	N. N. E.	Gelée blanche.
	Clair.	N. N. E.	Forte gelée blanche.
	Couvert.	E. N. E. a. f.	Gelée blanche.
	Clair.	N. E.	Idem.
25	Clair.	N. E.	Idem.
	Clair.	E. N. E.	Idem.
	Clair.	N. E.	Idem.
	Clair.	N. E.	Idem.
	Clair.	N. N. E.	Forte gelée blanche. Givre.
30	Clair.	N. N. E.	Gelée blanche. Givre.
	Couvert.	E. N. E.	Idem.

Nombre de jours		État des vents à midi.			Pluie par les vents ci-contre.	
de pluie, neige, etc.	8	N, NNO, NO, ONO,	3		0,80	
tonnerre	»	O, OSO, SO, SSO,	8	31	21,05	33 34
gelée	17	S, SSE, SE, ESE,	5		10,65	
		E, ENE, NE, NNE,	15		0,86	

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A METZ, PENDANT L'ANNÉE 1861,

PAR MM. LAVOINE ET ANDRÉ.

Le résumé des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1861, est représenté en neuf parties, savoir :

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE.

Première partie. — Moyennes mensuelles de la hauteur du baromètre à 0° de température.

Ces moyennes, pour l'année 1861, sont :

	mm
A 9 heures du matin.	746,83
A midi.	746,60
A 3 heures du soir.	746,10

La hauteur moyenne conclue des observations de neuf heures du matin et de trois heures du soir, est. 746,47

Elle est plus faible que la moyenne des observations faites à midi, de. 0,13

Digitized by Google

Seconde partie. — Oscillations extrêmes du baromètre.

La plus grande hauteur du baromètre, dans l'année, a été de. . . . . mm 762,07

(Elle répond au 19 novembre.)

La plus petite hauteur a été de. 723,21

(Elle répond au 19 mars.)

L'amplitude d'excursion, pendant l'année, a été de. 38,86

La plus grande amplitude mensuelle a eu lieu en mars, elle a été de. 31,62

La plus petite en octobre, elle a été de. . . 13,11

Troisième partie. — Dépressions moyennes du baromètre, de neuf heures du matin à trois heures du soir.

La moyenne de l'année a été de. 0,72

La plus grande moyenne mensuelle (en mai) de. 0,97

La plus petite moyenne mensuelle (en janvier) de. 0,22

TEMPÉRATURE.

Quatrième partie. — (Thermomètre centigrade.) La moyenne, pendant l'année, a été :

A neuf heures du matin. . . . . 9°,88

A midi. . . . . 12°,93

A trois heures du soir. . . . . 13°,46

Cinquième partie. — Donne les moyennes mensuelles de température maxima et minima observées chaque jour, leur différence et la moyenne générale des maxima et des minima.

Pour l'année, cette dernière a été de. . . . 10°,09

Tandis que la moyenne des températures, à neuf heures du matin, a été de. . . . . 9°,88

Différence. . . . . 0°,21

Digitized by Google

Sixième partie. — Donne les oscillations extrêmes du thermomètre pour chaque mois.

Le maximum de température, qui répond au 16 août, a été de. . . . . 33°,4

Le minimum, au 9 janvier, a été de. . . . . —13°,4

La plus grande course, pendant l'année, a été de. . . . . 46°,8

Septième partie. — Donne la quantité de pluie recueillie par mois, le nombre de jours de pluie, celui de tonnerre, et le nombre de jours où le thermomètre a été au-dessous de zéro.

	cent
La quantité de pluie, recueillie pendant l'année, a été de.	56,746
Le nombre de jours de pluie.	162
Idem de tonnerre	21
Idem de gelée.	68

Huitième partie. — Donne l'état des vents à midi.

Les vents septentrionaux et méridionaux ont régné dans le rapport de 1 à 0,90.

Neuvième partie. — Donne la quantité de pluie recueillie par les vents ci-dessus.

Les quantités de pluie données par les vents septentrionaux et mériodionaux sont dans le rapport de 1 à 2,37.

Digitized by Google

	JANV.	FÉVR.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
PRESSION						
Première Partie. — Marche						
A 9 heures du matin.	751,06	745,33	743,16	748,23	746,94	745,31
A midi.....	751,34	745,25	742,82	747,95	746,64	745,15
A 3 heures du soir. .	750,84	744,70	742,21	747,30	745,97	744,52
Deuxième Partie. — Oscillations						
Maximum.....	759,04	759,74	754,83	755,51	754,79	753,50
Minimum.....	735,51	735,42	723,21	739,23	739,02	737,70
Différence.....	23,85	24,32	31,62	16,28	15,77	15,80
Troisième Partie. — Période						
De 9 heures du matin à 3 heures du soir.	0,22	0,63	0,95	0,93	0,97	0,79
TEMPÉ						
Quatrième Partie. — Marche						
A 9 heures du matin.	- 4,34	3,45	6,01	8,41	13,16	19,70
A midi.....	- 2,08	6,26	8,80	12,26	16,39	22,84
A 3 heures du soir. .	- 1,72	6,61	9,24	13,17	16,78	22,77
Cinquième Partie. — Variations journalières						
Moyennes des maxima	- 1,25	7,57	10,51	14,06	18,00	25,54
Moyennes des minima	- 5,84	1,57	2,89	3,63	7,82	12,98
Différence.....	4,59	6,20	7,62	10,43	10,18	12,56
Moyennes.....	- 3,55	4,47	6,70	8,85	12,91	19,26
Sixième Partie. — Oscillations						
Maximum absolu....	8,2	15,0	19,5	19,0	28,0	33,0
Minimum absolu....	- 13,4	- 5,2	- 2,8	- 0,7	0,8	8,5
Différence.....	21,6	20,2	22,3	19,7	27,2	24,5

Nota. — Le signe + est sous-entendu devant tous les

Digitized by Google

JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCTOB.	NOVEM.	DÉCEM.	MOYENNE.	
ATMOSPHÉRIQUE.							
moyenne du baromètre à 0°.							
743,85	749,29	746,16	748,26	743,65	750,68	Moyenne...	746,83
743,79	748,99	745,87	747,86	743,29	750,27	Moyenne...	746,60
743,60	748,45	745,44	747,37	743,04	749,80	Moyenne...	746,10
extrêmes du baromètre.							
751,34	754,36	753,59	753,19	762,07	757,99	Maximum..	762,07
733,56	741,08	735,86	740,08	731,86	732,70	Minimum..	723,21
15,78	13,28	17,73	13,11	30,21	25,29	Différence..	38,86
descendante du baromètre.							
0,25	0,84	0,72	0,89	0,59	0,88	Moyenne...	0,72
RATURE.							
moyenne du thermomètre centigrade.							
18,78	20,11	15,00	11,40	5,27	1,60	Moyenne...	9,88
21,18	24,44	18,41	13,55	7,15	3,99	Moyenne...	12,93
21,60	24,97	19,29	16,55	7,71	4,51	Moyenne...	13,46
extrêmes du thermomètre centigrade.							
23,35	25,83	20,04	17,18	8,40	5,15	Moyenne...	14,53
13,35	13,53	9,22	6,93	2,40	- 0,63	Moyenne...	5,64
10,00	12,30	10,82	10,25	6,00	5,78	Différence..	8,89
18,35	19,68	14,63	12,06	5,40	2,26	Moyne générle	10,09
extrêmes du thermomètre centigrade.							
28,0	33,4	29,1	24,6	16,5	15,0	Maximum...	33,4
8,8	9,0	5,4	- 0,8	- 5,7	- 7,8	Minimum...	-13,4
19,2	24,4	23,7	25,4	22,2	22,8	Différence...	46,8

nombres qui ne sont pas précédés du signe —.

Digitized by Google

	JANV.	FÉVR.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
SEPTIÈME PARTIE. — Quantité de pluie recueillie,						
Pluie recueillie, exprimée en centimètres.	1c,855	1c,540	8c,000	0c,580	3c,865	5c,524
Nombre de jours — de pluie...	4	11	26	7	13	20
Nombre de jours — de tonnerre	»	»	1	1	2	7
Nombre de jours — de gelée...	25	9	6	2	»	»
HUITIÈME PARTIE. — État						
N, NNO, NO, ONO.	6	6	10	14	19	4
O, OSO, SO, SSO.	6	6	16	3	6	14
S, SSE, SE, ESE..	9	14	4	1	3	6
E, ENE, NE, NNE.	10	2	1	12	3	6
NEUVIÉME PARTIE. — Pluie recueillie						
N, NNO, NO, ONO.	»	»	3,108	0,080	2,968	0,426
O, OSO, SO, SSO .	0,050	0,095	4,085	0,410	0,420	3,680
S, SSE, SE, ESE..	0,020	1,445	0,807	0,005	0,460	1,393
E, ENE, NE, NNE.	1,785	»	»	0,085	0,017	0,025

Digitized by Google

JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCTOB.	NOVEM.	DÉCEM.	TOTAUX.
nombre de jours de pluie, de tonnerre et de gelée.						
8c,777	3c,743	8c,140	1c,269	10c,119	3c,334	56,746
21	9	14	8	21	8	162
5	3	2	»	»	»	21
»	»	»	3	6	17	68
des vents à midi.						
6	12	3	3	1	3	87
19	11	16	5	22	8	132
6	3	2	3	4	5	60
»	5	9	20	3	15	86
par les vents ci-contre.						
3,175	1,408	1,690	0,002	0,080	0,080	13,017
3,045	2,330	6,320	0,650	8,404	2,103	31,592
2,357	»	»	0,290	0,275	1,065	8,347
»	0,005	0,130	0,327	1,360	0,086	3,820

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

A DES

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE,

PAR M. WOIRHAYE.

Messieurs,

Le persévérant Colomb avait touché, depuis un demi-siècle, les rives inconnues de l'Amérique, quand Copernic mourant, publia son livre immortel sur les révolutions célestes[1]. Le succès du voyageur, la démonstration de l'astronome sont deux grands bienfaits; cette double exploration, accomplie par le génie de l'homme sur la terre et dans le ciel, inaugure le temple de la science moderne; c'est le fondement d'un édifice que l'activité humaine a continué. L'audace intellectuelle qui avait guidé Copernic et Colomb n'a point manqué à leurs

[1] Le livre de Copernic, publié en 1543, est intitulé : *De orbium cœlestium revolutionibus;* il fut dénoncé à l'inquisition romaine seulement en 1615, et condamné par ce tribunal le 4 mars 1616, comme établissant une doctrine *fausse en philosophie et absolument contraire au texte de l'Écriture.* Galilée n'est point nommé dans cette première sentence qui lui fut seulement signifiée parce qu'on le savait occupé d'astronomie. Malgré cet avertissement, l'illustre physicien fit imprimer à Florence, en 1632, des dialogues dans lesquels il établit et développe fortement le système de Copernic. Le procès fut repris alors, et, le 22 juin 1633, Galilée fut condamné personnellement, par dix cardinaux nommés spéciale-

Digitized by Google

héritiers : sur les pas des premiers initiateurs, Képler et Galilée montrent la puissance du calcul uni à la philosophie expérimentale ; l'analyse géométrique conduit Descartes à la méthode rénovatrice qui étaye sur la pensée humaine la connaissance de la vérité ; l'observation patiente révèle à Newton la loi des rapports qui relie entre eux tous les corps célestes. Au dix-huitième siècle, la géologie, fille de la géographie, commence à trouver dans le sein de la terre la trace presque effacée des âges éteints ; notre âge lui-même, dont la vocation l'entraîne à la recherche des lois de la nature ou plutôt des lois divines, rencontrera peut-être dans l'étude déjà si imposante des phénomènes électriques, la preuve que la chaleur, la lumière, l'électricité et le magnétisme ne sont que des modifications particulières d'une loi aussi générale que la gravitation newtonienne.

Toutes ces découvertes scientifiques, dont l'aurore était saluée par nos pères comme une sorte de Renaissance, n'ont pas satisfait seulement des besoins matériels ou une curiosité stérile, elles ont écarté un nouveau coin du voile qui cache à notre faiblesse les œuvres de Dieu, elles ont ouvert des horizons nouveaux aux sciences morales et principalement à la science de l'histoire.

ment par le saint-siége apostolique, à la peine de la prison pour un temps indéterminé (*ad tempus arbitrio nostro limitandum*). Galilée, qui était né le jour du décès de Michel-Ange, mourut lui-même, en 1642, dans l'année où Newton venait au monde. Dès 1618, Képler avait découvert, après vingt-deux années de patients travaux, les grandes lois astronomiques qui portent son nom, et de la publication desquelles il disait avec un religieux enthousiasme : « Le sort en est jeté ; j'écris mon livre, il sera lu par » l'âge présent ou par la postérité, peu m'importe ; il pourra » attendre son lecteur ; Dieu n'a-t-il pas attendu six mille ans un » contemplateur de ses œuvres ? »

Digitized by Google

Depuis que la terre n'est plus, pour personne, le centre du monde, ni même le principal de ces astres qui, tournant, dans des orbites inégaux, autour du soleil, sont projetés et retenus par sa masse attractive comme d'obéissants satellites, notre humble planète n'a point, pour cela, dégénéré; elle n'a rien perdu de sa valeur en prenant plus modestement sa vraie place dans l'ensemble; mais l'idée de l'ensemble s'est révélée avec une plus majestueuse harmonie, et grâce à la science, l'univers s'est agrandi sous l'œil de l'homme. Ce soleil, devenu un centre pour nous, n'est ni plus central, ni plus stationnaire que tout le reste; il marche lui-même autour d'un centre inconnu, pendant que d'autres soleils, créés par milliers, forment de nouveaux centres lumineux autour desquels gravitent de nouvelles planètes qui, probablement, ne manquent pas non plus de fidèles satellites.

Ce qui mérite surtout notre admiration dans cet ensemble immense, c'est la simplicité, la constance et l'universalité des lois qui le régissent; ces lois, qui ont présidé à la formation de notre planète, se continuent au sein des mondes infinis qui échappent à nos regards par leur éloignement sans fin, ou par leur petitesse sans limites. La vie et la transformation règnent dans les espaces stellaires aussi bien que dans le monde microscopique. Avec la seule différence des temps, les astres les plus puissants naissent et se décomposent comme le plus humble ou le plus imperceptible des êtres qui nous entourent. Si le mouvement et la vie débordent en tout sens et de tous côtés, si la partie de l'univers où s'agite notre humanité n'est, selon la pensée d'un maître, qu'une scène du drame éternel de la vie universelle, à quelle hauteur donc cette science nouvelle nous fera-t-elle chercher la cause première de ces créations successives, l'unique Dieu qui préside à ces mondes innombrables

Digitized by Google

semés par lui comme une poussière dans l'espace? Faut-il nous étonner que les nobles esprits qui, comme Képler et Newton, sont parvenus à embrasser le plan de l'univers, aient prêté à leurs croyances morales l'élévation de leurs découvertes scientifiques, et que, jugeant par la grandeur de l'œuvre, de la grandeur de l'Ouvrier, ils aient éprouvé le besoin de s'incliner, avec un respect plus profond, devant la Divinité qu'ils avaient entrevue à des hauteurs plus sublimes?

De même que l'astronomie, par ses nouveaux aspects du ciel, épure l'idée de Dieu, la géologie, par ses patientes observations de la terre, enfante une cosmogonie nouvelle, et nous offre les prolégomènes de l'histoire de l'homme en reconstituant l'histoire de la demeure qu'il habite.

Le globe terrestre paraît avoir subi trois phases diverses. Dans son premier état, notre planète n'obéissait qu'à l'empire des lois physiques. Nébuleuse, détachée peut-être de l'atmosphère solaire, la terre a roulé dans l'espace pendant des myriades de siècles; d'abord vaporeuse comme un nuage, puis incandescente comme un globe de feu, elle s'est graduellement condensée, refroidie dans sa croûte externe; après quoi des révolutions successives lui ont imprimé cette triple composition solide, liquide et gazeuse qui présente aujourd'hui pour nous une surface raffermie, des mers ambiantes et une atmosphère respirable. Tous ces premiers temps, d'une incalculable durée, sont comme la période brute et inorganique de notre globle. La matière juxtaposée, selon des lois éternelles et sous des formes mobiles, ne subissait que des transformations inertes. Il y avait des forces et point d'individus. On ne savait alors ce que c'est que naître, croître et mourir; la terre existait, elle ne vivait pas.

La seconde période n'appartient plus exclusivement

Digitized by Google

aux forces aveugles, elle ouvre le règne des êtres organisés. Quand la température est descendue à des degrés compatibles avec la vie, la vie apparaît, et depuis son premier jour, elle a marché grandissant dans ses manifestations. D'abord la plante est venue se nourrir en quelque sorte du minéral, puisque, malgré son insensible immobilité, elle a reçu du Créateur la force d'aspirer autour d'elle les substances qu'elle élabore dans ses tissus pour en composer sa croissance végétative. Après la plante, les animaux inférieurs sont venus à leur tour, apportant avec le besoin instinctif qui les pousse à se conserver et se reproduire, la puissance de locomotion qui leur permet de rechercher pour se nourrir le végétal implanté sur la surface terrestre. Combien de fois les cataclysmes destructeurs du monde naissant ont-ils frappé de mort ces ébauches des premières créations? Dans les couches de la terre bouleversée nous retrouvons sous mille formes diverses ces vestiges des vieux âges; ils s'offrent à nous tantôt dans ces accumulations de végétaux décomposés que la géognosie appelle des terrains houillers, tantôt dans ces figures d'animaux gigantesques dont les ossements suffisaient à Cuvier pour recomposer leur existence tout entière; mais la destruction n'a atteint que les espèces qui n'étaient plus en rapport avec la constitution variable du globe, et de nouvelles vies sont sorties de la mort. Au milieu de ces perturbations lentes et incessantes, la beauté de la nature vivante s'est constamment accrue; l'étude des entrailles de la terre nous permet de lire encore dans des fragments et des parcelles de pierre et de sable ces deux belles lois générales de la création animée : premièrement, les plantes ont précédé les animaux; car ceux-ci ne pouvaient vivre sans les aliments qui les nourrissent, ni respirer tant que la présence de nombreux végétaux n'avait pas absorbé le carbone em-

Digitized by Google

poisonné qui les eût fait mourir; secondement, toutes les espèces végétales ou animales se sont perfectionnées et compliquées dans une progression ascendante; car les organismes rudimentaires se retrouvent dans les terrains anciens, pendant que les animaux supérieurs se rencontrent seulement dans les milieux de formation plus récente.

Le troisième âge de la terre assiste à la naissance de l'homme. Il ne s'agit plus là d'un organisme borné à la vie sensitive dans laquelle l'animal est asservi à des appétits qu'il ne peut régler et à des instincts dont il ne sait pas se rendre compte. Avec le genre humain commence l'ordre des êtres intelligents et libres, la vie de l'esprit va se manifester sur notre globe. Sans doute la nature ne s'élève qu'en conservant, et l'homme appartient par ses moindres côtés aux êtres inférieurs qui vivaient avant lui; mais il possède de plus qu'eux tous la conscience distincte de soi et la connaissance de ce qui l'entoure : cette connaissance ne se restreint pas au milieu dans lequel il respire; chétif habitant d'un atome de matière, il s'élance hors de la terre qui retient son corps, sans enchaîner sa pensée, et malgré ses attaches terrestres, il peut embrasser dans ses méditations les rapports qui unissent tous les êtres ou la cause qui leur a donné naissance. Il ne se contente pas de méditer, il agit; et rencontrant en soi une loi interne qui lui permet de vouloir et d'agir librement, il exerce son action sur lui-même pour se perfectionner, et sur la nature créée pour la transformer selon des fins en harmonie avec le but de la création. Il n'est pas restreint, dans cette action, à son énergie isolée; excité par une sympathie qui est sa plus impérieuse loi, il s'unit aux êtres semblables à lui pour rendre plus puissante, parce qu'elle est collective, l'œuvre qui lui semble un reflet de l'éternelle vérité. Il ne s'as-

Digitized by Google

socie pas seulement avec les autres hommes, il les aime, et heureux de les préférer quelquefois à lui-même, il dévoue sa vie aux actes qu'il regarde comme l'accomplissement du plan divin. On sait que Pascal appelait l'homme un roseau pensant; le roseau, qui se relève par la pensée, s'élève surtout quand la pensée le conduit au sentiment du devoir et le rend capable de se sacrifier, c'est-à-dire d'immoler la partie à l'ensemble. Il a le courage de s'imposer ce sacrifice, parce qu'il a l'intelligence d'en comprendre la portée; s'il n'est qu'un esprit limité, il est un esprit pourtant, et, seul, parmi les êtres connus de nous, il tient dans sa main, malgré ses misères, l'un des bouts de cette chaîne céleste dont l'autre bout remonte jusqu'aux profondeurs de l'Esprit infini, lequel n'est autre que Dieu lui-même.

Ainsi les sciences naturelles fournissent des assises à l'histoire de l'homme; elles constatent dans le passé une sorte d'ascension constante; elles nous montrent le globe terrestre passant de l'existence inanimée des forces purement physiques au règne vivant des êtres organiques, et parmi ceux-ci le progrès va se continuant de la vie végétative à la vie animale, et de la vie animale à la vie de l'esprit dans l'homme. Hâtons-nous d'ajouter que ce dernier progrès est le plus considérable de tous. La différence qui sépare l'homme de l'animal le plus avancé n'est pas seulement plus grande que les limites souvent insaisissables de l'animal et de la plante, elle est radicale; de l'animal à l'homme ce n'est pas seulement le degré qui monte, c'est la nature qui se modifie : dans la marche ascensionnelle des choses, l'apparition de l'être capable de science et de dévouement, de l'être moral parce qu'il est l'être pensant, marque le plus grand pas qu'ait réalisé sur la terre la création divine.

Allons plus loin et posons ce problème : s'il y a eu

Digitized by Google

progrès des lois physiques aux êtres vivants et progrès encore parmi les êtres doués de la vie, ce progrès s'arrête-t-il à la vie humaine? Ou bien le perfectionnement graduel qui s'est manifesté sur la terre avant l'homme, se produit-il également après l'homme, chez l'homme, et par l'homme? C'est à ces questions que doit répondre l'histoire universelle. Et d'avance on peut dire que pour ceux-là qui, au milieu de la variété infinie des œuvres de la création, connaissent la persévérante unité que ces œuvres présentent dans leur dessein et dans leur composition, il n'y aura nul étonnement s'ils aperçoivent que la suite des générations humaines offre, sous une forme renouvelée, la loi de gradation qui s'était déjà manifestée quand il n'existait pas encore d'hommes sur le globe terrestre.

Chaque époque renouvelle l'histoire; chaque siècle pèse dans une nouvelle balance les siècles passés. Notre temps possède, pour se livrer à cet examen du passé, des ressources qui manquaient à nos devanciers. Nous avons exploré plus loin qu'eux les diverses contrées de la terre vivante; nous avons étudié plus patiemment qu'eux les débris de ce qui a cessé de vivre. En même temps que nos moyens d'investigation sont plus puissants, notre indépendance est plus complète. Nos préjugés n'arrêtent guère notre ardeur de savoir, et les révolutions, que nous avons vu se succéder dans des intervalles si courts, nous ont fait comprendre les événements des âges antérieurs, en reproduisant à nos yeux, dans un cadre restreint, les sentiments variés, les pouvoirs multiples, et les intérêts contraires à travers lesquels se poursuit le train des choses humaines.

Cette richesse de ressources, qui explique le remarquable succès de la littérature historique du dix-neuvième siècle, doit surtout profiter à l'histoire générale des

Digitized by Google

hommes, si toutefois cette histoire est soumise à des règles que puisse embrasser l'œil humain. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Des lois certaines gouvernent, dans la nature, l'action des forces brutes ou des forces organiques dont la liberté se renferme dans des instincts à peu près irrésistibles; n'est-il pas rationnel et logique que d'autres lois président aussi au développement de cette force morale et libre qui constitue l'homme, de cet ensemble collectif qui constitue l'humanité? Sans doute, les lois de l'humanité, puisqu'elles s'appliquent à des êtres libres, doivent laisser se mouvoir, au dehors d'elles, les ressorts de la liberté; mais quand on a laissé à ces ressorts toute leur action, ne peut-on pas constater l'effet qu'ils produisent au bout d'un temps donné? Après que les générations se sont remplacées pendant un siecle ou pendant dix ou vingt siècles, tant d'efforts et de travaux, tant d'études et de combats n'ont-ils enfanté qu'un résultat vide et stérile? L'homme, parmi les êtres créés, est le seul que Dieu, selon une grande parole, ait fait à son image, c'est le seul, par conséquent, auquel ait été donné le pouvoir de modifier la nature ou les autres êtres; s'il a reçu ce pouvoir, il faut qu'il l'exerce, et s'il l'exerce, il est responsable de l'usage qu'il en fait devant Celui dont il le tient; l'intelligence devient ainsi le germe du devoir, et l'on ne peut regarder comme une vaine science la science qui regarde en arrière comment ce devoir a été rempli, qui étudie, à travers les temps écoulés, les actes de l'homme et essaye de mesurer les effets que ces actes ont produits sur l'homme lui-même et sur tout ce qui l'entoure. C'est cette étude comparée des actes humains dans le passé et dans le présent qui forme la philosophie de l'histoire et qui prend pour sa parole de foi le progrès, ou si l'on veut, le développement de l'humanité.

Ce mot de progrès éveille des idées bien divergentes :

Digitized by Google

l'évolution humaine, niée par les uns, est exagérée par les autres. Au milieu de ces appréciations contradictoires, une chose demeure certaine, c'est que, bonne ou mauvaise, la notion du progrès de l'humanité est une idée nouvelle : la croyance à l'antique âge d'or et à la dégénérescence continue des pauvres mortels a été l'illusion de presque toutes les philosophies antérieures à la Renaissance; mais le souffle de cette généreuse époque a tout renouvelé; les mêmes temps qui ont vu l'érudition reconquise, la terre entière parcourue, les champs du ciel observés, les pures clartés de la méthode cartésienne substituées aux stériles ténèbres de la scolastique ou à la passive acceptation de l'autorité, sont aussi les temps pendant lesquels de puissants esprits ont réformé les idées acceptées sur l'histoire des hommes, en donnant pour base à cette histoire un principe simple et grand qui peut se résumer ainsi : dans la recherche de la vérité, l'idéal suprême doit être cherché non en arrière, mais en avant de nous; le vrai n'est pas totalement circonscrit dans les limites du passé; la grandeur de la destinée humaine consiste à le poursuivre constamment et sans relâche, dans le présent, comme dans les perspectives indéfinies de l'avenir.

Bacon, Pascal, Leibnitz, Vico, Lessing, Turgot, Condorcet, voilà les premiers pères d'une doctrine dans laquelle pénétrera la lumière. Tous ces noms sont bien nouveaux, et leur nouveauté même nous livre un premier enseignement. Si le progrès, tout réel qu'il est, a été aperçu si tard, n'est-ce pas à cause du peu de célérité de son allure? Il faut que sa marche ait été bien lente pour que tant de bons observateurs, pendant tant de siècles, aient pris cette marche pour une immobilité absolue. Supposez qu'un insecte éphémère, qui ne voit qu'un soleil et ne vit qu'un seul jour, puisse répondre à une question

Digitized by Google

qui lui serait adressée, et demandez-lui si la plante sur laquelle il s'épanouit, possède la faculté de croître en grandeur et d'étendre au loin ses rameaux; il répondra qu'elle est stationnaire, qu'au soir comme au matin de sa vie, il a vu les branches, les feuilles et les fleurs présenter la même longueur et une dimension pareille. Fleurs, feuilles et branches, tout grandit pourtant, l'humble arbrisseau devient un chêne majestueux, mais l'insecte n'a pas vécu assez longtemps pour être témoin de cette croissance moins rapide que sa courte vie. C'est ainsi que, pendant de longs siècles, les générations humaines, qui sont aussi des éphémères, relativement à la grande vie de l'univers ou de la terre, ont pris la place les unes des autres sans s'apercevoir des changements qui s'opéraient autour d'elles, ou dans elles-mêmes. Ce n'est que quand le temps a été ajouté au temps, quand beaucoup de souvenirs comparatifs ont été superposés aux anciens souvenirs qu'on a reconnu enfin que le mouvement physique et moral est la grande loi de l'univers, qu'il n'y a pas plus d'immobilité sur la terre que d'étoiles fixes dans le ciel, et qu'on doit appliquer à l'humanité dans son ensemble ce que Galilée avait dit du globe qui la porte: *E pure si muove,* l'humanité marche. Oui, elle marche, mais comme le temps ne coûte ni ne pèse à Dieu, elle marche très-lentement; voilà le premier résultat que constate l'expérience, et auquel notre impatience doit se résigner courageusement.

Le progrès, caché par sa lenteur, est voilé par un autre nuage, je veux dire par la complexité des lois qui le régissent. C'est précisément parce que ces lois agissent sur des êtres libres qu'elles sont plus variées et moins constantes, plus compliquées et moins saisissables que les rapports établis entre les êtres fatalement limités par l'impuissance de leur organisme. L'étude peut démêler

Digitized by Google

ces actions diverses et voir comment le perfectionnement est arrêté ou favorisé tantôt par l'exercice de la libre volonté de l'homme, tantôt par les causes internes qui naissent des diverses aptitudes des races, ou les influences externes qu'exerce sur chacune de ces races le milieu dans lequel elles vivent et s'agitent.

Ajoutons que cette singulière loi du perfectionnement graduel consacre deux résultats qui semblent contradictoires : le progrès est réel et pourtant il n'aboutit point. Nous avançons et la lumière augmente, mais la lumière n'est jamais complète, parce que l'homme, demeurant un être fini et borné, conserve sa débilité native. Les mathématiciens démontrent que certaines courbes possèdent la propriété de s'approcher toujours d'une ligne droite sans la rencontrer jamais. Ces courbes pourraient servir de symbole à l'humanité dans sa marche ascensionnelle; nous gravitons vers le mieux, nous n'atteignons jamais pleinement le bien. L'admirable livre, qui a dit aux hommes : soyez parfaits, leur a tracé un idéal aussi noble qu'utile, mais il n'a pas affirmé que cet idéal serait réalisé sur la terre.

Ces apparentes contradictions ne sont point inconciliables. Dieu pouvait créer l'homme naturellement vertueux ou méchant; il ne l'a fait ni l'un ni l'autre, il l'a créé libre. Cette liberté, titre de grandeur, est en même temps la source d'une éternelle faiblesse. Confié à ses propres forces, l'homme sera toujours exposé à tomber. En apprenant continuellement, il peut trouver les moyens de guider et d'ennoblir sa nature, mais il ne la change point. En transmettant à ses successeurs ce qu'il a appris, il les éclaire, mais il ne les transforme jamais. Tant que nous demeurerons des êtres libres, chacun de nous, comme un nouvel Adam, rencontrera en naissant les périls et les chutes possibles de la liberté.

Digitized by Google

Si, malgré tant d'écueils, nous essayons de déterminer le mode d'action du progrès, nous reconnaîtrons d'abord qu'il ne s'applique point à la partie animale de notre être. Aussi loin qu'on veuille remonter dans le passé, rien ne nous autorise à croire que l'homme ait jamais perfectionné son individualité physique. Notre œil ne voit pas aujourd'hui plus loin, et notre oreille n'est pas plus fine que l'oreille ou l'œil du plus antique sauvage. Nous ne sommes ni plus forts qu'Hercule ni plus rapides qu'Achille aux pieds légers. Voilà la part de l'immobilité, mais l'âme aussi fait sa part; la pensée prend sa revanche sur l'inerte matière, et l'intelligence est une flamme céleste destinée à grandir; c'est elle qui crée le télescope ou le microscope pour ouvrir à nos yeux l'immense vue du ciel ou de l'infiniment petit; c'est elle qui recueille les forces électriques pour les contraindre à nous apporter instantanément les paroles proférées à mille lieues de notre présence. La vapeur, volant sur les voies ferrées, laisserait fort en arrière la course d'Achille, et la science moderne a trouvé des armes autrement terribles que la massue d'Hercule pour briser la résistance des hommes ou de la nature. Nous sommes incapables de modifier nos sens, mais nous sommes capables d'inventer des instruments qui élargissent leur action et multiplient notre puissance dans des proportions qui ne peuvent être exactement déterminées.

Toutefois l'intelligence n'est qu'une force; cette force est exposée à devenir égoïste ou malfaisante, ce qui est à peu près la même chose, et le progrès ne serait qu'une chimère si la force intellectuelle ne pouvait être réglée selon la justice. La source d'où nous vient cette règle est encore dans l'âme; c'est la conscience. Dans le monde historique voit-on la conscience progresser comme l'intelligence? l'histoire répond que l'intelligence et la conscience sont deux sœurs qui ne se séparent jamais longtemps et qui

Digitized by Google

se rejoignent bientôt quand elles ont eu le malheur de se quitter. Sans doute le cœur ne se transforme pas; le bon gouvernement de soi-même sera toujours une œuvre laborieuse, et l'empire sur les passions n'est pas moins difficile à l'homme du dix-neuvième siècle qu'à l'homme des anciens jours; mais l'âme s'épure en se dégageant des erreurs ou des terreurs qui l'énervent ou l'égarent; elle s'élève avec l'atmosphère plus haute et plus sereine dans laquelle on la fait vivre et la faculté de sentir ou d'aimer avec dévouement se développe en proportion des plus grands objets que l'intelligence dévoile à nos regards et propose à notre amour. Ceux qui, au nom d'une morale mal entendue, parlent avec dédain des découvertes de l'esprit et des conquêtes sur la matière, ceux-là ne voient pas que dans cette merveilleuse unité de l'âme humaine tout se tient et s'enchaîne; par l'effet d'une inévitable loi, chaque progrès intellectuel ou matériel amène après lui un progrès moral qui lui correspond; l'idée nouvelle se coordonne dans l'ensemble pour le vivifier et la conscience elle-même devenant plus juste et plus ferme à mesure qu'elle est plus éclairée profitera demain, si ce n'est aujourd'hui, de la nouvelle invention qui ne semblait destinée qu'à pourvoir aux besoins du corps ou aux satisfactions de l'intelligence. La seule comparaison des actes nombreux que l'antiquité ou le moyen âge admettaient comme licites et que réprouve justement notre conscience moderne suffit pour montrer que le sens moral se développe et se perfectionne à la suite de l'intelligence pour consacrer ses bienfaits, comme, dans Homère, les prières marchent à la suite de l'injure pour guérir les maux qu'elle a répandus sur son passage.

Si l'homme, comme cela est évident, est né sociable, la société doit progresser comme l'individu; mais les premières sociétés ont été étroites comme l'intelligence

Digitized by Google

qui les avait conçues, limitées comme les moyens qui étaient à leur disposition ; elles n'embrassaient que la tribu, la caste, la cité dans lesquelles la protection de soi-même ou des siens s'appuie sur une haine violente contre tout ce qui lui est étranger. L'isolement hostile est une condition d'existence et une sorte de loi fatale des associations antiques. Il a fallu de longs siècles pour s'élever à l'idée d'une société véritable, c'est-à-dire d'une société formée dans l'intérêt de tous ceux qui la composent et amie de la paix avec les autres agrégations humaines. Les nationalités de l'ancien monde ne vivaient que par le secours d'un double vice, l'oppression et le pillage des nationalités voisines, l'asservissement d'une foule d'êtres humains durement enchaînés au milieu d'elles. Les plus beaux génies de la terre hellénique et de l'ancienne Italie n'avaient rien imaginé de plus parfait qu'un peuple de libres citoyens, servis par des esclaves, et dominant avec orgueil sur les peuples placés à côté d'eux. C'est une doctrine née hors du sol gréco-romain qui a enseigné la similitude du genre humain et posé la fraternité universelle comme le dernier but des efforts de l'homme. Il ne faut pas des yeux bien perçants pour apercevoir que, dans l'âge où nous vivons, ce but est loin d'être atteint, mais un grand pas a été fait le jour où cet idéal nouveau a été offert à nos regards comme l'encouragement de notre vie.

Qu'on ne dise pas, pour nier le progrès social, que les nations meurent aussi bien que les individus. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, rien ne périt. La transmission intellectuelle qui, dans la famille, se fait du père aux enfants, ne demande qu'un peu plus de temps pour se reproduire de peuple à peuple. Une nation qui succombe ressemble à un vieil arbre séculaire que le temps va détruire, et qui avant de périr, lance dans les

Digitized by Google

airs une semence généreuse de laquelle naîtra un arbre plus beau que le germe dont il est sorti. C'est ainsi que les idées scientifiques ou morales qui faisaient vivre une nationalité éteinte ne descendent pas avec elle dans la tombe, elles s'envolent au contraire pour aller, sous le souffle d'un printemps nouveau, féconder une nationalité plus puissante ou plus pure. Voilà notre histoire. L'édifice de notre civilisation moderne n'est supérieur au passé que parce qu'il est bâti par la science moderne sur les assises et avec les matériaux rajeunis du passé. Dans ces matériaux il y a des pierres plus éclatantes ou plus solides; ce sont peut-être celles qui nous viennent d'Athènes, de Rome, de Jérusalem; elles forment l'angle du temple, les autres n'en sont que le sable ou le ciment; mais toutes sont utiles et contribuent à l'œuvre que le présent a construite et que l'avenir perfectionnera, parce que les hommes de l'avenir ne seront pas plus dépourvus que les hommes du passé de l'initiative hardie qu'a reçue en partage la race de Japhet.

Quelque noble que soit l'aptitude sociale de l'homme, il y a chez lui un sentiment d'un ordre supérieur; c'est celui qui l'entraîne à la contemplation de l'infini et du parfait; c'est le sentiment religieux. Pourquoi l'astronomie est-elle, à bon droit, considérée comme la première des sciences? c'est que, quittant la terre, elle va interroger les autres mondes, vérifier les lois qui les régissent, et mesurer avec une audacieuse exactitude ce qui devait nous paraître inaccessible et incommensurable. Dans ses sublimes aspirations, la religion étend son regard au delà même de l'astronomie; guidée par le cœur non moins que par l'esprit, par l'imagination aussi bien que par la conscience, elle cherche, avec les ressources de notre être spirituel tout entier, à s'élever jusqu'au lien général et à la Cause première de ces mondes sans fin

Digitized by Google

dont notre planète forme une si mince partie ; s'il est interdit à la personnalité humaine, limitée dans son essence, de pénétrer au centre de l'absolu, elle peut du moins deviner quelques-uns de ses contours et trouver dans des méditations qui montent jusqu'à Dieu l'éternelle source de laquelle découlent toutes les saines inspirations de la vie morale non moins que les existences matérielles. Ce n'est pas ici le lieu de nous entretenir des moyens par lesquels progresse la connaissance des choses religieuses, ni des voies à travers lesquelles se conduit l'éducation spirituelle du genre humain ; les mots de surnaturel et de rationalisme ne jouissent pas du droit de cité dans cette enceinte ; mais sans interroger les théories de l'avenir, sans sortir du cadre que limitent la sagesse de nos règlements et la nature de cette étude, nous pouvons relever des résultats qui appartiennent à l'histoire du passé. Les plus antiques témoignages montrent que dans les croyances religieuses, comme dans tout le reste, les premiers pas humains n'ont été que d'aveugles tâtonnements. Les hommes des anciens âges qui, livrés à eux-mêmes, ont voulu, en présence du spectacle de la nature, sonder les mystères du ciel, n'ont rencontré que des imaginations enfantines où dominaient tour à tour les instincts mal définis de l'admiration ou de l'espérance, de la reconnaissance ou de la peur. Un seul rapprochement suffit pour nous instruire : tournons les yeux en arrière jusqu'au plus lointain passé ; regardons l'humanité primitive errer dans les plaines de l'Asie centrale. Dans sa naïve ignorance, elle prend les phénomènes pour des personnes et les forces de la nature pour des divinités vivantes ; elle célèbre dans des hymnes pieux le vent et le feu, l'eau et les nuages, adorant également le soleil qui la vivifie ou la foudre qui la tue. Après cet examen de l'homme en

Digitized by Google

son berceau, franchissons le temps et l'espace, marchons, comme nos pères, de l'orient à l'occident, et, transportés ainsi des vieux siècles aux siècles d'hier, interrogeons les croyances d'un Fenélon ou d'un Leibnitz, d'un Cheverus ou d'un Channing; il sera beau alors de mesurer la distance qui sépare les dieux multiples du Dieu unique, d'étudier les influences si diversement civilisatrices que présentent les cultes de la nature ou la foi à l'Idéal vivant, les religions de la terreur ou la religion plus élevée de la conscience, de l'amour et de l'élan vers Dieu. Cette comparaison nous donnera la certitude que, dans toutes les directions de l'esprit ou de l'âme, la loi du perfectionnement a marqué son empreinte comme elle a partout ouvert à nos vœux les plus légitimes espérances.

Ainsi, dans l'homme intellectuel ou moral, dans l'homme social ou religieux, tout a subi l'empire d'une action successive, tout s'est historiquement développé, tout a grandi, mais rien n'a changé de nature. Il s'enivrait donc d'une complète illusion ce généreux Condorcet qui, dans l'enthousiasme de sa foi à une doctrine naissante, se prenait presque à rêver que l'homme, devenu parfait, pourrait bien un jour ne pas mourir. La réalité ne renverse pas seulement ces décevantes chimères, elle va plus loin; elle nous condamne à penser que l'homme, toujours faible, n'ajoutera jamais un seul jour aux jours de ses plus vieux ancêtres. La vie humaine sera toujours également courte, parce qu'elle sera toujours dépendante du fragile organisme qui lui sert d'enveloppe. Je ne veux pas répudier pourtant les résultats de la statistique; je sais bien que cette enveloppe a été plus tôt et plus fréquemment détruite à mesure qu'on remonte plus loin dans le passé; elle a péri, tantôt par des maladies qu'on ne savait pas guérir, ou des pestilences qu'on ne savait

Digitized by Google

point prévenir, tantôt par des famines périodiquement dévastatrices ou des guerres perpétuellement renaissantes. L'étude et la pratique des bonnes règles sont parvenues à amoindrir ces fléaux et à diminuer la quantité de ceux qui tombaient renversés au début ou au milieu de la carrière. C'est en ce sens qu'on dit avec raison que la vie moyenne est augmentée. C'est bien. Je m'incline devant les bienfaits de la science qui fait vivre; mais il ne faut pas confondre l'amélioration qui soustrait l'homme à un mal qui n'était ni naturel ni nécessaire avec une découverte qui changerait d'une façon absolue le mode ou la durée constitutive de son existence. Cette découverte n'a jamais été faite ; la mort sera toujours l'inséparable condition de la vie, et son jour viendra dans l'avenir à la même heure qu'au commencement des choses. Malgré cette inflexible uniformité, Condorcet, dans son erreur, était bien près de la vérité; il lui suffisait, pour la saisir tout entière, d'étendre l'horizon de son regard et de sortir de la terre ; s'il avait embrassé plus largement l'ensemble de l'univers, il aurait pu voir écrite dans ce grand livre la parole d'un sage qui, presque son contemporain, disait qu'en présence de la transformation incessante et progressive de toutes choses, le brusque changement de condition qui s'appelle la mort n'est pour l'homme que le dernier développement de son être. Au jour de cette métamorphose suprême, l'âme, comme une chrysalide céleste, abandonne un corps usé ou brisé pour aller chercher, dans une autre sphère d'existence, une autre vie capable d'être plus parfaite et de se mouvoir plus près de Dieu.

C'est ainsi que le progrès, dont nous essayons d'étudier la loi sur la terre, n'est que la suite des temps qui ont précédé la naissance de l'humanité et le prélude de ce progrès supérieur qui s'accomplit dans de plus hautes

Digitized by Google

régions. L'étude de la nature nous révèle que, parmi les choses matérielles, rien ne s'anéantit. Quand même notre terre physique serait brisée par un terrible cataclysme, ses moindres atomes iraient, comme de nouveaux aérolithes, se constituer, sous des formes inconnues pour nous, dans d'autres parties de l'espace. Or la pensée ou le principe de la pensée, ce principe qui participe de l'intelligence infinie, peut bien moins encore que la matière tomber dans l'anéantissement. La logique parle ici comme le sentiment instinctif; elle nous crie que l'âme doit vivre ailleurs quand elle cesse de vivre sur notre planète ; la mort ne lui apporte pas la dissolution, mais la rénovation. La science, à mesure qu'elle est mieux comprise, élève toutes les nobles croyances; elle agrandit l'idée de Dieu en découvrant que l'empire et les lois de Dieu s'étendent, dans le ciel, à des mondes dont nos pères ne soupçonnaient pas l'existence ; elle ennoblit la pensée de l'homme en montrant à l'homme dans une autre vie le complément nécessaire et la seule explication morale de la vie terrestre.

Dans ce cadre immense de l'histoire universelle, quels objets doivent principalement fixer notre attention ? Au point de vue philosophique cette histoire embrasse moins le récit des faits que l'examen des sentiments et des idées ; c'est la recherche des créations successives de la pensée humaine pendant la suite des âges; c'est le tableau de la science que l'homme a ajoutée à sa science native depuis qu'il est sorti du sein de Dieu. Sous ce rapport, l'humanité seule est capable d'avoir une histoire, parce qu'elle seule, par la mémoire dont ses membres sont doués, présente ce lien de continuité qui, radicalement impossible dans les substances qui existent sans vivre, manque également dans les êtres qui vivent sans sentir, ou dans ceux qui sentent sans penser.

Digitized by Google

L'animal le plus avancé ne connaît que pendant son enfance les animaux dont l'union lui a donné le jour; il quitte sa mère aussitôt qu'elle ne lui est plus nécessaire pour trouver sa nourriture; il l'oublie même et s'en va sans reconnaissance et sans souvenir, n'ayant appris d'elle qu'à vivre, comme il n'a puisé que dans un aveugle instinct le désir de perpétuer son espèce et de reproduire d'autres êtres qui seront aussi oublieux que lui. Après plus de soixante siècles, chaque animal, toujours le même qu'à l'heure de la création de son espèce, retombe à terre peu de temps après sa naissance comme une pierre brute qui ne peut monter ni grandir. L'homme, au contraire, lui qui, même dans son âge viril, profite de l'expérience de son père et des leçons de tous ses aïeux, l'homme, par ses aptitudes conservatrices, fait ressembler l'humanité à une pyramide aux fortes assises sur laquelle chaque génération vient déposer une pierre inégalement taillée qui élève l'édifice plus haut et permet à l'œil de voir de plus loin. C'est cette pyramide construite avec tant d'efforts qu'il s'agit d'analyser en l'étudiant de sa base à son sommet. La vraie matière de l'histoire est l'ensemble des observations et des découvertes que les hommes ont faites dans la nature, dans eux-mêmes et dans Dieu; c'est cette suite de méthodes et d'institutions par lesquelles ils ont cherché à constituer la science du vrai et du beau, à diriger la conduite morale, à deviner avec une plus sainte justesse le premier principe et la dernière fin des choses.

Envisagée à ce point de vue, l'histoire générale mérite de prendre un rang honorable dans les hautes études. Si la science, à mesure qu'elle s'élève, doit vérifier d'abord les lois de la nature physique et inorganique dans l'univers, puis les lois de l'organisation dans les vies inférieures de la plante et de l'animal sur la terre, et enfin les lois de l'esprit dans l'homme, il est logique qu'elle

Digitized by Google

étudie aussi la collection des vies de l'esprit dans l'humanité et les effets de ces vies successives depuis que la race humaine existe sur notre globe. Cette succession des vies de l'esprit patiemment examinées sur la terre mène à la contemplation de Celui qui, au-dessus de la terre et des mondes, a été si justement appelé par Leibnitz le Seigneur et le Monarque des esprits. Arrivée à cette hauteur, la méditation est fécondée par les élans de l'âme, et la science, inspirée par l'amour, nous met en présence de Dieu, ou de l'Esprit infini planant souverainement sur l'univers qu'il a créé, comme elle nous avait montré dans l'homme l'esprit fini qui règne avec labeur sur l'étroite partie du monde assignée à sa demeure terrestre.

On voit que l'objet que se propose l'histoire universelle est le même dans tous les temps; mais rien n'est plus variable que les moyens dont chaque époque dispose pour atteindre le but qu'elle poursuit. Je dois, ici, avant d'aller plus loin, justifier ce que je disais tout à l'heure de la supériorité de ces moyens au dix-neuvième siècle; cette supériorité s'explique par deux raisons : nous possédons des matériaux plus abondants, nous sommes armés d'une critique plus pénétrante.

Ce qui crée la richesse de nos ressources pour étudier le passé, c'est la multiplicité des pérégrinations qui s'accomplissent à travers le globe. Nous n'avons pas seulement exploré la vieille Égypte pour retrouver dans sa langue mystérieuse ses institutions perdues, nous fouillons toutes les profondeurs de ce monde asiatique qui fut le berceau de l'humanité. Déjà nous savons comprendre dans leur idiome les antiques doctrines des religions de Brahma et de Zoroastre. Ici nous tentons de déchiffrer les écritures cunéiformes de Ninive et de Babylone. Là nous réussissons à interpréter les curieuses inscriptions et les innombrables commentaires enfantés par la réforme bouddhique.

Digitized by Google

Plus loin la force civilisatrice de nos armes préparant, sur les rives du fleuve jaune, les paisibles conquêtes de l'érudition, nous ouvre enfin la patrie si longtemps fermée de Laot-tseu et de Kong-fu-tseu. Partout les richesses intellectuelles se colligent, les pierres de la science s'accumulent en attendant qu'elles se coordonnent, et qu'une main habile, sachant les mettre en œuvre, construise le temple dans lequel viendront se lire d'instructives et fécondes leçons.

Ce qui fait naître et aiguise la saine critique dans l'intelligence du passé, c'est la possibilité d'établir des comparaisons entre beaucoup de choses de même nature. Quand on ne connaît, dans un certain ordre d'idées, qu'un fait isolé, on est disposé à réputer ce fait merveilleux ou incompréhensible, parce qu'on n'aperçoit pas la cause qui l'engendre. Si, au contraire, plusieurs faits d'un ordre analogue viennent à surgir, on peut étudier leurs ressemblances ou leurs différences et parvenir à déterminer le caractère de ce qui semblait d'abord inexplicable. Outre ce premier avantage dont nous jouissons, l'esprit de critique historique a puisé un autre enseignement dans l'exemple que lui ont donné les méthodes pratiquées dans l'étude des sciences naturelles. Tout le monde sait que nos progrès dans l'exploration des lois qui régissent les corps et la vie animale ne sont devenus considérables que depuis les jours qui ont vu l'observation patiente substituée aux affirmations hardies et les vaines hypothèses remplacées par la méthode expérimentale. Cette méthode a passé des sciences de la nature aux sciences morales; elle a commencé à nous découvrir les lois de l'esprit, comme elle nous avait découvert les lois de la matière et de l'organisation; elle nous a surtout appris que pour saisir l'ensemble des principes qui ont gouverné dans l'histoire l'homme et les sociétés, il ne faut négliger ni

Digitized by Google

le monde des détails ni les infiniment petits. L'enchaînement harmonique, qui unit toutes les parties de l'univers physique et moral, est si admirablement lié que l'ordre de faits, en apparence le plus modeste, peut nous initier au secret de la physiologie sociale aussi sûrement que la plus éclatante manifestation d'une puissante nationalité. Notre temps se juge par une simple comparaison avec les temps qui l'ont précédé. Les deux derniers siècles ont été assurément deux grandes époques intellectuelles; mais on ne possédait alors ni les moyens ni surtout la tendance d'esprit propres à poser les bases d'une histoire générale.

Le dix-septième siècle, avec la pureté de son goût, ne se plaisait qu'aux formes sévères et gracieuses de l'antiquité gréco-romaine; un peu hautain comme la puissance, il répudiait tout ce qui ne porta point l'empreinte de cette beauté correcte et accomplie créée par la patrie privilégiée de Périclès; dans son amour exclusif des œuvres classiques, il négligeait tout ce qu'il appelait barbare; son dédain pour les humbles civilisations, pour les origines et les enfances des peuples l'entraîna si loin qu'il ne sut pas même honorer d'un regard d'approbation la plus merveilleuse production de l'enfance chrétienne, les cathédrales du moyen âge.

Le dix-huitième siècle cédait à d'autres préoccupations; c'était un siècle de bataille qui ressentait avec colère les excès de l'intolérance dogmatique et les misères de l'ignorance aveuglément soumise. Une haine généreuse dans son principe fut excessive dans ses effets; elle exagéra la réaction contre les pouvoirs dominateurs et la confiance dans les promesses de la science rénovatrice. On n'arriva guère à pratiquer la justice envers le passé toutes les fois que le passé avait été hostile aux doctrines de liberté desquelles on attendait une régénération sociale.

Moins superbe et plus impartial que ses aînés, le dix-

Digitized by Google

neuvième siècle cherche plus patiemment qu'eux dans les origines humaines les vraies conditions de l'existence des hommes. Depuis que de candides espérances ont trouvé de rudes mécomptes, nous jugeons avec plus d'indulgence les iniquités du passé, et d'ailleurs le retour de ces iniquités nous paraît moins redoutable depuis les victorieux combats que leur ont livrés nos derniers aïeux.

S'il fallait, au nom de l'histoire, regarder en arrière pour rencontrer des analogies, on devrait comparer notre époque avec le seizième siècle plutôt qu'avec les temps qui l'ont suivi. La Renaissance ne brilla pas seulement par le succès des arts ; ce fut une ère de rénovation universelle. On crut alors retrouver la science tout entière, parce qu'on pouvait l'étudier dans les trois langues qui servirent d'instruments à tant de beaux génies. La connaissance du grec, de l'hébreu et du vrai latin paraissait une découverte de laquelle allaient surgir de nouvelles sources de vie. Notre temps, sans répudier les ardentes prédilections du seizième siècle, tâche d'élargir la base qui leur servit d'appui ; il se met à étudier, dans les langues d'orient, ces civilisations asiatiques qui forment la première assise intellectuelle de l'humanité. Grâce à cette étude, l'édifice de l'histoire se dresse plus grand devant nous et ses proportions nous paraissent plus imposantes à mesure que nous le voyons sortir des décombres où l'ignorance l'avait enseveli et oublié. Cette sorte d'exhumation présente ainsi, dans l'histoire moderne, trois degrés successifs qu'on n'observe point sans profit pour la vérité : 1° le moyen âge, naïf en ses croyances, n'a les yeux fixés que sur Jérusalem. Pour lui, l'étoile qui avait annoncé au monde l'avénement du fils de l'homme est si brillante que, par l'éclat de son soleil, elle absorbe et éteint dans une nuit profonde la

Digitized by Google

lueur de toutes les autres étoiles qui pourtant éclairent la marche des hommes sur la terre ; 2° le seizième siècle ose faire appel à de nouvelles clartés; il ne se détourne point de la Palestine, il la cultive même avec ardeur, commence à la juger, et parvient surtout à reconquérir, au milieu de leur poussière, les savantes doctrines qui répandirent tant de lustre sur la Grèce et l'Italie ; 3° le dix-neuvième siècle n'est infidèle à rien de ce qui instruisit véritablement ses ancêtres, mais il poursuit leur œuvre et tâche, à son tour, de faire revivre, à côté de la science palestinienne ou gréco-romaine, cette science orientale qui la précéda dans le temps, et dont les aspirations marquèrent l'éveil primitif de la conscience et de la pensée dans l'homme. C'est ainsi que l'évocation des souvenirs, devenant plus complète, fait revivre la suite entière des générations éteintes et nous permet de demander à la mort quelques-uns des secrets de la vie.

Il ne suffit pas que les recherches historiques soient aidées de renseignements abondants qui les éclairent ; elles n'aboutissent à un résultat utile qu'autant qu'elles sont entreprises avec l'impartial désir de les rendre fécondes. Quelles dispositions d'esprit convient-il d'apporter à ces sortes de travaux ? La réponse à cette question peut se renfermer en peu de paroles : l'histoire veut être étudiée avec respect pour le passé, avec un exact sentiment de justice envers le présent, avec un ferme esprit de confiance dans les destinées de l'avenir. Avenir, présent, passé, ce sont trois termes unis par une solidarité qu'on ne brise point sans tomber dans la partialité et dans l'erreur ; ce sont trois époques que nos sympathies ne doivent point séparer, puisque leur réunion est nécessaire pour embrasser le développement de l'individu humain sur la terre.

Digitized by Google

Le seul moyen d'inspirer du respect aux autres, c'est d'éprouver soi-même le sentiment du respect. Or, rien n'est plus digne de notre vénération que cette longue lignée des hommes qui nous ont précédés dans la vie. Les anciennes générations ne nous doivent rien, nous leur devons à peu près tout ce que nous savons. Nous profitons de leurs découvertes et de leurs exemples ; leurs erreurs mêmes nous profitent en nous détournant des sentiers où leurs pas se sont égarés. Tout système qui rejette le passé avec dédain mérite d'être répudié lui-même : s'il n'y avait eu chez nos pères que de l'ignorance et de l'erreur, où serait la garantie que nous aussi nous ne sommes pas perpétuellement livrés à l'illusion d'un trompeur mirage? Une simple hypothèse me fournit la preuve de l'énormité de notre dette envers les aïeux. Imaginons qu'un vieillard, mort à la fin du dernier siècle, ait pu, à force de patience dans l'étude et de puissance dans la mémoire, rassembler dans sa tête encyclopédique la connaissance de tout ce qu'on savait alors dans la science et dans les arts, dans la morale ou dans les lettres. Réveillons ensuite par la pensée cet Épiménide endormi avant la première heure du dix-neuvième siècle, et après l'avoir transporté au milieu de nous, invitons-le à joindre toutes nos connaissances nouvelles aux trésors de son ancienne instruction. Combien de temps lui faudra-t-il pour apprendre ce que nous avons réellement découvert depuis cinquante ou soixante années? quelques mois, quelques jours peut-être ; car en comparaison des richesses accumulées par la tradition des siècles, le travail d'une seule génération ne tient guère plus de place qu'un grain de sable devant une montagne, qu'une goutte d'eau devant l'Océan.

Notre premier devoir consiste donc à honorer sincèrement les ancêtres qui nous ont légué, avec le fruit de

Digitized by Google

leurs labeurs, les leçons de leur sainteté ou de leur science ; mais la plus légitime reconnaissance n'est pas une aveugle acceptation ; tous les siècles sont également bénis de Dieu, et le droit d'examen dont furent armés nos pères ne peut être fermé à aucune des générations qui les suivent. De même qu'un seul homme revise jusqu'à sa mort l'œuvre de sa vie, pour la rendre moins imparfaite, l'humanité, toujours vivante, est appelée à reviser continuellement l'inventaire moral du passé pour l'amender ou l'enrichir ; car l'esprit humain ressemble à ces substances lumineuses qui tendent sans cesse à se dégager d'un obscur nuage pour monter davantage vers les clartés du ciel.

Il n'est pas à craindre que la faculté de révision que s'attribuent sur le passé les générations nouvelles fournisse des aliments à la stérile passion de l'orgueil, car, indépendamment de ce que nous resterons toujours fort ignorants, cette faculté apporte avec elle plus de devoirs à remplir que de droits à exercer. Les obligations morales se multiplient à mesure que grossit le nombre des siècles écoulés, et les derniers venus, éclairés de plus de lumières, sont moins excusables s'ils s'égarent ou ne savent pas marcher d'un pas assez ferme dans les voies de la vérité.

Il y a d'ailleurs une illusion d'optique contre laquelle il faut se prémunir, quand on veut comparer avec les temps écoulés le temps où l'on est appelé à vivre. Il n'est pas en notre pouvoir d'observer avec les mêmes lunettes le présent et le passé ; celui-ci ne se connaît que par des fragments de récits dans lesquels on ne rencontre jamais que la moindre partie des faits complexes dont se compose la vie humaine. Ce n'est ni dans une page, ni dans plusieurs volumes qu'on peut reproduire les idées et les sentiments si divers de tant de myriades d'hommes pen-

Digitized by Google

dant tant de siècles accumulés les uns sur les autres. Les tableaux de l'histoire sont pour nous d'autant moins fidèles que, sans le vouloir, il nous arrive souvent de fermer les yeux pour abstraire du livre les faits qui blessent nos préjugés ou dérangent nos systèmes. L'actualité ne s'arrange ni de ces brièvetés menteuses ni de ces faciles complaisances. Le temps présent est là qui nous dure avec ses vices et ses misères, sans que nous puissions l'abréger; il faut le dévorer goutte à goutte, tel qu'il est, même dans ses heures les plus cruelles. Quel est celui de nous qui, pour rafraîchir son âme attristée par la longueur des mauvais jours, n'est pas allé quelquefois chercher d'antiques récits, choisis selon son goût, et n'a pas été tenté de s'écrier après une consolante lecture: Le vieux temps était meilleur ou plus heureux que le nôtre!... Cette parole n'est qu'une erreur de la souffrance. Tous ceux qui ont étudié sérieusement l'histoire croient, au contraire, que le passé, plus amer pour le grand nombre, apportait plus de douleurs aux individus avec moins de moralité dans les institutions. Après tout, nos aïeux de tous les âges ont renversé si souvent ces institutions du passé, il les ont poursuivies avec une si haineuse colère qu'on ne peut expliquer des changements si fréquemment renouvelés que par un malaise profondément ressenti. De tous les bouleversements dont l'histoire est pleine, on peut tirer deux conclusions: c'est que d'abord la lutte est un des devoirs de la vie et une des conditions du progrès; c'est qu'en second lieu, l'étude de ce qui a été invite à supporter ce qui est et nous fait aimer l'époque où Dieu nous fait vivre. La misanthropie qui condamne les temps contemporains est un travers de l'esprit quand elle ne prend pas sa source dans les égoïstes passions du cœur.

En même temps que la science nous apprend à tous à aimer le présent et à devenir, tous, fraternels envers lui,

Digitized by Google

elle nous conseille d'envelopper l'avenir dans nos sympathies, comme ces pères intelligents qui s'améliorent eux-mêmes par le souci vigilant que leur inspire le sort futur de leurs enfants. La foi dans l'avenir ! ce fut toujours la vertu des individus ou des peuples qui ont marqué fortement l'empreinte de leur passage sur la terre. Le héros qui résume le plus fidèlement peut-être l'esprit de l'audacieuse et brillante contrée de la Grèce, cet élève d'Aristote qui renvoyait à Athènes la libre statue d'Harmodius et que le sommeil même ne séparait pas des grands poëmes homériques, Alexandre s'en allait civiliser l'Asie en ne gardant pour lui que l'espérance et la gloire qui ont si noblement répondu à son attente. La Rome antique n'a dominé le monde que parce qu'elle se croyait sincèrement la ville éternelle, et les Juifs n'ont enfanté les croyances religieuses de l'avenir qu'à force de foi dans cet avenir qu'ils ont si longtemps et si obstinément rêvé.

Toutes les sciences ont besoin, pour se faire comprendre, de s'appuyer sur des divisions qui permettent à l'esprit de se promener d'abord sur des points différents pour se concentrer ensuite sur le lieu commun qui unit les parties. L'histoire, quand elle veut se conformer à cette loi, doit marquer les lieux sur lesquels elle s'accomplit et les temps qui constituent sa durée.

Notre connaissance de la surface terrestre est si récente que nous avons vu les divisions de la terre changer, même de notre vivant. Les livres élémentaires disaient naguère qu'il y a quatre parties du monde; ils affirment aujourd'hui plus justement qu'il y en a cinq; les deux dernières parties, si dignes d'intérêt à d'autres titres, n'ont qu'une importance secondaire pour l'étude du passé. L'Amérique et l'Océanie, plus jeunes peut-être que le reste de la terre, par leur apparition dans la vie, sont certainement plus

Digitized by Google

nouvelles par leur apparition dans l'histoire. L'ancien continent porte, seul, la trace vénérable des pas successivement faits par les hommes dans leur marche vers la civilisation; c'est donc à ce vieux monde qu'il faut appliquer les distinctions propres à mettre les lieux en rapport avec les faits dont ils ont été le théâtre. Deux grandes lignes suffisent à cette géographie historique : la première limite est depuis longtemps usuelle; c'est celle qui, par la Kara, la Caspienne, la mer Noire, sépare l'Europe de l'Asie; il faut chercher la seconde au pied du prolongement occidental de l'Hymalaya.

Transportons-nous sur le riche plateau de Kaboul : là nous pouvons, sinon par les yeux, du moins par la pensée, descendre au midi le cours de l'Indus ou remonter le fleuve du côté de l'est. Ce fleuve, que ne dépassa guère Alexandre, détermine à peu près la séparation de l'Asie centrale avec l'Asie orientale. Tous les bons observateurs [1] ont remarqué que ces deux portions des contrées asiatiques diffèrent par leur aspect, leur sol, leurs productions, non moins que par le caractère de leurs habitants. En deçà de l'Indus, ou si l'on veut, en deçà de Kaboul, dans cette patrie du platane et du chameau, on remarque encore des tendances à l'activité et des agitations d'esprit semi-européennes. Au delà de Kaboul et surtout de l'Indus, dans le pays de l'éléphant et du dattier, on trouve la vieille et véritable Asie, avec ses fidélités à la tradition, avec ses habitudes sédentaires, quiétistes et éternellement soumises. La géographie de l'histoire présente ainsi trois grandes régions : 1° l'Asie orientale au delà des barrières de l'Indus,

[1] On peut consulter notamment l'excellente introduction qu'a placée M. Dubois de Jaucigny en tête de l'histoire de l'Inde dans l'*Univers pittoresque*.

Digitized by Google

de l'Indou-Koh et du désert de Kobi; 2° notre Europe, en deçà du Caucase et de l'Oural; 3° la partie moyenne formée, entre les deux extrémités, par l'Asie centrale, septentrionale et occidentale, avec l'Afrique pour une sorte d'immense appendice.

Voyez comme la vérité de cette division se justifie, en dehors du climat, par le spectacle des faits contemporains qui se dressent autour de nous. Partout les croyances religieuses sont l'expression la plus générale de la civilisation d'un peuple ou d'un groupe de peuples. Ces croyances distinguent les trois zones que je viens d'indiquer, et font ressortir en elles une énergie de dissemblance tout à fait digne d'attention.

L'Asie orientale est le sépulcre conservateur du passé : c'est là que vivent toujours les quatre grandes religions dont la seule vertu semble être une fidélité opiniâtre au culte des souvenirs. En Chine, dans ce pays où la langue manque de mots pour exprimer les idées d'avenir et de progrès, le nom de Kong-fu-tseu n'inspire tant de vénération que parce que ce législateur, dominé par le génie de sa nation, enseignait, il y a plus de vingt-trois siècles, que la sagesse suprême consistera perpétuellement à n'accomplir jamais que les œuvres pratiquées par les ancêtres. L'Inde est si tenace dans sa foi à Brahma et dans sa haine contre l'égalité qu'elle a chassé de son foyer la doctrine de Cakiamouni, parce que cette doctrine avait à ses yeux l'impardonnable tort de prêcher la charité universelle. La foi bouddhique elle-même, cette réforme, qui parut aux Hindous une nouveauté si dangereuse, murmure, depuis vingt-cinq siècles ses vides et stériles formules. Enfin l'antique magisme, réfugié dans l'île de Bombay depuis son expulsion de la Perse, semble avoir deviné que la terre brahmanique devait être, malgré d'antiques inimitiés, le sol hospitalier des vieilles croyances des fils de Zoroastre,

Digitized by Google

puisqu'elle n'avait jamais senti ou accepté le souffle empoisonné de l'innovation.

A l'autre extrémité du monde, l'Europe chrétienne, confinée à la mer du Nord, forme un saillant contraste avec les régions que baignent à l'orient les flots de l'Océan pacifique ou de la mer des Indes. L'occident est le pays du mouvement et de la libre action; il est vivant, parce qu'il a trouvé en lui-même la force de se régénérer plus d'une fois dans les eaux de la science. Notre Europe, instruite dans sa jeunesse par l'audacieuse initiative de la Grèce et de l'Italie, a eu la sagesse de s'éclairer plus tard des pures lumières sorties de la Palestine; puis quand le lait évangélique eut nourri, durant de longs siècles, l'enfance des populations terribles dont la rudesse avait un si grand besoin d'être adoucie, la sicence gréco-romaine est revenue à son heure, se mêler à la nouvelle charité chrétienne et essayer de créer, avec son aide, un ensemble de doctrines propres à exercer sur le monde un empire sans oppression et une suprématie sans orgueil.

Les vastes contrées de l'Asie centrale ou occidentale tiennent de leur position géographique un rang intermédiaire et moyen qu'elles occupent également dans l'échelle de la vie sociale. C'est là que règne le mahométisme. La foi musulmane, si inférieure à l'intelligence religieuse de l'occident, domine, à une grande hauteur, les rêveries contemplatives et panthéistiques, le matérialisme stagnant et grossier de l'extrême orient. Si les hommes de l'islam ont trop honoré les brutalités de la force; si, dans leur résignation fataliste, ils ne tiennent pas assez de compte de cette noble liberté de l'âme qui ouvre les voies à la science, au perfectionnement moral, et à l'essor des générations futures, ils ont du moins puisé dans l'ardeur de leur croyance en un seul Dieu des

Digitized by Google

élans de courage et une dignité de caractère qui expliquent les succès auxquels leur nom demeure attaché.

C'est ainsi que la civilisation, dans son état général, gravite comme la terre dans son mouvement quotidien. L'astre, qui vivifie notre coin de l'Infini, n'aperçoit d'abord dans l'extrême orient qu'une civilisation gangrenée par la double faiblesse de l'enfance et de la décrépitude tristement réunies; il visite ensuite ces durs fils de Mahomet dont les agressions inspiraient à nos aïeux des terreurs qui me semblent entrer en voie d'apaisement; puis enfin il éclaire, dans l'occident, le sol généreux sur lequel la science sociale, venue tard, s'est affermie avec une vitalité assez expansive pour devenir capable de se répandre sur tout le globe, de traverser l'Atlantique, et de rayonner jusqu'à ces ancêtres orientaux desquels nous étaient venus les premiers balbutiements de la pensée humaine.

Laissons l'espace, interrogeons le temps et prenons d'abord un point de départ pour la suite de l'histoire.

Les anciens confondaient en un seul point trois époques séparées par d'incommensurables intervalles, je veux dire les trois époques auxquelles se rapporte la création si distincte de l'univers, de la terre, de l'homme. L'imagination la plus audacieuse ne peut songer ni à trouver ni à chercher même le temps où le monde sortit de la main de Dieu. Notre ignorance est à peu près aussi complète sur les différents âges de la terre, et la science n'arrive qu'à de vagues et impuissantes approximations quand elle essaye de compter les siècles écoulés depuis l'apparition du genre humain sur notre globe. Il est vrai que les livres sacrés de tous les peuples antiques contiennent une cosmogonie dont les auteurs pensent avoir surpris le secret de la création. Les fragments de Sanchoniaton, en Phénicie, de Bérose, en Chaldée, de Mané-

Digitized by Google

thon, en Égypte, le livre de Manou, dans l'Inde, le Boundehesh des Parses[1], les traditions sorties de l'Y-King des Chinois semblent raconter ce qui s'est passé à la naissance du monde. Dans un langage supérieur à celui de tous ces récits, la Genèse hébraïque, à son tour, retrace avec une noble simplicité le tableau des origines primitives; mais comme tous ces livres empruntent une partie de leur autorité historique à la confiance qui les accepte au nom de la foi, ils ne doivent point devenir ici la matière d'une discussion. La science qui peut, seule, élever la voix parmi nous est obligée d'avouer son ignorance presque complète sur ces obscurités impénétrables; la science, quand elle veut ne s'appuyer que sur elle-même et sur ses propres ressources, se voit contrainte de repousser tout système qui prendrait pour base d'une ère historique le commencement des choses ou de l'humanité.

Ce premier moyen écarté, il n'en reste qu'un seul autre; c'est de choisir une époque à laquelle on rapporte comme unité de comparaison toutes les époques qui la précèdent ou la suivent. L'usage a consacré à cet égard une règle qui doit être tenue pour fort digne d'approbation. La naissance du sublime fondateur du christianisme est comme la première lueur intime du nouveau phare destiné à guider l'humanité; elle réunit deux conditions qui, même à un point de vue purement humain, le seul qui nous appartienne ici, donnent à ce fait le caractère d'une ère sérieusement historique. La prédication de l'Évangile est l'événement le plus considérable et en même temps le plus salutaire de l'histoire; c'est celui qui a opéré le plus de changements dans le monde; c'est celui qui a

[1] Le livre du Boundehesh, écrit en pehlvi, est relativement moderne, mais il a été composé avec d'anciens documents qui passent pour une traduction des livres de Zoroastre.

Digitized by Google

versé le plus de bienfaits sur les hommes. On peut donc s'entendre sur tous les faits les plus anciens ou les plus modernes en les désignant par leur date avant ou après l'ère vulgaire. Il importe peu qu'une légère erreur se soit glissée dans le calcul de l'ère typique; cette inexactitude[1], qui s'explique par l'ignorance des temps où elle a été commise, n'entraîne aucune conséquence trompeuse pour l'ordre d'idées que nous poursuivons.

Armés d'un point d'appui pour l'étude de l'histoire, divisons sa durée, sans craindre de faire préalablement quelques réserves contre les divisions elles-mêmes.

Quand il s'agit de distinguer les diverses parties de l'espace, les causes de séparation sont énergiques et tranchées. Quels obstacles plus matériellement prohibitifs que les périls de l'Océan, les montagnes du Thibet ou les déserts de Cobi? Le temps ne présente pas pour nous de pareilles interruptions de continuité. Les générations humaines se succèdent et se remplacent sans relâche. Les événements s'enchaînent dans une suite perpétuelle de causes et d'effets. D'un autre côté, les faits historiques qui se manifestent avec retentissement dans le monde ne naissent pas quand ils éclatent; ces faits, semblables à l'arbre puissant dont le germe a été longtemps invisible sous le sol, ont leur source dans des faits antérieurs que n'avaient pas su discerner nos faibles yeux. De même les grands empires, les fortes institutions qui s'écroulent ne disparaissent jamais d'un seul coup, ils laissent après leur chute, comme le soleil après son cou-

[1] Ce fut seulement à partir du sixième siècle qu'un moine scythe, nommé Denys le Petit, introduisit l'usage de compter le temps à partir de la naissance de Jésus-Christ; mais il se trompa dans son calcul en retardant cette naissance de trois ou quatre années.

Digitized by Google

cher, une trace lumineuse, qu'on aperçoit encore longtemps après que le principe de la lumière a cessé de briller ou de vivre. Tout se lie, tout se tient dans la trame humaine; mais s'il ne faut pas exagérer la valeur des divisions historiques, ce serait une autre erreur de les dédaigner entièrement. Dans le chemin de l'histoire, comme ailleurs, il est prudent de s'orienter et de régler sa marche par de bonnes étapes pour arriver sûrement au but du voyage. Cherchons donc une sage orientation.

On risque de paraître superficiel ou vulgaire en disant que la principale et la plus importante division que comporte la matière de notre étude consiste à distinguer justement l'histoire moderne de l'histoire ancienne. Cette distinction serait peu de chose si elle ne servait qu'à séparer par une date les faits accomplis dans des temps plus proches ou plus éloignés de nous. Il s'agit d'un objet plus sérieux.

Je crois que, dans le vaste ensemble des événements historiques, il existe une époque précise où la civilisation occidentale, telle qu'on la concevait alors, a dû s'arrêter et périr, parce qu'elle avait atteint le but qu'elle se proposait, touché les bornes de l'horizon qui lui était connu, et épuisé, jusqu'au plus horrible abus, la forme gouvernementale qu'elle avait essayé de pratiquer, forme dure et tyrannique qui se résumait dans l'oppression des nationalités par la conquête, et l'asservissement des individus par l'esclavage. Mais comme, à cette même époque, l'humanité était loin d'avoir accompli sa destination sur la terre, les hommes se sont remis en marche pour poursuivre, dans des conditions nouvelles, un idéal supérieur à celui qu'ils venaient de réaliser. Cette époque, qui forme la vraie séparation de l'histoire ancienne avec l'histoire moderne, est plus reculée qu'on ne le dit habituellement.

Digitized by Google

Il sera toujours commode d'appeler moyen âge l'intervalle dix fois séculaire qui s'écoula entre les deux chutes du double empire romain, celle qui brisa le trône du débile Augustule en 476, et celle qui renversa le dernier Constantin sous le sabre de Mahomet II en 1453. Mais une désignation recommandée par de vieilles habitudes ne fait pas fléchir les lois de la physiologie sociale. Le moyen âge n'est pas un temps qui se détache arbitrairement des autres siècles, il a besoin d'être classé comme le reste, et sa classification le range dans l'histoire moderne par la même raison qui fait entrer dans la monographie d'un homme fameux le récit de sa jeunesse et de ses premières années. Oui, le moyen âge, à proprement parler, n'est rien autre chose que l'enfance de notre société actuelle, et une sorte d'incubation pendant laquelle cette société se préparait à la nouvelle vie qu'elle entrevoyait confusément. Si l'on veut saisir avec justesse la filiation des événements et leurs causes, il est indispensable de faire remonter l'histoire moderne jusqu'aux temps où l'on trouve réunis dans leur germe tous les éléments matériels et moraux dont le développement a engendré notre Europe d'aujourd'hui. Ces temps commencent avec le début du moyen âge, et la date de ce début comporte elle-même une rectification qui modifie légèrement les usages acceptés en cette matière.

Il est matériellement incontestable qu'il y a eu des empereurs romains d'Occident jusqu'en 476. Mais il n'est pas politiquement vrai que le pouvoir de Rome ne finisse qu'à cette époque ; une crise l'avait moralement tué plus de soixante ans auparavant.

Lorsque Rome fut prise pour la troisième fois par les Hérules d'Odoacre, en 476, cet événement ne causa, parmi les contemporains, qu'une sensation relativement médiocre. Les générations d'alors sentaient instinctive-

Digitized by Google

ment que la vieille Rome n'existait plus, et l'on s'arrangeait de sa chute comme d'un événement fatal et accompli. Le sénat de ce triste temps, car il y avait encore une forme de sénat, s'avisa même d'une résolution qui témoigne de sa résignation singulière; il déclara que deux empereurs étant désormais inutiles, on se contenterait à l'avenir du maître qui régnait à Constantinople.

Ce qui excita partout une émotion profonde, ce fut la première prise de Rome par les Visigoths d'Alaric, le 24 août 410. Nous pouvons difficilement aujourd'hui nous figurer ce qu'était Rome à cette époque. Paris ou Londres, Vienne ou Pétersbourg ne sont que les capitales d'un seul royaume. Rome était tout à la fois la ville maîtresse et la ville sainte du monde civilisé; elle avait pris et emporté dans ses murailles tous les trésors, tous les pouvoirs et tous les dieux de l'univers. Il est vrai que, depuis un siècle, les présages de mort n'avaient pas manqué à la ville éternelle : elle avait vu Dioclétien découper en quatre lambeaux l'Empire si longtemps concentré en elle seule; elle avait dû souffrir que Constantin la dépouillât de sa couronne, en transportant à Bysance la personne du prince et les magnificences du principat; sous Honorius, elle avait perdu son honneur même, quand ce méprisable empereur, fuyant devant Alaric, avait couru ensevelir l'autorité impériale dans l'inaccessible Ravenne, investie par la lâcheté du maître des souverains priviléges de la cité de Romulus. Les provinces n'étaient pas plus épargnées que la grande capitale; les Barbares avaient passé le Rhin en 406, pour inonder la Gaule; ils avaient franchi les Pyrénées en 409, pour ravager l'Espagne; on ne pouvait plus défendre l'île des Bretons; tout l'occident était à l'abandon. Cependant, après toutes ces hontes, la prestigieuse Rome vivait encore; cette vie était un souvenir et une ombre de la

Digitized by Google

gloire passée. Mais quand on vit Rome prise et livrée à la dévastation pendant six jours, ce fut une stupeur immense qu'expriment avec larmes tous les contemporains. Saint Jérôme, dans sa solitude de Bethléem, se fait l'écho des gémissements universels, et s'écrie dans une douleur mêlée de joie : « Elle est donc prise à son tour la ville qui a pris toutes les autres villes... » et il l'appelle Moab... A partir de 410, les Barbares sont devenus l'élément prépondérant et les vrais maîtres de la situation; l'antique domination romaine aura encore une agonie de soixante-six années vers l'Adriatique, comme elle traînera une autre agonie de dix siècles sur les rives du Bosphore; il y aura encore des empereurs, mais il n'y a plus d'empire, et le gouvernement de l'univers occidental est passé en d'autres mains. Les Barbares essayeront peut-être, à leur manière, de continuer ou de reconstituer l'histoire romaine dont ils sentent vaguement la grandeur, mais ils ne parviendront pas à la relever de sa tombe. Ignorant ou savant, nul n'a la puissance de ramener à la vie un passé que les conditions de la vie ont abandonné.

Ce n'est pas seulement le vieux monde qui finit en 410; c'est un nouveau monde qui commence; les signes de cette aurore apparaissent dans un fait qui mérite d'être relevé.

Quand les multitudes virent Rome abattue, elles ne savaient à qui s'en prendre et s'en plaignirent au ciel. La majorité des hommes était encore païenne, principalement vers les bords du Tibre; le christianisme était une nouveauté anti-romaine, et comme, dans tous les temps, les novateurs sont facilement coupables aux yeux de ceux qui souffrent, les Chrétiens furent rendus responsables de la chute de Rome. Ce fut pour répondre à ces attaques que le plus grand esprit de ce siècle tourmenté, saint

Digitized by Google

Augustin, éleva la voix et commença, dès 411, son livre de la *Cité de Dieu*. Cet ouvrage, au point de vue historique, ne peut être notre symbole actuel; il est empreint de violence et d'exagération; ce n'est pas, comme on l'a dit, l'oraison funèbre de Rome, c'est plutôt, pour parler le langage des légistes, un acte d'accusation et un réquisitoire contre tout l'empire romain; mais ces défauts n'empêchent pas l'œuvre de l'évêque d'Hippone d'avoir une haute signification, parce qu'elle est dans son titre et ses traits généraux, le cri universel des Chrétiens et le programme de la nouvelle force morale qui allait s'inaugurer dans le monde à la place de Rome vaincue.

Arrêtons-nous ici pour considérer dans la chute de Rome, en 410, et dans le manifeste explicatif [1] de saint Augustin, en 411, le vrai point d'intersection entre l'histoire ancienne et l'histoire moderne. Cette coupure fixe en même temps le caractère complexe du monde nouveau qui commence à cette époque.

Lorsque Constantin, dans les premières années du quatrième siècle, transforma la religion de l'État, ce fut une grande joie parmi les opprimés de la veille; ce fut aussi, parmi eux, la cause ou l'occasion d'un très-vif développement intellectuel au sein des esprits d'élite, mais ce ne fut pas un changement radical. Les lois, les mœurs, l'exercice du pouvoir, presque tout se mouvait dans le cercle des anciennes habitudes. On ne sait, en lisant plusieurs écrivains de cette époque, s'ils étaient

[1] La science historique qui prend pour symbole le développement de l'humanité peut bien s'étayer de l'autorité de saint Augustin, car c'est ce grand esprit qui, le premier, a employé dans la *Cité de Dieu* (liv. X, chap. XIV) et ailleurs (*de quæst. div. octog. trib. quæst.* 58) la belle comparaison qui a été reproduite avec tant de force par Bacon et Pascal, et qui assimile la vie de l'humanité à la vie d'un seul homme passant par tous les âges.

Digitized by Google

païens ou chrétiens [1]. Quand, au contraire, la révolution politique du cinquième siècle vint se joindre à l'évolution religieuse du siècle précédent, il y eut un renversement général du passé; la réaction éclata de tous côtés contre l'ancienne société romaine si longtemps respectée, et le vieux monde entra dans une dissolution permanente qui ne dura pas moins de six siècles.

Il y avait dans la civilisation de Rome païenne trois choses enchevêtrées l'une dans l'autre par des liens antiques et indissolubles : c'étaient le pouvoir politique, la religion et la littérature. Je prends ici le mot de littérature dans son acception la plus générale, c'est-à-dire pour l'expression de l'ensemble des connaissances que possède un peuple dans les arts, les sciences et les belles-lettres. De ces trois choses qui formaient une sorte de trépied à l'édifice romain, aussitôt que l'une fut ébranlée par le christianisme et l'autre renversée violemment par les Barbares, la troisième, fille des deux premières, ne tarda pas à périr elle-même ; la littérature se mit à tomber en poussière, ne trouvant plus aucun aliment ni dans l'ancienne société brisée ni dans la société nouvelle, dont les éléments violents et ignorants s'agitèrent dans un désordre plus de six fois séculaire, au milieu d'une confusion sans assiette et sans fixité.

Toute vie qui finit est bientôt remplacée par d'autres vies qui, chétives ou fortes, viennent se greffer sur le rameau que n'anime plus le souffle vital. Rome expirante laisse deux héritiers ; elle transmet son pouvoir matériel

[1] Cette incertitude s'est continuée souvent bien au delà du temps de Constantin. Ainsi, Boëce, mort dans le premier quart du sixième siècle, a été accepté pendant tout le moyen âge comme un fervent chrétien, quoique des recherches récentes aient montré que le ministre de Théodoric était demeuré païen et fidèle disciple de Proclus.

Digitized by Google

aux commandants des hordes de peuples accourus de tous les points de l'horizon pour l'abattre et partager ses dépouilles; elle lègue, sans le vouloir, sa puissance morale aux évêques chrétiens que les populations choisissaient pour guides avec une acclamation, quelquefois combattue, et plus souvent empreinte d'une respectueuse admiration. Ainsi, des soldats venus du dehors en vainqueurs, des prêtres consacrés par une foi de récente origine, tels sont les éducateurs de notre Europe d'occident. C'est entre ces deux autorités de tendances si diverses que va se disputer ou se partager désormais la direction de la société qui prend naissance à l'époque qu'on appelle assez improprement le moyen âge. Des études attentives montrent que cette époque n'est nullement un temps *moyen;* c'est plutôt un début sur des ruines, c'est une sorte de recommencement de l'humanité occidentale, c'est le premier acte d'un nouveau drame dans lequel vont s'agiter avec d'autres doctrines et d'autres passions des hommes qui entendent marcher sous un nouveau drapeau, et dans une voie différente de celle de l'ancien monde. Cette voie conduira en définitive à des résultats supérieurs à la vie du passé; mais rien ne va vite et la supériorité se fera longtemps attendre.

Que l'élément barbare, destructeur de l'empire romain n'ait présenté, au jour de ses succès, que les signes d'une ignorante enfance, c'est là une évidence historique qui ne peut être niée par personne. La veille de l'invasion, les conquérants germains, échelonnés depuis le Rhin jusqu'aux profondeurs de l'Asie, n'étaient guère que des habitants des bois, sortis à peine du premier degré de la vie sociale. Aussi peu soucieux d'étudier l'âme humaine que les secrets de la nature, ils ne possédaient pour toutes croyances que des superstitions bizarres. Pleins de mépris et d'incapacité pour les lettres,

Digitized by Google

comme tous les peuples enfants, ils n'avaient de goût que pour les grossiers plaisirs, pour l'oisiveté ou la bataille. Je n'oublie pas que les peuplades germaniques ont apporté certaines qualités précieuses et infusé sur le sol vaincu plusieurs gouttes d'un sang viril et vigoureux ; mais ces mérites n'ont produit que plus tard leurs bons effets. La sève rénovatrice n'a été utile que quand elle est parvenue à se marier avec l'ensemble du corps social. Les bienfaits qu'apportera l'avenir n'empêchent pas que le principe de la domination seigneuriale ou barbare, dont les terribles résultats se sont prolongés pendant tant de siècles, ne soit, à l'heure de son triomphe, une réaction malfaisante contre l'unité romaine et un obstacle à l'établissement des vraies idées chrétiennes. Si Rome soumettait durement les nations, elles les unissait du moins, après la victoire, par les liens d'une savante discipline, comme le christianisme allait tenter de les réunir plus heureusement par ses doctrines d'amour fraternel. L'invasion barbare, au contraire, était d'abord une violence plus brutale encore que celle de Rome païenne; puis, joignant le mal au mal, c'était de plus une perpétuelle cause de morcellement indéfini, et la prépotence misérable d'une foule de petits chefs militaires qui, après s'être partagé, grâce à la conquête, le sol et les habitants, ne savaient passer leur temps qu'à guerroyer les uns contre les autres de province à province et souvent de château à château et de village à village.

Le second élément qui vint remplacer Rome abattue, l'action chrétienne, n'est pas une chose simple et primitive comme la société barbare. Si l'on veut bien comprendre le sens historique du moyen âge, il ne faut pas confondre cette action avec la profonde doctrine qui lui sert d'appui. Il faut séparer, dans la doctrine, ce qui appartient à la doctrine elle-même de l'alliage étranger qu'y glissèrent

Digitized by Google

souvent des mains inhabiles dans des temps ignorants. L'essence propre du christianisme est le bon et grand côté de l'époque singulière du moyen âge, c'est ce qu'on pourrait appeler la face du ciel; par assez d'autres côtés mauvais ce triste temps ne paye que trop largement sa dette à l'impuissance et aux fragilités de la terre.

Et d'abord, au sein du moyen âge, la face du ciel, dans le christianisme, est une immortelle conquête belle à contempler, même pour ceux qui, gouvernés, comme nous, par le respect de nos règles académiques, ne touchent au sentiment religieux que par les points qui, accessibles à la pure raison de tous, demeurent dans le domaine de la philosophie.

Le monde gréco-romain, multipliant les êtres surnaturels, voyait un Dieu partout où il apercevait une force, et avait imaginé un polythéisme fait à l'image de l'esprit de séparation qui régnait dans toute l'antiquité. Il croyait que l'espace éthéré qui entoure notre globe est rempli d'une foule de divinités dont la demeure ordinaire est répandue çà et là dans les immenses plaines du ciel; il croyait encore que ces divinités quittent volontiers l'empyrée pour venir s'incarner sous des formes corporelles sur notre terre et s'immiscer comme de simples humains aux affaires des mortels devant lesquels ils avaient déployé souvent une moralité de fort méchant exemple. Ce n'est pas dans une vue aussi grossière des choses divines, ce n'est pas dans un ciel troublé par le désordre et les mauvaises passions que les anciens ont puisé les vertus qu'ils ont pratiquées; leurs succès ont une source plus pure, ils viennent de leurs savantes études sur l'homme et la nature, de leur dévouement un peu farouche à la patrie, de leur foi ardente en une fière liberté. Mais des croyances superficielles sur l'Élysée ou le Tartare dont la porte prosaïque se voyait près d'un petit lac de la Campanie n'ont

Digitized by Google

exercé qu'une influence de second ordre sur une civilisation où la terre était tout et dans laquelle la vie future n'était que le pâle reflet d'un présent toujours regretté.

Il y a un grave plaisir pour des croyants, amis du progrès, à mesurer la distance qui sépare de ces conceptions étroites les grandeurs de l'enseignement chrétien.

Avec le christianisme l'unité domine enfin la multiplicité; les sublimités du ciel et de l'infini viennent se marier au sort de notre humble planète; la vie de la terre, placée au second rang, n'est que l'introduction à une vie supérieure. Au-dessus de la terre et par delà tous les cieux il n'y a pour source éternelle et dernière fin des choses qu'un seul Dieu, créateur de la nature et de l'humanité, père de tous les hommes qu'il embrasse dans un égal amour comme des enfants dans l'âme desquels il a déposé une étincelle finie de sa divine infinité. Du principe de l'unité de Dieu dérive l'autre principe par lequel il est enseigné aux hommes qu'ils doivent se chérir en frères qui, tenant la vie d'un père commun, iront au sortir de la terre continuer cette vie dans des régions d'une justice plus parfaite où chacun sera rétribué selon ses œuvres.

Je pourrais ajouter que la supériorité progressive que présente le fond de cette grande doctrine se retrouve, sous une autre forme, dans l'élément dogmatique qui lui sert de support, puisqu'au lieu des nombreuses et étranges incarnations qu'adorait l'antiquité, nous ne voyons plus apparaître ici que la croyance à une incarnation unique et si pure que rien de pareil n'avait encore été offert aux yeux terrestres; mais je ne veux point sortir du cercle que nous nous sommes tracé à nous-mêmes, et je me tais sur des matières à l'égard desquelles, en cette enceinte, notre respect ne doit se manifester que par notre silence.

Toute naissance d'une idée forte ou d'un grand senti-

Digitized by Google

ment dans le monde amène tôt ou tard une révolution. On ne peut s'étonner qu'un idéal aussi élevé que celui qu'inspirait la foi chrétienne ait engendré des vertus inconnues à l'antiquité. La contemplation de la personnalité divine, centre éternellement vivant du beau absolu, a enfanté dans l'âme humaine cette sainteté vaillante et modeste qui, respectant en elle l'œuvre de Dieu, cherche sans cesse à s'approcher de son type suprême. La fraternité originaire des hommes a produit cette charité ardente qui, voyant dans le genre humain une seule famille, communique à tous ses membres le désir de s'unir dans une mutuelle assistance due surtout aux humbles et aux petits dont la faiblesse déshéritée a besoin d'une plus tendre protection.

Ce ne sont pas seulement des vertus nouvelles que le moyen âge a puisées dans sa foi; il y a trouvé aussi de nouvelles inspirations intellectuelles. Le sentiment de l'infini qui se dévoilait pour la première fois aux regards des hommes leur découvrit des horizons jusqu'alors inexplorés. Les cathédrales du treizième siècle, le choix du sujet et le mode d'exécution du poëme de Dante témoignent, parmi beaucoup d'autres œuvres, tout ce qu'il y avait de fécond, même au point de vue de l'esprit, dans le sentiment et le progrès chrétiens.

Si l'on ne considérait le moyen âge que par le côté que j'ai appelé la face du ciel, l'histoire, à partir du cinquième siècle, devrait nous montrer l'Europe montant avec rapidité vers un état social heureux et fort. Il n'en est rien pourtant. C'est le contraire qui est vrai. Ce n'est jamais, hélas! par une voix directe et courte que le progrès s'est accompli dans le monde. Les tâtonnements, les chutes, les lenteurs obstinées, les aberrations fréquentes ont toujours caractérisé la marche de l'incertaine humanité. Le moyen âge européen, divisé en ses deux parts

Digitized by Google

d'orient et d'occident, n'échappe pas à cette triste loi; il n'est, dans son ensemble, malgré sa force céleste, qu'un temps de souffrance et de misérable faiblesse. Seulement le mal, s'il est à peu près aussi grand des deux côtés, n'est ni du même ordre ni du même âge; il ne marche pas du même pied à l'occident et à l'orient. La société qui, sous l'impulsion de l'empereur Constantin, tenta de se former sur le Bosphore, était caduque en naissant, elle était atteinte, dès son premier jour, par la débilité d'une vieillesse qui achève de mourir. Les populations qui s'agitent à l'ouest, depuis le Tibre jusqu'au Rhin et aux Pyrénées, sont impuissantes aussi, mais cette impuissance est celle d'une enfance qui aspire à vivre quoiqu'elle ne puisse rien créer encore, parce qu'elle n'est pas instruite des choses de la civilisation.

L'habile Constantin avait cru rassembler dans sa naissante Bysance le double avantage du vieux gouvernement des Césars et de la nouvelle religion de Nicée. Il tomba dans une double méprise. C'est en vain que cette religion fut prêchée dans le moderne empire par des hommes tels que le grand Basile, les deux Grégoire et ce Jean de Constantinople que ses contemporains émerveillés appelaient la *Bouche d'or*. C'est en vain qu'à côté de l'éloquent Chrysostôme de savants légistes perpétuaient les traditions de la sagesse hellénique et de l'administration romaine. Rien ne profita au pouvoir oriental. La science et la foi réunies ne communiquèrent jamais une sérieuse vitalité à ce grand corps lâche et fastueux que la postérité a justement flétri sous le nom de Bas-Empire. D'où vient cet insuccès? Il n'est pas difficile à expliquer. La vie morale, avec ses besoins complexes, se compose de plus d'un élément. Constantin n'avait connu de la Rome païenne que les mauvais jours d'une décadence avilie par la servitude. Dans les plis de son man-

Digitized by Google

teau impérial, il n'emporta vers l'orient que le poison délétère d'un orgueilleux despotisme, et il abaissa le despotisme lui-même en l'affublant des formes plus serviles des palais de l'orient. Voilà le funeste héritage qu'il transmit à ses successeurs et à leurs sujets sans leur léguer rien de la force d'âme, du goût de liberté ni d'aucune des vertus mâles et simples qui avaient donné à Rome l'empire d'une partie de l'univers. Le fils d'Hélène, si étranger à l'abnégation patriotique des vieux Romains, ne comprit pas mieux le christianisme auquel, dans une jalousie royale imitée par ses héritiers, il ne laissa jamais qu'une demi-liberté. Adoptant le drapeau de l'Évangile et ses signes extérieurs sans en pénétrer l'esprit ni l'essence, il ignorait que la croyance évangélique n'est pas un talisman magique qui opère de subites transformations. Il ignorait que le maître lui-même a enseigné que sa doctrine ne consiste pas à dire : Seigneur, Seigneur, ni même à faire des miracles au nom du Seigneur, mais que cette doctrine, subordonnant hardiment les miracles à la morale religieuse, prend pour idéal suprême la constante pratique du bien et la soumission toujours plus parfaite de l'âme à la sainte loi de la conscience épurée par la foi en Dieu. C'est parce que le Bas-Empire, deux fois coupable, a été également infidèle à l'énergie des traditions de la vieille Rome et à la pureté de la jeune loi chrétienne, c'est pour cela que la longue vie de l'empire oriental n'a été qu'une perpétuelle décrépitude dont la dernière heure a livré aux derniers Barbares la seconde ville et les plus belles provinces de l'Europe.

Le livre de l'histoire d'occident présente un autre spectacle. Comme c'est de ce côté que va se lever le nouveau jour de l'humanité, nous n'y apercevons rien de ces pétrifications de mort qui nous affligent dans la nouvelle Bysance autant que dans les vieux empires de

Digitized by Google

l'extrême Asie : nous y voyons seulement la faiblesse ignorante et le tumulte désordonné par lesquels se signalent les premiers pas des nouveaux venus dans la vie sociale. Le moyen âge occidental fait son éducation à l'aide d'une seule lumière, celle qui lui vient du christianisme. C'est en cela que consiste la grandeur de cette époque préparatoire, qui trouve dans la morale chrétienne une école de perfectionnement individuel pour l'âme humaine. On pourrait, sous ce rapport, comparer le moyen âge d'occident avec ces enfants d'honnête famille dont la saine éducation commence par le cœur et à l'effervescence desquels on inocule par de touchants récits les pures maximes des bons sentiments moraux, en attendant qu'adviennent, dans un âge plus avancé, les leçons fortifiantes de la science. Mais ce qui constitue le mérite de notre moyen âge et ses avantages relatifs amène aussi son infériorité par un autre endroit et lui donne, selon un mot vulgaire, les défauts de ses qualités. Comme le moyen âge ne reçoit qu'un seul enseignement, il est hors d'état de rien comparer; ne pouvant se livrer à aucune comparaison, je ne dirai pas qu'il exagère l'unique leçon dont il est nourri, je dirai plutôt qu'il ne la comprend pas suffisamment et qu'il mêle naïvement au grand livre duquel cette leçon est tirée toutes les erreurs enfantées par les conditions accidentelles au milieu desquelles il est appelé à vivre. Quoique ces erreurs soient de plus d'une nature, je crois qu'on peut ramener à trois causes les manquements qui ont rendu le moyen âge occidental si petit, si faible, et l'ont constamment empêché d'exercer, au dehors, ce rayonnement puissant qui jeta tant de gloire sur les Hellènes et les Italiens de l'ancienne histoire. Notre moyen âge a eu le triple malheur de dédaigner ou de méconnaître, dans leurs mérites, la terre, la science et la liberté.

Digitized by Google

L'un des titres d'honneur du temps que j'appelle le second jour de l'humanité, c'est d'avoir lié le ciel et Dieu même au sort de notre terre; c'est d'avoir aperçu par les inspirations du sentiment et les élans de l'âme ces mondes célestes que la science astronomique, sous un autre aspect, devait découvrir plus tard par ses observations et ses calculs. Mais l'homme dépasse volontiers la mesure des choses. Dans l'enthousiasme de sa foi à une vie supérieure, le moyen âge ose s'aviser de mépriser la vie actuelle; emporté par les entraînements de l'ascétisme, il croit, à l'exemple du vieil orient, qu'il serait beau de fuir la terre, comme si notre globe n'était pas l'œuvre de la main droite et de la bonté de Dieu. Ce n'est pas à la philosophie que j'emprunte la réfutation de l'éternel gémissement du moyen âge sur cette pauvre terre si constamment proscrite comme une horrible vallée de larmes; j'aime mieux chercher cette réfutation consolante dans l'enseignement de Celui qui, avec sa haute autorité, est venu annoncer aux hommes le règne de Dieu. Comme on lui demandait un jour quand viendrait ce règne, il répondit : le royaume de Dieu est dès à présent au dedans de vous[1]. Si le royaume de Dieu est vivant dans l'âme de l'homme de bien, la terre, loin d'être maudite, est destinée à s'améliorer et à s'épurer par les efforts et le travail de l'homme marchant dans la voie du bien; elle peut devenir, selon la parole évangélique, le commencement du ciel; car le ciel se rapproche et descend en nous à mesure que nous faisons régner sa justice dans notre conscience.

L'aspiration vers l'autre vie n'est pas le seul caractère nouveau du moyen âge; nous voyons briller dans ce temps obscur les ardeurs de l'amour chrétien et les bien-

[1] Saint Luc, XVII, 21.

Digitized by Google

faits de la charité fraternelle. Pourquoi l'exemple de ces vertus est-il demeuré si habituellement stérile ? C'est qu'il n'était point éclairé par les lumières de la science. Singulière inconséquence ! les hommes du moyen âge connaissent enfin Dieu, mais ils s'obstinent à demeurer étrangers à la moindre notion des lois de Dieu, de ces belles lois générales, immuables, éternelles, comme Celui dont elles émanent, de ces lois imposantes par lesquelles l'Unité divine gouverne si sagement ce qu'elle a si puissamment créé. Au lieu d'étudier ces lois avec humilité mais avec ardeur pour y conformer sa conduite, le crédule moyen âge s'arrête à mille suppositions enfantines et fantastiques ; il croit, par exemple, quand il veut savoir si un homme a commis quelque acte mauvais et compromettant pour l'ordre social, qu'il est pieux et juste d'interroger la langue chimérique des épreuves judiciaires et il ne s'avise pas de penser qu'il serait plus sage d'interroger sa propre raison par des investigations judicieusement conduites. C'est contre ce temps qu'on pourrait retourner les objurgations que saint Paul adressait aux Juifs, desquels il disait : Ils demandent des miracles pendant que les Grecs demandent la sagesse. Aussi le moyen âge, avec ses infatuations de miracles, ne parvient à créer sur la science aucun monument de quelque valeur. Il prend les vagues et stériles définitions de la scolastique pour une philosophie générale. Il ne rencontre que les fables de l'astrologie quand il veut deviner les grandes lois du ciel et des corps célestes. Il ne sait que tomber dans les folles imaginations de l'alchimie lorsqu'il essaie de déterminer les lois de la matière dans ses combinaisons indéfinies. Il n'ignore pas seulement la science, il a le tort plus grave de la persécuter ; s'il voit naître dans son sein, au milieu de sa plus belle phase, un homme qui, comme le moine Roger Bacon,

Digitized by Google

avait peut-être reçu de Dieu un génie égal à celui d'Aristote, il le traite avec la dureté cruelle qui sera déployée plus tard envers Galilée, et ne lui donne, à titre d'encouragement, qu'une prison et des tourments. La faiblesse est toujours fille de l'ignorance, et le moyen âge ne trouvera un peu de force que quand il arrivera à la Renaissance, c'est-à-dire à l'ère de la science reconquise.

Les plus nobles manifestations du monde antique ont été inspirées par l'esprit de liberté. Rome et la Grèce protégeaient chez le citoyen grec ou romain l'indépendance absolue, si propre à allumer dans l'âme de l'homme libre les flammes du patriotisme ou le goût passionné de la vérité. L'ensemble des circonstances au milieu desquelles se sont constitués les prolégomènes du monde moderne ne pouvait se prêter qu'exceptionnellement à la jouissance d'un pareil avantage. En général le moyen âge, si étranger à la science, n'a pas mieux connu les grandeurs de la vraie liberté ; le progrès, à cet égard, s'est fait attendre d'autant plus longtemps qu'il devait se réaliser sur une plus grande échelle. C'est ici surtout qu'éclatent la qualité distinctive du moyen âge et son caractère de temps précurseur. Ce caractère a besoin d'être indiqué avec un mot de développement.

Il ne faut pas oublier qu'en présence de l'empire romain brisé et dépouillé de tout, après avoir tout concentré, le fait qui ouvre le cinquième siècle et domine les onze siècles suivants est un phénomène social fréquent dans la vieille Asie, mais non encore pratiqué dans notre jeune Europe; c'est la présence simultanée des deux forces rivales qui prétendent succéder à la domination romaine, parce que le double désir de dominer et d'imiter est une tendance naturelle aux hommes de tous les lieux et de tous les siècles. L'une de ces forces est matérielle, brutale, pleine d'appétits spoliateurs; c'est celle des Barbares avec

Digitized by Google

leur chef et les compagnons de ce chef qu'on nomme ses fidèles ou sa noblesse. L'autre force, exclusivement morale, porte en elle-même un principe de régénération; c'est la force chrétienne servie par le clergé et ses ministres avec l'évêque de Rome à leur tête [1].

La destruction de Rome combinée avec les deux compétitions qui aspirent à la remplacer amène tout d'abord un bouleversement qui, comme je l'ai déjà dit, ne dure pas moins de six siècles. La confusion calamiteuse de ce triste temps est si terrible qu'au dernier jour de l'an 1000 l'humanité occidentale croyait fermement qu'elle allait tout entière entrer dans la mort. Comme la mort ne vient pas, les deux forces rivales se relèvent, prennent chacune un nom, et, s'appelant le pape et l'empereur, elles se dressent l'une contre l'autre et se préparent fièrement à la bataille, comme dans la lutte mémorable de l'Inde antique entre les prêtres et les guerriers. Durant des combats de plusieurs siècles, le moyen âge occidental se demande avec anxiété qui régnera sur le monde temporel? Sera-ce l'empereur ou le pape? Dieu lui-même a répondu par la voix du temps et des événements accomplis; il a déclaré que ce ne serait ni l'un ni l'autre.

Pourquoi l'empereur et le pape temporel du moyen âge n'ont-ils pu établir le pouvoir qu'ils avaient rêvé? C'est qu'à l'insu de l'un et de l'autre, puisque tous deux étaient chrétiens, ce pouvoir n'eût été qu'une imitation et un plagiat de Rome impériale et païenne. Si l'empereur avait été le maître, personne n'aura, je pense, la naïveté de

[1] Grégoire VII est le premier prince ecclésiastique qui ait réservé exclusivement aux évêques de Rome le nom de pape; avant lui ce nom désignait indistinctement tous les évêques. On peut voir, par exemple, dans Grégoire de Tours que le roi Chlodwig ne fait pas difficulté de donner le nom de pape à saint Remi, archevêque de Reims.

Digitized by Google

croire qu'on aurait revu, avec les empereurs tudesques, les jours de Périclès ou de Thrasybule, de Régulus ou des Scipions. On aurait assisté tout au plus à une misérable contrefaçon du Bas-Empire. Je suis de ceux qui pensent que l'autre triomphe eût été un peu moins mauvais. Mais ce n'est pas en vain que notre Europe, plus heureuse que l'Inde orientale, avait vu fleurir la liberté de Rome et d'Athènes; ce n'est pas en vain qu'elle avait recueilli les paroles de la voix étouffée sur le Golgotha. Après ces deux enseignements, il était arrêté dans les décrets éternels que le triomphe définitif du sentiment chrétien ne s'établirait que par la liberté; il était arrêté que longtemps après que le radieux fils de l'homme aurait quitté la terre, on verrait s'accomplir cette prévision que lui-même avait énoncée sur sa doctrine en disant à ceux qui l'écoutaient: « Je vous annonce la vérité et cette vérité vous rendra » libres » [1]. Or, la liberté chrétienne, parce qu'elle est plus pure, doit être aussi plus grande que l'ancienne liberté des Païens. Dans la doctrine évangélique la foi ne peut être imposée, comme chez les Musulmans, par celui qui tient l'épée, ni même par celui qui, sans tenir l'épée, commanderait à l'épée; elle répudie toute coaction, elle ne prend sa source que dans les profondeurs de l'âme; la conscience seule marche vers une croyance qu'elle choisit librement, parce qu'elle a librement prononcé, au dedans d'elle-même, que cette croyance est aimable et que son joug est doux et léger.

Au lieu d'un Chef universel qui, empereur ou prêtre, ne règne plus, seul, que dans le livre des souvenirs, quels sont les établissements ou libertés destinés à sourdre du moyen âge dans l'Europe occidentale? Ce sont d'abord les Royaumes ou États qui, nombreux et souverains maîtres

[1] Saint Jean, VIII, 32.

Digitized by Google

chez eux, jouissent d'une pleine indépendance à l'encontre de leurs voisins. Voilà un premier progrès sur l'empire romain avec le cortége de ses imitateurs ou de ses prédécesseurs qui voulaient tout absorber et dominer tout sous une dure oppression.

Nous voyons, en second lieu, au sein des États libres chez eux, que les gouvernements eux-mêmes sont poussés, comme involontairement, à rendre libres, sans exception d'origine, tous les individus qui vivent sous leur loi. Je ne prends pas cette disposition pour une réalité, je la signale seulement comme une tendance capable de passer dans l'exécution à mesure que la science sociale plus avancée saura introduire sans péril dans la pratique un perfectionnement que la théorie a déjà cessé de condamner. Cette tendance, qui n'est plus partout une utopie chimérique, est un deuxième progrès sur l'antiquité; car celle-ci, bien loin de songer à la liberté de tous, n'admettait pas qu'un État fût viable s'il n'était pourvu d'esclaves qui laissaient à leurs maîtres le loisir d'exercer les droits de vigilants citoyens.

Enfin, dans l'homme libre, l'histoire moderne nous montre surtout la conscience aspirant à être libre. Ce troisième progrès ne vient que le dernier, mais il est encore plus que les deux autres un fruit de la morale chrétienne. J'ai hâte de montrer que c'est surtout un fruit exclusivement propre au sol de l'occident.

Le monde polythéiste des anciens, où chaque citoyen recevait du lieu de sa naissance son Dieu avec sa patrie, ne soupçonnait guère que les hommes de l'avenir s'aviseraient de vouloir choisir leur foi, et qu'il s'élèverait un jour une doctrine qui s'appellerait la liberté de conscience. La brillante Athènes avait rudement fait comprendre à Socrate ce que peut coûter à un sage le courageux désir d'améliorer la foi de ses concitoyens. Rome

Digitized by Google

païenne persécutait les Chrétiens avec une parfaite sérénité d'âme, sous prétexte d'incivisme; les Chrétiens à leur tour se piquèrent médiocrement d'être plus tolérants que leurs anciens persécuteurs, aussitôt qu'ils furent les plus forts.

Mais après le dixième siècle, après les menaçantes calamités de ce temps qui a conservé le terrible nom de siècle de fer, le christianisme, devenu la seule consolation des nobles âmes, voulut enfin s'exercer en liberté; les consciences religieuses éprouvaient le besoin d'affranchir leur foi des tyrannies brutales dont elle était entourée, et de placer leurs croyances à l'abri de l'atteinte grossière des chefs des nations, chefs aussi pleins de superbe en Allemagne qu'à Constantinople. Quel moyen fut choisi pour atteindre ce but? Ce fut l'unité du corps sacerdotal, ou, si l'on veut employer le mot de la langue politique, la monarchie sacerdotale. Le légitime désir de la liberté chrétienne donna naissance à la création indépendante de la royauté temporelle des papes. Sans doute cette création avait son danger; les esprits délicats pouvaient la considérer comme n'étant pas en parfaite harmonie avec l'essence du christianisme; ils pouvaient penser qu'il était regrettable que l'homme de prière fût armé du glaive, et que la sainte humilité chrétienne fût chargée d'une couronne mondaine; mais l'autre danger était pire encore. Il fallait une digue pour se garantir d'un torrent. Ce qui n'était pas bon en soi pouvait être utile comme remède transitoire. Il n'était pas hors de propos que le prêtre lui-même fût momentanément pourvu d'une arme défensive, dans un temps où le faible sans armes était presque toujours impunément frappé. Une protection temporaire contre des mœurs violentes devait permettre à la liberté chrétienne de s'établir en paix et réserver pour des temps meilleurs une garantie

Digitized by Google

plus efficace et moins entachée de l'antique matérialisme païen.

C'est ici qu'il est beau de se donner à soi-même le spectacle du triomphe de cette grande force morale qui, selon le mot de Fenélon, mène l'homme au milieu de ses agitations. Les papes du moyen âge ont aspiré à deux conquêtes, l'une bonne et l'autre mauvaise. Le succès n'a couronné dans leurs desseins que ce qui était conforme à la justice. Ils ont voulu constituer la complète liberté du christianisme en dehors des rois de la terre; ils ont glorieusement réussi. Dans leur entraînement, ils ont voulu aussi établir une domination universelle au-dessus des rois de la terre; cette pensée a été condamnée au tribunal de Dieu, et ils ont été heureusement vaincus. Pendant que les tentatives de suprématie universelle s'évanouissaient comme une vaporeuse fumée, la liberté absolue de la conscience chrétienne, œuvre courageuse des papes, allait s'affermissant et promenant ses bienfaits à travers le monde, malgré les abus et les excès qui forment l'ombre de toutes les fécondes lumières.

Ce n'est pas tout, et le monde ne s'est point arrêté à la liberté que les papes avaient créée pour eux au profit de leurs croyances. L'esprit humain est logique. Si, avec lui, les conséquences sont lentes, elles sont pourtant infaillibles quand elles sont justes. La liberté chrétienne, conquise sur le Tibre par les papes du moyen âge, a amené la liberté de conscience conquise sur les bords de l'Elbe par les héritiers des Gibelins et proclamée dans notre France par l'avant-dernière année du seizième siècle. L'Europe du moyen âge avait d'abord appris que chaque chrétien doit être libre de professer sa foi, sans souci des empereurs d'Allemagne ou de Bysance; l'Europe, plus avancée en âge, était destinée à apprendre un peu plus tard par les voix de Wiclef, de J. Huss et de

Digitized by Google

Luther, que chaque homme doit être le maître d'adorer Dieu selon les lumières de son esprit et dans l'indépendance d'une pensée toujours inviolable quand elle est sincère et respectueuse des droits d'autrui.

C'est ainsi que l'histoire, dans la suite de ses enseignements, nous apporte la preuve que la liberté de conscience, héritière du second degré, est pourtant la fille légitime de la liberté chrétienne. L'une a enfanté l'autre. C'est l'indépendance de la pensée chrétienne, agrandie dans sa dignité, qui a conduit les hommes aux besoins de l'indépendance plus générale de la pensée religieuse. Cette filiation historique me plaît et me rassure, en dehors même de nos dissertations académiques, car elle me garantit que si l'Europe du dix-neuvième siècle venait un jour à délaisser un établissement temporel du moyen âge, qui ne vit plus par son propre souffle et que ne défendent plus aujourd'hui les armes usées et rouillées du moyen âge, ce délaissement ne devrait troubler aucune conscience; la liberté chrétienne ne serait pas amoindrie par le succès plus large de la liberté religieuse, la fille ne deviendrait jamais ni inconséquente ni ingrate envers sa mère; au contraire, elle tiendrait à honneur de conserver et d'augmenter au profit de celle-ci un bienfait dont elle comprend tout le prix, puisqu'elle a étendu les limites et l'action de son empire. Dans les jours qui s'apprêtent la force de l'opinion publique sera pour toutes les libertés légitimes une protection plus sûre que la force des baïonnettes, quand même ces armes seraient remises à des mains capables de s'en servir.

Remarquez bien, Messieurs, qu'en préconisant comme un progrès la liberté absolue de la conscience, je n'essaye point de toucher à des questions dogmatiques, ni de sonder les secrets religieux de l'avenir. La séparation du seizième siècle était-elle une erreur, et la dissidence de la veille

Digitized by Google

sera-t-elle condamnée par le retour du lendemain? L'humanité sera-t-elle un jour confondue dans les liens volontaires d'une foi commune, ou bien la variété des intelligences se fera-t-elle toujours sentir dans les perceptions religieuses de l'infini comme dans le reste? Je ne sais ou je me tais sur ces choses en dehors de notre compétence littéraire. Seulement la saine philosophie affirme que si tous les hommes doivent se ranger, dans d'autres temps, sous la bannière d'une même croyance, cette foi ne sera commune à tous que comme le résultat nécessaire de l'assentiment spontané de tous; elle ne sera conquise ou conservée que par l'entière et perpétuelle liberté de la conscience humaine.

Cette digression sur le moyen âge m'était nécessaire pour justifier la troisième cause d'infériorité par laquelle j'explique la faiblesse de ce temps qui ne connut jamais rien des puissances de la liberté. Au pied de l'Hymette, l'intelligent peuple d'Athènes s'élançait sur l'Agora, en s'écriant : « Je suis libre », et Athènes s'illustrait par les merveilles de la philosophie, de l'éloquence, des beaux-arts et du courage civique. Sur les rives du Tibre, le plébéïen romain se présentait au forum en disant à son tour : « Je suis libre » et Rome finissait par régner sur l'univers. Des pensées aussi hautes ne pouvaient germer au cœur du pauvre peuple ignorant et serf du moyen âge; il voyait se dresser au-dessus de sa tête deux maîtres inégaux, dont le bon vouloir même ne pouvait guère relever son âme et la préserver de l'abaissement. L'un de ces maîtres conservait le glaive du pouvoir matériel comme un vainqueur toujours armé; l'autre était seul pourvu de l'autorité morale, car il se retrempait à peu près seul dans les sources fortifiantes de l'instruction; des usages passés en lois érigeaient les deux dominateurs en ordres privilégiés de la nation et ne laissaient guère

Digitized by Google

à la nation elle-même, désignée comme un troisième ordre, que les priviléges de l'humilité et du travail. Ces vertus ont suffi toutefois pour conquérir le reste. Grâce à une patience courageuse, les déshérités ont enfin pris une place au libre soleil de la vie. Cette longue élaboration, qui vient aboutir à 1789, est le grand spectacle du moyen âge occidental; elle s'accomplit avec une persévérante unité sous l'influence du christianisme. De même que, chez les anciens, l'idée du polythéisme dans le ciel correspondait avec la séparation haineuse des nations sur la terre, la croyance au Dieu unique que le maître des Évangiles appelait son père céleste, va se lier, sous l'empire de la doctrine nouvelle, avec l'émancipation progressive des intelligences, filles de Dieu, avec la perpétuelle extension de la science et des droits laïques, avec le sentiment de la fraternité future de tous les humains sur le globe terrestre. Le plus éloquent des prophètes hébreux, mettant largement à profit les hardiesses métaphoriques du style oriental, disait à ses concitoyens de Palestine, pour soutenir leur énergie dans des temps de souffrance : « Il vous viendra des temps meilleurs et tellement bénis que la brebis pourra habiter avec le loup, et la panthère être couchée près du chevreau. » Non, Isaïe savait bien que la nature purement organique ne modifiera point ses lois, mais il est permis de croire avec le prophète et après le prophète que les facultés pensantes de l'homme sont capables de recevoir un emploi mieux entendu. Les rudes épreuves qu'a déjà surmontées le passé, les progrès dont il a été témoin, ne ferment pas l'avenir aux suavités de l'espérance. Les changements salutaires qu'a vu surgir l'occident depuis le siècle du fils d'Amos, autorisent la foi dans le développement moral du seul être vivant qui, sur notre terre, ait été illuminé, en naissant, par une étincelle de l'âme divine.

Digitized by Google

Je touche maintenant à la conclusion que je cherchais. Si le moyen âge ne fait qu'un seul corps avec le temps que nous sommes habitués à nommer l'histoire moderne, si l'unité collective de cette vie d'ensemble est pareille à une vie individuelle obligée de gravir les degrés de l'enfance pour arriver à la virilité, il ne convient pas de séparer les deux études de l'histoire moderne et du moyen âge. Ce sont les deux parties d'un même tout ; qui les isole les ignore. Cette conséquence me permet de revenir à mon point de départ, c'est-à-dire à la prise de Rome par Alaric et au livre qu'inspirait au fils de Monique la chute d'une domination demeurée si imposante dans le souvenir des hommes. En présence de cette chute et avec la lumière de ce livre, qui proclame la cité de Dieu dans le ciel, et dans lequel peut se lire aussi l'inauguration de la cité de la justice sur la terre, je renferme la majestueuse épopée de l'histoire humaine en deux époques dont le caractère est aussi différent que leur durée est inégale. Ces deux époques sont séparées par l'année 410 de l'ère vulgaire. En deçà vient naître et grandir notre histoire moderne avec ses âges successifs. Au delà se déroule l'immense étendue de l'histoire ancienne sur son théâtre mobile et dans la multiple variété des nations qui viennent prendre leur part dans le drame humain.

Cette grande et première division du passé nous laisse des résultats qui méritent d'être résumés.

Le terme de comparaison qui nous sert habituellement à désigner les événements historiques est pris avec raison dans la naissance de Celui qui, au milieu du plus magnifique éclat du plus grand empire polythéiste, est venu combattre avec autorité le polythéisme et enseigner la bonne doctrine de la foi au Dieu unique, père de tous les hommes ; le premier caractère qui marque pour nous

Digitized by Google

chacun des faits retracés par l'histoire consiste donc à dire que ce fait s'est passé avant ou après l'humble origine qui fut si merveilleusement féconde pour l'humanité.

Ce n'est pas cette naissance pourtant qui fixe la distinction entre l'antiquité et les temps modernes. Le vrai point de séparation est ailleurs et veut être cherché plus près de nous; il se rencontre au jour où, sur les ruines du trône d'occident renversé par des populations ignorantes et presque sauvages, tout le vieux monde et la science du vieux monde s'écroulent et tombent, semblables à un moule épuisé ou à un instrument désormais frappé d'une radicale impuissance. Quand cette chute éclate avec un retentissement immense, quand la science gréco-romaine se voile et s'enfuit, on croit que le chaos va renaître et que l'humanité occidentale va périr. Non. Elle entre seulement dans une lente et douloureuse période de transformation ; elle ne meurt, sous sa forme ancienne, que pour recommencer à vivre sous un nouveau drapeau et avec des éléments nouveaux. Le drapeau rénovateur est le christianisme, principe plus général, plus élevé et plus pur que tout ce qu'avait rêvé le passé. Les nouveaux éléments sont ces foules de peuples barbares qui viennent faire le difficile apprentissage de la vie sociale. Mais barbares et christianisme, ces deux nouveautés absorbantes, qui ne croient qu'en elles-mêmes, ne sont, au cinquième siècle, qu'à l'état d'un germe préparatoire répandu sur une terre inculte et dévastée. De longs siècles seront nécessaires pour que ce germe se développe et mûrisse, pour qu'il pénètre les esprits, pour qu'il se concilie avec la science retrouvée, et que l'occident voie se dissiper progressivement les ténèbres d'une obscurité qui, malgré l'éclat du drapeau, fut si longtemps compacte et profonde.

La principale division que semble réclamer l'histoire

Digitized by Google

humaine marque en même temps la différence essentielle que présentent les deux époques inégales qui la composent.

L'histoire ancienne qui aboutit à la chute de Rome est très-vieille ; elle est si vieille que l'érudition ne sait plus discerner son âge vaguement indiqué par des souvenances confuses ou des monuments indéchiffrables. L'histoire ancienne est donc finie ; elle est morte pour ne plus renaître, quoique des millions d'asiatiques croupissent encore dans l'alanguissement de ses lois immobiles.

L'histoire moderne, au contraire, telle que nous l'avons définie, l'histoire moderne est jeune, elle n'a pas encore quinze siècles, elle veut vivre, car aux yeux de ceux qui méditent les espérances de l'Évangile ou les promesses de la science, elle est loin d'avoir accompli son œuvre. Le moyen âge, ce temps d'enfance, le moyen âge, avec sa féodalité et ses trois ordres si manifestement contraires à l'égalité chrétienne, le moyen âge n'est qu'un prélude à peine clos ; il régnait hier et nous continuons de marcher.

Digitized by Google

LOUIS XI

ET

SES CONTEMPORAINS

PAR M. SUSANE.

Il est un nom dans nos annales qui sonne à l'oreille comme un tintement lugubre. — C'est celui de Louis XI. — Lorsque l'esprit s'applique à rêver de ce singulier monarque, il se sent entraîné malgré lui sous les sinistres voûtes du Plessis-lez-Tours; il voit se glisser dans l'ombre la féline silhouette du barbier-ministre, se dresser au-dessus de la chétive personne du maître la haute et implacable figure du compère Tristan, et le corps frissonne. — La légende étouffe l'histoire. — Philippe de Comynes s'efface derrière sir Walter Scott.

Ce sentiment de répulsion que Louis XI inspire est-il complétement mérité? — Ses mœurs et ses actes ont-ils tranché sur les actes et les mœurs des princes de son temps, et même de ceux qui ont vécu à une époque plus rapprochée de la nôtre, à ce point que l'on puisse avec justice continuer de considérer ce roi comme un type hors ligne de duplicité et de barbarie sur le trône? — C'est ce que je voudrais examiner dans une courte étude.

Je n'ai point l'intention de faire réformer le jugement absolu que la conscience générale a prononcé sur Louis XI. — Je veux encore moins donner à entendre

Digitized by Google

que, dans ma pensée, les crimes de ce prince, — s'il y a eu crimes dans le sens ordinaire de ce mot, — auraient été utiles à la France. — Je n'admets point qu'il puisse y avoir des crimes utiles. — Mais, en faisant la balance des bonnes et des mauvaises actions de ce terrible souverain, il ne semble pas hors de propos de remarquer que si tous les successeurs de Louis XI avaient été capables de comprendre la profondeur de ses vues et de marcher dans les traces qu'il avait si vigoureusement indiquées, notre pays serait arrivé depuis longtemps, et avec bien moins de secousses, à la condition sociale dont il poursuit encore aujourd'hui l'établissement, ce qui aurait rendu inutiles, et par conséquent supprimé, tant de crimes, que les partis se sont successivement reproché depuis quatre cents ans, et dont le souvenir est peut-être maintenant le seul et véritable obstacle à un apaisement général.

D'un autre côté, il est équitable de se demander si les façons d'agir de Louis XI, si la fourberie dont il s'est rarement départi, et la cruauté qu'il a montrée dans quelques occasions, ne tenaient pas autant aux mœurs, je dirais presque à la mode de son temps, et aux circonstances véritablement critiques au milieu desquelles il a dû se mouvoir, qu'à son tempérament et à son caractère.

Je n'arriverai pas, et je ne tiens pas à prouver que Louis XI a été un parfait honnête homme, mais j'avoue que j'ai ressenti de la satisfaction à reconnaître qu'il eut fallu à ce roi une force surhumaine, une grâce toute spéciale, pour porter tout à fait honnêtement une couronne dans cet enfer du quinzième siècle. A cette abominable époque, et dans le tourbillon des intrigues qui l'enveloppaient de toutes parts, il n'y avait pas de milieu pour un roi de France. — Il devait être dupe et victime, ou fourbe et bourreau. — Louis a préféré ce dernier rôle,

Digitized by Google

et sa justification, dans la mesure du possible, se trouverait dans ces paroles d'un écrivain qui n'a certes pas flatté sa mémoire. Duclos a dit de lui : « Si son règne a fait » murmurer une quarantaine de familles, plus de cinq » cent mille ont dû s'en féliciter. » — C'est précisément le contraire qui fût arrivé, si Louis XI avait choisi le rôle de dupe et de victime. — Il n'en a pas voulu, et sa légende a été faite ou inspirée par les héritiers des quarante familles.

Malgré la triste réputation qui lui en est restée, il faut bien pourtant que ce prince ait eu quelques vertus, et même de genres assez variés, car, si dans ces derniers temps les héritiers des petites gens ont découvert en lui un précurseur de la Révolution française, il a, de son vivant et le premier, porté le titre de *Roi très-chrétien*, qui lui a été décerné en 1469 par une autorité infaillible en pareille matière.

Tout le monde en France, grâce aux rancunes des quarante familles, qui seules, ou peu s'en faut, ont eu le droit de parler et de se plaindre pendant trois cents ans, sait sur le bout du doigt ce dont il faut accuser Louis XI. Il est même certain qu'on lui attribue plus de méfaits qu'il n'en a réellement commis : — on ne prête qu'aux riches. — Ce que l'on connaît beaucoup moins généralement, c'est la vie des personnages contemporains, qui pourraient lui servir de termes de comparaison et de repoussoirs. Ce sont ces personnages, acteurs ou comparses dans le grand drame de Louis XI, que je ferai comparaître ici auprès de lui, pour l'édification et l'exaltation de notre société moderne, dont j'entends quelquefois que l'on médit un peu.

Louis XI naquit en 1423, un an après la mort de son grand-père Charles VI, ce pauvre roi insensé qui avait subi toutes les infortunes, y compris celle de l'empereur

Digitized by Google

Claude, avec cette aggravation que Messaline n'avait pas vendu l'empire aux Bretons, et que la reine Isabelle fut la fidèle alliée des Anglais contre son mari et contre son fils.

Quatre ans avant la naissance de Louis, le dauphin Charles son père, depuis roi sous le nom de Charles VII, avait eu le malheur d'assister à l'assassinat de son oncle, Jean sans Peur, duc de Bourgogne, qu'il avait appelé à une conférence pour traiter de la paix, et de sembler avoir autorisé par sa présence une trahison et un meurtre qui pouvaient être considérés, soit comme un coup d'État utile, soit comme une vengeance de famille. Le duc de Bourgogne, en effet, prince du sang et premier pair de France, aidait les Anglais à dépouiller le roi de France, et douze ans auparavant il n'avait pas hésité à faire poignarder en pleine rue le trop galant duc d'Orléans, son cousin.

C'est au milieu des haines inspirées par ces crimes que Louis grandit dans la ville de Bourges, dont le territoire composait à peu près tout ce qui restait du beau royaume de France. Les autres provinces appartenaient aux Anglais, aux Bourguignons, aux Armagnacs, et surtout aux gens d'armes de tous les partis, qui, à la belle saison, guerroyaient et se disputaient la possession des villes et des châteaux, et, pendant l'hiver, ravageaient les campagnes avec un admirable ensemble pour s'entretenir la main. — Cela s'appelait écorcher le vilain, parce qu'effectivement lorsque les gens de guerre ne trouvaient plus rien à prendre dans la masure de Jacques Bonhomme, ils supposaient qu'il y mettait de la mauvaise volonté, et alors ils lui prenaient sa peau, pour ne pas avoir tout à fait perdu leur temps et leurs peines.

C'est une chose triste à dire! — La plupart des héros de ce temps, ceux dont les noms associés au souvenir de

Digitized by Google

nos luttes avec les Anglais sont restés le plus chers à la France, furent des chefs d'écorcheurs. Le brave bâtard d'Orléans, Dunois lui-même, se passa cette fantaisie.

Pendant que tous les fléaux déchaînés s'abattaient ainsi sur notre malheureux pays et achevaient de ruiner des ruines, que faisait Charles VII? — Il était jeune; il était roi; son cœur devait bondir de douleur, d'impatience et de rage? — Il avait une femme plus portée à exciter son courage qu'à le retenir : c'était la douce et intelligente Marie d'Anjou, que l'histoire, qui n'est trop souvent qu'une vile courtisane, a fait presque oublier au profit d'une courtisane. — Il avait encore autour de lui quelques loyaux représentants de la noblesse, et une nombreuse troupe d'écossais, que la haine des Anglais, à défaut de toute autre passion, poussait au combat. — Il avait enfin un peuple, que l'excès de ses misères avait rendu indifférent à la mort, et qui ne demandait que des armes et un drapeau. — Charles s'amusait. — Il s'amusait avec une si imperturbable tranquillité de conscience, qu'un de ses capitaines, La Hire, interrogé par lui sur ce qu'il pensait d'une fête dont il dirigeait royalement les préparatifs, ne put se retenir de lui répondre : « Sire, » je pense que l'on ne saurait perdre un royaume plus » gaiement. »

Pour sortir par instants de son insouciance et quitter ses plaisirs, pour acquérir ce surnom de *Victorieux,* dont l'histoire encore, par une de ces étranges bévues qui lui sont familières, l'a gratifié, il fallut à Charles VII, tantôt l'héroïque entêtement d'une villageoise, tantôt le dévouement brutal du connétable de Richemont, tantôt la vanité, le remords chevaleresque, si l'on veut, d'une belle maîtresse. — Quels sentiments agitaient le Dauphin, quelles idées pouvaient rouler dans sa jeune tête, en face des exemples paternels? — Quand Charles VII oubliait

Digitized by Google

dans les délices de Méhun-sur-Yèvre et de Chinon que les Anglais étaient à ses portes, et que demain peut-être il ne serait plus même roi de Bourges; quand le connétable, usurpant audacieusement le rôle de son maître, le servait malgré lui et le débarrassait sommairement d'indignes favoris; quand Agnès Sorel, plus heureuse que la reine délaissée, parvenait à allumer quelque étincelle de patriotisme au cœur de son amant, que devait penser Louis, qui était certainement né clairvoyant et réfléchi, et qui sans doute aimait sa noble mère?

Est-il dès lors étonnant que, dans un temps où la révolte était partout, où les familles souveraines vivaient à la façon des Atrides, un prince de dix-sept ans ait prêté l'oreille aux mauvais conseils des ducs d'Alençon et de Bourbon, et pris les armes contre son père? — Cette rébellion est le premier, et le seul crime avéré, certain, de Louis XI. — Il fut battu. — C'était dans l'ordre. — Il obtint son pardon : on ne pouvait guère agir autrement avec un dauphin de son âge. — Mais, depuis ce jour, le père et le fils demeurèrent, l'un vis-à-vis de l'autre, dans des termes qui dépassaient la froideur, et qu'un rien pouvait aigrir.

Louis avait épousé une femme charmante, cette poétique Marguerite d'Écosse, qui, trouvant Alain Chartier endormi sur une chaise, le baisa sur la bouche pour marquer le cas qu'elle faisait de son éloquence. — C'était en tout bien tout honneur, car le poëte et orateur royal était l'homme le plus laid de France, et tout ce que l'on en pouvait conclure, c'est que les femmes ont parfois de singulières imaginations. — Il n'en fut point ainsi. — Les vertueuses dames de l'entourage de Charles VII, et le sultan lui-même, se livrèrent à de si abominables imputations, que la pauvre Marguerite en mourut de douleur. Le Dauphin la pleura amèrement, — ce qui n'est point

Digitized by Google

le fait d'un méchant homme, — et il quitta bientôt une cour où la vie pour lui était devenue intolérable, et où il ne devait plus rentrer que roi.

Retiré dans son apanage du Dauphiné, il y épousa, en 1451, sans l'agrément de son père, une fille du duc de Savoie. C'était manquer gravement aux convenances et au respect de l'autorité royale, mais le Dauphin était seul, sans appui, sans argent, et il avait d'ailleurs dépassé depuis longtemps l'âge de la majorité. Ce mariage, qui n'était pas la conséquence d'une passion irréfléchie ou d'une pensée hostile au roi, puisque la princesse Charlotte n'avait que neuf ans, et que son père n'avait jamais réuni ses armes à celles des ennemis de la France, jeta Charles VII dans un violent courroux, dont la bassesse de ses conseillers profita pour le déterminer à expulser violemment son fils de la province qui était son dernier refuge. L'exécuteur des ordres du roi fut Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Ce seigneur, qui se recommande dans l'histoire pour avoir bravement contribué à l'expulsion des Anglais, et aussi pour avoir révélé au roi la conspiration dans laquelle les ducs de Bourbon et d'Alençon et lui-même avaient entraîné l'héritier de la couronne, s'est acquis d'autres titres au souvenir de la postérité. Il fut pendant deux ans le chef d'une bande d'écorcheurs, à la tête de laquelle il désola la Bourgogne, la Champagne et la Lorraine, les ennemis, les amis et les neutres. Ce fut lui qui enseigna à Charles VII un moyen de payer ses dettes, en faisant faire le procès de Jacques Cœur; ce fut lui qui présida au jugement du malheureux banquier; et ce fut lui qui demanda, ou du moins accepta la confiscation des biens du condamné. Héros et brigand, loyal et déloyal, on pouvait tout être alors, suivant l'heure et l'occasion.

Contraint de fuir la France, Louis se sauva, presque

Digitized by Google

seul, dans les États du duc de Bourgogne, et il y demeura six ans : non pas à la cour, ce qui eût pu paraître suspect, mais dans une petite ville du Brabant, à Genappe, où il vécut dans une telle modestie, que l'on possède une quittance de trente écus, qui lui avaient été prêtés en ce temps-là par un particulier, pour payer un cheval.

Ce fut dans cet exil de Genappe que Charlotte de Savoie lui donna un premier fils qui mourut quelques mois après sa naissance. Louis fut si vivement frappé de cette perte et de la douleur de la Dauphine, qu'il jura de ne jamais arrêter ses yeux sur une autre femme que la sienne. Comynes, qui nous a conservé ce serment sous une forme un peu plus vive que celle que nous employons ici, prend sur lui d'affirmer que Louis XI s'est tenu parole, et qu'il a eu d'autant plus de mérite à le faire, que la bonne dame n'avait rien de bien séduisant. La chronique scandaleuse n'est pas tout à fait aussi explicite sur la vertu de Louis XI, mais il est certain que ce roi n'a jamais eu de maîtresse en titre, et que, sur ce point, sa conduite se distingue essentiellement de celle de la plupart des princes ses contemporains, qui, à force d'abonder dans les idées orientales, avaient fait du nom de bâtard un titre d'honneur.

Pendant que le Dauphin mûrissait dans l'exil et l'isolement les pensées dont le développement et l'exécution ont procuré un si grand caractère d'utilité à son règne, Charles VII achevait tristement le sien, au milieu de courtisans tremblants au bruit que faisait déjà ce nom de Louis XI sonnant dans le lointain l'heure de la justice et de la vengeance, et dans les bras de la dame de Villequier, qui avait recueilli le glorieux héritage de sa cousine Agnès Sorel, et qui, en femme d'esprit, se ménageait un refuge contre les effets du mépris et de la colère du futur roi, en blessant au cœur le duc de Bretagne,

Digitized by Google

dont elle devint, en effet, la maîtresse, et dont elle eut quatre enfants.

Ce que tout le monde désirait alors dans cette cour de France, c'était que le Dauphin tombât au pouvoir de son père. — Que fût-il arrivé en pareil cas? — Il serait téméraire de le dire. — On sait seulement que Louis résista à toutes les invitations doucereuses qui lui furent faites de revenir prendre sa place auprès du trône; que Philippe de Bourgogne repoussa noblement toutes les demandes, toutes les injonctions d'extradition qui lui furent adressées; et qu'il y avait en France un grand nombre de personnes puissantes ayant intérêt à ce que Louis ne régnât pas, et à voir passer la couronne sur la tête de son frère le duc de Berry.

Charles VII, abruti par les plaisirs et par les noires idées dans lesquelles l'entretenait son entourage, finit par croire que son fils payait des gens pour l'empoisonner. Il se confine alors dans son château de Méhun, et, avec une force de logique et de volonté qu'on ne saurait trop admirer, il se décide à se laisser mourir de faim. Quand les courtisans s'en aperçoivent et veulent lui faire avaler de force un peu de nourriture, il était trop tard. — Mais il était encore temps, tout en gagnant les champs, pour décocher, à la façon des Parthes, contre l'exilé de Genappe, une accusation terrible qui n'a jamais été appuyée d'aucune preuve.

Louis XI était roi à trente-huit ans. — C'était en 1461. — Il avait passé son enfance au milieu des folies d'une cour corrompue et des plus grandes misères qu'ait jamais supportées notre pays. Sa jeunesse taciturne, sans doute frondeuse, s'était lentement écoulée dans l'exil. La politique de son règne est expliquée par la dure expérience qu'il avait faite des choses et des hommes de son temps. — Les grands feudataires de la couronne avaient réuni

Digitized by Google

leurs efforts à ceux du roi d'Angleterre pour briser cette couronne qu'ils devaient protéger, pour en ramasser quelques débris, et pour acquérir une complète indépendance; — trop faible pour les ramener ouvertement à l'obéissance, Louis XI profitera de toutes leurs fautes, il leur suscitera de mauvaises affaires et préparera la suppression des apanages. — La noblesse des fiefs presque toute entière, plus préoccupée de ses intérêts que de sa gloire, avait rendu hommage à un roi anglais, sacré roi de France dans la cathédrale de Paris; — Louis XI la tiendra reléguée dans les châteaux, et lui fera rudement sentir qu'il n'a pas confiance en elle. — Parmi les seigneurs demeurés français, il en était qui avaient vaillamment combattu sous la bannière de Charles VII, mais qui s'étaient montrés insatiables de récompenses; — Louis XI les recherchera pour leur faire rendre gorge. — D'autres, dont les terres chevauchaient sur les frontières, ou qu'un caractère inquiet disposait à jouer double jeu, avaient pris et quitté l'écharpe blanche et l'écharpe rouge, suivant le cours des événements; d'autres encore avaient été ses ennemis personnels et l'avaient par calcul maintenu dans la disgrâce de son père; — Louis XI les détruira.

Il eut le tort d'aller trop vite, en prenant dès le premier jour le contre-pied de son prédécesseur, en chassant les ministres, et en laissant deviner le plan qu'il se proposait de suivre. Une ligue formidable s'éleva bientôt contre lui. Elle eut pour chefs Charles de Bourgogne, les ducs de Bretagne, de Berry et de Bourbon, et s'appela la *Ligue du Bien public,* — les conspirateurs étaient déjà très-habiles, ils connaissaient la puissance des mots. — Louis XI faillit être écrasé; il ne se sauva qu'à force de souplesse et de concessions. — C'est à partir de ce moment que, sans se priver pour les grandes affaires des

Digitized by Google

conseils et des services de quelques hommes distingués, comme du Bouchage et Comynes, il préférera cependant pour toutes les choses secrètes ou scabreuses, employer des gens de basse condition, dont la fidélité lui était assurée, car il pouvait les récompenser sans en faire des individualités puissantes, ou les supprimer sans soulever de réclamations.

La première grosse vengeance exercée par Louis XI tombe, en 1469, sur le cardinal Jean Balue. — Cet honnête prélat, que le roi avait tiré de la poussière pour en faire un évêque et un ministre, et que la cour de Rome avait revêtu de la pourpre en récompense de la victoire qu'il avait remportée sur le Parlement et l'Université au sujet de la Pragmatique sanction, avait trouvé le moyen de servir en même temps le roi et le duc de Bourgogne; il avait sensiblement penché vers celui-ci le jour où le roi avait eu la sottise de se laisser prendre à Péronne, et depuis il entretenait soigneusement la discorde entre le roi et son frère. Sa robe le sauva de la potence, mais Louis le retint prisonnier à Chinon, dans une de ces cages de fer dont le cardinal lui-même avait trouvé l'admirable invention pour réjouir son maître. — Ce qui donnerait lieu de penser que le séjour de cette cage n'était pas aussi intolérable qu'on le raconte, c'est que Balue put y demeurer onze ans. Au bout de ce temps, en 1480, le roi fit un excellent marché. Il céda le cardinal au pape qui le réclamait avec instance, et obtint en échange une absolution générale de ses péchés. Balue, délivré, prit le chemin de Rome, où Sixte IV le reçut avec les plus grands honneurs et lui donna l'évêché d'Albano. — Quelques années plus tard il eut la délicate attention de le renvoyer en France avec le titre de légat *à latere*. — On peut ajouter que Charles VIII, qui n'a jamais passé pour un méchant prince, ordonna ou souffrit qu'on renfermât dans une

Digitized by Google

semblable cage, peut-être bien dans la même, un homme qui avait été loyal serviteur de son père, dont il fit plus tard son ambassadeur à Venise, et qui combattit près de lui à Fornovo. — Cet homme était Philippe de Comynes. Il resta, lui aussi, cinq ans en cage.

La seconde victime illustre de Louis XI fut Jean, comte d'Armagnac, condamné à mort en 1470 par le Parlement. — Ce Jean d'Armagnac, qui s'intitulait comte *par la grâce de Dieu,* est demeuré célèbre pour avoir vécu incestueusement avec sa sœur Isabelle et en avoir eu nombreuse lignée. Sentant un jour le besoin de régulariser sa position, il n'avait pas craint de demander des dispenses au pape. Accueilli dans sa requête par une bulle d'excommunication majeure, il trouva cependant le moyen d'épouser sa sœur publiquement dans une église, léguant ainsi longtemps à l'avance à la postérité un argument en faveur de l'utilité et de la moralité du mariage civil. Mais ce ne fut pas pour de pareilles peccadilles que la justice de son temps le condamna. Il avait une première fois, sous Charles VII, été banni et privé de ses biens pour avoir fait alliance avec les Anglais. Louis XI avait payé sa bienvenue à la couronne en le relevant de cette condamnation. Jean d'Armagnac lui témoigna sa reconnaissance en se jetant dans la ligue du bien public et, plus tard, en prenant le parti du frère du roi, devenu duc de Guyenne. Jean d'Armagnac s'était, du reste, gardé de se présenter en personne devant le Parlement. Bien loin de là, il s'était renfermé dans Lectoure, où il fallut aller l'assiéger en 1473. On doit dire, pour accentuer les choses, que le roi avait laissé le soin de la poursuite du comte, — car il s'agissait d'un excommunié, — à Jean Joffrédy, cardinal d'Alby, surnommé le *diable d'Arras* à cause des belles exécutions qu'il avait faites dans cette ville des hérétiques vaudois. Le cardinal et l'évêque de Lombez, — Jean d'Armagnac

Digitized by Google

avait un évêque pour ambassadeur, — entrèrent en conférences et convinrent enfin d'une capitulation qui fut acceptée par le comte. Mais dès que l'on fut maître de la place, quelqu'un cria : tue! tue!... et un imbécile de franc archer, interprétant mal les intentions de ses chefs, tua Jean d'Armagnac sur les genoux de sa femme. La comtesse, s'étant trouvée grosse, reçut la visite d'un médecin qui lui fit prendre un breuvage dont elle avorta et mourut.

Charles, duc de Berry, avait été bercé dès l'enfance du vague espoir d'être roi de France à la place de son frère. Il avait étroitement lié ses prétentions aux intérêts du comte de Charolais, qui fit de lui le chef officiel de la ligue du bien public. Louis XI, pour sortir d'embarras, s'était vu contraint de céder la Normandie à son frère. La possession de cette province, appuyée d'un côté aux États du duc de Bourgogne, de l'autre aux États du duc de Bretagne, et ouverte par derrière aux Anglais, donnait trop de force aux ennemis de Louis pour qu'il ne saisît pas le premier prétexte qui se présenterait de la reprendre. Il offrit en échange la Guyenne; mais le duc, soutenu par ses puissants alliés, voulait au moins avoir la Champagne et la Brie, dont les territoires étaient contigus et faisaient corps avec les possessions du duc de Bourgogne. Il manifestait d'ailleurs l'intention d'épouser, en temps et lieu, l'unique héritière de Charles le Téméraire, et de continuer ainsi une maison dont la grandeur, depuis plus de cent ans, avait été si nuisible à celle de la France. Le roi était pourtant parvenu, à force de cajoleries, à faire accepter par son frère le duché de Guyenne, et à lui faire jurer sur la vraie croix de saint Laud de renoncer à ses projets de mariage. En lui faisant prêter ce serment redoutable, Louis avait rappelé que *celui qui le faussait mourait mauvaisement sans faillir dedans l'an.* — On

Digitized by Google

était en 1471, et les intrigues continuèrent d'aller leur train.

Dans l'été de 1472, le duc de Guyenne entrait un jour pour se rafraîchir, avec la dame de Thouars, sa maîtresse, dans l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. L'abbé, très-fier de l'honneur fait à son couvent, partagea lui-même une belle pêche entre ses hôtes. Le pêcher, paraît-il, avait été mal greffé, et ses fruits contenaient une proportion trop forte de ce principe amer qui caractérise les noyaux sauvages, car le prince et sa dame pâlirent incontinent et ne tardèrent point à passer de vie à trépas.

On dit que le duc était malade depuis longtemps et que son tempérament était épuisé par les excès. Il est certain, d'un autre côté, qu'il eut le loisir de faire un testament dans lequel, loin d'accuser le roi, il lui demandait pardon de ses offenses et des soucis qu'il lui avait causés; mais sa mort arriva si fort à propos pour mettre à néant un projet de traité qui procurait des avantages énormes au duc de Bourgogne, sans autre compensation pour Louis qu'une promesse d'abandonner le parti de son frère, que le Téméraire, en apprenant la nouvelle, entra dans une violente colère et, sans s'arrêter au dommage qu'il allait apporter à l'Église, il accusa hautement l'abbé de Saint-Jean-d'Angély d'avoir été l'exécuteur des basses œuvres de son rival. — Les contemporains n'ont jamais pu se mettre d'accord sur cet article. Nous n'avons pas de motif d'y voir plus clair qu'eux. Toutefois, en ayant égard aux mœurs de l'époque et à l'importance des intérêts mis en jeu, il ne semble pas absolument improbable que le coupable fut celui à qui le crime a profité.

Restent les supplices du connétable de Saint-Pol et du duc de Nemours. Ces supplices furent cruels: celui du duc de Nemours surtout fut marqué par des raffinements qui révoltent notre sensibilité moderne. Cependant les sévérités

Digitized by Google

exercées sur ces deux représentants de la haute noblesse étaient justes au fond, et elles n'ont rien de plus extraordinaire que celles qui, en des temps plus voisins du nôtre, ont fait tomber les têtes de Biron, de Chalais, de Marillac, de Montmorency, de Cinq-Mars et de Thou, du chevalier de Rohan, des quatre gentilshommes bretons, et de l'infortuné Lally-Tolendal.

Nous venons de passer en revue les grandes victimes de Louis XI. Si l'on y ajoute le duc d'Alençon, le comte de Dammartin, l'évêque de Verdun, et quelques autres personnages de moindre importance, qui expièrent en prison des actes de félonie, des déprédations ou des abus de pouvoir; si l'on y ajoute quelques centaines de pauvres diables branchés aux carrefours des chemins pour avoir regardé où ils n'avaient rien à voir, ou pour s'être laissés aller à la tentation de goûter aux lapins royaux; si l'on ajoute encore des habitudes de bas espionnage, une capricieuse instabilité d'humeur, qui pouvait parcourir toutes les nuances, depuis la bonhomie la plus bourgeoise jusqu'à la plus despotique hauteur, depuis l'avarice sordide jusqu'à la magnificence exagérée, depuis la superstition d'une vieille femme jusqu'au dégagé d'un esprit fort, on aura les traits essentiels du côté répréhensible de cette grande figure de roi. Rien, d'ailleurs, dans sa vie qui ressemble à la Saint-Barthélemy, à la révocation de l'édit de Nantes, et à la chasse aux Camisards.

En 1480, au moment où, débarrassé de Charles de Bourgogne, le plus redoutable de ses adversaires, Louis XI se livrait tout entier au soin de faire valoir les profits de sa politique et de constituer le royaume sur de solides assises, il fut frappé d'apoplexie. Soumis, depuis ce jour, à des rechutes rapprochées, qui ne lui permettaient plus de s'occuper des affaires qu'avec fatigue et avec de fréquents intervalles d'impuissance absolue, ce roi, si pa-

Digitized by Google

tient, si maître de lui jusque-là, se laisse tomber dans un sombre découragement. Il voit sa fin prochaine, la France aux mains d'un enfant chétif de corps et d'esprit, l'État livré à la régence d'une femme, à l'ambition des princes du sang, aux intrigues d'une noblesse mécontente; il voit perdu le fruit de vingt années de pénibles travaux. Sous l'influence de ses pressentiments et de ses souffrances, le roi, qui avait passé sa laborieuse vie sur les chemins de son royaume, se renferme au fond d'un château mystérieux, et se cache à tous les regards. Il veut qu'on ignore qu'il est malade, et il multiplie autour de son donjon les fossés, les barrières et les gardes. Il veut qu'on sache qu'il est roi plus que jamais, et il multiplie les ordres de gouvernement et les actes de sévérité. Il veut conjurer la mort qui s'approche; il veut qu'elle attende jusqu'à l'heure où son fils sera un homme; qu'elle lui laisse au moins le temps de terminer les plus grosses affaires, et, dans son désespoir, il donne jusqu'à dix mille écus par mois à son médecin, il fait venir du fond de la Calabre un saint anachorète dont les prières pourront avoir la vertu de prolonger sa vie. Il redoutait sans doute la mort pour elle-même, mais les aberrations de ses derniers jours n'ont pas été uniquement le résultat d'une terreur puérile, car, à partir de l'instant où l'insolent Coittier lui a brutalement déclaré qu'il est perdu sans ressource, il se résigne, et demeure calme et en pleine possession de lui-même pendant toute une semaine d'agonie.

Le roman historique et le drame n'ont pas séparé Louis XI de son château du Plessis. Ils n'ont reculé devant aucun anachronisme, pour donner à leurs tableaux un intérêt plus saisissant. Aussi, le Louis XI populaire, le Louis XI que tout le monde connaît, c'est un Louis XI malade, coiffé d'une calotte, enveloppé d'un manteau

Digitized by Google

fourré, et marmottant des patenôtres, ou suspendu au bras de Tristan l'Hermite, et visitant ses cachots pour se distraire. Le règne de ce Louis XI n'a pas commencé en 1461. Il est compris entre 1480 et 1483.

Si l'on veut porter sur ce souverain un jugement équitable, il faut l'envisager tout entier, et ne pas oublier qu'il vivait dans un temps où les rois sacrés à Reims croyaient encore sincèrement qu'ils étaient pourvus par la grâce divine, non-seulement du don de guérir les écrouelles, mais aussi d'un pouvoir sans limites et du droit de vie et de mort sur leurs sujets de tous rangs; dans un temps où les magistrats chargés de faire justice n'éprouvaient aucun trouble de conscience en poursuivant la recherche de la vérité jusque dans les chambres de torture; dans un temps où l'Église récitait ses actes de foi autour des bûchers et pensait faire acte de charité en rôtissant d'avance, sans doute pour les y habituer, les malheureux voués aux flammes éternelles.

On devra aussi se rappeler que Louis XI avait accru la France du Roussillon, de la Picardie, de l'Artois, de la Provence, de l'Anjou, du Maine et des deux Bourgognes; qu'il a fondé l'unité française par la destruction des apanages féodaux, constitué l'armée soldée aux dépens du brigandage, créé les premières routes et le service des postes, fait les premiers règlements sur le commerce et l'industrie; qu'il a voulu établir l'uniformité dans la jurisprudence, dans les coutumes, dans les poids et mesures; qu'il a enfin encouragé les premiers bégayements de la démocratie, ordonné la révision du procès de Jacques Cœur, et fait mourir d'inanition le saint Tribunal de l'Inquisition qui ne s'est jamais relevé dans notre pays.

Jetons maintenant un regard circulaire autour de la France, et passons en revue les contemporains de Louis XI. Nous nous contenterons d'examiner les plus hautes têtes,

Digitized by Google

et nous laisserons, bien entendu, de côté les Scandinaves et les Germains d'Outre-Rhin qui étaient encore assez barbares au quinzième siècle, les Moscovites qui l'étaient tout à fait, et les Turcs qui le sont encore. Nous resterons en pays chrétien.

Le premier personnage qui se présente à nos yeux, c'est Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Ce prince a presque mérité son surnom; il fut réellement assez bon pour le temps où il a vécu. Si, dans les premières années de son règne, il a soutenu la cause des rois anglais, il faut plutôt attribuer cette conduite à un défaut de clairvoyance qu'à son cœur. Il ne fit d'ailleurs que continuer la politique où s'était engagé son père, et il avait à venger l'attentat de Montereau. Le plus grand reproche que la postérité puisse faire peser sur lui, c'est d'avoir livré Jeanne Darc aux Anglais; mais Jeanne était méconnue et trahie même par ceux qu'elle avait sauvés. Philippe fut aussi un prince heureux, ce qui rend la bonté plus facile. Des héritages vinrent successivement augmenter ses États de la presque totalité des Pays-Bas et du Luxembourg. A partir de la trêve qui interrompit en 1435 la guerre de l'invasion anglaise, il régna encore vingt-deux ans dans une paix profonde, à peine troublée passagèrement par la turbulence des bourgeois de Gand, et se trouva, malgré la modestie de son titre de duc, le souverain le plus riche et le plus réellement puissant de l'Europe. Il n'eut qu'un défaut, auquel on n'échappe guère quand on est prince, puissant, riche, heureux et bon. Il aima passionnément les plaisirs, et surtout les femmes, ce qui est attesté par ses trois mariages et par ses quinze bâtards. Il en a de plus laissé deux témoignages qui lui survivent encore. C'est la question d'Orient et l'ordre de la Toison d'or. — Seul, il était en position de fournir un secours efficace à l'empereur Constantin Paléologue,

Digitized by Google

et d'être le chef d'une croisade vraiment nécessaire. Il fit la sourde oreille à toutes les sollicitations du pape, et vit très-froidement, au milieu des passes d'armes et des festins, Mahomet II s'installer en maître dans Constantinople. Quant à la création de l'ordre de chevalerie que nous venons de nommer, tout le monde sait qu'elle n'a eu qu'un rapport excessivement éloigné avec l'objet du voyage des Argonautes à Colchos, et qu'elle eut pour motif un acte de galanterie raffinée qui n'aurait aujourd'hui aucune chance d'être accueilli dans le grand monde. Il est très-remarquable que parmi tant d'ordres anciens, institués pour parer exclusivement des personnages très-distingués, les seuls qui aient survécu et qui conservent encore de nos jours leur caractère aristocratique, soient la Toison d'or et la Jarretière. — Évidemment un vilain ne saurait en aucun temps atteindre à cette hauteur, *ultrà crepidam*.

Le successeur de Philippe, ce Charles si bien surnommé le Téméraire, fut comme Louis XI un mauvais fils. Il ne fit point la guerre à son père; il fit peut-être pis. Abusant de la faiblesse et de l'inertie du vieux Philippe, et réunissant autour de lui la jeunesse bourguignonne comme lui impatiente d'agir, il commença à régner et engagea du vivant de son père cette lutte avec Louis XI qui devait si mal lui réussir. Aussi fourbe, aussi peu scrupuleux sur le choix des moyens que son adversaire, il perdit tous les avantages que lui assuraient au début un pouvoir incontesté et d'utiles alliances, par l'emportement brutal de son caractère et par une ambition effrénée. Louis lui enleva ses alliés en le tentant et en lui faisant signer des traités dont la divulgation mettait à nu son égoïsme et sa cupidité. Il le tua en le flattant dans ses projets de conquête, dans ses rêves de couronne impériale, et en lui assurant une sournoise

Digitized by Google

neutralité pendant ses folles entreprises sur le Rhin, sur la Suisse et sur la Lorraine. — S'il s'agissait d'établir un parallèle entre Louis XI et Charles le Téméraire, il ne faudrait pas perdre de vue que si Louis a fait trancher la tête du connétable coupable de haute trahison, ce fut Charles qui le lui livra, et qui, pour prix de cette complaisance, accepta les places de Saint-Quentin, Ham et Bohain, avec la confiscation de tous les biens du supplicié, y compris les meubles. Il faudrait se souvenir aussi que Charles, prince français et apanagé, caractérisait tout haut sa politique et ses tendances, en disant qu'il aimait tant le bien du royaume de France, qu'il voudrait que la France eût six rois, et enfin que c'est la transmission de cette hostilité qui a déterminé le mariage de Marie, son unique héritière, avec un archiduc d'Autriche, et créé un état de choses qui a ensanglanté toutes nos frontières pendant trois siècles, et dont nous subissons encore aujourd'hui les conséquences.

Dans le tourbillon qui s'agitait autour du duc de Bourgogne, on rencontre trois petits princes indépendants qui méritent l'attention.

Adolphe de Gueldres trouve que son père, le duc Arnould, règne trop longtemps. Il s'empare un soir du vieillard au moment où il se couchait, il lui fait faire cinq lieues d'Allemagne, à pied, sans chausses, par un temps très-froid, et le jette au fond d'une tour où la lumière ne pénétrait que par une lucarne. Il le tient prisonnier dans cette tour pendant six mois, c'est-à-dire jusqu'au jour où les autres princes de l'Europe se mêlant de l'affaire, engagent le duc de Bourgogne à appeler devant lui le fils et le père pour vider leur différend. Charles le Téméraire, qui penchait pour Adolphe, le prend par la douceur et veut le persuader de laisser à son père la ville de Grave, avec un revenu de six mille florins, et de se contenter du reste.

Digitized by Google

L'enragé répond, sans périphrases, qu'il aimerait mieux avoir jeté son père la tête devant dans un puits, et s'y être jeté après lui, que d'accepter un pareil marché; qu'il y avait quarante-quatre ans que son père était duc, et qu'il était bien temps qu'il le fût à son tour. Le duc de Bourgogne trouva un biais très-habile. Il mit provisoirement Adolphe en prison et le duché en litige sous le séquestre, et le bonhomme, dont les souffrances et la colère avaient fort altéré la santé, étant mort peu après, il s'adjugea le pays de Gueldres. Cet Adolphe ne craignit pas plus tard de réclamer la main de Marie de Bourgogne, en compensation du tort qui lui avait été fait, et il fut tué dans une des bagarres occasionnées par la poursuite de cette héritière.

Parmi les autres prétendants malheureux de Marie, on doit distinguer Jean de Clèves. Celui-ci se consola philosophiquement de son insuccès, et fit bien voir qu'il était homme à jouer le rôle de chef de lignée. Ses contemporains lui ont attribué soixante-trois bâtards, et un sobriquet en conséquence.

Guillaume d'Aremberg, comte de La Mark, dit le *Sanglier des Ardennes,* est si connu pour sa férocité bestiale, qu'il serait inutile de s'y arrêter autrement que pour remarquer que la guerre qu'il a faite au prince-évêque de Liège n'a aucun rapport de coïncidence avec l'expédition entreprise en commun contre les Liégeois par Louis XI et Charles le Téméraire, après le traité de Péronne, en 1468. La mort de l'évêque Louis de Bourbon et l'entrée de Guillaume de La Mark dans Liège sont du 30 août 1482, un an, jour pour jour, avant la mort de Louis XI. L'évêque n'avait d'ecclésiastique que le titre. Il ne fut point assassiné. Il fut frappé à cheval, l'épée au poing, dans un combat, il est vrai inégal, de trois blessures dont une de la main de Guillaume. Deux ans plus

Digitized by Google

tard, le Sanglier fit la paix avec Jean de Hornes, successeur de Louis de Bourbon; il accompagna ce dignitaire de l'Église dans l'entrée solennelle qu'il fit à Liége, après la réception de ses bulles papales, et tous deux semblaient vouloir vivre en parfait accord. En 1485, Jean de Hornes prêta la main et son concours direct à une trahison qui fit tomber le Sanglier au pouvoir de l'archiduc Maximilien. On l'attira, après un festin, dans un guet-apens, où il se vit garrotté avant d'avoir eu le temps de se reconnaître. Conduit aussitôt à Maëstricht, il eut la tête tranchée le lendemain. — Il ne l'avait pas volé; mais les gens à qui il eut affaire ne semblent pas avoir valu beaucoup mieux que lui.

Passons la mer. — En Écosse, nous trouvons encore un fils en révolte ouverte contre son père. Ici le drame est complet. Le père et le fils se livrent bataille. Jacques III est tué, ce qui permet au fils de prendre tout simplement le nom de Jacques IV.

L'histoire d'Angleterre s'enrichissait en ce temps-là d'un chapitre demeuré célèbre, sous le titre anacréontique de *Guerre des Deux-Roses*. Contentons-nous de l'effleurer. — Richard d'York, la Rose blanche, s'insurge en 1450 contre la Rose rouge, représentée par Henri VI de Lancaster. Il est battu et tué en 1460; mais son fils est plus heureux l'année suivante : il s'empare de la Rose rouge, la met à l'ombre de la Tour de Londres, et règne à sa place sous le nom d'Édouard IV. Ce roi, qui mourut de déplaisir, — et un peu aussi, dit-on, d'ivrognerie, — de se voir retrancher une pension de cinquante mille livres que Louis XI lui avait fournie, pour qu'il le laissât tranquille pendant sa querelle avec Charles le Téméraire, confia la tutelle de ses enfants mineurs à son frère Richard, duc de Glocester. Celui-ci, — une Rose blanche, — assassine ses deux neveux, se proclame roi, et, pour hausser la valeur de

Digitized by Google

ses titres, daigne faire constater en plein Parlement d'Angleterre, que la reine sa belle-sœur a été une femme légère, et que les deux filles qu'il veut bien lui laisser vivantes sont bâtardes. Il trouve un évêque de Bath pour attester par serment la vérité de cette imputation. La Rose rouge ne perdit pas l'occasion de refleurir. Henri Tudor, un Lancaster, reprit les armes, attaqua Richard III, le battit, le tua de sa main, et se plaça, en 1485, sur le trône vide. Henri VII pensa alors que le meilleur moyen de terminer une tragédie dans laquelle l'aristocratie anglaise toute entière semblait vouloir disparaître par l'épée, le poison et la hache, était de réconcilier les deux Roses par un mariage, et il épousa l'une des filles d'Édouard, malgré la déclaration de l'évêque. Cette union produisit des rejetons mélangés qui ne furent pas sans épines; mais les Tudors appartiennent au seizième siècle, et ce serait sortir de notre sujet que d'en parler.

En Bretagne, le duc François Ier emprisonne son frère Gilles au fond du château de Guildo. — On n'a jamais trop su pourquoi. — Un jour le malheureux prince est étouffé entre deux matelas. — Il était sans doute enragé. — Le duc François II, malgré le lien qui l'attache à la couronne de France, se mêle à toutes les intrigues du temps, depuis la ligue du bien public jusqu'à celle qui contrecarre la régence d'Anne de Beaujeu. Aussi peu fidèle que Louis XI à la foi des traités, il eut de plus que lui deux graves défauts : il fut amoureux et il manqua de courage. Sa passion pour Antoinette de Maignelais, dame de Villequier, lui fit oublier le soin de ses affaires. Ayant comme le roi de justes motifs de se méfier des grands de son duché, il prit pour confident et ministre un habile homme de rien, Pierre Landais, qui aurait sauvé peut-être l'autonomie de la Bretagne, si elle avait dû l'être. Cet homme déplaisait, bien entendu, à la noblesse. François

Digitized by Google

le laissa un jour prendre, juger et pendre par les mécontents, au grand détriment de sa puissance et de sa dignité.

Vers les Pyrénées, Jean d'Aragon dispute les armes à la main à son fils Charles, prince de Viane, le royaume de Navarre qui était un héritage maternel Charles est battu et dépouillé. Plus tard sa belle-mère l'empoisonne pour plus de sûreté. Jean, devenu roi d'Aragon, cède la Navarre à sa fille Éléonore. A la mort de celle-ci, il fait empoisonner un enfant de quinze ans, Gaston Phébus, fils du prince de Viane, qu'Éléonore avait adopté, et il réunit la Navarre à l'Aragon.

Pénétrons plus avant dans la Péninsule. Le roi Édouard de Portugal meurt de la peste en 1438, laissant un fils âgé de six ans, sous la régence de son frère le duc de Coïmbre, qui fut le modèle des régents. Quand Alphonse V eut atteint sa majorité, il témoigna sa gratitude à son oncle, en l'accusant d'avoir empoisonné le roi Édouard, la reine Léonor et l'infant don Jean, et en le contraignant à défendre sa vie. Le duc de Coïmbre eut beau reculer, il fallut se battre, et il fut tué dans une rencontre. Alphonse, qui avait épousé la fille de sa victime, força la jeune reine à venir pompeusement parée à sa rencontre, comme s'il se fut agi d'un triomphe. Après la mort de cette reine, Alphonse faillit se remarier, et ceci nous conduit en Castille.

Henri IV, roi de Castille, avait une fille unique et une sœur. Cette sœur déclara et soutint qu'Henri était impuissant, — reproche bien singulier de sa part, et renfermant, en outre, une grosse injure pour la reine de Castille, qui était elle-même sœur du roi de Portugal. Le pauvre Henri eut beau protester, la médisance ou la calomnie fit fortune, et le royaume se trouva partagé entre ceux qui soutenaient que Jeanne était fille de son père

Digitized by Google

et ceux qui affirmaient que Jeanne était une bâtarde adultérine. Henri, avant de mourir, proclama solennellement la légitimité de sa fille et confia la défense de ses intérêts à Alphonse de Portugal, qui, de son côté, demanda à Rome les dispenses nécessaires pour épouser sa nièce. Mais Rome est toujours prudente, et les dispenses se firent si bien attendre, qu'Alphonse eut tout le temps de perdre une grande bataille et la partie. Jeanne ne fut point épousée, et la couronne de Castille, au lieu de se réunir à la couronne de Portugal, alla se confondre avec la couronne d'Aragon. Car, cette sœur d'Henri IV, si bien informée, si délicate et si habile, était la grande Isabelle, femme de Ferdinand d'Aragon. — Voilà à quoi tiennent quelquefois les destinées des peuples et les vertus des femmes.

Ferdinand d'Aragon était un digne fils de ce Jean II, dont il a été question plus haut. Il fut, s'il est possible, plus fourbe que Louis XI, et reçut comme lui de la plus haute autorité du monde un titre bien justifié. C'est le premier souverain espagnol qui ait été appelé *Majesté catholique*. Il y aurait une curieuse étude à faire sur ces deux princes, qui ont fondé, au même moment et par des moyens différents, la grandeur des monarchies française et espagnole, sur la solidité et l'avenir des monuments qu'ils ont élevés, et sur la merveilleuse justesse de ces titres de *très-chrétien* et de *catholique*, appliqués non pas à Louis et à Ferdinand, ou à tel ou tel de leurs successeurs, mais à l'esprit et au cœur des deux nations elles-mêmes. Les tendances, les œuvres, les destinées de la France et de l'Espagne nous semblent écrites sous ces épigraphes.

La famille d'Aragon régnait aussi à Naples, où elle fut dérangée en 1495, par l'expédition de Charles VIII. A cette époque, les Napolitains avaient le bonheur d'obéir, depuis trente-six ans, à Ferdinand Ier et à son fils Al-

Digitized by Google

phonse II. Ferdinand était un bâtard, et un digne frère de Jean II d'Aragon. Un pape, qui était pourtant un homme vertueux et éclairé, mais qui était poussé par la politique inflexible de l'Église, Pie II, reconnut Ferdinand pour roi légitime et le sacra, sous la condition de payer un tribut au Saint-Siége et de lui remettre Bénévent, Pontecorvo et Terracine. Il mit le comble à sa complaisance en permettant que son propre neveu, Antoine Piccolomini, épousât Marie, une fille naturelle du roi de Naples. Sur Ferdinand et sur son fils Alphonse, il y a des choses si étonnantes à dire, que je préfère emprunter quelques coups de crayon à Comynes, qui a laissé d'eux des portraits achevés : « Nul homme, dit-il à propos d'Alphonse, » n'a esté plus cruel que luy, ni plus mauvais, ni plus » vicieux et plus infect, ni plus gourmand que luy. Le » père estoit plus dangereux, car nul ne se cognoissoit » en luy, ni en son courroux : car, en faisant bonne » chère, il prenoit et trahissoit les gens..... Il faisoit » toute la marchandise du Royaume, jusques à bailler les » pourceaux à garder au peuple, et les luy fesoit en- » gresser pour les mieux vendre. S'ils mouroient, falloit » qu'ils les payassent. Aux lieux où croît l'huile d'olive, » ils l'achetoient luy et son fils à leur plaisir, et sem- » blablement le froment, et avant qu'il fût meur, et le » vendoient après le plus cher qu'ils pouvoient, et si » ladite marchandise s'abaissoit de prix, contraignoient » le peuple de la prendre, et par le temps qu'ils vou- » loient vendre, nul ne pouvoit vendre qu'eux. Si un » seigneur, ou baron, estoit bon mesnager, ou cuidoit » espargner quelque bonne chose, ils la luy demandoient » à emprunter, et il falloit la leur bailler par force... Tous » deux ont pris à force plusieurs femmes. Aux choses » ecclésiastiques, ne gardoient nulle révérence, ni obéis- » sance. Ils vendoient Eveschez, comme celle de Tarente,

Digitized by Google

» que vendit le père treize mille ducats à un juif, pour » bailler à son fils qu'il disoit chrestien..... Pour con- » clusion, il n'est possible de pis faire qu'ils ont fait tous » les deux. »

Aussi Innocent VIII dût-il excommunier ce roi que Pie II avait sacré, et il transféra le royaume de Naples au roi de France, héritier des princes de la maison d'Anjou. Ferdinand mourut de peur à la nouvelle de l'approche des Français. Son fils Alphonse se sauva en Sicile et se fit ermite. Cela devait finir ainsi.

Le reste de l'Italie était en proie aux rivalités ardentes des mille ambitions qui s'en disputaient les lambeaux, à la tyrannie effroyable de quelques condottieri cherchant à fonder des dynasties, à la cupidité et au froid égoïsme des princes étrangers appelés tour à tour par les différents partis et songeant, avant tout, à se faire payer leurs services, enfin aux prétentions contraires des empereurs et des papes, s'attribuant les uns et les autres, soit au nom du droit historique, soit au nom du droit divin, le pouvoir de disposer de ce qui ne leur appartenait pas. Tous, au fond, n'avaient qu'un but, agrandir leur influence et augmenter leurs possessions. Pour l'atteindre, tous les moyens étaient bons : la violence, la ruse, le népotisme et la simonie. Quant aux Italiens, nul ne s'occupait d'eux. L'Italie, dès ce temps-là, n'était qu'une expression géographique.

Pendant vingt-cinq ans, de 1424 à 1449, l'Église a deux papes et deux conciles : Félix V, le pape du concile de Bâle, et Eugène IV, le pape du concile de Florence. Après eux, Sixte IV, de la famille de La Rovère, le pontife contemporain du règne de Louis XI, distribue à ses neveux des chapeaux et des territoires; il les fait riches et princes, et rend ensuite un décret qui prescrit de réunir au domaine du Saint-Siége les biens des cardi-

Digitized by Google

naux élus papes. Il prépare ainsi l'exaltation de son neveu, de Jules II, le pape conquérant.

Milan est la victime des quatre testaments de Philippe-Marie Visconti, perfide et malfaisant jusqu'au delà de la mort, et des débordements inouïs de l'infâme Galéas Sforza. Ferrare voit Hercule d'Este voler le duché à son neveu Nicolas et faire trancher la tête à l'infortuné qu'il a dépouillé. L'aristocratie de Venise se méfie d'elle-même et croit ne pouvoir préserver la République de la contagion du désordre qu'en plaçant à côté du Conseil des Dix le Tribunal secret des trois inquisiteurs d'État, c'est-à-dire en adoptant comme constitution régulière et permanente de gouvernement une forme de pouvoir que la France n'a subi qu'un instant dans une crise terrible. Florence, où les Médicis paraissent vouloir fonder un ordre stable et basé sur la satisfaction des intérêts populaires, est ensanglantée par la conjuration des Pazzi, ouvertement patronée par le pape. Les conjurés conviennent de poignarder Laurent et Julien de Médicis. Le cardinal Raphaël Riario, petit-neveu de Sixte IV, et l'archevêque de Pise, se chargent de veiller eux-mêmes à l'exécution. Chose monstrueuse ! Ils choisissent pour théâtre de cet exploit la cathédrale, pour mise en scène la messe solennelle du dimanche 26 avril 1478, et pour signal la communion du prêtre officiant. Julien est immolé à l'instant fixé. Laurent, plus fort, se débat, reçoit une blessure à la gorge, mais échappe aux assassins. — Le peuple, furieux, s'ameute. Le cardinal, réfugié à l'autel, est à grand'peine tiré d'affaire par les prêtres; l'archevêque est pendu. — Le souverain pontife fut superbe; il excommunia Florence, et, avec l'aide de Ferdinand de Naples, il déclara la guerre à la cité maudite.

Tels furent les contemporains de Louis XI, qui semble pâle à côté d'eux; tels furent les chefs des peuples au

Digitized by Google

quinzième siècle, le dernier de ce moyen âge que Dieu, par une ironie immense, a voulu couronner lui-même, afin qu'on s'en souvînt à jamais, en permettant à l'esprit des ténèbres de présider au conclave qui a fait, en 1492, asseoir Alexandre VI dans la chaire des apôtres.

Plaignons nos pères, les uns d'avoir tant souffert, les autres d'avoir été si mauvais, et félicitons-nous de ce que le temps a marché, de ce que le jour de la justice est enfin arrivé... de la justice qui, comme le disait naguère dans une toute autre intention un éminent orateur, est la réaction du droit et de la loi contre la fraude et le crime ! Et nous n'entendons pas parler ici d'un droit diplomatique et d'une loi conventionnelle, mais bien du droit imprescriptible des hommes et de la loi éternelle de Dieu.

Loin de nous, cependant, de condamner d'une manière absolue les siècles passés. Chacun d'eux, sans doute, a été ce qu'il pouvait être et représente une phase nécessaire du développement progressif de l'esprit moderne, engendré par la parole du Christ dans les entrailles du sensualisme païen, dont il devait d'abord revêtir la livrée et porter longtemps les traces grossières. Dieu dépose dans l'œuf le germe d'un papillon, mais celui-ci, avant de s'élancer libre et triomphant dans l'air, et avant de prendre possession de son royaume de fleurs, passe par la chenille qui rampe et broute, et par la larve qui digère et sommeille.

Le moyen âge a été le temps de gestation de l'esprit moderne, temps de malaises et de troubles. Le quinzième siècle a assisté à son douloureux enfantement. Toutes les vieilles fées s'étaient donné rendez-vous autour du berceau du nouveau-né et l'avaient touché de leurs baguettes malfaisantes; mais, parmi elles, s'était glissée une jeune fée inconnue, qui apportait un talisman devant lequel

Digitized by Google

toutes les formules surannées allaient perdre leur puissance. Ce talisman, ce remède à tous les maux, c'est l'imprimerie, l'instrument propagateur et fidèle du Verbe. Au seizième siècle, l'esprit moderne est un enfant vivace et terrible, livré à toutes les curiosités, éventrant ses jouets pour savoir ce qu'il peut y avoir dedans, et posant les questions les plus indiscrètes. — Au dix-septième, l'adolescent est au pouvoir des pédagogues; il est sévèrement morigéné et fait de sérieuses études. — Au dix-huitième, le jeune homme a quitté les Académies; il ouvre ses ailes au soleil; il entrevoit le but de la vie; il est amoureux, libertin, téméraire, railleur, mais son cœur déborde de généreux sentiments, sa tête bouillonne d'enthousiasme et d'audace. Il va faire d'énormes folies; mais ses folies lui donneront l'expérience et la mesure, le feront homme, et l'homme, sous le regard de Dieu, fera de grandes choses.

Il existe, en faveur de la supériorité de sentiments et de la maturité du dix-neuvième siècle, une preuve que tout le monde en France peut accepter. — Cette preuve, tirée du fait le plus extraordinaire de notre histoire, et qui complétera notre appréciation sur le quinzième siècle, la voici :

« L'an mil quatre cents vingt-neuf, il y avoit une jeune » fille vers les marches de Vaucouleurs, natifve d'un vil- » lage nommé Domprémy, de l'eslection de Langres, fille » de Jacques Darcq et d'Ysabeau sa femme, simple villa- » geoise, qui avoit accoutusmé aulcunes fois de garder » les bestes, et quand elle ne les gardoit, elle apprenoit » à coudre, ou bien filoit: elle estoit âgée de dix-sept à » dix-huit ans, bien compassée de membres, et forte. »

Le cœur de Jeanne s'était gonflé aux lugubres récits des voyageurs assis le soir au foyer de son père. Dans la solitude des champs sa tête fut peu à peu envahie par

Digitized by Google

une sublime inspiration. Elle puisa dans sa foi, et dans le sentiment le plus naïf de la justice divine, cette ferme croyance au triomphe nécessaire du bon droit, cette frémissante indignation contre les méchants, cette inébranlable volonté et cette puissance de l'idée fixe, qui transforment les êtres les plus faibles, surtout les femmes, et les rendent capables d'accomplir des prodiges.

« Un jour, sans congé de père ou de mère, elle s'en » vint à Vaucouleurs devers Messire Robert de Beaudri- » court, un vaillant chevalier tenant le party du Roy,... » et lui dit ladite Jeanne tout simplement les paroles » qui s'ensuyvent : « Capitaine Messire, sçachez que Dieu, » depuis aulcun temps en çà, m'a plusieurs fois fait à » sçavoir et commandé que j'allasse devers le gentil Dau- » phin, qui doit être et est vray Roy de France, et qu'il me » baillast des Gens d'armes, et que je leveray le siège d'Or- » léans, et le meneray sacrer à Rheims. » — Lesquelles » choses Messire Robert réputa à une mocquerie et dé- » rision, et luy sembla qu'elle seroit bonne pour ses gens » à se divertir et esbattre en pesché charnel : mesmes il » y en eust aulcuns qui avoient volonté d'y essayer, mais » aussitost qu'ils la voyoient, ils étoient refroidis. »

Ainsi Jeanne, dès le début, a rencontré l'outrage à Vaucouleurs. Elle rencontrera le dédain à Chinon. Elle devra se soumettre, à Poitiers, à l'examen des théologiens et des matrones. — « Il y eust un Docteur en théologie qui » luy va dire : « — Jeanne, vous demandez des Gens d'armes, » et pourtant vous dites que c'est le plaisir de Dieu que » les Anglois laissent le Royaume de France, et s'en ail- » lent en leur pays. Si cela est, il ne faut point de Gens » d'armes : car le seul plaisir de Dieu les peut destruire » et faire aller en leur pays. » — A quoy elle respondit » qu'elle demandoit des gens, non mie en grand nombre, » lesquels combattroient, et Dieu donneroit la victoire. »

Digitized by Google

— Après cette réponse, où la fille des champs se montra meilleure théologienne qu'un docteur, on la laissa partir avec indifférence, et en ne risquant pour elle qu'une petite troupe d'hommes de bonne volonté, qui avaient rougi à l'idée de paraître moins hardis qu'une femme.

Cependant son incompréhensible assurance dans le conseil, son intrépidité virile sur la brèche, sa blessure soufferte sans pâlir, enflamment les imaginations et relèvent les courages. Orléans est délivré : le miracle est accompli. La marche sur Reims est un triomphe ; les soldats naissent sous le fier regard de Jeanne et accourent en foule se ranger sous la bannière de Charles VII. L'élan est revenu à la France, et l'Anglais commence cette retraite qui ne s'arrêtera qu'aux murs de Calais.

Quelle sera la récompense de Jeanne? — Elle n'en demande pas. Sa mission est terminée; elle a fait voir que le ciel vient en aide à ceux qui savent s'aider eux-mêmes. C'est aux grands désormais à aviser et à agir. Elle voudrait qu'on la laissât rentrer à son village. Son instinct lui dit que la victoire va ramener les ambitions, les intrigues, les jalousies, l'insolence et l'ingratitude, et qu'une villageoise n'a rien à faire dans une cour rassurée. Cependant elle se laisse retenir, et, peu de mois après, elle tombe blessée entre les mains d'un ennemi humilié et furieux de sa soudaine et inexplicable défaite.

Si Charles VII eût été un homme, il eût rendu aux Anglais, pour délivrer Jeanne, tout ce que l'ascendant de cette noble fille lui avait fait reconquérir. — Non. — Pendant une année entière que durèrent la captivité et l'ignoble procès de la pauvre pucelle, Charles ne semble pas s'être ému un seul instant. — Si fait : il était très-ému, mais pour autre chose... — La belle Agnès Sorel venait précisément de se présenter à sa cour en suppliante, et Charles était absorbé tout entier dans la re-

Digitized by Google

cherche des moyens de faire payer à cette jeune fille la grâce qu'elle était venue imprudemment solliciter.

L'éclatant service que Jeanne avait rendu, les tortures morales qu'elle avait eu à endurer de la part de ce hideux tribunal de théologiens, présidé par l'évêque de Beauvais, l'abominable supplice du bûcher de Rouen où elle fut attachée vive, et où le bourreau anglais exécuta l'ordre infâme de retirer pour un moment le feu en arrière, après la combustion de la chemise du Saint-Office, « afin qu'elle feut veue de tout le peuple toute nue, avec » les secrets qui peuvent ou doivent être en femme... », tout fut mis en oubli, et l'on est autorisé à croire qu'il fut interdit d'en parler pendant vingt ans. Ce ne fut qu'en 1450, après son entrée à Rouen, que Charles VII comprit, aux manifestations qui accompagnèrent son triomphe, qu'il devait quelque chose au sentiment populaire et à la mémoire de Jeanne. Elle avait été brûlée comme sorcière; il ordonna la révision de son procès. Il fallut s'y prendre à trois fois, dans cet admirable siècle, pour qu'un tribunal ecclésiastique, jugeant au nom du roi de France, se résignât à infirmer le jugement inique ou absurde d'un tribunal ecclésiastique jugeant au nom du roi d'Angleterre. Encore fallut-il torturer le sens des pièces du procès, afin que l'orthodoxie n'eût pas même l'air de fléchir. Il fut enfin déclaré juridiquement que Jeanne Darc ne s'était pas servi de maléfices pour sauver la France, et le silence se fit de nouveau sur elle.

Les siècles suivants ont à peine parlé de Jeanne, et ils eussent mieux fait de n'en pas parler du tout. Il appartenait au dix-neuvième siècle de reconnaître l'héroïne, de la comprendre et de l'honorer dignement. C'est un très-grand honneur pour le dix-neuvième siècle de l'avoir fait.

Cette Jeanne Darc, réputée sorcière par ses contempo-

Digitized by Google

rains, condamnée par les gens d'église comme hérétique, relapse, apostate, idolâtre, et brûlée par les Anglais; accusée d'imposture par les douteurs de la Renaissance; lourdement chantée par Chapelain, si malheureusement persiflée par la jeunesse de Voltaire; triomphante aujourd'hui, et célébrée, non-seulement par nos historiens, nos artistes et nos poëtes, mais aussi par l'allemand Schiller et par l'anglais Southey; cette naïve fille, au cœur chaud, à l'enthousiasme sensé, au dévouement désintéressé, qui court mettre son épée au service d'une cause juste, qui verse son sang pour une idée; cette sainte martyre des pharisiens, qui ne sera jamais canonisée, ne serait-ce point la France elle-même? — Non pas la France des privilégiés, mais la France de tout le monde, la vraie fille de Jacques Bonhomme, choisie entre toutes les nations pour annoncer la seconde délivrance, proclamant partout l'idée sacrée, et vainement immolée un jour à Waterloo!

Metz, 24 février 1862.

Digitized by Google

DOCUMENTS

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE METZ,

AVEC

NOTES EXPLICATIVES,

PAR M. F.-M. CHABERT.

I.

Pièces authentiques qui attribuent le titre d'aman *(notaire)* **à Abraham Fabert, maître-échevin de la ville de Metz.**

En parcourant différentes liasses, dans le but d'accroître les renseignements que nous avons recueillis sur l'institution des amans [1] à Metz, qui avait atteint de remarquables progrès dès la seconde moitié du douzième siècle, nous avons rencontré les deux actes ci-dessous littéralement transcrits. Leur lecture révèle un fait historique inédit et rappelle la mémoire d'une des plus pures illustrations de la cité, Abraham Fabert, qui fut cinq fois maître-échevin. Leur découverte a de plus pour nous un attrait tout particulier ; car ces pièces authentiques nous autorisent

[1] Les amans, ainsi appelés du mot latin *amanuensis,* écrivain, secrétaire, remplissaient, du temps de la république messine, des fonctions analogues à celles exercées maintenant par les notaires.

Digitized by Google

à ajouter à la liste très-recommandable des notaires du vieux Metz, le nom d'un citoyen dont les vertus antiques étaient bien dignes d'honorer une profession aussi rapprochée de la magistrature.

1.

« *Requeste de Monsieur de Moulin* (sic), *Maitre Eschevin.*

(Copiée sur l'original)[1].

» A Messieurs

» Messieurs du Grand Conseil.

» Remontre le sieur Fabert, sieur de Moulin[2], Maitre » Eschevin de cette ville de Metz, qu'ayant esté pourveu » ci deuant de l'Amandelerye[3] de Sainct Medar[4], lors » vacante par le decedz du feu sieur Sartorius[5], en con- » sideration des services rendus au public par le remon- » trant, il auoit pris tout le soin à luy possible pour re- » mettre les titres de l'Arche[6] en bon ordre; mais comme » son grand aage et le nombre d'affaires qui suruiennent » journellement ou son assiduité est requise et necessaire,

[1] Mon cabinet. Achat à la vente des manuscrits de M. Emmery.

[2] Abraham Fabert avait reçu de son père, Dominique Fabert, directeur de l'imprimerie ducale de Lorraine, le domaine de Moulins-lès-Metz. Il prenait, dans les actes publics, le titre de seigneur de ce lieu.

[3] Titre de l'office possédé par les amans.

[4] Sur la paroisse placée sous l'invocation de ce saint. Cette église était située dans la rue (maisons nº 4 et voisines) qui porte encore aujourd'hui le nom de Saint-Médard.

[5] Ancienne famille messine. Voyez carton généalogique de la Bibliothèque de la ville. Coté 1.

[6] Cabinet voûté où les amans gardaient le dépôt des minutes des contrats.

Digitized by Google

» ne luy permettent pas d'en continuer l'exercice [1], ce
» considéré, Messieurs, il vous plaira avoir agreable la
» demission volontaire qu'il en faict en vos mains, et en
» pourueoir M. Abel Messatte, bourgeois originaire de
» cette ville, qui par l'expérience qu'il s'est acquise en
» affaires et en la pratique, s'est rendu capable de
» l'exercice de la dite charge. Et vous obligerés le re-
» montrant à vous continuer ses seruices. »

Ainsi signé : « A. FABERT, MESSATTE. »

2.

« *Lettres de prouision de l'Amandelerye de Sainct Médar pour le sieur Abel Messatte.*

(Copiées sur la minute) [2].

» Les gens du magistrat de la Ville et Cité de Metz, a
» tous qu'il appartiendra, salut. Sur la requeste pre-
» sentée par le sieur Fabert, sieur de Moulin, Conseiller
» du Roy et Maitre Escheuin de la ditte Ville, vu que le
» grand aage auquel il est parvenu et l'assiduité requise
» en l'exercice de laditte charge de Maitre Eschevin, ne
» lui peuvent permettre de faire les fonctions de l'ama-
» delerye de Sainct Médar dont il auoit esté pourueu, il
» a estimé à propos pour le bien public, de s'en demettre

[1] Pendant la plus grande partie du mois de juin 1638, Abraham Fabert avait été empêché, pour cause de maladie, de présider les assemblées du Grand Conseil et de l'Etat de la cité. (Archives de l'hôtel de ville. A. 25.)

Abraham Fabert avait deux fils, l'un et l'autre avaient embrassé la carrière des armes : François Fabert, seigneur de Moulins et de Schelaincourt, commissaire d'artillerie, devenu lui-même maître-échevin (14 mars 1659 — 6 février 1665) ; et Abraham Fabert fait maréchal de France en 1658.

[2] M. C.

Digitized by Google

» en nos mains, requerant qu'il uous plaise y pourueoir » M. Abel Messatte, bougeois originaire de cette ville, » qui par vsage et l'experience qu'il s'est depuis quel- » ques années acquis en la pratique s'est rendu capable » de laditte charge.

» Nous, ayant esgard aux longs et signalés services » rendus par ledit sieur de Moulin et en consideration » de la charge de la magistrature, dont il est honoré » depuis longtemps ; bien informé d'ailleurs des sens, » suffisance, loyauté, probité et capacité du dit sieur » Messatte, et de son affection, fidelité et bonne diligence, » AVONS à iceluy, pour ces causes et autres considerations » à ce nous mouvant, ACCORDÉ ET CONFERÉ laditte » charge et amandelerye de Sainct Medar, pour la tenir et » exercer des à present par ledit sieur Messatte, en qualité » de chef et directeur[1] aux honneurs, franchises, profits, » priuileges, emolumens, prerogatiues et indemnités qui » en depẽdent et y sont attribuées, dont jouyssoit et » pouuoit jouyr ledit sieur de Moulin, et dont jouyssent » tous amans de la cité, ayant ledit sieur Messatte presté » le serment de fidelité[2] requis et accoustumé en l'as- » semblée du Grand Conseil tenue cejourd'huy. En tes- » moin de quoy sont les presentes scellées du grand scel » de la ditte Cité et soubsignées par le secretaire et gref- » fier[3] d'icelle.

[1] Chaque aman directeur avait un adjoint.

[2] N'est-ce pas là la véritable signification du mot latin *hominium*, dont Meurisse a tiré si légèrement la conséquence que les évêques de Metz avaient été les maîtres et les souverains de la ville. *(Histoire des Évêques de l'église de Metz*, 1639, pag. 429.)

Les Bénédictins, auteurs de l'Histoire de Metz, qui, certes, étaient aussi intéressés que le prélat de Madaure, à faire prévaloir cette opinion, si elle eût été fondée, l'ont, au contraire, combattue avec avantage. T. II, pag. 336.

[3] La place de secrétaire et greffier de la cité qui, avant 1552,

Digitized by Google

» Données à Metz, l'an de grace mil six cent trente huit » le premier jour de Juillet [1]. »

Le maître-échevin Abraham Fabert ne survécut que quelques semaines ; il mourut en exercice le 24 août 1638. Son corps reçut la sépulture dans l'église cathédrale.

La requête et les lettres de provision qui précèdent, confirmeraient, s'il était nécessaire, le sentiment des écrivains qui donnent Abraham Fabert comme maître-échevin en 1638 [2]. Suivant l'érudit secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie royale, Dupré de Geneste, la cinquième et dernière installation d'Abraham Fabert à la première place de l'administration municipale avait eu lieu le 7 juin 1637.

équivalait à une secrétairerie d'Etat, avait conservé encore une certaine importance sous le protectorat de la France.

[1] La nomination d'Abel Messatte à l'amandelerie de Saint-Médard, comme successeur immédiat d'Abraham Fabert, se trouve consignée de la manière suivante sur le registre municipal :

« Du premier Juillet 1638, en l'assemblée du Grand Conseil.

» L'Amandelerie de Sainct Médar dont Monsieur Fabert, sr de Moulin, présentement Me Eschevin, s'est volontairement demis a cause de son grand aage, a esté a sa requeste conferée au sieur Abel Messatte bourgeois de cette ville de Metz, qui a presté le serment en ce cas requis; est ordonné que les lettres lui en seront expédiées. »

[2] Il existe au cabinet impérial des médailles, à Paris, un jeton en argent bas, du module de 27 millimètres, au millésime de 1638. Ce jeton porte: ✠ ABR. FABERT. Mre ESCHEVIN·DE·METZ. 1638; grenetis et filet. Dans le champ, l'écu de la ville de forme ovale et posé sur un cartouche. — Au revers, on lit: ✠ A · LA · VERTV·RIEN·NEST·INACCESSIBLE; grenetis et filet concentriques. L'écusson de Fabert sans orle : d'azur à l'hercule de carnation couvert d'une peau de lion d'or se soutenant du bras dextre sur une massue de même, accosté de huit grenades d'or à queues et à feuilles de même. Casque et cordon de Saint-Michel. Abraham Fabert avait été décoré du collier de cet ordre en 1630.

Digitized by Google

Il est regrettable que les listes, même les plus complètes, des maîtres-échevins qui ont été établies, ne soient pas toujours d'accord avec certains documents importants et historiques. *Le registre des créations de Messieurs les Maîtres-Échevins de la ville et cité de Metz*[1] commence seulement au 16 juin 1641.

II.

Extraits des Registres des délibérations du Grand Conseil de la cité de Metz[2]. Années 1636-1640.

Ayant eu occasion de faire des recherches nombreuses dans les registres destinés à constater les résolutions du Grand Conseil de la ville de Metz, nous avons trouvé des documents importants pour l'histoire de la cité. Les résolutions qui ont été arrêtées au dix-septième siècle, contiennent des détails précieux sur les principaux événements de cette époque. Il serait à désirer qu'une personne studieuse et ayant des loisirs prît le soin de dépouiller les registres déposés aux archives municipales et fît une briève analyse, au moins, des faits les plus saillants et les plus utiles à connaître pour l'histoire de la province.

Nous nous contenterons, pour cette fois, de donner quelques extraits des résolutions du Grand Conseil et de l'État de la ville de Metz, de 1636 à 1640.

[1] Bibliothèque municipale. MS. 1 et 2. — Consulter l'armorial manuscrit dû aux patientes recherches de M. Adolphe Malherbe, bibliothécaire adjoint.

[2] Archives de l'hôtel de ville: A. 25.

Digitized by Google

1.

« *Extrait du registre des résolutions prises ez Assemblées du Grand Conseil et de l'État de Metz.* »

Ce registre commence le 24 octobre 1636. Monsieur Philippe Praillon, Conseiller du Roy, Seigneur de Sorbé, Tragny, et autres lieux, estant lors Me Eschevin [1]. Le dit registre finit le 10 mai 1638. (A. 25. [26].)

« *Du XVI Décembre 1636, en l'assemblée du Grand Conseil.* »

TAXE DES VINS.

« Ayant mis en considération la qualité et la quantité des vins de la récolte dernière comme aussy la cherté des viures et autres denrées nécessaire à la nourriture et entretien des vignerons, le charal de vin liuré a compte d'hoste dans la ville de Metz au cours de la dite vendange dernière, a esté taxé soixante six francs messins; et celui qui a esté liuré dans le pays à soixante fr. dite monnoye, le vin blanc procédant de raisins autres que des auxerrois et fromentaux demeurant reduit a dix francs moins le charal. »

[1] Philippe Praillon était entré en charge en septembre 1633, il sortit en juin 1637. Il fut de nouveau élu en janvier 1639, après l'intérim d'Antoine Guichard, lieutenant du maître-échevin Abraham Fabert, qui avait exercé ces fonctions pendant cinq mois sans être titulaire *(a)*. Philippe Praillon quitta cette dignité en avril 1640.

(a) « Du vingt cinquiesme aoust mil six cent trente huit en l'assemblée du Grand Conseil où assistait M. de Roquespine, lieutenant de Monseigneur l'Eminentissime Cardinal de la Valette en son gouvernement.

» Le sieur Guichard, lieutenant de Monsieur le Me Eschevin, a esté prié de faire les fonctions de la charge de Me Eschevin vacante par la mort de Monsieur Fabert sr de Moulin décédé le 24e de ce moys, en attendant qu'il ayt plu à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal de la Valette y pourueoir; ce que le dict sieur Guichard a accepté et a promis de sen acquitter dignement. »

(Registre du 18 mai 1638 au 21 juin 1639.)

Digitized by Google

DÉPUTATION A M. LE CARDINAL DE LA VALETTE.

« Il a esté arrêté et résolu d'envoyer vers Monseigneur l'Eminentissime Cardinal de la Valette, Nre Gouverneur [1] a son arrivée au Pont a Mousson, tesmoigner à son Eminence la joye et le contentement que tous les habitants de cette ville reçoivent de l'heureux succès des Armes du Roy qu'elle commande [2] : et par mesme moyen rendre les deuoirs à Monseigneur le Duc de Candale, son frère, qui doibt pareillement arriver en cette ville ; les sieurs Aubertin et Goffin, treize et changeur, ayant esté nom-

Il devint, l'année suivante, lieutenant général au bailliage de Metz; il avait été reçu avocat au parlement de cette ville le 6 février 1634. C'est de lui que Meurisse a dit dans son histoire de l'hérésie : « Le » lieutenant général Philippe Praillon, homme de mérite et de » considération, est issu d'une des plus anciennes et des plus » catholiques familles de Metz. »

Philippe Praillon était possesseur des Grandes Chroniques de Metz, ainsi qu'il résulte de ce passage tiré des Observations séculaires de Paul Ferry : « A l'an 1323 commencent jusques à l'an 1497 » inclus, ou finissent les Grandes Chroniques de Metz, qui appar- » tenaient à feu M. Praillon, lieutenant général au baillage et » siége royal de Metz; et depuis sa mort sont à M. Kolb de War- » temberg, gentilhomme du Palatinat, qui a acheté sa bibliothèque » de son héritier. » Ces chroniques ont retenu le nom de Praillon, comme si un membre de cette famille en avait été le rédacteur.

Philippe Praillon décéda à Metz le 11 octobre 1645, et fut inhumé dans l'église Saint-Martin, où étaient déjà enterrés ses père, mère, grand-père et grand'mère. (Registre des actes religieux de ladite paroisse, année 1645.)

Armes : de gueules à la bande d'argent, chargée d'une coquille de sable entre deux roses de gueules.

[1] Le cardinal de la Valette avait succédé, le 13 mars 1635, dans le gouvernement militaire des Trois-Evêchés, à son frère aîné, le duc de la Valette, qui avait été nommé à ce poste l'année 1613, en survivance du duc d'Epernon, leur père.

[2] Le cardinal avait remporté quelques avantages en Allemagne.

Digitized by Google

més pour faire le voyage et veoir M. de Roquespine pour apprendre de luy l'ordre qui doibt estre tenu a la réception de sa dite Eminence. »

« *Du deuxième Janvier 1637 en l'assemblée de l'Estat.* »

TRANSLATION DU PARLEMENT A TOUL.

« Lecture a esté faicte des lettres du Roy adressées a Messieurs de la Cour de Parlement, a Messieurs les Aduocats et Procureurs généraulx, a Monsieur le Premier Président touchant la translation de lad. Cour de ceste ville de Metz en celle de Thoul[1], comme semblablemt d'vne autre lettre a mesmes fins escripte par Sa Majesté a Monseigneur l'Eminentissime le Cardinal de la Valette Nre Gouverneur. Lad. lecture faicte suiuant l'ordre que Monsieur le Me Echevin en a de son Eminence. »

« *Du dernier Juin 1637, en l'assemblée de Messieurs les Me Eschevin et Treize.* »

MONNAIE.

« Sur ce qui a esté proposé que quelque particulier se présente demandant qu'il luy soit permis de faire fondre et reduire en monnoye à la Monnoye de cette Ville certaine quantité de Billon a luy appartenant soubs les offres qu'il faict de payer les droits ordinaires qui en doiuent reuenir à la Cité, l'affaire ayant esté mise en délibération, il a esté arresté et resolu, attendu qu'il n'y a eu aucune deffence de continuer l'usage de ladite monnoye[2], que per-

[1] Le parlement fit son entrée solennelle dans la ville de Toul le jeudi 12 avril 1637. Voyez *Histoire du parlement de Metz*, par M. Emmanuel Michel, 1845, p. 65 et suivantes. — *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, 1852-1853, t. II, p. 291.

[2] La monnaie de la cité de Metz ne prit les types royaux qu'après l'arrêt du conseil du roi du 11 janvier 1663, portant

Digitized by Google

mission sera donnée au dit particulier de faire fondre son Billon et iceluy faire reduire en monnoye à la Monnoye de cette ville, a charge des droits appartenant à la cité. »

« *Du 7 Août 1637 en l'assemblée du Grand Conseil.* »

M. RIGAULT, INTENDANT A METZ [1].

« Sur la propoon (proposition) faicte qu'il est important de pourueoir tant au logement de Monsieur Rigault, Intendant de la Justice envoyé par le Roy en ceste Ville pour administrer la justice entre bourgeois et soldats [2] qu'à une salle pour tenir les audiences et y faire les fonctions de sa charge ; il a été résolu de prier le sieur du Boys Chanoine et Aumosnier de l'esglise Cathedrale en la volonté qu'il a tesmoigné auoir de loger mond sieur Rigault en sa maison, et que pour lui en faciliter le moyen seront faictes aux frais de la Ville les reparations néces-

défense à la ville de faire fabriquer de la monnaie à son coin. Trois années plus tard, eut lieu la première émission des monnaies royales frappées à l'hôtel de Metz. Louis XIV interdit définitivement le cours des monnaies messines par arrêt du 5 mai 1693.

[1] Après le transfert du parlement de Metz dans la ville de Toul, l'évêché de Metz avait été détaché de l'intendance de Lorraine sur les instances du cardinal de la Valette. Le roi avait nommé, par lettres patentes datées du 21 mai 1637, Nicolas Rigault, intendant de la justice et police de la ville de Metz et terres de l'Évêché en l'étendue du gouvernement. Ce magistrat conserva ces fonctions jusqu'en 1641, époque à laquelle les Évêchés furent de nouveau réunis à l'intendance de Lorraine.

[2] Les lettres patentes accordées à Nicolas Rigault lui donnaient le droit de se faire assister de six gradués et de juger souverainement dans tous les cas de sédition et de différends *(Recueil des édits du parlement de Metz,* t. 1er, p. 337-340). Ce droit, conféré à l'intendant, enlevait à la juridiction du parlement, alors siégeant à Toul, l'autorité dans la partie du territoire sur laquelle s'étendait le commandement du cardinal de la Valette.

Digitized by Google

saires aux apparts qu'il luy donnera en sad. maison et quant a la salle de l'auditoir luy sera fait offre de celle qui est en la maison du sieur de Mircourt.

» Les sieurs Goffin et Tyssier estant commis a cet effet auec le tresorier de la cité. »

MAISON DE LA CORNUE GELINE.

« Estant nécessaire de trauailler aux réparations qui sont à faire en la maison de la Cornue Geline [1] pour la rendre en estat d'y loger les pauvres malades, le sieur Pied trèze et l'un des Mrs des Moulins est commis et authorisé pour recognoistre les réparations qui sont a faire dans lad. maison, et laisser l'ouurage au rabbais.

RÉSOLUTIONS DIVERSES AU SUJET DU LOGEMENT DÛ A M. L'INTENDANT RIGAULT.

« *Du XXVIe Août 1637, en l'assemblée de l'Estat.*

« Les sieurs de Serières et Lombard ont esté commis et priés de voir M. Rigault (nouvellement arrivé) Intendant pour le Roy ez justices de la Ville et Evêché de Metz, pour traiter avec luy de son logement et ameublement. »

« *Du premier septembre 1637.* »

« M. de Roquepine lieutenant de Monseigneur l'Eminentissime Cardinal de la Valette en son Gouvernement, a faict entendre qu'il falloit pourueoir au logement de M. Rigault, Intendant pour le Roy en la Ville et Euesché de Metz, et a l'ameublement d'iceluy aux frais de la ville. La compagnie ayant jugé que cela seroit grande charge à la Ville a trouvé bon d'offrir a mondit sieur Rigault la somme de cent pistolles pour une fois a charge que la Ville demeurera deschargée desdits logement et ameublement. »

[1] Hôpital situé dans l'île Chambière.

Digitized by Google

« *Du 29 octobre 1637, en l'assemblée de Messieurs les Me Eschevin et Treize.* »

« Sur ce que M. l'Intendant (Rigault) a fait entendre que les cent pistolles qui luy ont esté cy deuant deliurées pour fournir aux choses nécessaires a son logement et ameublement n'y ont peu suffire, demandant que les frais qu'il a commencé faire pour les vitres et chassis, pour quelques ferrailles et menuiserie et pour quelques peintures soient encore payées des mesmes deniers de la ville, il a esté resolu et arresté pour donner consentement a mond. sieur Rigault que les sieurs de Serières et Lombard treize et tresorier de la Cité dechargeront des partyes des menuisiers, peintres, serruriers et vitriers qui ont trauaillé aud. logement pour les regler et arrester; ce fait sera pourvu au payement. »

« *Du vingtquatrième novembre 1637 en l'assemblée du Grand Conseil.* »

« Pour ayder les pères Capucins Recollets a passer la rigueur de l'hiuer, est ordonné que pour cette fois il sera donné a chacun des couuents un demy millier de Boys qui sera payé des deniers publicqs. »

TAXE DES VINS.

« Ayant mis en consideration la qualité et quantité des vins de la recolte derniere, le prix auquel il a esté vendu ez marchés derniers *sur la Tappe,*[1] ensemble la cherté du bled dont les vignerons se sont nourris pendant l'année

[1] Anciennement c'était coutume à Metz, au jour de saint Martin, que les jaugeurs-jurés vinssent *tapper le vin,* en face de la place Saint-Jacques, près de la rue actuelle du Commerce, où existait, il y a quelques années encore, la *rue des Tappes.* Cette expression, *tapper le vin,* signifiait que le prix de la hotte due pour payer les

Digitized by Google

dernière, le charal de vin liuré a compte d'hoste au cours de la vendange dernière en cette ville de Metz est taxée a trente six francs et celuy qui a esté liuré ez villages du pays a 33 fr. en consideration des voitures le vin blanc de raisins blancs estant reduit a dix francs moins sur le charal. »

ARRACHEMENT DES VIGNES.

« Sur la proposition faicte que le grand nombre des vignes plantées dans le pays depuis quelques années cause une ruyne aux particuliers qui les ont eslevées et vn interrest notable au public, en ce que quantité de terres qui pourroyent rapporter du bled sont plantées de vignes qui rapportent du vin de peu de valeur; l'affaire ayant esté mise en délibération et ouy le Procureur du Roy, il a esté arresté et résolu que les ordonnances faictes et publiées ez années 1617 et 1625 portantes injonction d'arracher les vignes plantées dix ans avant lad. année 1617, seront exécutées. Avant quoy en sera conféré avec M. de Roquepine, avec M. l'Intendant et avec Messieurs de l'Etat [1]. »

ceps, était fixée à tant, par ordre de M. le Maître-Échevin et de son Conseil. Les jaugeurs-jurés, chargés de cet office, étaient appelés les *Tapenards*, autrement dit *Jaugeurs tappiers*.

[1] Le commerce des vins était d'une grande importance dans le pays messin. Mais dès le commencement du dix-septième siècle, il était devenu nécessaire de combattre avec énergie la cupidité des vignerons qui, ne voyant que l'avantage du moment, avaient enlevé à la culture du blé quantité d'arpents d'excellente terre labourable, spécialement dans les quatre mairies du val de Metz et dans les villages du territoire de Gorze, et avaient introduit des plants médiocres ou des modes dangereux de culture. Comme ces ordonnances s'exécutaient difficilement, les magistrats de la cité avaient été contraints de les confirmer par des décisions nouvelles et plus sévères. Le parlement de Metz dut lui-même prêter le

Digitized by Google

« *Du 7 mai 1638* [1] *En l'assemblée du Grand Conseil.* »

MONNAIE.

« Sur ce qui a esté representé, que pour ne pas négliger la grace qu'il a pleu a Monseigneur l'eminentissime Cardinal de la Valette, notre Gouverneur, obtenir du Roy, en faveur de cette ville a laquelle sa Majesté continue les Droits et Vsages qui lui appartiennent de fabriquer monnoye, il importe d'y faire travailler incessament et sans delay : L'affaire ayant esté mise en délibération, après avoir examiné les raisons du sieur Braconnier et autres personnes versées et bien entendues au fait des monnoyes, et ouy le Procureur du Roy;

» Il a été arresté et resolu que le dit sieur Braconnier Maitre de la Monnoye fera fabriquer nécessairement et sans intermission sous les coings dont les modèles ont esté representes des *Reistalars* [2] du poids de sept trezeaux [3] et demy qui tiendront dix deniers quatorze grains de fin, comme aussi des demis, quarts et huitièmes à l'équipolent [4];

concours de son autorité, et rendit de nombreux arrêts dans le but de maintenir la réputation vinicole du pays.

[1] Cette note n'a pas été consignée par M. de Saulcy dans ses Recherches sur les monnaies de la cité de Metz.

[2] *Reistallar* ou *reistalair* dans d'autres ordonnances municipales de la même année. C'est le thaler ou rixthaler gros écu d'origine germanique.

Les demi-thalers et les quarts de thalers sont extrêmement rares.

[3] Dupré de Geneste, dans ses travaux numismatiques, demeurés manuscrits, dit qu'on nommait ainsi à Metz le gros de poids valant 3 deniers ou 72 grains.

[4] Par autre délibération du Conseil de la cité signée au registre (A. 25. 28.), par A. Fabert, maître-échevin, à la date du 26 mai 1638, le sieur Raphaël Braconnier, maître de la monnaie, avait été autorisé « pour donner un libre cours à la monnaie de Metz, par

Digitized by Google

» Et afin que le peuple puisse tirer du soulagement de la fabrique des dites monnoyes, sera notifié par affiches publicques a tous ceux qui ont du billon de sen accomoder avec le dit sieur Maistre de la monnoye si bon leur semble pour en faire espèces. »

2.

« *Extrait du Registre des Résolutions prises ez assemblées de l'Etat et du Grand Conseil de la cité de Metz.* »

M. Philippe Praillon, sieur de Tragny, Sorbé, etc., maître-échevin jusqu'en avril 1640.

M. Adrien de Bonnefoi [1] figure pour la première fois le 4 mai 1640.

Le registre commence le 22 juin 1639 et finit par une délibération prise en l'assemblée de l'Etat datée du 8 novembre 1640. (A. 25.[30].)

« *Du 22 Juin 1639, en l'assemblée de Messieurs les M^e^ Eschevins et Treize.* »

CORVÉE DES JUIFS. — 73 FAMILLES A METZ.

« Pour donner moyen a ceux qui trauaillent continuellement aux crouées est ordonné que les Juifs habitans de cette ville, qui ont demandé d'en estre exemptés payeront pour chacune famille qui sont en nombre de septante

toutes les provinces étrangères, à forger des florins d'or et des reistallars au même titre et poids que ceux qui se forgeaient dans les villes impériales. »

[1] Adrien de Bonnefoi, seigneur de Saint-Marcel, chevalier de l'Ordre du Roi, fut élu le 24 avril 1640. En cette année même, le titre de maître-échevin fut remplacé par celui de maire (*Histoire de Metz*, par des religieux Bénédictins, t. II, p. 363); mais les Messins persistèrent à appliquer à leur premier magistrat l'antique

Digitized by Google

trois[1] au lieu de leurs crouées[2] sept sols six deniers pour chacune fois, lesquels deniers seront employés tant aux payement des mailles que de quelques commis qui sont employés journellement à les changer et distribuer, et ce à raison de vingt gros pour chacune journée, comme semblablement seront les Bannerots[3] payés à la mesme raison de vingt gros par jour sur les deniers qui se leueront des amandes de ceux qui seront deffaillans aux d. crouées, lesquels seront a cest effet spécialement obligés et affectés. »

« *Du trentiesme Juillet 1639, en l'assemblée de l'Estat.* »

DÉPUTATION VERS LE ROY A MOUSSON.

« Monsieur le Me Escheuin a dit qu'il a aduis que le

dénomination. Il existe des documents relatifs à la famille de Bonnefoi dans les cartons généalogiques de la Bibliothèque de la ville.

Armes : d'azur au dextrochère et au senestrochère de carnation, vêtus et gantés d'or, tenant une épée d'argent emmanchée d'or, accostée en chef de deux mains aussi de carnation, posée en chevron. Devise : *Elle est en bonnes mains.* Cette devise est reproduite sur les jetons qu'Adrien de Bonnefoi a fait frapper. *(Recherches sur les monnaies et les jetons des maîtres-échevins de Metz,* par M. Robert. 1853, p. 42-43.)

[1] En 1614, on comptait à Metz cinquante-huit familles juives seulement. Elles étaient toutes issues des quatre familles qui avaient été admises à résider dans la ville en 1557, sous certaines conditions. Il avait été permis à ceux de cette nation qui habitaient Metz en 1614, de posséder des maisons dans le quartier Saint-Ferroy. Cette permission avait été renouvelée dix ans plus tard ; leur quartier était limité par de grands crucifix en pierre incrustés dans les murailles. Après l'établissement du parlement, la position des Juifs à Metz s'améliora sensiblement, grâce à l'esprit de tolérance. Aussi leur population s'était accrue rapidement en quelques années, bien qu'on ne reçût dans la cité aucun juif étranger.

[2] Pour corvées.

[3] Ils étaient les officiers des paroisses.

Digitized by Google

Roy [1] approche de ces quartiers, et quainsy il est obligé d'auoir soin de faire rendre les deuoirs dubs à Sa Majesté en pareille occasion; sur quoy il a esté resolu de faire vne députation la plus honorable que faire se pourra suivant les bons aduis et conseils qu'il plaira à Monsieur de Roquepine en donner, et sera recognu sur la recepte publique les moyens qu'il y aura de fournir aux frais de la ditte députation.

» Le cinquième aoust 1639, il a esté arresté et resolu de rendre la députation qui doibt estre faicte vers le Roy, la plus solennelle que l'Estat present des affaires le pourra permettre [2]; A l'effet de quoy, Monsieur le Me Escheuin a esté prié de faire le voyage avec Monsieur Ledoyen pour le clergé, et Monsieur de Gournay pour la noblesse. »

« *Du 22 août 1639, en l'assemblée de Messieurs les Me Echeuin et Treize.* »

PERMISSION DEMANDÉE AU REPRÉSENTANT DU GOUVERNEUR, EN L'ABSENCE DE CELUI-CI, POUR ASSEMBLER L'ÉTAT DE LA CITÉ.

« Sur ce qui a été proposé qu'il sembloit expédient d'envoyer vers Monsieur de Villarceaux [3], pour en exécution des lettres du Roy expédiées à Mouzon l'unzième du présent Moys, le supplier de nous faire déliurer du sel a raison de cent francs le muid, suivant la reduction qu'il

[1] Louis XIII.

[2] Metz était épuisée par les gens de guerre qui occupaient son territoire.

[3] Anne Mangot, sieur de Villarceaux, etc., avait été nommé, sur la fin de l'année 1636, intendant de Lorraine et des Évêchés de Metz, Toul et pays messin, en remplacement de Louis Chantereau Lefebvre. A. Mangot remplissait encore cette charge, lorsque le roi détacha l'Évêché de Metz de l'Intendance de Lorraine, et institua Nicolas Rigault, intendant de la justice et police de la ville et gouvernement de Metz.

Digitized by Google

a plu à Sa Majesté nous accorder par provision ; Après que Messieurs les Treize ont dict que ceste affaire regardant l'interest de toute la communauté, ne pouvoit estre délibérée par le Magistrat seul, attendu l'importance d'icelle, Il a esté arresté et resolu que Monsieur de Roquepine sera supplié de permettre que l'Etat soit assemblé pour prendre sur la dicte affaire telle résolution qu'au cas appartiendra. »

« *Du deuxiesme Septembre 1639, en l'assemblée de l'Estat.* »

GAGES DU PARLEMENT PAYÉS PAR LA CITÉ SUR BÉNÉFICE PROVENANT DE LA VENTE DU SEL.

« Lecture a este faite des lettres, escriptes par Monsieur de Villarceaux le vingt huictiesme du moys passé, par lesquelles il fait cognoistre que nonobstant les lettres du Roy qui luy ordonnent de nous déliurer le sel a cent francs messins le muid, il n'entend pas le délivrer qu'au prix de cent quarante quatre francs barrois, et ouy Monsieur le Procureur du Roy sur ce qu'il a négocié avec le sieur Labriet député pour traiter avec le dit sieur de Villarceaux et qui a dict qu'enfin Mondit sieur de Villarceaux s'était disposé de faire deliurer le sel a cent francs barrois; Il a esté arresté et résolu de rappeller le dit sieur Labriet demeuré à Nancy et de laisser au peuple la liberté de se pouruoir de sel ou il pourra mieux.

» Et cependant sera M. de Roquepine supplié très-humblement de vouloir en continuant envers le peuple les effets de sa bienveillance escrire à Messieurs les Ministères de l'Estat, pour representer la rigueur de laquelle M. de Villarceaux continue d'vser envers nous touchant le prix du sel afin que nous puissions jouyr du benefice qu'il a pleu a Sa Majesté nous accorder; et en outre de vouloir en repondant a la lettre qui lui a esté escrite par M. le

Digitized by Google

Président Pinon [1], lui faire entendre que l'esperance qui peut auoir cydeuant esté donnée à la cour de luy continuer le payement de ses gages [2] a été sous condition expresse que M. de Villarceaux nous délivreroit le sel à tel prix que nous puissions percevoir sur le débit qui s'en fera, ce qu'il conviendra pour le paiement desdits gages. »

« *Du 12 Octobre 1639, en l'assemblée de l'Estat.* »

FUNÉRAILLES DU CARDINAL DE LA VALETTE.

« Ayant esté proposé par Monsieur le Maitre Eschevin qu'il importe d'aduiser à ce qui doit etre fait pour les obsèques et funérailles de Monseigneur l'Eminentissime

[1] Jean Pinon, chevalier, seigneur d'Oncy et de Chocouin, avait été l'un des commissaires nommés pour l'établissement du parlement de Metz. Il était président à mortier en cette cour depuis le 1er septembre 1633. Ce magistrat, dont Gobineau de Montluisau a fait grand éloge dans le quatrième acrostiche de sa Royale Thémis, avait eu part à la rédaction du style et règlement pour l'abréviation des procès, publié par le parlement de Metz au mois de janvier 1634.

[2] Louis XIII, par édit daté de Nancy, au mois de septembre 1633, avait ordonné qu'il serait perçu cinq sols par pinte de sel se distribuant dans la province, et que le parlement en recevrait le produit. Le 29 juillet 1634, un arrêt du Conseil était intervenu qui avait autorisé les villes et les communautés des Trois-Évêchés à lever, pour leur compte, l'impôt de cinq sols sur chaque pinte de sel, sauf à elles de fournir proportionnellement au payement des gages du parlement, en se conformant à l'état de répartition qui serait dressé par un commissaire du roi.

Le 1er octobre 1639, la communauté de Metz n'ayant pu vaincre la résistance de M. de Villarceaux, n'avait pas encore payé la portion de gages qu'elle devait acquitter et qui s'élevait à trente mille livres. La cour dut envoyer à Metz les conseillers Doumengin et Bossuet pour contraindre les trois ordres de la ville à verser la somme qui était due.

Digitized by Google

Cardinal de la Valette [1] ; il a esté arrêté et resolu de rendre a la mémoire de son Eminence tous les honneurs que faire se pourra et a cet effet de faire le service dans l'Eglise Cathédrale par trois jours consécutifs ; le premier desquels commencera lundy prochain, les sieurs Trésoriers étant autorisez de traiter avec ceux qui fourniront les draps pour tapisser dans l'Eglise, ensemble la cire et les armoiries. »

HABITS DES MORTS.

La sentence qui suit, a été donnée, sous forme de note faite sur copie, dans le Recueil des édits du parlement de Metz (T. II, p. 144). Néanmoins, nous la reproduisons, l'original sous les yeux, à cause des détails assez curieux contenus dans la plainte adressée par les administrateurs de l'hôpital Saint-Nicolas. Au reste, ce n'était pas la première fois que la légitimité du droit *de tirer les habits des morts,* avait été contestée à l'établissement hospitalier : notamment les maîtres du susdit hôpital avaient dû réclamer auprès des magistrats, à propos de quelques boutons d'or ayant fait partie de l'habillement d'un sieur Robert de Heu et qu'on voulait retenir.

Voici en peu de mots quelle était l'origine du droit concédé à l'hôpital Saint-Nicolas. Dès l'année 1222, la remise du meilleur vêtement que laissait chacun à son décès, sans aucune exception de sexe ni de qualité, avait été prescrite pour payer les frais de construction du pont, nommé depuis le Moyen-Pont ou pont des

[1] La mort avait surpris ce prélat guerroyant en Italie, non loin de Turin.

Jean de Lambert, baron de Chatry, maréchal des camps et armées du roi, fut appelé à remplacer le cardinal de la Valette en qualité de gouverneur des ville et citadelle de Metz.

Digitized by Google

Pucelles. Un atour (ordonnance municipale), daté de huit jours avant la fête de saint Jean-Baptiste de l'an 1282, avait vendu à l'hôpital Saint-Nicolas cette contribution de tirer les habits de ceux qui mouraient dans la ville ou dans la banlieue, plus le droit des passages sur le pont des Morts et le pont de Moulins, à charge par cet hôpital de payer onze cents livres messines, et, après six années de paisible possession, de reconstruire ces ponts de bois, en pierre, à raison d'un arche par an, et en commençant par le pont des Morts qui a pris son nom de l'impôt même au moyen duquel il a été bâti.

L'acte de 1282 avait été confirmé par un nouvel atour donné par la ville en 1349.

En 1639, l'hôpital Saint-Nicolas, outre une possession séculaire du revenu des habits, présentait à l'appui de ses prétentions des preuves nombreuses, toutes importantes et historiques. La concession du droit de tirer les habits des morts qui avait été faite et continuée à cet établissement, était un dédommagement des grands sacrifices qu'il avait été obligé de s'imposer pour la construction des ponts et des dépenses que leur entretien nécessitait.

« *Du 12 Octobre 1639.*

» Pardevant Messieurs des Trois Ordres de la Ville de Metz.

» Veu le procès d'entre les sieurs maistres et Gouuerneurs de l'hospital Sainct Nicolas[1] au neuf bourg de cette ville de Metz, demandeurs poursuiuans l'effect de cer-

[1] Voyez la *Notice sur l'hôpital Saint-Nicolas,* insérée dans les *Mémoires de l'Académie impériale de Metz.* 1852-1853, t. II, p. 273.

Digitized by Google

tain gagement et commandement fait a leur requeste, d'une part,

» Et Jean Ferron marchand, joints à luy plusieurs autes bourgeois de lad. ville, defendeurs opposans aux ds commandement et gagement, d'autre part,

» Scavoir la demande formée par les demandeurs deuant Messieurs les Treize de la justice ordre de ceste ville, contenant qu'en lade qualité de Mes et Administrateurs des droits dud. hospital scachons que led. défendeur refusait de porter ou faire porter audit hospital les habits d'vne sienne fille décedée de maladie contagieuse en l'année 1636, ils luy auroient fait commandement de porter la meilleure robbe, la meilleure cotte et la meilleure coieffe d'or, qu'elle avait et qui estoyent à son vsage, fondés en cela sur titres très anciens, sur vne possession et vsage haut et prescrit et sur quelques arrests donnes en parlemt [1] justifians que de toutes personnes indiferament qui meurent et décedent dans la ville et faux bourgs d'icelle, les meilleurs habits sont acquis et appartiennent à l'hospital. Auquel commandement ledt Sr Ferron s'étant opposé lesds demandeurs soutiennent iceluy debuoir subsister et qu'en conservant le dit hospital en la possession qui luy est acquise, il sera condamné et contraint porter ou fe porter les meilleurs habits de sa de fille en la maison dudit hospital.

» Et les ds defendeurs au contraire soustiennent les ds demandeurs ne fondés a receuoir et pretendre les habits des enfants de famille d'autant qu'ils n'appartiennent

[1] Outre les deux arrêts qui seront plus loin rappelés, le parlement avait encore rendu depuis deux autres arrêts, l'un daté du 4 juin 1635, l'autre du 12 janvier 1636, qui constataient également le droit *de tirer les habits des morts*, établi en faveur de l'hôpital Saint-Nicolas.

Digitized by Google

point aux ds enfans et ne sont nullemt à eux; mais à leurs père et mère qui leur en concedant l'vsage en retiennent la propriété et peuuent la leur oster et changer et les en despouiller toutes fois et quantes qu'il leur plaist.

» Veu aussy l'ancien titre produit par les ds demandeurs de l'année 1349, du vendredy apres la feste St Jean Bapte par lequel il est *atourné* et établi par commun accord, *que tous cils et toutes celles qui sont Manans dedans Metz et dedans les bourgs de Metz* ou ils soyent demourans et ou ils mourussent, soit en Metz, en Bourgs de Metz, ou en quel lieu qu'ils mourussent, soit prestres, soit chanoines, soit clercs, soit laics, en quel hostel que ce soit, en hostel d'abbé ou d'abbesse, cils qui demeureroyent en lieu dou mort, doiuent remetre le meilleur, woirement et le meillour chappiron dessus nommé, déliurer doreuant la meilloure cotte doudit woirement que ly l'homme que mort seroit, lairroit, et la meilloure cotte et le meillour chouurechies que la femme que morte seroit, lairroit pour deliurer audit hospital pour subvenir *tant à la nourriture des pauvres qu'a la reparation des ponts.*

» Les Extraits des registres du dit hospital contenant la reception faite desds habits ez années 1550, 1552, 1605, 1606, 1607, 1620, 1635, 1636 et 1637, et encore des années 1573, 1575, 1601, 1629 et suivantes, jusques en l'année 1634 incluse; deux arrests rendus en Parlement les x Juillet et xxx aoust audt an 1634; Repliques et Dupliques desds parties; contredits sur les faits nouveaux posés esds dupliques, et saluations des ds demandeurs; Autres écritures et productions desds parties, le resultat du 21 juin 1638 portant que le présent proces seroit jugé en l'assemblée de l'Estat, et ouy le rapport des Commissaires à ce députés;

» Il est dit que le dt Ferron, defendeur est condamné

Digitized by Google

de porter audit hospital la meilleure robbe, la meilleure cotte et la meilleure coieffe de sa de fille decédée en lade année 1636, en ce non comprise neantmoins, la coieffe d'or qui seruoit d'ornement a lade defunte, les ds demandeurs estant maintenus en l'ancien vsage et possession en laquelle est ledt hospital de perceuoir les habits de toutes les personnes indiferament de quelque qualité elles soyent qui descedent dans la ville de Metz et faubourgs d'icelle conformemt audit atour mesme des habits des enfants aagés de plus de neuf ans en ce non compris les coieffes d'or seruants à l'ornement des filles. »

« *Du quatriesme Nouembre 1639, En l'assemblée du Grand Conseil.* »

JEAN MAGUIN, RECEVEUR DE L'HÔPITAL SAINT-NICOLAS, EST CONFIRMÉ DANS LA PLACE D'AMAN DE LA PAROISSE SAINT VIC.

« Sur le placet presenté par Mr Jean Maguin, receveur de l'hospital Saint Nicolas a ce que nonobstant l'empeschement formé par Dame Mahaut Rutant, vefue de Monsieur Maguin[1] viuant conser en Parlement, a l'expédition des lettres de prouision de l'amandelerie de Sainct Vic, dont il a naguieres este pourueu par le Conseil ; Il est dict, attendu que le Conseil a le droict et est en vsage de pourueoir des Amandeleries, et que le suppliant a esté pourueu de celle de Sainct Vic en ayant presté le serment dès le neufuiée dernier, que les lettres de prouision luy seront expédiées et délivrées. »

[1] Nicolas Maguin, fils du maître-échevin ayant les mêmes noms, avait été adjoint à son père comme aman de la paroisse Saint-Vic. La dame Mahaut Rutant réclamait cette amandelerie pour l'un de ses fils, neveu de Jean Maguin. A la mort de celui-ci (1664), François Maguin, son fils, lui succéda en qualité d'aman de la même paroisse.

Digitized by Google

« *Du quinzième nouembre 1639, en l'assemblée de l'Estat.* »

DÉPUTATION VERS LE ROY.

« Suivant les resolutions prises ez assemblées dernieres de l'Estat, de deputer vers le Roy pour representer a Sa Majesté les miseres et calamites[1] dont cet estat se trouve chargé depuis longtemps et la suplier tres humblement d'y aporter quelque soulagement, il a esté faict nomination de la part du Clergé du sieur Haraucourt de Chambley, chanoine et grand doyen de l'eglise Cathedralle, de la part de la noblesse du sieur de Gournay, et de la part du Magistrat et tiers estat, du sieur Goffin, treize en la justice, lesquels ont esté priés de se disposer a partir promptement, et au surplus, ordonné que commission ample leur sera expediée auec lettres de créance. »

« *Du Deuxième Décembre 1639, en l'assemblée de Mrs les Mes Escheuin et Treize, où assistaient aucuns des principaux de l'Estat.* »

VIN D'HONNEUR PRÉSENTÉ A MONSIEUR DE LAMBERT ET MONSIEUR DE FRÉVILLE.

« Sur ce qui a esté proposé qu'il sembleroit expédient de députer à Monsieur de Lambert[2], nostre Gouuerneur

[1] Les charges de passages et de logements des armées, les invasions des ennemis, la contagion enfin, avaient mis les habitants aux abois. La plus grande partie des terres étaient en friche, faute de bras et de sécurité. Les Messins adressèrent à Louis XIII des doléances énergiques sur le triste état dans lequel la guerre les tenait sans relâche depuis plusieurs années.

[2] M. de Lambert n'eut pas le mérite de se faire aimer dans l'exercice de sa charge: il vint rarement à Metz. Plusieurs auteurs ont pensé que les Messins ne furent pas étrangers à sa démission, qui eut lieu le 23 avril 1644.

Digitized by Google

arrivé depuis deux jours en ceste ville quelque vin et auoyne ainsi qu'il s'est cy deuant pratiqué par honneur enuers ceux qui ont eu pareil commandement de la part du Roy, comme semblablement a Monsieur de Freuille qui a esté envoyé de la part de Sa Majesté et qui estant sur son départ a tesmoigné beaucoup d'affection a secourir le public de sa faueur et a rendre a Sa Majesté des tesmoignages de l'affection du peuple de Metz a son arriuée. Les sieurs Badillez et Bancelin treize et trésorier de la Cité sont authorisés de presenter a mes dicts sieurs de Lambert et Freuille, telle quantité de vin et d'auoyne et aues fruicts du pays qu'ils trouueront a propos..... »

« *Du cinquiesme decembre 1639, en l'assemblée du Grand Conseil.* »

TAXE DES VINS.

« Ayant mis en considération la qualité et la quantité des vins de la recolte dernière, et veu le rapport des *Tapenards* contenant le prix auquel le vin s'est vendu sur le marché;

» Le charal de vin, liuré a compte d'hoste, au cours des vendanges dernieres dans la ville, a esté taxé cent quatre vingt quatre francs, et celui qui a esté liuré ez villages à cent quatre vingts francs. »

« *Du dernier decembre 1639, en l'assemblée du Grand Conseil.* »

MONNAIE.

« Veu la requeste presentée par M. Jean de Marsal orfebure et l'vn des fermiers de la Monnoie de ceste cité avec M. David de la Cloche, par bail a eux passé le

Digitized by Google

13 aoust 1638 [1], ne pouvant plus continuer, presente aux magistrats pour le remplacer les personnes de M. Daniel Godelin, orphevre, bourgeois de Metz et M. François Alexandre; a quoy le dit de la Cloche s'oppose, mais nonobstant ils sont agrées et leurs serments reçus. »

« *Du vingt deuxiesme Mars 1640, en l'assemblée de l'Estat.* »

MOULAGE DES BLEDS.

« Sur la proposition faicte de remedier aux abus et malversations qui se commettent ez moulins, dont les plaintes sont communes et repandues par toute la ville, il a été arresté et resolu de faire exécuter l'ordonnance ci deuant faicte aux fermiers desdicts Moulins de receuoir le bled qui leur sera porté à moudre et rendre la farine aussy au poids; a l'effet de quoy seront les balances restablies esdits moulins, et commis hommes en chacun

[1] Nous avons vu précédemment que Raphaël Braconnier était maître de la monnaie de la cité au mois de mai 1638. Vers la fin de juillet de la même année, Jean de Marsal et David de la Cloche, tous deux orfèvres, bourgeois de Metz, avaient offert « de rendre à la ville dix gros messins pour chacun marc de billon qui se fabriqueroit en monnoie, au lieu de trois gros que Raphaël Braconnier en rendoit, et de fournir par advance, la somme de six mille francs messins, pour subvenir aux nécessités publiques. » Sur le refus fait par Raphaël Braconnier, l'offre des orfèvres avait été acceptée suivant ordonnance rendue par le maître-échevin Abraham Fabert, son Conseil et les Treize, le 13 août 1638. Le bail avait été passé pour neuf années consécutives, la première commençant au 20 dudit mois d'août, et la dernière devant finir à pareil jour de l'année 1647.

Les nouveaux maîtres monnayeurs ne pouvaient fabriquer d'autres monnaies que les florins et les thalers avec leurs divisions. Par une délibération du Grand-Conseil, datée du 15 juin 1639, il leur avait été permis de forger des francs de Metz jusqu'à la quantité de 1200 marcs.

Digitized by Google

moulin, pour peser lesdicts bleds et farines, qui presteront serment de bien et fidellement peser lesdicts bleds et farines. »

« *Du neufuième may 1640, en l'assemblée du Grand Conseil.* »

POIDS ET BALANCES ÉTABLIS AUX MOULINS.

DE PAR LE ROY ET MESSIEURS LES Me ÉSCHEVIN ET TREIZE DE LA VILLE ET CITÉ DE METZ.

« Sur ce qui a esté representé par le Procureur du Roy qu'en exécution de l'ordonnance du vingt deuxiesme mars dernier, contenant l'Establissement des poids et balances ez moulins de ceste ville, se rencontrent plusieurs difficultés pour lesquelles obvier il seroit nécessaire de contraindre indiferament toutes sortes de personnes qui porteront ou envoyeront moudre leurs grains de les faire peser, par les personnes qui sont establies ez dicts moulins, après que le droict de mouture ayant esté pris par les musniers affin d'en retirer les farines au mesme poids et de payer pour le pesage ce qui sera jugé raisonnable pour subuenir aux gages qui ont esté assignés aux commis, lesquels seront tenus et obligés de tenir la main a l'execution tant de la de ordonnance du 22 mars que de la presente et d'empescher que les d. musniers n'exigent pour leurs droicts de mouttures, que ce qu'ils doiuent emporter légitimement, suivant les mesures qui leur ont esté données par Messieurs du Magistrat. Le faict mis en délibéon il est ordonné que toute personne de quelque qualité et condition elles soyent feront peser les bleds et grains qu'ils porteront moudre ez moulins de ceste ville par les personnes qui y sont a cet effet establies et payeront pour le droict de pesage, entre les mains des fermiers des moulins, deux liards, par chacune quarte desdits grains dont les dits fermiers rendront bon et fidèle compte, affin

Digitized by Google

que des deniers qui en proviendront, il puisse être subuenu aux gages ordonnés aux dicts commis, lesquels seront tenus et obligés de tenir registre fidèle et exact de tous les grains qui seront portés et se mouderont ez dits moulins et des noms et surnoms des moulans, pour leur registre servir de controlle a la recepte que les dits fermiers feront desd. deux liards par quarte... »

« *Du vingtiesme Juillet 1640, en l'assemblée de l'Estat.* »

PRÉSENT DE CINQ CENTS PISTOLES D'ESPAGNE,
A MADAME DE LAMBERT,
ÉPOUSE DU GOUVERNEUR, A SON ARRIVÉE A METZ.

« Résolution prise de faire vn present à Madame de Lambert, Gouvernante, pour son arrivée, jusqu'à la concurrence de cinq cens six pistoles d'Espagne tant en argent qu'en meubles. » [1]

« *Du vingtiesme novembre 1640.* »

TAXE DES VINS.

« Le charal de vin, liuré à compte d'hoste dans la ville, a été taxé 95 francs messins, celuy liuré dans le pays 90 francs et le vin blanc de blanche vendange dix francs moins par charal. »

Metz, le 19 mars 1854.

[1] Un fils naquit à Metz sur la paroisse Saint-Martin, le 3 août 1641, du mariage des époux de Lambert.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

COUVENT DES CÉLESTINS

DE METZ,

PAR M. E. DE BOUTEILLER.

Bertrand le Hungre en celui temps
Très puissant en or et argent,
Qui aimait Dieu et tous ses saints,
Fit commencer les Célestins.
Il était noble chevalier
Et de son prince pannetier
De l'évêque de Metz héritier,
Mais très dévot pour Dieu prier.
Commencer les fit et parfaire
Maintes autres belles œuvres fit faire
Comme la chapelle au Champ à Seille
Qui fut une église très belle.

(*Les Chroniques de Metz*, par Jean le Chatelain, à l'an 1374.)

Les convenances de deux services publics importants viennent de faire disparaître, dans les derniers mois de 1861, une antique église dont les mutilations n'avaient pas détruit la beauté et à laquelle se rattachent d'intéressants souvenirs. Je veux parler de l'église des Célestins. Comme elle a disparu sans laisser aucune trace, il m'a semblé

Digitized by Google

qu'il y avait une sorte d'obligation d'en conserver une description exacte à la génération qui nous suivra, pour l'aider à se faire au moins, par quelque image, une idée de ce qu'étaient ces monuments du vieux Metz que nous voyons disparaître si vite et sans retour.

L'église des Célestins s'élevait sur le terrain occupé pendant quatre siècles par les religieux de cet ordre, et devenu, depuis la fin du siècle dernier, l'arsenal de construction du Génie. La limite qui séparait les Célestins de l'ancien couvent des Repenties, aujourd'hui la Gendarmerie, a été modifiée dans l'intérêt commun des deux établissements. La haute muraille qui a remplacé, suivant une direction rectiligne, la séculaire et polygonale séparation des deux monastères, a passé sur le terrain où s'élevait l'église, depuis près d'un siècle mutilée et changée de destination, mais cependant debout hier encore. Ce double fait a profondément modifié l'ancienne disposition des lieux, leur a ôté ce qui leur restait de leur ancien caractère d'antiquité vénérable. Le moment m'a donc paru bien choisi pour donner une description fidèle de ce qui vient de disparaître, et rechercher en même temps quels sont les faits dignes d'êtres groupés, à vos yeux, autour de ce nom des Célestins dont Metz ne tardera pas sans doute à perdre complétement le souvenir.

Ce qui m'a surtout encouragé à entreprendre ce travail, c'est la présence dans notre bibliothèque d'un manuscrit authentique du quinzième siècle où se trouve l'histoire monumentale du monastère, du moins en ses premières années, et dans lequel il m'était facile de puiser de précieux et sûrs renseignements. C'est toujours une bonne fortune que de pouvoir exploiter une mine intéressante comme un manuscrit contemporain, et mettre au jour les richesses inédites qu'il recèle. Ce ma-

Digitized by Google

Plan de l'Arsenal du Génie et de la Gendarmerie en 1861

avec l'indication de l'échange intervenu en cette année.

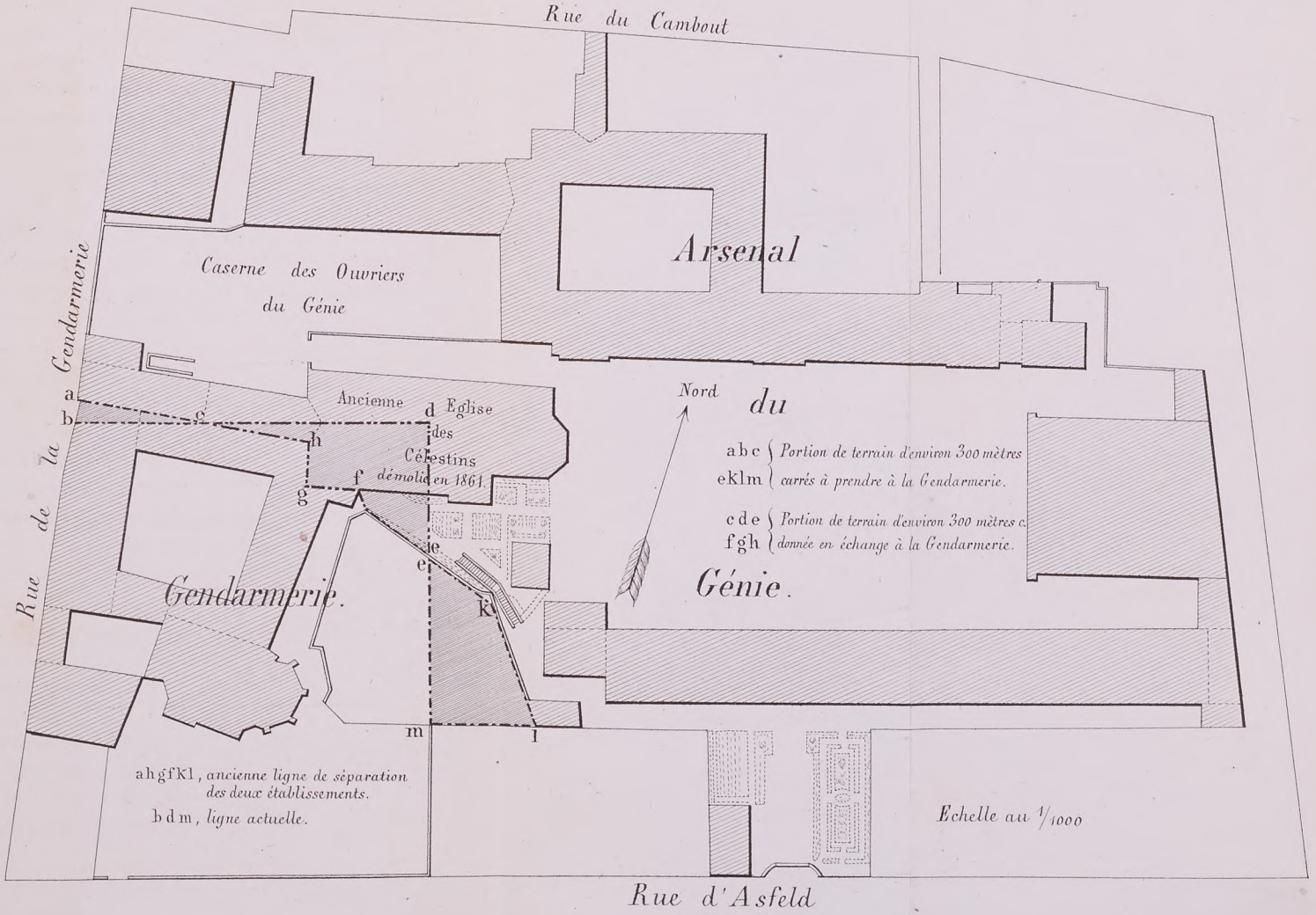

Lith. Etienne, r. Serpenoise, 59 à Metz

Digitized by Google

Digitized by Google

nuscrit sera donc le passe-port dont je vous demande la permission de me munir pour vous présenter une notice qui pourra, grâce à lui, offrir sous quelques rapports un intérêt particulier.

L'histoire de la fondation des Célestins n'est pas inédite, tant s'en faut. Empruntée par Meurisse, par Dom Calmet, par les religieux Bénédictins à la chronique manuscrite de Nicole de Lutange, dont j'aurai à vous entretenir tout à l'heure, elle figure dans ces trois ouvrages presque dans les mêmes termes, sous une forme convaincue et un peu naïve, dans laquelle se laisse facilement reconnaître la source à laquelle elle est empruntée. Peut-être en présence de ce triple récit, auquel je ne saurais ajouter que bien peu de lumières nouvelles, eût-il été convenable que je me fusse contenté de renvoyer aux auteurs précités; mais je n'ai pas su résister au désir de donner à ma notice le charme qui émane d'une pieuse et noble figure, l'un des plus beaux types de la bourgeoisie messine au moyen âge.

Or donc vivait à Metz, dans la seconde moitié du quatorzième siècle, un bon et digne bourgeois nommé Bertrand le Hungre. Il appartenait au paraige de Port-Saillis. Un de ses ancêtres avait sans doute fait la guerre en Hongrie et en avait pris le nom qu'il avait transmis à ses descendants. C'était une famille honorée pour ses services et ses vertus. L'aïeul de Bertrand avait reçu du comte de Bar des fiefs considérables en échange d'importants services. Il était *treize*. Son frère avait, en 1327, versé son sang avec la chevalerie française contre les Anglais, à la journée de Crécy[1]. Rentré à Metz en 1346, il avait été honoré du titre de maître-échevin l'année sui-

[1] Il ne faut pas s'étonner de voir des membres de la noblesse ou de la bourgeoisie messine porter ainsi leurs services à divers

Digitized by Google

vante. Son oncle, ou peut-être son père, avait fondé, en 1334, un hospice de la Maternité, confirmé en 1337 par le pape Clément VI. On voit que sous tous les rapports les antécédents honorables ne manquaient pas dans cette famille. La chronique en vers dit qu'il était pannetier de son prince ; faut-il entendre par ce *prince* l'évêque de Metz ? Cela est possible ; quant à être son héritier, il est plus difficile de le croire ; car on n'imagine pas aisément quels liens de parenté eussent pu exister entre un bourgeois de Metz et Thierry de Boppart ou Jean de Vienne, à tous les titres étrangers à notre ville, jusqu'à leur prise de possession de son siége épiscopal. Quoi qu'il en soit, Bertrand le Hungre, aman de *Saint-Étienne le depeuné,* était un des citoyens de Metz les plus recommandables et les plus respectés. Il avait laissé à son frère Willaume l'hôtel patrimonial situé au Champ-à-Seille et habitait l'ancien hôtel Faccol, provenant d'une famille Falco ou

princes étrangers ; c'était la coutume de la cité. Ainsi entre autres exemples, pris dans un intervalle de peu d'années, voit-on en 1324 plusieurs messins, parmi lesquels Jacques Grognat, se distinguer en terre sainte et rapporter à Metz le titre de chevalier de Jérusalem ; — en 1346, Roger et Williaume de Heu, et Jacques de Morlan assister à la bataille de Crécy, le premier y perdre la vie, les deux autres la liberté ; — en 1347, Williaume Poujoise et Jehan Braidy aller en Grèce faire la guerre pour le parti de Jean Cantacuzène contre Jean Paléologue, et rapporter de glorieuses additions à leurs blasons ; — en 1356, Jean Drowin et Williaume de Heu se distinguer à la bataille de Poitiers et y demeurer tous deux, le premier mort, le second prisonnier ; — en 1382, Nicole de Heu et cinq autres messins faire la guerre en Flandre avec le roi Charles VI et prendre part à la bataille de Rosbecque ; — en 1396, Jean Corbé, Laurent de Gournay et Jean Brady se faire tuer glorieusement à la bataille de Nicopolis ; — en 1399, neuf jeunes seigneurs messins accompagner le duc de Lorraine à la guerre de Prusse et plusieurs en rapporter les éperons de chevalier.

Digitized by Google

Faccol, plusieurs fois honorée des premières magistratures de la cité et éteinte depuis quelques années[1].

Il y vivait heureux, entouré d'une belle famille de quatorze enfants, qu'il avait eus d'Isabel Boyleau, fille de Jacques Boyleau, aman de Saint-Étienne et du paraige d'Oultre-Seille, morte en 1348. De nombreuses alliances l'avaient uni, par ses enfants, aux Noiron, aux d'Esch, aux Gournay, aux Raigecourt, aux de Vy, en un mot à toute la fleur de la noblesse messine. Pour bien faire connaître ses habitudes de bienfaisance et de piété, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de suivre le premier historien des Célestins, presque textuellement retrouvé dans les trois auteurs que j'ai cités[2]. « Il était si libéral que sa bourse n'était jamais fermée aux pauvres. Tous les hivers il faisait faire dans sa maison un feu public pour les nécessiteux et y faisait bouillir une marmite pleine de viande avec du pain et du vin qu'il leur faisait distribuer incessamment. Tous les matins il sortait de la ville par une petite porte, appelée la porte des Repenties, qui fut murée avec plusieurs autres en 1406 et 1407, et s'en allait à pied à Notre-Dame-des-

[1] M. d'Hannoncelles (*Metz ancien*, II, p. 82) pense qu'il était situé dans la rue du Grand-Cerf et que c'est le même qui, plus récemment, a été l'hôtel de Gournay. Ce qui le lui fait présumer, c'est d'abord que la rue des Parmentiers a toujours été appelée la rue *Derrière-la-Grand-Maison,* c'est d'autre part que la place Coquotte portait autrefois le nom de Falcotte ou Falcatte, sans doute à cause de sa proximité de cet hôtel. Il est du reste ainsi défini dans l'acte de fondation des Célestins. « Sus ma maixon con dict lai grant maxon faccol où je Bertrans meysme demoure, decosté la maxon Thiebalt fessal. »

[2] *Chronique des Célestins,* par Nicole de Lutange, aujourd'hui détruite. — Meurisse, p. 529. — D. Calmet, *Hist. de Lorr.*, p. 619. — *Hist. de Metz,* II, p. 364.

Digitized by Google

Champs[1], où il faisait dire une messe en l'honneur de la sainte Vierge par un chapelain qu'il entretenait à cet effet, avec un clerc, dans sa maison. » Cette chapelle lui inspirait d'autant plus de dévotion que c'était là que reposaient sa femme Isabel, morte en 1338, et plusieurs autres membres de sa famille. Mais, en 1366, une fâcheuse aventure vint le décider à changer ses habitudes de sortie matinale. Il faut, pour bien faire connaître un fait jusqu'ici laissé un peu dans l'ombre, reprendre les choses de plus haut.

Vers 1360 vivait à Metz un chevalier nommé Williaume Poujoise et surnommé Pallemant, de l'une des branches de la noble famille de Belgrée, et descendant de la pieuse Odile, fondatrice des Cordeliers en 1236. C'était un homme d'un caractère hardi et batailleur, qui était allé, en 1347, dans sa jeunesse, faire la guerre en Orient contre Jean Paléologue pour la veuve d'Andronic Paléologue et Jean Cantacuzène. Il s'y était distingué, et l'empereur grec lui avait accordé en échange de ses services le droit d'ajouter des plumes et des pattes à l'aigle d'or qui figurait sur l'azur de son blason[2]. De retour à Metz, il avait épousé

[1] Le prieuré de Notre-Dame-des-Champs avait été fondé en 1122 par deux religieux de l'abbaye de Chezy-sur-Marne, qui avaient apporté avec eux une belle image de la Vierge, et s'adressèrent à la piété des Messins pour obtenir la construction d'un prieuré. Il s'éleva hors des murs de la ville, près de la porte Saint-Thiébault. Etienne de Bar lui fit de riches dotations, et dédia l'église sous l'invocation de la Vierge dont on avait placé l'image sur le maître-autel. Cette église fut enrichie en 1134 de précieuses reliques par le pape Adrien IV. Elle était l'objet d'une grande vénération des Messins. Elle fut détruite avec beaucoup d'autres en 1444. (Mém. de Dom Descrochets. Man. de D. Tabouillot.)

[2] Les aigles qui décoraient les écus de la noblesse messine étaient généralement sans pattes et peu plumés, à l'imitation de celui qui formait le blason du paraige de Jurue.

Digitized by Google

dame Pentecoste, veuve de Henriat Bataille et mère d'un jeune enfant nommé Jennat qui survécut peu d'années à ce mariage. Lorsqu'il mourut, Poujoise avait prétendu hériter, du droit de sa femme, des biens de son beau-fils, et il avait fait vente d'une partie de ces domaines à Jean, comte de Spanheim, petit seigneur de la Lorraine allemande. Mais un citain de Metz, du paraige d'Outre-Seille, Jacquemin Barroy, parent du jeune Bataille par quelque alliance, avait mis opposition à la vente, et les magistrats avaient donné raison à cette opposition.

Outrés de colère, le vendeur et l'acheteur en avaient appelé aux armes de ce qu'ils disaient être un déni de justice et avaient déclaré à la cité une guerre comme elle en eut tant à subir au moyen âge. Les pillages, les enlèvements de toute nature s'étaient exécutés sur les routes et dans les villages du pays messin, et Poujoise, *banni et forjugié,* tenait la campagne avec ses *aidants* et *confortants,* soutenant chaque jour quelques escarmouches avec des succès variés. Quoique peu importante en elle-même, cette guerre était dommageable aux intérêts de la cité, et, pour en finir plus vite, elle avait engagé quelques nouveaux soldoyeurs dont on conserve les quittances dans les archives de l'hôtel de ville[1], tels que Hainzelin de Lietemberg et Henry de Pintheville. Le traité de paix signé un peu plus tard permet de croire que la lutte était assez sérieuse. Il y est question *de pluxours damaiges faits d'une part et d'aultre, tant en corps de persones prix comme en prixes et panies de bestes et aultres biens en pluxours manières.* Quoi qu'il en soit, cet état de guerre et de proscription finit par devenir à charge à Williaume Poujoise, et il imagina un moyen de rentrer en paix avec sa cité. Ce moyen consistait à se munir d'un otage assez respecté

[1] *Hist. Bénéd.*, IV, p. 234.

Digitized by Google

et assez important pour que la crainte de le sacrifier pesât sur les décisions des seigneurs de la ville. Bertrand le Hungre, avec la considération universelle dont il jouissait, lui parut convenir parfaitement à ce rôle, et un jour de 1366 que Bertrand, suivant sa coutume, s'acheminait vers Notre-Dame-des-Champs pour y entendre la messe, suivi de son aumônier et de son clerc, il trouva Pallemant, accompagné d'une vingtaine de cavaliers, qui l'attendait caché derrière une grange, près de l'église [1]. Il fut saisi par les pieds et par la tête, emporté dans un jardin voisin et là menacé de mort s'il ne montait pas à cheval pour suivre Pallemant, ou s'il ne s'engageait pas à obtenir de la cité remise de la peine qu'il avait encourue, en lui servant de garant *(et voloit Paillemaire que Bertran lui craintoit prixon, ou qu'il montoit à cheval pour l'emmener vers eulx)*. Bertrand, sans se laisser intimider, refusait d'obéir, et Pallemant se disposait à employer la violence, lorsque les gens de Metz, avertis par le clerc et le chapelain, qui avaient réussi à s'échapper, arrivèrent en criant *alarme*. Pallemant, renonçant à faire réussir son projet par la force, employa alors la prière, et ayant obtenu de Bertrand la promesse qu'il l'aiderait à faire sa paix avec la cité, il piqua des deux avec ses hommes et disparut. Il paraît que Bertrand tint parole, car le 14 février 1366 (ancien style) Williaume Poujoise signait dans les conditions les plus honorables son traité de paix. Le comte de Spanheim faisait de même, et Bourchard, comte de Fenestrange et de Schœneck, servait de garant entre les parties [2].

[1] Doyen de Saint-Thiébault, an 1366. — Dom Calmet, Meurisse, d'après la Chronique de N. de Lutange. — Les Bénéd., t. II, p. 365.

[2] Voir les traités de paix, tirés des archives de l'hôtel de ville, dans les *Preuves de l'Hist. de Metz*, par les Bénéd., t. IV, p. 234.

Digitized by Google

Mais quoiqu'il n'en fut résulté rien de bien fâcheux pour lui, cette mésaventure avait un peu dégoûté Bertrand de son petit pèlerinage quotidien. Il résolut de transformer cette dévotion en une autre qu'il pût pratiquer dans la ville. Il fit donc construire une petite chapelle composée de deux travées voûtées, auprès d'un ancien cimetière, dans le voisinage du Champ-à-Seille, et la fit consacrer, le quatrième dimanche de carême de l'an 1367, par Bertrand, religieux de l'ordre de saint Dominique, évêque de Tiflis et suffragant de Thierry de Boppart. Dans cette chapelle il se montra plus que jamais fidèle à ses habitudes pieuses et charitables. Tous les jours il y entendait la messe qu'y chantaient des prêtres séculiers entretenus par lui; en sortant il faisait l'aumône à tous les pauvres qu'il rencontrait à la porte, puis se rendait à la cathédrale où il faisait de nouvelles prières et de nouvelles aumônes [1]. Mais il désirait donner à son œuvre de la perpétuité et, pour cela, il chercha un ordre qui voulût bien s'engager à servir sa fondation en y attachant quelques religieux.

Ce n'était pas chose aussi facile qu'on le croit généralement que de fonder, dans cette partie du moyen âge, une maison monastique. Parmi les couvents existant alors, il en était sans doute un grand nombre qui jouissaient d'une solide prospérité, mais il en était beaucoup aussi dont la situation précaire était de nature à inquiéter sur l'avenir d'une fondation nouvelle. La tendance des siècles précédents à couvrir la France de monastères s'était déjà singulièrement amoindrie et le saint-siége avait, du reste, reconnu lui-même le fâcheux résultat de cette tendance, si elle n'était maintenue dans de justes limites.

Cette sagesse de la cour de Rome venait de se mani-

[1] Voir les auteurs précités.

Digitized by Google

fester par la bulle du pape Urbain V [1], laquelle ordonnait aux couvents des ordres mendiants d'être éloignés les uns des autres d'au moins cinq lieues, « parce que le général des Frères prêcheurs et les supérieurs des Ermites de Saint-Augustin, des Religieux du Carmel, des Frères mineurs de l'Observance, lui représentaient que la charité des fidèles diminuant tous les jours, et leur nombre s'accroissant, il ne leur était plus possible de subsister [2]. » Bertrand le Hungre offrit en vain sa fondation à plusieurs des ordres établis à Metz, mais sans succès. Il s'adressa alors aux Antonistes ou Pères de Saint-Antoine, établis depuis le douzième siècle à l'hôpital de Pont-à-Mousson, dont ils avaient fait le siége d'une commanderie importante qui portait le nom de *Ballivia Leodensis,* bailliage de Liége, parce que ses juridictions s'étendaient sur toutes les maisons de l'ordre, situées dans l'évêché de Liége; mais ils refusèrent, dans la crainte que la quête qui se ferait à Metz ne fît du tort à celle qu'ils faisaient à Pont-à-Mousson.

Bertrand était dans cet embarras, semblable à celui que devait éprouver cent trente ans plus tard un de ses alliés, Claude Baudoche, avec sa belle église de Sainte-Barbe, lorsqu'arrivèrent à Metz deux Célestins de la maison de Paris, mais originaires de Lorraine, les frères Druet [3] et Thierry de Biecourt, auxquels un ermite de Lorraine avait appris que le Hungre avait l'intention de mettre des

[1] Urbain V (Guillaume Grimoald), du diocèse de Mende, pape le 23 septembre 1362, mort le 19 décembre 1370.

[2] Cette bulle, renouvelée par le pape Martin V en 1429, eut à Metz une application, fulminée par Guillaume de Cazal, général des Frères mineurs, au sujet de l'établissement des *frères Baudes,* et donna lieu à des débats intéressants. (Les pièces de cette affaire sont aux archives de la préfecture, au fonds des Célestins.)

[3] Druetus de Biecuriâ. — Acte de fondation des Célestins. *Hist. Bénéd., Preuves,* t. IV, p. 264.

Digitized by Google

religieux dans sa chapelle, et qui, attirés par le désir de fonder une maison de leur ordre dans un pays voisin du leur, venaient s'offrir à lui avec l'agrément de leurs supérieurs. Cette congrégation, l'une des plus illustres de l'ordre de Saint-Benoît, avait été fondée en Italie par saint Pierre de Muron, plus tard pape sous le nom de Célestin V, et approuvée par Urbain IV en 1264. Philippe le Bel l'avait introduite en France en 1300 et avait établi deux couvents, l'un dans la forêt d'Orléans, l'autre dans la forêt de Compiègne. La maison de Paris, qui possédait la supériorité de toutes les maisons de France, avait été fondée en 1318. Il s'en était établi un grand nombre dans tout le royaume, mais la Lorraine et les Évêchés n'en comptaient encore aucun.

Les deux religieux arrivés à Metz à la fin de 1368, y vécurent quelque temps, faisant leur office dans une chambre particulière et se conformant avec austérité aux règles de leur ordre. Bertrand, charmé de leur piété et de la sainteté de leur règle, ne tarda pas à leur offrir un établissement à Metz. Il se sentait, en effet, une véritable attraction vers des religieux dont les habitudes sévères répondaient si bien à ses instincts, qui, chaque nuit, se levaient à deux heures du matin pour dire matines, ne mangeaient de viande en aucun temps, jeûnaient tous les mercredis et vendredis de l'année et en certains temps tous les jours. Il chargea son chapelain de les mener dans la chapelle qu'il avait bâtie, et, dans le cas où ils n'en voudraient pas, de les conduire dans toute la ville pour y choisir tel autre endroit qu'ils jugeraient à propos.

Les deux religieux, après avoir vu la chapelle, l'acceptèrent volontiers, et Bertrand leur en fit cession par un acte public passé le 11 janvier 1370 (nouveau style, 1371). Cet acte est reproduit en entier dans les *Preuves* de l'Histoire des Bénédictins, t. IV, p. 261. Il porte l'indication

Digitized by Google

de « *Cartulaire des Célestins de la ville de Metz*, fol. 1. » La pièce authentique ne se trouve plus dans les archives du département où a été transporté le fonds des Célestins. A sa place seulement se trouve la note qui l'accompagnait, d'une écriture qui me paraît être de la fin du dernier siècle, et qui est ainsi conçue :

« Les lettres de fondation sont du 11 janvier 1370.

» Par ces lettres, Bertrand le Hungre, aman à Metz, donne pour et au nom de l'ordre des Célestins, aux frères Drue et Thirit de Biecourt, prêtres du diocèse de Toul et religieux dudit ordre, une chapelle avec ses édifices et appartenances, qu'il a fait construire à Metz, devant le vieux cimetière, en l'honneur de Dieu et de la sainte Vierge.

» Il est à remarquer qu'il ne fait cette donation audit ordre qu'à la condition que les supérieurs majeurs, tels que l'abbé du couvent auquel appartenaient les deux frères et le provincial de France, l'accepteront.

» Par ces mêmes lettres il donne audit ordre, pour la subsistance de quatre frères prêtres, résidant en la dite chapelle, 30^{ff} de Metz de cens annuel payables en quatre termes, savoir : Noël, le jeudi d'après Pâques, la Saint-Jean-Baptiste et le 1er octobre. Lequel cens est affecté sur la maison dite la Grand'maison, appartenant audit le Hungre, et sur le cens de 36^{ff} à lui dû par le couvent de Saint-Vincent. Ledit cens est rachetable moyennant une somme principale de 1200 livres de petits tournois.

» Il donne audit ordre 100^{s} messins de cens à lui dus par Jean Willaume le Retondeur, demeurant en Chappellerue et affecté sur quatre maisons dudit Willaume.

» Ledit Bertrand donne audit ordre le droit qu'il prétendait sur deux journaux de vigne situés au bout de la pâture de Saint-Julien.

» Le fondateur donne encore au même ordre deux mis-

Digitized by Google

sels, deux autres livres, deux calices et deux vêtements, ladite donation est faite pour toujours, sans rappellement.

» Elle est faite moyennant que la chapelle sera bien et duement desservie par les religieux, qui seront tenus chacun jour de l'année, après soleil levé de dire une messe devant l'autel de Notre-Dame et de faire leurs offices selon la règle de leur ordre, sans défaut. »

» *Joint deux copies de ladite fondation* (qui manquent).

» Lettres par lesquelles frère Drue de Biecourt, prêtre du diocèse de Toul, religieux célestin, accepte au nom de son ordre, en vertu des procurations à lui adressées le 26 avril 1370 par frère Robert des Bordes, provincial de l'ordre des Célestins de France, et par frère Mathieu de Planis, abbé général dudit ordre, la fondation faite le 11 janvier 1370 par Bertrand le Hungre, citain et aman de Metz, laquelle fondation consiste dans une chapelle, avec ses édifices et dépendances, et dans les revenus nécessaires pour la subsistance des religieux qui composent le monastère. »

Les originaux ont disparu, sans doute pour enrichir le cabinet de quelque collectionneur peu scrupuleux, à une époque où les archives étaient loin d'être entourées du soin intelligent qui préside maintenant à leur conservation.

Nous arrivons maintenant à la date où commence le manuscrit de la bibliothèque de la ville, coté 83-118, intitulé, selon un titre moderne, maladroitement collé sur la première page: *Chronographie du monastère des Célestins de Metz*, et qui étant jusqu'à présent resté inédit, me paraît mériter les honneurs d'un peu de publicité.

Ce manuscrit, qui va de 1371 à 1469, est d'une seule et même main. Ce n'est donc pas l'œuvre originale d'un seul chroniqueur, mais la mise au net de notes écrites jour par jour dans l'intérieur du couvent et réunies en corps à la fin du quinzième siècle, ainsi que l'indique la

Digitized by Google

forme de l'écriture. Cette chronique, de 206 pages in-4°, est tronquée au commencement et à la fin : au commencement, d'une partie peu étendue sans doute, puisqu'elle ne peut comprendre que les faits que nous venons de raconter ; à la fin, d'un nombre de pages indéterminé. La pagination est de la main de M. le Bibliothécaire actuel. Elle provient des archives de l'hôtel de ville [1]. Elle est accompagnée de plans dessinés à l'encre rouge, qui n'en constituent pas le moindre intérêt et qui seront ici fidèlement reproduits.

Je me ferais un scrupule de chercher à faire connaître les premières pages de l'histoire des Célestins en d'autres termes que ceux qu'ont employés ses premiers chroniqueurs dans leur style simple et naïf. J'en donnerai donc un récit rapide, renvoyant pour plus de détails à des extraits de la chronique, comprenant à peu près tout ce qui peut y intéresser spécialement l'histoire du monastère, extraits qui seront reproduits à la suite de cette notice.

A peine Bertrand eût-il vu sa maison occupée par les Célestins, qu'il sentit que la chapelle était insuffisante. Il la fit détruire et réédifier en l'augmentant d'une travée et en y faisant établir une tribune sur laquelle se plaçaient les frères pour faire l'office. Elle fut terminée en 1372 et bénie par *ung évesque prouchour,* dit la chronique. C'était encore Bertrand, évêque de Tiflis et suffragant de Metz. (Voir le plan n° 2.)

En 1375 Bertrand put acquérir la maison de Jean Jallée, située au Champ-à-Seille, celle-là même où avait été logé le duc de Bar, fait prisonnier par les Messins à la bataille de Ligny, et qui bornait son église. Il résolut d'agrandir de nouveau cette église, et de trois travées la porta à six.

[1] Voir le *Catalogue des mss. de la bibliothèque de Metz,* par M. J. Clercx, p. 65.

Digitized by Google

La chronique donne sur cette construction les détails les plus complets. La troisième dédicace fut faite par l'évêque Thierry de Boppart, qui y apporta une grande solennité, et eut lieu le 13 novembre 1376.

Mais là ne s'arrêtèrent pas les constructions inspirées par la passion que le Hungre apportait à son œuvre. Jusqu'en 1388 les travaux ne discontinuèrent pas, tant dans le couvent que dans l'église. Le plan nº 4 donne l'aspect général des lieux à cette époque.

Cependant le développement moral de la maison se faisait en même temps que son développement matériel. La bonne tenue et la piété des frères produisaient dans la ville l'impression la plus favorable.

Le 23 juillet 1381, la maison de Metz était unie à la province de France par ordonnance de frère Pierre Poqueti, successeur de Robert des Bordes, comme provincial des Carmes ; le nombre de ses religieux était porté à cinq, celui des clercs à trois[1]. En 1402 elle était rendue conventuelle et autorisée à s'élever au-dessus de ce nombre.

Bertrand le Hungre avait, comme on le pense, senti redoubler son zèle religieux au milieu des pieux émules qu'il s'était donnés. La vie qu'il menait était plutôt celle d'un moine que celle d'un laïque. Nicole de Lutange (an 1382) donne sur ses habitudes des détails frappants, reproduits par Dom Calmet dans son Histoire de Lorraine[2].

« Il ne se contentait pas d'assister tous les jours à la messe que l'on chantait en l'honneur de la Vierge ; il se

[1] L'original de cette pièce a aussi disparu des archives départementales. Elle est reproduite in extenso dans le IVe vol. de l'*Hist. des Bénéd.*, p. 332.

[2] D. Calmet, p. 621, d'après Lutange.

Digitized by Google

trouvait aussi aux vigiles et à matines les jours de fêtes solennelles et y chantait par dévotion une leçon que les frères lui apprenaient quelques jours auparavant. Sa tendresse pour la mère de Dieu était telle qu'il ne pouvait entendre ses louanges sans verser des larmes. Un jour ayant invité un dominicain à prêcher la conception de la Vierge, il lui sembla que ce religieux voulait donner à entendre que la sainte Vierge avait été conçue en péché originel; il en fut si irrité qu'il ne put se contenir.... « Bertrand, dit Lutange, vint a dit freire Jacobin et li » dit: « Vous y menteis par vous dents, malvais truant » huet; » et le print par la chappe et le tirait jus don » chessalt par grant indignation. »

Ses libéralités en faveur de ses religieux avaient été très-étendues, et son affection pour eux avait prévu tous leurs besoins pour les satisfaire. Une pièce, intitulée : *Sommation et calcul de l'ancien cataloge des Celestins,* portant la date 1528 et conservée aux archives de la Moselle, en fait en ces termes l'énumération :

..... « Biens donnés par ceulx qui s'ensuyvent.

» Bertrand le Hungre notre premier fundater oultre 26ᵗᵗ 10ˢ de censines, oultre la chappelle N. D. et ses appendances, oultre deux vestements, oultre huit jornaulx de vignes et oultre pluxieurs reliques et calices comme appert cy-dessus par le registre, donne encore par le dit registre les livres cy-après només.

» Ung missel en deux volumes à l'usaige de Verdun.

» Le livre de Vincent en 4 volumes.

» 2 bibles une grande et une moyenne.

» 3 legendes dorées.

» Ung decret.

» Ung livre que l'on appelle *Speculum vitæ.*

» Le livre de la trinité de Saint Hilaire, de Saint Ambroise et de Saint Augustin.

Digitized by Google

» La seconde partie du second volume de S[t] Thomas d'Acquin.

» Le livre des sermons.

» Ung qui est de S[t] Bernard au quel est l'exposition sur l'Evangile *missus est*.

» Le livre d'or en roman.

» Et tous ces autres livres qui sont en latin. »

. . . . . .

C'était là une belle et précieuse bibliothèque de piété, près d'un siècle avant l'invention de l'imprimerie, et qui prouvait chez son possesseur un goût marqué pour la science et l'étude.

En 1390 l'église des Célestins donna à la noblesse messine sa première sépulture. Ce fut la petite fille du fondateur, *Beatrix, femme de SSr Jehan de Vy, chevalier,* qui inaugura le nécrologe. Elle y fut suivie en peu d'années de plusieurs membres de la seigneurie de la cité ; le 28 septembre 1397, un des plus notables citoyens de Metz, Jean de Gournay, chevalier, en faisait choix par son testament pour y recevoir sa sépulture, et bien peu de temps après Bertrand lui-même venait prendre sa dernière demeure dans l'église bâtie par ses soins. Le nécrologe des Célestins, reproduit par extraits dans *Metz ancien*[1], et dont une grande partie se retrouve identiquement dans notre manuscrit, en donne le récit en ces termes :

« Dans ceste meisme année 1397, la vigille saint Michiez l'arcange, trespassait le ss[r] Jehan le Gornay chevallier que manoit daier S[t] Supplixe et eslit la sepulture de son corps seians, dont Bertran lou Hungre nostre fondour fut moult joïeux et vint ledict Bertran seians et

[1] *Metz ancien,* par M. le baron d'Hannoncelles, t. I, p. 179. — Le mss. précité, p. 71.

Digitized by Google

amoinoit Jehan lou Hungre le josne, son fils et Jean Piedeschalt[1], fil dame Isabel Piedeschalt sa suer, et avecq aultres personnes. Lequeil Bertran demandoit à Fr. Symon Bonhome procurour pour le tempts se dont, où il luy sembloit bon que le dict ssr Jehan fust seveli et le dict procurour respondoit là où il plairoit au dict Bertran et le dict Bertran respondoit que c'estoit ung des plus valants homes que fust a Metz et que on debvoit le sevelir devant le grant altey qui etoit pour le tempts et li fut octroyé. C'est en avant du grant cuer lequeil n'estoit point adoncq ancores construit entre les chapelles, là où le prebstre s'arreste quant il done de l'iawe benoitte a peuple après sa messe. Item celle meisme eure demandoit le dict Bertran où ly meisme seroit seveli quant il seroit trespaissé, et Jehan lou Hungre son fil dessusdict ly respondoit : « Peire, il n'est pas ancor temps ; ancor y re- » tornerez vous bien. » Et il respondoit devant tous qu'il estoit tempts d'eslire sa sepolture, car il ne revinroit plus seians. Et adonc il eslit sa sepolture devant le grant alteit, c'est assavoir dessoubs les pies du prebstre quant il chante messe, et sambloit par les parolles dudit Bertran qu'il savoit aulcunement qu'il approuchoit à la mort car oncques plus ne vint seians tant qu'on le appourtoit pour sevelir, et semblablement Jehan lou Hungre et Jehan Piedeschalt dessus dicts eslirent lour sepolture as senestre dou grant altei en costé l'ung de l'aultre, en disant que ils avoient esté compaignons d'airmes à lour vie et aussy le seroient après lour mort, et ainsy advint,..... etc. »

Les pressentiments de Bertrand le Hungre ne l'avaient pas trompé quand il avait parlé de sa mort prochaine.

[1] Jean II Piedeschault, fils de Nicole Piedeschault, maître-échevin en 1341 ; il fut le dernier de sa race.

Digitized by Google

Le 25 décembre il venait prendre la place qu'il avait marquée.

Le manuscrit de la bibliothèque donne à ce sujet les détails suivants :

« ..... Car dès ce tempts lay il encommensoit à cheoir en flavetey et debilitey qu'il fut contrainct de se tenir en son osteil pourtant ausy qu'il etoit fort viez, car comme dist est en la commencement en le second article de ce presant lyvre sa feme de la quelle il avoit heus xiiij enfans, c'est assavoir vj filz et viij filles fut morte l'an m iij^{c} xlviij après la quelle il neust point daultre et par ainsi il demouroit xlix ans en veufvetey ; donc il n'estoit pas trop josne et sy advint quil cheut en maladye de la quelle y morut. Et ansy li estant an celle maladyè demandoit et prioit R. P. freires Pier Guerou vicar de R. P. freire P. Poquiet provincial qui pour le temps de don etait en la visitation don monasteire de céans et à freire Simon Bonhomme priour dudict lieu et à freire Estienne de Liverdun à freire Ulry Salomon et à tous les freires qui present etoient, que apres son decept ils ne se lassassent point à célébrer la solemnitey de la presentation de la glorieuse vierge Marie[1] laquel demande li fut octroiee et promise par tous les freires. Et fut confirmé par le dict

[1] Bertrand avait reçu en 1381 de Philippe de Maisière, jadis chancelier du roi de Chypre et retiré au monastère des Célestins de Paris, l'office de la présentation de la Vierge récemment institué en France, avec prière de le faire célébrer dans sa chapelle et partout où il pourrait le faire recevoir. Bertrand s'y employa avec tant de zèle, qu'après l'avoir fait établir dans l'église des Célestins et dans sa paroisse Saint-Étienne, il donna aux quatre ordres mendiants certains revenus pour les porter à le fonder également dans leurs églises et finit par faire adopter cette dévotion dans presque toutes les églises de Metz. (Lutange, an 1381.— D. Calmet, *Hist. de Lorr.*, p. 621.)

Digitized by Google

vicair Pier Guerou et adonq fit le dict Bertran son testament et donoit a priour et à couvent de seans xxiiij# de Metz de cens, chescun ans sus tous ses wagieres lesquel xxiiij# les hoirs du dict Bertran paiont toujours en nostre main jusquetant qu'ils nous assignont xxiiij# en xxv# de Metz de cens que le mair et la communauté de Noveant sus Mezelle debvoit chescans à Noel et à la sainct Jehan. Et non point loingtemps après selon lordonnance de Dieu approuchait à l'eur de la mort laquelle nul home peut eviter; à la quelle heure fuirent presants le dict freire visiteur ; le dict fr. Bonhomet priour et les freires desus només en recomandant son ame et en faixant les recomandations que il apartient, et aprez tous cez sacrements recus il rendit son ame a Dieu le jour que nostre redemptour descendit. »

Ce qui suit se retrouve à peu près mot pour mot dans le nécrologe des Célestins :

« Morut Bertran le Hungre lou jour de la nativiteit Nostre Seignour entre vj et vij eures apres midy et fut apourté seians honourablement et fut mis et ensepveli là où paravant il avoit eslu sa sepolture devant l'altey en la baisse esglise et fut la posé par l'espace ix ans ou environ jusque tant que le grant cuer fut édiffié et consacré et fut de celluy lieu translaté dessoubs les piés du prebstre quand il dit grant messe auci comme loing temps apres [1] Jaicomin lou Hungre fil du dict Bertran y fut aussy seveli en meisme sairqueu que son peire est..... etc..... »

Après la mort de Bertrand, la faveur dont jouissaient les Célestins ne fit que s'accroître. Leur église devint le lieu de sépulture le plus recherché, et en peu d'années ses murailles et son pavé furent couverts d'épitaphes où se

[1] En septembre 1412.

Digitized by Google

lisaient les noms des Baudoche, des de Vy, des Louve, des Gournay, des Mortel, des Noiron, des Piedeschault, des d'Esch, des Warise, en un mot d'une grande partie de la meilleure noblesse messine, sans compter les le Hungre, qui vinrent, jusqu'au dernier, confier leurs os à l'église construite par la piété de leur aïeul.

En même temps que les familles messines venaient prendre leur sépulture dans l'église des Célestins, par un sentiment de piété tout naturel, elles cherchaient à y perpétuer par des fondations les prières que réclamait l'intérêt de leurs âmes, de sorte que la maison se voyait enrichie de quelque cens ou de quelque domaine par chacun des hôtes funèbres devant lesquels elle s'ouvrait. Ainsi, en s'arrêtant aux premières années qui suivirent son établissement, nous trouvons dans ses archives les traces des fondations suivantes[1] :

Le 13 juillet 1390, dame Poince de Vy, femme Jehan Brady, du Champ-à-Seille, lui donne 1000#, une créance de 400#, garantie par deux maisons, et tous ses meubles.

Le 10 août 1400, Alison, femme Jehan dou Mon, *le salnier, qui morut darier le petit Saint Nicolas,* donne sa maison pour fonder son anniversaire.

En 1411, Anels de Verdun et Marguerite Busson ; — en 1421, dame Isabelle le Hungre, femme Nicole Noiron, chevalier ; — en 1422, Majaussate, femme Jean Beillat, le pêcheur, y fondent leurs anniversaires ; — en 1425, Jaicomatte, femme Jehan L'hermite, le charpentier, lui laisse tous ses biens ; — en 1430, Marguerite Noiron, femme Colin Paillat, l'aman, lui donne 50# ; Guercire Hurel 40# ; — en 1431, Valtrin, de Saint-Nicolas, le tanneur, lui laisse deux maisons ; — en 1433, Isabelle Drowin, femme Jehan Brady, ch^r^, lui fait don de 150# ; — Jeannin Bauche, le

[1] Fonds des Célestins. — Carton des fondations.

Digitized by Google

marchand, de 100#... mais arrêtons là cette nomenclature.

Citons seulement encore Jehan de Vy qui, quelques années plus tard, pour augmenter la fondation de la haute messe de Notre-Dame, fondée par son aïeul Bertrand le Hungre, donne au couvent ses dîmes de Gras, Glatigny et Retonféy, le 13 avril 1448; puis, le 19 février 1449, deux maisons et quarante-cinq parcelles de terre à Magny et à Pouilly, à la condition qu'il sera prié pour le repos de son âme et de celles de ses quatre épouses successives.

Puis viennent, à la fin du quinzième siècle, les Roucelz qui font choix de l'église des Célestins pour leur lieu de sépulture et y multiplient les plus généreuses donations.

De ces dispositions favorables de la population messine en faveur des Célestins, dispositions qui, on le voit, étaient communes à la noblesse et à la plus simple bourgeoisie, résulta nécessairement une grande prospérité pour leur maison[1].

Mais, dès que cette prospérité le leur permit, les frères Célestins mirent un zèle louable à agrandir et à embellir leur église et leur monastère. En 1404 ils acquirent la maison du seigneur Jacques Mortel, la détruisirent et, le

[1] Leurs revenus, inscrits sur un *catalogue* conservé aux archives de la Moselle, s'élevaient en 1528 aux chiffres suivants :

Titres généraux.

Somme totale des censines en argent....	iiij^{c} xiiij# x$\mathcal{S}$ iiij$^{\mathcal{R}}$
Argent sans charges.....	vij lvij
Argent pour les édifices.....	m v v xij
Argent pour les ornements.....	iij vi
Censines de vin.....	ij septiers.
Censines de blé.....	x quartes.
Vignes.....	vj jornaulx.
Maisons.....	ix
Censes.....	ij de vignes.

Digitized by Google

19 mai 1404, firent poser la première pierre d'un chœur, lequel, avec deux nouvelles travées formant collatéral, devait complétement changer l'aspect de leur église, et en faire un des beaux monuments religieux de la cité. Il est probable qu'en ce moment, où des constructions aussi importantes exigeaient des dépenses considérables, la pieuse charité des Messins ne leur fit pas défaut; mais ils trouvèrent en même temps assistance chez deux princes étrangers, dont l'un avait été ennemi et prisonnier des Messins, mais qui s'était franchement réconcilié avec eux. Ce prince était Robert, duc de Bar, qui avait déjà attaché son nom à la construction de la magnifique église des Carmes anciens, et qui voulut faire aussi quelque chose pour une autre église consacrée sous le vocable de Notre-Dame. Il donna aux frères vingt-trois beaux arbres coupés dans ses forêts de Pont-à-Mousson, qui furent amenés par eau à Metz, et servirent particulièrement à faire les stalles du chœur. L'autre prince était Louis d'Orléans, frère de Charles VI, qui, par des lettres en date du 15 juillet 1405, dont l'original est conservé aux archives de la Moselle[1], leur donna un amortissement de cent livres parisis sur les deux mille que le roi, son frère, lui avait accordées pour les distribuer aux églises qu'il lui plairait. Ces lettres commencent ainsi : « *Ludovicus regis quondam francorum filius, dux Aurelianus,* etc. »

Les extraits de la chronique manuscrite contiennent des détails très-intéressants sur les constructions qui s'élevèrent à cette époque. On y trouve, en particulier, plusieurs noms d'artistes qu'il est bon de recueillir pour l'histoire si incomplète des arts messins au moyen âge. Ainsi, il est dit que « Rousselot le varrier fit les varines de la nouvelle esglise et du secrétaire, et ait pour la

[1] Fonds des Célestins. — Titres généraux.

Digitized by Google

fesson et por les effigies xxij# et x$; » que « Jehan Visaige (sculpteur), fit l'amoire de bois quest sur l'atel où on met les reliques et images; » que « Hezelin Gueste avec Willemin son compaignon qui tuit ij sont hugiés en nous sièges (c'est-à-dire représentés sur les stalles), acomencerent ledit owraige, et la fesson des dessus dits sièges montoit à lxix# et xiij$ messins; » que « maître Andreu, de Strasbourg, le poinctre et Cowelin son parent firent la painture sur l'armoire, sur la sépulture de Jean Piedeschault, et la remanbrance du sepulche Jesus Cris qui est en costé de l'altel S^t Pier Celestin en ung tablet à mur. » — En 1412, maître Andreu vint à mourir et Cowelin lui succéda dans les fonctions de peintre ordinaire de la maison; c'est lui qui peignit à ce titre la *remembrance* de Bertrand le Hungre et de son fils Jacquemin, avec la date en chiffres arabes, 1412.

On y voit, aux dates 1413 et 1417, une très-curieuse description de l'autel, et de la colombe qui contenait les saintes espèces; à la date 1432, on y trouve constatée une disposition acoustique singulière: c'est une garniture de pots en terre mise tout à l'entour du chœur pour lui donner plus de sonorité. Mais la chronique fait bon marché de ce prétendu perfectionnement, qui, paraît-il, ne produisit rien que de mauvais[1].

On y voit le nom des « massons » qui firent le portail sur la rue, Mathieu et Jehan de Sorcey, du sculpteur Wiry, qui fit les images de pierre et de bois qui se trouvaient sur ce portail; des peintres, Henry et Jacomin

[1] Lors de l'appropriation de l'église à sa destination dernière, M. le commandant Soleirol, chargé de la direction des travaux, avait été frappé de l'existence de ces poteries, de l'utilité desquelles, peut-être, il n'avait pas pu se rendre compte. L'explication en est donnée de la manière la plus complète.

Digitized by Google

Camay, qui firent « la belle remembrance de la passion de Nostre Seigneur en le chapitre » aux frais de Nicole Louve, et la « Résurrection, » à ceux de Jehan de Vy.

Mais toutes ces dépenses, faites avec un sentiment artistique remarquable, n'empêchaient pas que l'ensemble de l'église ne fût singulièrement déparé par une fâcheuse circonstance. Il existait une différence des plus choquantes entre l'axe du chœur et celui de la nef. Faute incroyable, sans doute, mais pour laquelle on ne se sent pas le courage d'être sévère en présence de l'aveu qu'en fait la chronique et des conséquences qu'elle entraîna pour son auteur. « Et pourtant qui n'y avoit encore pas » de pourtal sur la rue, le masson qui avoit faict le grant » cuer, ne veoit point la ligne de la rue... et il fut » trovey que l'esglise etoit tortue. Car le grand cuer n'est » pas bien droit à l'oposite dou portal qui fut fait après, » et veult on dire que le dit masson qui avoit fait le dit » cuer, quant il vit celle faulte, il en morut de duel et » de tristesse de la desplaisance que il en avoit... »

Ainsi, pour résumer toutes les indications contenues année par année dans la chronique, voici, en quelques lignes, la chronologie de l'histoire monumentale des Célestins :

En 1371-72, première reconstruction de la primitive chapelle ;

En 1375-76, nouvelles constructions qui portent de trois à six le nombre des travées ;

En 1378, construction de la moitié du cloître, du chapitre, du réfectoire et autres offices ;

En 1404, fondation du chœur. Le jour de la Toussaint 1407, sa dédicace ;

En 1407, construction de la sacristie, de la bibliothèque. Achèvement de la maison ;

En 1409, construction du collatéral droit de l'église ;

Digitized by Google

En 1410, construction des voûtes du cloître et du chapitre;

En 1419, établissement d'un cimetière devant l'église;

En 1437, achèvement du portail sur la rue.

Les plans qui accompagnent la chronique donnent bien exactement ces diverses dispositions dont la dernière devait avoir une durée de trois siècles, sans modifications, car le rétablissement des lieux claustraux, qui se fit en 1522, eut lieu sur le plan primitif.

La maison des Célestins avait dans la ville un bon renom de piété et de régularité. Meurisse lui rend cet hommage, et tout prouve qu'il était mérité : l'empressement des familles messines à y choisir leur sépulture, la place qu'elles lui donnent dans leurs dispositions testamentaires, sont le témoignage de l'estime que ces religieux avaient su mériter. Les fidèles étaient attirés dans leur église par les indulgences qu'à plusieurs reprises y avaient attachées des bulles des souverains pontifes [1]; ils l'étaient aussi par la réputation dont jouissait une statue miraculeuse de la Vierge, qui, pendant les quatre siècles qu'elle resta sur leur autel, ne cessa pas d'être entourée des marques de la plus confiante ferveur [2].

La prospérité des Célestins alla en s'accroissant pen-

[1] Les archives départementales conservent encore des bulles de 1413 et de 1523 qui accordent des indulgences pour la visite de l'église des Célestins; une bulle d'Innocent X, du 9 décembre 1652, qui y érige la dévotion des sept autels, comme à Saint-Pierre de Rome; une bulle de Nicolas V, en date de 1448, qui leur accorde divers priviléges.

[2] Cette vierge, statue en pierre d'une belle exécution, fut recueillie à la Révolution par une personne pieuse des mains de laquelle la reçut le respectable M. Morlanne, dont la maison était, il y a peu d'années, un véritable musée religieux. Comme le souvenir du P. Beauregard, célèbre jésuite messin du dernier siècle, est rattaché à cette vierge par un fait miraculeux conservé par la tradition et

Digitized by Google

dant un siècle, et au commencement du seizième siècle leur maison comprenait plus de vingt religieux. Mais différentes circonstances fâcheuses, et peut-être aussi une administration peu intelligente, ne tardèrent pas à amener sous leur apparente richesse de sérieux germes de ruine. Les Bénédictins, dans leur Histoire de Metz, comptent parmi ces causes de ruine les ravages des Lorrains à la fin du quinzième siècle, les courses des ennemis au seizième siècle et divers autres événements semblables. Cependant il semble que ce monastère était encore, en 1552, dans sa prospérité, et que ce n'est qu'alors que le premier coup lui fut porté. Treize maisons lui furent prises tant pour l'établissement du retranchement de Guise que, un peu plus tard, pour la construction de la citadelle [1]. Les religieux ayant activement réclamé contre cette spoliation, le roi Charles IX leur conféra, en mars 1569, divers priviléges pour les dédommager de la perte qu'ils avaient subie; mais les lettres du roi n'ayant eu que peu d'effet, ils réclamèrent de nouveau, et Henri III chargea, le 18 décembre 1585, le président Viard de faire une enquête à ce sujet. L'affaire traîna en longueur et, le 16 décembre 1588, les Célestins durent adresser une protestation au clergé qui les avait compris pour leur part dans une contribution générale, protestation dans laquelle ils faisaient connaître leurs priviléges et se défendaient de toute imposition.

Ils obtinrent, le 14 janvier 1609, des lettres patentes

reproduit par son biographe, M. Morlanne, avant de mourir, en fit don aux pères jésuites de Saint-Clément, dans la maison desquels elle est vénérée.

[1] Voir aux archives départementales toutes les pièces relatives à cette affaire, et les lettres patentes des différents souverains qui se sont succédé.

Digitized by Google

de Henri IV qui exemptaient de la lourde charge des logements militaires « toutes les maisons appartenant aux » Célestins, en raison des pertes qu'ils avaient subies par » le fait de la construction de la citadelle », et, en date du 8 août 1609, de nouvelles lettres pour confirmer cette exemption et ordonner au duc d'Epernon et au sieur de Montigny d'y tenir soigneusement la main. Louis XIII confirma leurs priviléges par des lettres patentes datées du 6 mai 1618, puis du 9 décembre 1634. Un arrêt du grand Conseil, en date du 4 juillet 1643, déclara de nouveau qu'ils étaient exempts de « toute imposition et » cotisation. » Une lettre du roi, en date du 14 août 1644, donna au maréchal de Schomberg l'ordre exprès de ne les inquiéter en rien; Louis XIV donna le même ordre par des lettres patentes du 4 février 1647, et signées: *par le roy, la reine régente, sa mère.* Enfin, le 28 juin 1692, un arrêt du parlement de Metz, promulgué sur arrêt du conseil du roi du 12 août 1691, déclara que les Célestins étaient maintenus en jouissance de leurs droits et priviléges. Mais ce fut là le dernier acte qui les tint hors de la règle commune, et deux ans plus tard il leur fallut se soumettre au droit d'amortissement de la propriété de main morte, fixé pour eux à 4715 ℔ 15 ₶ 9 ₰. En 1704 ils eurent de nouveau à payer ces droits, et en 1740, ils s'élevèrent à près de 13000 ℔, dont les reçus existent aux archives, signés d'un nom justement respecté parmi nous, Dupré de Geneste. Puis vint la construction des casernes de Coislin qui les força à rebâtir sur un nouvel alignement les maisons de la rue du Cambout qui leur appartenaient. Enfin, la déplorable idée de reconstruire à neuf leur maison et de remplacer le vieux couvent de Bertrand le Hungre par un vaste édifice de style moderne, vint mettre le comble à leurs embarras financiers. De tout l'ancien monastère, ils ne

Digitized by Google

laissèrent debout que l'église, et érigèrent cette grande et maussade construction à deux étages, ouverte de dix-neuf fenêtres de façade, où est maintenant installé l'arsenal du génie. Ce fut là le dernier coup porté à la prospérité du couvent.

La gêne causée par cette mauvaise administration avait abaissé constamment le nombre des religieux, et il était tombé, dès 1763, au nombre misérable de cinq, savoir : les frères Thirion, prieur, Durand, sous-prieur, Perret, Grandjean et Chardon.

L'état de malaise et de gêne où se trouvaient les Célestins de Metz, n'était pas une exception dans leur congrégation. Il semblait qu'elle eût fait son temps, et que le souffle puissant qui animait tant d'ordres religieux restés bienfaisants et illustres comme dans leurs premiers siècles, se fût retiré d'elle. Une note manuscrite qui suit la *Chronographie des Célestins*, contient, sous le titre de *Mémoire pour l'Histoire ecclésiastique*, le récit suivant des mesures à la suite desquelles sa suppression eut lieu.

« La congrégation des Célestins de France n'est com posée que de vingt maisons. Leur chapitre général s'étant assemblé le 2 du mois de décembre 1770, à Mantes-sur-Seine, en présence de l'évêque de Rhodes, nommé commissaire du roi, pour y présider, il a résulté, qu'attendu l'impossibilité où sont ces religieux de retourner, par une réforme, à leur premier institut, S. M. leur a fait défense de recevoir des novices, et conséquemment il a été pris des mesures relatives à leur état actuel, et arrêté que leur général ne pourra donner, à l'avenir, aucune obédience, n'avoir aucun droit sur le temporel des maisons, qu'il sera nommé des procureurs pour un an seulement dans chaque communauté.

» Par un arrêt du Conseil d'État du 21 mars 1771... Sa Majesté permet aux Célestins de demeurer dans leurs

Digitized by Google

monastères jusqu'à leur décès ou jusqu'à ce qu'il y ait été autrement pourvu. Enjoint au surplus, Sa Majesté, aux archevêques et évêques dans les diocèses desquels sont situés les biens de cet ordre, d'envoyer incessamment à M. l'évêque de Rhodes, commissaire qui a présidé à leur dernier chapitre, tous mémoires, projets et renseignements nécessaires tant sur l'état spirituel et temporel des maisons de l'ordre que sur la nature de leurs biens et sur la destination qui, s'il échet, pourroit en être faite[1]. »

Monseigneur de Montmorency, évêque de Metz, comprit qu'une communauté, réduite à un si petit nombre, n'avait plus de raison d'être, et qu'il y avait même impossibilité pour elle à satisfaire au service des fondations. Il provoqua donc près du roi la suppression de la maison des Célestins, en demandant que le produit de la liquidation fût affecté à la dotation du séminaire de charité de Saint-Simon. La suppression fut ordonnée le 9 décembre 1774; les cinq religieux restants reçurent une rente viagère de 1500# avec laquelle ils furent autorisés à terminer leur vie sous l'habit de prêtre séculier, et la liquidation des biens fut confiée à l'abbé Hémetout, par arrêt du Conseil en date du 8 mai 1775.

La ruine imminente vers laquelle marchaient les Célestins était cachée sous une apparence de fortune encore imposante. Car tous leurs anciens domaines leur étaient restés; mais grevés de dettes et de charges écrasantes. L'inventaire dressé contradictoirement par le liquidateur et par les religieux, le 28 mai 1775, constate qu'à cette

[1] La suppression des couvents des Célestins se fit successivement. Celle de la maison de Paris eut lieu en 1779. Leur charmante église et leur monastère furent attribués aux Cordeliers; mais ces derniers n'y restèrent pas longtemps et rentrèrent dans leur première maison.

Digitized by Google

date le monastère possédait 29 maisons à Metz, peu importantes, il est vrai, puisque l'ensemble de leurs locations ne dépassait pas 5000#; 16 pièces de terres et de vignes, louées ensemble un peu moins de 1000#; 9 métairies à Ancy, Ars, Scy, etc., formant 206 mouées et demie; 10 fermes, représentant près de 500 hectares; 105 cens en argent, 13 en vin et quelques-uns en blé. Mais à la suite de cet actif venaient un grand nombre de rentes passives et de cens passifs, du remboursement desquels le liquidateur s'occupa activement. Tout fut vendu publiquement, la bibliothèque contenant 2000 volumes, le mobilier qui était chétif et piteusement dépareillé, tout, enfin, jusqu'aux cendres du feu.

Puis, le 7 septembre 1778 parurent des lettres patentes du roi Louis XVI, qui disposèrent définitivement du reliquat, encore assez important. Le roi attribuait 3000# de rente au séminaire Saint-Simon, 1200# de rente viagère à chacun des quatre frères restants. Il consacrait une rente de 2400# à donner des bourses à six fils de gentilshommes pauvres pour les élever de sept à seize ans, et une autre de 1800# à l'éducation de six jeunes filles nobles dans des couvents, de sept à dix-huit ans. 15000# étaient consacrées à la libération des dettes de l'hôpital Saint-Evre, les bâtiments claustraux étaient laissés à la disposition de l'évêque, et le service des fondations de messes, au nombre de près de 600, transporté au séminaire.

Dès le jour du départ des Célestins de leur monastère, celui-ci s'était trouvé en situation de répondre à un besoin sérieux. Le 4 février 1774, le feu avait pris à l'hôpital militaire, et la destruction de ce magnifique établissement avait été presque complète. Les soldats malades avaient trouvé un asile provisoire dans l'hôpital des pères de Saint-Georges; mais cet asile était insuffisant et l'encombrement des malades causait de graves préoccupations.

Digitized by Google

Les vastes constructions des Célestins pouvaient être utilisées de la manière la plus heureuse pour venir en aide à cette situation fâcheuse. Aussi furent-elles rapidement appropriées à ce nouvel usage, et elles le remplirent pendant deux années environ, jusqu'à ce que l'hôpital militaire, sorti de ses ruines, eût été rendu aux malades de la garnison. Ce fut le 16 décembre 1776 que cette occupation temporaire cessant, la maison fut remise au régisseur général des biens du couvent, l'abbé Hémetout, au nom de Monseigneur l'Évêque. Un capitaine d'artillerie continua seul à en occuper une partie, au prix annuel de 208ᶠ.

Après quelques années, pendant lesquelles le monastère des Célestins ne semble pas avoir été beaucoup utilisé, intervint entre l'évêque et le roi un arrangement en vertu duquel il fut de nouveau occupé par un service public.

D'après cette convention, l'abbé Hémetout en fit, le 13 août 1785, la remise à M. l'intendant Dupont, chargé d'y installer le *magasin des effets de campements du Roy,* et diverses modifications[1] furent aussitôt introduites dans les dispositions du couvent. D'abord, comme une partie de la maison restait sans emploi, elle fut divisée en lots et vendue à des particuliers ; ensuite on établit un nivellement général dans tout le terrain, et comme l'église et le cloître se trouvaient environ de deux mètres en contrebas des bâtiments conventuels et du jardin, on racheta cette différence par deux mètres de remblai, qui déshonorèrent dès lors l'église en rompant l'harmonie de ses proportions et en lui donnant cette apparence écrasée qui nous a choqués en elle. Puis on posa un plancher à égale hauteur du sol et des voûtes. Les vitraux dispa-

[1] Plan de 1785, aux archives de l'arsenal du génie.
Plan de 1811, idem.

Digitized by Google

Plan de la maison cy-devant des Célestins et des parties adjacentes en 1785.

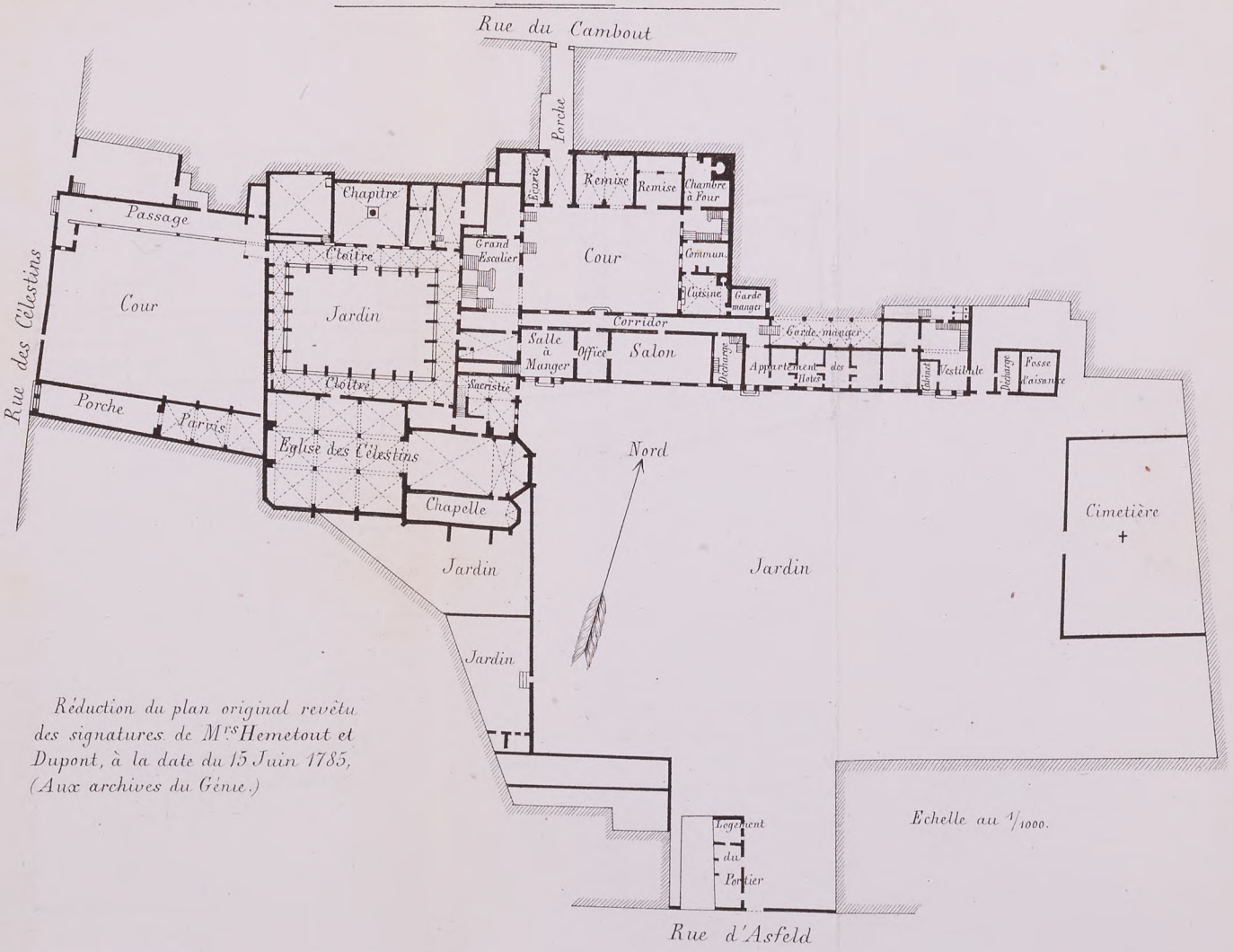

Réduction du plan original revêtu des signatures de Mrs Hemetout et Dupont, à la date du 15 Juin 1785, (Aux archives du Génie.)

Lith. Etienne, r. Serpenoise, 59, à Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

rurent et furent remplacés par de la maçonnerie. Les autels de pierre et les tombeaux[1] furent brisés, les stalles, la chaire et le reste du mobilier vendus. Enfin l'église de Bertrand le Hungre précéda de huit ans les églises ses sœurs dans une désolation et un abandon qui, pour ne pas avoir été inspirés par une même fureur sacrilége, n'en furent pas moins complets. Les souvenirs de piété qui y vivaient encore, le respect dû à dix générations des familles les plus illustres de Metz qui lui avaient demandé leur dernier asile, furent impuissants à le préserver de la dévastation. On en fit un obscur magasin.

La Révolution ne modifia rien à la situation du couvent des Célestins, sinon qu'au lieu d'en être locataire, l'État en eut la propriété. Le service des campements y resta jusqu'en 1811, année où, par décision impériale, il fut attribué à l'arsenal du génie, créé par ordonnance du 2 février 1808, mais dont la réalisation avait subi quelques retards. Le génie en prit possession le 25 mars 1811 et y installa immédiatement ses services. Le cloître fut détruit ainsi que la chapelle Saint-Sébastien, à la place de laquelle on planta un jardin, et l'église se transforma en forge. La caserne de la compagnie d'ouvriers fut établie dans les bâtiments voisins de la *rue des Célestins,* rue qui venait d'échanger son nom contre celui de *rue de la Gendarmerie,* et dans une maison voisine qui avait été détachée du couvent en 1785 et qui fut rachetée avec cette destination. L'établissement prit alors l'aspect que nous lui voyons encore, sauf quelques constructions neuves qui s'élevèrent peu à peu, aspect qu'un

[1] Nous avons retrouvé dans les décombres provenant d'une fouille faite dans l'abside, un grand nombre de fragments de clochetons, de pinacles, de petits chapiteaux qui ne donnent que trop de preuves de cette brutale destruction. Du reste, nous savons bien qu'il n'en faut accuser que l'esprit de ce temps si dédaigneux de l'art gothique.

Digitized by Google

plan général d'amélioration heureusement combiné ne tardera pas à modifier sensiblement.

Il faut maintenant parler de l'église et donner quelques appréciations sommaires sur le caractère de son architecture.

Voici l'état dans lequel, à une époque bien voisine de la suppression du monastère, vers 1760, il se présentait aux yeux du visiteur. Cette description nous est donnée par Dom Sébastien Dieudonné, dans un volume manuscrit qui, après avoir fait partie de la collection de Dom Nicolas Tabouillot, appartient maintenant à la bibliothèque de la ville sous le nº 159-72 :

« Sous le parvis de la grande porte de l'église, à droite en entrant, on voit contre le mur un beau mausolée d'ordre dorique, dont le fronton élevé à douze ou quinze pieds de haut est soutenu par quatre colonnes cannelées de même ordre, de six pieds de haut. Elles sont élevées de terre de quatre pieds, tant sur de grandes bases enrichies de sculpture que sur deux consoles dans le milieu, posées sur une grande tombe de marbre noir, mise sur son arête de côté et inclinée contre le mur. Entre les deux colonnes du milieu de ce monument en pierre, on voit l'épitaphe *an 1547*, en caractères gothiques, sur une lame de marbre noir. Sur la frise de l'établissement, au-dessus des colonnes, on lit cette devise : ENDVRER POVR DVRER. Au-dessus de cette frise, dans le milieu du monument, on voit les armes en grand de Heu et de Brandebourg, ayant deux anges assis pour supports [1]. L'écu est surmonté de deux casques affrontés ornés de

[1] C'était le tombeau de Nicolle IV de Heu, fils de Nicolle III, chevalier, maître-échevin en 1485, et de Marguerite de Brandenbourg, lequel fut chambellan de Charles V, maître-échevin en 1528 et aman de Saint-Jean, et mourut sans alliance le 25 août 1547.

Digitized by Google

leurs lambrequins, et de chaque côté sont les alliances de cette maison [1]. » Viennent ensuite deux autres descriptions de tombeaux des familles l'Escot et Roucelz : il est dit que les épitaphes sont ornées de très-belles sculptures sur marbre gypseux.

« A l'entrée de l'église, à droite, il y a un beau bénitier, en cuvette ovale de deux pieds de long, large d'un pied et haute de dix pouces, de marbre brèche vert de Campan mêlé de brun et de blanc très-beau. A l'entrée du chœur on voit une statue, de grandeur naturelle, représentant sainte Anne assise, tenant sur son genou droit la sainte Vierge assise à moitié sur le genou de sa mère. Dans cette attitude, la Vierge tient de sa main droite la main gauche de l'enfant Jésus, nu et debout, ayant le pied gauche sur la cuisse gauche de sainte Anne et le pied droit sur le genou gauche de la sainte Vierge. L'enfant Jésus, caressé par sainte Anne, qui l'envisage avec une satisfaction bien exprimée, semble aimer mieux retourner avec sa mère à laquelle il tend les bras. Ce groupe est original pour les attitudes. » Puis vient la description d'un grand tableau représentant le vœu de Louis XIII, et par conséquent moderne, qui est dit « être de bonne main. »

« L'église des Célestins est fort humide et très-obscure. Elle est d'une figure singulière : la nef est soutenue par quatre piliers carrés, arrondis sur les angles. Les voûtes des collatéraux sont aussi élevées que celles de la nef, de vingt-cinq pieds au plus. Le maître-autel, placé dans le fond du chœur, est remarquable par sa belle dorure et sa composition. On voit au milieu du chœur un beau lutrin en cuivre, posé sur un socle de marbre gypseux. Trois figures, qui sont la foi, l'espérance et la charité,

[1] Voir le *Recueil des épitaphes* de D. Séb. Dieudonné. Bibl. de Metz, mss.

Digitized by Google

sont droites, adossées et servant de base audit pupitre, dont le porte-livre est placé au-dessus des figures et tourne à volonté. Cette pièce est remarquable.

» Dans la sacristie il y a un monument ancien, espèce de retable d'autel, dont la belle dorure et les attitudes des figures sont remarquables. C'est une descente de croix enfermée dans une espèce de boîte de quatre à cinq pieds de hauteur sur trois de large. »

Le plan de l'église et ses dimensions sont donnés approximativement. Du cloître, il n'est rien dit, sinon « qu'il est du quatorzième siècle, et rempli de monu- » ments. » L'auteur donne ensuite une description intéressante de la salle capitulaire.

« Le chapitre de ce monastère, qui est de trente-cinq pieds de profondeur sur quarante de large, forme une chapelle bien voûtée, dans laquelle on voit de belles peintures dans tout le fond. La voûte est portée sur un seul pilier auquel est incrusté un pupitre de pierre... La hauteur est de dix-huit pieds sous voûte. Les peintures forment deux tableaux: Le premier contient le calvaire, à droite ; le second représente le mystère de la résurrection, à gauche. Ces peintures sont à fresque. Le second est sur un beau fond d'or... La croix du Sauveur a dix pieds de haut. Toutes les figures qui accompagnent ces tableaux sont de grandeur naturelle et remarquables par la singularité des habillements. Au bas du premier tableau on voit les armes des *Louve*..... »

Au moment de la démolition qui vient de se faire, l'étude de l'architecture de l'église donnait encore lieu à des remarques intéressantes. En voici quelques-unes empruntées, en partie, à des notes descriptives que notre confrère, M. Aug. Prost, a réunies pour une étude générale sur les monuments de Metz, et qu'il a mises, avec le plus aimable empressement, à ma disposition.

Digitized by Google

La voûte du chœur (construit de 1404 à 1407), était abattue. La crête des murs latéraux était abaissée de près de deux mètres, de manière que la pointe des ogives des travées était coupée. A cette hauteur, un toit avait été établi sur une charpente et un plancher posé à peu près à demi-hauteur. Les contre-forts qui soutenaient les murs à l'extérieur étaient ainsi coupés par le haut. C'était par cet ancien chœur qu'avait lieu l'entrée de la forge. Dans chacune des travées du chœur était ouverte une lancette ogivale, mais elles étaient murées, et les meneaux, ainsi que le réseau, avaient disparu de la plupart. On pouvait cependant reconnaître, à l'une de ces lancettes, moins mutilée que les autres, que les meneaux étaient sans bases et sans chapiteaux. Il n'y avait pas de chapiteaux non plus aux tores qui encadraient l'ogive, mais au point où la colonnette se courbait pour former l'arc, le tore, rond jusque-là, présentait à sa partie antérieure une petite facette.

Les travées du chœur étaient séparées les unes des autres par des faisceaux de colonnettes: trois entre les travées de l'abside, cinq entre les travées du chœur. Ces colonnettes, vers le milieu de leur hauteur, rencontraient un cordon à moulure saillante qui régnait le long des murs et sur lequel il semble que reposait la base des fenêtres. A ce point de rencontre le cordon, conservant son profil, formait des anneaux autour des colonnes.

Ces faisceaux de colonnettes, très-élancées, soutenaient les nervures de la voûte. La mutilation de leur partie supérieure pouvait d'abord laisser penser qu'on avait détruit les chapiteaux qui les couronnaient; mais la remarque que ces colonnettes affectaient une légère courbure au-dessous de la partie détruite, et présentaient en même temps une facette comme celle du tore, à leur

Digitized by Google

partie antérieure, permet d'affirmer que les faisceaux de colonnettes n'avaient pas de chapiteaux, et qu'elles se courbaient elles-mêmes pour former les nervures de la voûte.

Ainsi, cette architecture de 1504 était caractérisée par l'absence complète de chapiteaux et par la forme des tores, ronds quand ils étaient verticaux, et portant une facette antérieure quand ils formaient des arcs.

Les faisceaux de colonnettes qui séparaient les travées ne laissaient point voir de bases, mais une fouille, pratiquée à deux mètres de profondeur, a mis au jour ces bases, dont l'exécution était remarquable. Ces bases se retrouvaient en partie sur deux socles en culs-de-lampe très-curieux, sur lesquels s'arrêtaient, à hauteur du cordon, les faisceaux de colonnettes de la première travée, au lieu de descendre jusqu'à terre. Cet intéressant détail d'architecture méritait d'être ici reproduit.

La partie située en arrière du chœur, et dont les voûtes étaient intactes, était ce qu'on appelait l'église basse. La voûte avait une douzaine de pieds de moins que celle du chœur. Le relèvement du sol lui donnait l'apparence d'être très-écrasée. Elle se composait de trois nefs égales, ayant chacune trois travées. D'après les dates écrites, la nef du milieu serait celle qui aurait été bénie en 1376, le collatéral gauche daterait en partie de 1389, et celui de droite de 1409[1].

Ces trois nefs étaient si semblables à l'aspect, qu'il eut été difficile d'admettre, si on n'en eut pas eu la preuve écrite, qu'elles n'avaient pas été élevées en même temps.

[1] Mais il avait fallu reconstruire ce dernier en 1649, car une clef de voûte portait cette date. On reconnut, du reste, à un autre signe, lors de la démolition, que la construction était d'une autre époque. La voûte avait sept centimètres d'épaisseur de plus.

Digitized by Google

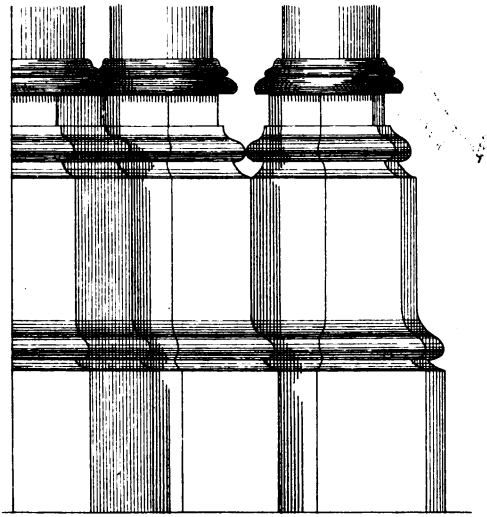

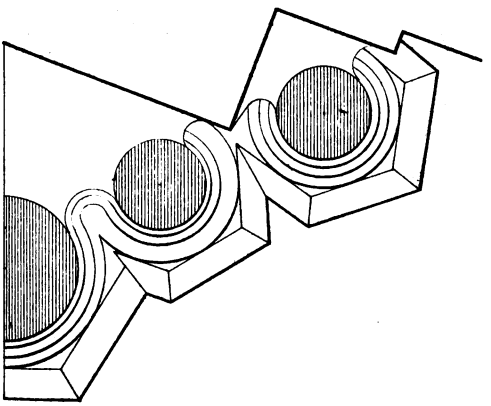

Digitized by Google

Digitized by Google

Dans cette partie de l'église l'ogive était sensiblement construite sur le triangle équilatéral. Il n'y avait pas, en général, de chapiteaux, et les bases étaient enfouies sous le sol. Les nervures des voûtes sortaient des angles des quatre piliers carrés du centre et des pilastres quadrangulaires appuyés au mur. Ces piliers carrés étaient très-bas, de six pieds environ au-dessus du sol, ce qui leur donnait une hauteur réelle de douze à treize pieds. Ils étaient formés par des assises de pierre de taille, et leurs angles arrondis en forme de tore vertical. Ce tore, en se courbant à la naissance de l'arc pour former la nervure de la voûte, s'allongeait quant à son plan de section et formait une petite facette.

Les clefs de voûte étaient, pour la plupart, ornées de jolis médaillons à personnages d'un très-bon style. Quatre ont été sauvés, grâce à l'exquise bienveillance de MM. les officiers placés à la tête de l'arsenal. Ils ont été apportés au musée archéologique de la ville et seront tout à l'heure l'objet d'une description spéciale.

J'ai dit qu'en général il n'y avait ni colonnes ni chapiteaux dans la nef. Cependant on y trouvait exceptionnellement en deux endroits, dans la partie du collatéral gauche bâtie en 1389, des colonnes sur lesquelles reposait la nervure de la voûte. Les chapiteaux étaient ornés de feuillages et surmontés de tailloirs octogonaux.

En avant de l'église, sur la rue de la Gendarmerie, est encore debout la partie qui comprenait le portail et la voûte qui y touche, bâtie en 1420. Cette partie est séparée de l'église par un mur. Elle doit être détruite l'année prochaine.

Les piliers voisins de la nef sont ornés de chapiteaux qui se raccordent à ceux de deux colonnes sur lesquelles viennent retomber les nervures de la voûte. Ces chapiteaux sont remarquables par leur forme évasée et par

Digitized by Google

l'art avec lequel est fouillée la pierre dans les feuilles de chou frisé qui les ornent. Ils sont surmontés de tailloirs octogonaux.

Le peu qui restait de meneaux aux fenêtres indiquait qu'ils étaient en tores ronds, sans chapiteau ni base, et qu'ils formaient deux ogives trilobées géminées surmontées d'une rose peut-être quatrilobée. L'aspect lourd et écrasé de cette nef ne faisait que mieux ressortir l'élégance des proportions qu'avait conservée le chœur, malgré le relèvement de son sol.

J'ai dit que quatre médaillons à figures ornant les clefs de voûte avaient été détachés avec soin au moment de la démolition de l'église basse, et étaient venus enrichir notre musée archéologique. Ces médaillons, qui, par la place qu'ils occupaient, doivent dater de la reconstruction de 1389, sont ronds et ont environ quarante centimètres de diamètre. Ils représentent : le premier, la sainte Vierge assise dans le ciel au milieu du rayonnement du soleil et des douze étoiles, ses pieds appuyés sur la lune. Elle tient dans ses bras l'enfant Jésus qui se presse sur son sein.

Le second, la sainte Vierge couronnée par son divin fils, « *veni amica mea, veni coronaberis.* »

Le troisième, deux personnages couronnés, sous les traits, l'un d'un homme âgé, l'autre d'une jeune femme, séparés par un petit autel et élevant les mains vers le ciel. Je crois y trouver une représentation symbolique du mariage de la Vierge.

Le quatrième, deux saintes, dont l'une est facile à reconnaître pour sainte Catherine, à la roue et à l'épée qu'elle tient dans ses mains; l'autre, qui est sans doute sainte Barbe, tient une croix et une sorte de calice couvert ou de petite tour. Ces médaillons étaient revêtus de couleurs dont les traces sont encore parfaitement recon-

Digitized by Google

naissables: le bleu et le rouge y dominent; l'or y est employé avec une grande richesse.

La fouille qui a été exécutée dans l'abside pour reconnaître la profondeur du sol de remblai, a mis au jour des débris nombreux, mais n'ayant que peu d'importance, tels que des fragments de chapiteaux en marbre de Paros du tombeau des de Heu, tels que des portions de pinacles et de pyramides en pierre blanche très-délicatement sculptés. Enfin, on a trouvé contre le mur une superbe épitaphe du seizième siècle en beaux caractères en relief, dont voici le texte, qui a été donné d'une manière incomplète par M. d'Hannoncelles, dans *Metz ancien* (t. II, p. 233) :

« Devant ce present autel saint Nicolay dessoubs la » tumbe armoiriée des armes des Roucelz gist noble » escuyer s^r^ Jehan Roucelz chlr, en son vivant echevin » du Palais de Metz, fils s^r^ Werry Roucel chlr et de dame » Anne de Bairbay, lequel morut le iiij^e^ jour du mois » d'octobre XDXXI.

» Pries Dieu pour son âme. »

Cette épitaphe et les quatre clefs de voûte ont été déposées au musée de la ville. Nous pouvons nous attendre à le voir s'enrichir d'autres fragments encore, lorsque les nouvelles constructions du génie motiveront, l'an prochain, des mouvements de terre au-dessous du sol actuel.

Nous arrivons, enfin, à parler des monuments historiques auxquels se rattache le nom des Célestins. Voici ce qu'en disent les Bénédictins dans leur Histoire de Metz (préface, p. IX) :

« Au quinzième siècle, Nicole de Lutange, prieur des Célestins, écrivit la chronique de son monastère; il y inséra ce qui s'était passé de remarquable dans le pays messin. Le manuscrit, conservé dans la bibliothèque des

Digitized by Google

PP. Célestins, contient trois parties : 1° un traité des droits que l'empereur avait à Metz, et une liste des maîtres-échevins ; 2° un journal depuis 1396 jusqu'en 1439 ; 3° un recueil d'anecdotes de différentes mains jusqu'en 1525.

» Les Célestins possèdent encore une autre petite chronique qui finit en 1619, et qui peut servir de suite à la première. »

Au sujet de cette seconde chronique, on trouve dans le tome III, p. 215, les détails suivants : « La petite chronique des Célestins finit à la guerre des Parpaillots, en 1619. Elle est d'un protestant messin jusqu'en 1587 ; le reste est d'un catholique, l'un et l'autre personnages tranquilles et de bonne foi. »

La première question à se faire est celle-ci : Est-il possible de découvrir ce que sont devenues ces chroniques, et peut-on les rapprocher avec quelque certitude de cette *Chronographie des Célestins* de la bibliothèque de Metz, qui a servi de base à cette étude? Notre confrère, M. Aug. Prost, qui a suivi avec tant de persévérance et d'érudition les traces de nos chroniqueurs messins, à travers les bibliothèques de l'Europe, a bien voulu me transmettre à ce sujet la note suivante, qu'il a recueillie dans ses recherches parmi les manuscrits messins de la bibliothèque d'Epinal :

« La chronique des Célestins a été brûlée en 1771.
» Elle contenait les faits généraux de l'histoire de Metz
» et les faits particuliers qui regardaient le couvent. Mal-
» heureusement ces détails parurent odieux et désho-
» norants pour l'ordre à un Père Célestin qui a brûlé
» la chronique entière en 1771. »

» Cette note a été écrite par D. Jean-François, en marge d'un extrait de cette chronique que je trouve dans un Recueil de la bibliothèque d'Epinal.

Digitized by Google

» Il résulte d'une description qui accompagne cet extrait que la chronique brûlée en 1771 était un mss. de plusieurs mains, des quinzième et seizième siècles, et qu'elle contenait : 1° les droits de l'empereur; 2° une liste des maîtres-échevins, conforme à celle qui est au commencement de la *Chronique du doyen de Saint-Thiébault*, jusqu'en 1395; 3° la chronique des Célestins, proprement dite, de 1366 à 1525. Cette chronique avait été commencée par Nicole de Lutange, reçu en probation dans le monastère en 1396, et mort en 1439.

» La partie de la chronique allant de 1366 à 1465, était d'une seule et même main dans le manuscrit détruit en 1771. C'était, par conséquent, non pas un autographe de Nicole de Lutange, mais une copie comprenant son œuvre et celle d'un ou de plusieurs continuateurs (1438-1465).

» Le reste du manuscrit était de deux autres mains : l'une pour la partie allant de 1465 à 1508, l'autre pour la partie de 1517 à 1525.

» Dom Dieudonné et Dom Brocq, qui avaient vu au siècle dernier le manuscrit brûlé en 1771, en donnent des descriptions qui ne coïncident pas parfaitement avec ce qui précède. Suivant Dom Brocq, la chronique allait jusqu'en 1550, et suivant Dom Dieudonné elle était dans le manuscrit suivie d'un vieux nécrologe mentionnant les gens enterrés dans la maison depuis 1372. »

M. Auguste Prost termine en se demandant si le manuscrit de la bibliothèque de Metz n'est pas le reste d'une copie de celui qui a été détruit. Il n'est pas, je le crois, difficile de répondre à cette question. Je vais essayer de le faire.

La bibliothèque de Metz possède, dans ses manuscrits (159-72), un volume intitulé : *Mémoires sur Metz, par Dom Sébastien Dieudonné, t. III (ex manuscriptis D. Ni-*

Digitized by Google

colaï Tabouillot), et contenant diverses pièces relatives à l'histoire de notre ville et à ses monuments. Ce manuscrit, si souvent et si utilement consulté, contient, à la page 151, un extrait de la chronique des Célestins dont voici le début :

« Extrait de la chronique du monastère des Célestins » dont la première page commence ainsy :

» Li sire Regnier le Bagues 1307 ;

» Li sire Gille Trabuchat 1311. Si faillont li cheval- » liers. Li sire Thiebalt de Heu 1314, etc..... »

Cinq pages sont remplies par des extraits empruntés à la première partie de la chronique et comprenant des noms de maîtres-échevins avec diverses indications historiques, et elles se terminent par cette observation : « Cette suite des maitres eschevins finit à l'an 1395 en » laquelle année il place *li sire Nicole de Mitry*. »

Vient ensuite la généalogie de Bertrand le Hungre, qui commence ainsi, avec un caractère de parfaite authenticité :

« In nomini patris, etc. — En cestuy present livre trouvereis denomées cials et celles qui sont yssus et descendus de Bertran le Hungre, citains et amans de la cité de Mets et premier fondour dou monastere des Célestins dou covent de Mets, composey et escript par memoire par freire Nicole de Lutange procurour dou dit monastere si come il l'ait oït dire et qu'il en ait esteit informeis par les hoirs du dict Bertran, etc..... »

Cette généalogie occupe six pages ; puis vient une série d'extraits de la chronique proprement dite.

On y trouve, à la feuille 157 (v°), les indications biographiques suivantes, relatives à l'auteur de cette chronique [1] :

[1] Frère Nicole de Lutange appartenait à une famille messine que

Digitized by Google

« Frère Nicole de Lutange fuit ressu pour novice, le jour de la S^t^ Remy, 1^er^ octobre, l'an 1396, et fit profession l'année suivante. .....

» En 1397, le 1^er^ octobre, fit profession f. Nicolle de Lutange, en la quelle année fuit constituey et ordoney procurour de ceians, onquel office ait esteit par l'espasse de xlj ans ou environ, en se exercent loudablement per bonne prudence et bonne discretion en tant qu'il apartenoit à son dit office de procuracion c'est assavoir jusqu'au vij^e^ jour de 7^bre^ l'an 1438 en la quelle il fut constituey priour de seans, per le R. P. en Dieu f. Jehan Bassan après le decès de R. P. f. Ode le roy et perseveroit hounorablement jusqu'au jour qu'il morut, cest assavoir le xvij^e^ jour du mois de mai 1439.... » (Il paraît, par tout cet exposé, que la chronique des Célestins est écrite depuis cette année par une autre main que celle de f. Nicole de Lutange.) *Note de D. Dieudonné.*

Les extraits de la chronique reproduits dans le manuscrit de Dom Dieudonné s'étendent jusqu'à l'an 1531.

On y trouve encore un peu plus loin, et toujours de sa main, une nouvelle reproduction de la première partie du manuscrit des Célestins. Cette reproduction, qui est complète cette fois et sans lacune, est précédée de l'indication que voici :

« Ainsy commence la cronique des Celestins qui fait, ce me semble, dabord le catalogue des maitres eschevins de la ville de Metz dès l'an 1307 jusqu'en 1395 inclusivement, rapportant à chaque année les evenements remarquables qui s'y trouvent. »

Vient ensuite la liste des maîtres-échevins depuis « li

M. d'Hannoncelles dit *(Metz ancien,* II, 172*)* avoir été du paraige de Jurue et une des branches de la famille de la Court. Elle était alliée aux Gournay.

Digitized by Google

sire Regnier le Bagues en 1307 », jusqu'en 1395, année où elle place « li sire Nicole de Metry », et elle est terminée par cette annotation de D. Dieudonné : « Icy finit le catalogue de la suite des maitres echevins de la ville de Metz. C'est dommage qu'il y ait des feuillets perdus qui sans doute allaient plus loin. »

Maintenant, armé des documents contenus dans le manuscrit de Dom Dieudonné, y a-t-il quelque difficulté à répondre à la question posée par M. Auguste Prost sur une identité possible d'une partie du manuscrit brûlé en 1771 avec le manuscrit de la bibliothèque dont nous avons parlé ?

Il n'y en a aucune, et la comparaison des deux textes, pour les parties comprises dans les extraits de D. Dieudonné, permet de répondre dès le début, et sans hésitation, que ces deux manuscrits contiennent un seul et même récit identiquement reproduit de l'un sur l'autre. On pourrait même aller plus loin dans ces conjectures, si l'on voulait admettre qu'une erreur de lecture ou une incorrection d'écriture ait fait confondre un 5 avec un 9 dans la date où, selon D. Dieudonné, s'arrête l'écriture d'une même main dans le manuscrit original. En effet, d'après la note de M. Prost ce serait en 1465 que s'arrêterait cette partie, tandis que dans notre manuscrit elle se prolonge jusqu'en 1469. Mais si l'on voulait admettre cette erreur d'un 5 substitué à un 9, on pourrait ce me semble, sans témérité, en tirer une conséquence assez frappante. D'abord l'écriture est bien évidemment de la fin du quinzième siècle. Ensuite, fait bien digne de remarque, la reliure qui renferme la chronique, renferme, avec elle et à sa suite, une note manuscrite contenant un historique abrégé du monastère, qui paraît évidemment, d'après son style, avoir été écrite par un religieux ; note qui est postérieure à 1771, puisqu'elle contient l'indica-

Digitized by Google

tion d'un arrêt du conseil d'État rendu cette année même. Y aurait-il donc trop de présomption à admettre, en présence de ces faits, que la date 1465 pourrait être lue 1469 dans la note de D. Dieudonné, et à en tirer, comme conséquence, que la précieuse chronique du monastère ayant été lacérée et en partie livrée aux flammes par l'acte irréfléchi et déplorable d'un religieux, ce qui en restait aurait été recueilli, complété par une note historique sommaire, relié à neuf, sous un titre plus ou moins heureux[1] et replacé, sous ce nouveau titre, dans la bibliothèque du couvent, à la suite de cinq autres volumes relatifs à l'histoire ou aux antiquités de cette ville; qu'à la suite de la suppression du couvent et de la vente publique de la bibliothèque ce volume serait passé, au prix modeste de 3ᶠ, prix marqué sur la couverture, dans les archives de l'hôtel de ville, origine indiquée par M. Clercx dans son Catalogue des manuscrits de notre bibliothèque? Quoi qu'il en soit de cette conjecture, que l'on peut trouver hasardée, il est indubitable que le volume intitulé la *Chronographie des Célestins* contient, sinon l'original, du moins la copie d'une partie de la *Grande Chronique des Célestins* par Nicole de Lutange et par ses continuateurs.

Dom Dieudonné nous apprend qu'à la suite de la chronique se trouvait un vieux nécrologe mentionnant les personnages enterrés dans la maison. M. d'Hannoncelles (*Metz ancien,* I, 179) a reproduit la partie de ce nécrologe qui concerne le quinzième siècle, de 1390 à 1496. Nous trouvons, dans le volume manuscrit précité de Dom

[1] Ce volume porte sur le dos le titre : *Monuments précieux — de Metz — tome VI.* Les tomes I, III et V de cette collection sont maintenant dans la bibliothèque de Saint-Dié. (Voir le *Catalogue* de M. Clercx, p. 65). Il n'est point parlé des tomes II et IV.

Digitized by Google

Dieudonné (159-72), la note suivante, qui confirme encore l'existence de ce nécrologe :

« Les eglises ruinées aux faubourg de Metz depuis » l'année après l'incarnation 1552 : Le catalogue suivant » se trouve à la fin *de l'ancien necrologe des Celestins.* »

Vient à la suite l'énumération de ces monuments, chapelles, églises et couvents, au nombre de trente-quatre. Et la note se termine par cet autre renseignement qu'on a le droit de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire : « L'an 1552 fut tiré 15895 coups de canon au siége de » Metz. »

Telles sont les citations relatives aux Célestins que contiennent les manuscrits, si riches en renseignements divers, de la bibliothèque de notre ville.

Digitized by Google

EXTRAITS

DE LA

CHRONIQUE DU MONASTÈRE DES CÉLESTINS

DE METZ,

DE 1371 A 1469.

(Manuscrit de la bibliothèque de la ville de Metz, écriture de la fin du quinzième siècle.)

(MS. — N° 83. — 118.)

Page 1re. — Et après ceu que le dis Bertrand vit et apperçeut la conversation et la bonne devotion tant des deux premiers frères que d'aultres qui furent venanz de France, il prit a avoir plus grande desirr et vouletey dacroitre et de augmenter le lieu et le monastere de seans. Maix il ne pooit avoir plaisse souffisant pour ce faire, maix il acreut lesglise d'une voite encontre orient comme il aparait si apres. Cair aultrement il ne poit faire, et ot assavoir que le dis Bertrand fist abaitre tout la chapelle qu'il avoit fait et edifier primierement et la fit de rechief edifier entre l'an m ccc lxxj et lxxij plus halte quel navoit estet devant et fit faire iij portes, et en celle du meilieu fist led. Bertrand faire une traveuer sus la quelle traveuer lez frères fasoiet loffice divin. Et le grant atel si estoit par terre et estoit aussy ordonnez que lez frères qui estiet suis la ditte traveuer veoiet le prestre et les ministres quant on chantoit la grande messe. Et fit ledit Bertrand faire une vote petite en costé la vote en la quel le grant atel estoit a la partie ver aquilo questoit le secretaire on quel lez frères se revestiet quant il vouloit aller dire messe. Et lez seculiers se teniet par desoub ladite traveur et au demourant de la ditte esglise et les frères alloiet dou dorteur sus la travuer.

Digitized by Google

Page 2. — Et quant la ditte esglise fut edifiée comme dit est, et que elle est icy figurai le dis Bertrand se la fit de rechief dedier par ung evesque prouchour; la quel chapelle demouroit en tel disposition jusque à lan m.ccc et lxxv que le dis Bertrand aquastit la maison Jehan Jaillée en Champ à Saille, en la quel année il fit la dite esglise plus longe et plus large come elle apparoit cy après. Et ce assavoir que avet la terre que led Bertrand avoit donnez àdis frères pour leur vivre come dessus, encor leur donoit il pour chescune pain et vin tant qu'il lour en convenoit et que il en avoit de besoing, etc.

Page 3.— L'an mille ccc et lxxj le vendrey devant feste sainct George lequel vendredy fuit ycelle année le xviij^{e} jour du moix davril fit encor le devant dis Bertrand une aultre donation a dessus dis ij frères par ung escript en arche d'amans de Metz, de la dite chapelle et dez apptenances dicelle et en fut amans Joffroy Dex lamans de Saint Girgones. Et est assavoir que cest donations que escript en arche et la d donation faite par instrument si devant contenue ne fuit que une mesme donation come il appert par lez contenus dicellez lettres. Et des dors en avant venoit led. Bertrand chescun jour oïr la messe Notre Dame en la ditte chapelle, et n'apelloit on la ditte chapelle par celuy temps et par grant temps aprèz.... que la chappelle Bertrand le Hungre....

Page 7. — L'an mille ccc et lxxv le xxiij^{e} jour du moix de juing après le dessès dud. Jehan Jallée, le devant dis Bertrand le Hungre acquestit à hoirs le dessus dis Jehan Jallée la maison devant ditte pour la quel maison led. Bertrand paiet environ la somme de v^{cff} de Metz, tant en acquest fasant que en rachetation des cens quelle debvoit que en aultre manière. Et tantost et incontinent led. Bertrand fit abaitre laditte chapelle que estoit pour celuy temps. Et la fit reedifier come elle est cy après contenus et déclariet Et est assavoir quil y avoit tous lez jours frans iiij^{xx} ou c ouvriez que massons, que cherpentiers, que manouvriers, que aultres gens tous labourans. Et faisoit led Bertrand clore tous les huxes que nulz ne puet venir sus ledis ouvriers pour veoir ne pour

Digitized by Google

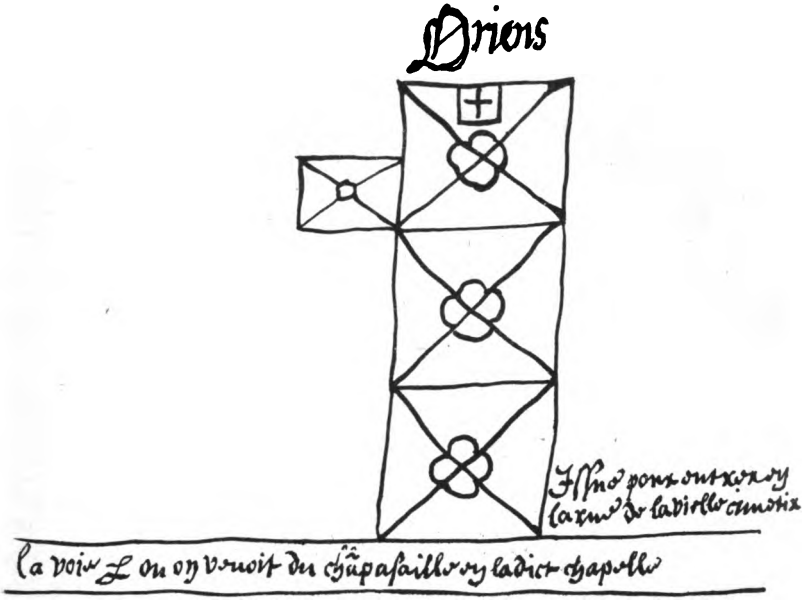

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

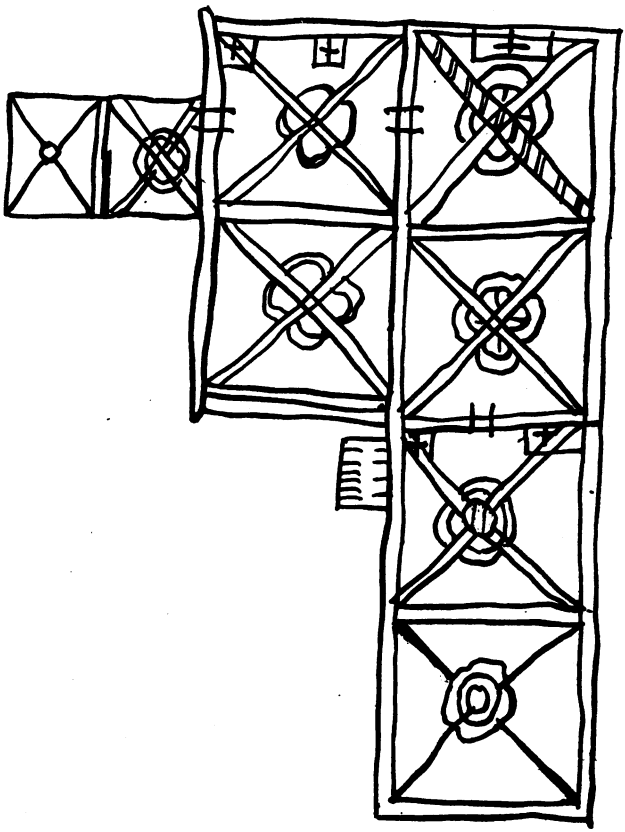

Digitized by Google

savoir quel chose il fasoit, pourtant que plusieurs gens parlont plus qu'à eux n'apartenoit de ceu que led. Bertrand avoit abatus et reedifié la ditte chapelle tant de foix. Et de fait ne plaisoit pas bien à aulcuns de ses enfans portant quil avoit fait tant de foix abatre et reedifier, etc.

Page 9. — Laquelle chapelle ledit Bertrand fit faire come il est cy après contenus. Premier il la ragrandit d'une vote de de xxj piez de longe encontre orient, car devant elle n'avoit que iij croisiez et maintenant il en y ait iiij. Et fit le dit Bertrand remettre le grant altel de la ditte chapelle en la croisie qu'il avoit fais faire darnièrement à iiij piez pres du mours de la maison dame Jacques que fut feme signour Nicolle Mourtelz, chevallier et que devant avoit estey feme s^{gr} Vuillame le Hungre chevalier frère a dis Bertrand le Hungre notre premier fondeur. Et avoit une alée par devant led. grant altel maix il ni avoit point de clarte car les clartey venoit sus costier de la ditte esglise de dever aquilo ou septemtrion.

Item est assavoir que quant led. altel fuit ascomplit de massonner ledit Bertrand fit faire iij ymaiges de blanche piere, l'une de la glorieuse Vierge Marie, la seconde de sainct Jehan evangeliste et la troisieme de s^{t} Jehan Baptiste lesquels iij ymaiges il fit effigier sur la dit altel....

Item led. Bertrand fit encor faire ij croisie sus costiere et la partie par devers aquilo aucy grandes aucy laarges et aucy haultes que celles que faites estoiet nouvellement. En l'une dez quel c'est assavoir a la premiere vers orient il fit faire ung aultel en lonneur de s^{t} Pierre Celestin. Et acoste led. altel en langles ver aquilo fist faire ung aultel don sepulchre avec lez iij maries. Et en l'autre croisie apres par devers soleil couchant estoit le cuer onquel les freres chantoit l'office divain et avait une paroy..... toutte a long des ditte ij croisie que fasoit separation entre les frères et les seculiers en tel maniere que les seculiers ne povoient approichier ni veoir les dis frères quant il estient on cuer.

Item led. Bertrand se fit encor faire a la partie ver aquilo ij petites croisie chescune environ de xv piez de longe et de large laquelle plaice fut ordonnée adonc pour le secretaire de seans.

Digitized by Google

Page 11. — Item led Bertrand fit faire ij quares dung petit cloistre l'une des quare a la partie ver orient et l'autre quaires à la partie contre mydi. Et ne pout plus faire pour le temps de dont, car il navoit plux de plaice que fut apoint pour led. cloistre aparfaire, maix en peu de temps apres il aquastait plaice tant a signour Pierre de Laitre chevalier que a Anel Chavelat quil fit led. cloistre a iiij quairres come il apparuit si apres par l'an m ccc et lxxviij.

Item en la partie ver orient fit led. Bertrand faire ung chapitre et ung refectoir pour seoir xxiiij personnes à iiij tables quy estoit. Et fist autor faire pluseurs officines comme la cuisine, lez enfermeriez, lez chambres dez hoptes et les quels toutes estoiet en la maison que fut Fourquignon Damel et la maison que fut Jehan Jallée.

Item led. Bertrand fit encor faire en lesglise dessus dite ij altels, l'un en l'onneur de sainct Burthemin l'apostre et l'autre en l'onour de ste Anne mère de N. D. lezquel estoiet assis en la volte dessous le grant crucifis qui est en la dite esglise.

Page 12. — L'an m ccc et lxxvj le xxe jour de novembre lesglise de seans reedifiée par led. Bertrand le Hungre comme elle est si dessous en present fullet figurer, fut redededier par reverand père en Dieu signour Thiedry de Bopard avesque de la citey de Metz et comper dud. Bertrand le Hungre lequel sgr Thiedry ordonoit que on celebroit toujours la dedicace de la ditte eglise le dimanche du mey caresme quant on chante a note mère ste eglise *lætare J'herusalem*. Et ce fut fait à la prière dud. Bertrand.

Indulgences accordées, cérémonies de la Dédicace, etc.

Page 16. — Item l'an m ccc et lxxvj le vendredi devant feste st Thomas apostre donnoit led. Bertrand à priour et az freres de seans une grande partis dez edifices de la maison sus le Champassaile que fut Fourquignon Damel et qui souloit avoir huïssue en la rue de la Viez Cimetier, laquel maison tout ensemble vint passer en notre main parmy le dont qu'il nous en fist avec aultres heritages.....

Digitized by Google

Digitized by Google

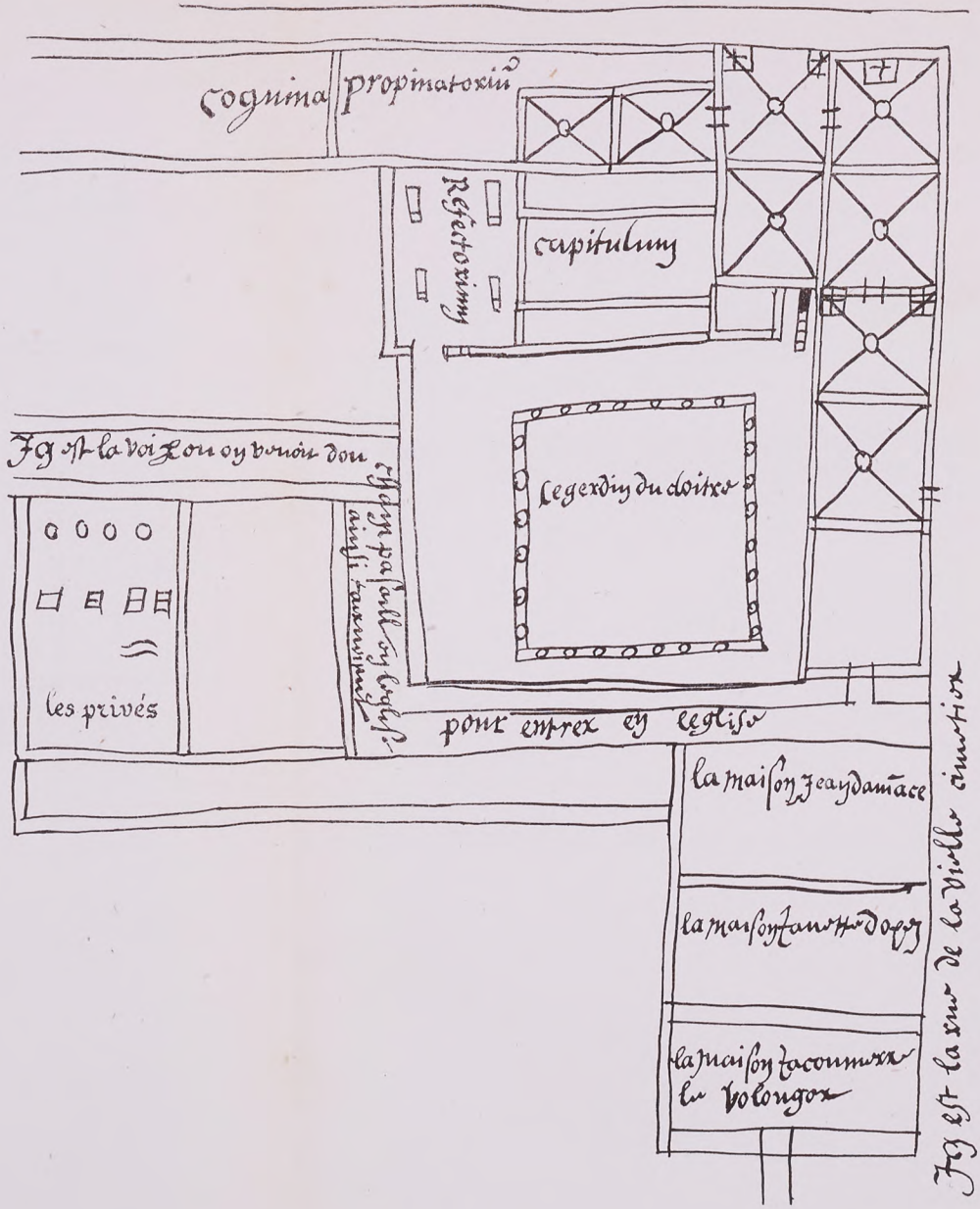

Digitized by Google

Page 17. — 1377 — Item cest moy a donoit led. Bertrand le Hungre a leglise de seans une maison et le gardin darier ladite maison que ciet devant Notre Dame as Champs en la rue que on dit la rue dez Bourgons laquelle mason et gardin valloient bien pour le temps xxx^{ff} de Mets ou plus.....

Page 19. — 1378 — Item l'an m ccc et lxxviij le mardy devant feste Notre Dame en septembre acquastit led. Bertrand le Hungre notre premier fondour a Anel fille Aburtin Chavelat que fut une maison seant devant le petit S^{t} Nicolas entre la maison que fut Perin Jacomin le boulegier que aultres.

1378 — **Acquisition d'autres maisons, etc.**

Page 20. — Acquit à Pierre de Laitre chevalier de la Courtille qu'il avoit darier sa grange qui ciet devant l'oppital s^{t} Nicolas pour faire le cloitre de iiij quaire qu'il avoit commenciet. Et de partie il en fit lesglise de seans plux longe quelle nestoit environ de xxj piez, c'est assavoir la ou paradis et enfer sont en pointure: et c'est assavoir que ce estoit parti là la plaice où la grange devant ditte seoit: et ni fit led. Bertrand de son temps point de croisie en celuy prolongement (page 21) fur que une traveur lequel y demorait grant temps après jusqu'a temps que Jehan de Vy chevalier fit faire le pourtal a l'antore de ladite esglise et fit on lieu ou laditte traveur estoit une croisie come il est si après contenus.....

1378 — En ceste année parfit led. Bertrand le cloistre, le chapitre, le refectoire et lez aultres officines du monastère de seans. Et donnoit led. Bertrand par escript en arche a priour et az frères dud. monastère le lieu de leglise qu'il avoit resgrandie avec tous ceu qu'il avoit acquestet et edifiez nouvellement.

En ceste page est contenue la disposition du lieu de seans si come il estoit l'an m ccc et lxxviij tant que led. Bertrand premier fondour (page 22) le fit edifier en son temps. Et demouroit en telle disposition jusqu'a l'an m cccc et iiij ans en laquel année le jour de feste s^{t} Pierre Celestin on moy de maye fuit mise et assigie la premiere pierre du fondement du cuer là ou lez freres chantent.

(Plan, p. 22.)

Digitized by Google

Page 27. — **Donation de Bertrand le Hungre, le 16 du mois d'août 1380.**

1381 — Achats de maisons rue du Vieux-Cimetière.

Page 32. — **Solennité aux Célestins. Orgues. Fête de la Purification de la Vierge. Repas.**

Page 35. — **Bertrand le Hungre payait toutes les bâtisses qu'on faisait au monastère et qui lui coûtèrent xxxii^{cff} de Metz, sans compter les terrains acquis dans le principe.**

Page 47. — 1386, 20 décembre. — **Achat par Bertrand le Hungre** de la maison de boulengier qui ciet darier le petit s^{t} Nicolay qui fut Thomas le boulengier.

Voie de 4 piedz de large tout au long de lad. maison que devoit este arres la maison le grant Girardin.

Page 48. — Et est assavoir que led. Bertrand de ces containgentes maisons fist restricier la maison devant ditte et y print une voie de iiij piez de large laquel conduisoit darier le petit S^{t} Nicolas entre la maison dud. boulengier et la maison dudis grant Girardin et tout par darier la maison que fut Gruette Desey et de la maison que fut Jehan Damance dont les entrés des dictes maison estoient en la rue de la Viez Cimetier. Et venoit on en notre esglise par laditte voie de darier lospital par ou on ne soloit point venir devant ladite voie faite. Et fit led. Bertrand faire et edifier un pourtal assis coutegens on commencement de lad. voie c'est assavoir derrier le petit S^{t} Nicolas.

Et fut le monastere de seans ordonney si come il est ci apres figurés ou a peu pres.

(Plan, page 49.)

Page 53. — 1390. — Décès de Bietris femme de s^{gr} Jehan de Vi chev^{r} et fille Jehan le Hungre laney fils dud. Bertrand le Hungre notre premier fondour, elle fut enseveli devant le grant altel de seans qui estoit pour le temps de dont en la basse esglise et fut le premier corps dez vaillante gens de Mets qui fut sevelis

Digitized by Google

seans. Et est assavoir que depuis, cest assavoir l'an m cccc et xxxviij Jehan de Vy et dame Poince feme ss^r^ Jaque Dex chevalier enffans laditte dame Bietrix firet transporter en notre cuer ou lez frères chantent, tout en droit la sepulture que ledit Jehan de Vy l'eschevin y ait fait faire et edifier.

Page 59. — 1393. — En jullet tespassait Bertrand le Hungre avelet de Bertrand le Hungre notre p^r^ fondour et fil de Jehan le Hungre jone fil dud. fondeur le darnier des xiiij anfans que heut le dessus dit fondeur de Ysabel sa fem^e^, et fut led. Bertrand filz de Jehan enterres devant le grant altel de seans que pour le temps dedont estoit en la baisse esglise en l'aige de xiij ans ou environ.

Page 72. — Décès de Bertrand le Hungre, fondateur le jour de la Nativité Notre Seigneur 1397 entre vi et vij heures après midy et fut enseveli devant l'autel en la basse église et fut là posé par l'espace de ix ans ou environ jusqu'à tant que le grant cuer fut edifiez et consacrez et fut de celuy lieu translatez et mis devant l'autel dud. grand cuer dessous les piez du prestre quant il dit la grant messe..... (Sa tombe fut recouverte en 1412 d'une table sur laquelle la « remembrance dud. Bertrand et de Jacomin son filz » fut sculptée.)

Page 76. — 1399 — Morut Katherine Baudoche feme à Lorent le Grounaix, ensevelie en la basse eglise de costé l'altey qui et pour le present devant ung des pilliers, qui est l'altel s^t^ Michiel.

Page 79. — 1401. — **Achat de la maison** qui ciet on Neuf Bourg a coste lospital et qui ait son issue au Champasaile qui fut a s^r^ Pierre de Laitre, chev^r^ et appartenant à seigneur Nicole Noirey son fils, laquelle maixon dame Mahoul, dessus ditte fille Bertrand le Hungre donnoit à léglise de séans.

Page 81. — 1402. — **Achat de la maison** que fut Hennequin Robin qui ciet en Champasaille. **(On en fit la moitié de la grange, de la boucherie et de la cuisine.)**

Digitized by Google

24 octobre. — **Achat de la maison** qui fut à dame Jaq. Mortel. **(Elle fut démolie pour construire le chœur, sacristie, réfectoire, cloître.)**

Page 83. — 1404. — En cest année le xix^e^ jour du moix de may, vij ans aprez la mort de Bertrand le Hungre notre fondour, fut assigie la premiere pier ou fondement du cuer de notre eglise qui fut fait por chanter lez freres, le quelz cuer fut pris la plus grande partie en la maixon que fut dame Jacq. Mortel. Et y ait ung pot de la maxon que fut Henequin Robin, c'est assavoir tout ceu qui est on gerdin oultre les murs du seretaire.

Et le premier jour du moix de décembre ci fist donation le duc Robert de Bar a lesglise de seans xxiiij arbres pour faire les sieges dud. cuers.

(Ces arbres furent pris dans les bois de Pont-à-Mousson d'où ils furent amenés par eau à Metz. Les siéges ne furent faits qu'en septembre 1408.

Page 86. — 1405 — Encor que Roucelat le varrier fit lez varines de la nouvelle esglise et du secretaire et ait pour le fassons et por les effigie xxij^#^ et x^s^.

Page 87. — 1407. — La vigile de la Nativitey Notre Dame furet chantet premierement le vespres on novez cuer qui avoit estey commencet en l'an m cccc et iiij au mox de may, lequel fut fait la plus grande partie en la maixon que fut dame Jacq Mortel. Et dez dont en avant y chantoit toujours les freres, et fut fait comme il appert a present et comme il est cy apres figureis et fut edifiez dans le cuer de la chappelle Bertrand le Hungre dessus dit contre orient, c'est assavoir de ij croxier et le ron dud. cuer entour de lautel. Et puis aprez fuit abatus le murs entre les ij cuers et le cuer devant dit fut divisez en chapelle et fuit lissue du grant cuer on meilieu. Et pourtant que il ny avoit ancor point de pourtal surs la rue, ains y astoiet ancor lez iij maixon, comme le en les darniere figure dessus dit et demonstrie, le masson qui avoit fuit le grant cuer ne veoit point la ligne de la rue. Et pour ceu on temps apres (P. 88.) quant lesdittes maisons fuert à nous que nous y fymes faire ung

Digitized by Google

Digitized by Google

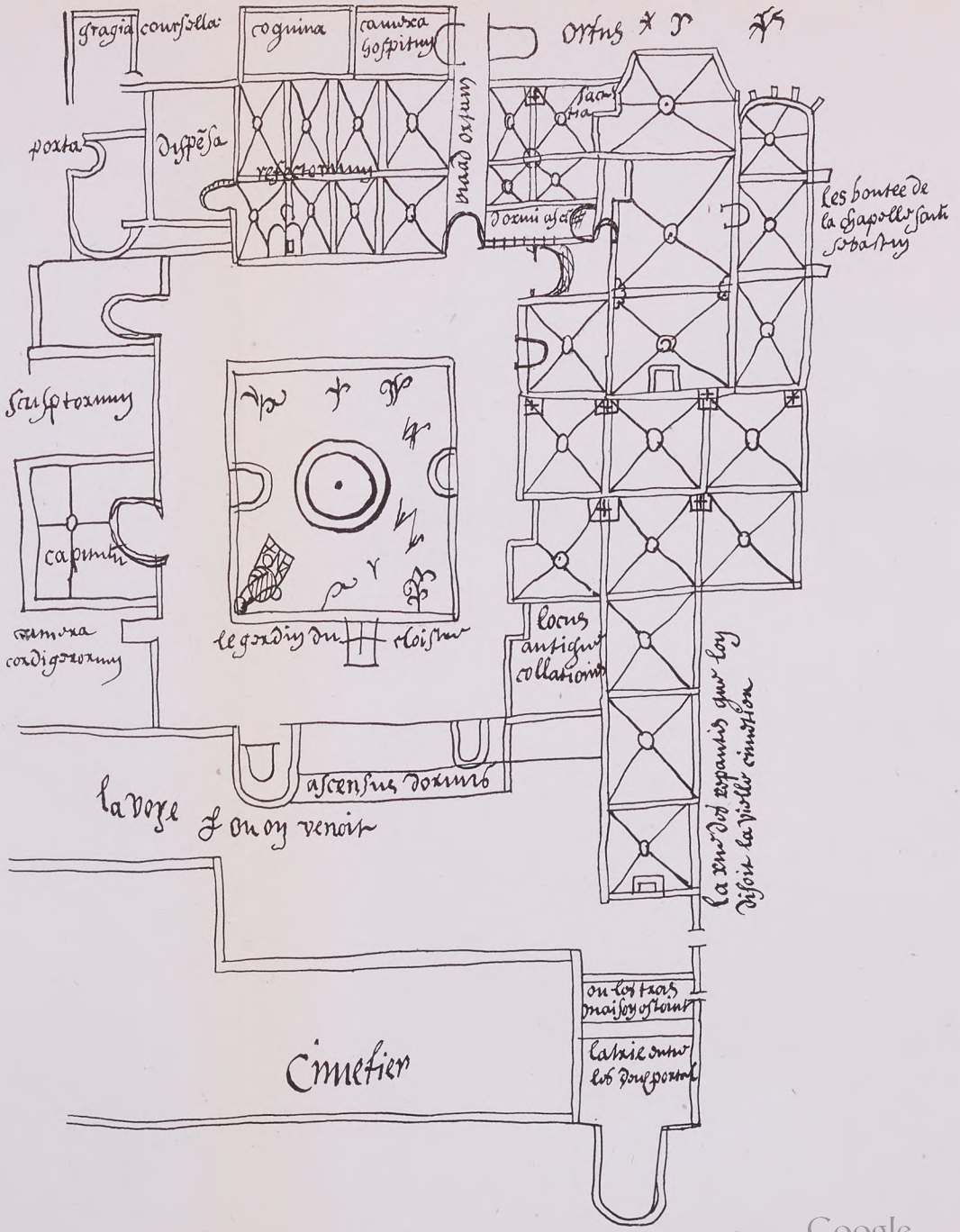

Digitized by Google

pourtal comme cy apres et declairiez, il fut trouvez que lesglise estoit tortue car ledit grant cuer nest pas bien droit a loposit du portal qui fut fait apres. Et vuelt on dire que led. masson qui avoit fais led. cuer quant il vit celle faulte il en morut de duel et de tristesse de la depplaisance que il en avoit. Et le jour de la feste de tous sains aprez laditte Nativitez Notre Dame fut consacrez le grant altey dud. cuer par réverend père en Dieu maistre Martin avesque de Gabulesis, suffragans de signour Raoul de Coucey avesque de Mets. Et dit ledict maistre Martin la grande messe ad. grant altey sus lequel on avoit dit la grant messe dez la Nativtez dessus dits jusqu'a à jour dessus dit sur ung mabre. Et benit le cimetiere dud. cuer et le quaire du cloitre jusque along du refectour.

Apres led. cuer par après fuert aucy fais aultres esdificez, ces assavoir le secretaire qui est joindant ad. cuer et la librarie dessus et une dez quare du clostre et le refectour et mesmement tous le cloistre et le chapitre et le dormitour et la cuisine. Et abrief fut aulcunement desposez le monastere quil nestoit comme vos povez cy aprèz en ceste figuer considerer combien que le clostre ne fut pas aschevés jusque à l'an x après.

(Page 89, plan d'ensemble.)

Page 90. — 1407. — Et environ la S[t] Remey l'an dessus dit fut fait par Jehan Visaige lamoire de boix quest sur latel ou on met lez reliques et waz. Et entre la Tossaint et Noel fut portée lad. amoire on palle de la maixon maitre Andreu le pointre et fuit parfaite la vigile de Noel, et la fit en très grand haite par aucuns personne qui vouloit quel fuit adonc faite laquel en estoit courouciee.

Page 91. — Et en l'an dessus dit (1408) le xxix[e] jour de septembre commensait à ovrer Heselin Gueste avec Willemin son compagnon qui tuis ij sont imagies en nous sieges pour mettre on cuer ou lez freres chantent, lesquelz furet fais de boix que le duc Robert duc de Bar nous donnoit on foret du Pont a Mousson come il appert dessus en l'an m ccc et iiij. Et doiet avoir pour le fesson de chescuns siege un taixe viij sous de Mets. Et en doit conter les

Digitized by Google

iiij haultez chescuns por ij siegez et lez ij baixe chescuns pour ung siege. Et doit avoir par dessus led. siege ung demey ront. Toutfoix assavoir est que l'an après le v^e^ jour de janvier lesd. ouvriers se commanssont à plaindre portant comme ilz disoiet que ilz lez heussiet bien fait de plux madre fasson il nestoient et que on leur fasoit faire dez aultres choses quil navoiet merchandez. Et portant dez donc yls ovraient à nos journes. Et avoiet pour chacun jour de lez bulez jusqu'à la S^t^ Remey ij^s^ vj^d^ et depuis la Saint Remey jusqu'à bullez ij ^s^. Et tout le temps passez fuit recalculez après. Et furet led. siege parfaits et essis en noste cur dessus dit environ la saint Jehan Baptiste l'an m.cccc, et x. Et la mise des dessus dits siegez pour la fesson seulement montait lxix^#^ et xiij^s^.

Page 92. — Et en ceste annee et en l'autre en suivant furet fais lez ij arvolz ou Champasselle devant la maison que fut Hennequin Robin le marchant en devant la maixon que fut divisey en costé Et feymes du devant desd. ij maixon baixe une grange et en celle ou nous mettons nos buiche. Et la feymes lever egal cez aultre car lez chenal dessus dit desdites ij maxons estoiet assis baix que la plus baixe dez iij traveures que nous y avons fais faire.

Page 92. — 1409. — Et jour de l'incarnation note Salvour J-C. dinoit le couvent de seans premierement ou nouez refectour que nous avont fais de la grande salle qui mouvoit de la maixon que fuit dame Jacq Mortel.....

Page 93. — Et y avoit ij pille qui soutenoient la grant salme que alloit dez ung dez bot jusqu'à l'autre. Et commenciet blanchier lesd. tavellons et travuer pour la viele pontur que se abolissoit. Et demourait led. refector ency jusqu'a l'an m cccc et lxx en laquelle année y fuit voltey ency comme le clostre ou le chapitre par le consentement de frere Jehan Ulry priour pour le temps de dont et de tos les freres, car vos tous debvez savoir que en ce temps yvint séans une venerable personne apportes à lostel de seans pour visiter led. hostey comme bien souvent il ny vient on, en entrant on dit refectour elle dit : comment on dit que vus avez cy bel lieu

Digitized by Google

et cestuy yci nest point tres bel : que ne le fasez vos voltey comme votre cloistre? Et il ly fut dis nous navons mie por le present argent et elle repundit : commencey quant vos voulles je vous donne c#. Et pour ceste belle offre et almone fuit lad. persone et lez frères plux enclin de le faire voitey comme en lad. année aprez long temps a l'an quelle il fut fait trouvez en escript cy.

En celle année dessus dite (1409) furet faitez lez ij voultes que sont en notre esglise en la nef sur cotier a la partie par dever le viez cimetier ou sont pour le present lez Repentie. En l'une desquelle voultez ait ung altey consacrey en lonnour de S^t^ Nicolay et en l'aultre partie de la grange qui mouoit latel S^t^ Michiel. Et furet faitez lez (page 94) ij voulte des partie de la grange qui mouvoit de la maixon que fut a s^gr^ Willame le Hungre chevalier qui fut asquis à dame Janette fille d^e^ Jacq Mortel, laquelle grange avoit son issue en la rue de la Viez Cimetier par une grande porte qui estoit en langle de la rue dessus dit d'une part et le puix qui est joignant a mur de notre esglise d'autre part.....

Page 95. — 1410. — En ceste année fut parfait le nuef cloistre de present monastere et fut tous voultez en iiij partie dont une partie fut édifiée en la maixon que fut dame Jacq Mortel et qui devant fut a Willaume le Hungre chevalier..... Et le demouret on ce premier cy viez edificez que nous tenions devant que la maixon fut aquester. Et courcelle qui estoit darier la grange qui est darier lospital fut ordonez pour cimetier avec l'autre de coste, et mesmement le chapitre fut assy aschevés. Et le voltait maistre Thomas le masson et Hanry et Guillaume ces compagnons et avoiet par chescuns vulte cest a dire par chascun croisie x# par tel quil soigniet lez blanchez piers et nos soignions les chassine le savellons et lez buche pier. — Tout foix quant tout fuit aschevés led. maistre Thomas et Hanry se plaindont desd. iiij vulte du chapitre que ellez valloiet miex en fasson et en blanche pieres que lez voltez du clostre. Et portant fur raportez par devant lez tresez que ellez valloiet miex de ix$ chescune lezquel il nos fallit paier, ce furet xxxvj$ et vieht ond. cloistre xxx croisie que monte à ccc#.

Digitized by Google

Page 96. — Et on moix de maix (1410) fur comansés a faire la pointure sus la sepulture Jehan Pidechaz et Poinsate sa feme tout a costei le grant altey ou il y ait Notre Dame.... et coutait xij^{ff} de Mets et le fit (page 97) maistre Andreu de Strasbourg le pointre et Cowelin son parans. Et ou moix daoust en suivant fuit faite la remambrance du sepulchre Jesuscris qui est en coste l'altel S^{t} Pier Celestin en la nef en ung tablet a murs laquelle maistre Andreus de Strabourch le pointe dessus dit fit. Et fuit fait en memoire de Jehan de Vay que on disoit Jehan le Deschaz lequez est ensevelys desous le marchepie qui ciet devant lautey S^{t} Pier Celestin le quez trespassoit on moix de jung en ceste mesme année.

Page 98. — 1411. — Et entre Pacque et Pentecoste fut aschevés la ponture et pendus le ciez de boix qui pend sus le grant altez on cuer de nostre eglise lequel ciez maistre Andreu de Strabourch le poinctre pondit en sa maixon et en ot vj^{ff} de Mets por lez estouffez et por la pointure tant seulement.....

Page 100. — 1412. — Lou jor de S^{te} Croix en septembre morut Jacomin le Hungre fils de Bertrand lou Hungre nostre fondour, lequel fur inhumé avecq ledit Bertan son père devant le grant altey en un meisme sarqueu. — On moix en suiant fut aschevée et parfaite la tauble sur laquelle ils sont en pointure et le poindit maitre Covelin de Strabourk le pointre parans à maistre Andreu de Strabourk le pointre qui fut, lequel estoit nouvellement trepasses de cetuy sicle, laquelle table coustoit à poindre tant seulement auéz lez estouffez et le fesson du miliare vij^{ff} de Mets, laquel table par le jord'huy que cecy fuit escript I8∧Z (1472) et ancore aucy belle et saine a present comm en les premiers année et y ait lx ans quelle fuit faite.

Page 102. — 1413. — **Donation du ciboire** où est corpus domini sus latey, lequel depuis ce temps icy jusque l'an m cccc et xxvij que lez columbes fuert faites pendoit parmy la planche ou le tie qui est sur laltey, maix quant lesd. coulombes furent faites on fit pessez la corde parmy la coulombe darier lautel.

Et en ceste même année fuirent retranchier la maison pres de

Digitized by Google

la grainge que ciet darier lospital que fut sgr Arnouz Badouche et en celle plaice que nos retranchiez feymes faire lez privez por le dortour dez frères....

Page 110. — 1419. — **Démolition des maisons de Perin Jacomin le boulanger, de Jean d'Amance et de Jeannette Dosey qui étaient devant l'église, et sur leur emplacement on fit une** « atrie pour sevelir ceux qui se volroiet faire sevelir. »

Et en cest même année fut commencie le portal qui est toujours sur la rue devant nostre eglise et le fit faire frere Simon Bonhomet priour....

Et fut le d. portail parfait en l'an après environ la Toussaint. Et est assâvoir que Henselin de Hombourch le marchant fit faire les iij ymaigiez qui sont sus le portal devant dis sus la rue. Et ce fit poindre tous led. portal de sez coutangez l'an xxj après.

Page 113. — 1421. — **Il fait repeindre le portail une deuxième fois. La première peinture était tombée.....**

Page 120. — 1426. — Et cest année fuit faite la chambre quest en la grange sur la cherbonie pour gesir ung dez oblat pour oïr a la porte par nuit.

Page 121. — 1427. — En cest année la vigile de la Toussaint furet assigiez les iiij columbez et lez iiij anglez dessus dits et la crosse darier le grant autel à laquel le cibouer pent, car paravant il pendoit on meylieu de la tauble quest sur lautel et estoit une chose essez difficile à lavellez, portant que la cordelette estoit en ung petit armoire quest sur le meylieu de lad. table et falloit avoir cy une eschule, et coustet lesdits columbez pres de c livres de Metz.

Page 130. — 1431. — Et encor aucy que en ceste année fuit mise la table ou il y ait ung assumption Notre Dame en la nef de leglise entre lez ij chapelle, laquelle tauble on avoit desir et propos de mettre sur l'autel St Burtemens (Barthelemy) ou sont les iij roys, maix portant qu'il y ait une dor et pointure on meylieu de ladite tauble le priour pour lors ne le vot point quelle y fut mise.

Digitized by Google

Page 133. — 1432. — En cest année dessus dit, ou mois daoust le vigile de l'assumption Notre Dame aprez ceu que frère Ode le roy priour de seans fuit retournez du chapitre g^ral de dessus dit il fit et ordonnoit de mettre les pots ou cuer de leglise de seans, portant quil avoit vu altepart en aucune église et pensant quil y fesoit milleur chanter et que il ly resonneroit pluffort. Et y furet mis tuis en ung jour on point tant douvrier quil souffisait, maix ie ne seay si on chante miez que on ne fasoit. Et cest une chose à croire que lez murs en furet grandement crolley et deshochiet et becop de gens qui viennet seans sont bien merveillez que y soye fait. Et dix ent aucune foix qui valeoit mieux quil furet aprésen dehors, portant qne lon pensoyt il seroit là mis pour en prendre et jouyr à plaisir aux foulx.

Il y a en marge : *Ecce risû digna.*

Page 134. — **L'an 1433 Dédicace par Monseigneur Jean de Vy, évêque de Caure, suffragant de Monseigneur Conrad Bayer de Boppart, évêque de Metz,** des altez et de lesglise lesquelz avoit demourer a consacrer dez l'an m iiij^c et vij on quez ans le cuer et le clostre furent eschevez dédifier comme il est dit aud. année. Et avoient toujours chantez les freres sur des altez portable qui estis sus lesd. altel. Et duroit seans pour lesd. iij jours. Le premier jour il consacroit les deux altels que sont hors les chappellez en la nef c'est assavoir de N. D. et de S^t Michiez. L'autre jour les iij altez qui sont dedans lez chapellez condit communement S^t Pier Celestin et Barthelemen, S^te Anne et S^t Nicolay et le iij jour il consacra toute lesglise et laltez qui est on secretaire, maix le grant altez du cuer estoit jay de longtemps consares en lonour de N. D. par bonne memoire maistre Martin evesque de Gabulensis de lorde des Precheurs et suff^t d'avesque de Metz, S^r Raoul de Coucy. — L'an 1407.

Le s^gr J^n de Vy benit eg^t pour sepulture tout léglise, le secretaire et le grant chapitre, le collocatoir condit le petit chapitre, le cimetier qui est entre léglise et le grant portal et l'autre partie quest a dedens entre le clostre, léglise et aucuns maisons excepté x piez de large et xxx ou plus de long, laquelle espaice est entre

Digitized by Google

limage Notre Dame de pier et l'autre ymaige Notre Dame de ponture quest couverte d'ung teil pour les avantur du temps.

Page 136. — 1433. — Et cest année aucy on moix d'octobre fuit fait le chaffour pour chaffuer lez freres devant la chambre de R. P. le provincial [1].

Page 143. — 1437. — En cest année la vigile de l'assumption de la glorieuse Vierge Marie ste maire de notre Salvour Jhesu Christ fuit ascheves par le masson et charpentier le portal qui avoit estez commenciet en l'année devant quest en lantrée de notre esglise le volte quest à plux prez au devant ou il y ait desous en ponture paradix et enfer, lequel avoit demorer une traveure à l'acomencement et lez varinez avec ceu qui appartient. Tout le quel ouvrage Jehan de Vy ait fait édifier et tout paies et ait couté avec le pontur c iiij^{xx} et vj^{ff} messin. Ce assavoir le messonnerie c^{ff} et la pointure lx^{ff} et lez varinez xxvj^{ff}, laquelle pointure fut faite et aschever l'année en suivant pointe par maistre Henry et coustait comme dit est dessus lx^{ff} de Mets.

Page 150. — 1439. — En cest année furet toute asseuret lez varinez de note cloistre en moix de juing lezquelz Jehan de Vy eschevin très grand amis de seans paiet entièrement tant le massongnaige que lez aultez missions quelz furet faites. Et montoiet à la somme de ij^{c} xvij florins et x^{s} que vallet c et xxx^{ff} et xiiij^{s}.

Et est assavoir que à la quares de devez lospital il y ait vj formes chescun de lviij piez et font iij^{c} et xlviij pietz de varinez et coustat le piez xviij^{d} ce sont xxiiij^{ff} et iiij^{s}. Et parel^{nt} ez vj formes à loposite à la partie du refectoir atot a la quare dever le chapitre yait vj grande formes chacune de lxviij piez et une petite cest la dernieres de lviij piez qui font iiij^{c} et lxvj pietz que monte en argent xvj^{d} la piet xxxj^{ff} et xvj^{s}. Et à lautre car à loposite de la partie de leglise autant, et par ency ez iiij carz dudit clostre yl y ait en somme

[1] Construction d'un chauffoir, espèce d'hypocauste qui fut détruit en 1453, parce qu'on prétendait que cela engendrait des vermines.

Digitized by Google

m vj^c et xxviij piez de varinez qui vallet en argent c et viij^# x^s viij^d. Et cy ait pour chescun car ij^cℓb de fer lung parmey lautre, que font en tous viij^cℓb de fer iiij^d la # vallet xij^# et vj^s et viij^d. Et les massons qui firet lez soilles et lez batiment et le pointe qui fit lez patrons des ymeiges orent ix^# et xvj^s et viij^d, somme en tout c xxx et xiij^s.

Encor en notre chapitre c'est assavoir pardevant lez ij longez fenestre du grand cotez et d'aultre et pour le dessous de lentrer dudit chapitre comme pour lez iij rons dessus y ut c et xxxviij piez, vj^d le piez valet viij^# et iij^s lesquelz ij longez feneste contenet chescune xxxij piez que font lxiiij pietz, la grande piece de dessus divisée en troix xxxij piez et lez iij rons chescuns ix piez qui font xxvij piez som^e vj^xx et iij piez qui vallet viij^# et iij^s.

Page 151. — Et cest mesme année fuit fait le brise devant la portal de notre esglise et accomplis par Matheu et Jehan de Sorcey, abdui massons du tout lequel coutat par tout missions apptenant a yceluy brise iiij^xx xij^# iiij^s et iiij^d. Toute foix assavoir et que la massonnerie seulement fait par lesd. ij massons ne coustont que xl^# c'est assavoir leur fassons et les blanche piere, et le toucage c'est assavoir lez iiij^xx et xij^# iiij^s iiij^d furet paiez par Jehan de Vy.

Et lez ymaigez du portal de souz led. brise que sont de pier et de box faites par Viri et paiez par led. Jehan de Vj coutet la somme de xxj^# et xij^s. Maix la Notre Dame estoit jay faites et fut apportee d'une grange de dames.

Page 153. — **Décès de Jannette Damel, ensevelie au cloître,** de costé le petit chappitre devant la pointure que puis fuit faite par l'ordonnance de Jeannette Doutresaille.....

Page 155. — **Décès de Katherine, fille de Jenatte d'Outre-Seille.** Le xij^e j^r d'aoust et sevelie au clostre de coste Jenette Demangin devant la ponture que la dite Janette fit faire depuis.

Page 158. — 1440. — Et en ceste année fuit faite la monstrance de notre horloge que respont au cuer de l'eglise, par l'or-

Digitized by Google

donnance de frere Martin priour affin quel fuert combien que l'office pooit durer, et coustait a tout paier a Gadermey qui le fit iiij$^{\#}$ et xxj^{s} et xij^{s} pour le pointe qui le poindit et viij^{s} et demy pour la jornée de iij ouvriez et pour la chassine et por la piece de chaine ou sont les heures.....

Page 160. — 1441. — Encor que en cest année on mesme moix d'octoubre furet visites lez siegez du destre coutey du cuer car il desscendoiet fort. Et fuit trouvé quil estoiet porri en fundement pour cause quil estoiet sur la terre sans aultre fundement assigiez lez quelz nous fimes fonder de bon mortiez et de blanche pierre de la chaire du chapitre jusqu'a la sepulture Jehan de Vi, lez aultre dessuis estant ancor asses bons pourtant ilz demouret doncq com il estoiet.

Et pareilement on fit couvrir de planche tous les siegez par dessus car la pouldre lez gatoit fort par darier.

Page 161. — 1442. — **Décès de la norisse de frère Waltrin,** et fuit sevelie en laitre en prez lez tombe que sont devant luix quet de couter par ou on souloit entrer en lesglise devant le grant portal fait. Lequel fut atouppez et condanez l'an m iiij^{c} et lj avec l'autre qui estoit a loposite devant la viez cimetier.

Page 162. — 1443. — En cest mesme année s^{gr} Nicol Louve fit faire et poindre la belle remambrance de la Passion Notre Seigneur qui est en nostre chapitre on clostre de seans, par maistre Henri et Jacomin Camay et coutoit bien xxx florin de Rin.

Item en l'autre partie ou est la Resurection bien notable fuit fait par l'ordonnance de Jehan de Vi pourtant quil y avoit ung borjois de la lignie de Mets lequel nestoit point dez pluz saige qui nous donroit une foix ung flor. qui en valoit bien xxx car il lez avoit fais solder (souder) l'ung sur l'autre en voulant que nous fasions faire une pointure ond. lieu, a la vouletey selons lez visions quil veoit souvent par fantasie comme desja il avoit fais faire auz Augustins en l'entrée de lad. eglise a la senestre partie, lequel bourjoix sappelloit communement Mitlas (?) Maix les freres heuret conseil avec led. Jehan de Vi lequel print led. florin et nous donnat la

Digitized by Google

monoie et conseilloit qu'on y fasit faire le resurection puis que la passion estoit de coste et aincy fuit il fait.

Page 170. — 1449. — Et en cest année le vij[e] jour de mars trespassoit honorable et discrete personne Jehan de Vy eschevin fils s[gr] Jehan de Vy chevalier..... lequel Jehan de Vy fuit moul-grandement bienfaitour de seans comme en plusieurs liv. dessus d. et recontey et comm il appert au registre des bienfetours et on livres dez aniversaires. Il fit variney le clostre et notre chapitre a sez coutanges. Et fit faire le portal de leglise. Et la volte le plus pres de perdedens et par dehors et nous fit bocop de bien, pourquoy nous sommez bie obligiet de prier Dieu pour luy, Dieu par sa grace le vuelle ressepvoir en son paradis.....

Page 174. — 1451. — Et en celle année dessus on moix de julet furet faitez lez petite armoirez ez iiij cornez du clostre ou il y ait dez petitez N. D. Et on moix de septembre après furet condapnez lez fenestres qui respondoint on clostre du depot et de la vieille collation et on moix d'octobre furet faitez lez lettres que sont sus lez tombes on clostre sus lez seputures des freres, affin que quant on ensevelit ung frere que on mettet on registre de soubs laquelle tombe il est ensevelit. Et que on soit ainsy quant lautre trepasse aprez ne soit mis en la mesme fosse ensevelit pour loudeux.

Page 176. — An m iiij[c] et lij. En cest année furet translatés lez religieuses des Repentie de leur monastere ou elle aviet toujours habitey et furet coloquie en la viez cimetier enprès notre monastere de seans. Et en leur monastere furet mis les chanonez de S[t] Thiebal qui n'avoit encor point déglise comme portant la leur fuit asbatue en temps de la guere du roy de France l'an m iiij[c] et xliij.

Et portant que les d. religieuses furet mises ciprès de nos pour oter toutez occasion et malvaise suspition frère Jacq Damance priur por lors on moix daoust fit astoupez luixe par ou on souloit aller en la dite viez cimetier le jour dez perdons qui estoit en nostre esglise tout a lopposite de la dite viez cimetier. Et fit anci pfession lautre huixe de ladite eglise a lopposit par dessay qui estoit de

Digitized by Google

costé l'yaue benit, par ou on soloit venir a leglise par la voie du Champasaille devant que le portal fuit fait. Et ne demouroit que lentree dud. portal seule, tout foix on venoit toujours par lad. voie de Chapasaille jusque l'an 1454 on quel an elle fuit auci condapnés pour lez cause comme en celuy ans apres est desclariez.

Page 180. — 1453. — Et en ceste année dessus d. fuit fait la ponture sus la sepulture de Jenatte Doutre Seille la marchande, suer à Jehan Thidry oblet de seans..... et coustat lad. ponture xx florin dor valant xxij#. La quel Jenatte fuit une dez bienfaitrisse de ceans, comme il appert ci aprez, l'an m iiij^{c} et lxviij et devant ycelle ponture elle y fut sevelie.....

Page 181. — Et on moix de septembre furet faitez les ij voltez l'une de costei lautre on celliet ou nos mettons note vin quant nous le velons vendre à broiche de la maixon que fuit dame Jacq Mortel..... et furet voltes par Jehan de Mouson le masson..... et fit aussi faire led. frère Matheu une escriptoire et une grande chambre qui estoit de cost la porte ou lesd. ovriez et bonnes gens communement estiet rescu.....

Page 183. — 1454. — Au moix de novembre on condapne la voie par ou on souloit venir du Champasaille en nostre eglise pour plusieurs choses..... ausi que tous les jours les auffans estiet en lad. allée et en laitre qui ruoiet la bolle et les pier aval celle voie et qui empechoient les frères de bien reposer on petit dormitour...

Page 199 — 1466. — En cest année on moix de maye fut mis le plont à long dez fedesse que se fasiot sus lesglise a la partie dez murs de la ville, c'est assavoir a long des chenaz car le plux souvant quant y pluuait ly auue se boutoit ez dits fedesse et trespessoit la volte et degoutoit on cuer, jassoy que par avant on y heut souvent labourez et remplit de cement, maix yl ny heut oncq rien si bon que led. plont.

Page 200. — It. on d. moix dessus d. furet faitez ij chenal de plont de costé le puix de la berberie, lun qui vat en la dicte ber-

Digitized by Google

berie affin qu'on nait point de peine de porter lyauue et l'autre qui va en la pier du gardin pour arroser la poucer et lez herbette en estez temps.....

Page 202. — 1468. — En cest année on moix d'octobre fuit faire le puix devant la berberie de seans de piers de taille desout en font lequel nestoit que de petites pierres de grey et nestoit pas bien honest par tres grande viellesse. Et ce que en partie portant que en cestuy moix et en lautre perdet les yeauue dez iiij puix de seans estier faillie..... et fit faire les fossés depuis la porte S^t^ Thiebal jusqu'en val vers les molins....

Bénédiction des puits par le suffragant de l'évêque de Metz.

Page 203. — 1468. — **Décès de Ulry de Hombourg le clouuetour et marchant**..... sur la fosse duquel l'année aprez c'est assavoir on moix de septembre en suivant, fuit faite la ponture devant lad. entrée (du refectoir dans le cloître) et entour de la croisie de lentree du clostre par l'ordounance de Marguerite sa feme ..... et coustat lad. ponture x florin de fesson et x florin destoffe et de matiere la quelle on soignoit entierement a pointre.....

Page 204. — 1469. — **La femme de Thiebault Louve fait faire un tableau représentant la vision de saint Grégoire** qui fuit mis et pendue ez chappellez dessus l'autel S^t^ Pier Celestin, devant la seputure de son mari..... laquelle tumbe couta près de 35 flor.

Page 205. — ..... on la fin de mars furet pointe lez iij ymaiges que sont sus le grant altey de notre cuer, c'est assavoir Notre Dame et les ij S^t^ Jehan Et ung pot devant fuit aucy apportée l'imaige S^t^ Benot quest en la nef sus l'autel de S^t^ Pier Celestin tout de costé limaige de celucy, et coustat vj flor. Et les dessus dites ymaige a poindre vij florins.

Page 206. — 1469. — It. on moix de septembre fuit fait comm en l'an précédent la ponture quest devant l'antrée du refectour sus la fosse de Ulry de Hombourg pere a frere Jeh. Ulry. Et aprez aucy furet faitez des crucifil en aultre lieu, c'est assavoir

Digitized by Google

en la voie de la porte adedans et la depance en la chambre de R. P. le provincial.....

It. la vigile de Noel furet mis les ij taublot où est la remambrance de la passion N. S. feiguret, on cuer de lesglise en chescun costey...

C'est là la dernière indication contenue dans la *Chronographie des Célestins*. Il n'est pas possible de dire si elle s'est terminée là du fait de son auteur ou par suite d'une mutilation du manuscrit. Il y a bien une indication dans le texte (à l'année 1412) qui donne pour date de la rédaction ou du moins de la copie, 1472. Mais il est possible que de 1469 à cette année il ne se soit rien passé de bien important dans le monastère. Quoi qu'il en soit, on peut dire que cette chronique contient exactement l'histoire d'un siècle de la vie des Célestins à Metz; mais que, presque exclusivement renfermée dans l'intérieur du couvent, elle ne présente que peu d'intérêt pour l'histoire générale.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR

UNE BOMBARDE EN FER,

TROUVÉE

DANS LA COUR DE LA CASERNE DU GÉNIE :

PAR M. E. DE BOUTEILLER.

Dans le courant du mois de novembre 1861, des ouvriers occupés à ouvrir une tranchée dans la cour de la caserne du génie, à Metz, trouvèrent, à environ quatre-vingts centimètres de profondeur, une ancienne bombarde, qui fut, sur la demande du général commandant l'artillerie, transportée à l'arsenal de cette arme, et là, dégagée de la couche de terre et d'oxyde qui la recouvrait. Le point de la découverte est situé à trente-cinq mètres en arrière de la grille et à six mètres de l'aile occidentale de la caserne. Il faut ajouter, au sujet de la profondeur indiquée, que le sol de la cour a été, il y a peu d'années, abaissé de près de deux mètres lors de la reconstruction du quartier du génie.

L'ensemble de la forme et des dispositions de la pièce, en même temps que sa bonne exécution, permettent d'affirmer qu'elle remonte à la seconde moitié du quinzième siècle. En l'absence d'une date positive, toutes les indications de la science s'accordent pour le faire supposer. Cette bombarde contenait son boulet. On n'a pas su déterminer d'une manière bien formelle

Digitized by Google

si la charge de poudre se trouvait encore derrière lui, ainsi que cela est du reste probable. Le mélange de terre et d'oxyde avait rendu méconnaissable la matière dont la chambre était remplie. Un de ses tourillons était brisé et n'a pas été retrouvé. Ce fait peut faire supposer que la pièce aura été renversée par un choc violent au moment où l'on s'apprêtait à en faire usage : quant à moi, je suis convaincu qu'on a exhumé là un des glorieux témoins de la grande lutte d'artillerie dont le front Serpenoise fut le théâtre lors du siége de Charles-Quint, alors que tous les efforts de l'attaque étaient concentrés sur le rempart voisin de la tour d'Enfer et de la plate-forme Sainte-Marie. Il me paraît vraisemblable que cette pièce, frappée d'un boulet alors qu'on se préparait à la tirer, séparée de son affût et désormais hors de service, dût être transportée en arrière du lieu de la lutte, en un point où le sol était devenu inégal par suite des emprunts de terre que lui avaient faits les défenseurs du rempart pour former un nouveau retranchement derrière la brèche ouverte, et que là, l'action de la neige et de la pluie ayant amené quelques terres sur elle, elle resta depuis lors ignorée et perdue sous les nouveaux remblais qui, à plusieurs reprises, surchargèrent le terrain. Le hasard seul devait, trois siècles plus tard, la remettre au jour, et ce n'est pas, à tous les titres, une des moindres découvertes qui aient depuis longtemps intéressé l'archéologie messine.

L'examen de cette pièce, au point de vue de sa construction, permet de constater les faits suivants :

Elle se compose, comme parties constitutives essentielles, d'une culasse et d'un tube ou volée; le tout en fer forgé.

La culasse, formée d'un seul morceau de fer, contient la chambre et est percée de la lumière.

Digitized by Google

Le tube, de 14 millimètres d'épaisseur, paraît avoir été formé par la soudure de cinq lames de fer juxtaposées; mais l'opération a été fort habilement conduite, car ce n'est que très-difficilement et en introduisant dans la volée un vif rayon de lumière que l'on peut distinguer la trace des soudures.

Ce tube est cylindrique ; il enveloppe l'extrémité antérieure de la culasse et est soudé avec elle sur une longueur de $0^m,103$. Il est renforcé sur toute sa longueur par des cercles en fer jointifs, mais de largeur et d'épaisseur différentes au renfort, à la volée, et près de la bouche. L'épaisseur de ces cercles varie de 15 à 40 millimètres.

Voici les dimensions exactes de cette pièce, étudiée dans ses principaux éléments :

La longueur de l'âme est de	$0^m,517$.
La longueur de la chambre de. . . .	$0^m,256$.
Son diamètre de.	$0^m,056$.
La longueur extérieure totale de . . .	$0^m,838$.
Le diamètre du boulet est de.	$0^m,170$.
Le calibre de la pièce de.	$0^m,175$,

à très-peu de chose près celui des pièces de 36. Le poids du boulet est de $18^k,700$, et le poids total de la pièce de 200 kilogrammes

Le fond de la chambre est plan. Il en est de même du fond de l'âme, c'est-à-dire qu'il n'y a pas entre eux de surface de raccordement.

L'axe des tourillons correspond à celui de l'âme, contrairement au principe actuel qui met le premier dans un plan horizontal inférieur au second.

Le tourillon n'est ni cylindrique ni conique. Dans le plan des axes de l'âme et du tourillon, sa section est à peu près exactement un rectangle de 48 millimètres de petit côté. Mais dans le plan vertical passant par l'axe du

Digitized by Google

tourillon, celui-ci a une conicité sensible, le diamètre étant de 54 millimètres à la base et de 45 seulement à l'extrémité ; ce n'est là évidemment qu'une imperfection d'exécution, mais qui contraste avec le soin qui se remarque dans toutes les autres parties.

Cette bombarde ne porte aucune inscription semblable à celles que portaient souvent les pièces d'artillerie messine et dont les *preuves* de l'histoire des Bénédictins renferment d'intéressants spécimens.

Les armes de la ville n'y sont pas non plus représentées comme dans la bombarde de Mardigny. Mais elle a son certificat d'origine dans le lieu même de la trouvaille, et il y a plus qu'une probabilité à affirmer qu'on est là en présence non-seulement d'un échantillon de la fameuse artillerie qui avait donné à Metz une juste célébrité entre toutes les villes, je dirai plus, entre toutes les puissances de cette partie de l'empire ; mais encore en présence d'un témoin authentique de cette lutte glorieuse qui a immortalisé dans l'histoire le nom de François de Guise associé à celui de notre vieille cité. Il y a donc lieu de désirer vivement que cette bombarde, qui n'aurait à Saint-Thomas-d'Aquin qu'un intérêt secondaire, reste à Metz où elle sera un véritable monument historique, et que nous la voyions déposée, soit à l'arsenal d'artillerie, soit à l'École d'application, soit à la bibliothèque de la ville. Une démarche a été faite dans ce sens auprès de l'autorité militaire, dont la bienveillance nous est si bien connue. Il y a tout lieu d'espérer qu'elle aura une solution conforme aux désirs manifestés par l'Académie, et que Metz pourra montrer dans ses murs un échantillon de sa vieille artillerie, dont Mardigny et Semécourt avaient seuls, jusqu'à présent, conservé de curieux spécimens.

Digitized by Google

Bombarde trouvée dans la cour du Quartier du Génie. (En Novembre 1861).

Nota. *Les lignes ponctuées indiquent la structure probable de la Bombarde.*

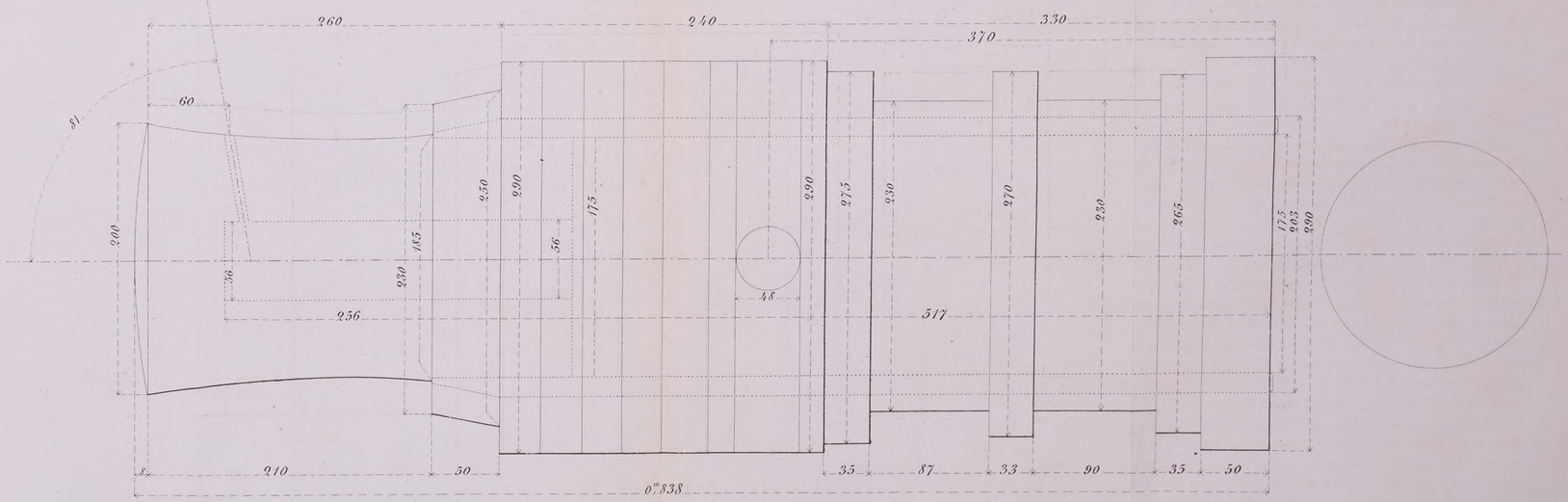

Echelle de 0m 03 pour un mètre.

Digitized by Google

MÉDAILLES COMMÉMORATIVES

D'ÉVÉNEMENTS INTÉRESSANT

THIONVILLE,

Chef-lieu d'arrondissement du département de la Moselle.

COMMUNICATION FAITE PAR M. F. - M. CHABERT.

I.

Médailles et jeton pour la prise de Thionville. 1643.

Thionville, colonie teutone, puis maison de plaisance impériale, sous Charlemagne, enfin ville fortifiée ayant appartenu successivement au comté et au duché de Luxembourg, à celui de Bourgogne, aux princes de Habsbourg et aux rois d'Espagne, fit définitivement retour à la France par la capitulation accordée par le duc d'Enghien (8 août 1643). « Thionville fut, dit Bossuet, » le digne prix de la bataille de Rocroy. » On sentait tout ce que la prise de cette ville avait d'importance, puisque, comme le fait remarquer le conseiller d'État Jean Silhon[1], Thionville mettait le pays messin à l'abri

[1] Voir l'ouvrage intitulé *Éclaircissement de quelques difficultés touchant l'administration du cardinal Mazarin*, 1651, p. 38.

Digitized by Google

des entreprises du Luxembourg, rendait les Français maîtres de la Moselle, établissait la communication avec l'électorat de Trèves, et plaçait une barrière entre le Luxembourg et le bas Palatinat, alors encore sous la domination des Espagnols. Et, comme c'était la première conquête de Louis XIV, on célébra cet heureux événement par une médaille et par un jeton[1].

D'un côté de la médaille est l'effigie du roi enfant avec la légende :

LUDOVICUS XIV
REX CHRISTIANISSIMUS

Au revers, l'Espérance, vêtue à l'antique, tient de la main gauche un pan de sa robe et un lys épanoui; elle porte de la main droite une petite Victoire, et s'appuie sur un piédestal où est le plan de Thionville. On lit pour légende :

PRIMA FINIUM PROPAGATIO

Dans l'exergue :

THEODONIS VILLA EXPUGNATA
X AUGUSTI MDCXLIII.

Ces inscriptions signifient que la première conquête qui étendit les frontières de la France, fut la prise de Thionville, le 10 d'août 1643.

La médaille dont nous venons de donner la description, est la sixième du grand ouvrage ayant pour titre : *Médailles sur les principaux événements du règne entier de Louis le Grand, avec des explications historiques. A Paris, de l'imprimerie royale, M DCC XXIII.*

Nous produisons ici la gravure de la médaille de petit module, sur le même sujet, parce qu'elle ne figure pas

[1] Une curieuse estampe du temps représente le duc d'Enghien annonçant à la cour la victoire de Rocroi et la prise de Thionville.

Digitized by Google

dans l'ouvrage in-folio que nous avons cité, et qu'elle présente, d'ailleurs, quelques différences avec le dessin de la grande médaille.

Le jeton, dont voici la gravure, a été frappé plus tard. La tête de Louis est celle de l'homme fait, du roi qui paraît être né pour être roi. Notre assertion est encore justifiée par la légende :

LUDOVICUS MAGNUS · REX ·

titre inséparable des pompeuses merveilles du règne de Louis XIV.

Digitized by Google

II.

Médaille frappée à l'occasion du pont construit en pierres à Thionville, sur la rivière de Moselle. 1846.

La médaille commémorative de la construction du pont de Thionville, qui traverse la Moselle et qui communique avec le fort de cette place, rappelle que ce pont, l'un des plus beaux de France, a été terminé en 1846. C'est le 30 avril 1844 que les ingénieurs des ponts et chaussées, chargés du travail, avaient commencé les fondations. Ainsi deux ans et demi suffirent pour achever le monument, malgré les immenses embarras que créèrent les crues répétées de la rivière pendant deux années pluvieuses des plus extraordinaires [1].

Le *Pont-Couvert*, que le pont actuel a remplacé, avait été d'abord élevé en 1673 sur les plans et sous la direction d'un officier de la garnison, nommé Rodolphe de Salsgueber, et ensuite rétabli en 1684 par les soins de son premier constructeur, après que l'ancien pont avait été détruit par le choc des glaces (24 février 1681) [2].

Le *Pont-Couvert* se trouvait, dès avant 1830, dans un état de dégradation telle que ce n'était pas sans appréhension qu'on le traversait. Le département de la guerre l'avait abandonné depuis un quart de siècle, et de toutes

[1] Un rapport sur la situation des travaux présenté au Conseil général du département, dans la séance du 28 août 1844, mentionne une crue de 3 mètres 45 centimètres au-dessus de l'étiage. Les échafaudages furent partout renversés.

[2] Il était dix heures du matin quand une des piles s'écroula et une partie du pont fut entraînée. Plusieurs personnes périrent; d'autres se sauvèrent en s'accrochant à de gros glaçons qui firent l'office de radeau et qui les portèrent à bord.

Digitized by Google

parts on déclinait l'obligation d'y faire les dépenses d'entretien qui, seules, pouvaient retarder sa chute[1]. Enfin, et après de longs débats, une loi fut proposée par le gouvernement, et adoptée par les Chambres, pour la construction en pierres d'un nouveau pont (26 juillet 1839).

Le pont, inauguré le 1er novembre 1846, se compose de cinq arches ayant chacune 22 mètres d'ouverture; il est tout construit en pierres de taille, et a deux larges trottoirs couverts en asphalte de bitume des mines de Lobsanne. Deux portes, avec ponts-levis, sont placées en dedans de la ville. Ce pont a 127 mètres 80 cent. de longueur; sa largeur totale est de 9 mètres 80 cent., dont 5 mètres 30 cent. pour la chaussée en pavé de Sierck, et 1 mètre 75 cent. pour chacun des trottoirs. En sortant de la double porte, à la tête du pont, se trouvent deux plates-formes mesurant 18 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 3 mètres en asphalte. Au bout du pont, du côté du fort, il existe deux trottoirs parallèles à la Moselle. Ce monument, vraiment grandiose, sous lequel les eaux s'écoulent avec facilité et promptitude, a coûté 609500 fr. Sur cette somme, le département a payé pour sa part 75000 fr.

La médaille votive[2] porte au droit, la tête tournée à

[1] « La Moselle, large de 130 mètres, borne la ville au midi, dit le consciencieux auteur de l'Histoire de Thionville; pour se rendre sur la rive droite, on la traverse sur un pont de bois, couvert en grande partie, et qui menace ruine depuis nombre d'années; chaque débâcle de glaces accroît les dégradations du *Pont-Couvert;* chaque inondation fait craindre la chute, l'entraînement d'une ou de plusieurs piles; affouillées comme sont la plupart de ces piles (1828), elles restent debout par un équilibre qui tient du miracle. »

[2] Le dessin en est dû à M. Émile Faivre, conducteur de première classe des ponts et chaussées, à Metz.

Digitized by Google

gauche et ceinte d'une couronne de chêne du roi constitutionnel, avec cette légende :

LOUIS PHILIPPE I
ROI DES FRANÇAIS

et le nom du graveur, A. Bovy.

Au revers est représenté le pont jeté sur la Moselle. Au-dessus on lit :

LOI DU 26 JUILLET 1839
PONT
DE THIONVILLE
INAUGURÉ LE I NOVEMBRE 1846
LOUIS PHILIPPE I RÉGNANT

Digitized by Google

Au dessous :

Mr. S. DUMON MINISTRE DES TRAVx. PUBLcs.
Mr. LEGRAND SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.
Mr. GERMEAU PRÉFET DE LA MOSELLE.
Mr. LE JOINDRE INGÉNr. EN CHEF DU DÉPARTEMENT.

Tout à fait au bas sont des trophées militaires; à la suite et à droite se trouve répété le nom du graveur (A. Bovy).

Cette médaille a été bien exécutée. Nous en possédons deux exemplaires, l'un en argent, l'autre en bronze.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPOSITION UNIVERSELLE DE METZ DE 1861.

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE.

NOTE DE M. F.-M. CHABERT.

Messieurs,

C'est du sein de l'Académie, vous vous le rappelez, que sortit la proposition d'avoir à Metz une Exposition universelle d'Agriculture, d'Horticulture, d'Industrie et des Beaux-Arts, en même temps que se tiendrait dans cette ville le Concours régional de 1861 [1].

La faveur extraordinaire dont a joui cette Exposition,

[1] Proposition dans ce sens signée par MM. Scoutetten, Victor Simon, Abel, de Bouteiller et Chabert, et présentée à l'Académie dans sa réunion du 24 novembre 1859.

Démarches relatives de MM. les membres du bureau de l'Académie auprès de M. le Préfet de la Moselle et de M. le Maire de Metz, constatées au procès-verbal de la séance du 29 décembre 1859.

Par une lettre-circulaire datée du 1er décembre 1859 et portant les signatures Ad. des Robert, président, et F.-M. Chabert, secrétaire général, la Société d'horticulture du département de la Moselle, conformément à sa décision du 6 novembre de la même année, avait exprimé déjà l'espoir d'une Exposition générale préparée d'accord entre elle, l'Académie, les Comices agricoles et l'Industrie, pendant les fêtes du Concours régional fixé à Metz, en 1861.

Digitized by Google

malgré des embarras toujours inévitables dans l'exécution de projets aussi vastes, et la conviction qu'elle a ouvert une ère nouvelle pour notre cité, entraînent actuellement tous les esprits éclairés à porter leurs généreux efforts vers les moyens les plus sûrs pour sauvegarder sans retard la légitime influence de cette heureuse manifestation [1]. La joie du triomphe acheté par beaucoup de peines, est plus grande. On n'est rien aujourd'hui que par l'action. Tout, ou du moins presque tout ce qu'on pouvait attendre, a réussi, parce qu'on l'a voulu, parce qu'on a eu le courage de le vouloir. En cette occasion importante, l'inertie [2], la plus puissante et la plus irrésistible de toutes les forces qui mènent le monde, a été complétement vaincue.

L'Académie impériale de Metz a déjà cherché dans plusieurs circonstances, soit par elle-même, soit par l'initiative de ses membres, à provoquer quelques-unes des améliorations intellectuelles et morales que la population bien inspirée est en droit d'ambitionner pour notre ville [3].

[1] Nous ne craignons pas de le dire hautement: le mieux, croyez-le bien, est d'être fier de son temps. C'est une vanité permise et si légitime qu'on serait bien fou de ne s'en pas donner le plaisir.

[2] Ne consiste-t-elle pas à ne rien faire, à laisser dire et à suivre invariablement la même ligne de conduite, à user la volonté la plus déterminée par l'inaction la plus absolue, à prendre le temps comme il vient, les hommes comme ils sont, et à lasser les gens jusqu'à ce qu'ils pensent à autre chose ou qu'ils en prennent leur parti?

Ceux qui emploient cette force avec patience et discernement, arrivent à des résultats prodigieux. Ils sont en quelque sorte inviolables et inamovibles.

[3] Consultez:

Assises scientifiques tenues à Metz, au mois de septembre 1861. — M. Victor Simon, sous-directeur de l'Institut des provinces, président; MM. de Bouteiller et Chabert, secrétaires de la session.

Digitized by Google

C'est ainsi, Messieurs, que vous entendez justifier la noble devise l'*Utile,* prise par votre Société, et que vous continuez à réclamer la plus grande part qu'il vous est possible, dans le triomphe du bien public, dans les intérêts généraux de la civilisation, des lettres, des sciences, des arts, de la morale et de la religion.

Permettez-nous, Messieurs, de répéter ici quelques-unes des paroles insérées dans notre rapport sur l'Exposition universelle d'Horticulture de Metz en 1861 [1]. Nous disions :

« L'humanité a sa terre promise, le domaine de l'étude et de l'instruction. S'il ne nous est pas donné d'y entrer et d'y prendre une large part, nous pouvons du moins travailler activement à y pousser la génération qui nous suit et lui léguer, avec le noble goût des plaisirs de l'âme, cette pensée que l'amour du beau est un acheminement à l'amour du bien.

» Les expositions répondent à un besoin sérieux de notre époque. Elles portent en elles tout ce qu'il faut pour

Programme des questions mises au concours et des prix à décerner par l'Académie impériale de Metz en 1861 et en 1862.

Proposition de M. le docteur Scoutetten, appuyée par MM. de Bouteiller et Chabert, tendant à poursuivre la pensée d'obtenir une Faculté des sciences à Metz, par la création de cours scientifiques et littéraires. — Commission composée de MM. Salmon, Susane et Victor Simon, afin de préparer un rapport sur la question (séance de l'Académie du 27 mars 1862).

[1] Ce rapport a été imprimé aux frais de la Société d'horticulture de la Moselle, sous le titre suivant :

Exposition universelle d'horticulture ouverte a Metz. Mai — septembre 1861. *Compte rendu sur cette Exposition présenté à la Société d'horticulture du département de la Moselle, par M. F.-M. Chabert.* Avec la liste des récompenses décernées le 17 octobre 1861. Metz, V. Maline, imprimeur de la préfecture, br. in-8°.

Digitized by Google

rattacher les hommes à leur profession; elles mettent en évidence les produits des fabrications et des cultures diverses, les objets d'utilité et les articles de luxe; elles distinguent et honorent le mérite dans toutes les classes et à tous les degrés de la hiérarchie industrielle; elles tempèrent ainsi le mouvement du déclassement dans ce qu'il peut avoir de précipité et de ruineux, et contribuent à maintenir, entre les professions, l'équilibre nécessaire au libre développement de la puissance sociale.

» Les Expositions universelles, considérées d'un point de vue d'ensemble, apparaissent comme les auxiliaires de la civilisation; en provoquant le rapprochement et la comparaison de tous les produits de l'activité humaine, elles propagent l'émulation, elles inspirent le goût du travail qui, fécondé par la science, devient la source la plus pure, sinon la plus abondante, de l'estime et de la fortune; elles moralisent, elles concourent enfin, par l'exemple, à l'avénement du progrès universel, noble aspiration de toutes les intelligences..... »

Par une heureuse pensée, la médaille décernée aux lauréats de l'Exposition universelle de Metz de 1861, sous le patronage de S. M. l'Impératrice Eugénie, a été gratifiée du titre de *Médaille commémorative,* et vient d'être distribuée, comme souvenir, aux souscripteurs au fonds d'assurance [1] et aux membres des jurys [2].

[1] Conformément à l'usage suivi par elle, de remettre au musée de la ville les dons d'objets intéressants qui lui sont adressés, l'Académie a déposé dans le médaillier municipal l'exemplaire qui lui appartenait, de la médaille commémorative de l'Exposition universelle de Metz de 1861.

La souscription de l'Académie au fonds d'assurance, a été de 1200 francs.

[2] Par une décision spéciale, prise dans le but de mieux servir les intérêts généraux, l'Académie maintint en exercice jusqu'à la

Digitized by Google

En voici la gravure, qui a sa place dans les Mémoires de l'Académie, comme se rattachant à un des faits les plus importants accomplis jusqu'ici chez nous dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle [1].

Pour compléter votre louable initiative dans cette grande exhibition, à la fois patriotique et bienfaisante, vous avez pris récemment, Messieurs, une délibération par laquelle vous avez décidé, à l'unanimité des suffrages, que l'Académie adresserait ses remercîments et ses félicitations à M. le Commissaire général de l'Exposition universelle de Metz, pour avoir mené à aussi bonne fin qu'il était possible, la tâche laborieuse et parfois pénible, qu'il avait acceptée. Enfin, vous avez tous applaudi à la décision —

clôture de l'Exposition universelle, les membres de son bureau nommés en 1860.

M. le général Didion, président de l'Académie, était vice-président de cette Exposition, dont la présidence avait été réservée à M. le Maire de Metz. MM. Abel, Émilien Bouchotte, de Bouteiller et Vignotti, étaient secrétaires de la commission.

[1] Les armes de Metz, mise au rang des bonnes villes impériales, sont représentées dans le champ du revers de la médaille; elles portent: *Écu, mi-parti d'argent et de sable, avec* 1° *la Pucelle brochant sur le tout, tenant de la main droite le drapeau tricolore et de la gauche une épée;* 2° *et un chef de gueules semé de trois abeilles d'or, surmonté d'un aigle issant d'une couronne murale.*

Digitized by Google

que plusieurs d'entre vous avaient provoquée au sein du comité de la même Exposition, — en vertu de laquelle M. Marcus, commissaire général, est chargé de présenter un rapport d'ensemble sur l'œuvre qui, pendant quatre mois entiers, a offert aux habitants de Metz et aux nombreux visiteurs étrangers, à côté de l'intérêt scientifique, commercial et industriel, un élément de moralisation et de progrès.

C'est un bienfait désormais acquis et qui ne pourra manquer, — nous en avons un ferme espoir, — d'avoir un résultat considérable pour notre ville en raison de sa position topographique et des ressources de tous genres qu'elle trouve chez elle. Ce bienfait et ses conséquences méritent d'être particulièrement étudiés et commentés, aujourd'hui que les lignes de douanes s'effacent, que la vapeur et l'électricité, supprimant les frontières, unissent les nations civilisées dans une solidarité étroite d'idées et d'intérêt.

Tels sont les témoignages véritables et sincères que vous pouvez vous rendre à vous-mêmes et qui méritent certainement d'être consignés.

Metz, le 29 mars 1862.

Digitized by Google

APPENDICE

AUX

SOUVENIRS NUMISMATIQUES

DU

SIÉGE DE METZ, EN 1552.

Dessins et description de deux médailles appartenant au cabinet de la ville,

PAR M. F.-M. CHABERT.

Le souvenir du siége de Metz par Charles-Quint a été consacré par plusieurs médailles particulières qui ont été décrites par notre érudit confrère, M. Charles Robert[1], ou par nous[2]. A titre de complément, nous donnons aujourd'hui les dessins et la description de deux médailles qui, si elles n'ont point été spécialement frappées à l'occasion du fameux siége de notre ville en 1552, se rattachent néanmoins à ce fait important et l'un des plus glorieux, sans contredit, de l'histoire de France du seizième siècle.

[1] Voyez *Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1851-1852, t. Ier, p. 331 avec planche.

[2] Recueil des mêmes *Mémoires*, année 1857-1858, p. 515, pl. 1re, fig. 1re.

Digitized by Google

N° 1. — Médaillon en cuivre doré, de 55 millimètres, présentant Henri II en buste, cuirassé et la tête ceinte de laurier. En légende :

HENRICVS · II · GALLIARVM REX
INVICTISS · PP · (Patriæ Pater.)

℟. Grenetis perlé. En légende :

OB RES IN ITAL · GERM · ET GAL ·
FORTITER AC FOELIC · GESTAS[1]

Dans le champ, un char traîné par quatre chevaux foulant aux pieds des casques et des cuirasses. Sur le devant du char, une femme ailée se tient debout, embouchant la trompette de la renommée, au-dessus de sa tête une couronne d'olivier; sur le derrière, sont assises deux femmes, l'une a une palme dans la main droite, l'autre porte une corne d'abondance de la main gauche.

Au-dessous du char, on lit :

EX VOTO PVB
1552

N° 2. — Médaillon en argent de 57 millimètres, sans date. Deux filets concentriques, entre lesquels la légende suivante :

✿ PROGENIES DIVVM QVINTVS
SIC CAROLVS ILLE IMPERI
CAESAR LVMINA ET ORA

Le buste de Charles-Quint, cuirassé, la tête nue tournée à droite, la main droite gantelée et tenant un parchemin, entre deux colonnes amincies par le haut, sur le fût de chacune desquelles est assis un singe grimaçant et embrassant du bras la colonne presqu'au bas de laquelle

[1] Cette légende, comme on le voit, embrasse les faits heureux accomplis, sous le règne de Henri II, en Italie, en Allemagne et en France.

Digitized by Google

pend un fil ou lien dont le nœud dépasse une des mains de chaque singe. Sous l'un des animaux, sont représentées les armes impériales, et sous l'autre est l'écu d'Autriche.

℟. Également entre deux filets concentriques la légende :

✠ FERDINANDVS DG [1] ROMA
HVNGA BOEMINI INFANS
HISANIAR ARCHIDVX AVST REX

Dans le champ, le buste cuirassé de Ferdinand Ier, tourné à gauche[2]. Le reste, absolument semblable aux dessins du droit[3].

Ce médaillon présente des deux côtés un relief fortement prononcé ; les détails de l'armure sont parfaitement indiqués. C'est l'ouvrage d'un artiste habile.

Il est probable que cette pièce est satirique[4] et a été

[1] Pour *Dei gratiâ.*

[2] A la mort de l'empereur Maximilien Ier, Ferdinand avait eu en partage les provinces autrichiennes. Lorsque son beau-frère, Louis II le Jeune, roi de Hongrie, eut péri à la bataille de Mohaez contre les Turcs, il lui succéda. Il fut reconnu roi de Bohême le 24 février 1527, et de Hongrie, le 28 octobre de la même année ; devint roi des Romains (9 janvier 1531) ; enfin, empereur d'Allemagne, le 24 février 1558, par l'abdication de Charles-Quint.

[3] Toutefois chez Ferdinand les deux mains apparaissent gantelées, tandis que sur le portrait de Charles-Quint la place que tiendrait la main gauche du vieil empereur, est occupée par la poignée de l'épée.

[4] Le dessin légèrement incorrect de cette médaille figure dans un ouvrage intitulé : *Monumenta Austriæ*, t. II, p. 11, ep. 17, tab. III, nº XXXVIII. (Petr. Mayr del. et sculpsit.)

Plusieurs planches de cet ouvrage in-folio, — dont il nous a été impossible de rencontrer le texte, — ont été reliées sous la couverture du tome III d'un manuscrit de la bibliothèque de Metz *(a)*, qui a pour titre : *Analecta oliverianæ sive Miscellanea R. P. Oliverii Legipont Opuscula, etc.*, MDCCLV ad 1758.

(a) A. 467.

Digitized by Google

exécutée après la levée du siége de Metz par Charles V. On sait que la devise de cet orgueilleux monarque était *Plus ultra,* avec les colonnes d'Hercule. Après la défaite des troupes impériales sous les murs de notre ville, on changea cette devise en l'épigraphe *Plus citra* [1].

Si le médaillon dont il s'agit est d'origine française et satirique, comme l'on a tout lieu de le croire, avouons que les braves assiégés ou leur chef pouvaient bien se passer cette fantaisie de bonne humeur, après leur courageuse résistance. Rappelons, à l'honneur de François de Guise et des siens, qu'ils recueillirent et soignèrent les nombreux malades et les blessés qui gisaient dans les campements ennemis [2]. Cet acte d'humanité est d'autant plus digne d'admiration qu'il était en contraste avec les habitudes du temps, et qu'il fit dès lors briller les armées françaises de cette courtoisie bienveillante, devenue depuis un de leurs traits distinctifs.

[1] Nous trouvons dans les feuilles numismatiques rédigées par Dupré de Geneste, et qui sont en notre possession, la note ci-après : « J'ai dans mon cabinet un méreau d'étain portant au droit Charles-Quint, et au revers le prince Ferdinand ; leurs bustes sont accompagnés d'emblèmes tirés de la satire. Ce méreau a été frappé vraisemblablement après la nouvelle et malheureuse tentative de l'empereur Charles V contre Metz, à l'occasion du chapitre général des Cordeliers, devant s'assembler dans cette ville, en l'année 1554. Ce fut là, dit-on, la dernière entreprise de ce monarque, et ce qui donna sujet à la composition de ces deux petits vers où l'on fait allusion à sa devise, dont le corps était composé de deux colonnes d'Hercule avec ces deux mots : *Plus ultra. Siste viam Metis, hæc tibi Meta datur.* »

[2] « On ne voyoit, dit un contemporain, que soldats morts ou auxquels il ne restoit qu'un peu de vie, étendus dans la boue par grands troupeaux ; d'autres ayant les jambes dans les fanges, gelées jusqu'aux genoux, et ne les pouvant retirer, criant miséricorde et priant qu'on les achevât. »

Digitized by Google

SCIÈNCES.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXAMEN SOMMAIRE

SUR LA

FORMATION ET SUR LA CHALEUR INTERNE

DU

GLOBE TERRESTRE,

PAR FEU M. GOSSELIN [1].

Tel est l'enchaînement des faits dans la nature, que l'observation d'un seul entraîne souvent à sa suite la connaissance d'une foule d'autres.

Après l'étude [2] des expériences de Cavendish, relatives à la densité moyenne de la terre, des réflexions ont donc pu surgir sur la formation des couches du globe, sur les lois de leurs densités respectives, sur la répartition de la chaleur intérieure, enfin sur la marche du refroidissement dont la limite variable et toujours progressive vers le centre terrestre marque, dans tous les temps, une ligne de séparation entre le passé et l'avenirde notre planète.

Où est le commencement, où sera le terme final de l'existence du monde ?

Malgré les quelques chiffres qui l'accompagnent, la ques-

[1] Ce travail a été terminé et adressé à l'Académie très-peu de temps avant la mort de son auteur.

[2] *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, 1858-1859, pag. 469 et suivantes.

Digitized by Google

tion n'est ici que de pure curiosité, et rejette loin d'elle toute intention d'oser même effleurer l'arche sainte de vérités impénétrables à la raison humaine.

I. — La terre est une émanation du soleil. — Temps de sa chute pour arriver à ce centre d'attraction.

Quelle que soit la diversité de leurs systèmes sur la formation du monde, Buffon et Laplace admettent, l'un et l'autre, que les planètes sont des émanations du soleil.

C'est aussi l'opinion de la plupart des géologues, du moins en ce qui concerne la terre en particulier; à leurs yeux ce globe consiste, à l'*extérieur,* dans une écorce ou *croûte* solide, et à l'*intérieur,* dans un *noyau* ou matière incandescente qui, avec le progrès du temps, diminue à mesure que la croûte supérieure augmente en épaisseur.

Nulle altération ne se manifeste dans le mouvement mécanique des planètes, et cette permanence, au milieu de l'*éther* ou du fluide éthéré, est une preuve sans réplique que l'éther offre tous les caractères du vide.

Si, d'un point quelconque de son orbite, une planète, avec une vitesse initiale nulle, était abandonnée à l'attraction du soleil, elle acquerrait sur ce centre une certaine vitesse finale. Réciproquement si, en ce point d'arrivée, la planète reprenait en sens contraire la vitesse finale qu'elle vient d'acquérir, celle-ci repasserait par les mêmes états de grandeur en chaque point de la ligne déjà parcourue, et la planète s'arrêterait sur son orbite avec une vitesse nulle comme la vitesse initiale primitive.

Évidemment les deux temps de l'aller et du retour seront égaux; autrement dit, pour la planète, le temps d'arrivée sur son orbite, à partir du soleil, sera le même que le temps de sa chute depuis l'orbite jusqu'au centre de l'astre.

Digitized by Google

Quant au temps de cette chute, il s'évalue au moyen du principe suivant, énoncé par Lalande : « la racine » du cube de deux est à l'unité, comme la *demie-durée* » de la révolution d'une planète autour du soleil est au » temps de sa chute jusqu'au centre d'attraction. »

Ce théorème, dont nous devons la connaissance à notre bienveillant confrère et ami M. Emile Bouchotte, va se démontrer ici d'une manière fort succincte.

La force accélératrice g, que l'attraction solaire exerce au centre d'une planète qui se meut sur un orbe censé circulaire, à cause de sa très-faible excentricité, est égale et contraire à la force accélératrice centrifuge qui résulte de ce mouvement, ou à $\frac{V^2}{\rho}$, expression dans laquelle V représente la vitesse regardée comme uniforme de ce centre sur l'orbite et ρ le rayon de cette orbite. Si, d'ailleurs, on nomme T la durée totale de la révolution planétaire, et π le rapport de la circonférence, on aura :

$$V = \frac{2\pi\rho}{T},$$

$$V^2 = \frac{4\pi^2\rho^2}{T^2},$$

et par suite

$$g = \frac{V^2}{\rho} = \frac{4\pi^2\rho}{T^2}.$$

Pour obtenir la loi des temps qui correspondent aux points que parcourt dans sa chute la planète attirée par le soleil, imaginons un *mobile* partant du centre de la planète et abandonné à la force d'attraction solaire avec une vitesse initiale nulle. L'intensité de cette force, qui est g au point de départ, deviendra $\frac{d^2x}{dt^2}$ à la distance x

Digitized by Google

de ce point ou prendra la valeur $\frac{g\rho^2}{(\rho-x)^2}$ en vertu de la raison inverse des carrés des distances.

D'où on tire :

$$\frac{d^2x}{dt^2}=\frac{g.\rho^2}{(\rho-x)^2}.$$

Multipliant les deux termes de cette équation par $2dx$ et intégrant en faisant cette remarque que pour $x=0$ on a $\frac{dx}{dt}=0$, on trouve :

$$\left(\frac{dx}{dt}\right)^2=\frac{2g\rho x}{\rho-x},$$

ou bien encore

$$dt\sqrt{2g\rho}=dx\sqrt{\frac{\rho-x}{x}}=\frac{dx(\rho-x)}{\sqrt{\rho x-x^2}}$$

$$=\frac{dx(\rho-2x)}{2\sqrt{\rho x-x^2}}+\frac{\frac{\rho}{2}\cdot\frac{2dx}{\rho}}{\sqrt{1-\left(1-\frac{2x}{\rho}\right)^2}}.$$

Intégrant de nouveau et sans l'addition d'une constante arbitraire, à cause de $t=0$ pour $x=0$, on aura :

$$t\sqrt{2g\rho}=\sqrt{\rho x-x^2}+\frac{\rho}{2}\text{arc}\left(\cos=1-\frac{2x}{\rho}\right).$$

Pour avoir le temps total t_1 de la chute on posera $x=\rho$; ce qui donne

$$t_1=\frac{\rho}{2\sqrt{2g\rho}}\times\text{arc}(\cos=-1)=\frac{\varpi}{2}\sqrt{\frac{\rho}{2g}},$$

Digitized by Google

ou en remplaçant g par sa valeur ci-dessus $\frac{4\varpi^2\rho}{T^2}$,

$$\frac{t_1}{\frac{1}{2}T} = \frac{1}{\sqrt{8}};$$

d'où on déduit la proportion

$$1 : \sqrt{2^3} :: t_1 : \tfrac{1}{2}T,$$

C. Q. F. D.

S'il s'agit de la terre dont la révolution sur l'écliptique s'accomplit dans un an ou dans 365 jours $\frac{1}{4}$, on aura

$$t_1 = \frac{1\,\text{an}}{2\sqrt{8}} = 0^{\text{an}},177 = 0{,}177 \cdot 365^{\text{jours}}\tfrac{1}{4} = 64^{\text{jours}},65,$$

c'est-à-dire que le temps de chute de la terre jusqu'au soleil, ou de sa traversée depuis le soleil à l'écliptique, a dû être environ de 0,18 d'année ou de 64 à 65 jours. On ne tardera pas à faire usage de ce résultat.

II. — Formation primitive de la Terre.

Après avoir été lancées dans le vide hors de l'immense *nébuleuse* qui a primitivement recélé dans son sein toute la matière de notre système planétaire, les planètes semblent être venues *se poser* sur leurs orbites particulières, tout en y conservant d'abord la nature fluide de leur mère commune.

Qu'on ne s'étonne plus ni de leur sphéricité, ni de leur formation par couches concentriques de niveau qui progressent en densité à mesure qu'elles se rapprochent du centre de leur sphère respective; ce sont deux conséquences inhérentes à cet état fluide et aux principes de l'hydrostatique.

Digitized by Google

Ainsi, au moment de son émersion au dehors de la nébuleuse primitive, la terre a dû prendre immédiatement la forme sphérique et, pendant son trajet ultérieur vers l'écliptique, se recouvrir d'une enveloppe figée par les froids excessifs du vide éthéré, sans que les densités des couches concentriques abandonnent leur loi d'accroissement depuis la surface terrestre jusqu'à son centre.

D'après les douze expériences de Cavendish, relatées dans nos Mémoires académiques de 1858-1859, la densité moyenne de la terre, ou celle qu'elle posséderait en tous ses points si elle était homogène, a été évaluée par le célèbre physicien à 5,48 fois celle de l'eau, et par l'auteur de la nouvelle notice touchant le même sujet à 5,69.

Il est à remarquer que la couche superficielle du globe est recouverte d'eau aux trois quarts environ, et que sa densité est la même que celle de ce liquide ou l'unité.

S'il est vrai que les densités des couches croissent à partir de la surface supérieure, on doit être porté à admettre que le maximum de densité a lieu au centre.

Parmi les substances renfermées dans le sein du globe, le platine paraît celle qui soit douée de la plus grande pesanteur spécifique. Quand le platine est purifié ou amené à l'état natif, sa densité égale à 19,5 fois [1] celle de l'eau. Il est donc naturel que la densité moyenne de la terre soit comprise entre les chiffres 1 et 19,50.

Or, les densités extrêmes maximum et minimum des corps terrestres peuvent être regardées, ainsi que la

[1] *Aide-Mémoire des ingénieurs*, par Jean Claudel, p. 21 :

Platine	Écroui	Densité	23,000 0
	Laminé	—	22,069 0
	Passé à la filière	—	21,041 7
	Forgé	—	20,336 6
	Purifié	—	19,500 0

Digitized by Google

densité moyenne, comme des jalons indicateurs de la trace sur laquelle marchent les lois générales de la densité des couches. Qui sait même si, en partant de ces densités extrêmes, on ne parviendrait pas à vérifier la découverte de Cavendish?

Cela posé, soit x la profondeur d'une couche quelconque au-dessous de la surface terrestre, r le rayon de notre globe, π le rapport de la circonférence au diamètre, P la densité moyenne de la terre, et telle que le poids total de cette dernière soit exprimé par $\frac{4}{3}\pi r^3 \mathrm{P}$.

Nommons encore p un certain coefficient constant, et à déterminer comme *raison* d'une échelle selon laquelle, à partir de l'unité ou de la densité de l'eau, les autres couches augmentent en densité proportionnellement à leur profondeur x, de telle sorte que la densité propre à chaque couche sera exprimée par $1 + px$.

Remarquons, enfin, que le poids d'une couche d'épaisseur infiniment petite dx, et à la profondeur x, équivaut au produit de son volume élémentaire $4\pi (r-x)^2 dx$ multiplié par sa densité $1 + px$, et que la somme des poids de toutes ces couches, ou $4\pi \int_0^r (1+px)(r-x)^2 dx$, n'est pas autre chose que le poids total du globe ou $\frac{4}{3}\pi r^3 \mathrm{P}$.

On est ainsi conduit à cette égalité :

$$\frac{\mathrm{P}r^3}{3} = \int_0^r (r-x)^2 dx + p \cdot \int_0^r (r-x)^2 x dx.$$

Or, à cause de

$$\int (r-x)^2 dx + p \int (r-x)^2 x dx$$

$$= -\frac{(r-x)^3}{3}\left[1 + \frac{pr}{4} + \frac{3}{4}px\right] + \text{Const.}$$

Digitized by Google

et de

$$\int_0^r (r-x)^2 dx + p\int_0^r (r-x)^2 x dx = \left(1+\frac{pr}{4}\right)\frac{r^3}{3},$$

on trouve

$$\frac{Pr^3}{3} = \left(1+\frac{pr}{4}\right)\frac{r^3}{3},$$

ou

$$P = 1+\frac{pr}{4},$$

et par suite

$$p = \frac{4(P-1)}{r}.$$

Or, la loi des densités donnant lieu à la forme $1+px$, leur formule générale aura pour expression

$$1+px = 1+4(P-1)\frac{x}{r}.$$

Il a déjà été dit que le maximum de densité des corps terrestres correspondait au centre ou à $x=r$, et avait pour valeur celle de la densité du platine ou le chiffre 19,50. Opérant ces deux substitutions dans la formule précédente, ou remplaçant $1+px$ par 19,50 et x par r, on tombe sur la relation

$$19{,}50 = 1+4(P-1),$$

ou

$$P = 5{,}62.$$

Telle est la densité moyenne de la terre assignée par notre théorie, et, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle ne diffère pas sensiblement de celle de 5,69 déduite des expériences de Cavendish.

Digitized by Google

Si, dans la même formule, on substitue à $1 + px$ la densité moyenne P de la terre, on trouve

$$P = 1 + 4(P - 1)\frac{x}{r},$$

ou

$$x = \frac{r}{4};$$

ce qui indique que la couche de densité moyenne est située, au-dessous de la surface terrestre, à la profondeur du quart du rayon.

Au reste, il ne faut pas oublier que la loi en vertu de laquelle les matières plus lourdes se rapprochent du centre terrestre, ne subsiste que par l'équilibre hydrostatique qui régissait notre globe à son état naissant de formation.

Mais sont venus ensuite ces terribles *cataclysmes* qui, après avoir bouleversé le monde de fond en comble, ont mélangé toutes les matières entre elles et fini par transporter, hors des entrailles terrestres, jusqu'aux régions les plus excentriques, les filons plus ou moins nombreux de platine, d'or, d'argent que nous puisons aujourd'hui dans la croûte solide de la terre, si mince qu'en soit l'enveloppe.

III. — Chaleur intérieure du globe.

Deux phénomènes s'observent à l'égard des deux chaleurs qui parviennent, chacune pour leur compte, au globe terrestre.

Le premier, relatif à la chaleur solaire, est tel que ses effets ou les alternatives du froid et du chaud, si considérables à la surface de la terre, diminuent rapidement

Digitized by Google

par une très-faible profondeur et disparaissent tout à fait à celle de 25 mètres, de manière que le thermomètre y perd sa sensibilité contre les accidents de température qui surviennent à la partie supérieure du globe.

La *couche d'extinction* de la chaleur solaire est dite couche de *température invariable;* son épaisseur est de 25 mètres ou fixée par la profondeur à laquelle les variations de cette chaleur perdent leur influence.

Le second phénomène appartient à la chaleur interne du globe; l'indépendance de cette seconde chaleur, par rapport à la chaleur solaire, est accusée, à partir de la couche d'extinction, par un accroissement de température proportionnel à la profondeur, à raison *d'un degré centigrade* pour chaque 33 mètres de nouvel enfoncement.

Si l'on compare entre elles, les observations de températures pour de faibles profondeurs au-dessous de la couche invariable, on y découvre de suite une loi à deux termes dont le premier est constamment égal à la faible température 11°,80 de cette couche et dont le second est le 33e des profondeurs respectives. Celle que l'on a besoin de considérer parmi ces profondeurs s'élevant au moins à 30000 ou 40000 mètres, il est alors permis de négliger le premier de ces termes et de s'en tenir au second pour les températures de ces points; ce qui revient à admettre que la température d'un point quelconque à l'intérieur du globe est mesurée par le 33e de son abaissement au-dessous de la surface invariable.

La terre ne se compose plus seulement de son noyau incandescent et de sa croûte-enveloppe; il faut y joindre un mince épiderme de 25 mètres, lequel joue le rôle d'un bouclier à l'épreuve qui prémunit l'intérieur de la terre contre les rayons du soleil.

N'est-il pas évident que le dessus de cet épiderme date

Digitized by Google

de l'instant où notre planète, à l'état de nébuleuse, s'est séparée du soleil et que les 64,65 jours de son trajet jusqu'à l'écliptique, au milieu des froids excessifs de l'éther qui ne vont pas à moins de 140° au-dessous de zéro, donnent la mesure du temps pendant lequel s'est engendrée l'épaisseur de 25 mètres que la couche invariable semble devoir posséder toujours?

Mais cette épaisseur est tellement minime en comparaison de la longueur, 6366 kilomètres du rayon terrestre, qu'elle s'évanouit en quelque sorte devant ce rayon, et que ce n'est plus au-dessous de la couche invariable, mais bien à partir de la surface du globe elle-même, qu'il faudra compter la profondeur d'un point quelconque de l'intérieur ; cette profondeur, exprimée en mètres et divisée par 33, donnera alors la température en degrés centigrades du point dont il s'agit, et comme cette température peut être regardée comme l'indice de la quantité de chaleur correspondante, on reconnaîtra que la chaleur interne de la terre s'accroît de la surface au centre, en se répartissant sur chaque point proportionnellement à son enfoncement au-dessous du niveau supérieur.

Appelant x la profondeur d'un point quelconque, q un certain coefficient, la quantité de chaleur en ce point sera représentée par le produit $q.x$.

Lorsqu'à la même profondeur x, ou à la même distance $r-x$ du centre de la terre, il y a une agglomération λ de ces points, le produit $q.x.\lambda$ mesurera la quantité de chaleur contenue dans cette agglomération.

Parmi les couches de niveau concentriques de la terre, considérons-en une quelconque à la profondeur x et d'épaisseur infiniment petite dx. r étant le rayon terrestre, la surface de cette couche sera $4\pi(r-x)^2$ et son volume ou l'agglomération λ, $4\pi(r-x)^2dx$. La quantité de chaleur $q.x.\lambda$ devient ici $4\pi q(r-x)^2xdx$, ayant pour

Digitized by Google

intégrale

$$4\varpi q\int(r-x)^3x\,dx = 4\varpi q\left[-\frac{(r-x)^3x}{3}+\int\frac{(r-x)^3}{3}dx\right]+\text{Const.}$$

$$=-4\varpi q\left[\frac{(r-x)^3}{3}x+\frac{(r-x)^4}{3.4}\right]+\text{Const.}$$

$$=-\varpi q\frac{(r-x)^3}{3}[r+3x]+\text{Const.}$$

Or l'intégrale ou la quantité de chaleur interne étant nulle, à compter de la surface ou pour $x=0$, on trouve

$$\frac{\varpi qr^4}{3}=\text{Const.},$$

et pour la quantité de chaleur jusqu'à la profondeur x,

$$\frac{\varpi q}{3}[r^4-(r-x)^3(r+3x)];$$

la quantité totale de chaleur de la terre qui correspond à $x=r$ devient :

$$\frac{\varpi qr^4}{3}.$$

Si la longueur r du rayon terrestre était invariable pour tous les temps, il semblerait que la quantité de chaleur $\frac{\varpi qr^4}{3}$ que renferme l'intérieur du globe, dût aussi rester éternellement constante, et pourtant les astronomes vont jusqu'à dire que la température moyenne de cet intérieur s'est abaissée environ de $\frac{1}{10}$ de degré depuis les 2000 ans qui nous séparent de l'époque d'Hipparque.

Hâtons-nous d'ajouter qu'une pareille variation est insensible à l'égard du coefficient de chaleur q et que ce dernier peut ne pas changer au milieu d'une immensité de milliers de siècles, pourvu qu'on lui reconnaisse la forme $\frac{\mu}{\theta^m}$, dans laquelle θ représente le temps écoulé de-

Digitized by Google

puis l'origine du monde jusqu'à un instant quelconque, m un exposant plus petit que toute quantité assignable et μ une certaine constante.

Ne voit-on pas que si m est infiniment petit, sa puissance θ^m reste approchante de l'unité, quel que soit θ, et qu'ainsi, dans tous les temps, le coefficient de chaleur q ne diffère, pour ainsi dire, pas de la constante μ? Rien donc ne s'oppose à ce que, sans s'écarter de la vérité, on ne regarde q comme invariable.

IV. — Refroidissement de la terre; relation directe de ses effets successifs avec les temps écoulés.

Selon l'opinion générale des géologues, la croûte solide du globe agrandit son épaisseur, par accroissements lents et successifs, aux dépens du noyau incandescent qui, de vive force, perd en volume ce que l'autre a gagné.

Cet envahissement de la croûte s'attribue naturellement au refroidissement de la terre et s'opère, *du dehors au dedans,* en se rapprochant peu à peu du centre.

En agissant par couche concentrique et d'épaisseur infiniment petite, le refroidissement parvient, au bout d'un temps θ écoulé depuis l'origine du monde, à faire acquérir à la croûte une épaisseur égale à la profondeur x.

La couche d'épaisseur infiniment petite dx et immédiatement consécutive à celle qui vient d'être envahie, ajoutera sa nouvelle épaisseur à celle de la croûte, en abandonnant par chaque point de la surface, quelle qu'en soit l'étendue, une quantité de chaleur $q.x.\lambda = qxdx$ (à cause de $\lambda = dx$), pendant un certain élément de temps $d\theta$.

Admettons que le temps élémentaire $d\theta$, pendant le-

Digitized by Google

quel l'épaisseur de la croûte s'est accrue de dx, suive la raison directe de la quantité de chaleur que perd un point quelconque de la mince couche qui se refroidit, et nous aurons, K étant un multiple de q, l'équation

$$d\theta = K.xdx,$$

dont l'intégrale, prise à partir de $\theta = 0$ et de $x = 0$, sera

$$\theta = \frac{Kx^2}{2},$$ *

ou en y remplaçant x par le produit $\beta.r$,

$$\theta = \frac{Kr^2}{2}.\beta^2.$$

C'est ainsi que s'établit une relation entre les temps θ et les rapports correspondants B des épaisseurs de croûte successivement acquises et comparées au rayon terrestre.

Afin de fixer numériquement, dans cette formule, le facteur constant $\frac{Kr^2}{2} = \frac{\theta}{\beta^2}$, on recourra à ce corollaire du paragraphe I, qu'il a fallu 0,18 année pour le temps de formation de la marche invariable ayant une épaisseur

* On parviendrait encore à cette formule par des considérations plus intimes dans le phénomène du refroidissement. En effet, chaque couche perd sa chaleur successivement et non *en bloc*, ou selon sa différence avec la chaleur de la couche immédiatement consécutive. La chaleur totale d'une même couche étant représentée par $qxdx$, sa perte pendant l'élément du temps deviendra qdx^2 (dx est ici variable indépendante), c'est-à-dire une différentielle du second ordre, ainsi que le temps de cette perte, temps qui se désignera par $d^2\theta$. On aura donc : $d^2\theta = Kdx^2$, et après deux intégrations successives,

$$\frac{d\theta}{dx} = Kx, \quad \theta = \frac{Kx^2}{2}.$$

Digitized by Google

de 25 mètres ou de 0,025 kilom. ; de cette observation on déduira les valeurs suivantes :

$$\beta = \frac{0{,}025 \text{ kilom.}}{6366 \text{ kilom.}},$$

$$\theta = 0{,}18 \text{ an},$$

$$\frac{Kr^2}{2}\, 0^{an},18 \left(\frac{6366}{0{,}025}\right)^2,$$

ou bien encore

$$\text{Log}\frac{Kr^2}{2} = \text{Log}\,0{,}18 + 2\,\text{Log}\,6366 + \text{Compl}^t 2.\,\text{Log}\,0{,}025,$$

calcul qui s'effectue ainsi qu'il suit :

Log 0,18	$\bar{1}$,2552725
2 Log 6366	7,6077332
Compl^t 2 Log 0,025	13,2041200
	10,0671257 ou $\text{Log}\frac{Kr^2}{2}$.

Si nous voulons compter le temps θ en siècles et non plus en années, nous diminuerons de 2 la caractéristique du logarithme précédent, qui deviendra :

$$8{,}0671257 = \text{Log}\,116712000 \text{ siècles} = \text{Log}\frac{Kr^2}{2},$$

et l'on trouve, en définitive,

$$\frac{Kr^2}{2} = 116712000 \text{ siècles}.$$

Substituant cette valeur numérique au facteur constant $\frac{Kr^2}{2}$ de la formule générale

$$\theta = \frac{Kr^2}{2}\beta^2,$$

on obtient cette relation fort simple

$$\theta = \beta^2.116712000 \text{ siècles}.$$

Digitized by Google

V. — Durée de la plus longue existence de la terre et son âge actuel.

L'existence de la terre ou, si l'on veut, *la fin du monde* est un secret que s'est réservé la Providence et devant lequel l'esprit humain s'incline en toute humilité.

Et cependant le refroidissement du globe marche ; malgré la presque insensibilité de ses progrès, à la longue il gagnera le centre et transformera la terre en une masse froide et inerte.

Dans cet état, elle ne sera plus qu'un cadavre ; c'en sera fait de son existence, à moins qu'au delà de l'absence de la chaleur interne, la chaleur du soleil ne suffise encore seule pour ranimer, pendant quelques quarts d'heure de grâce, les restes de cette vie défaillante.

Ce n'est donc point enfreindre la réserve que Dieu nous impose, que d'envisager le terme de la plus longue vieillesse terrestre, là où, par le froid, notre planète aura été frappée au cœur.

A cet instant fatal, il y aura eu envahissement de la croûte sur la totalité de l'intérieur du globe, et alors le rapport B de son épaisseur au rayon devient l'unité. Nommant T_0 le temps écoulé depuis l'origine du monde et correspondant à la valeur $\beta = 1$, la formule générale

$$\theta = 116712000 B\theta \text{ siècles}$$

donne

$$T_0 = 116712000 \text{ siècles}$$

et montre que le phénomène du refroidissement complet, si toutefois il a lieu, arrivera au bout de 116712000 siècles.

Après la limite d'âge que puisse atteindre la terre, on

Digitized by Google

on doit être curieux de connaître son âge actuel, et cet âge, toujours à l'aide de la formule

$$\theta = \beta^2 . 116712000 \text{ siècles},$$

a besoin, pour qu'on le détermine, de l'épaisseur que la croûte a acquise aujourd'hui; à cet égard les géologues ne sont guère d'accord.

Buffon, dans sa *Théorie de la Terre,* ne semble lui attribuer que la profondeur des plus grandes cavités où l'on ait pu pénétrer, c'est-à-dire la huit millième partie du diamètre du globe ou la quatre millième partie de son rayon.

Au *Cours élémentaire de Géologie,* par Beudant, on lit que la croûte consolidée est fort peu de chose relativement au rayon terrestre, qui est de plus de 6000 kilomètres; que, sur un globe artificiel de 1 mètre de rayon, elle serait proportionnellement de 3 à 6 millimètres, et qu'elle ne ferait pas l'épaisseur d'une feuille de papier sur nos globes ordinaires.

M. le commandant Soleirol, membre de notre Académie, dans une note présentée à la Société d'histoire naturelle de la Moselle, va plus loin et admet que cette épaisseur est égale à la centième partie du rayon.

Enfin, pages 30 et 32 des *Lettres sur les révolutions du globe,* par Alexandre Bertrand, on évalue le rayon du globe à 1500 lieues, et l'épaisseur de son enveloppe à 10 ou 12 lieues.

Ces dernières données nous semblent assez bien précisées pour les adopter et poser le rapport B de l'épaisseur actuelle de l'écorce $= \frac{12}{1500} = \frac{8}{1000}$; d'où

$$\beta^2 = \frac{64}{1000000}.$$

Digitized by Google

Si nous nommons T_1 l'âge que nous cherchons, on trouvera :

$$T_1 = T_0\beta^2 = \frac{116712000.64 \text{ siècles}}{1000000} = 7470 \text{ siècles environ.}$$

Ainsi, selon nous, il y aurait 7470 siècles, ou 747000 ans d'écoulés, depuis que notre planète circule dans sa route habituelle autour du soleil.

Cet âge, on aperçoit de suite qu'il est à peine $\frac{1}{15624}$ de l'existence maximum de la terre ; le monde, quoique n'étant pas né d'hier, est donc encore bien jeune, à côté des profondeurs de l'avenir que Dieu pourrait accorder, si telle est sa volonté.

Gardons-nous de chanter victoire à propos de la quasi-éternelle longévité de la terre ; avec elle s'éternisent aussi les dangers qui nous environnent, ou ces cataclysmes non douteux qui ont imprimé sur le globe, en caractères de feu, les traces encore fumantes de leurs terribles passages.

Voici l'ordre dans lequel les soulèvements principaux, qui ont bouleversé le monde, sont inscrits dans l'ouvrage déjà cité de M. Beudant :

1er Soulèvement, Vendée ; — 2e soulèvement, Finistère ; — 3e soulèvement, Longmynd ; — 4e soulèvement, Morbihan ; — 5e soulèvement, Hundsruck ; 6e soulèvement, Ballons ; — 7e soulèvement, nord de l'Angleterre ; — 8e soulèvement, Hainaut ; — 9e soulèvement, Rhin ; — 10e soulèvement, Thuringerwald ; — 11e soulèvement, Côte-d'Or ; — 12e soulèvement, Mont-Viso ; — 13e soulèvement, Pyrénées ; — 14e soulèvement, Corse ; — 15e soulèvement, Alpes occidentales ; — 16e soulèvement, Alpes principales ; — 17e soulèvement, Teirare, en Grèce.

Le soulèvement du Teirare, en Grèce, où déjà sont mis à nu quelques faibles débris de restes humains et d'in-

Digitized by Google

dustrie naissante, est évidemment postérieur à la création de l'homme.

Mais l'époque de cette création, qui remonte à 68,24 siècles ou à 6824 ans (4963 ans avant J. C. et 1861 après), paraît se placer à côté du soulèvement des Alpes principales ou du 16e, de telle sorte que l'âge de ce soulèvement est l'âge de la terre, 7470 siècles, diminué de $68^{\text{siècles}},24$, ou $7401^{\text{siècles}},76$.

Ce dernier chiffre représente aussi 16 fois l'intervalle moyen qui sépare un soulèvement de son consécutif.

C'est donc au bout de $\frac{7401,76}{16}$ ou de 462 siècles environ, qu'à partir du 16e cataclysme ou de l'époque de la création de l'homme, il y aurait lieu de craindre, sauf les événements imprévus, le retour d'un nouveau cataclysme principal.

Le nombre des cataclysmes qui ont traversé et traverseront le maximum d'existence du globe devant être moyennement 15624 fois plus grand que le nombre des 16 cataclysmes que nous comptons pendant l'âge actuel, il pourra s'élever au produit 16×15624 ou au chiffre énorme de 249984.

Après cet exposé, que nous ne présentons que comme purement *spéculatif*, n'est-on pas frappé de l'analogie qui assimile la vie terrestre à la vie humaine ?

Le feu est le symptôme principal des cataclysmes de notre globe, comme la fièvre est celui des mille et mille maladies qui nous assiégent.

Dieu tient donc en ses mains le moyen prédit par l'Écriture pour faire périr la terre de mort subite et pour couper court aux 116712000 siècles de sa pompeuse vieillesse.

Metz, décembre 1861.

Digitized by Google

Digitized by Google

CAHIERS PRÉPARÉS

D'EXERCICES DE CALCUL

SUR LES

QUATRE OPÉRATIONS FONDAMENTALES DE L'ARITHMÉTIQUE,

Par J. C. MÉLINE, ancien inspecteur d'académie.

RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE PAR M. DIDION.

Messieurs,

Les améliorations qui paraîtraient d'une importance très-limitée, si on les considérait isolément, prennent immédiatement une grande valeur, lorsqu'elles s'appliquent à un objet étendu comme l'instruction des enfants des diverses classes de la société. Pour elle, il n'est pas de petites améliorations qui ne doivent compter, quand on considère le grand nombre de personnes auxquelles elles s'adressent, et combien de fois elles sont répétées.

C'est pour ces circonstances qu'on peut dire, en restant dans des comparaisons arithmétiques, qu'il n'est pas de petit multiplicante qui, avec un multiplicateur suffisamment grand, ne donne un produit considérable. Tel est le cas des *Cahiers préparés d'exercices de calcul sur les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique,*

Digitized by Google

que M. Méline vient de présenter à l'Académie, et que vous avez chargé M. Hanriot et moi d'examiner.

M. Méline, ancien inspecteur d'académie, a débuté dans la carrière de l'enseignement par les fonctions de professeur de mathématiques; son esprit sérieux, façonné de bonne heure aux spéculations élevées des sciences exactes, a pu, avec plus de succès que d'autres, s'initier dans les plus petits détails de l'instruction; son activité constante, son vif désir de perfectionner l'enseignement élémentaire; les occasions qui lui étaient offertes chaque jour de voir les difficultés qu'éprouvaient les jeunes élèves des écoles primaires dans l'étude du calcul, l'ont conduit à apporter des facilités importantes dans les exercices sur les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique.

Qui de nous, Messieurs, ne se rappelle les difficultés que présentaient les éléments du calcul et ce qu'ils avaient de rebutant? le défaut seul de bonne méthode en était la cause.

Vous savez quelles facilités, au contraire, la méthode de la Citolégie a apportées dans l'enseignement de la lecture; M. Méline a voulu introduire des avantages analogues dans l'enseignement du calcul élémentaire.

A cet effet, il a préparé, pour chacune des opérations, une série d'exercices, dans lesquels les difficultés n'arrivent qu'une à une, et dans une progression rationnelle. Le jeune élève, par ce moyen, peu à peu, sans rien trouver qui le rebute, et en passant sans peine du facile au compliqué, arrive sans effort aux dernières opérations.

M. Méline a rendu son excellente méthode très-facile à appliquer en réunissant, en quatre petits cahiers in-4°, publiés en 1860, des exemples progressifs, l'un pour l'addition, les autres respectivement pour la soustraction, la multiplication et la division; ces cahiers, établis à un

Digitized by Google

prix qui dépasse à peine celui du papier, et qui sont, en fin de compte, remplis par l'élève, présentent la série des exemples d'opérations à exécuter; un *Manuel du Maître*, petit volume in-12, en expose les principes et fournit des conseils puisés dans une longue expérience.

Le premier cahier, après des exercices de numération, donne en neuf séries 152 exemples progressifs commençant par une addition de cinq nombres d'un seul chiffre, dont le plus élevé est 3, et tels que le total n'a lui-même qu'un seul chiffre; viennent ensuite des nombres de deux chiffres qui, d'abord, ne comportent pas de retenues, puis des additions de 6 à 12 nombres qui comprennent 3 ou 4 chiffres, et conduisent à des retenues de plus en plus grandes.

Dans le second cahier, relatif à la soustraction, les difficultés ne sont pas moins progressives; il présente 322 exemples; les premiers se rapportent à des nombres de 2 ou de 3 chiffres, tels que les différences entre ceux de même rang ne sont d'abord que d'une unité et s'élèvent progressivement; ils laissent ensuite des différences égales à zéro entre les unités de l'ordre le plus élevé. Dans les exemples qui suivent on doit avoir recours aux nombres auxiliaires.

Le troisième cahier, celui de la multiplication, comprend 210 exemples dont la première série commence par des nombres qui ne fournissent pas de retenues à reporter.

La série suivante comprend deux chiffres au multiplicateur et commence par des nombres qui ne conduisent pas à des reports; puis interviennent les zéros dans le multiplicateur, puis des multiplicateurs ayant 4 chiffres, et enfin des exemples dans lesquels l'élève doit lui-même disposer les deux facteurs qui jusque-là avaient été, sur le cahier, disposés dans l'ordre voulu pour l'opération.

Les exercices sur la division, sans contredit les plus

Digitized by Google

difficiles, ont été l'objet d'un soin plus spécial, et ne comprennent pas moins de 339 exemples progressifs.

La première série comprend les divisions par un chiffre qui se font en écrivant simplement et successivement les chiffres du quotient au-dessous de ceux du dividende. Pour les premières divisions par deux chiffres, il n'y a d'abord qu'un chiffre au quotient, et on écrit le produit de ce nombre, par le diviseur, sous le dividende. Cette précaution n'est plus demandée dans les exercices suivants.

Dans les quatre premières séries, le quotient est donné exactement par le premier ou par les premiers chiffres du dividende; dans les suivantes, il faut faire un essai, et l'auteur indique avec soin la marche à suivre; plus loin les essais présentent plus de difficultés, et les nombres sont plus grands; toutefois les diviseurs ne dépassent pas cinq chiffres, ce qui est bien suffisant.

L'auteur a également ménagé la transition d'un cahier à l'autre; ainsi la table d'addition prépare très-bien à celle de la multiplication, l'exercice de l'addition prépare à la soustraction. Les deux tables de division placées à la fin du quatrième cahier préparent à l'opération même.

La dernière page de chacun de ces cahiers contient des problèmes simples et bien choisis.

Un cinquième cahier réunit les exercices sur les fractions décimales traitées avec le même esprit d'ordre et avec la même progression que les autres. Un sixième cahier, enfin, comprend tout ce qui peut être enseigné aux jeunes élèves sur les nouvelles mesures.

On reconnaît facilement, par ce que nous venons de dire, l'attention que M. Méline a mise à préparer les exercices sur les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique, et comment il a su ne faire arriver les difficultés que progressivement; de cette manière l'élève n'est jamais

Digitized by Google

arrêté par plusieurs difficultés à la fois, et il est conduit aussi rapidement qu'il est possible à la pratique de ces opérations.

Les avantages que présentent ces cahiers sont déjà, du reste, confirmés par l'expérience, tant dans la classe primaire de l'École normale de Metz, que dans un grand nombre d'écoles du département de la Moselle. Vos commissaires ont été témoins des succès obtenus à l'aide de ces cahiers.

D'après ces considérations, nous pensons que M. Méline, en produisant ces *Cahiers préparés d'exercices de calcul,* a singulièrement facilité aux jeunes élèves des écoles, comme aux enfants qui reçoivent l'instruction privée, l'étude du calcul élémentaire, étude qui présente des difficultés considérables quand le calcul n'est pas enseigné avec méthode. Nous pensons donc, Messieurs, que M. Méline est resté fidèle à votre devise, l'*Utile,* et nous proposons à l'Académie de le remercier de son intéressante communication.

Metz, le 24 avril 1862.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

L'UTILITÉ DES VOYAGES,

PAR

FEU M. DE GERANDO, MEMBRE DE L'INSTITUT.

Lecture faite par M. de Gerando fils, à la séance du 27 mars 1862.

Messieurs,

J'ai pensé ne pouvoir rendre un meilleur hommage à l'Académie, que de lui donner connaissance d'un des manuscrits inédits de mon père qui a eu l'honneur de lui appartenir, pendant vingt et un ans, comme membre honoraire[1]. C'est une œuvre de sa jeunesse, composée par lui en Italie lorsqu'il s'y réfugia, en 1794, après le siége et la prise de Lyon, pour dérober sa tête à l'échafaud révolutionnaire. Cette époque de la vie et des ouvrages de mon père a été fidèlement retracée par M. Mignet dans la notice historique qu'il a lue à la séance publique annuelle de l'Institut, du 16 décembre 1854. Permettez-moi, Messieurs, d'emprunter à l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques une citation

[1] Son admission avait été prononcée, à la séance du 11 mars 1821, par la *Société des amis des lettres, sciences et arts de Metz,* titre qu'avait alors l'Académie.

Digitized by Google

qui dépeint admirablement les circonstances dans lesquelles a été composé le manuscrit dont je vais vous donner lecture : « De Gerando partit pour Naples, où l'un de ses parents avait une riche maison de commerce, et le chargea de la tenue de ses comptes en qualité de commis. C'est dans l'exil, et pour ainsi dire dans un comptoir, que de Gerando se forma aux plus hautes méditations, et qu'il acquit des connaissances étendues presque sans livres. De l'aube au déclin du jour, il appartenait à autrui, enregistrait, recevait, comptait pour gagner son pain. Mais, le soir venu, il s'appartenait à lui-même, et le commis, devenant alors philosophe, consacrait la plus grande partie de ses nuits à la culture de son esprit. Monté au faîte de la maison, dans une petite chambre qui s'ouvrait sur une terrasse ornée d'orangers et de grenadiers, il se livrait à de fortes études, se posait des problèmes, se traçait des méthodes, portait sur la nature et sur l'homme un regard qui ne s'enfermait point dans l'horizon d'un système, une pensée qui ne s'assujettissait point à la parole d'un maître. »

G. DE GERANDO.

CONSIDÉRATIONS PHILOSOPHIQUES

SUR LES VOYAGES.

On a beaucoup raisonné sur les voyages, et ainsi qu'il arrive toujours dans les questions complexes et susceptibles de plusieurs faces, on s'est partagé en opinions opposées, on a voulu établir sur quelques données partielles des jugements absolus et qui se sont trouvés faux

Digitized by Google

par leur généralité. Les voyages ont eu leurs partisans et leurs détracteurs. On a vu des jeunes gens revenir dans leur patrie, après une absence, pleins à la fois de présomption et de frivolité, et on a condamné les voyages où ils avaient puisé l'une et l'autre. On a vu d'autres hommes recevoir, en parcourant les régions étrangères, un développement dont on ne les croyait pas susceptibles et revenir chargés de fruits précieux, et on a exalté les voyages qui leur avaient valu tout cela; tous avaient également tort. La vérité était entre eux, et ils l'ont tous dépassée. Les voyages, comme toutes les situations possibles, ont leurs avantages et leurs inconvénients, et il ne s'agit que de les bien peser pour en faire ensuite une balance impartiale. Mais l'utilité ou le danger des voyages dépend surtout du caractère de celui qui les exécute et de la manière dont ils sont faits. Le même aliment qui nourrit un estomac vigoureux, incommode un estomac débile et peut lui être funeste.

Un voyage, d'abord, quel qu'il soit, est pour celui qui le fait une succession rapide de spectacles nombreux, nouveaux et variés.

Un voyage, ensuite, selon le théâtre sur lequel il nous transporte et le genre d'observations que nous y faisons, est une succession de divers obstacles et peut nous présenter les objets les plus contrastants. C'est d'après ces idées qu'il faut raisonner sur les voyages.

L'effet naturel à tous les spectacles nouveaux et disparates est d'attirer notre attention et, par conséquent, d'éveiller au fond de nous-mêmes l'activité de notre esprit. La surprise qu'ils nous causent, la curiosité qu'ils excitent, le plaisir que nous trouvons nous-mêmes à changer, tout concourt à tirer notre être de son assoupissement et à produire le déploiement de nos facultés. Il faut le dire, tous les progrès de l'esprit humain sont

Digitized by Google

dus à cette force morale par laquelle il saisit les objets, il les médite, et cette force, pour entrer en exercice, demande des circonstances qui nous intéressent et fassent impression sur nous. L'homme semble être une substance élastique : il a besoin d'être frappé pour réagir.

Dans la solitude et le silence, notre esprit jouissant d'une paix et d'une sécurité absolue, conduit toutes ses opérations à son gré, dirige ses travaux avec un ordre parfait, et persévérant dans la contemplation d'un même objet, peut s'en pénétrer entièrement. Mais cet avantage n'est pas aussi durable qu'il est précieux ; bientôt sa trop grande uniformité nous lasse et nous ramène insensiblement à l'inaction. On sait que rien n'est propre à jeter l'homme dans la torpeur comme la continuité des sensations. Notre esprit a bientôt épuisé le fonds d'activité qui lui est propre, et n'en recevant point des circonstances qui nous entourent, la langueur s'empare de lui. L'habitude d'un profond silence le rend susceptible d'être dérangé par les plus légères distractions; l'habitude d'une existence qui n'est jamais affectée que par les mêmes modifications l'expose à s'égarer et à se perdre dans le moindre changement d'état. Notre entendement accoutumé, si l'on peut dire ainsi, à jouir de toutes ses aises, ressemble alors à ces enfants gâtés dont on a constamment prévenu les désirs, et qui sont impropres à tout en sortant de la maison paternelle.

La variété des scènes qui passent sous nos yeux et les modifications qu'elles occasionnent en nous-mêmes, rompent et détruisent nos habitudes, et l'on sait combien les habitudes peuvent être pernicieuses à notre jugement, nuisibles à notre génie, funestes à tout l'ensemble de notre caractère. Elles nous assujettissent, nous jettent dans l'assoupissement, nous rendent lâches et paresseux, nous

Digitized by Google

ôtent notre physionomie morale, tous les traits originaux qui nous distinguaient, l'activité qui nous est propre et personnelle. Tout en nous ne se fait plus que d'une manière mécanique; nous ne nous donnons plus la peine de penser, et qu'aurions-nous besoin de le faire quand il ne s'agit que de répéter ce qu'on a exécuté la veille? Nos opinions ne sont plus qu'une fidèle copie de ce qui s'est constamment offert à nous; nous ne croyons pas que les choses puissent se passer d'une autre manière, nous concentrons en quelque sorte le vaste champ du possible dans le point étroit où nous nous sommes renfermés.

Mais qu'on nous arrache à cette situation permanente dans laquelle nous étions restés engourdis, qu'on nous transporte sur un théâtre neuf pour nous, notre imagination sera contrainte de nous créer aussi des règles nouvelles pour nous conduire, et la richesse des spectacles qui lui sont offerts la rendra féconde à son tour. Notre esprit se dégage avec vigueur de l'esclavage où il languissait. Ne recevant plus son impulsion d'une loi étrangère, il s'ouvre à lui-même une carrière et s'élance de ses propres forces. Il dispose à son gré de tous ses matériaux; il ne prend conseil que de lui-même. Les lourdes chaînes qui s'étaient établies entre nos idées par une répétition continuelle des mêmes impressions s'affaiblissent, se brisent dans le changement. Placés au milieu d'opinions contraires, portant successivement les yeux sur des systèmes différents, nous devons prononcer nous-mêmes entre eux, chercher dans l'étude de la vérité, et non dans les exemples de ceux qui nous précédèrent, les motifs de nos jugements, devenir étrangers à tous les partis, et apprendre à examiner les rapports qui nous sont présentés, avant de les admettre.

Voici donc la grande utilité des voyages : ils accroissent le fonds d'idées dont un homme est pourvu, ils

Digitized by Google

fournissent des matériaux pour les labeurs de son esprit. En changeant de pays nous observons des faits qui ne s'étaient point offerts à nous dans le territoire que nous occupions; la provision de nos expériences s'accroît; nous ouvrons aux méditations de notre esprit un champ plus riche et plus vaste. Les arts même, qui ont moins besoin de l'étude des faits, et qui doivent plus à l'imagination et au génie, trouvent cependant à recueillir des fruits utiles par la contemplation des chefs-d'œuvre produits en d'autres lieux. Celui qui demeure constamment renfermé dans son cabinet court risque de s'égarer dans des spéculations vaines, peut-être dans des spéculations fausses; ou ses jugements seront incomplets, ou ils seront erronés; car il faut avoir tout observé pour porter avec sûreté des jugements absolus. Les hommes qui ont beaucoup vu et beaucoup étudié sont réservés dans leurs affirmations; c'est qu'ils savent combien de faces diverses les choses peuvent offrir, et leur réserve vient précisément de l'étendue de leurs lumières.

Les voyages fournissent à notre intelligence des provisions de diverses natures; ils en offrent au philosophe, au législateur, à l'artiste, à l'économiste et au commerçant; ils en offrent à tout homme, quelle que soit sa condition, s'il veut étudier la grande science de la sagesse et de la morale, s'il désire être bon et heureux. Le grand objet de l'étude du philosophe, c'est l'homme. Les voyages le lui présentent tour à tour sous mille et mille aspects; il rencontrera des caractères de toutes les sortes, il verra les facultés de notre espèce distribuées dans des proportions toujours nouvelles, il verra ces mêmes facultés produisant, par des combinaisons diverses, des effets toujours nouveaux. Il saura tout ce dont l'homme est capable; il reconnaîtra comment les grandes modifications du climat, des institutions sociales, de l'éducation, des usages, de

Digitized by Google

l'état des lumières chez un peuple, de ses besoins, de son industrie, donnent à son caractère une teinte générale et commune qui le distinguent de ses voisins, et il discernera ce que chaque peuple doit à chacune de ces causes. Il descendra ensuite aux modifications plus particulières résultant de la condition de chacun et des fonctions qu'il remplit; il démêlera les moindres traits de notre physionomie morale; il suivra dans chaque individu la double chaîne de ses besoins et de ses idées; il notera tout ce que l'homme doit à la nature, tout ce qu'il doit aux accidents, tout ce qu'il doit à lui-même, et tiendra en quelque sorte registre de tous les produits de notre imagination et de toutes les bizarreries de notre espèce.

Il examinera le culte que l'on professe, les effets qu'il produit, les fondements sur lesquels il repose, et comment il se lie à tout l'ensemble du caractère national.

Il observera les établissements fondés pour le bien de l'humanité, et suivra le détail des avantages qu'ils procurent.

Les monuments des folies humaines, des passions, des crimes, comme ceux des grandes actions et des grandes vertus, lui inspireront un juste intérêt et lui fourniront une précieuse instruction.

S'il a occasion d'aborder et de fréquenter les savants et les hommes illustres, il acquerra auprès d'eux et de nouvelles lumières et une nouvelle émulation; il connaîtra par eux les prodiges dont notre être est capable.

Il étendra le cercle de ses connaissances en physique, en histoire naturelle, par les phénomènes de toute espèce qui s'offriront à lui, par l'examen des productions que la terre dispense à chaque pays. Enfin, en parcourant avec attention les musées et les cabinets, il entrera en quelque sorte en possession des richesses propres à chaque site et amassées par chaque curieux.

Digitized by Google

Celui qui étudie la politique doit aussi connaître l'homme ; car les lois ne sont qu'une manière d'agi sur lui et de le conduire aux grandes fins de la société. Ainsi toutes les remarques du philosophe entreront dans les observations qu'il devra faire, mais il s'arrêtera particulièrement à étudier les diverses constitutions, à connaître les bases sur lesquelles repose chacune d'elles et les effets qui en résultent. Il examinera comment elle s'assortit au caractère national, à l'état des lumières, au degré du luxe, à la nature et à l'étendue du territoire. Il observera la double réaction des lois sur le génie des peuples et du génie naturel des peuples sur les lois. Les moindres institutions, les usages, les cérémonies même, et tous ces signes puissants par lesquels ceux qui gouvernent agissent sur l'esprit des peuples, fixeront son attention. Il dressera une table exacte des besoins et des ressources qui sont particuliers à chaque pays. Il évaluera le poids que cet état peut mettre dans la balance générale, il saura comment ses intérêts sont liés à ceux de ses voisins, comment il dépend d'eux, en quoi ceux-ci dépendent de lui. Il prendra note de la population, des forces militaires, de la marine, de l'état des finances, de tous les moyens dont le gouvernement est pourvu. Il s'instruira des traités existants, il étudiera le caractère des hommes publics ou dans leur réputation et leurs ouvrages, ou en se mettant directement en rapport avec eux, et il apprendra, en suivant tous ces détails, comment la grande science de la législation se modifie dans le sein des sociétés diverses auxquelles on peut l'appliquer, et comment une institution particulière se combine et s'unit avec l'ensemble de la constitution d'un pays.

L'économiste et le commerçant rassemblent à peu près les mêmes notions, quoique dans un esprit différent. L'un et l'autre doivent étudier les besoins et les richesses

Digitized by Google

que la nature ou l'art ont placés dans chaque contrée ; seulement le premier cherche à faire valoir ces lumières pour l'avantage de la société, et le second en tire parti pour les intérêts de sa fortune.

L'économiste s'attachera plutôt aux lois et aux règlements que le souverain a faits pour le commerce, et examinera en quoi ils le favorisent ou lui sont nuisibles. Il observera l'effet résultant des franchises ou des impositions, des priviléges exclusifs, etc. Il s'efforcera de découvrir quelles sont les causes politiques de l'abondance qui règne dans un pays, ou de la pauvreté et de la langueur qui s'y manifestent. La population, les encouragements donnés à chaque industrie, le degré du luxe, le génie national, la forme du gouvernement, tout ce qui peut avoir quelque rapport à la situation d'une société relativement à ses besoins physiques, fournira autant de sujets à ses observations.

L'artiste profitera des voyages pour contempler les chefs-d'œuvre et approcher les maîtres qui jouissent dans chaque pays d'une plus grande réputation. Il en retirera un double avantage : il perfectionnera son goût et s'élèvera jusqu'à l'enthousiasme. C'est à la vue du beau que le génie s'éveille et mesure toute l'étendue de ses propres forces.

L'instruction que nous puisons dans l'étude des modèles est mille fois plus puissante et plus utile que celle qui nous vient d'une sèche nomenclature de préceptes. Il semble qu'une atmosphère particulière entoure les grands hommes, et que tout ce qui les avoisine doit se sentir inspiré du même esprit. Si on est capable de les égaler, on se sent bien vite invité à le faire, et on finit peut-être par les surpasser.

Comme la nature, sous les divers climats, donne aux hommes des facultés diversement modifiées, il arrive que

Digitized by Google

dans chaque pays les artistes approchent davantage d'une certaine perfection suivant le caractère qui leur est propre. L'artiste qui voyage puise dans chaque école de nouvelles leçons, donne à son talent une nouvelle aisance, une nouvelle fécondité. La région du beau s'étend et se déploie devant ses regards, et lui ouvre de magnifiques perspectives.

Lors même que nous ne voyagerions avec aucun des desseins que je viens d'indiquer, et que nous viserions seulement à cette instruction générale dont tout homme, quel qu'il soit, a besoin, nous aurions des profits essentiels à retirer des voyages. Le caractère s'adoucit, les lumières s'étendent, les mœurs se polissent, et la réflexion prend une nouvelle force. Par le contact avec nos semblables, nous apprenons mieux les égards qu'on leur doit et la dépendance où nous sommes d'eux ; en les considérant nous nous voyons nous-mêmes comme dans une espèce de miroir, nous sommes forcés de connaître et d'analyser notre propre pensée pour la leur traduire.

Le voyageur qui étudie chaque individu dans la situation où il se trouve placé, apprend des choses plus importantes peut-être que ces sciences auxquelles notre esprit se livre avec tant d'ardeur ; il apprend cette philosophie pratique qui règle le système de nos actions et fonde la paix de notre existence morale. Il apprend comment, dans chaque condition, l'homme qui sait modérer ses désirs se crée à lui-même une félicité solide et véritable. En comparant ensemble les différents aspects de la vie humaine, on observe quels sont les caractères qui réunissent le suffrage général, quel est ce concours de causes qui rassemble l'estime publique autour de ceux qui semblent les moins empressés à la rechercher, quel est ce singulier empire que la bonté et

Digitized by Google

la droiture donnent à un homme, même simple quelquefois, sur ceux qui l'avoisinent. Toutes les chances possibles que notre individu peut courir sont en quelque sorte exposées devant nous, et nous pouvons choisir celle qui nous convient. Nous passons en revue les divers tableaux de la vertu et du vice ; si nous les considérons avec attention et impartialité, il n'en faudra pas davantage pour nous apprendre combien l'un est funeste, combien l'autre est excellent, et nous aurons fait un cours complet de morale.

Je n'ai fait qu'indiquer les fruits que l'on peut retirer des voyages ; on voit qu'ils sont immenses et presque incalculables, mais on voit aussi qu'ils supposent tous des conditions essentielles pour les acquérir. Ces avantages ne seront point pour tous les hommes, ils ne seront pas égaux pour chaque homme, ils ne nous seront pas accordés sans que nous concourrions aussi, de notre côté, par des efforts, à les obtenir. Il faut qu'un homme réunisse en lui et la puissance d'attraction et l'énergie intellectuelle, pour pouvoir répondre à l'impression que doit produire sur lui chacun de ces spectacles. Afin qu'ils éveillent et excitent ses forces, il est nécessaire qu'elles résident déjà en lui-même et qu'elles soient capables de réagir avec l'activité qui leur est demandée. On a pu l'observer constamment : les circonstances par lesquelles les voyages nous font passer ne sont et ne sauraient être qu'une occasion pour le développement de ces grandes facultés qui sont le principe de notre perfection morale. Ce n'est rien qu'un tableau nous soit offert, il faut que nous soyons en état d'en saisir le mérite : il semble agir sur nous, mais c'est nous qui lui prêtons réellement tous ses principaux effets.

C'est en vain qu'on se flatterait de réaliser le plan que nous avons essayé de tracer, si on se bornait à traverser

Digitized by Google

rapidement divers lieux et à ne faire de son voyage qu'une course. Il ne suffit pas de voir un pays de la portière de sa voiture, il faut le visiter, il faut entrer dans tous les détails et s'arrêter suffisamment sur chaque objet digne de notre attention. Le premier coup d'œil est toujours imparfait, souvent trompeur : ce n'est pas la peine de considérer pour ne connaître qu'à demi. Cette réflexion est surtout importante dans l'étude de l'homme. L'homme, celui surtout qu'on voit dans le monde, est couvert d'un voile qui ne se découvre qu'en le pratiquant familièrement. L'homme est un composé d'idées et de besoins qui se lient et qui se succèdent, et celui qui ne le voit qu'un instant est comme un artisan qui ne considère que le rouage d'une machine. Enfin, il ne suffit pas d'avoir vu un homme au moment où il passe devant nous; il faut en étudier plusieurs et les comparer pour pouvoir distinguer les nuances précises du caractère national. D'ailleurs il arrive presque constamment que les hommes qui sont les plus curieux à observer, sont ceux-là précisément qui se montrent le moins, et qu'on parvient le plus tard à découvrir.

Le voyageur qui cherche à s'instruire se réservera, au milieu des distractions qui l'assiégent, des moments de silence et de repos pour méditer et pour écrire. Il a besoin de revenir sur ce qu'il a vu, et de se l'approprier par la réflexion. Il doit classer et mettre en ordre des observations presque toujours confuses et faites selon le hasard des circonstances ; il doit ajouter ce qu'il vient d'acquérir à ce qu'il possédait déjà, pour en faire un tout solide et harmonique. Il doit rassembler ses forces épuisées, se préparer aux nouveaux phénomènes qui l'attendent. En écrivant, il soulagera sa mémoire; il aidera puissamment le travail de sa réflexion, il s'assujettira lui-même à une méthode, il découvrira plus promptement

Digitized by Google

les effets de ses observations, et joindra à la richesse des matériaux l'industrie qui les met en œuvre.

En passant en revue cette multitude d'hommes de toute espèce que renferme un pays, il évitera de les considérer avec un œil trop sévère; il prendra garde que son analyse ne dégénère en critique, et qu'à force de voir et d'étudier l'homme, il ne cesse insensiblement de l'aimer. Il se pénétrera d'une douce tolérance pour tous les individus de son espèce, il cherchera à découvrir l'homme de bien dans tous les états, et à se lier avec lui par des rapports qui puissent survivre à son départ. Il ne croira point avoir tiré parti de son séjour dans un lieu quelconque, s'il ne s'y est acquis un ami, et s'il ne s'est vu accompagné par quelques bénédictions et quelques regrets.

C'est pourquoi j'ai dit que les voyages demandaient en nous un certain fonds de morale; les distractions qu'ils produisent, l'activité qu'ils donnent à l'attention, tout ce qu'ils ont de propre à nous attirer hors de nous-mêmes, tendrait naturellement à appauvrir en nous le précieux dépôt de sensibilité que nous avons reçu de la nature. C'est dans le sein du recueillement et de la paix que cette sensibilité se développe, et que se font entendre les délicates harmonies dont elle se nourrit. L'homme chez lequel cette faculté existe dans un haut degré, et qui sait conserver au milieu de la diversité des impressions sa liberté et sa tranquillité intime, y trouvera un nouvel aliment pour ses affections morales : ce qui eût refroidi un cœur médiocre, le rendra meilleur encore.

Ne soyons pas surpris si les voyages sont plus nuisibles qu'utiles à une foule d'hommes qui, n'y portant que des facultés vulgaires, presque aucune préparation d'esprit, ne savent point s'y conduire comme il aurait fallu le faire. Les spectacles qui, en s'offrant à eux, attirent leur atten-

Digitized by Google

tion au dehors, ne font que leur enlever le peu d'empire qu'ils avaient sur elle; ils deviennent entièrement passifs; tout est déterminé par les circonstances qui agissent sur eux; ils se perdent eux-mêmes de vue au milieu de tant d'objets divers. Le voyage, au lieu de les instruire, ne fait que les distraire; leur esprit, dans l'affluence de tout ce qui se présente à la fois à son observation, s'étourdit et perd sa liberté. De cette succession rapide d'objets disparates, il ne résulte pour lui que confusion et désordre; il sort du milieu de tant de richesses plus vide et plus pauvre qu'il n'était.

Son jugement n'étant pas assez formé pour raisonner ce qu'il aperçoit, il rapporte du sein des sociétés où il a passé les vices et les ridicules mêlés de bonnes manières, et couvert de formes d'emprunt, adoptées sans choix, il ne fait que perdre son caractère propre et original. Il ne sait plus rien être par lui-même, il ne sait plus qu'imiter; que dis-je? il ne sait pas même imiter, puisque c'est sans discernement qu'il copie. Témoin des opinions diverses qui partagent les hommes, et incapable de se prononcer entre elles, il les regarde toutes comme indifférentes, abdique celles qu'il avait, ne leur en substitue aucune, demeure sans aucun fonds d'idées, sans aucune règle, presque sans entendement, et devient le plus neutre, le plus indéfinissable des êtres. Il croit planer au-dessus de l'humanité; il risque de tomber dans le chaos.

Lors donc que, dans le cours d'un voyage, il n'a jeté qu'un coup d'œil rapide et superficiel sur ce qui s'est offert à sa vue, et qu'après avoir voltigé çà et là il vient à se fixer quelque part, le seul résultat qu'il aperçoit en lui-même est une secrète inquiétude qui le tourmente et qui l'empêche de goûter la paix et le repos dans une situation constante. Il pourra avoir acquis quelques idées, mais elles seront éphémères et incohérentes, il saura

Digitized by Google

redire comment les choses sont dans le monde, il ne saura point dire comment elles doivent être. Sa mémoire seule sera enrichie de faits nombreux, mais il sera pauvre en raisonnement. Il vous amusera, mais vous ne lui demanderez pas des conseils, vous n'en ferez point votre ami. Il prendra pour des lumières véritables les observations vagues et imparfaites qu'il a recueillies; il décidera de tout avec une demi-science; mieux eût valu pour lui demeurer toujours ignorant.

Ce ton affirmatif, cet air de supériorité, ce savoir apparent qu'affectent dans la société les voyageurs frivoles, séduisent les esprits superficiels; ceux qui jugent de tout par les dehors disent : Voilà comme on se forme et on se développe dans les voyages. Mais l'observateur judicieux dont l'œil pénétrant perce ce masque trompeur, ne voit rien au delà que de futile et d'insignifiant, et il dit en lui-même : Quelles divergences dans les résultats des voyages! Combien ils auraient pu être utiles à ceux qui les auraient su faire! Qu'ils sont préjudiciables à ceux qui les ont faits avec inintelligence!

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1861-1862.

Ouvrages publiés par des Membres de l'Académie.

Aide-Mémoire de l'opérateur, par le docteur J. A. Isnard. Paris, 1849.

Albestroff. Siége d'une châtellenie de l'évêché de Metz, par Aug. Prost. Metz, 1861.

Annales du département de la Moselle, par M. F. M. Chabert, 1859-61.

De l'analyse des produits de la combustion de la poudre, considérée comme moyen de comparer entre elles les propriétés des diverses poudres, par A. Vignotti. Metz, 1861.

De l'architecture chez les anciens et de l'emploi de la céramique pour leurs monuments, par M. Victor Simon. Metz, 1861.

De l'emploi de la chaîne à augets, comme moteur, par M. Louis Ordinaire de Lacolonge. Paris, 1861.

De Lyon à Avignon, par le docteur Munaret. Lyon, 1861.

De Marsal à Bordeaux, par M. le docteur E. A. Ancelon. Nancy, 1862.

Dernière note pour MMes de Beaussais, Constance Jobert,

Digitized by Google

Némésie et Eudoxie Goudrin, contre les héritiers de Mlle Rose Bouenoir, par M. G. de Villepin. Paris, 1857.

Description de différentes médailles intéressant la ville de Metz, par M. F. M. Chabert. Metz, 1861.

Deux lettres inédites du maréchal duc de Belleisle, touchant l'établissement définitif de la Société royale des sciences et des arts de la ville de Metz, communiquées par M. F. M. Chabert. Metz, 1862.

Discours prononcé à la séance publique de l'Académie impériale de Metz, le dimanche 12 mai 1861, par M. le général Didion, président. Metz, 1861.

Documents archéologiques sur le département de la Moselle, par M. Victor Simon. Metz.

École supérieure et industrielle de la ville de Metz. — Distribution des prix du 19 août 1861; allocution prononcée par M. Salmon, délégué cantonal, en présidant cette distribution. Metz, 1861.

Écriture, papyrus, parchemin, pâte à papier, par M. le docteur E. A. Ancelon. Nancy.

Éléments de philosophie phrénologique, par H. Scoutetten. Metz, 1861.

Essai sur la symbolique du droit : De l'usage de pendre la crémaillère, par J. Simonnet. Mâcon, 1861.

Études historiques sur Pierre Maujean, dernier maître-échevin de la ville de Metz, par M. F. M. Chabert. Metz, 1861.

Expériences sur la possibilité d'une infiltration capillaire au travers des matières poreuses, malgré une forte compression de vapeur; applications possibles aux phénomènes géologiques, par M. Daubrée. Paris, 1861.

Fais ce que je dois, drame en trois actes, en vers, par MM. H. de Lacretelle et Decourcelle. Paris, 1856.

Feuille de route de Caen à Cherbourg, à l'usage des membres de la vingt-septième session du Congrès

Digitized by Google

scientifique de France, qui s'ouvrira à Cherbourg le 2 septembre 1860, par M. de Caumont. Caen, 1860.

Institutions communales de Nice, par Charles Abel, extrait de la Revue de Nice, sous la direction de M. Burnel (6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e et 13e livraisons). Nice, 1861 et 1862.

La cathédrale de Metz, histoire et description, par M. F. M. Chabert. Metz, 1861.

La vaccine devant le congrès de Bordeaux. — Discours prononcé dans la section des sciences médicales, le 18 septembre 1861, par E. A. Ancelon, docteur en médecine, médecin en chef de l'hôpital de Dieuze. Bordeaux, 1861.

Le Bon fermier, Aide-Mémoire du cultivateur, par J. A. Barral, 2e édition, 1861-62. Paris, 1861.

Le choléra-morbus au Havre en 1832, par le docteur Lecadre. Havre, 1862.

Les Cloches. — Poésies par Henri de Lacretelle, avec une pièce de vers adressée à l'auteur par M. A. de Lamartine. Paris, 1841.

Les environs de Corny (Moselle), par M. Victor Simon. Metz.

Le mont Saint-Quentin. L'Esplanade — Scy — Longeville — Chazelles — Moulins — Plappeville-Tignomont, par M. Charles Abel. Metz.

Les Noces de Pierrette, par Henri de Lacretelle. Paris.

Les tombelles et les ruines du massif et du pourtour d'Alaise, par Auguste Castan. Besançon, 1861.

Les Nuits sans étoiles, par Henri de Lacretelle. Paris, 1861.

Les Vieux auteurs castillans, par le comte Th. de Puymaigre, tome 1er. Metz, 1861.

Mémoire historique sur Plantières et Queuleu, commune rurale du deuxième canton de Metz, accompagné des

Digitized by Google

plans de l'église en construction, par M. F. M. Chabert. Metz, 1861.

Nancy, ses vœux à Marie, par M. l'abbé Guillaume. Nancy, 1861.

Nécrologie gallo-romaine ou Excursions dans les musées lapidaires de France, par M. de Caumont. Caen.

Nocturnes. — Poésies par Henri de Lacretelle. Paris, 1846.

Note sur les antiquités romaines qui se trouvent à Mayence et dans d'autres villes d'Allemagne, par M. Carll Klein. Mayence, 1861.

Notice sur la géologie du département de la Moselle, par M. Victor Simon. Metz, 1861.

Notice sur la distillerie de MM. Rolland et Cie à la Rochefoucauld, par M. Louis Ordinaire de Lacolonge. Bordeaux, 1861.

Notes sur l'analyse infinitésimale, par J. N. Noël. Liége, 1861.

Numismatique lorraine, par M. Charles Robert. Paris, 1861.

Rapport fait au congrès des délégués des Sociétés savantes, réuni à Paris en avril 1861, par Ch. Gomart. Saint-Quentin, 1861.

Rapport sur la découverte d'un trésor à Contrexéville, par M. Jules Laurent.

Rapport verbal sur divers monuments et plusieurs publications archéologiques, par M. de Caumont. Paris, 1860.

Recherches cliniques sur le rhumatisme articulaire, aigu. — Anatomie pathologique, diagnostic, symptômes. — Péricardite, eudocardite, méningite cérébrale et rachidienne de nature rhumatismale, par le docteur Ernest Auburtin. Paris, 1860.

Recherches cliniques sur les maladies du cœur, d'après

Digitized by Google

les leçons de M. le professeur Bouillaud, par le docteur Ernest Auburtin. Paris.

Recherches sur les Foraminifères de l'étage moyen et de l'étage inférieur du lias, par M. Terquem. Metz, 1862.

Réponse de M. le frère de F. G. Simon, banquier à Metz, à MM. les héritiers Estignard, des forges de la Grandville, par MM. de Villepin, avocat, et Bonnel de Longchamp, avoué. Paris, janvier 1860.

Revue des travaux de chimie publiés à l'étranger, par M. J. Nicklès, année 1861. Paris, 1862.

Rodemack (Moselle), par M. Charles Abel. Metz.

Société de prévoyance et de secours mutuels de Metz. — Calcul du taux des pensions pour la période de 1860 à 1864, par I. Didion. Metz, 1861.

Sur les relations d'isomorphisme qui existent entre les métaux du groupe de l'azote, par M. J. Nicklès. Nancy, 1862.

Tableau historique, chronologique et médical des maladies endémiques, épidémiques et contagieuses qui ont régné à Metz et dans le pays messin depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par le docteur Félix Maréchal et le docteur Jules Didion, 2e partie. Metz, 1861.

Trois tiers de sou d'or semi-romains ou Imitations barbares franques, du type byzantin, par M. Namur. Bruxelles.

Un bienfaiteur des pauvres de la ville de Metz, Étienne-Pierre Morlanne. — Notice biographique, par M. F. M. Chabert. Metz, janvier 1862.

Un dernier mot pour M. Coignet, contre M. Jagou, par M. G. de Villepin. Paris.

Un épisode de la deuxième croisade. — Supplément aux Mémoires soumis à l'Académie de Besançon en 1767, par Auguste Castan. Besançon, 1862.

Digitized by Google

Envois divers.

Académie impériale de médecine. — Discours de M. Robinet, prononcé dans la séance du 31 décembre 1861. Paris.

Actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. 3e et 4e trimestres 1860, 1er et 2e trimestres 1861. Bordeaux, 1861.

Annales de l'observatoire physique central de Russie, publiées par A. T. Kupffer. Année 1858, 1re et 2e parties. Saint-Pétersbourg, 1861.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. Tome 22e, 1859. Le Puy, 1861.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. Tome 10e, 2e cahier, 1859; tome 10e, 3e cahier, 1860. Épinal.

Annales de la Société d'agriculture de la Rochelle. 1860, no 25. La Rochelle, 1861.

Annales de la Société d'agriculture du département de la Gironde. 3e et 4e trimestres 1860; 1er et 2e trimestres 1861. Bordeaux.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire. Année 1861; 1er, 2e et 3e trimestres. Tours, 1861.

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 1er semestre 1861. Nantes.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 27e année, 1861. Bruxelles.

Annuaire de la Société des recherches utiles de Trèves, publié par M. Schneemann. Année 1860. Trèves, 1861.

Archives de l'agriculture du nord de la France, publiées par le Comice agricole de Lille. 3e série; tome 1er,

Digitized by Google

d'octobre à décembre 1861 ; tome 2e, janvier et février 1862.

A Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Brabant, sur les moyens de doubler la prospérité de la Belgique, etc. Bruxelles, 1861.

Brevets d'invention. — Projet de M. Boutarel. 50e et dernière brochure de M. Jobard. Bruxelles, 1861.

Bulletin mensuel de la Société protectrice des animaux. Tome 8e, juin, juillet, septembre, octobre, décembre 1861 ; janvier, février, mars 1862. Paris.

Bulletin agricole publié par la Société centrale du département du Pas-de-Calais. Année 1861 ; 1er et 2e fascicules. Arras.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture de France. Tome 16e, nos de 2 à 9, 1861; tome 17e, nos de 1 à 3, 1862. Paris.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. Tome 3e, 2e et 3e livraisons, 1858-59 ; tome 5e, 1re livraison, 1862. Liége.

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tome 2e, nos 4 à 8; tome 3e, nos 1 à 8; tome 4e, nos 1 et 2.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France. 4e trimestre 1860 ; 1er, 2e et 3e trimestres 1861. Paris.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure. Tome 2e, cahier no 2, Pomologie, 1860 ; tome 7e, 4e cahier, 1860 ; Tome 8e, 1er, 2e et 3e cahiers, 1861. Rouen.

Bulletin des travaux de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. Années 1858-59, 1859-60 et 1860-61. Rouen.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1861. Le Mans.

Digitized by Google

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Nos 1, 2 et 3, 1861. Amiens.

Bulletin trimestriel du Comice agricole de l'arrondissement de Toulon. 12e année; nos 1 et 2, de janvier à juin 1861. Toulon.

Bulletin de la Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et du département des Alpes-Maritimes. 5e bulletin; octobre, novembre et décembre 1861. Nice.

Bulletin de la Société académique de Laon. Tome 11e, Laon.

Bulletin de la Société d'agriculture du Cher. No 76, tome 12e. Bourges, 1861.

Bulletin de la Société de médecine de Besançon. No 10, année 1860. Besançon, 1861.

Bulletin de la Société académique de Brest. Tome 1er, 3e livraison, 1861; tome 2e, 1re livraison. Brest, 1862.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. Bulletins de mai à décembre 1861, de janvier à mars 1862.

Bulletin de l'Académie Delphinale. 2e série, 1er volume. Grenoble, 1857. — Documents inédits relatifs au Dauphiné. 1re livraison. Cartulaire de Saint-Robert, par le chanoine Auvergne. Grenoble, 1861.

Bulletin de la Société centrale d'agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault. 48e année, d'avril à décembre 1861. Montpellier.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. De mars à décembre 1861, janvier 1862; table décennale du bulletin, 1850-59. Mende, 1861.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire. 31e année, 1860. Angers.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais. 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1861. Orléans.

Digitized by Google

Bulletin de l'instruction primaire pour le département de la Moselle. 21e année, d'avril à novembre 1861; 22e année, de janvier à mars 1862. Metz.

Bulletin des Comices agricoles du département de la Moselle. 1er et 2e trimestres 1861. Metz.

Bulletins du Comice agricole de l'arrondissement de Saint-Quentin (Aisne). Tome 10e, 1861. Saint-Quentin.

Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 29e année, tomes 9e et 10e, 1860. Bruxelles.

Compte rendu des séances de l'Académie royale des sciences de Bavière. Cahiers de mai, juin et juillet 1860. Munich.

Compte rendu des travaux de l'observatoire physique central de Russie, par A. T. Kupffer. Années 1859 et 60. Saint-Pétersbourg, 1861.

Congrès scientifique de France. 27e session, tenue à Cherbourg au mois de septembre 1860; tome 1er. Cherbourg, 1861.

Congrès archéologique de France. 27e session. Séances générales tenues à Dunkerque, au Mans et à Cherbourg, en 1860, par la Société française d'archéologie. Paris, 1861.

Concours ouvert entre les instituteurs publics, par arrêté du 12 décembre 1860. Paris, 1861.

Conservation des grains par l'eusilage, par M. L. Doyère. Paris, 1862.

Copia estratta dal presno dei dodece volumi della politica del comme. Prese Salvatore fenicca. Napoli, 1861.

De la génération spontanée. Avons-nous eu père et mère? par M. Boucher de Perthes. Paris, 1861.

Dernier appendice aux étymologies du nom des villes et villages du département de la Moselle, par Auguste Terquem. Metz, 1862.

Digitized by Google

Des limites et des limitrophes des recherches physiologiques. — Dissertation présentée à l'Académie royale de Bavière, dans sa séance solennelle tenue le 28 novembre 1860, à l'occasion de la fête de S. M. Maximilien II, roi de Bavière, par Harlesz, professeur à l'université royale. Munich, 1860.

Discours sur sir Thomas Bobington Macaulay, historien et pair d'Angleterre, prononcé à la séance publique de l'Académie royale de Bavière, le 28 mars 1860, par M. George Thomas de Rudhart, secrétaire de la classe historique. Munich, 1860.

Distribution des récompenses accordées aux sociétés savantes, le 25 novembre 1861. Paris.

Éloge d'Alexandre de Humboldt, prononcé à la séance publique de l'Académie royale de Bavière, le 28 mars 1860, par M. C. F. P. de Martins, secrétaire de la classe physico-mathématique.

Essai historique sur les reliques et le culte de saint Siméon, par M. l'abbé Deblaye. Nancy, 1856.

Essai historique sur la musique et les musiciens dans les Pays-Bas, par Édouard G. J. Gregoir. Bruxelles, 1861.

Étude sur la question des subsistances, par M. A. Gleizes. Toulouse, juillet 1861.

Explication du zodiaque de Deuderah, des Pyramides et de la Genèse, par Justin Robbin. Caen, 1861.

Exposé des travaux de la Société des sciences médicales du département de la Moselle, 1860. Metz, 1861.

Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure. 3e et 4e trimestres 1859; année entière 1860. Rouen.

Fables et poésies, par J. Héré. Saint-Quentin, 1860.

Flore médicale, par Armand Thielens. Paris, 1862.

Hospices civils de Metz. — Compte d'administration de l'exercice 1860. Metz, 1861.

Digitized by Google

Institut impérial de France. — Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission des antiquités de France, par M. Alfred Maury. Paris, 1861.

Jobard, directeur du musée royal de l'industrie belge, par M. J. A. Luthereau. Paris, 1861.

Journal de la Société d'horticulture du département de la Moselle. 1er, 3e et 4e trimestres 1861. — Exposition universelle d'horticulture ouverte à Metz, mai-septembre 1861. Compte rendu sur cette exposition, par par M. F. M. Chabert.

Journal de la Société agricole de l'est de la Belgique. Du 13 avril au 30 décembre 1861, du 6 janvier au 22 avril 1862. Liége.

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France. Cahiers d'avril à décembre 1861, de janvier à mars 1862. Toulouse.

Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts du département de l'Ain. Avril à décembre 1861; janvier à mars 1862. Bourg.

Journal de la Société d'agriculture des Ardennes. Août 1861; janvier, février et mars 1862. Mézières.

Journal de la Société de la morale chrétienne. Tome 11e, de mars à décembre 1861. Paris.

Journal des travaux de l'Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale, et de la Société française de statistique universelle. 31e année, livraisons de mai à décembre 1861; 32e année, livraisons de janvier à avril 1862. Paris.

L'abbaye de Saint-Willibrord et la procession des saints dansants à Echternach, par H. Eltz. Luxembourg, 1861.

L'Austrasie, Revue de Metz et de Lorraine. 9e année, livraisons de mars à décembre 1861, janvier et février 1062. Metz.

Digitized by Google

La vérité sur Alise Sainte-Reine. — Lettre à M. Alphonse Delacroix, par Paul Bial. Paris, 1861.

Le Bon cultivateur. — Recueil agronomique publié par la Société centrale d'agriculture de Nancy. 41e année, de janvier à octobre, décembre 1861; 42e année, janvier et février 1862.

Le Cultivateur de la Champagne. — Bulletin des travaux des Comices agricoles de la Marne. D'avril à novembre 1861, de janvier à mars 1862. Châlons.

Leçons d'agriculture et d'horticulture en deux ans. — Entretiens familiers sur l'agriculture et sur l'horticulture, par Lefévre-Bréant. Mézières.

Le Grand capharnaüm ou Revue des bévues économiques, politiques et sociales, par M. Jobard. Bruxelles, 1860.

Les Miniatures des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai. — Album. — Par A. Duriqux. Cambrai.

Les Nouvelles inventions aux expositions universelles, par M. J. B. A. M. Jobard. Tomes 1er et 2e. Bruxelles, 1857 et 1858.

Lois sur les patentes. Washington, 1861.

L'orchestrino-Clément. — Solution du problème des sons continus sur le piano. Paris, 1862.

Marée lunaire sur les lacs du nord de l'Amérique, démontrée par le lieutenant-colonel breveté Graham, major des ingénieurs topographes de l'armée des États-Unis. Cambridge, 1861.

Mémoires de la Société smitshonienne. Volume 12e. Washington, 1860.

Mémoires de la classe philosophico-philologique de l'Académie royale des sciences, en Bavière. Volume 9e, 1re partie, 1860. — Id. de la classe physico-mathématique. Tome 8e, 2e partie, 1860. — Id. de la classe historique. Volume 8e, 3e partie, 1860. Munich.

Mémoires de l'Académie royale des sciences, des lettres

Digitized by Google

et des beaux-arts de Belgique. Tome 32e. Bruxelles, 1861.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. 7e série. Tome 3e, nos 2 à 11. Saint-Pétersbourg, 1860 et 1861.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. Tome 6e, 1861. Versailles.

Mémoires de la Société impériale d'émulation d'Abbeville. Années 1857, 1858, 1859 et 1860. Abbeville, 1861.

Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. 2e série, tome 12e, 1er et 2e semestres 1861. Troyes. — Organisation de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. 1861.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 2e série, tome 8e. Année 1860.

Mémoires de la Société linnéenne de Normandie. 12e vol., année 1860-1861. Caen, 1862. — Bulletin de la Société linnéenne de Normandie. 6e volume, année 1860-1861, Caen, 1862.

Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie. 3e série, 4e volume. Paris, 1861.

Mémoires de l'Académie du Gard. Année 1860. Nîmes.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. 5e série, tome 5e. Toulouse, 1861.

Mémoires de la Commission d'archéologie. Tome 2e, no 2. Vesoul, 1861.

Mémoires de la Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg. Tome 8e. Cherbourg, 1861.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Année 1861. Châlons-sur-Marne.

Digitized by Google

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine. 2e série, 3e volume, 1861. Nancy.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire. 9e et 10e volumes. Angers, 1861.

Mémoires de l'Académie de Stanislas. Tomes 1er et 2e, 1860. Nancy, 1861.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. Année 1860. Metz, 1861. — Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. 3e année. Metz, 1860.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. Tome 27e, 1re partie. — Séance publique tenue le 20 août 1860. Cambrai, 1861.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome 4e. Beauvais, 1860.

Mémoires de la Société dunkerquoise. 1860-1861. 7e vol. Dunkerque, 1861.

Molière et sa troupe, par H. A. Soleirol. Paris, 1858.

Nègre et blanc : De qui sommes-nous fils? Y a-t-il une ou plusieurs espèces d'hommes? par M. Boucher de Perthes. Paris, 1861.

Notes sur la Lorraine allemande, le Westrich, les rhingraves et les reîtres, la chapelle castrale de Fénétrange, la pierre tombale de Mathias Kilburger, la maison dite de Lansberg, par M. Louis Benoit. Nancy, 1860.

Notice sur les reliques de sainte Menne, vierge touloise au quatrième siècle, par l'abbé Deblaye. Nancy, 1861.

Notice sur l'emploi de l'air comprimé au fonçage des piles et culées du pont de Kehl-sur-le-Rhin, par M. C. Maréchal. Paris, 1861.

Notice des travaux de la Société de médecine de Bordeaux pour l'année 1860. Bordeaux, 1861.

Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agricul-

Digitized by Google

ture et arts du Bas-Rhin. Tome 1er ; 3e fascicule. Strasbourg, 1861.

Observations météorologiques faites à Lille, pendant l'année 1860, par M. Victor Meurein. Lille, 1861.

Œuvre des sépultures des évêques de Toul, par M. l'abbé Deblayes. Nancy, 1861.

Pétition adressée à l'opinion publique pour la réforme des élections de l'Institut et les autres changements que réclame son organisation, par M. Roget, baron de Belloquet. Paris, 1862.

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Année 1859-1860, année 1860-1861. Rouen.

Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg. Tome 15e, 1859; tome 16e, 1860. Luxembourg, 1860 et 1861.

Publications de la Société royale, physique et économique de Kœnigsberg. 1860 et 1861.

Quarantième rapport de la Société d'agriculture de l'Ohio, avec des extraits des travaux des Sociétés particulières d'agriculture, présentés à l'assemblée générale de l'Ohio, pendant l'année 1859. Columbus, 1860.

Rapport sur l'analyse chimique de l'eau blanche sulfureuse du puits artésien de Lafayette, avec des remarques sur la nature des puits artésiens, par Charles Wéthérill. Lafayette.

Rapport sur l'histoire et les progrès de l'étude des côtes américaines jusqu'à l'année 1858, par le Comité des Vingt, chargé par l'Association américaine pour le progrès de la science à l'assemblée de Montréal, en août 1857.

Rapport sur les travaux de la Société impériale d'agriculture de Moscou. Années 1857, 58 et 60. Moscou, 1861.

Digitized by Google

Rapport des Commissaires des patentes pour l'année 1859. 1er et 2e volumes. Washington, 1860.

Rapport annuel des Régents de l'Institut smithsonien. Washington, 1860.

Rapport sur les travaux exécutés pour trouver la voie la plus praticable et la plus économique du Mississipi à l'Océan pacifique. — Rapport fait sous la direction du secrétaire de la guerre, de 1853 à 1855. 12e volume, 1re et 2e parties. Washington, 1860.

Rapport statistique des maladies et de la mortalité dans l'armée des États-Unis, composé d'après les bulletins des chirurgiens de l'office général, embrassant une période de cinq ans, de janvier 1855 à janvier 1860. Washington, 1860.

Recueil de l'Académie des jeux floraux. 1861. Toulouse.

Règles et Moyens pour procéder auprès de l'office des patentes. Washington, 1861.

Remarques sur les sociétés de secours mutuels, par M. Biennaymé. Paris, 1862.

Répertoire archéologique de la Meurthe. Arrondissement de Sarrebourg, par M. Louis Benoît. Nancy, 1862.

Revue des sociétés savantes des départements. Tome 6e, d'avril à décembre 1861; tome 7e, janvier 1862. Paris.

Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, 1861. — Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Tome 8e. 1861.

Second rapport d'une reconnaissance géologique dans les régions du sud et du milieu de l'Arkansas, faite pendant les années 1859 et 1860. Philadelphie.

Sept cahiers préparés d'exercices de calcul sur les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique appliquées aux nombres entiers, aux nombres décimaux et aux

Digitized by Google

nouvelles mesures les plus usuelles, par J. C. Méline, ancien inspecteur de l'Académie. Metz, 1860.

Société libre des beaux-arts. Annales : mars, avril, juin à décembre 1861 ; janvier et février 1862. 20e volume. Paris.

Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux 1860. Elbeuf, 1861.

Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux. Comice de la Ferté-sous-Jouarre. Meaux, 1861.

Société littéraire et scientifique de Castres (Tarn), 4e année. — Séance générale publique du 29 janvier 1861. 4e année : Procès-verbaux des séances. Juin 1861.

Société d'émulation de l'Allier. Fragments du cartulaire de la Chapelle-Aude, recueillis et publiés par M. Chazaud. Moulins, 1860.

Société académique des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de Saint-Quentin (Aisne). 3e série, tome 2e. Travaux de 1858 à 1859. Saint-Quentin, 1860. — Séance publique du 11 août 1861. Rapport sur le concours de poésie, par M. Charles Thirion. Saint-Quentin, 1861.

Société impériale de médecine de Marseille. Bulletin des travaux. No 3. Juillet 1861.

Société de statistique du département des Deux-Sèvres. 11e livraison ; 1858-59. Niort.

Société d'agriculture du Gard. — Comice agricole de l'arrondissement de Nîmes. 91e, 92e et 93e bulletins ; décembre 1861. Nîmes.

Société amicale de secours mutuels de Metz. 14e année. Séance publique du 30 juin 1861. Metz.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. — Revue agricole, industrielle et littéraire. 12e année, janvier à juin 1861 ;

Digitized by Google

13e année, de juillet à décembre 1861 ; 14e année, janvier, février 1862. Valenciennes.

Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. — Séance solennelle du 22 décembre 1861. Lille.

Solution des problèmes relatifs à la protection et au libre-échange, par M. du Mesnil-Marigny. Paris, 1861.

Souvenirs de Jean-George de Lori, membre fondateur de l'Académie de Bavière. — Discours prononcé à la fête séculaire de ladite Académie, le 29 mars 1859, par M. George-Thomas de Rudhart, secrétaire de la classe historique. Munich, 1859.

Sur l'avenir qui reste à la poésie. Morceau lu à la conférence littéraire à Nancy, 1861.

Sur les grands et petits chevaux de Lorraine. Nancy, 1861.

Suite de l'éloge de la folie d'Erasme, ou Lettres sur l'école romantique, par un bénédictin (baron Sirtéma de Grovestius). Saint-Germain-en-Laye, 1862.

Tableau des membres de l'Académie royale des sciences en Bavière, en 1860.

Transactions des travaux de l'Académie de Saint-Louis. Volume 1, no 4. 1860.

Travaux de l'Académie impériale de Reims. 30e volume, nos 3 et 4, année 1859-1860 ; 31 année, nos 1 et 2, année 1860-1861. Reims.

Une petite rectification au discours prononcé le 21 novembre 1861, par M. le sénateur Amédée Thierry. Paris.

Université impériale. Académie de Nancy. — Rentrée solennelle des facultés des sciences et des lettres, de l'École de médecine et de pharmacie de Nancy, le 18 novembre 1861. Nancy, 1862.

Digitized by Google

Manuscrits déposés aux archives pendant l'année 1861-1862.

André Chénier, pièce de vers envoyée au concours de 1862.

L'Éburonie, ode historique envoyée au concours de 1862.

L'Ennui, pièce de vers envoyée au concours de 1862.

L'Exposition de Metz en 1861, pièce de vers envoyée au concours de 1862.

Note sur la situation financière de l'Académie impériale de Metz au 1er janvier 1862, par M. F. M. Chabert.

Rapport sur la candidature de M. Barral, au titre de membre honoraire, par M. le docteur Dieu.

Rapport sur la candidature de M. le docteur Auburtin, par M. le docteur Scoutetten.

Rapport sur la candidature de M. Nicklès, par M. Terquem.

Rapport sur la candidature de M. Bellin, par M. Salmon.

Rapport sur la candidature de M. Henri de Lacretelle, par M. le comte de Puymaigre.

Rapport sur la candidature de M. de Saint-Martin, par M. Emilien Bouchotte.

Rapport sur la candidature de M. Simon-Favier, au titre de membre titulaire de l'Académie impériale de Metz, par M. F. M. Chabert.

Rapport sur le projet de budget pour l'année 1862, par M. F. M. Chabert.

Rapport, par M. Raillard, sur l'ouvrage de M. Lefévre-Bréant, intitulé : Entretiens familiers sur l'agriculture et sur l'horticulture.

Rapport sur le travail de M. de Saint-Martin, intitulé :

Digitized by Google

Recueil de renseignements sur les rivières, canaux, ruisseaux et sur toutes les matières qui ont rapport aux eaux, par M. Raillard.

Rapport sur la candidature de M. le docteur Isnard, par M. le docteur F. Maréchal.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

DATES de l'admission.

1859. M. le baron JEANIN, O. ✻, préfet de la Moselle; président d'honneur.

Membres honoraires.

MM.

1823. BALSAC (de), O. ✻, ancien préfet de la Moselle; à Rodez.

1845. BARRAL (J. A.), ✻, directeur du Journal d'agriculture pratique, membre de la Société impériale et centrale d'agriculture et de la Revue horticole, ancien élève et répétiteur de chimie à l'École polytechnique; à Paris.

1823. DUPIN (CHARLES), C. ✻, officier supérieur du génie maritime, membre de l'Institut, etc.; à Paris, rue des Saints-Pères, 6.

1819. GERSON-LÉVY, ancien libraire, ancien professeur; à Metz, rue de la Cathédrale, 1. *(Membre fondateur.)*

1819. IBRELISLE, docteur en médecine; à Metz, rue des Prisons-Militaires.

1853. MALHER, C. ✻, ancien préfet de la Moselle; à Versailles.

1836. MORIN, C. ✻, ancien élève de l'École polytechnique, général de division, membre de l'Institut (Académie des sciences); à Paris.

1819. MUNIER (FRANÇOIS), professeur de belles-lettres; à Metz, rue des Récollets, 4. *(Membre fondateur.)*

Digitized by Google

1836. PIOBERT, G. O. ✠, ancien élève de l'École polytechnique, général de division, membre de l'Institut (Académie des sciences); à Paris.

1820. PONCELET, G. O. ✠, ancien élève de l'École polytechnique, ancien représentant du peuple, général de brigade, membre de l'Institut (Académie des sciences), ancien professeur de mécanique-physique expérimentale à la faculté des sciences; à Paris, rue de Vaugirard, 38.

1832. SAULCY (Louis-Félicien-Joseph de), G. O. ✠, ancien élève de l'École polytechnique, sénateur, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres); à Paris.

1830. SOLEIROL, O. ✠, chef de bataillon du génie en retraite, ancien professeur de construction à l'École d'application; rue des Prisons-Militaires, 12, à Metz.

1828. SULEAU (de), O. ✠, ancien préfet de la Moselle; à Paris.

1860. THOMAS (Ambroise), O. ✠, membre de l'Institut.

Titulaires.

MM.

1858. ABEL, ancien avocat, docteur en droit; rue Sous-Saint-Arnould, 7.

1844. ANDRÉ, rue Royale, 2.

1830. BLANC, rédacteur du *Courrier de la Moselle;* rue du Palais, 10.

1843. BODIN, artiste mécanicien à l'École d'application; rue de la Haute-Pierre, 6.

1837. BOUCHOTTE (Émile), correspondant du conseil supérieur d'agriculture; place de la Comédie, 8.

1856. BOUCHOTTE (Émilien), ingénieur civil; place de la Comédie, 8.

1856. BOUTEILLER (Ernest de), ancien capitaine d'artillerie; rue Marchant, 27.

1853. CHABERT (F. M.), membre honoraire ou correspondant des Académies de Nancy, du Gard, de Luxembourg, etc.; rue Mazelle, 95.

Digitized by Google

1843. CLERCX (Joseph), conservateur de la bibliothèque de la ville de Metz; à Belletanche, près Metz.
1847. DIEU, ✱, pharmacien en chef à l'hôpital militaire de Metz; rue Mazelle, 50.
1855. GERANDO (baron de), ✱, procureur général impérial près la cour impériale; au palais de justice.
1855. HANRIOT, ✱, inspecteur d'académie; rue des Jardins.
1853. HENNOCQUE, O. ✱, colonel d'artillerie en retraite, député au Corps législatif; à Longeville-lès-Metz (Moselle).
1862. ISNARD, O. ✱, médecin principal à l'hôpital militaire; rue du Heaume.
1843. LASAULCE (Adolphe), ✱, directeur de l'École normale; rue Marchant.
1859. LECLERC, ✱, premier avocat général; rue des Prisons-Militaires, 12.
1840. MALHERBE (Alfred), ✱, conseiller honoraire à la cour impériale, membre de l'Institut des provinces; rue du Pont-des-Morts, 39.
1836. MARÉCHAL (Félix), O. ✱, docteur en médecine, maire de la ville de Metz, membre du conseil général de la Moselle; quai Saint-Pierre, 23.
1858. MAUROUARD, directeur de la poudrerie; à Metz, rue de l'Esplanade, 4.
1857. MOUZIN, directeur de l'École de musique; place Sainte-Croix.
1856. PÊTRE, sculpteur; rue de l'Évêché, 5.
1858. PETSCHE, ingénieur des ponts et chaussées; place de Chambre, 45.
1847. PROST (Auguste); rue du Palais.
1843. PUYMAIGRE (le comte Théodore de); place Saint-Martin.
1857. RAILLARD, ingénieur des ponts et chaussées; rue Saint-Marcel.
1857. SAINT-MARTIN (de), ✱, chef de bureau des ponts et chaussées; rue des Pères-Saint-Georges, 1.
1856. SALMON, ✱, conseiller à la cour impériale; rue Serpenoise, 60.

Digitized by Google

1830. SIMON-FAVIER, pépiniériste; rue d'Asfeld, 8.
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte F. VAN DER), membre de l'Institut des provinces; rue de l'Esplanade.
1853. SUSANE, C. ✱, colonel d'artillerie, directeur de l'École de pyrotechnie; place Saint-Vincent, 9.
1836. TERQUEM (O.), ancien pharmacien; rue des Jardins, 6.
1856. THIEL, inspecteur honor. d'académie; rue de l'Évêché, 51.
1862. TRAUTMANN, ingénieur des mines; rue Serpenoise, 62.
1847. VINCENOT, professeur de mathématiques au lycée impérial et aux cours industriels municipaux; rue Serpenoise, 64.
1847. WOIRHAYE, O. ✱, ancien représentant du peuple, premier président de la cour impériale; rue Nexirue.
1849. WORMS (JUSTIN), banquier, directeur du Comptoir d'escompte; rue des Clercs, 9.

Associés-libres résidants.

MM.

1827. DIDION (ISIDORE), O. ✱, général d'artillerie en retraite; Metz, rue des Trinitaires.
1843. DUFRESNE, ✱, conseiller de préfecture; rue des Prisons-Militaires, 8.
1836. HARO, docteur en médecine; place Saint-Étienne.
1837. LAPOINTE (EUGÈNE), agronome, à Maizery (Moselle).
1831. LE JOINDRE, O. ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées; rue de la Haye, 14.
1836. MARÉCHAL, O. ✱, peintre d'histoire; rue de Paris.
1838. MÉZIÈRES, O. ✱, ancien recteur de l'académie universitaire; rue du Pont-Moreau, 1.
1846. ROBERT (CHARLES), O. ✱, intendant militaire de la 5e division; place Saint-Thiébault.
1849. SALIS (Bon de), rempart Saint-Thiébault, 6.
1849. SAULCY (ERNEST-MARIE-JOSEPH de), ✱, ancien élève de l'École polytechnique, ancien lieutenant de vaisseau; rue du Pont-Moreau.

Digitized by Google

1828. SCOUTETTEN, O. ✠, médecin principal de première classe en retraite; rue des Clercs, 11.

1824. SIMON (VICTOR), ✠, conseiller à la cour impériale, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs autres sociétés savantes françaises et étrangères; rue du Haut-Poirier, 10.

1837. VAN DER NOOT, ✠, ingénieur de la ville; rue Saint-Vincent, 7.

1847. VIRLET, ✠, colonel d'artillerie, commandant en second l'École d'application.

Associés-libres non résidants.

MM.

1852. AZÉMA DE MONTGRAVIER, ✠, chef d'escadron d'artillerie; à Montpellier.

1822. BARDIN, ✠, ancien représentant du peuple, ancien élève de l'École polytechnique, ancien répétiteur des travaux graphiques à l'École polytechnique; à Paris (Passy), avenue Saint-Philibert, 5.

1837. BÉGIN (ÉMILE), docteur en médecine; à Paris.

1850. BOILEAU, ✠, chef d'escadron d'artillerie; à Douai.

1847. BOULANGÉ (GEORGES), ✠, ingénieur des ponts et chaussées, membre de l'Institut des provinces; à Paris.

1846. CAZALAS, O. ✠, médecin principal; à Paris.

1819. CHAMPOUILLON, anc, prof. de langues anciennes; à Paris.

1853. CHASTELLUX (de), sous-préfet.

1857. DU COLOMBIER, directeur du télégraphe; à Amiens.

1836. DURUTTE (le comte CAMILLE), ancien élève de l'École polytechnique; à Metz, Palais-Français.

1836. DESAINS (E.), ancien élève de l'École normale, professeur de physique; à Paris.

1847. ÉMY (CHARLES), O. ✠, colonel d'artillerie, directeur de fonderies; à Paris.

1858. GANDAR, ancien élève de l'École normale, professeur suppléant d'éloquence française à la Sorbonne; à Paris.

Digitized by Google

1843. GERMEAU, C. ✻, ancien préfet de la Moselle; à Paris.
1837. GRELLOIS (EUGÈNE), O. ✻, médecin principal, secrétaire du conseil de santé; à Paris, rue du Cherche-Midi, 67.
1855. GUÉPRATTE (l'abbé), directeur du collége de Bitche.
1851. JACQUOT, O. ✻, ingénieur des mines; à Bordeaux.
1847. LANGLOIS, O. ✻, pharmacien en chef aux Invalides; à Paris.
1858. LACOULONCHE (de), professeur au lycée de Montpellier.
1848. LAVERAN, ✻, médecin principal; à Paris.
1848. LÉVY, C. ✻, médecin-inspecteur du service de santé militaire; à Paris.
1837. LUCY (ADRIEN), O. ✻, receveur général du département des Bouches-du-Rhône; à Marseille.
1852. MARDIGNY (PAUL de), ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Bar-le-Duc.
1844. MAILLOT, O. ✻, médecin-inspecteur du service de santé militaire; à Paris.
1848. MENGIN, C. ✻, général de division, directeur du service du génie au ministère de la guerre; à Paris.
1843. MICHEL (EMMANUEL), ✻, conseiller honoraire à la cour impériale de Metz; à Versailles.
1845. PIOT, ingénieur des mines; au Stolberg, près d'Aix-la-Chapelle.
1843. PLASSIARD, ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Lorient.
1837. PONÇOT, O. ✻, ancien sous-intendant militaire; à Besançon.
1836. REVERCHON, ✻, ingénieur en chef des mines; à Troyes.
1852. RIVES (des), ✻, sous-intendant militaire; à Strasbourg.
1844. SAINT-VINCENT (de), ✻, conseiller à la cour; à Nancy.
1855. TARDIF DE MOIDREY (l'abbé); à Metz.
1852. VIAL, capitaine d'état-major; à Lyon.
1858. VIGNOTTI, ✻, capitaine d'artillerie; à La Fère.
1847. VINCENOT, O. ✻, ancien lieutenant-colonel du génie.
1857. WOLFF, professeur à la faculté de Montpellier.

Digitized by Google

Agrégés-Artistes.

MM.

1858. BELLEVOYE, graveur; rue du Four-du-Cloître.
1849. BELLIÉNI, opticien; rue Fournirue.
1853. COUVREPUIT, économe à l'hôpital Saint-Nicolas; place Saint-Louis.
1834. HUMBERT, horloger-mécanicien.
1838. NOUVIAN, imprimeur-lithographe; rue Neuve-Saint-Louis.

Agrégés-Cultivateurs.

MM.

1854. BELHOMME, directeur du jardin botanique; à Metz.
1830. DEXIVRY, propriétaire; à Ludelange.
1830. HENNEQUIN, cultivateur; à Tichémont.
1854. KLEINHOLT, architecte-paysagiste; à Metz.
1829. LEROY, ✻, à Château-Bas, près d'Augny.
1849. SAMSON, médecin-vétérinaire; place de Chambre, 39.
1830. SÉRARD, ancien agronome; à Saint-Avold.
1830. STEFF, propriétaire; à Hautconcourt.

Correspondants.

MM.

1859. ALLARD (Camille), médecin-inspecteur des eaux thermales de Saint-Honoré (Nièvre).
1821. ALTMAYER (Nicolas), agriculteur; à Saint-Avold.
1861. ANCELON, docteur en médecine, médecin en chef de l'hôpital de Dieuze; à Dieuze.
1861. AUBURTIN-LALLEMAND, médecin; à Paris.
1833. AUDOY, C. ✻, général de brigade; à Lavaur.
1845. BACH, propriétaire-cultivateur; à Boulay.
1829. BALBY (Adrien de); à Paris, rue du Colombier, 19.
1836. BARD (Joseph), inspecteur des monuments historiques du département de la Côte-d'Or; à Beaune.

Digitized by Google

1843. BARUEL-BAUVERT (de), agronome; en Amérique.
1854. BATAILLE; à Toul.
1859. BEAUDOIN (JULES), à Châtillon-sur-Seine.
1845. BEAUPRÉ, conseiller à la cour impériale de Nancy.
1838. BEDFORD; à Vincennes.
1861. BELLIN (GASPARD), juge-suppléant au tribunal de première instance; à Lyon.
1855. BENEYTON (AMÉDÉE), contrôleur des contributions.
1862. BÉNOIT, maire de Berthelming (Meurthe).
1824. BENOIST, ancien professeur de l'École centrale des arts et manufactures; à Paris, rue d'Enfer, 31.
1851. BIDARD DE TAUMAIDE (le chevalier de), chevalier de plusieurs ordres, secrétaire général de la Société libre d'émulation pour l'encouragement des lettres, sciences et arts de Liége; à Liége.
1835. BOUILLET (J. B.), membre de plusieurs sociétés savantes; à Clermont-Ferrand.
1837. BOUILLÉ (A.), ancien magistrat; à Lyon.
1846. BRANDEIS, docteur en médecine; à Tours.
1831. CAEN (SAMUEL), membre de plusieurs sociétés savantes; à Paris, rue Pavée, 1.
1840. CARMOLY, ancien grand-rabbin.
1854. CARRÉ (MICHEL), homme de lettres; à Paris.
1854. CARPENTIER, capitaine commandant au 6e régiment de hussards.
1859. CASTAN, bibliothécaire; à Besançon (Doubs).
1821. CAUMONT (de), O. ✻, correspondant de l'Institut, directeur de l'Institut des provinces et de la Société française pour la conservation des monuments.
1843. CHAMPIGNEULLE, propriétaire; à Thury (Moselle).
1844. CHAUVINIÈRE (de la); à Paris, rue Taranne, 10.
1826. CHENOU, ✻, ancien élève de l'École normale, professeur d'astronomie à la faculté des sciences de Bordeaux.
1849. CIVRY (VICTOR de), homme de lettres; à Nancy.
1841. CLOUET (l'abbé), bibliothécaire; à Verdun.
1847. COLLIGNON, propriétaire; à Ancy (Moselle).

Digitized by Google

1852. COLSON, médecin; à Noyon.
1833. CRESSANT, agronome, directeur de la ferme expérimentale d'Arfeuil (Creuse).
1851. CREUTZER, pharmacien; à Forbach (Moselle).
1843. CUSSY (le vicomte de); à Saint-Mandé, banlieue de Paris.
1841. DAUBRÉE, O. ✱, ingénieur en chef des mines, doyen de la faculté des sciences; à Strasbourg.
1862. DEBLAY (l'abbé); curé de Dommartin-lès-Toul (Meurthe).
1845. DÉGOUTIN, président du tribunal de Verdun.
1820. DELARUE, pharmacien; à Careux.
1821. DELCASSO, ✱, doyen de la faculté des lettres; à Strasbourg.
1833. DELMAS, censeur du lycée de Reims.
1842. DENIS, médecin; à Toul.
1845. DIGOT, avocat; à Nancy.
1828. DOUMERC, naturaliste; à Paris, rue du Bac, 89.
1845. DUMONT, homme de lettres; à Saint-Mihiel.
1829. ENGELPACH-LARIVIÈRE, ingénieur des mines, à Bruxelles.
1852. ENGLING, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1837. FALLOT DE BROGNARD, officier d'état-major, membre de l'Académie et de la Société statistique de Marseille.
1832. FÉE, O. ✱, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.
1845. FISTIÉ (Joseph), cultivateur; à Grosbliederstroff (Moselle).
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des recherches utiles; à Trèves.
1837. FRANCK, docteur en médecine, agrégé à la faculté de Montpellier.
1858. FRÉCOT, ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Toulouse.
1845. GÉNOT, propriétaire, à Maizières (Moselle).
1846. GALOUZEAU DE VILLEPIN, avocat à la cour d'appel, à Paris.
1829. GLŒSSENER, professeur de physique, à l'université de Liége.

Digitized by Google

1859. GOMART, ✻, membre de plusieurs sociétés savantes ; à Saint-Quentin.
1837. GIGAULT D'OLINCOURT, architecte des prisons de la Seine ; à Paris.
1851. GIRARDIN, membre de l'Institut, professeur de chimie, à Rouen.
1837. GRATTELOUP, président de l'Académie de Bordeaux.
1838. GRELLET-WAMMY, membre de la Société pour l'amélioration des prisons de Genève ; à Carrouge, près Genève.
1839. GUERRIER DE DUMAST, C. ✻, ancien sous-intendant militaire et homme de lettres ; à Nancy.
1838. GUIBAL, juge de paix ; à Nancy.
1843. GUILLAUME (l'abbé), aumônier de la chapelle ducale et secrétaire de la Société d'archéologie lorraine.
1854. HALPHEN, docteur en médecine ; à la Nouvelle-Orléans.
1827. HENRION, avocat à la cour d'appel de Paris ; rue de Vaugirard, 64.
1857. HUMBERT, ancien sous-préfet de Thionville, professeur-agrégé à la faculté de droit de Grenoble.
1852. JEANTIN, président du tribunal de première instance ; à Montmédy.
1831. JULIA, docteur en médecine et professeur de chimie ; à Narbonne.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE ; à Bruges.
1844. KONTSKY (de), numismate polonais ; à Paris.
1846. LACOUR (de), ancien sous-directeur au ministère de la justice ; à Vigneulles (Meuse).
1861. LACRETELLE (de), homme de lettres, à Paris.
1845. LADOUCETTE (Bon CHARLES de), O. ✻, sénateur ; à Paris.
1852. LAFONTAINE (de), ancien gouverneur du duché de Luxembourg.
1853. LARCHEY (LORÉDAN), bibliothécaire à Sainte-Geneviève ; rue de Londres, 29, à Paris.
1836. LASAUSSAYE (de), O. ✻, membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

1830. LAURENT, conservateur du musée d'Épinal.
1856. LECADRE, médecin, président de la Société havraise d'études diverses; au Havre.
1857. LEGÉNISSEL, commandant du génie au service de S. A. le vice-roi d'Égypte.
1860. LEGENTIL, juge; à Arras.
1860. LENOIR (VICTOR), architecte; boulevard de la Madeleine, 17, à Paris.
1844. LEPAGE (HENRI), archiviste du département de la Meurthe, président de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.
1844. LEREBOULLET, docteur en médecine, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg.
1831. LESAUVAGE, professeur à l'École de médecine de Caen.
1831. LEVALLOIS, O. ✱, inspecteur général des mines; à Paris.
1826. MALO (CHARLES), ✱, littérateur, membre de plusieurs académies; à Paris, rue Taranne, 12.
1843. MANSUY, médecin-vétérinaire; à Frouard (Meurthe).
1852. MATHÉRON, ✱, ingénieur civil; à Toulon.
1856. MEAUME, avocat, professeur à l'École forestière; à Nancy.
1841. MERCY (de), docteur en médecine; à Paris.
1838. MERSON (M. L.), major de cavalerie.
1833. MICAULT, officier en retraite et naturaliste.
1862. MICHELANT (HENRI), employé à la bibliothèque impériale; à Paris.
1862. MILLIEN (ACHILLE), à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1841. MUNARET, médecin; à Lyon.
1830. MOREAU (CÉSAR), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'Académie de l'industrie; à Paris.
1839. MOURE, secrétaire de la Société linnéenne de Bordeaux.
1852. NAMUR, professeur à l'athénée de Luxembourg.
1843. NEYEN (AUGUSTE), docteur en médecine; à Vianden.
1837. NICOLAS, professeur de théologie protestante à la faculté de Montauban.
1824. NICOT, recteur de l'Académie de Nîmes.

Digitized by Google

1861. NICKLÈS, professeur à la faculté des sciences ; à Nancy.
1819. NOEL, professeur de sciences physiques et mathématiques ; à Liége.
1846. NOTHOMB (de), propriétaire ; à Longlaville (Moselle).
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE, chef d'escadron d'artillerie, inspecteur de la poudrerie de Saint-Médard ; à Bordeaux.
1838. PASCAL, ✻, médecin en chef de l'hôpital militaire ; à Bayonne.
1842. PAUFFIN (Chéri), homme de lettres ; à Rethel.
1843. PELTE, ✻, agronome ; à Épinat (Meuse).
1840. PEROT, principal du collége de Phalsbourg.
1844. PERREY (Alexis), professeur, à Dijon.
1841. PIROUX, directeur de l'Institut des sourds-muets ; à Nancy.
1853. POLAIN, archiviste de la ville de Liége.
1845. POULMAIRE, propriétaire-cultivateur ; à Beauregard, près Thionville.
1850. QUIQUANDON, capitaine du génie.
1826. RAUCH, ancien officier du génie ; à Paris, rue Basse-du-Rempart, 52.
1836. REICHENSPERGER, conseiller à la cour de cassation ; à Berlin.
1844. RENAUDIN (L. F. E.), docteur en médecine, directeur et médecin en chef de l'asile départemental de Maréville (Meurthe).
1843. REYNAL, vétérinaire en chef au 6e de lanciers.
1851. ROISIN (le baron de), à Trèves.
1860. ROUMEGUÈRE, numismate ; à Bordeaux.
1849. SCHIAVETTI, opticien ; à Paris.
1839. SCHONBERG (de), architecte de S. M. le roi de Danemarck.
1857. SCOUTETTEN (Louis), médecin-major de deuxième classe au 4e d'artillerie.
1837. SELIS LONGCHAMP (de), membre de plusieurs sociétés savantes ; à Liége.

Digitized by Google

1837. SERS (le baron), O. ✠, ancien préfet du département de la Moselle.
1852 SICHEL, O. ✠, docteur en médecine; à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 35.
1860. SIMONNET, substitut; à Dijon.
1850. SIMONIN (Ed.), docteur en médecine; à Nancy.
1826. SOYER-VILLEMET, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy; rue des Dominicains, 29.
1825 TASTU (Mme Amable), de Metz, membre de la Société linnéenne de Paris; à Belgrade (Servie).
1862. THILLOY (Jules), procureur impérial; à Sarreguemines.
1860. TRANCHARD, ✠, adjoint à l'intend. milit.; à Toulouse.
1830. TRÉLAT, docteur en médecine; à Paris.
1850. ULRICH, C. ✠, colonel en retraite; à Paris.
1826. VARAIGNE, agent de la république de Buénos-Ayres.
1820. VILLEROY (Félix); au Rittershoff, commune de Hassel (Bavière).
1826. VINCENT, professeur de mathématiques au lycée Saint-Louis, membre de la Société philomatique; à Paris.
1842. VIOLLET, ingénieur civil; à Paris, rue Saint-Louis, au Marais, 79.
1854. VION, chef d'institution; à Amiens.
1828. VITRY (Urbain), architecte en chef, ingénieur de la ville de Toulouse; allée Lafayette.
1828. WAHU, ✠, doct. en méd., médecin principal; en Algérie.
1858. WITHWEEL, ingénieur civil; à Londres.
1859. WOGUE, professeur de théologie au séminaire israélite de Paris.
1819. WORMS (Eugène), ✠, de Metz, professeur; à Strasbourg.
1852. WURTH-PAQUET, président à la cour de justice de Luxembourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Séance publique.

PAG.

Discours prononcé par M. Leclerc, président : Éloge du maréchal de Belle-Isle 1
Notes explicatives 51
Compte rendu des travaux de l'année 1861-1862, par M. Émilien Bouchotte, secrétaire 85
Rapport de la commission des concours de littérature et d'histoire, par M. de Bouteiller 105
Rapport de la commission d'architecture, par M. Hanriot 115
L'Exposition universelle de 1861. — Épître à MM. les Membres de l'Académie impériale de Metz, par M. Collignon 121
Ode française, par M. Achille Millien 135
Le Vin et l'Eau, par M. de Landremont 145
Les Ruines du comté de Bitche, par M. Jules Thilloy 153
Notice sur M. le colonel Gosselin, par M. Susane 233
Programme des concours ouverts pendant l'année 1862-1863 245
Bureau de l'Académie pour 1862-1863 249

Agriculture.

Étude sur la vigne dans le département de la Moselle, par M. Charles Abel 253
Notice sur la consommation de la viande de boucherie dans la ville de Metz, pendant les années 1859, 1860, 1861, par M. André . . 279
Rapport sur le concours d'agriculture, par M. Dieu 291
Notice sur la culture des arbres d'avenue, par M. Simon-Favier . . . 297
Journal des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1861, par MM. Lavoine et André, précédé d'une notice biographique sur feu M. Lavoine, par M. Goulier, ✻, commandant du génie 301
Résumé des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1861, par MM. Lavoine et André 329

Digitized by Google

Histoire. — Archéologie.

Introduction à des études sur l'histoire universelle, par M. Woirhaye. 339
Louis XI et ses contemporains, par M. Susane. 403
Documents pour servir à l'histoire de Metz, avec Notes explicatives, par M. F. M. Chabert. 437
Notice sur le couvent des Célestins de Metz, par M. de Bouteiller. . . 467
Extraits de la Chronique du monastère des Célestins de Metz, de 1371 à 1469. 515
Note sur une bombarde en fer trouvée dans la cour de la caserne du génie, par M. E. de Bouteiller. 537
Médailles commémoratives d'événements intéressant Thionville. — Communication faite par M. F. M. Chabert. 541
Exposition universelle de Metz en 1861. — Médaille commémorative. Note de M. F. M. Chabert. 549
Appendice aux souvenirs numismatiques du siége de Metz, en 1552, par M. F. M. Chabert. 555

Sciences.

Examen sommaire sur la formation et sur la chaleur interne du globe terrestre, par feu M. Gosselin. 561
Cahiers préparés d'exercices de calcul sur les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique, par J. C. Méline. — Rapport fait à l'Académie, par M. Didion. 581

Lettres.

Mémoire sur l'utilité des voyages, par feu M. de Gerando, communiqué à l'Académie par M. le Bon de Gerando. 589

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1861-1862. 603
Tableau des membres de l'Académie. 625

Page 155, *au lieu de* dix-septième siècle, *lisez :* dix-huitième siècle,

FIN DU VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

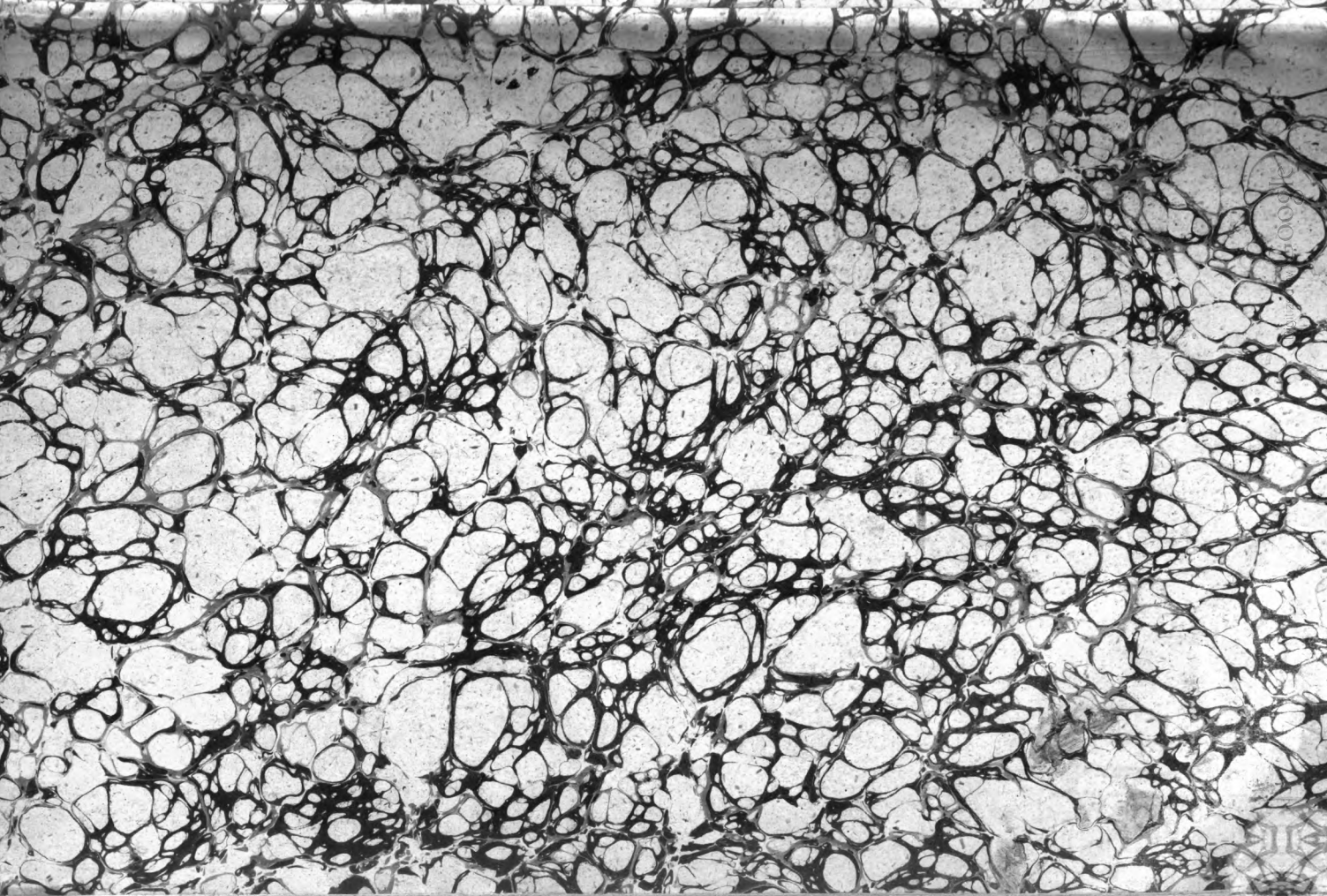

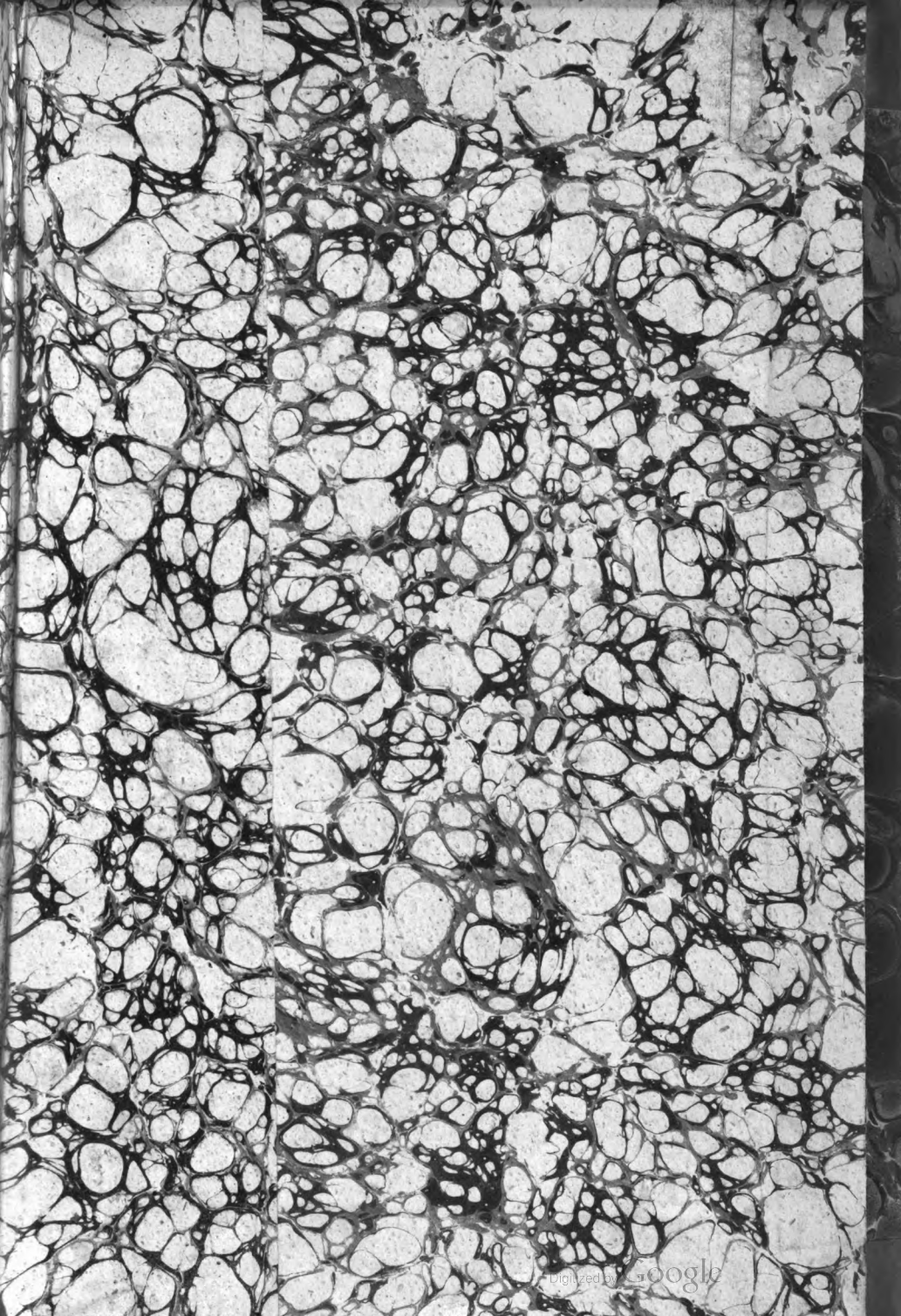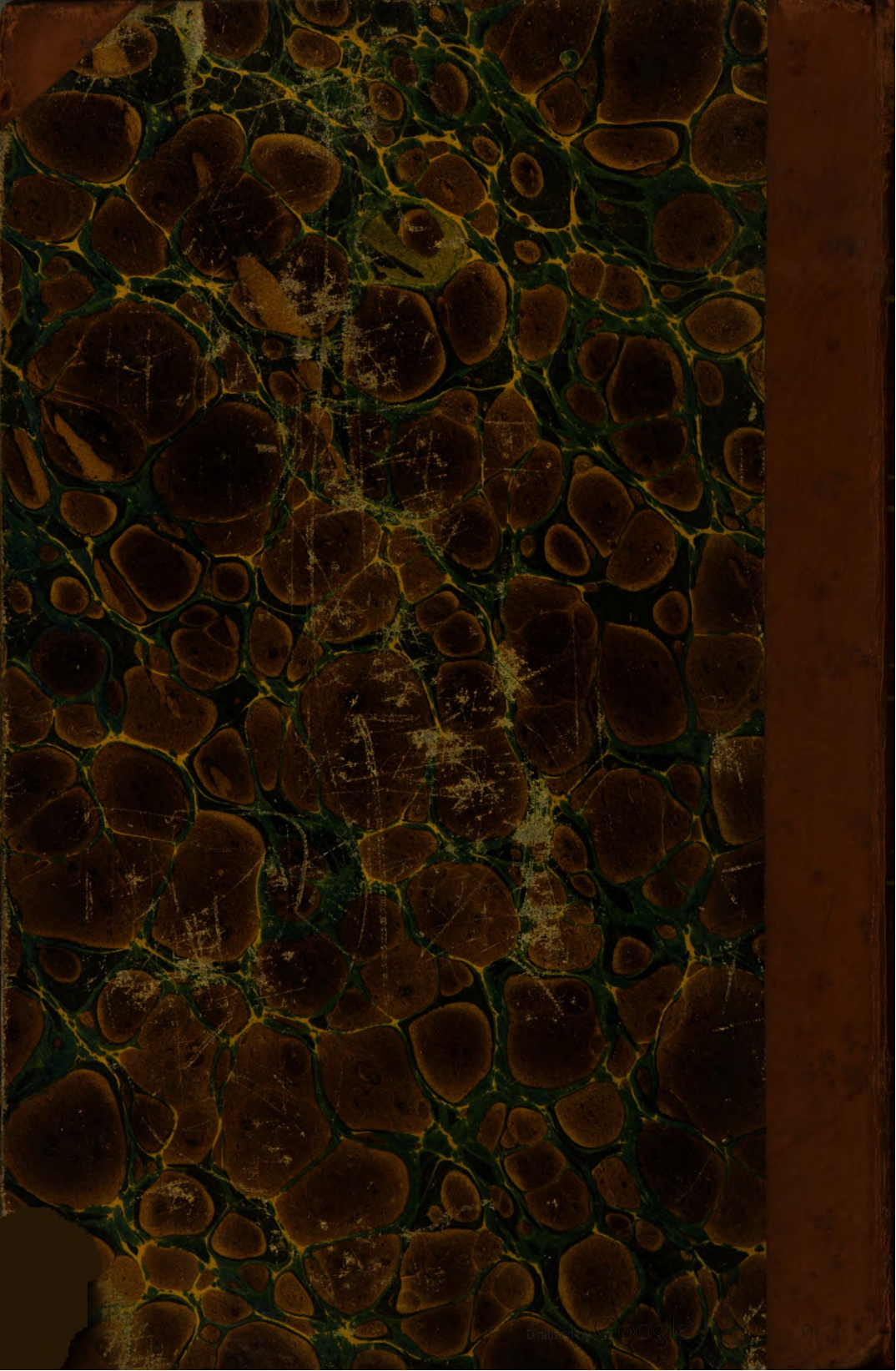
Digitized by Google